

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES  
Google Livres

HISTOIRE  
D'HÉRODOTE.

---

ÉDITION EN NEUF VOLUMES.

---



# HISTOIRE D'HÉRODOTE,

TRADUITE DU GREC,

Avec des Remarques Historiques et Critiques, un  
Essai sur la Chronologie d'Hérodote, et une Table  
Géographique.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE  
ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

A laquelle on a joint la Vie d'Homère, attribuée à Hérodote,  
les Extraits de l'Histoire de Perse et de l'Inde de Ctésias, et  
le Traité de la Malignité d'Hérodote : le tout accompagné  
de Notes.

T O M E I I.

---

DE L'IMPRIMERIE DE C. CRAPELET.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME DEBURE l'ainé, Libraire de la Bibliothèque  
Nationale, rue Serpente, n° 6 ;  
THÉOPHILE BARROIS père, Libraire, rue Hautefeuille,  
n° 22.

A N X I — 1 8 0 2.



---

# HISTOIRE

## D'HÉRODOTE.

---

### LIVRE SECOND.

#### EUTERPE.

I. **C**AMBYSES, fils de Cyrus et de Cassandane fille de Pharnaspes, monta sur le trône après la mort de son père. Cassandane étant morte avant Cyrus, ce Prince avoit été tellement affligé de sa perte, qu'il avoit ordonné à tous ses sujets d'en porter le deuil.

Cambyses se disposa à marcher contre les Égyptiens avec les troupes qu'il leva dans ses États, auxquelles il joignit (1) celles des Ioniens et des Éoliens, qu'il regardoit comme esclaves de son père.

II. Les Égyptiens se croyoient, avant (1<sup>re</sup>) le règne de (a) Psammitichus, le plus ancien peuple de la terre. Ce Prince ayant voulu savoir, à son avènement à la couronne, quelle nation avoit le

---

(a) Il est parlé plus bas de ce Prince, §. cli et suiv.

plus de droit à ce titre, ils ont pensé, depuis ce temps-là, que les Phrygiens étoient plus anciens qu'eux, mais qu'ils l'étoient plus que toutes les autres nations. Les recherches de ce Prince ayant été jusqu'alors infructueuses, voici les moyens qu'il imagina. Il prit deux enfans de basse extraction, nouveaux-nés, les remit à un Berger, pour les élever parmi ses troupeaux; lui ordonna d'empêcher qui que ce fût de prononcer un seul mot en leur présence; de les tenir enfermés dans une cabane, dont l'entrée fût interdite à tout le monde; de leur amener, à des temps fixes, des chèvres pour les nourrir, et, lorsqu'ils auroient pris leur repas, de vaquer à ses autres occupations. En donnant ces ordres, ce Prince vouloit savoir quel seroit le premier mot que prononceroient ces enfans; quand ils auroient cessé de rendre (2) des sons inarticulés. Ce moyen lui réussit. Deux ans après que le Berger eut commencé à en prendre soin, comme il ouvroit la porte, et qu'il entroit dans la cabane, ces deux enfans, se traînant vers lui, se mirent à crier (5) Bécos, en lui tendant les mains. La première fois que le Berger les entendit prononcer cette parole, il resta tranquille; mais, ayant remarqué que, lorsqu'il entroit pour en prendre soin, ils répétoient souvent le même mot, il en avertit le Roi, qui lui ordonna de les lui amener.

Psammitichus (4) les ayant entendu parler lui-même, et s'étant informé chez quels peuples on

se servoit du mot (5) Bécós, et ce qu'il signifioit, il apprit que les Phrygiens appeloient ainsi le (6) pain. Les Egyptiens, après de mûres (a) réflexions (7), cédèrent aux Phrygiens l'antériorité, et les reconnurent pour plus anciens qu'eux.

III. Les Prêtres de Vulcain m'apprirent, à Memphis, que ce fait arriva de cette manière; mais les Grecs mêlent à ce récit un grand nombre de circonstances frivoles, et, entr'autres, que Psammitichus fit nourrir et élever ces enfans par des femmes à qui il avoit fait couper la langue. Voilà ce qu'ils me dirent sur la manière dont on éleva ces enfans.

Pendant mon séjour à Memphis, j'appris encore d'autres choses dans les entretiens que j'eus avec les Prêtres de Vulcain; mais, comme les habitans d'Héliopolis passent pour les plus habiles de tous les Egyptiens, je me rendis ensuite en cette ville, ainsi qu'à Thèbes, pour voir si leurs discours s'accorderoient avec ceux des Prêtres de Memphis. De tout ce qu'ils me racontèrent concernant les choses divines, je ne rapporterai que les noms des Dieux, étant persuadé que tous les hommes en ont une égale connoissance; et, si je dis quelque chose sur la religion, ce ne sera qu'autant que je m'y verrai forcé par la suite de mon discours.

---

(a) Dans le grec : *Ayant pesé cette chose.*

IV. Quant aux choses humaines, ils me dirent tous unanimement que les Egyptiens avoient (8) inventé les (a) premiers l'année, et qu'ils l'avoient distribuée en douze parties, d'après la connoissance qu'ils avoient des astres. Ils me paroissent en cela beaucoup plus habiles que les Grecs, qui, pour conserver l'ordre des saisons, ajoutent (9) au commencement de la troisième année un mois intercalaire, au lieu que les Egyptiens font chaque mois de trente jours, et que, tous les ans, ils ajoutent (10) à leur année cinq jours surnuméraires, au moyen de quoi, les saisons (11) reviennent toujours au même point. Ils me dirent aussi que les Egyptiens s'étoient servis les premiers des noms des douze Dieux, et que les Grecs tenoient d'eux ces noms; qu'ils avoient les premiers élevé aux Dieux des autels, des statues et des temples, et qu'ils avoient les premiers gravé sur la pierre des figures d'animaux, et ils m'apportèrent des preuves sensibles que la plupart de ces choses s'étoient passées de la sorte. Ils ajoutèrent que Ménès (12) fut le premier homme qui eût régné en Egypte; que, de son temps, toute l'Egypte, à l'exception du Nome Thébain, n'étoit qu'un marais; qu'alors il ne paroissoit rien de toutes les terres qu'on y voit aujourd'hui au-dessous du lac Moëris, quoiqu'il y ait sept jours de navigation

---

(a) Voyez la note sur cette expression qui paroît tautologique.

depuis la mer jusqu'à ce lac, en remontant le fleuve.

V. Ce qu'ils me dirent de ce pays, me parut très-raisonnable. Tout homme (a) judicieux qui n'en aura point entendu parler auparavant, remarquera, en le voyant, que l'Égypte, où les Grecs (b) vont par mer, est une terre de (13) nouvelle acquisition, et un présent du fleuve; il portera aussi le même jugement de tout le pays qui s'étend au-dessus de ce lac, jusqu'à trois journées de navigation, quoique les Prêtres ne m'aient rien dit de semblable; c'est un autre présent du fleuve. La (c) nature de l'Égypte est telle, que, si vous y allez par eau, et qu'étant encore à une journée des côtes, vous jetiez la sonde en mer, vous en tirerez (13\*) du limon à onze orgyies de profondeur : cela prouve manifestement que le fleuve a porté de la terre jusqu'à cette distance.

VI. La largeur (d) de l'Égypte, le long de la mer, est de soixante schènes (14), à la prendre, selon (15) les bornes que nous lui donnons, depuis le golfe Plinthinètes, jusqu'au lac (16) Serbonis, près duquel s'étend le mont Casius (e).

---

(a) Le grec : *Tout homme qui aura du moins du jugement...* La particule *γί* restreint.

(b) L'Égypte inférieure, le Delta.

(c) Le grec ajoute : *Voici quelque chose de semblable.* Voyez livre I, note 304\*.

(d) Le grec dit : *La longueur* ; mais, comme c'est sa plus grande largeur, j'ai cru devoir l'exprimer.

(e) Il y a après cela dans le grec : *On compte donc de ce*

Les (17) peuples qui ont un territoire très-petit, le mesurent par orgyies; ceux qui en ont un plus grand, le mesurent pas stades; ceux qui en ont un encore plus étendu, se servent de parasanges; ceux enfin dont le pays est très-considérable, font usage du schène. La parasange vaut trente stades, et chaque schène, mesure usitée chez les Egyptiens, en comprend soixante: ainsi l'Egypte pourroit avoir d'étendue, le long de la mer, trois mille six cents stades.

VII. De-là jusqu'à Héliopolis, par le milieu des terres, l'Egypte est large et spacieuse, va partout un peu en pente, est bien (18) arrosée et pleine de fange et de limon. En remontant (19) de la mer à Héliopolis, il y a à-peu-près aussi loin que d'Athènes, en partant de l'autel des douze (20) Dieux, au temple (20\*) de Jupiter Olympien à Pise. Si l'on vient à mesurer ces deux chemins (a), on y trouvera une légère différence, et qui n'est que de quinze stades: il ne s'en faut en effet que quinze stades, qu'il n'y en ait de Pise à Athènes quinze cents; et de la mer à Héliopolis, il y en a quinze cents juste.

VIII. En allant d'Héliopolis vers le haut du

---

*lac soixante schènes; ce qui fait une répétition froide en notre langue.*

(a) Dans le grec: *Si on vient à mesurer ces deux chemins, on trouvera une petite différence qui les empêche d'être égaux par la longueur, et qui n'excède pas quinze stades.*

pays, l'Égypte est étroite ; car, d'un côté, la montagne d'Arabie, qui la borde, tendant du septentrion vers le midi et le notus, prend toujours, en (21) remontant, sa direction vers la mer Erythrée. On y voit les (22) carrières où ont été taillées les pyramides de Memphis. C'est-là que la montagne, cessant de s'avancer, fait un coude vers le pays (23) dont je viens de parler ; c'est-là que se trouve sa plus grande longueur : de l'orient à l'occident elle a , à ce que j'ai appris, deux mois de chemin, et son extrémité orientale porte de l'encens.

De (24) l'autre côté, l'Égypte est bornée vers la Libye par une montagne de (25) pierre, couverte de sable, sur laquelle on a bâti les pyramides ; elle s'étend, le long de l'Égypte, de la même manière que cette partie de la montagne d'Arabie qui se porte vers le midi.

Ainsi le pays, en remontant depuis Héliopolis, quoiqu'il appartienne à l'Égypte, n'est pas d'une grande étendue ; il est même fort étroit pendant environ quatre jours de navigation. Une plaine sépare ces montagnes ; dans les endroits où elle a le moins de largeur, il m'a paru qu'il y avoit environ deux cents stades, et rien de plus, de la montagne d'Arabie à celle de Libye ; mais au-delà (26), l'Égypte recommence à s'élargir. Tel est l'état naturel de ce pays.

IX. D'Héliopolis à Thèbes, on remonte le fleuve pendant neuf jours ; ce qui fait quatre

mille huit cent soixante stades, c'est-à-dire, quatre-vingt-un schènes. Si l'on ajoute ensemble ces stades (a), on aura, pour la largeur de l'Égypte, le long de la mer, trois mille six cents stades, comme je l'ai déjà (b) dit; depuis la mer jusqu'à Thèbes, six mille cent vingt stades (27), et mille huit cents de Thèbes à Éléphantine.

X. La plus grande partie du pays dont je viens de parler, est un présent du Nil (28), comme me le dirent les Prêtres, et c'est le jugement que j'en portai moi-même. Il me paroissoit en effet que toute cette étendue de pays que l'on voit entre ces montagnes, au-dessus de Memphis, étoit autrefois un bras de mer, comme l'avoient été les environs (29) de Troie (c), de Teuthranie, d'Éphèse et la plaine de Méandre, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes; car, de tous les fleuves qui ont formé ces pays par leurs alluvions, il n'y en a pas un qui, par l'abondance de ses eaux, mérite d'être comparé à une seule des cinq (30) bouches du Nil. Il y a encore beaucoup d'autres rivières qui sont inférieures (31) à ce fleuve, et qui cependant ont produit des effets considérables. J'en pourrais citer plusieurs, mais sur-tout l'Achéloüs, qui, traversant l'Acarnanie, et se jetant dans la mer où sont les Echi-

---

(a) Dans le grec : *Ces stades d'Égypte*

(b) Ci-dessus, §. vi.

(c) Dans le grec : *d'Ilium.*

nades, a joint (32) au continent la moitié de ces îles.

XI. Dans l'Arabie, non loin de l'Egypte, s'étend un golfe long (33) et étroit (a) qui sort de la mer Erythrée. De l'enfoncement de ce golfe à la grande mer, il faut quarante jours de navigation pour un vaisseau à rames. Sa plus grande largeur n'est que d'une demi-journée de navigation. On y voit tous les jours un flux (34) et un reflux. Je pense que l'Egypte étoit un autre golfe à-peu-près semblable; qu'il sortoit de la mer du (b) Nord, et s'étendoit vers l'Ethiopie; que le golfe Arabique dont je vais parler, alloit de la mer du (c) Sud vers la Syrie, et que ces deux golfes n'étant séparés que par un petit espace, il s'en falloit peu qu'après l'avoir percé ils ne se joignissent par leurs extrémités. Si donc le Nil (d), venant à changer de cours, alloit se jeter dans ce golfe Arabique, qui empêcheroit qu'en vingt mille ans il ne vînt à bout de le combler par le limon qu'il roule sans cesse? Pour moi, je crois qu'il y réussiroit en moins de dix mille (35). Comment donc ce golfe Egyptien dont je parle, et un plus grand encore, n'auroit-il pas pu, dans l'espace de temps

---

(a) Il y a dans le grec : *Un golfe long et étroit, comme je le vais dire.*

(b) La Méditerranée.

(c) La mer Erythrée ou Rouge.

(d) Dans le grec : *Si donc le Nil pouvoit se détourner dans le golfe Arabique.*

qui a précédé ma naissance, être comblé par l'action d'un fleuve si grand, et si capable d'opérer de tels changemens ?

XII. Je n'ai donc pas de peine à croire ce qu'on m'a dit de l'Égypte ; et moi-même je pense que les choses sont certainement de la sorte, en voyant qu'elle gagne sur les terres adjacentes ; qu'on y trouve des (36) coquillages sur les montagnes ; qu'il en sort une vapeur salée qui rongé même les pyramides, et que cette montagne, qui s'étend au-dessus de Memphis, est le seul endroit (37) de ce pays où il y ait du sable. Ajoutez que l'Égypte ne ressemble en rien ni à l'Arabie, qui lui est contiguë, ni à la Libye, ni même à la Syrie ; car il y a des Syriens qui habitent les côtes maritimes de l'Arabie. Le sol de l'Égypte est une terre noire, crevassée et friable, comme ayant été formé du limon que le Nil y a apporté d'Éthiopie, et qu'il y a accumulé par ses débordemens ; au lieu qu'on sait que la terre de Libye est plus rougeâtre et plus sablonneuse, et que celle de l'Arabie et de la Syrie est plus argilleuse et plus pierreuse.

XIII. Ce que les Prêtres me racontèrent de ce pays, est encore une preuve de ce que j'en ai dit. Sous le Roi Moëris, toutes les fois que le fleuve (38) croissoit seulement de huit coudées, il arrosoit l'Égypte au-dessous de Memphis ; et, dans le temps qu'ils me parloient ainsi, il n'y avoit pas encore (39) neuf cents ans que Moëris étoit mort ; mais maintenant, si le fleuve ne monte pas de

seize coudées, ou au moins de quinze, il ne se répand point sur les terres. Si ce pays continue (40) à s'élever dans la même proportion, et à recevoir de nouveaux accroissemens, comme il a fait par le passé, le Nil ne le couvrant plus de ses eaux, il me semble que les Egyptiens qui sont au-dessous du lac Moëris, ceux qui habitent les autres contrées et sur-tout ce qu'on appelle le Delta, ne cesseront d'éprouver dans la suite le même sort dont ils prétendent que les Grecs sont un jour menacés; car, ayant appris que toute la Grèce est arrosée par les pluies, et non par les inondations des rivières, comme leur pays, ils dirent que, si les Grecs étoient un jour frustrés de leurs espérances, ils courroient (41) risque de périr misérablement de faim. Ils vouloient faire entendre par-là que, si, au lieu de (42) pleuvoir en Grèce, il survenoit une sécheresse, ils mourroient de faim, parce qu'ils n'ont d'autre ressource que l'eau du Ciel.

XIV. Cette réflexion des Egyptiens sur les Grecs, est juste; mais voyons maintenant à quelles extrémités ils peuvent se trouver réduits eux-mêmes. S'il arrivoit, comme je l'ai (43) dit (a) précédemment, que le pays situé au-dessous de Memphis, qui est celui qui prend des accroissemens, vînt à s'élever proportionnellement à ce qu'il a fait par le passé, ne (44) faudroit-il pas que les Egyptiens qui l'habitent, éprouvas-

---

(a) Ci-dessus, §. v.

sent les horreurs de la famine, puisqu'il ne pleut point en (45) leur pays, et que le fleuve ne pourroit plus se répandre sur leurs terres? Mais il n'y a personne maintenant dans le reste de l'Égypte, ni même dans le (a) monde, qui recueille les grains avec moins de sueur et de travail. Ils ne sont point obligés de tracer avec la charrue de pénibles (46) sillons, de briser les mottes, et de donner à leurs terres les autres façons que leur donnent le reste des hommes; mais, lorsque le fleuve a arrosé de lui-même les campagnes, et que les eaux se sont retirées, alors chacun y lâche (47) des pourceaux et ensemence ensuite son champ. Lorsqu'il est ensemencé, on y conduit des bœufs, et après que ces animaux ont enfoncé le grain, en le foulant aux pieds, on attend tranquillement le temps de la moisson. On se sert aussi de (48) bœufs pour faire sortir le grain de l'épi, et on le serre ensuite.

XV. Les Ioniens ont une opinion particulière sur ce qui concernel'Égypte: ils prétendent qu'on ne doit donner ce nom qu'au seul Delta, depuis ce qu'on appelle l'Echauguette de Persée, le long du rivage de la mer, jusqu'aux Tarichées (49) de Péluse, l'espace de quarante schènes; qu'en s'éloignant de la mer, l'Égypte s'étend vers le milieu des terres, jusqu'à la ville de Cercasore,

---

(a, Voyez ci-dessous la partie de la note 62, §. XIX, où il est parlé du Royaume de Siam.

où le Nil se partage en deux bras , dont l'un se rend à Péluse , et l'autre à Canope. Le reste de l'Egypte , suivant les mêmes Ioniens , est en partie de la Libye , et en partie de l'Arabie. En admettant cette opinion , il seroit aisé de prouver que , dans les premiers temps , les Egyptiens n'avoient point de pays à eux ; car le Delta étoit autrefois couvert par les eaux , comme ils en conviennent eux-mêmes , et comme je l'ai remarqué ; et cen'est , pour ainsi dire , que depuis peu de temps qu'il a paru. Si donc les Egyptiens n'avoient point autrefois de pays , pourquoi ont-ils affecté de se croire les plus anciens hommes du monde ? Et qu'avoient-ils besoin d'éprouver des enfans , afin de s'assurer quelle en seroit (50) la langue naturelle ? Pour moi , je ne pense pas que les Egyptiens n'ont commencé d'exister qu'avec la contrée que les Ioniens appellent Delta , mais qu'ils ont (51) toujours existé depuis qu'il y a des hommes sur terre , et qu'à mesure que le pays s'est agrandi par les alluvions du Nil , une partie des habitans descendit vers la basse Egypte , tandis que l'autre resta dans son ancienne demeure : aussi donnoit-on autrefois le nom d'Egypte à la Thébaïde , dont la circonférence est de six mille cent vingt stades.

XVI. Si donc notre sentiment sur l'Egypte est juste , celui des Ioniens ne peut être fondé ; si , au contraire , l'opinion des Ioniens est vraie , il m'est facile de prouver que les Grecs et les Ioniens

eux-mêmes ne raisonnent pas conséquemment , lorsqu'ils disent que toute la terre se divise (52) en trois parties, l'Europe, l'Asie et la Libye : ils devroient y en ajouter une quatrième, savoir, le Delta d'Egypte, puisqu'il n'appartient ni à l'Asie, ni à la Libye ; car, suivant ce raisonnement, ce n'est pas (53) le Nil qui sépare l'Asie de la Libye, puisqu'il se brise à la pointe du Delta, et le renferme entre (a) ses bras, de façon que cette contrée se trouve entre l'Asie et la Libye.

XVII. Sans m'arrêter davantage au sentiment des Ioniens, je pense (54) qu'on doit donner le nom d'Egypte à toute l'étendue de pays qui est occupée par les Egyptiens, de même qu'on appelle Cilicie et Assyrie les pays habités par les Ciliciens et les Assyriens ; et je ne connois que l'Egypte qu'on puisse, à juste titre, regarder comme limite de l'Asie et de la Libye ; mais, si nous voulons suivre l'opinion des Grecs, nous regarderons toute l'Egypte qui commence à la Cataracte (b) et à la ville d'Eléphantine, comme un pays divisé en deux parties comprises sous l'une et l'autre dénomination ; car l'une est de la Libye, et l'autre de l'Asie. Le Nil commence à la Cataracte, partage l'Egypte en deux, et se rend à la mer. Jusqu'à la ville de Cercasore, il n'a

---

(a) Les branches Pélusiène et Canopique.

(b) Dans le grec : *Aux Catadoupes*. La petite Cataracte ; la grande est en Ethiopie.

qu'un seul canal ; mais au-dessous de cette ville il se sépare en trois branches qui prennent trois routes différentes, l'une s'appelle la bouche Pélu-siène, et va à l'est ; l'autre, la bouche (55) Ca-nopique, et coule à l'ouest ; la troisième va tout droit, depuis le haut de l'Égypte, jusqu'à la pointe du Delta qu'elle partage par le milieu, en se rendant à la mer. Ce canal n'est ni le moins considérable par la quantité de ses eaux, ni le moins célèbre : on le nomme le canal Sébenny-tique. Du canal Sébennytique, partent aussi deux autres canaux qui vont pareillement se dé-charger dans la mer par deux différentes bouches, la Saïtique et la Mendésiène. La bouche Bolbi-tine et la Bucolique ne sont point l'ouvrage de la nature, mais des habitans qui les ont creusées.

XVIII. Le sentiment que je viens de dévelop-per sur l'étendue de l'Égypte, se trouve confirmé par le témoignage de l'oracle de Jupiter Ammon, dont je n'ai eu connoissance qu'après m'être formé cette idée de l'Égypte. Les habitans de Marée et d'Apis, villes frontières du côté de la Libye, ne se croyoient pas Égyptiens, mais Libyens. Ayant pris en aversion les cérémonies religieuses de l'E-gypte, et ne voulant point s'abstenir (56) de (a) la chair des génisses, ils envoyèrent à l'oracle d'Ammon, pour lui représenter qu'habitant hors

---

(a) Il y a seulement dans le grec : *S'abstenir de génisses*. Hérodote explique plus bas sa pensée.

du Delta, et leur langage étant (57) différent de celui des Egyptiens, ils n'avoient rien de commun avec ces peuples, et qu'ils vouloient qu'il leur fût permis de manger de toutes sortes de viandes. Le Dieu (a) rejeta leur demande, et leur répondit que tout le pays que couvroit le Nil dans ses débordemens, appartenoit à l'Égypte, et que tous ceux qui, habitant (58) au-dessous de la ville d'Eléphantine, buvoient des eaux de ce fleuve, étoient Egyptiens.

XIX. Or, le Nil, dans ses grandes crues, inonde non-seulement le Delta, mais encore des endroits qu'on dit appartenir à la Libye, ainsi que quelques petits cantons de l'Arabie, et se répand de l'un et de l'autre côté, l'espace de deux journées de chemin, tantôt plus, tantôt moins.

Quant à la nature de ce fleuve, je n'en ai rien pu apprendre ni des Prêtres, ni d'aucune autre personne. J'avois cependant une envie extrême de savoir d'eux pourquoi le Nil commence à grossir (59) au solstice d'été, et continue ainsi durant cent jours, et par quelle raison, ayant crû (60) ce nombre de jours, il se retire, et baisse (61), au point qu'il demeure petit l'hiver entier; et qu'il reste en cet état jusqu'au retour du solstice d'été.

J'eus donc beau m'informer pourquoi ce fleuve

---

(a) Dans le grec : *Le Dieu ne leur permet point de faire ces choses.*

est, de sa nature (62), le contraire de tous les autres, je n'en pus rien apprendre d'aucun Egyptien, malgré les questions que je leur fis, dans la vue de m'instruire. Ils ne purent me dire pareillement pourquoi le Nil est le seul fleuve qui ne produise point (63) de vent frais.

XX. Cependant il s'est trouvé des gens chez les Grecs, qui, pour se faire un nom par leur savoir, ont entrepris d'expliquer le débordement de ce fleuve. Des trois opinions qui les ont partagés, il y en a deux que je ne juge pas même dignes d'être rapportées; aussi ne ferai-je que les indiquer. Suivant la première, ce sont les vents (64) Etésiens qui, repoussant de leur souffle les eaux du Nil, et les empêchant de se porter à la mer, occasionnent la crue de ce fleuve; mais il arrive souvent que ces vents n'ont point encore soufflé, et cependant le Nil n'en grossit pas moins. Bien plus, si les vents Etésiens étoient la cause de l'inondation, il faudroit aussi que tous les autres fleuves, dont le cours est opposé à ces vents, éprouvassent la même chose que le Nil, et cela d'autant plus, qu'ils sont plus petits et moins rapides: or, il y a en (65) Syrie et en Libye beaucoup de rivières qui ne sont point sujettes à des débordemens, tels que ceux du Nil.

XXI. Le second sentiment est encore plus absurde; mais, à dire vrai, il a quelque chose de plus merveilleux. Selon cette opinion, l'Océan environne toute la terre, et le Nil opère

ce débordement , parce qu'il vient (66) de l'Océan.

XXII. Le troisième sentiment est le plus faux, quoiqu'il ait un beaucoup plus grand degré de vraisemblance. C'est ne rien dire en effet, que de prétendre que le (67) Nil provient de la fonte des neiges, lui qui coule de la Libye par le milieu de l'Ethiopie, et entre de-là en Egypte. Comment donc pourroit-il être formé par la fonte des neiges, puisqu'il vient d'un climat (68) très-chaud dans un pays qui l'est moins? Un homme (69) capable de raisonner sur ces matières, peut trouver ici plusieurs preuves, qu'il n'est pas même vraisemblable que les débordemens du Nil dérivent de cette cause. La première, et la plus forte, vient des vents; ceux qui soufflent de ce pays-là, sont chauds. La seconde se tire de ce qu'on ne voit jamais en ce pays (70), ni pluie ni glace. S'il y neigeoit, il faudroit aussi qu'il y plût; car c'est une nécessité absolue que, dans un pays où il tombe de la neige, il y pleuve dans l'espace de (71) cinq jours. La troisième vient de ce que la chaleur y rend les hommes noirs, de ce que les Milans et les Hirondelles y demeurent toute l'année, et de ce que les Grues y viennent en hiver, pour éviter les froids de la Scythie. Si donc il neigeoit, même en petite quantité, dans le pays que traverse le Nil, ou dans celui où il prend sa source, il est certain qu'il n'arriveroit rien de toutes ces choses, comme le prouve ce raisonnement.

XXIII. Celui (72) qui a attribué à l'Océan la cause du débordement du Nil, a eu recours à une fable obscure, au lieu de raisons convaincantes ; car, pour moi, je ne connois point de fleuve qu'on puisse appeler Océan ; et je pense qu'Homère (73), ou quelqu'autre Poète plus ancien, ayant inventé ce nom, l'a introduit dans la poésie.

XXIV. Mais, si après avoir (a) rejeté les opinions précédentes, il est nécessaire que je déclare moi-même ce que je pense sur ces choses cachées, je dirai qu'il me paroît que le Nil grossit en été, parce qu'en hiver, le soleil, chassé de son ancienne route par la rigueur de la saison, parcourt alors la région du Ciel qui répond à la partie supérieure de la Libye. Voilà, en peu de mots, la raison de cette crue ; car il est probable que plus ce Dieu tend vers un pays, et s'en approche, et plus il le dessèche et en tarit les fleuves.

XXV. Mais il faut expliquer cela d'une manière plus étendue : l'air est toujours serein dans la Libye supérieure ; il y fait toujours chaud, et jamais il n'y souffle de vents froids. Lorsque le soleil parcourt ce pays, il y produit le même effet qu'il a coutume de produire en été, quand il passe par le milieu du ciel ; il attire les vapeurs à lui, et les repousse ensuite vers les lieux élevés, où les vents, les ayant reçues, les dispersent et

---

(a) Dans le grec : *Blâmé.*

les fondent. C'est vraisemblablement par cette raison que les vents qui soufflent de ce pays, comme le Sud et le Sud-Ouest, sont les plus pluvieux de tous. Je crois cependant que le soleil ne renvoie pas toute l'eau du Nil qu'il attire annuellement, mais qu'il s'en réserve (74) une partie.

Lorsque l'hiver est adouci, le soleil retourne au milieu du ciel, et de-là il attire également des vapeurs de tous les fleuves. Jusqu'alors ils augmentent considérablement à cause des pluies dont la terre est arrosée, et qui forment des torrens; mais ils deviennent foibles en été, parce que les pluies leur manquent, et que le soleil attire une partie de leurs eaux. Il n'en est pas de même du Nil: comme, en hiver, il est dépourvu des eaux (75) de pluies, et que le soleil en élève des vapeurs, c'est, avec raison, la seule rivière (76) dont les eaux soient beaucoup plus basses en cette saison qu'en été. Le soleil l'attire de même que tous les autres fleuves; mais, l'hiver, il est le seul que cet astre (a) mette à (77) contribution: c'est pourquoi je regarde le soleil comme la cause de ces effets.

XXVI. C'est lui aussi qui rend, à mon avis, l'air sec en ce pays, parce qu'il le brûle sur son passage; et c'est pour cela qu'un été perpétuel règne dans la Libye supérieure. Si l'ordre des

---

(a) Dans le grec : *Presse*.

saisons et la position du ciel venoient à changer, de manière que le Nord prît la place du Sud, et le Sud celle du Nord, alors le soleil, chassé du milieu du ciel par l'hiver, prendroit sans doute son cours par la partie supérieure de l'Europe, comme il le fait aujourd'hui par le haut de la Libye ; et je pense qu'en traversant ainsi toute l'Europe, il agiroit sur l'Ister comme il agit actuellement sur le Nil.

XXVII. J'ai dit qu'on ne sentoit jamais de vents frais (a) sur ce fleuve, et je pense qu'il est contre toute vraisemblance qu'il puisse en venir d'un climat chaud, parce qu'ils ont coutume de souffler d'un pays froid (78) : quoi qu'il en soit, laissons les choses comme elles sont, et comme elles ont été (b) de tout temps.

XXVIII. De tous les Egyptiens, les Libyens et les Grecs avec qui je me suis entretenu, aucun ne se flattoit de connoître les (79) sources du Nil, si ce n'est le Hiérogrammateus (80), ou interprète des hiéroglyphes de Minerve, à Saïs en Egypte. Je crus néanmoins qu'il plaisantoit, quand il m'assura qu'il en avoit une connoissance certaine. Il me dit qu'entre Syène, dans la Thébaïde, et Eléphantine, il y avoit deux montagnes dont les sommets se terminoient en pointe ; que l'une

(a) Voyez ci-dessus, §. XIX.

(b) Dans le grec : *Comme elles ont été dès le commencement.*

de ces montagnes s'appeloit Crophî, et l'autre Mophi. Les sources du Nil, qui sont de profonds abymes, sortoient, disoit-il, du milieu de ces montagnes : la moitié de leurs eaux couloit en Egypte, vers le Nord, et l'autre (80\*) moitié en Ethiopie, vers le Sud. Pour me montrer que ces sources étoient des abymes, il ajouta que Psammitichus ayant voulu en faire l'épreuve, y avoit fait jeter (a) un cable de plusieurs milliers d'orgyies (b), mais que la sonde n'avoit pas été jusqu'au fond. Si le récit de cet interprète est (81) vrai, je (82) pense qu'en cet endroit, les eaux, venant à se porter et à se briser avec violence contre les montagnes, refluent avec rapidité, et excitent des tournans qui empêchent la sonde d'aller jusqu'au fond.

XXIX. Je n'ai trouvé personne qui ait pu m'en apprendre davantage ; mais voici ce que j'ai recueilli, en poussant mes recherches aussi loin qu'elles pouvoient aller : jusqu'à Eléphantine, j'ai vu les choses par moi-même ; quant à ce qui est au-delà de cette ville, je ne le sais que par les réponses que l'on m'a faites.

Le pays au-dessus d'Eléphantine, est élevé. En remontant le fleuve, on attache de chaque côté du bateau une corde, comme on en attache

---

(a) Le grec dit : *Car ayant fait filer un cable de...*

(b) L'orgyie avoit quatre coudées ou six pieds grecs, comme on le verra plus bas, §. CXLIX. L'orgyie revient à environ cinq pieds huit pouces.

aux bœufs, et on le tire de la sorte. Si le cable (83) se casse, le bateau est emporté par la force du courant. Celieu a (84) quatre jours de navigation. Le Nil y est tortueux comme le Méandre, et il faut naviguer de la manière que nous avons dit, pendant douze schènes (a). Vous (85) arrivez ensuite à une plaine fort unie, où il y a une île formée par les eaux du Nil; elle s'appelle Tachompo. Au-dessus d'Eléphantine, on trouve déjà des Ethiopiens; ils occupent même une moitié de l'île de Tachompo, et les Egyptiens l'autre moitié. Attenant l'île, est un grand lac, sur les bords duquel habitent des Ethiopiens-Nomades. Quand vous l'avez traversé, vous rentrez dans le Nil qui s'y jette; de-là, quittant le bateau, vous faites quarante jours de chemin le long du fleuve; car, dans cet espace, le Nil est plein de rochers pointus et de grosses pierres à sa surface, qui rendent la navigation impraticable. Après avoir fait ce chemin en quarante jours de marche, vous vous rembarquez dans un autre bateau, où vous naviguez douze jours; puis vous arrivez à une grande ville, appelée (85\*) Méroé. On dit qu'elle est la capitale du reste des Ethiopiens. Jupiter (86) et Bacchus sont les seuls Dieux qu'adorent ses habitans; les cérémonies de leur culte sont magni-

---

(a) Il y avoit des schènes de différentes longueurs: suivant l'évaluation d'Hérodote, les douze schènes font 720 stades.

fiques : ils ont aussi parmi eux un oracle de Jupiter, sur les réponses duquel ils (87) portent la guerre par-tout où ce Dieu le commande, et quand il l'ordonne.

XXX. De cette ville, vous arrivez au pays des Automoles en autant de jours de navigation que vous en avez mis à venir d'Eléphantine à la Métropole des Ethiopiens. Ces Automoles s'appellent (88) Asmach. Ce nom, traduit en grec (89), signifie ceux qui se tiennent à la gauche du Roi ; ils descendent de deux cent quarante mille Egyptiens, tous gens de guerre, qui passèrent du côté des Ethiopiens pour le sujet que je vais rapporter.

Sous le règne de Psammitichus, on les avoit mis en garnison à Eléphantine, pour défendre le pays contre les Ethiopiens ; à Daphnes de Pé-luse (90) pour empêcher les incursions des Arabes et des Syriens ; à Marée, pour tenir la Libye en respect. Les Perses ont encore aujourd'hui des troupes dans les mêmes places où il y en avoit sous Psammitichus ; car il y a garnison Perse à Eléphantine et à Daphnes. Ces Egyptiens étant donc restés (91) trois ans dans leurs garnisons, sans qu'on vînt les relever, résolurent, d'un commun accord, d'abandonner Psammitichus, et de passer chez les Ethiopiens. Sur cette nouvelle, ce Prince les poursuivit : lorsqu'il les eut atteints, il employa les prières, et tous les motifs les plus propres (92) à les dissuader d'abandonner

les Dieux de leurs pères, leurs enfans et leurs femmes. Là-dessus, l'un d'entr'eux, comme on le raconte, lui montrant le signe de sa virilité, lui dit : Par-tout où nous le porterons, nous y trouverons des femmes, et nous y aurons des enfans. Les Automoles, étant arrivés en Ethiopie, se donnèrent au Roi. Ce Prince les en récompensa, en leur accordant le pays de quelques Ethiopiens qui étoient ses ennemis, et qu'il leur ordonna (93) de chasser.

Ces Egyptiens s'étant établis dans ce pays, les Ethiopiens se civilisèrent, en adoptant les mœurs Egyptiennes.

XXXI. Le cours du Nil est donc connu pendant quatre mois de chemin, qu'on fait en partie par eau, et en partie par terre, sans y comprendre le cours de ce fleuve en Egypte; car, si l'on compte exactement, on trouve qu'il faut précisément quatre mois pour se rendre d'Éléphantine (94) au pays de ces Automoles. Il est certain que le Nil vient de l'Ouest; mais on ne peut rien assurer sur ce qu'il est au-delà des Automoles; les chaleurs excessives rendant ce pays désert et inhabité.

XXXII. Voici néanmoins ce que j'ai appris de quelques Cyrénéens, qui, ayant été consulter, à ce qu'ils me dirent, l'oracle de Jupiter Ammon, eurent un entretien avec Étéarque, Roi du pays. Insensiblement la conversation tomba sur les sources du Nil, et l'on prétendit qu'elles étoient

inconnues. Etéarque leur raconta qu'un jour, des Nasamons arrivèrent à sa cour. Les Nasamons sont un peuple de Libye qui habite la Syrte, et un pays de peu d'étendue à l'orient (95) de la Syrte. Leur ayant demandé s'ils avoient quelque chose de nouveau à lui apprendre sur les déserts de Libye, ils lui répondirent que, parmi les familles les plus puissantes du pays, des jeunes gens, parvenus à l'âge viril, et pleins d'emportement, imaginèrent, entr'autres extravagances, de tirer au sort, cinq d'entr'eux, pour reconnoître les déserts de la Libye, et tâcher d'y pénétrer plus avant qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors.

Toute la côte de la Libye qui borde la mer Septentrionale (a), depuis l'Egypte jusqu'au promontoire Soloéis, où se termine cette troisième partie du monde, est occupée par les Libyens et par diverses nations Libyènes, à la réserve de ce qu'y possèdent les Grecs et les Phéniciens; mais, dans l'intérieur des terres, au-dessus de la côte maritime et des peuples qui la bordent, est une contrée remplie de bêtes féroces. Au-delà de cette contrée, on ne trouve plus que du sable, qu'un pays prodigieusement aride et absolument désert.

Ces jeunes gens, envoyés par leurs compagnons avec de bonnes provisions d'eau et de vivres, parcoururent d'abord des pays habités; ensuite ils arrivèrent dans un pays rempli de bêtes féroces,

---

(a) La Méditerranée.

de là, continuant leur route à l'Ouest, à travers les déserts, ils apperçurent, après avoir longtemps marché dans un pays très-sablonneux, une plaine où il y avoit des arbres. S'en étant approchés, ils mangèrent (96) des fruits que ces arbres portoient. Tandis qu'ils en mangeoient, de (97) petits hommes, d'une taille au-dessous de la moyenne, fondirent sur eux, et les emmenèrent par force. Les Nasamons n'entendoient point leur langue, et ces petits hommes ne comprenoient rien à celle des Nasamons. On les mena par des lieux marécageux; après les avoir traversés, ils arrivèrent à une ville dont tous les habitans étoient noirs, et de la même taille que ceux qui les y avoient conduits. Une (98) grande rivière, dans laquelle il y avoit des crocodiles, couloit le long de cette ville de l'Ouest à l'Est.

XXXIII. Je me suis contenté de rapporter jusqu'à présent le discours d'Etéarque. Ce Prince ajoutoit cependant, comme m'en assurèrent les Cyrénéens, que les Nasamons étoient retournés dans leur patrie, et que les hommes chez qui ils avoient été, étoient tous des enchanteurs. Quant au fleuve qui passoit le long de cette ville, Etéarque (99) conjecturoit que c'étoit le Nil, et la (100) raison le veut ainsi; car le Nil vient de la Libye, et la coupe par le milieu; et s'il est permis de tirer des choses connues des conjectures sur les inconnues, je pense qu'il part des mêmes (101) points que l'Ister. Ce dernier fleuve

commence en effet dans le pays des Celtes, auprès de la ville de (102) Pyrène, et traverse l'Europe (103) par le milieu. Les Celtes sont (104) au-delà des colonnes d'Hercules, et touchent aux Cynésiens (105), qui sont les derniers peuples de l'Europe du côté du couchant. L'Ister se (106) jette dans le Pont - Euxin, à l'endroit où sont les (107) Istriens, colonie de Milet.

XXXIV. L'Ister est connu de beaucoup de monde, parce qu'il arrose des pays habités; mais on ne peut rien assurer des sources du Nil, à cause que la partie de la Libye qu'il traverse, est déserte et inhabitée. Quant à son cours, j'ai dit tout ce que j'ai pu en apprendre par les recherches les plus étendues. Il se jette dans l'Égypte; l'Égypte (108) est presque vis-à-vis de la Cilicie montueuse; de-là à Sinope, sur le Pont-Euxin, il y a en droite ligne, cinq jours de chemin pour un bon voyageur: or, Sinope est située vis-à-vis de l'embouchure de l'Ister. Il me semble par conséquent que le Nil, qui traverse toute la Libye, peut entrer en comparaison (109) avec l'Ister: mais en voilà assez sur ce fleuve.

XXXV. Je m'étendrai (110) davantage sur ce qui concerne l'Égypte, parce qu'elle renferme plus de merveilles que nul autre pays, et qu'il (a) n'y a point de contrée où l'on voie tant d'ouvrages

---

(a) Dans le grec: *Et qu'en comparaison de tout autre pays, il présente des ouvrages, &c.*

admirables et au-dessus de toute (111) expression (a).

Comme les Egyptiens sont nés sous un climat bien différent des autres climats, et que le Nil est d'une nature différente du reste des fleuves, aussi leurs usages et leurs loix différent-ils pour la plupart de ceux des (b) autres nations. Chez eux, les femmes (112) vont sur la place, et s'occupent (113) du commerce, tandis que les hommes, renfermés dans leurs maisons, travaillent à de la toile (c). Les autres nations font la toile, en poussant la (114) trame en haut; les Egyptiens en la poussant en bas. En Egypte, les hommes portent les fardeaux sur la tête, et les femmes sur les épaules. Les femmes (115) urinent debout, les hommes accroupis; quant aux autres besoins naturels, (116) ils se renferment dans leurs maisons; mais ils mangent dans les rues. Ils apportent pour raison de cette conduite, que les choses indécentes, mais nécessaires, doivent se faire en secret, au lieu que celles qui ne sont point indécentes, doivent se faire en public. Chez les Egyptiens, les femmes

---

(a) Il y a après cela dans le grec : *Je m'étendrai par ces raisons davantage sur ce pays. J'ai retranché cette phrase, parce que ce n'est qu'une répétition de ce qu'il avoit dit en commençant ce paragraphe.*

(b) Dans le grec : *A ceux du reste des hommes.*

(c) Les hommes étoient, en Egypte, les esclaves des femmes. Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxvii, pag. 31.

ne peuvent être (117) Prêtresses d'aucun Dieu ni d'aucune Déesse ; le Sacerdoce est réservé aux hommes. Si les enfans mâles (118) ne veulent point nourrir leurs pères et leurs mères , on ne les y force pas ; mais , si les filles le refusent , on les y contraint.

- XXXVI. Dans les autres pays , les Prêtres portent leurs cheveux ; en Egypte , ils les (119) rasant. Chez les (120) autres nations , dès qu'on est en deuil , on se fait raser , et sur-tout (121)
- les plus proches parens ; les Egyptiens au contraire laissent croître leurs cheveux et leur barbe , à la mort de leurs proches , quoique jusqu'alors ils se fussent rasés. Les autres peuples prennent leur repas dans un endroit séparé des bêtes , les Egyptiens mangent avec elles. Par-tout ailleurs , on se nourrit de froment et d'orge , en Egypte , on regarde comme infâmes ceux qui s'en nourrissent , et l'on y fait usage (122) d'épautre. Ils pétrissent la farine avec les pieds ; mais ils enlèvent la boue et le fumier avec les mains. Toutes les autres nations , excepté celles (123) qu'ils ont instruites , laissent les parties de la génération dans leur état naturel ; eux au contraire se font (124) circoncire. Les hommes ont chacun deux habits , les femmes n'en ont qu'un. Les autres peuples attachent en dehors les cordages et les anneaux ou crochets des voiles ; les Egyptiens , en dedans. Les Grecs écrivent et calculent avec des jetons , en portant la main de la gauche

vers la droite ; les Egyptiens , en la conduisant de la droite à la gauche ; et néanmoins ils disent qu'ils écrivent et calculent à droite , et les Grecs à gauche. Ils ont (125) deux sortes de lettres , les sacrées et les (a) vulgaires.

XXXVII. Ils sont très-religieux , et surpassent tous les hommes dans le culte qu'ils rendent aux Dieux. Voici quelques-unes de leurs coutumes : ils boivent dans des coupes (125\*) d'airain , qu'ils ont soin de nettoyer tous les jours ; c'est (126) un usage universel , dont personne ne s'exempte. Ils portent des habits de lin nouvellement lavés ; attention qu'ils ont toujours. Ils se font circoncire par principe de (127) propreté , parce qu'ils en font plus de cas que de la beauté.

Les Prêtres se rasant le corps entier tous les trois jours , afin qu'il ne s'engendre (128) ni vermine , ni aucune autre ordure sur des hommes qui servent les Dieux. Ils ne portent qu'une (129) robe de lin et des souliers de (b) Byblus. Il ne leur est pas permis d'avoir (130) d'autre habit ni d'autre chaussure. Ils se lavent deux (131) fois par jour dans de l'eau froide , et autant de fois toutes les nuits ; en un mot , ils ont mille pratiques religieuses (132) qu'ils observent régulièrement.

Ils jouissent en récompense de (133) grands

(a) Il y a dans le grec : *Les populaires* , c'est-à-dire , celles dont se sert le peuple.

(b) Voyez ci-dessous , §. XCII , note 326.

avantages. Ils ne dépensent ni ne consomment rien de leurs (134) biens propres. Chacun d'eux a sa portion des viandes sacrées, qu'on leur donne cuites, et même on leur distribue chaque jour une grande quantité de chair de bœuf et d'oie. On leur donne aussi du vin (135); mais il ne leur est pas permis de manger du (136) poisson.

Les Egyptiens ne sèment jamais de fèves dans leurs terres, et, s'il y en vient, ils ne les mangent ni (137) crues, ni cuites. Les Prêtres n'en peuvent pas même supporter la vue; ils s'imaginent que ce légume est impur. Chaque Dieu a plusieurs Prêtres et un Grand-Prêtre. Quand il en meurt quelqu'un, il est remplacé par son fils (138).

XXXVIII. Ils croient que les bœufs (139) mondes appartiennent à (a) Epaphus, et c'est pourquoi ils les examinent avec tant de soin. Il y a même un Prêtre destiné pour cette fonction. S'il trouve sur l'animal un (140) seul poil noir, il le regarde comme immonde. Il le visite et l'examine debout et couché sur le dos; il lui fait ensuite tirer la langue, et il observe s'il est exempt des marques dont font (141) mention les Livres Sacrés, et dont je parlerai (b) autre part. Il considère aussi si les poils de la queue sont tels qu'ils doivent être naturellement.

---

(a) Il est parlé d'Epaphus plus bas, livre III, §. XXVII, où l'on peut consulter la note 50.

(b) Livre III, §. XXVIII.

Le (a) bœuf a-t-il toutes les conditions requises pour être réputé monde, le Prêtre le marque avec une corde d'écorce de Byblos, qu'il lui attache autour des cornes; il y applique ensuite de la terre sigillaire, sur laquelle il imprime (142) son sceau; après quoi on le conduit à l'autel; car il est défendu, sous peine de mort, de sacrifier un bœuf qui n'a point (143) cette empreinte.

XXXIX. Voici les cérémonies qui s'observent dans les sacrifices: on conduit l'animal ainsi marqué à l'autel où il doit être immolé; on allume du feu; on répand ensuite du vin sur (144) cet autel, et près de la victime qu'on égorge, après avoir invoqué le Dieu; on en coupe la tête, et on dépouille le reste du corps; on charge cette tête d'imprécations; on la porte ensuite au marché, s'il y en a un, et s'il s'y trouve des Marchands Grecs, on la leur vend; mais ceux chez qui il n'y a point de Grecs, la jettent (145) à la rivière. Parmi les imprécations (146) qu'ils font sur la tête de la victime, ceux qui ont offert le sacrifice, prient les Dieux de détourner les malheurs qui pourroient arriver à toute l'Egypte ou à eux-mêmes, et de les faire retomber sur cette tête. Tous les Egyptiens observent également ces mêmes rites dans tous leurs sacrifices, tant à

---

(a) Dans le grec: *Si le bœuf est exempt de toutes ces choses....*

l'égard des têtes des victimes immolées, qu'à l'égard des libations de vin. C'est en conséquence de cet usage qu'aucun Egyptien ne mange jamais de la tête d'un animal, quel qu'il soit. Quant à l'inspection (147) des entrailles, et à la manière de brûler les victimes, ils suivent différentes méthodes, selon la différence des sacrifices.

XL. Je vais parler maintenant de la Déesse Isis, que les Egyptiens regardent comme la plus grande de toutes les divinités, et de la fête magnifique qu'ils célèbrent en son honneur. Après s'être préparés à cette fête par des jeûnes et par des prières, ils lui sacrifient un bœuf. On le dépouille ensuite, et on en arrache les intestins; mais on laisse les entrailles et la graisse. On coupe les cuisses, la superficie du haut des hanches, les épaules et le col. Cela fait, on remplit le reste du corps de pains de pure farine, de miel, de raisins secs, de figes, d'encens, de myrrhe et d'autres substances odoriférantes. Ainsi rempli, on le brûle, en répandant une grande quantité d'huile sur le feu. Pendant (148) que la victime brûle, ils se frappent (149) tous, et lorsqu'ils ont cessé de se frapper, on leur sert les restes du sacrifice.

XLI. Tous les Egyptiens immolent des bœufs et des veaux mondes; mais il ne leur est pas permis de sacrifier (150) des génisses, parce qu'elles sont consacrées à Isis, qu'on représente dans ses statues

sous la forme d'une femme avec des cornes (a), comme les Grecs peignent Io. Tous les Egyptiens ont beaucoup plus d'égards pour les génisses que pour le reste du bétail; aussi n'y a-t-il point d'Egyptien ni d'Egyptienne qui voulût baiser un Grec à la bouche, ni même se servir du couteau d'un Grec, de sa broche, de sa marmite, ni goûter de la chair d'un bœuf monde, qui auroit été coupée avec le couteau d'un (151) Grec. Si un bœuf ou une génisse viennent à mourir, on leur fait des funérailles de cette manière: on jette les génisses dans le fleuve; quant aux bœufs, on les enterre dans les fauxbourgs, avec l'une (152) des cornes ou les deux cornes hors de terre, pour servir d'indice. Lorsque le bœuf est pourri, et dans un temps déterminé, on voit arriver à chaque ville un bateau de l'île Prosopitis. Cette île, située dans le Delta, a neuf schènes de tour; elle contient un grand nombre de villes; mais celle d'où partent les bateaux destinés à enlever les os des bœufs, se nomme Atarbéchis. On y voit un temple consacré (153) à Venus. Il sort d'Atarbéchis beaucoup de gens qui courent de ville en ville pour déterrer les os des bœufs; ils les emportent et les mettent tous (154) en terre dans un même lieu. Ils enterrent de la même manière que les bœufs le reste du bétail qui vient à mourir: la loi l'ordonne; car ils ne les tuent pas.

---

(a) Dans le grec: *Avec des cornes de génisse.*

XLII. Tous ceux qui ont fondé le temple de Jupiter Thébéen, ou qui sont du Nome de Thèbes, n'immoient point de moutons, et ne sacrifient que des chèvres. En effet, tous les Egyptiens n'adorent pas également les mêmes Dieux ; ils ne rendent tous le même culte qu'à Isis et à Osiris, qui, selon eux, est le même que Bacchus (a). Tous ceux au contraire qui ont en leur possession le temple de Mendès, ou qui sont du Nome Mendésien, immoient des brebis, et épargnent les chèvres. Les Thébéens et tous ceux qui, par égard pour eux, s'abstiennent des brebis, le font en vertu d'une loi dont voici le motif : Hercules, disent-ils, vouloit absolument (155) voir Jupiter ; mais ce Dieu ne vouloit pas en être vu. Enfin, comme Hercules ne cessoit de le prier, Jupiter s'avisa de cet artifice : il dépouilla un bélier, en coupa la tête, qu'il tint devant lui, et, s'étant revêtu de sa toison, il se montra en cet état à Hercules. C'est par cette raison qu'en Egypte, les statues de Jupiter représentent ce Dieu avec une tête de bélier. Cette coutume a passé des Egyptiens aux Ammoniens. Ceux-ci sont en effet une colonie d'Egyptiens et d'Ethiopiens, et leur langue tient le milieu entre celle de ces deux peuples. Je crois même qu'ils s'appellent Ammoniens, parce que les Egyptiens donnent le nom d'Amun (156) à Jupiter. Les Thébéens regardent, par cette raison, les béliers

---

(a) Voyez ci-dessous, §. CXLIV, note 512.

comme sacrés, et ils ne les immolent point, excepté le jour de la fête de Jupiter. C'est le seul jour de l'année où ils en sacrifient un; après quoi, on le dépouille, et l'on revêt (a) de sa peau la statue de ce Dieu, dont on approche celle d'Hercules. Cela fait, tous ceux qui sont autour du temple, se frappent (157), en déplorant la mort du bélier, et puis on le met dans une caisse sacrée.

XLIII. Cet Hercules (158) est, à ce qu'on m'a assuré, un des douze Dieux; quant à l'autre Hercules, si connu des Grecs, je n'en ai jamais pu rien apprendre dans aucun endroit de l'Égypte. Entre autres preuves que je pourrois apporter, que les Égyptiens n'ont point emprunté des Grecs le nom d'Hercules, mais que ce sont les Grecs qui l'ont pris d'eux, et principalement ceux d'entre eux qui ont donné ce nom au fils d'Amphitryon, je m'arrêterai à celles-ci : le père et la mère de cet Hercules, Amphitryon et Alcmène, étoient (159) originaires d'Égypte; bien plus, les Égyptiens disent qu'ils ignorent jusqu'aux noms de Neptune et des Dioscures, et ils n'ont jamais mis ces Dieux au nombre de leurs Divinités : or, s'ils eussent emprunté des Grecs le nom de (160) quelque Dieu, ils (b) auroient bien plutôt fait mention de ceux-

---

(a) Le grec ajoute : *De la même manière*; c'est-à-dire, de la même manière dont Jupiter s'en étoit revêtu lui-même.

(b) Il y a dans le grec : *Ils auroient du moins, ou même bien plutôt fait mention, &c.*

ci. En effet, puisqu'ils voyageoient déjà sur mer, et qu'il y avoit aussi, comme je le pense, fondé sur (161) de bonnes raisons, des Grecs qui pratiquoient cet élément, ils auroient plutôt connu les noms de ces Dieux que celui d'Hercules.

Hercules est un Dieu très-ancien chez les Egyptiens; et, comme ils le disent eux-mêmes, il est du nombre de ces douze Dieux qui sont nés des huit Dieux, dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis.

XLIV. Comme je souhaitois trouver quelqu'un qui pût m'instruire à cet égard, je fis voile vers Tyr en Phénicie, où j'avois appris qu'il y avoit un temple d'Hercules en grande vénération. Ce temple étoit décoré d'une infinité d'offrandes, et, entr'autres riches ornemens, on y voyoit deux colonnes, dont l'une étoit d'or (a) fin, et l'autre (162) d'émeraude, qui jetoit, la nuit, un grand éclat. Un jour, que je m'entretenois avec les Prêtres de ce Dieu, je leur demandai combien il y avoit de temps que ce temple étoit bâti; mais je ne les trouvai pas plus d'accord avec les Grecs que les Egyptiens. Ils me dirent, en effet, qu'il avoit été bâti en même temps que la ville, et qu'il y avoit deux (163) mille trois cents ans qu'elle étoit habitée. Je vis aussi à Tyr un autre temple d'Hercules; cet Hercules étoit surnommé Thasien. Je fis même un voyage à Thasos, où je trouvai un

---

(a) Voyez livre 1, note 118.

temple de ce Dieu , qui avoit été construit par ces Phéniciens , lesquels , courant les mers pour chercher Europe , fondèrent une Colonie dans cette île , cinq (164) générations-avant qu'Hercules , fils d'Amphitryon , naquît en Grèce.

Ces recherches prouvent clairement qu'Hercules est un Dieu ancien : aussi les Grecs qui ont élevé deux temples à Hercules , me paroissent avoir agi très-sagement. Ils offrent à l'un , qu'ils ont surnommé Olympien , des sacrifices , comme à un Immortel , et font à l'autre des offrandes (165) funèbres , comme à un Héros.

XLV. Les Grecs tiennent aussi beaucoup d'autres propos inconsiderés , et l'on peut mettre de ce nombre la fable ridicule qu'ils débitent au sujet de ce Héros. Hercules , disent-ils , étant arrivé en Egypte , les Egyptiens lui mirent une couronne sur la tête , et le conduisirent en grande pompe , comme s'ils eussent voulu l'immoler à Jupiter. Il resta quelque temps tranquille ; mais , lorsqu'on vint aux cérémonies (166) préparatoires , il ramassa ses forces , et les tua tous. Les Grecs font voir , à ce qu'il me semble , par ces propos , qu'ils n'ont pas la plus légère connoissance du caractère des Egyptiens et de leurs loix. Quelle vraisemblance y a-t-il en effet que des peuples , à qui il n'est pas même permis de sacrifier aucun animal , excepté des (167) cochons , des bœufs et des veaux , pourvu qu'ils soient mondes , et des oies ; quelle apparence , dis-je , qu'ils voulussent (168) immoler des

hommes? D'ailleurs est-il dans la nature qu'Her-  
cules, qui n'étoit encore qu'un homme, comme  
ils le disent eux-mêmes, eût pu tuer, lui seul,  
tant de milliers d'hommes? Quoi qu'il en soit,  
je prie les (a) Dieux et les Héros de prendre en  
bonne part ce que j'ai dit sur ce sujet.

XI.VI. Les Mendésiens, dont j'ai parlé plus  
haut (b), ne sacrifient ni chèvres, ni boucs. En  
voici les raisons : ils mettent Pan au nombre  
des huit Dieux, et ils prétendent que ces huit  
Dieux existoient avant les douze Dieux. Or, les  
Peintres et les Sculpteurs représentent le Dieu  
Pan, comme le font les Grecs, avec une tête de  
chèvre et des jambes de bouc : ce n'est pas qu'ils  
s'imaginent qu'il ait une pareille figure, ils le  
croient semblable au reste des Dieux ; mais je me  
ferois une sorte de scrupule (169) de dire pour-  
quoi ils le représentent ainsi. Les Mendésiens ont  
beaucoup de vénération pour les boucs et les  
chèvres, et encore plus pour (170) ceux-là que  
pour celles-ci ; et c'est à cause de ces (171) ani-  
maux, qu'ils honorent ceux qui en prennent soin.  
Ils ont sur-tout en grande vénération (172) un  
bouc, qu'ils considèrent plus que tous les autres ;  
quand il vient à mourir, tout le Nome Mendésien  
est en deuil.

---

(a) Voyez la fin du §. III.

(b) §. XLII. Il y a dans le grec : *Ceux des Egyptiens dont  
j'ai parlé, ne sacrifient....*

Le bouc et le Dieu Pans s'appellent (173) Mendès en Egyptien. Il arriva, pendant que j'étois en Egypte, une chose étonnante dans le Nome Mendésien : un bouc eut publiquement commerce avec une femme, et cette aventure parvint à la connoissance de tout le monde.

XLVII. Les Egyptiens regardent le pourceau comme (174) un animal immonde. Si quelqu'un en touche un, ne fût-ce qu'en passant, aussi-tôt il va se plonger dans la rivière avec ses habits : aussi ceux qui gardent les pourceaux, quoique Egyptiens de naissance, sont-ils les seuls qui ne puissent entrer dans aucun temple d'Egypte. Personne (175) ne veut leur donner ses filles en mariage, ni épouser les leurs ; ils se marient entr'eux.

Il n'est pas permis aux Egyptiens d'immoler (176) des pourceaux à d'autres Dieux qu'à la Lune et à Bacchus, à qui ils en sacrifient dans le même temps, je veux dire, dans la même pleine Lune : ils en mangent alors. Mais pourquoi les Egyptiens ont-ils les pourceaux en horreur les autres jours de fêtes, et en immolent-ils dans celle-ci ? Ils en apportent une raison, que je tairai par (a) scrupule, quoique je ne l'ignore point.

Voici comment ils sacrifient les pourceaux à la Lune : quand la victime est égorgée, on met

---

(a) Dans le grec : *Il n'est point convenable de la rapporter.* C'est toujours un motif de religion qui l'engage à supprimer ces sortes de choses.

ensemble l'extrémité de la queue, la rate et (a) l'épiploon, qu'on couvre de toute la graisse qui est dans le ventre de l'animal, et on les brûle; le reste de la victime se mange le jour de la pleine Lune, qui est celui où ils ont offert le sacrifice; tout autre jour, ils ne voudroient pas en goûter. Les pauvres, qui ont à peine de quoi subsister, font avec (177) de la pâte des figures de pourceaux, et, les ayant fait cuire, ils les offrent en sacrifice.

XLVIII. Le jour de la fête de Bacchus, chacun immole un pourceau devant sa porte, à l'heure du repas : on le donne ensuite à emporter à celui (178) qui l'a vendu. Les Egyptiens célèbrent le reste de la fête (179) de Bacchus, excepté le sacrifice (179\*) des porcs, à-peu-près de la même manière que les Grecs (180); mais au lieu de Phalles, ils ont inventé des figures d'environ une coudée de haut, qu'on fait mouvoir par le moyen d'une (b) corde. Les femmes portent dans les bourgs et les villages ces figures, dont le membre viril n'est guère moins grand que le reste du corps, et qu'elles font (181) remuer. Un Joueur de flûte marche à la tête; elles le suivent, en chantant les louanges de Bacchus. Mais pourquoi ces figures ont-elles le membre viril d'une grandeur si peu proportionnée, et pourquoi ne remuent-elles

---

(a) Terme grec que j'ai conservé, parce qu'il est en usage parmi les médecins. C'est *l'omentum* des Latins.

(b) Dans le grec : *D'un nerf*.

que cette partie? On en donne une raison sainte; mais (182) je ne dois pas la rapporter.

XLIX. Il me semble que (183) Mélémpus, fils d'Amythaon, avoit dès-lors même une grande connoissance de cette cérémonie sacrée. C'est lui, en effet, qui a instruit les Grecs du nom de Bacchus, des cérémonies (184) de son culte, et qui a introduit parmi eux la procession du Phalle. Il est vrai qu'il ne leur a pas découvert le fond de ces mystères; mais les sages, qui sont venus après lui, en ont donné une plus ample explication.

C'est donc Mélémpus qui a institué la procession du Phalle que l'on porte en l'honneur de Bacchus, et c'est lui qui a instruit les Grecs des cérémonies qu'ils pratiquent encore aujourd'hui.

Mélémpus est, à mon avis, un sage qui s'est rendu habile dans l'art de la divination. Instruit (185) par les Egyptiens d'un grand nombre de cérémonies, et, entr'autres, de ce qui concerne le culte de Bacchus, ce fut lui qui les introduisit dans la Grèce, avec quelques légers changemens. Je n'attribuerai point en effet au hasard la ressemblance qu'on voit entre les cérémonies religieuses des Egyptiens et celles que les Grecs ont adoptées. Si cette ressemblance n'avoit pas d'autre cause, ces cérémonies (186) ne se trouveroient pas si éloignées des mœurs et des usages des Grecs, et d'ailleurs elles n'auroient pas été nouvellement introduites. Je ne dirai pas non plus que les Egyptiens aient emprunté des Grecs ces

cérémonies ou quelqu'autre rite : il me semble bien plutôt que Mélampus apprit ce qui concerne le culte de Bacchus par le commerce qu'il eut avec (187) les descendans de Cadmus de Tyr, et avec ceux des Tyriens de sa suite, qui vinrent de Phénicie dans cette partie de la Grèce qu'on appelle aujourd'hui (188) Béotie.

L. Presque tous les noms des Dieux sont venus d'Égypte en Grèce. Il est très-certain qu'ils nous viennent des Barbares : je m'en suis convaincu par mes recherches. Je crois donc que nous les tenons principalement des Égyptiens. En effet, si vous exceptez (189) Neptune, les Dioscures, comme je l'ai dit (a) ci-dessus, (190) Junon, Vesta, Thémis, les Graces et les Néréïdes, les noms de tous les autres Dieux ont toujours été connus en Égypte. Je ne fais, à cet égard, que répéter ce que les Égyptiens disent eux-mêmes. Quant aux Dieux qu'ils assurent ne pas connoître, je pense que leurs noms viennent des Pélasges : j'en excepte Neptune, dont ils ont appris le nom des Libyens ; car, dans les premiers temps, le nom de Neptune n'étoit connu que des Libyens, qui ont toujours pour ce Dieu une grande vénération. Quant à ce qui regarde les Héros, les Égyptiens ne leur rendent aucun honneur (191) funèbre.

LI. Les Hellènes tiennent donc des Égyptiens ces rites (192) usités parmi eux, ainsi que plu-

---

(a) §. XLIII.

sieurs autres dont je parlerai dans la suite : mais ce n'est point d'après ces peuples qu'ils donnent aux statues de Mercure une (193) attitude indécente. Les Athéniens ont pris les premiers cet usage des Pélasges : le reste de la Grèce a suivi leur exemple. Les Pélasges demeuroient en effet dans le même (194) canton que les Athéniens, qui, dès ce temps-là, étoient au nombre des Hellènes, et c'est pour cela qu'ils commencèrent alors à être réputés Hellènes eux-mêmes. Qui-conque est initié dans les mystères des (195) Cabires, que célèbrent les Samothraces (196), comprend ce que je dis ; car ces Pélasges qui vinrent demeurer avec les Athéniens, habitoient auparavant la Samothrace, et c'est d'eux que les peuples de cette île ont pris leurs mystères. Les Athéniens sont donc les premiers d'entre les Hellènes, qui aient appris des Pélasges (a) à faire des statues de Mercure dans l'état que nous venons de représenter. Les Pélasges en donnent une (197) raison sacrée, que l'on (198) trouve expliquée dans les mystères de Samothrace.

LII. Les Pélasges sacrifioient autrefois aux Dieux toutes les choses qu'on (199) peut leur offrir, comme je l'ai appris à Dodone, et ils leur adressoient des prières ; mais ils ne donnoient

---

(a) Ces Pélasges sont probablement ceux qui s'établirent dans l'Attique 1,209 ans avant notre ère, et qui en furent chassés 1,162 ans avant la même ère.

alors ni nom, ni surnom à aucun d'entr'eux, car ils ne les avoient jamais entendu nommer. Ils les appeloient Dieux en général, à cause de (200) l'ordre des différentes parties qui constituent l'univers, et de la manière dont ils l'ont distribué. Ils ne parvinrent (201) ensuite à connoître que fort tard les noms des Dieux, lorsqu'on les eut apportés d'Égypte; mais ils ne surent celui de Bacchus que long-temps après avoir appris ceux des autres Dieux. Quelque temps après, ils allèrent consulter sur ces noms l'Oracle de Dodone. On regarde cet Oracle comme le plus ancien de la Grèce, et il étoit alors le seul qu'il y eût dans le pays. Les Pélasges ayant donc demandé à l'Oracle de Dodone s'ils pouvoient recevoir ces noms qui leur venoient des Barbares, il leur répondit qu'ils le pouvoient (a). Depuis ce temps-là, ils en ont fait usage dans leurs sacrifices; et, dans la suite, les Grecs ont pris des Pélasges ces mêmes noms.

LIII. On a long-temps ignoré l'origine de chaque Dieu, leur forme, leur nature, et s'ils avoient tous existé de tout temps: ce n'est, pour ainsi dire, que d'hier qu'on le sait. Je pense en effet qu'Homère et Hésiode ne vivoient que quatre cents ans (202) avant moi. Or, ce sont eux qui, les premiers, ont (203) décrit en vers la Théogonie, qui ont parlé des surnoms des Dieux,

---

(a) Dans le grec: *Qu'ils pouvoient s'en servir.*

de leur culte, de leurs fonctions, et qui ont tracé leurs figures : les autres Poètes, qu'on dit les avoir précédés, ne sont venus, du moins à mon avis, qu'après eux. Ce qui regarde (a) les noms et l'origine des Dieux, je le tiens des Prêtresses de Dodone ; mais, à l'égard d'Hésiode et d'Homère, c'est mon sentiment particulier.

LIV. Quant aux deux Oracles, dont l'un est en Grèce et l'autre en Libye, je vais rapporter ce qu'en disent les Egyptiens. Les Prêtres de Jupiter Thébéen me racontèrent que des Phéniciens avoient enlevé à Thèbes deux (204) femmes consacrées au service de ce Dieu ; qu'ils avoient oui dire qu'elles furent vendues pour être transportées (205), l'une en Libye, l'autre en Grèce, et qu'elles furent les premières qui établirent des Oracles parmi les peuples de ces deux pays. Je leur demandai comment ils avoient acquis ces connoissances positives : ils me répondirent qu'ils avoient long-temps cherché ces femmes, sans pouvoir les trouver, mais que, depuis, ils en avoient appris ce qu'ils venoient de me raconter.

LV. Les Prêtresses (206) des Dodonéens rapportent qu'il s'envola de Thèbes en Egypte deux colombes noires ; que l'une alla en Libye, et l'autre chez eux, que celle-ci s'étant perchée sur un (207) chêne, articula, d'une voix humaine,

---

(a) Dans le texte : *Les Prêtresses de Dodone m'ont dit les premières choses ; les dernières, celles qui regardent Homère et Hésiode, c'est moi qui les dis.*

que les Destins vouloient qu'on établît en cet endroit un Oracle de Jupiter ; que les Dodonéens, regardant cela comme un ordre des Dieux, l'exécutèrent ensuite. Ils racontent aussi que la colombe qui s'envola en Libye, commanda aux Libyens d'établir l'Oracle d'Ammon, qui est aussi un Oracle de Jupiter. Voilà ce que me dirent les Prêtresses des Dodonéens, dont la plus âgée s'appeloit (208) Preuménia, celle d'après, Timarété, et la plus jeune, Nicandra. Leur récit étoit confirmé par le témoignage du reste des Dodonéens, Ministres du temple.

LVI. Mais voici mon sentiment à cet égard : s'il est vrai que des Phéniciens aient enlevé ces deux femmes consacrées aux Dieux, et qu'ils les aient vendues, l'une pour être menée en Libye, l'autre, pour être transportée en Grèce, je pense que celle-ci fut vendue afin d'être conduite dans le pays des Thesprotiens, qui fait partie de la Grèce actuelle, et qu'on appeloit alors (209) Pélasgie ; que, pendant son esclavage, elle éleva sous un chêne une chapelle à Jupiter ; car il étoit naturel que celle qui, dans Thèbes, avoit desservi les autels de ce Dieu, lui donnât, dans le lieu où on l'avoit transportée, des marques de son souvenir, et qu'ensuite elle instituât un Oracle, et qu'ayant appris la langue grecque, elle dît que sa sœur avoit été vendue par les mêmes Phéniciens, pour être (210) conduite en Libye.

LVII.

LVII. Les Dodonéens donnèrent, à ce qu'il me semble, le nom de colombe (211) à ces femmes, parce qu'étant étrangères, elles parloient un langage qui leur paroissoit ressembler à la voix de ces oiseaux. Mais, quelque temps après, quand cette femme commença à se faire entendre, ils dirent que la colombe avoit parlé ; car, tant qu'elle s'exprima dans une langue étrangère, elle leur parut rendre des sons semblables à ceux des oiseaux. Comment, en effet, pourroit-il se faire qu'une colombe rendît des sons articulés ? Et, lorsqu'ils ajoutent que cette colombe étoit noire, ils nous donnent à entendre que cette femme (a) étoit Egyptienne.

LVIII. L'Oracle de Thèbes en Egypte et celui de Dodone, ont entr'eux beaucoup de ressemblance. L'art de prédire l'avenir, tel qu'il se pratique (212) dans les temples, nous vient aussi d'Egypte ; du moins est-il certain que les Egyptiens sont les premiers de tous les hommes, qui aient établi des (213) fêtes ou assemblées publiques, des processions, et la manière d'approcher (214) de la Divinité, et de s'entretenir avec elle : aussi les Grecs ont-ils emprunté ces coutumes des Egyptiens. Une preuve de ce que j'avance, c'est qu'elles sont (215) en usage depuis long-temps en Egypte, et qu'elles n'ont été établies que depuis peu chez les Grecs.

---

(a) Voyez plus bas, §. civ, note 364\*.

LIX. Les Egyptiens célèbrent tous les ans un grand nombre de fêtes, et ne se contentent pas d'une seule. La principale, et celle qu'ils observent avec le plus de zèle, se fait dans la ville de Bubastis, en l'honneur de Diane; la seconde, dans la ville de (216) Busiris, en l'honneur d'Isis. Il y a dans cette ville, qui est située au milieu du Delta, un très-grand (217) temple consacré à cette déesse. On la nomme en Grec Déméter (a). La fête de Minerve est la troisième; elle se fait à (218) Saïs. On célèbre la quatrième à Héliopolis, en l'honneur du Soleil; la cinquième à Buto, en celui de Latone; la sixième enfin à Paprémis, en celui de Mars.

LX. Voici (219) ce qui s'observe en allant à Bubastis: on s'y rend par eau, hommes et femmes pêle-mêle et confondus les uns avec les autres; dans chaque bateau, il y a un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe. Tant que dure la navigation, quelques femmes jouent des castagnettes, et quelques hommes de la flûte; le reste, tant hommes que femmes, chante et bat des mains. Lorsqu'on passe près d'une ville, on fait approcher le bateau du rivage. Parmi les femmes, les unes continuent à chanter et à jouer des castagnettes, d'autres crient de toutes leurs forces, et disent des injures à celles de la ville; celles-ci se mettent à danser, et celles-là, se tenant

---

(a) Terre-Mère. Cérés

debout, retroussent (220) indécemment leurs robes. La même chose s'observe à chaque ville qu'on rencontre le long du fleuve. Quand on est arrivé à Bubastis, on célèbre la fête de Diane, en immolant un grand nombre de victimes; et l'on fait à cette fête une plus grande consommation de vin (221) que dans tout le reste de l'année, car il s'y rend, au rapport des habitans, sept cent mille (222) personnes, tant hommes que femmes, sans compter les enfans.

LXI. J'ai déjà dit (a) comment on célébroit à Busiris la fête d'Isis. On y voit une multitude prodigieuse de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui se (223) frappent et se lamentent toutes après le sacrifice; mais il ne m'est pas permis de dire en l'honneur de (224) qui ils se frappent. Tous les Cariens qui se trouvent en Egypte, se distinguent d'autant plus dans cette cérémonie, qu'ils se découpent le front avec leurs épées; et par-là il est aisé de juger qu'ils sont étrangers, et non pas Egyptiens.

LXII. Quand on s'est assemblé à Saïs pour y sacrifier pendant une certaine nuit, tout le monde allume en plein air des lampes autour de sa maison: ce sont de petits vases pleins de sel et (225) d'huile, avec une mèche qui nage dessus, et qui brûle toute la nuit. Cette fête s'appelle la fête (226) des lampes ardentes. Les Egyptiens, qui ne

---

(a) Ci-dessus, §. XL.

peuvent s'y trouver, ayant observé la nuit du sacrifice, allument tous des lampes : ainsi ce n'est pas seulement à Saïs qu'on en allume, mais par toute l'Égypte. On apporte une raison sainte des illuminations qui se font pendant cette nuit, et des honneurs qu'on lui rend.

LXIII. Ceux qui vont à Héliopolis et à (227) Buto, se contentent d'offrir des sacrifices. A Paprémis, on observe les mêmes cérémonies, et on fait les mêmes sacrifices que dans les autres villes; mais, lorsque le soleil commence à baisser, quelques Prêtres, en petit nombre, se donnent beaucoup de mouvement autour de la statue (a) de Mars, tandis que d'autres, en plus grand nombre, armés de bâtons, se tiennent debout à l'entrée (b) du temple. On voit vis-à-vis de ceux-ci plus de mille hommes confusément rassemblés, tenant chacun un bâton à la main, qui viennent pour accomplir leurs vœux. La statue est dans une petite chapelle de bois doré. La veille de la fête, on la transporte dans une autre chapelle. Les prêtres qui sont restés en petit nombre autour de la statue, placent cette chapelle, avec le simulacre du Dieu, sur un char à quatre roues, et se mettent à le tirer. Ceux qui sont dans le vestibule, les empêchent d'en-

---

(a) Le texte ne dit pas de quel Dieu c'est la statue; mais la suite fait voir que c'est celle de Mars.

(b) C'est le vestibule du temple. Il le nomme plus bas, *ἐν τοῖσι προκυλάσι.*

trer dans le temple ; mais ceux qui sont vis-à-vis, occupés à accomplir leurs vœux , venant au secours du Dieu, frappent les gardes de la porte, et se défendent contr'eux. Alors commence un rude combat à coups de bâtons : bien des têtes en sont fracassées ; et je ne doute pas que plusieurs personnes ne meurent de leurs blessures, quoique les Egyptiens n'en conviennent pas.

LXIV. Les naturels du pays racontent qu'ils ont institué cette fête par le motif suivant : la mère de Mars demuroit dans ce temple. Celui-ci, qui avoit été élevé (228) loin d'elle, se trouvant en âge viril, vint dans l'intention de lui parler (229). Les serviteurs de sa mère, qui ne l'avoient point vu jusqu'alors, bien loin de lui permettre d'entrer, le chassèrent avec violence ; mais étant revenu avec du secours qu'il alla chercher dans une autre ville, il maltraita les serviteurs de la Déesse, et s'ouvrit un passage jusqu'à son appartement : c'est pourquoi on a institué ce combat en l'honneur de Mars, et le jour de sa fête.

Les Egyptiens sont aussi les premiers qui, par un principe de religion, aient défendu d'avoir commerce avec les femmes dans les lieux sacrés, ou même d'y entrer après les avoir connues, sans s'être auparavant lavés. Presque tous les autres peuples, si l'on excepte les Egyptiens et les Grecs, ont commerce avec les femmes dans (230) les lieux sacrés, ou bien, lorsqu'ils se lèvent d'auprès d'elles, ils y entrent sans s'être lavés. Ils

s'imaginent qu'il en est des hommes comme de tous les autres animaux. On voit, disent-ils, les bêtes et les différentes espèces d'oiseaux s'accoupler dans les temples et les autres lieux consacrés aux Dieux; si donc cette action étoit désagréable à la Divinité, les bêtes même ne l'y commettraient pas. Voilà les raisons dont les autres peuples cherchent à s'autoriser; mais je ne puis les approuver.

LXV. Entr'autres pratiques religieuses, les Egyptiens observent scrupuleusement celles-ci. Quoique leur pays touche à la Libye, on y voit cependant peu d'animaux; et ceux qu'on y rencontre, sauvages ou domestiques, on les regarde comme sacrés. Si je voulois dire pourquoi ils les ont consacrés, je m'engagerois dans un discours sur la religion et les choses divines: or, j'évite (251) sur-tout d'en parler; et le peu que j'en ai dit jusqu'ici, je ne l'ai fait que parce que je m'y suis trouvé forcé. La loi leur ordonne de nourrir les bêtes; et, parmi eux, il y a un certain nombre de personnes, tant hommes que femmes, destiné à prendre soin de chaque espèce en particulier: c'est un emploi (252) honorable; le fils y succède à son père. Ceux qui demeurent dans les villes, s'acquittent des (253) vœux qu'ils leur ont faits. Voici de quelle manière: lorsqu'ils adressent leurs prières au Dieu auquel chaque animal est consacré, et qu'ils rasent la tête de leurs enfans, ou toute entière, ou à moitié, ou

seulement le tiers, ils mettent ces cheveux dans un des bassins d'une balance et de l'argent dans l'autre. Quand l'argent a fait pencher la balance, ils (234) le donnent à la femme qui prend soin de ces animaux : elle en achète des poissons qu'elle coupe par morceaux, et dont elle les nourrit. Si l'on tue quelqu'un de ces animaux de dessein prémédité, on est puni de mort ; si on l'a fait involontairement, on paie l'amende qu'il plaît aux Prêtres d'imposer ; mais, si l'on tue, même sans le vouloir, un Ibis (235) ou un Epervier, on ne peut éviter le dernier supplice.

LXVI. Quoique le nombre des animaux domestiques soit très-grand, il y en auroit encore plus, s'il n'arrivoit des accidens aux chats. Lorsque les chattes ont mis bas, elles ne vont plus trouver les mâles. Ceux-ci cherchent leur compagnie ; mais, ne pouvant y réussir, ils ont recours à la ruse. Ils enlèvent adroitement aux mères leurs petits, et les tuent sans cependant en recevoir aucun (235\*) dommage. Les chattes les ayant perdus, comme elles desirent en avoir d'autres, parce que cet animal aime beaucoup ses petits, elles vont chercher les mâles. Lorsqu'il survient un incendie, il arrive à ces animaux quelque chose qui tient du (236) prodige. Les Egyptiens, rangés par intervalles, négligent de l'éteindre, pour veiller à la sûreté de ces animaux ; mais les chats, se glissant entre les hommes, ou sautant par-dessus, se jettent dans les flammes.

Lorsque cela arrive, les Egyptiens en témoignent une grande douleur. Si, dans quelque maison, il meurt un chat de (237) mort naturelle, quiconque l'habite, se rase les sourcils seulement ; mais, quand il meurt un chien, on se rase la (238) tête et le corps entier.

LXVII. On porte dans des maisons sacrées les chats qui viennent à mourir ; et, après qu'on les a (239) embaumés, on les enterre à Bubastis. A l'égard des (a) chiens, chacun leur donne la sépulture dans sa ville, et les arrange dans des caisses sacrées. On rend les mêmes honneurs aux (240) Ichneumons. On transporte à Buto les Musaraignes et les Eperviers, et les Ibis à (241) Hermopolis ; mais les Ours (242), qui sont rares en Egypte, et les Loups (243), qui n'y sont guère plus grands que des Renards, on les enterre dans le lieu même où on les trouve morts.

LXVIII. Passons (b) au Crocodile et à ses qualités naturelles. Il ne mange point pendant les (244) quatre mois les plus rudes de l'hiver. Quoiqu'il ait quatre pieds, il est néanmoins amphibie. Il pond ses œufs sur terre, et les y fait éclore ; il passe dans des lieux secs la plus grande partie du jour, et la nuit entière dans le fleuve ; car l'eau (245) en est plus chaude que l'air et la

---

(a) Il y a dans le texte : *Les chiennes*. Les Grecs sont dans l'usage de mettre au féminin les noms de la plupart des animaux, sans aucun égard au sexe.

(b) Dans le grec : *La nature du Crocodile est telle*.

rosée. De tous les animaux que nous connoissons, il n'y en a point qui devienne si grand, après avoir été si petit. Ses œufs ne sont guère plus gros que ceux des oies, et l'animal qui en sort, est proportionné à l'œuf ; mais insensiblement il croît, et parvient à (246) dix-sept coudées, et même davantage. Il a les yeux de cochon, les dents (247) saillantes, et d'une grandeur proportionnée à celle du corps. C'est le seul animal qui n'ait point de (248) langue ; il ne remue point la (249) mâchoire inférieure, et c'est le seul aussi qui approche la mâchoire supérieure de l'inférieure. Il a les griffes très-fortes ; et sa peau est tellement couverte d'écailles sur le dos, qu'elle est (250) impénétrable. Le Crocodile ne voit point dans l'eau ; mais, à l'air, il a la vue (251) très-perçante. Comme il vit dans l'eau, il a le dedans de la gueule plein de sangsues. Toutes les bêtes, tous les oiseaux le fuient : il n'est en paix qu'avec le (252) Trochilus, à cause des services qu'il en reçoit. Lorsque le Crocodile se repose sur terre au sortir de l'eau, il a coutume de se tourner presque toujours vers le côté d'où souffle le (a) zéphyre, et de tenir la gueule ouverte : le Trochilus, entrant alors dans sa gueule, y mange les sang-sues ; et le Crocodile prend tant de plaisir à se sentir soulagé, qu'il ne lui fait point de (253) mal.

---

(a) Le vent d'Ouest.

LXIX. Une partie des Égyptiens regardent les Crocodiles comme des animaux sacrés ; mais d'autres leur (254) font la guerre. Ceux qui habitent aux environs de Thèbes et du lac Moëris, ont pour eux beaucoup de vénération. Les uns et les autres en choisissent un qu'ils élèvent et qu'ils (255) instruisent à se laisser toucher avec la main. On lui met des pendants d'oreille (256) d'or ou de pierre factice (257), et on lui attache aux pieds de devant de petites chaînes ou bracelets. On le nourrit avec la chair (258) des victimes, et on lui donne d'autres alimens prescrits. Tant qu'il vit, on en prend le plus grand soin ; quand il meurt, on l'embaume, et on le met dans une caisse sacrée. Ceux d'Eléphantine et des environs ne regardent point les Crocodiles comme sacrés, et même ils ne se font aucun scrupule d'en manger. Ces animaux s'appellent (259) Champses. Les Ioniens leur ont donné le nom de Crocodiles, parce qu'ils leur ont trouvé de la ressemblance avec (a) ces Crocodiles ou Lézards que chez eux on rencontre dans les haies.

LXX. Il y a différentes manières de les prendre. Je ne parlerai que de celle qui paroît mériter le plus d'être rapportée. On attache un morceau (260) de porc à un hameçon, qu'on laisse aller au milieu du fleuve, afin d'amorcer le Cro-

---

(a) Dans le grec : *Avec les Crocodiles qui naissent chez eux dans les haies.*

codile. On se place sur le bord de la rivière, et l'on prend un cochon de lait en vie, qu'on bat pour le faire crier. Le Crocodile s'approche du côté où il entend ces cris; et, rencontrant en son chemin le morceau de porc, il l'avale: le pêcheur (a) le tire à lui, et la première chose qu'il fait après l'avoir mis à terre, c'est de lui couvrir les yeux de boue. Par ce moyen il en vient facilement à bout; autrement il auroit (261) beaucoup de peine.

LXXI. Les Hippopotames qu'on trouve dans le Nome Paprémites, sont sacrés; mais dans le reste de l'Egypte, on n'a pas pour eux les mêmes égards. Voici quelle en est la nature et la forme: cet animal est quadrupède; il a les pieds fourchus, la corne du pied comme le bœuf, le museau plat et retroussé, les dents saillantes, la crinière, la queue (262) et le hennissement du cheval; il est de la grandeur des plus gros bœufs; son cuir est si épais et si dur, que, lorsqu'il est sec, on en fait (263) des javelots.

LXXII. Le Nil produit aussi des Loutres. Les Egyptiens les regardent comme sacrées: ils ont la même opinion du poisson qu'on appelle (264) Lépidote, et de (265) l'Anguille. Ces poissons sont consacrés au Nil. Parmi les oiseaux, le (266) Cravan est sacré.

LXXIII. On range aussi dans la même classe

---

(a) Dans le grec: *Le chasseur.*

un autre oiseau qu'on appelle Phoenix. Je ne l'ai vu qu'en peinture : on le voit rarement ; et, si l'on en croit les Héliopolitains, il ne se montre dans leur pays que tous les cinq cents ans, lorsque son père vient à mourir. S'il ressemble (267) à son portrait, ses ailes sont en partie dorées et en partie rouges, et il est entièrement conforme à l'Aigle, quant à la figure (a) et à la grandeur. On en rapporte une particularité qui me paroît incroyable. Il part, disent les Egyptiens, de l'Arabie, se rend au temple du Soleil avec le corps de son père, qu'il porte enveloppé dans de la myrrhe, et lui donne la sépulture dans ce temple (b). Voici de quelle manière : il fait avec de la myrrhe une masse, en forme d'œuf, du poids qu'il se croit capable de porter, la soulève, et essaye si elle n'est pas trop pesante ; ensuite (c) il creuse cet œuf, y introduit son père, puis il bouche l'ouverture avec de la (268) myrrhe : cet œuf est alors de même poids que lorsque la masse étoit entière. Lorsqu'il l'a, dis-je, refermé, il le porte en Egypte dans le temple du Soleil.

LXXIV. On voit dans les environs de Thèbes une espèce de (269) serpens sacrés qui ne fait jamais de mal aux hommes : ces serpens sont fort petits, et portent deux cornes au haut de la tête. Quand ils meurent, on les enterre dans le

---

(a) Le grec ajoute : *Quant à la description détaillée.*

(b) Dans le grec : *Ils disent qu'il le porte ainsi.*

(c) Dans le grec : *Lorsqu'il a cessé ces essais.*

temple de Jupiter, auquel, dit-on, ils sont consacrés.

LXXV. Il y a dans l'Arabie, assez près de la ville de Buto, un lieu où je me rendis pour m'informer des (270) serpens ailés. Je vis à mon arrivée une quantité prodigieuse d'os et d'épines du dos de ces serpens. Il y en avoit des tas épars de tous les côtés, de grands, de moyens et de petits. Le lieu où sont ces os (271) amoncelés, se trouve à l'endroit où une gorge resserrée entre des montagnes, débouche dans une vaste plaine qui touche à celle de l'Egypte. On dit que ces serpens ailés volent (272) d'Arabie en Egypte dès le commencement du printemps, mais que les Ibis, allant à leur rencontre, à l'endroit où ce défilé aboutit à la plaine, les empêchent de passer, et les tuent. Les Arabes assurent que c'est en reconnaissance de ce service, que les Egyptiens ont une grande vénération pour l'Ibis; et les Egyptiens conviennent eux-mêmes que c'est la raison pour laquelle ils honorent (273) ces oiseaux.

LXXVI. Il y a deux espèces d'Ibis : ceux de la première espèce sont de la grandeur du (274) Crèx ; leur plumage est extrêmement noir ; ils ont les cuisses comme celles des Grues, et le bec recourbé ; ils combattent contre les serpens. Ceux de la seconde espèce sont plus communs, et l'on en (275) rencontre souvent : ils ont une partie de la tête et toute la gorge sans (276) plumes ;

leur plumage est blanc , excepté celui de la tête , du col et de l'extrémité des ailes et de la queue , qui est-très noir ; quant aux cuisses et au bec , ils les ont de même que l'autre espèce. Le Serpent volant ressemble , pour la figure , aux Serpens aquatiques ; ses ailes ne sont point garnies de plumes ; elles sont entièrement semblables à celles de la Chauve-souris. En voilà assez sur les animaux sacrés.

LXXVII. Parmi les Egyptiens que j'ai connus , ceux qui habitent aux environs de cette partie de l'Égypte où l'on sème des grains , sont sans contredit les plus habiles , et ceux qui , de tous les hommes , cultivent (277) le plus leur mémoire. Voici quel est leur régime : ils se purgent tous les mois pendant trois jours consécutifs , et ils ont grand soin d'entretenir et de conserver leur santé par des vomitifs et des lavemens , persuadés que toutes nos maladies viennent des alimens que nous prenons : d'ailleurs , après les Libyens , il n'y a point d'hommes (278) si sains , et d'un meilleur tempérament que les Egyptiens. Je crois qu'il faut attribuer cet avantage aux saisons , qui ne varient jamais en ce pays ; car ce sont les variations dans l'air et sur-tout celles des saisons qui occasionnent les maladies. Leur pain s'appelle Cyllestis : ils le font avec de l'épeautre. Comme ils n'ont point de (279) vignes dans leur pays , ils boivent de la (280) bière ; ils vivent de poissons crus séchés au soleil , ou mis dans

de la (281) saumure ; ils mangent cruds pareillement les Cailles, les Canards, et quelques petits oiseaux qu'ils ont eu soin de saler auparavant ; enfin, à l'exception des oiseaux et des poissons sacrés, ils se nourrissent de toutes les autres espèces qu'ils ont chez eux, et les mangent ou rôtis ou bouillis.

LXXVIII. Aux festins qui se font chez les riches, on porte, après le repas, autour de la salle, un (282) cercueil, avec une figure en bois, si bien travaillée et si bien peinte, qu'elle représente parfaitement un mort : elle n'a qu'une coude ou deux au plus. On la montre à tous les convives tour-à-tour, en leur disant : « Jetez les » yeux sur cet homme, vous lui ressemblerez » après votre mort ; buvez donc maintenant, et » vous divertissez ».

LXXIX. Contens des (283) chansons qu'ils tiennent de leurs pères, ils n'y en ajoutent point d'autres. Il y en a plusieurs dont l'institution est louable, et sur-tout (284) celle qui se chante en Phénicie, en Cypre et ailleurs : elle a différens noms chez les différens peuples. On convient généralement que c'est la même que les Grecs appellent (285) Linus, et qu'ils ont coutume de chanter. Entre mille choses qui m'étonnent en Egypte, je ne puis concevoir où les Egyptiens ont pris cette (a) chanson du Linus. Je crois qu'ils

---

(a) Voyez la note 285.

l'ont chantée de tout temps. Elle s'appelle en Egyptien (286) Manéros. Ils disoient que Manéros étoit fils unique de leur premier Roi ; qu'ayant été enlevé par une mort prématurée, ils chantèrent en son honneur ces airs lugubres, et que cette chanson étoit la première et la seule qu'ils eussent dans les commencemens.

LXXX. Il n'y a parmi les Grecs que les (287) Lacédémoniens qui s'accordent avec les Egyptiens dans le respect que les jeunes gens ont pour les vieillards. Si un jeune homme rencontre un vieillard, il lui cède le pas, et se détourne ; et si un vieillard survient dans un endroit où se trouve un jeune homme, celui-ci se lève. Les autres Grècs n'ont point cet usage. Lorsque les Egyptiens se rencontrent, au lieu de se saluer de paroles, ils se font une profonde révérence, en baissant la main jusqu'aux genoux.

LXXXI. Leurs habits sont de lin, avec des (288) franges autour des jambes : ils les appellent Calasiris ; et par-dessus ils s'enveloppent d'une espèce de manteau de laine blanche : mais ils ne portent pas dans les temples cet habit de laine, et on ne les ensevelit (a) pas non plus avec cet habit ; les loix de la religion le défendent. Cela est conforme aux cérémonies (289) Orphiques, que l'on appelle aussi Bacchiques, et qui sont les mêmes

---

(a) Les momies sont enveloppées de bandes de toile de coton. Voyez la note 305.

que les Egyptiennes et les (290) Pythagoriques. En effet, il n'est pas permis d'ensevelir dans un vêtement de laine quelqu'un qui a participé à ces mystères. La raison que l'on en donne, est empruntée de la religion.

LXXXII. Entr'autres choses qu'ont inventées les Egyptiens, ils ont imaginé à quel Dieu chaque mois et chaque jour du mois sont consacrés : ce sont eux qui, en observant le jour de la naissance de quelqu'un, lui ont prédit le sort qui l'attendoit, ce qu'il deviendrait, et le genre de mort dont il devoit mourir. Les Poètes Grecs ont fait usage de cette science : mais les Egyptiens ont inventé plus de prodiges que tout le reste des hommes. Lorsqu'il en survient un, ils le mettent par écrit, et observent de quel événement il sera suivi. Si, dans la suite, il arrive quelque chose qui ait avec ce prodige la moindre ressemblance, ils se persuadent que l'issue sera (291) la même.

LXXXIII. Personne en Egypte (291\*) n'exerce la divination : elle n'est attribuée qu'à certains Dieux. On voit en ce pays des Oracles d'Hercules, d'Apollon, de Minerve, de Diane, de Mars, de Jupiter ; mais on a plus de vénération pour celui de Latone en la ville de Buto, que pour tout autre. Ces sortes de divinations n'ont pas les mêmes règles ; elles diffèrent les unes des autres.

LXXXIV. La médecine est si sagement distribuée en Egypte, qu'un Médecin ne se mêle que

d'une seule espèce de maladie, et non de plusieurs. Tout y est plein de Médecins. Les uns sont pour les yeux ; les autres pour la tête ; ceux-ci pour les (292) dents ; ceux-là pour les maux de ventre et des parties voisines ; d'autres enfin pour les maladies internes.

LXXXV. Le deuil et les funérailles se font de cette manière : quand il meurt un homme de considération , toutes les femmes de (295) sa maison se couvrent de boue la tête et même le visage ; elles laissent le mort à la maison , se découvrent le sein , et ayant attaché leur habillement avec une (295\*) ceinture, elles se frappent la poitrine, et parcourent la ville , accompagnées de leurs parentes. D'un autre côté, les hommes attachent de même leurs habits, et se frappent la poitrine : après cette cérémonie, on porte le corps à l'endroit où on les embaume (294).

LXXXVI. Il y a en Egypte certaines personnes que la loi a chargées des (295) embaumemens , et qui en font profession. Quand on leur apporte un corps , ils montrent aux porteurs des modèles de morts en bois, peints au naturel. Le plus recherché représente , à ce qu'ils disent, celui (296) dont je me fais scrupule de dire ici le nom. Ils en font voir un second qui est inférieur au premier , et qui ne coûte (297) pas si cher ; ils en montrent encore un troisième, qui est au plus bas prix. Ils demandent ensuite suivant lequel de ces trois modèles on souhaite que le mort soit em-

baumé. Après qu'on est convenu du prix, les parens se retirent : les Embaumeurs travaillent chez eux, et voici comment ils procèdent à l'embaumement le plus précieux.

D'abord ils tirent la cervelle par les narines, en partie avec un ferrement recourbé, en partie (298) par le moyen des drogues qu'ils introduisent dans la tête; ils font ensuite une (299) incision dans le flanc avec une pierre d'Ethiopie tranchante; ils tirent par cette ouverture les (300) intestins, les nettoient, et les passent au vin de palmier; ils les passent encore dans des aromates broyés; ensuite ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle et d'autres parfums, l'encens excepté; puis ils le recousent. Lorsque cela est fini, ils saient le corps, en le couvrant de (301) natrum pendant soixante et (302) dix jours. Il n'est pas permis de le laisser séjourner plus long-temps dans le sel. Ces soixante et dix jours écoulés, ils lavent le (303) corps, et l'enveloppent (304) entièrement de bandes (a) de toile de (305) coton, enduites de (306) commi, dont les Egyptiens se servent ordinairement comme de colle. Les parens retirent ensuite le corps; ils font faire en bois un étui de forme humaine; ils y renferment le mort, et le mettent dans une salle destinée à cet usage; ils le placent droit contre la muraille. Telle est la

---

(a) Il y a dans le grec : *De bandes de toile coupées*; mais le terme de *bande* exprime cela.

manière la plus magnifique d'embaumer les morts.

LXXXVII. Ceux qui veulent éviter la dépense, choisissent cette autre sorte : on remplit des seringues d'une liqueur onctueuse qu'on a tirée du cèdre; on en injecte le ventre du mort, sans y faire aucune (307) incision, et sans en tirer les intestins. Quand on a introduit cette liqueur par le fondement, on le bouche, pour empêcher la liqueur injectée de sortir; ensuite on sale le (308) corps pendant le temps (309) prescrit. Le dernier jour, on fait sortir du ventre la liqueur injectée : elle a tant de force, qu'elle (310) dissout le ventricule et les entrailles, et les entraîne avec elle. Le natrum consume les chairs, et il ne reste du corps que la peau et les os. Cette opération finie, ils rendent le corps sans y faire autre chose.

LXXXVIII. La troisième espèce d'embaumement n'est que pour les plus pauvres. On injecte le corps avec la liqueur nommée (311) surmaïa; on met le corps dans le natrum pendant soixante et dix jours, et on le rend ensuite à ceux qui l'ont apporté.

LXXXIX. Quant aux femmes de qualité, lorsqu'elles sont mortes, on ne les remet pas sur le champ aux Embaumeurs, non plus que celles qui sont belles, et qui ont été en grande considération, mais seulement trois ou quatre jours après leur mort. On prend cette précaution, de crainte que les Embaumeurs n'abusent des corps qu'on leur confie. On raconte qu'on en prit un sur le fait

avec une femme morte récemment, et cela sur l'accusation d'un de ses camarades.

XC. Si l'on trouve un corps mort d'un Egyptien ou même d'un étranger, soit qu'il ait été enlevé par un crocodile, ou qu'il ait été noyé dans le fleuve, la ville sur le territoire de laquelle il a été jeté, est obligée (311\*) de l'embaumer, de le préparer de la manière la plus magnifique, et de le mettre dans des tombeaux sacrés. Il n'est permis à aucun de ses parens ou de ses amis d'y toucher; les (312) Prêtres du Nil ont seuls ce (313) privilège; ils l'ensevelissent de leurs propres mains, comme si c'étoit quelque chose de plus que le cadavre d'un homme.

XCI. Les Egyptiens ont un grand éloignement pour les coutumes des Grecs (a); en un mot, pour celles de tous les autres hommes. Cet éloignement se remarque également dans toute l'Egypte, excepté à Chemmis (314), ville considérable de la Thébaïde, près de Néapolis, où l'on voit un temple de Persée, fils de Danaë. Ce temple est de figure quarrée, et environné de palmiers; le vestibule est vaste et bâti de pierres, et sur le haut on remarque deux grandes statues de pierre: dans l'enceinte sacrée est le (315) temple, où l'on voit une statue de Persée. Les Chemmites disent que ce Héros apparoît souvent dans le pays et dans le temple; qu'on trouve quelquefois une de

---

(a) Dans le grec : *Et pour tout dire.*

ses sandales, qui a deux coudées de long, et qu'après qu'elle a paru, la fertilité et l'abondance règnent dans toute l'Égypte. Ils célèbrent en son honneur, et à la manière des Grecs, des jeux gymniques, qui, de tous les jeux (316), sont les plus excellens. Les prix qu'on y propose, sont du bétail, des manteaux (317) et des (318) peaux.

Je leur demandai un jour pourquoi ils étoient les seuls à qui Persée eût coutume d'apparoître, et pourquoi ils se distinguoient du reste des Egyptiens par la célébration des jeux gymniques. Ils me répondirent que Persée étoit originaire de leur ville, et que (318\*) Danaüs et Lyncée qui firent voile en Grèce, étoient nés à Chemmis. Ils me firent ensuite la généalogie de Danaüs et de Lyncée, en descendant jusqu'à Persée; ils ajoutèrent que celui-ci étant venu en Égypte, pour enlever de Libye, comme le disent aussi les Grecs, la tête de la (319) Gorgone, il passa par leur ville, où il reconnut tous ses parens; que, lorsqu'il arriva en Égypte, il savoit déjà le nom de Chemmis par sa mère; enfin que c'étoit par son ordre qu'ils célébroient des jeux gymniques en son honneur.

XCII. Les Egyptiens qui habitent au-dessus des marais, observent toutes ces (a) coutumes; mais ceux qui demeurent dans la partie marécageuse, suivent les mêmes usages que le reste des

---

(a) Cela ne se rapporte point aux usages établis à Chemmis, mais à ceux dont il a été fait mention plus haut.

Egyptiens, et, entr'autres, ils n'ont qu'une (320) femme chacun, ainsi que les Grecs.

Quant aux vivres, ils ont imaginé des moyens pour s'en procurer aisément. Lorsque le fleuve a pris toute sa crue, et que les campagnes sont comme une espèce de mer, il paroît dans l'eau une quantité prodigieuse de lys, que les Egyptiens appellent (321) Lotos; ils les cueillent, et les font sécher au soleil; ils en prennent ensuite la graine; cette graine ressemble à celle du pavot, et se trouve au milieu du Lotos; ils la pilent et en font du pain qu'ils cuisent au feu. On mange aussi la racine de cette plante; elle est d'un (322) goût agréable et doux; elle est ronde et de la grosseur d'une pomme. Il y a une autre espèce de lys ressemblante aux roses, et qui croît aussi dans le Nil. Son fruit a beaucoup de rapport avec les rayons d'un guêpier : on le recueille sur une (323) tige qui sort de la racine, et croît auprès de l'autre tige. On y trouve quantité de grains (324) bons à manger, de la grosseur d'un noyau d'olive : on les mange verds ou secs.

Le Byblus (325) est une plante annuelle. Quand on l'a arraché des marais, on en coupe la partie supérieure, qu'on emploie (326) à différens usages; quant à l'inférieure, ou ce qui reste de la plante, et qui a environ une coudée de haut, on le mange (a) crud, ou on le vend. Ceux qui veu-

---

(a) Voyez la note 324.

lent rendre ce mets plus délicat, le font rôtir dans un four (527) ardent. Quelques-uns d'entr'eux ne vivent que de poissons (528) : ils les vident, les font sécher au soleil, et les mangent quand ils sont secs.

XCIH. Dans les différentes branches du fleuve, on trouve très-peu de ces sortes de poissons qui vont par troupes ; ils croissent dans les étangs. Quand ils commencent à sentir les ardeurs de l'amour, et qu'ils veulent frayer, ils se rendent à la mer par bandes. Les mâles (529) vont devant, et répandent sur leur route la liqueur séminale : les femelles qui les suivent (530), la dévorent, et c'est ainsi qu'elles conçoivent. Lorsqu'elles se sont fécondées dans la mer, les poissons remontent la rivière, pour regagner chacun sa demeure accoutumée. Ce ne sont plus alors les mâles qui vont les premiers ; les femelles conduisent la troupe. En la conduisant, elles font ce que faisoient les mâles ; elles jettent leurs œufs, qui sont de la (531) grosseur des grains de millet, et les mâles qui les suivent, les avalent. Tous ces grains sont autant de petits poissons. Ceux qui restent, et que les mâles n'ont pas dévorés, prennent de l'accroissement, et deviennent des poissons.

Si l'on prend de ces poissons lorsqu'ils vont à la mer, on remarque que leurs têtes sont meurtries du côté gauche : ceux au contraire qui remontent, ont la tête froissée du côté droit. La cause (532) en est sensible. Quand ils vont à la

mer, ils côtoient la terre du côté gauche, et, lorsqu'ils reviennent, ils s'approchent du même rivage, le touchent, et s'y appuyent tant qu'ils peuvent, de peur que le courant de l'eau ne les détourne de leur route. Quand le Nil commence à croître, l'eau se filtre à travers les terres, et remplit les fossés et les lagunes qui sont près du fleuve. A peine sont-ils pleins, qu'on y voit fourmiller de toutes parts une multitude prodigieuse de petits poissons : mais quelle est la cause vraisemblable de leur production ? Je crois la connoître.

Lorsque le Nil se retire, les poissons qui, l'année précédente, avoient déposé leurs œufs dans le limon, se retirent aussi avec les dernières eaux. L'année révolue, lorsque le Nil vient de nouveau à se déborder, ces œufs commencent aussi-tôt à éclore, et à devenir de petits poissons (333).

XCIV. Les Egyptiens qui habitent dans les marais, se servent d'une huile exprimée du fruit du Sillicyprion ; ils (334) l'appellent Kiki. Voici comment ils la font : ils sèment sur les bords des différentes branches du fleuve et sur ceux des étangs, du Sillicyprion. En (335) Grèce, cette plante vient d'elle-même et sans culture ; en Egypte, on la sème, et elle porte une grande quantité de fruits d'une odeur forte. Lorsqu'on les a recueillis, les uns les broient et en tirent l'huile par expression ; les autres les font bouillir,

après les avoir fait rôtir : l'huile se détache, et on la ramasse. C'est une liqueur grasse qui n'est pas moins bonne pour les lampes que l'huile d'olive ; mais elle a une odeur forte et désagréable.

XCV. On voit en Egypte une quantité prodigieuse de mouchérons. Les Egyptiens ont trouvé des moyens pour s'en garantir. Ceux qui habitent au-dessus des marais, se mettent à couvert de ces insectes en dormant sur le haut d'une tour : le vent empêche les mouchérons de voler si haut. Ceux qui demeurent dans la partie marécageuse, ont imaginé un autre moyen : il n'y a personne qui n'ait un filet. Le jour, on s'en sert pour prendre du poisson ; la nuit, on l'étend autour du lit ; on passe ensuite sous ce (356) filet, et l'on se couche. Si on vouloit dormir avec ses habits, ou enveloppé d'un drap, on seroit piqué par les mouchérons, au lieu qu'ils ne l'essaient pas même à travers le filet.

XCVI. Leurs vaisseaux de charge sont faits avec l'épine (357), qui ressemble beaucoup au Lotos de Cyrène, et dont il sort une larme qui se condense en gomme. Ils tirent de cette épine des planches d'environ deux coudées ; ils les arrangent de la même manière qu'on arrange les briques, et les attachent avec des chevilles (358) fortes et longues ; ils placent sur leur surface des solives, sans se servir de varangues ni de courbes, mais ils affermissent en dedans cet assemblage

avec des liens de Byblus : ils font ensuite un gouvernail qu'ils passent à travers la carène ; puis un mât avec l'épine, et des voiles avec le Byblus.

Ces navires (339) ne peuvent pas remonter le fleuve, à moins d'être poussés par un grand vent ; aussi est-on obligé de les tirer de dessus le rivage. Voici la manière dont on les conduit en descendant : on a une claie de bruyère tissée avec du jonc, et une pierre percée, pesant environ (a) deux talens ; on attache la claie avec une corde à l'avant du vaisseau, et on la laisse aller au gré de l'eau ; on attache la pierre à l'arrière avec une autre corde : la claie, emportée par la rapidité du courant, entraîne avec elle le (340) Baris (c'est ainsi qu'on appelle cette sorte de navires) ; la pierre qui est à l'arrière gagne le fond de l'eau, et sert à diriger sa course. Ils ont un grand nombre de vaisseaux de cette espèce, dont quelques-uns portent une charge de plusieurs milliers de talens.

XCVII. Quand le Nil a inondé le pays, on n'aperçoit plus que les villes ; elles paroissent au dessus de l'eau, et ressemblent à-peu-près aux îles de la mer Egée. Toute l'Égypte en effet n'est qu'une vaste mer, si vous en exceptez les villes. Tant que dure l'inondation, on ne na-

---

(a) Le talent pèse 51 livres, 6 onces, 7 gros, 24 grains. Ainsi les deux talens pèsent 102 livres, 13 onces, 6 gros, 48 grains.

vigie plus sur les canaux du fleuve, mais par le milieu de la plaine. Ceux qui remontent de Naucratis à Memphis, prennent alors par les pyramides : ce n'est point là (341) cependant la navigation ordinaire, mais par la pointe du Delta et par la ville (342) de Cercasore. Si de la mer et de Canope, vous allez à Naucratis par la plaine, vous passerez près des villes (343) d'Anthylle et d'Archandre.

XCVIII. Anthylle est une ville considérable; elle fait toujours partie du revenu de la femme des Rois d'Égypte, et lui est particulièrement assignée pour (344) sa chaussure. Cet usage s'observe depuis que ce pays appartient aux Perses. La ville d'Archandre me paroît avoir pris son nom d'Archandre de (345) Phthie, gendre de Danaüs, et fils d'Athæus. Peut-être y a-t-il quel-qu'autre Archandre; mais certainement ce nom n'est pas Égyptien.

XCIX. J'ai dit jusqu'ici ce que j'ai vu, ce que j'ai su par moi-même, ou ce que j'ai appris par mes recherches. Je vais maintenant parler de ce pays selon ce que m'en ont dit les Égyptiens; j'ajouterai aussi à mon récit quelque chose de ce que j'ai vu par moi-même.

Ménès, qui fut le premier Roi d'Égypte, fit (346) faire, selon les Prêtres, des digues à (347) Memphis. Le fleuve, jusqu'au règne de ce Prince, couloit entièrement le long de la montagne sablonneuse qui est du côté de la Libye; mais,

ayant comblé le coude que forme le Nil du côté du midi , et construit une digue environ à cent stades au-dessus de Memphis , il mit à sec son (348) ancien lit , et lui fit prendre son cours par un nouveau canal , afin qu'il coulât à égale distance des montagnes ; et encore aujourd'hui , sous la domination des Perses , on a une attention particulière à ce même coude du Nil , dont les eaux retenues par les digues , coulent d'un autre (349) côté , et on a soin de les fortifier tous les ans. En effet , si le fleuve venoit à les rompre , et à se répandre de ce côté-là dans les terres , Memphis risqueroit d'être entièrement submergée. Ménés , leur (350) premier Roi , fit bâtir , au rapport des mêmes Prêtres , la ville qu'on appelle aujourd'hui Memphis , dans l'endroit même d'où il avoit détourné le fleuve , et qu'il avoit converti en terre ferme ; car cette ville est aussi située dans la partie étroite de l'Egypte. Le même fit creuser au nord et à l'ouest de Memphis un lac qui communiquoit avec le fleuve , n'étant pas possible de le faire à l'est , parce que le Nil s'y oppose ; enfin il éleva dans la même ville un grand et magnifique temple en l'honneur de Vulcain.

C. Les Prêtres me lurent ensuite dans leurs annales les noms de trois cent trente autres Rois qui régnèrent après lui. Dans une (351) si longue suite de générations , il se trouve dix-huit (352) Ethiopiens et une femme du pays ; tous les autres

étoient hommes et Egyptiens. Cette femme qui régna en Egypte, s'appeloit (353) Nitocris, comme la Reine de Babylone. Ils me racontèrent que les Egyptiens, après avoir tué son frère, qui étoit leur Roi, lui remirent la couronne; qu'alors elle chercha à venger sa mort, et qu'elle fit périr par artifice un grand nombre d'Egyptiens. On pratiqua sous terre, par son ordre, un vaste appartement, qu'elle destinoit en apparence (354) à des festins; mais elle avoit réellement d'autres vues. Elle y invita à un repas un grand nombre d'Egyptiens qu'elle connoissoit pour les principaux auteurs de la mort de son frère, et pendant qu'ils étoient à table, elle fit entrer les eaux du fleuve par un grand canal secret. On (a) ajoute qu'après cette action elle se jeta dans (355) une chambre remplie de cendres, afin de se soustraire à la vengeance du peuple.

CI. Les Prêtres me dirent que de tous ces Rois, il n'y en eut aucun qui se fût distingué par des ouvrages remarquables ou par quelques actions d'éclat, si vous en exceptez Moëris, le dernier de tous; que ce Prince s'illustra par plusieurs monumens; qu'il bâtit le vestibule du temple de Vulcain, qui regarde le nord, et creusa un lac dont je donnerai dans la suite (b) les di-

---

(a) Il y a dans le grec : *Ils ne disent rien davantage de cette Princesse, si ce n'est qu'après avoir fait cela, &c.*

(b) Voyez §. CXLIX.

mensions, et qu'il y fit élever des pyramides, dont je décrirai la grandeur dans le même temps que je parlerai du lac. Ils me racontèrent que ce Prince fit faire tous ces ouvrages, et que les autres ne laissèrent (355\*) aucun monument à la postérité; aussi les passerai-je sous silence, et me contenterai-je de faire mention de (356) Sésostris, qui vint après eux.

CII. Ce Prince fut, selon ces Prêtres, le premier qui, étant parti du golfe Arabique avec des (357) vaisseaux longs, subjuga les peuples qui habitoient les bords de la mer Erythrée: il fit voile encore plus loin, jusqu'à une mer qui n'étoit plus navigable à cause des bas-fonds.

Delà (358), selon les mêmes Prêtres, étant revenu en Egypte, il leva une nombreuse armée, et avançant par la terre ferme, il subjuga tous les peuples qui se (359) trouvèrent sur sa route. Quand il rencontroit des nations courageuses et (360) jalouses de leur liberté, il érigeoit dans leur pays des colonnes, sur lesquelles il faisoit graver une inscription qui indiquoit son nom, celui de sa patrie, et qu'il avoit vaincu ces peuples par la force de ses armes; quant aux pays qu'il subjugoit aisément, et sans livrer bataille, il élevoit des colonnes, avec une inscription pareille, mais il faisoit ajouter les parties naturelles (361) de la femme, emblème de la lâcheté de ces peuples.

CIII. En parcourant ainsi le continent, il passa d'Asie en Europe, et subjuga les Scythes et les

Thraces (362) : mais je crois que l'armée Egyptienne (363) n'alla pas plus avant ; car on voit chez ces nations les colonnes qu'il y fit ériger , et l'on n'en trouve point au-delà. Il retourna ensuite sur ses pas : quand il fut arrivé sur les bords du Phase , je ne puis assurer s'il y laissa une partie (364) de son armée pour cultiver le pays , ou bien si quelques-uns de ses soldats , ennuyés de la longueur de ces voyages , ne s'établirent point sur les bords de ce fleuve.

CIV. Quoi qu'il en soit (a), il paroît que les Colchidiens sont Egyptiens d'origine , et je l'avois présumé avant que d'en avoir entendu parler à d'autres ; mais , comme j'étois curieux de m'en instruire , j'interrogeai ces deux peuples : les Colchidiens se ressouvenoient beaucoup mieux des Egyptiens , que ceux-ci ne se ressouvenoient des Colchidiens.

Les Egyptiens pensent que ces peuples sont des descendans d'une partie des troupes de Sésotris. Je le conjecturai aussi sur deux indices ; le premier , c'est (364\*) qu'ils sont noirs , et qu'ils ont les cheveux crépus , preuve (b) assez équivoque , puisqu'ils ont cela de commun avec d'autres peuples ; le second , et le principal , c'est que les (365) Colchidiens , les Egyptiens et

---

(a) Cela n'est pas dans le texte ; je l'ai ajouté afin de servir de liaison. Le grec dit : *Car les Colchidiens paroissent, &c.*

(b) Dans le grec : *Cela ne revient à rien.*

des Ethiopiens sont les seuls hommes qui se fassent circoncire de temps immémorial. Les (366) Phéniciens et les Syriens de la Palestine conviennent eux-mêmes qu'ils ont appris la circoncision des Egyptiens ; mais les Syriens (a) qui habitent sur les bords du Thermodon et du Parthénus, et les Macrons, leurs voisins, avouent qu'ils la tiennent depuis peu des Colchidiens. Or, ce sont là les seuls peuples qui pratiquent la circoncision, et encore paroît-il qu'en cela ils ne font qu'imiter les Egyptiens.

Comme la circoncision paroît chez les Egyptiens et les Ethiopiens, remonter (367) à la plus haute antiquité, je ne saurois dire laquelle de ces deux nations (368) la tient de l'autre ; à l'égard des (b) autres peuples, ils l'ont prise des Egyptiens, par le (369) commerce qu'ils ont eu avec eux. Je me fonde sur ce que tous les Phéniciens qui fréquentent les Grecs, ont perdu la coutume qu'ils tenoient des Egyptiens de circoncire les enfans nouveaux nés.

CV. Mais voici un autre trait de ressemblance entre ces deux peuples : ce sont les seuls (370) qui travaillent le lin de la même façon ; ils vivent de même, et ont aussi la même langue. Les Grecs

---

(a) Ce sont les Cappadociens dont il a parlé liv. I, §. LXXII, et dont il parlera encore liv. III, §. xc ; liv. v, §. XLIX ; liv. VII, §. LXXII, et peut-être ailleurs.

(b) Ce sont les Colchidiens, les Phéniciens et les Syriens dont il vient de parler.

appellent lin (371) sardonique celui qui leur vient de la Colchide, et lin égyptien celui qu'ils tirent d'Égypte.

CVI. La plupart des colonnes que Sésostris fit élever dans les pays qu'il subjuga, ne subsistent plus aujourd'hui. J'en ai pourtant (371\*) vu dans la Palestine de Syrie, et j'y ai remarqué les parties naturelles de la femme, et les inscriptions dont j'ai parlé plus haut.

On voit aussi vers l'Ionie deux figures de ce Prince, taillées dans le roc ; l'une, sur le chemin qui conduit d'Ephèse à Phocée ; l'autre, sur celui de Sardes à Smyrne. Elles représentent, l'une et l'autre, un homme de cinq palmes (a) de haut, tenant de la main droite un javelot, et de la gauche un arc (b) : le reste de son armure est pareillement (372) Égyptien et Éthiopien. On a gravé sur la poitrine, d'une épaule à l'autre, une inscription en caractères égyptiens et sacrés, conçue en ces termes : J'AI CONQUIS CE PAYS PAR LA FORCE DE MON (373) BRAS. Sésostris ne dit (374) pas pourtant ici ni qui il est, ni de quel pays il est : il l'a indiqué ailleurs. Quelques-uns de ceux qui ont examiné cette figure, conjecturent qu'elle représente Memnon ; mais ils sont fort éloignés de la vérité.

---

(a) Le palme ou spithame est d'environ 8 pouces 3 lignes : les cinq palmes font par conséquent 3 pieds 5 pouces 3 lignes.

(b) L'arc étoit une arme propre aux Éthiopiens. Voyez ci-dessous, liv. III, §. XXI.

CVII. Les Prêtres me dirent encore que Sésostris, revenant en Egypte, amena avec lui un grand nombre de prisonniers faits sur les nations qu'il avoit subjuguées; qu'étant arrivé à Daphnes de Péluse, son (375) frère, à qui il avoit confié le gouvernement du Royaume, l'ayant invité, lui et ses enfans, à loger chez lui, fit (a) environner la maison de matières combustibles, auxquelles on mit le feu. Sésostris n'en eut pas plutôt connoissance, qu'il délibéra avec la Reine, sa femme, qu'il avoit menée avec lui, sur le parti qu'il avoit à prendre. De six enfans qu'il avoit, elle lui conseilla d'en étendre deux (376) sur le bûcher enflammé, et de faire de leur corps une espèce de pont sur lequel il pourroit passer et se sauver. Sésostris la crut : ainsi périrent deux de ses enfans; les autres se sauvèrent avec leur père.

CVIII. Les prêtres ajoutèrent que Sésostris, après s'être vengé de son frère à son retour en Egypte, employa les (377) prisonniers de guerre à traîner jusqu'au temple de Vulcain ces pierres énormes qu'on y voit. Ce furent ces mêmes prisonniers que l'on força de creuser les fossés et les canaux dont l'Egypte est entrecoupée. Avant ces travaux exécutés (378) malgré eux, l'Egypte étoit commode pour les chevaux et pour les voitures; mais, depuis ce temps-là, quoique le pays soit plat et uni, il est devenu impraticable aux

---

(a) Dans le grec : *Fit entasser autour de la maison.*

uns et aux autres, à cause de la multitude de canaux qu'on y rencontre de toutes parts et en tout sens. Ce Prince les fit creuser, parce que toutes les fois que le fleuve venoit à se retirer, les villes qui n'étoient point sur ses bords, mais au milieu des terres, se trouvoient dans une grande disette d'eau, n'ayant pour leur boisson que l'eau (379) saumache des puits.

CIX. Les Prêtres me dirent encore que ce même Roi fit le partage des terres, assignant à chaque Egyptien une portion égale de terre, et quarrée, qu'on tiroit au sort, à la charge néanmoins de lui payer tous les ans une certaine redevance, qui composoit son revenu. Si le fleuve enlevoit à quelqu'un une partie de sa portion, il alloit trouver le Roi, et lui exposoit ce qui étoit arrivé. Ce Prince envoyoit sur les lieux des Arpenteurs, pour voir de combien l'héritage étoit diminué, afin de ne faire payer la redevance qu'à proportion du fonds qui restoit. Voilà, je crois, l'origine (380) de la géométrie, qui a passé de ce pays (381) en Grèce. A l'égard du pôle, du cadran (382) solaire, et de la division du jour en douze (383) parties, les Grecs les tiennent des Babyloniens.

CX. Sésostris (384) est le seul Roi d'Egypte qui ait régné en Ethiopie. Ce Prince fit poser (a) des statues de pierre devant le temple de Vulcain,

---

(a) Dans le grec : *Ce Prince laissa.*

en mémoire du (385) danger qu'il avoit évité. Il y en avoit deux de trente coudées de haut, dont l'une le représentoit, et l'autre représentoit sa femme, et quatre de vingt coudées chacune, qui représentoient ses quatre fils. Long-temps (386) après, lorsque Darius, Roi de Perse, voulut faire placer sa statue devant celles-ci, le Grand-Prêtre (a) de Vulcain s'y opposa. Ce Prince, objectoit-il, n'a pas fait de si grandes actions que Sésostris. S'il a soumis autant de nations, du moins n'a-t-il pu vaincre les Scythes que Sésostris a subjugués. Il n'est donc pas, juste ajoutoit-il, de placer devant les statues (b) de Sésostris celles d'un Prince qui ne l'avoit point surpassé par ses exploits. On dit que Darius (387) pardonna au Grand-Prêtre cette remontrance généreuse.

CXI. Les Prêtres me racontèrent qu'après la mort de Sésostris, son fils (388) Phéron monta sur le trône. Ce Prince ne fit aucune expédition militaire, et il devint aveugle à cette occasion. Le Nil s'étant débordé en ce temps-là de dix-huit coudées, et ayant submergé toutes les campagnes, il s'éleva un vent impétueux qui en agita les flots

---

(a) Le grec dit seulement *le Prêtre* ; mais voyez la note 386.

(b) Dans le grec : *Ses offrandes*. Les statues qu'on élevoit à quelqu'un, étoient toujours offertes aux Dieux ; afin qu'étant sous la protection de la religion, personne n'osât les renverser.

avec violence. Alors Phéron, par une folle témérité, prit un javelot, et le lança au milieu du tourbillon des eaux : aussi-tôt après, ses yeux furent frappés d'un malsubit, et il devint aveugle. Il fut dix ans en cet état. La onzième année, on lui apporta une réponse de l'oracle de Buto, qui lui annonçoit que le temps prescrit à son châ-timent étoit expiré, et qu'il recouvreroit la vue, en se lavant les yeux avec l'urine d'une femme qui n'eût jamais connu d'autre homme que son mari. Phéron essaya d'abord de l'urine de sa femme ; mais comme il ne voyoit pas plus qu'au-paravant, il se servit indistinctement de celle des autres femmes. Ayant enfin recouvré la vue, il fit assembler dans une (389) ville, qu'on appelle aujourd'hui Erythrèbolos, toutes les femmes qu'il avoit éprouvées, excepté celle dont l'urine lui avoit rendu la vue, et les ayant fait toutes brûler avec la ville même, il épousa celle qui avoit contribué à sa guérison.

Lorsqu'il eut été guéri, il envoya des présens dans tous les temples célèbres, et fit faire pour celui du Soleil deux obélisques remarquables, qui méritent sur-tout qu'on en fasse mention. Ils ont chacun cent coudées de haut, sur huit de large, et sont d'une seule pierre.

CXII. Les mêmes Prêtres me dirent que Phéron eut pour (390) successeur un citoyen de Memphis, que les Grecs appellent Protée dans leur (391) langue. On voit encore aujourd'hui

à Memphis un lieu (a) magnifique et très-orné, qui lui est consacré. Ce lieu est au sud du temple de Vulcain. Des Phéniciens de Tyr habitent à l'entour, et tout ce quartier s'appelle le Camp (392) des Tyriens. Il y a dans le lieu consacré à Protée une chapelle dédiée à Vénus, surnommée l'Etrangère. Je conjecture que cette Vénus est Hélène, fille de (393) Tyndare, non-seulement parce que j'ai ouï dire qu'Hélène demeura autrefois à la cour de Protée, mais encore parce que cette chapelle (394) tire son nom de Vénus l'Etrangère; car, de tous les autres temples de Vénus, il n'y en a aucun qui lui soit consacré sous ce nom.

CXIII. Ayant questionné les Prêtres au sujet d'Hélène, ils me répondirent qu'Alexandre (b), après l'avoir (395) enlevée de Sparte, mit à la voile pour retourner dans sa patrie. Quand il fut parvenu dans la mer Egée, des vents contraires l'écartèrent de sa route et le repoussèrent dans la mer (396) d'Egypte. Ces vents continuant toujours à être contraires, il vint de-là en Egypte, où il aborda à l'embouchure du Nil, qu'on appelle aujourd'hui la bouche Canopique,

---

(a) Il y a dans le grec : *τίμενος*, qui est une pièce de terre, accompagnée quelquefois d'un bocage, et consacrée à un Héros. Cette pièce de terre étoit probablement environnée d'un mur, avec de beaux portiques.

(b) Pâris : c'est aussi le nom qu'Homère donne le plus souvent à ce Prince.

et aux Tarichées. Il y avoit sur ce rivage un temple d'Hercules, qu'on y voit encore maintenant. Si quelqu'esclave s'y réfugie, et s'y fait marquer des stigmates sacrés, afin de se consacrer au Dieu, il n'est pas permis de mettre la main sur lui. Cetteloi continue à s'observer de la même manière depuis son institution jusqu'à présent. Les esclaves d'Alexandre ayant eu connoissance des privilèges de ce temple, s'y réfugièrent, et se tenant en posture de supplians, ils se mirent à accuser leur maître, dans l'intention de lui nuire, et à publier l'injure qu'il avoit faite à Ménélas, et tout ce qui s'étoit passé au sujet d'Hélène. Ces accusations se faisoient en présence des Prêtres, et de Thonis (397), Gouverneur de cette bouche du Nil.

CXIV. Là-dessus, Thonis dépêcha au plutôt un courrier à Memphis, avec ordre de dire à Protée ces paroles : « Il est arrivé ici un (a) » Teucrien qui a commis en Grèce un crime » atroce. Non content d'avoir séduit la femme » de son hôte, il l'a enlevée avec des richesses » considérables. Les vents contraires l'ont forcé » de relâcher en ce pays. Le laisserons-nous » partir impunément, ou lui ôterons-nous » ces (b) richesses » ?

Protée renvoya le courrier au Gouverneur,

(a) Teucrien, habitant de la Téncrie ou Troade.

(b) Dans le grec : *Ce qu'il avoit en venant.*

avec un ordre conçu en ces termes : « Arrêtez » cet étranger, quel qu'il soit, qui a commis un » tel crime contre son hôte; amenez-le-moi, afin » que je sache ce qu'il peut aussi alléguer en » sa faveur ».

CXV. Thonis, ayant reçu cet ordre, saisit les vaisseaux d'Alexandre, le fit arrêter, et le mena à Memphis avec Hélène, avec ses richesses et les (a) supplians du Dieu. Lorsqu'ils furent tous arrivés, Protée demanda à Alexandre qui il étoit, et d'où il venoit avec ses vaisseaux. Ce Prince ne lui déguisa point sa famille, le nom de sa patrie, ni d'où il venoit; mais quand Protée lui eut ensuite demandé où il avoit pris Hélène, il s'embarassa dans ses réponses, et comme il déguisoit la vérité, ses esclaves, qui s'étoient rendus supplians, l'accusèrent, et racontèrent au Roi toutes les particularités de son crime. Enfin Protée prononça ce jugement : « Si je ne pensois » pas qu'il est de la plus grande conséquence » de ne faire mourir aucun des étrangers que les » vents forcent à relâcher sur mes terres, je ven- » gerois par ton supplice l'insulte que tu as faite » à Ménélas. Ce Prince t'a donné l'hospitalité, et » toi, le plus méchant de tous les hommes, tu » n'as pas craint de commettre envers lui une » action exécrationnelle. Tu as séduit la femme de ton » hôte, et, non content de cela, tu l'as engagée

---

(a) Les esclaves de Paris.

» à te suivre, et tu (398) l'emmènes furtivement.  
 » Ce n'est pas tout, tu pilles encore, en t'en  
 » allant, la maison de ton hôte. Puis donc que  
 » je crois de la plus grande conséquence de ne  
 » point faire mourir un étranger, je te (a) lais-  
 » serai aller ; mais tu n'emmèneras point cette  
 » femme, et tu n'emporteras point ses richesses ;  
 » je les garderai, jusqu'à ce que le Prince (b)  
 » Grec vienne lui-même les redemander : pour  
 » toi, je t'ordonne de sortir dans trois jours de  
 » mes Etats avec tes compagnons de voyage,  
 » sinon tu seras traité en ennemi ».

CXVI. Ce fut ainsi, au rapport des Prêtres, qu'Hélène vint à la cour de Protée. Il me semble qu'Homère avoit aussi ouï raconter la même histoire ; mais comme elle convenoit moins à l'épopée que celle dont il s'est servi, il l'a abandonnée : il a montré cependant qu'elle ne lui étoit pas inconnue. Il nous en donne un témoignage certain dans l'Iliade, lorsqu'il (399) décrit le voyage d'Alexandre ; témoignage qu'il n'a rétracté en aucun autre endroit de ses Poèmes. Il nous y apprend qu'Alexandre, après avoir erré long-temps de côté et d'autre avec Hélène qu'il emmenoit, aborda à Sidon en Phénicie. C'est dans l'endroit (400) où il s'agit des exploits de Diomèdes.

---

(a) Dans le grec : *Je ne te laisserai point emmener cette femme et ses richesses.*

(b) Dans le grec : *Ton hôte.*

Voici ses vers : « Là, se (a) trouvoient des voiles » brédés, ouvrage des Sidoniènes, que le beau » Pâris avoit emmenées de Sidon, lorsqu'il revint à Troie avec l'illustre Héléne ». Dans (b) l'Odyssée, il fait aussi mention du voyage d'Héléne : « Tels étoient les spécifiques efficaces et » excellens que possédoit Héléne, fille de Jupiter : » elle les avoit reçus de Polydamna, femme de (401) » Thonis, dans son voyage en Egypte, dont le » terroir produit une infinité de plantes, les » unes salutaires, les autres pernicieuses ». Il en parle aussi dans ces vers que Ménélas adresse à Télémaque : « Quoique (c) je desirasse de m'en » retourner, les Dieux me retinrent en Egypte, » parce que je ne leur avois pas offert des hécatombes parfaites ». Homère, par ces vers, nous montre assez qu'il n'ignoroit pas qu'Alexandre avoit été en Egypte. La Syrie touche en effet à l'Egypte ; et les Phéniciens, à qui appartient Sidon, habitent dans la Syrie.

CXVII. Ces (402) vers du Poète, et principalement les deux derniers, prouvent que les (403) Cypriaques ne sont pas d'Homère (d) ; car on lit dans ce Poème, qu'Alexandre, profitant de la tranquillité de la mer et d'un vent favorable, arriva à Troie avec Héléne, trois jours après son

---

(a) Iliade, liv. vi, vers 289.

(b) Odyss. liv. iv, vers 227.

(c) Id. ibid. vers 351.

(d) Le grec ajoute : *Mais de quelqu'autre.*

départ de Sparte; au lieu qu'Homère dit dans l'Illiade, qu'en revenant avec elle, il erra longtemps : mais en voilà assez sur Homère et les vers Cypriaques.

CXVIII. Je demandai ensuite aux Prêtres si ce que les Grecs racontaient de la guerre de Troie, devoit être mis au rang (404) des fables : ils me répondirent qu'ils s'en étoient informés à Ménélas lui-même, et voici ce qu'il leur en avoit appris : après l'enlèvement d'Hélène, une nombreuse armée de Grecs passa dans la Teucride, pour venger l'outrage fait à Ménélas. Sortis de leurs vaisseaux, ils n'eurent pas plutôt assis leur camp (405), qu'ils envoyèrent à Troie (a) des Ambassadeurs, au nombre desquels étoit Ménélas. Ces Ambassadeurs étant entrés dans la ville demandèrent Hélène, ainsi que les richesses qu'Alexandre avoit enlevées furtivement, et ils exigèrent une réparation de cette (b) insulte. Les Teucriens les assurèrent alors, et dans la suite, sans serment, et même avec serment, qu'ils n'avoient ni Hélène, ni les trésors qu'on les accusoit d'avoir enlevés; que tout ce qu'on leur demandoit étoit en Egypte, et qu'on avoit tort de les poursuivre pour des choses que retenoit Protée, Roi de ce pays : mais les Grecs, s'imaginant qu'ils se

---

(a) Dans le grec : *Ilion*, mot réservé à la poésie dans notre langue.

(b) *Injustice*, dans le grec.

moquoient d'eux, firent le siège de Troie, et le continuèrent jusqu'à ce (406) qu'ils se fussent rendus maîtres de cette ville. Quand ils l'eurent prise, Hélène ne s'y étant point trouvée, et les Troyens leur tenant toujours le même langage, ils ne doutèrent plus de ce qu'on leur avoit dit dès le commencement, et ils envoyèrent Ménélas lui-même vers Protée.

CXIX. Ménélas étant arrivé en Egypte, remonta le Nil jusqu'à Memphis, où il fit à ce Prince un récit véritable de ce qui s'étoit passé. Il en reçut toutes sortes de bons traitemens ; on lui rendit Hélène, pour qui (a) on avoit eu les égards et le respect convenables, et on lui remit tous ses trésors.

Ménélas ne reconnut ces bienfaits que par des outrages. Comme il vouloit s'embarquer, et que les vents contraires le retenoient, après avoir long-temps attendu, il imagina d'immoler (407) deux enfans du pays. Cette action impie, qui parvint bientôt à la connoissance des Egyptiens, le rendit odieux : on le poursuivit, et il fut obligé de se sauver par mer en Libye. Les Egyptiens ne purent m'apprendre de quel (408) côté il alla ensuite ; ils m'assurèrent qu'ils avoient une connoissance certaine d'une partie de ces faits, parce qu'ils s'étoient passés chez eux, et qu'ils

---

(a) Il y a dans le grec : *Qui n'avoit souffert aucun mal.*

avoient appris les autres par leurs recherches (a).

CXX. Je suis du sentiment des Prêtres d'Égypte au sujet d'Hélène, et voici quelques conjectures que j'y ajoute : si cette Princesse eût été à Troie, on l'auroit sûrement rendue aux Grecs, soit qu'Alexandre y eût consenti, soit qu'il s'y fût opposé. Priam et les Princes de la Famille Royale n'étoient pas assez dépourvus de sens pour s'exposer à périr, eux, leurs enfans et leur ville, afin de conserver à Alexandre la possession d'Hélène. Supposons même qu'ils eussent été dans ces sentimens au commencement de la guerre; du moins, lorsqu'ils virent qu'il périssoit tant de Troyens toutes les fois qu'on en venoit aux mains avec les Grecs, et qu'en différens combats, il en avoit déjà coûté la vie à deux ou trois des enfans de Priam, ou même à un plus grand nombre, s'il faut en croire les Poètes épiques; quand Priam auroit été lui-même épris d'Hélène, je pense qu'il n'auroit pas balancé à la rendre aux Grecs, pour se délivrer de tant de maux.

D'ailleurs Alexandre n'étoit pas l'héritier présomptif de la couronne; il n'étoit pas chargé de l'administration des affaires dans la vieillesse de Priam. Hector étoit son aîné, et jouissoit d'une plus grande considération. Priam venant à mourir, ce Prince devoit lui succéder; ainsi il ne lui

---

(a) Il y a dans le grec, après cela : *Les Prêtres d'Égypte me dirent ces choses.*

eût été ni honorable, ni avantageux de favoriser les injustices de son frère, et cela, tandis qu'il se voyoit tous les jours, ainsi que tous les autres Troyens, exposé pour lui à de si grands maux : mais il n'étoit pas en leur pouvoir de rendre Hélène; et si les Grecs n'ajoutèrent point foi à leur réponse, quoique vraie, ce fut, à mon avis, par une permission du Ciel, qui, en détruisant les Troyens, vouloit apprendre à tous les hommes que les Dieux proportionnent les châtimens à l'énormité des crimes (a).

CXXI. Les Prêtres me dirent que (409) Rhampsinite succéda à Protée. Il fit faire le vestibule du temple de Vulcain (b) qui est à l'occident; il fit aussi élever vis-à-vis de ce vestibule deux statues de vingt-cinq coudées de haut; l'une au Nord, les Egyptiens l'appellent Été; l'autre au Midi, ils la nomment Hiver. Ils adorent celle qu'ils appellent Été, et lui font des offrandes; quant à celle qu'ils nomment Hiver, ils la traitent d'une manière tout opposée.

Ce Prince possédoit tant de (410) richesses, que, de tous les Rois d'Egypte qui lui (411) succédèrent, il ne s'en est trouvé aucun qui en ait eu de plus grandes, ou même qui en ait approché.

Pour mettre ces richesses en sûreté, il fit élever

(a) Il y a dans le grec, après ces mots : *J'ai dit ces choses de la manière qu'elles m'ont paru.*

(b) C'est le temple de Vulcain, à Memphis, que différens Rois ornèrent à l'envi l'un de l'autre.

un édifice en pierres, dont un des murs étoit hors de l'enceinte du palais (412). L'Architecte, qui avoit de mauvais desseins (a), arrangea une des pierres avec tant d'art, que deux hommes, ou même un seul, pouvoient facilement l'ôter. L'édifice achevé, Rhampsinite y fit porter ses richesses. Quelque temps après, l'Architecte; sentant approcher sa fin, manda ses fils; il en avoit deux. Il leur dit qu'en faisant le bâtiment où étoient les trésors du Roi, il avoit usé d'artifice, afin de pourvoir à leurs besoins, et de leur procurer le moyen de vivre dans l'abondance; il leur expliqua clairement la manière de tirer la pierre, ses dimensions et ses bornes; enfin il ajouta que, s'ils observoient exactement ce qu'il leur avoit dit, ils se verroient les dispensateurs de l'argent du Roi.

L'Architecte mort, ses fils se mirent bientôt après à l'ouvrage. Ils allèrent de nuit au palais, trouvèrent la pierre désignée, l'ôtèrent facilement, et emportèrent de grosses sommes. Le Roi étant un jour entré dans son trésor, fut fort étonné, en visitant les vases où étoit son argent, de les trouver considérablement diminués: il ne savoit qui en accuser, parce que les sceaux étoient entiers, et que tout étoit bien fermé. Y étant revenu deux ou trois fois, et s'étant toujours aperçu que l'argent diminueoit (car les voleurs ne cessoient point de piller), il fit faire des pièges

---

(a) Il y a après cela dans le grec : *imagina ceci.*

qu'on plaça par son ordre autour des vases où étoient ses trésors. Les voleurs vinrent comme auparavant. Un d'eux entre, va droit (413) au vase, donne dans le piège et s'y prend. Dès qu'il se vit dans cette fâcheuse situation, il appelle son frère, lui conte son malheur, le conjure d'entrer au plus vite, et de lui couper la tête, de crainte qu'on ne le (a) reconnût, et qu'il ne fût la cause de sa perte. Celui-ci, voyant qu'il avoit raison, obéit (b), remit la pierre, et s'en retourna chez lui avec la tête de son frère.

Dès que le jour parut, le Roi se rendit à son trésor. A peine fut-il entré, qu'il fut frappé d'étonnement à la vue du corps du voleur, sans tête, pris et arrêté dans le piège; il ne le fut pas moins, en remarquant que l'édifice n'étoit pas endommagé, de n'appercevoir ni entrée ni sortie. Dans cet embarras, voici le parti qu'il prit : il fit pendre sur la muraille le cadavre, et plaça des Gardes auprès, avec ordre de lui amener celui qu'ils verroient pleurer à ce spectacle, ou en être touché de commisération. La mère du voleur, indignée du traitement fait à son fils, s'adressant à celui qui lui restoit, lui enjoignit de mettre tout en œuvre pour détacher le corps de son frère, et le lui apporter, le menaçant, s'il négligeoit de lui

---

(a) Il y a dans le grec : *De crainte qu'étant vu et reconnu, il ne, &c.*

(b) Il y a dans le grec : *Obéit et fait ces choses.*

donner cette satisfaction, d'aller elle-même le dénoncer au Roi. Ce jeune homme, ne pouvant fléchir sa mère, quelque chose qu'il pût dire, et craignant (414) l'effet de ses menaces, imagina cet artifice.

Il chargea sur des ânes quelques outres remplis de vin, les chassa devant lui, et lorsqu'il fut près de ceux qui gardoient le corps de son frère, il délia le (415) col de deux ou trois de ces outres. Le vin s'étant mis aussi-tôt à couler, il se frappa la tête, en jetant de grands cris, comme un homme au désespoir, et qui ne savoit auquel de ses ânes il devoit aller le premier. Les Gardes, voyant le vin couler en abondance, accoururent pour le recueillir, comptant (416) que c'étoit autant de gagné pour eux. Le jeune homme, feignant d'être en colère, leur dit beaucoup d'injures; mais, comme ils cherchoient à le consoler, il cessa ses emportemens, et, faisant semblant de s'apaiser, il détourna ses ânes du chemin, et se mit en devoir de refermer les outres. Il s'entretint ensuite avec les Gardes; et, comme ils tâchoient de l'égayer, en lui faisant des plaisanteries, il leur donna un de ses outres. Ils s'assirent aussi-tôt dans le lieu où ils se trouvoient, et, ne pensant plus qu'à boire, ils pressèrent le jeune homme de rester et de leur tenir compagnie. Il se laissa (417) sans doute persuader, et demeura avec eux; et, parce qu'en buvant, ils le traitoient avec honnêteté, il leur donna encore un outre.

Les Gardes ayant bu avec excès, s'enivrèrent, et, vaincus par le sommeil, ils s'endormirent à l'endroit même où ils avoient bu. Dès que le jeune homme vit la nuit fort avancée, il leur rasa (418) par dérision la joue droite, détacha le corps de son frère, le chargea sur un de ses ânes, et retourna chez lui, après avoir exécuté les ordres de sa mère.

Le Roi, apprenant qu'on avoit enlevé le corps du voleur, se mit fort en colère; mais, comme il vouloit absolument découvrir celui qui avoit fait le coup, il s'avisa d'une chose que je ne (419) puis croire: il prostitua sa propre fille dans un lieu de débauche, lui ordonnant de recevoir également toutes sortes de personnes; mais de les obliger, avant de leur accorder ses faveurs, à lui dire ce qu'ils avoient fait en leur vie de plus subtil et de plus méchant; et, s'il s'en trouvoit un qui se vantât d'avoir enlevé le corps du voleur, il lui recommanda de l'arrêter et de ne le point laisser échapper. La fille obéit aux ordres de son père; mais le voleur ayant appris pourquoi tout cela se faisoit, voulut montrer qu'il étoit plus habile que le Roi. Il coupa près de l'épaule le bras (420) d'un homme nouvellement (421) mort, et, l'ayant mis sous son manteau, il alla de ce pas trouver la fille du Roi. La Princesse lui ayant fait les mêmes questions qu'à tous ceux qui s'étoient déjà présentés, il lui conta que la plus méchante action qu'il eût jamais faite, c'étoit d'avoir coupé la tête à son frère pris à un piège dans le trésor du Roi,

et que la plus subtile étoit d'avoir détaché son corps , après avoir enivré ceux qui le gardoient. Elle ne l'eut pas plutôt entendu , qu'elle voulut l'arrêter ; mais, comme ils étoient dans l'obscurité, il lui tendit le bras du mort, qu'elle saisit, croyant que c'étoit celui du voleur. Il lâcha ce bras, courut à la porte et se sauva.

Le Roi, informé de ce qui s'étoit passé, fut extrêmement surpris de la ruse et de la hardiesse de cet homme; mais enfin il fit publier dans toutes les villes de son obéissance, qu'il lui accordoit sa grace, et que, s'il vouloit se présenter devant lui, il lui donneroit outre cela de grandes récompenses. Le voleur, se fiant à sa parole, vint le trouver. Rhampsinite conçut pour lui une si grande admiration, qu'il lui donna sa fille en mariage, le regardant comme le plus habile de tous les hommes, parce qu'il en savoit plus que tous les Egyptiens, qui sont eux-mêmes plus ingénieux que tous les autres peuples.

CXXII. Après cela, me dirent les mêmes Prêtres, Rhampsinite descendit vivant sous terre, dans ces lieux que les Grecs croient être les enfers. Il y joua aux dés (422) avec Cérés: tantôt il gagna, tantôt il perdit. Quand il revint sur terre, la Déesse lui fit présent d'une serviette d'or. Les mêmes Prêtres me dirent aussi que les Egyptiens avoient institué une fête qui dure autant de temps qu'il s'en passa depuis la descente de Rhampsinite jusqu'à son retour. Je sais que, de mon temps,

ils célébroient encore cette fête ; mais je ne puis assurer s'ils l'ont établie pour ce sujet ou pour quelqu'autre.

Les Prêtres revêtent pendant cette fête l'un d'entr'eux d'un manteau tissu et fait le jour même de la cérémonie, et, lui couvrant les yeux d'un bandeau, ils le mettent dans le chemin qui conduit au temple de (423) Cérès ; ensuite ils se retirent. Ils me dirent qu'après cela deux loups conduisoient le Prêtre, qui avoit les yeux ainsi bandés, au temple de Cérès, qui est éloigné de la ville de vingt stades, et qu'ensuite, ils le ramenoient au même endroit où ils l'avoient pris.

Si ces propos des Egyptiens paroissent croyables à quelqu'un, il peut y ajouter foi ; pour moi, je n'ai d'autre but dans toute cette histoire, que d'écrire ce que j'entends dire à chacun.

CXXIII. Cérès et Bacchus ont, selon les Egyptiens, la puissance souveraine dans les enfers. Ces peuples sont aussi les premiers qui aient avancé, que l'ame de l'homme est (424) immortelle ; que, lorsque le corps vient à périr, elle entre toujours dans celui de quelqu'animal, et qu'après avoir passé ainsi successivement dans toutes les espèces d'animaux terrestres (a), aquatiques, volatiles, elle rentre dans un corps d'homme (b), et que ces différentes transmigrations se

(a) De la mer.

(b) Le grec ajoute : *Qui nait alors.*

font dans l'espace de trois mille ans. Je sais que quelques (425) Grecs ont adopté cette opinion, les uns plutôt, les autres plus tard, et qu'ils en ont fait usage, comme si elle leur appartenait. Leurs noms (*a*) ne me sont point inconnus ; mais je les passe sous silence.

CXXIV. Les Prêtres ajoutèrent que, jusqu'à Rhampsinite, on avoit vu fleurir la justice et régner l'abondance dans toute l'Égypte (*b*) ; mais qu'il n'y eut point de méchanceté où ne se portât Chéops (426), son successeur. Il ferma d'abord tous les temples, et interdit les sacrifices aux Égyptiens ; il les fit après cela travailler tous pour lui. Les uns furent occupés à fouiller les carrières de la montagne d'Arabie, à traîner de-là jusqu'au Nil les pierres qu'on en tiroit, et à passer ces pierres sur des bateaux de l'autre côté du fleuve ; d'autres les recevoient, et les traînoient jusqu'à la montagne de Libye. On employoit tous les trois mois cent mille hommes à ce travail. Quant au temps pendant lequel le peuple fut ainsi tourmenté, on passa dix années à construire (427) la chaussée par où on devoit traîner les pierres.

---

(*a*) Il veut sans doute parler de Phérécydes de Syros, et de Pythagore. Voyez la note.

(*b*) Feu M. le Président Bouhier pensoit qu'il y avoit ici une lacune considérable dans le texte d'Hérodote. Je crois qu'il y a véritablement une lacune ; mais je suis persuadé que ce n'est pas ici qu'elle se trouve. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. I, §. XII, pag. 98 et suiv.

Cette chaussée est un ouvrage qui n'est guère moins considérable, à mon avis, que la pyramide (428) même; car elle a cinq (429) stades de long, sur dix orgyies de large, et huit orgyies de haut, dans sa plus grande hauteur; elle est de pierres polies et ornées de figures (a) d'animaux. On passa dix ans à travailler à cette chaussée, sans compter (430) le temps qu'on employa aux ouvrages de la (431) colline, sur laquelle sont élevées les pyramides, et aux édifices (432) souterrains qu'il fit faire, pour lui servir (433) de sépulture, dans une île formée par les eaux du Nil, qu'il y introduisit par un canal. La pyramide même coûta vingt années de travail: elle est quarrée; chacune de ses faces a huit (434) plèthres de largeur sur autant de hauteur; elle est en grande partie de pierres polies, parfaitement bien jointes ensemble, et dont il n'y en a pas une qui ait moins de trente pieds.

CXXV. Cette pyramide fut bâtie en forme (435) de degrés. Quand (436) on eut commencé à la construire de cette manière, on éleva de terre les autres pierres, et à l'aide (437) de machines faites de courtes pièces de bois, on les monta sur le premier rang d'assises. Quand une pierre y étoit parvenue, on la mettoit dans une autre machine qui étoit sur cette première assise; de-là on la

---

(a) Ces ornemens ne doivent s'entendre que des pierres qui sont sur les côtés.

montoit par le moyen d'une autre machine ; car il y en avoit autant que d'assises : peut-être aussi n'avoient-ils qu'une seule et même machine facile à transporter d'une assise à l'autre, toutes les fois qu'on en avoit ôté la pierre. Je rapporte la chose des deux façons, comme je l'ai oui dire. On commença donc par (438) revêtir et perfectionner le haut de la pyramide ; de-là on descendit aux parties voisines, et enfin on passa aux inférieures et à celles qui touchent la terre. On a gravé sur la pyramide, en (459) caractères Egyptiens, combien on a dépensé pour les ouvriers en (440) rai-forts, en oignons et en aulx ; et celui qui m'interpréta cette inscription, me dit, comme je m'en souviens très-bien, que cette dépense se montoit à (a) seize cents talens d'argent. Si cela est vrai, combien doit-il en avoir coûté pour les outils de fer, pour le reste de la nourriture et pour les habits des ouvriers, puisqu'ils employèrent à cet édifice le temps que nous avons dit, sans compter celui qu'ils mirent, à mon avis, à tailler les pierres, à les voiturer, et à faire les édifices souterrains, qui fut sans doute considérable.

CXXVI. Chéops (b), épuisé par ces dépenses, en vint au point d'infamie de prostituer sa fille (441) dans un lieu de débauche, et de lui ordonner de tirer de ses amans une certaine

(a) 8,640,000 liv. de notre monnaie.

(b) Dans le grec : *Ayant besoin d'argent.*

somme d'argent. J'ignore à combien se monta cette somme ; les Prêtres ne me l'ont point dit. Non-seulement elle exécuta les ordres de son père , mais elle voulut aussi laisser elle-même un monument. Elle pria tous ceux qui la venoient voir, de lui donner chacun une pierre pour des ouvrages qu'elle méditoit. Ce fut de ces pierres, me dirent les Prêtres, qu'on bâtit (442) la pyramide qui est au milieu des trois, en face de la grande pyramide, et qui a un plèthre et demi de chaque côté.

CXXVII. Chéops, suivant ce que me dirent les Egyptiens, régna cinquante ans. Etant mort, son frère (443) Chéphren lui succéda, et se conduisit comme son prédécesseur. Entr'autres monumens, il fit aussi bâtir une pyramide : elle n'approche pas de la grandeur de celle de Chéops, je les ai mesurées toutes les deux ; elle n'a ni édifices (444) souterrains, ni canal qui y conduise les eaux du Nil, au lieu que l'autre, où l'on dit qu'est le tombeau (445) de Chéops, se trouve dans (446) une île, et qu'elle est environnée des eaux du Nil, qui s'y rendent (447) par un canal construit à ce dessein. La première assise de cette pyramide est de pierre (448) d'Ethiopie, de diverses couleurs, et elle a en hauteur quarante pieds de moins que la (449) grande pyramide à laquelle elle est contiguë. Ces deux pyramides sont bâties sur la même colline, qui a environ cent (450) pieds de haut.

CXXVIII. Les mêmes Prêtres m'apprirent que Chéphren régna cinquante-six ans : ainsi les Egyptiens furent accablés cent six ans de toutes sortes de maux, et, pendant tout ce temps, les temples restèrent fermés. Les Egyptiens ont tant d'aversion pour la mémoire de ces deux Princes, qu'ils ne veulent pas même (451) les nommer : ils appellent, par cette raison, ces pyramides du nom du berger (452) Philitis, qui, dans ce temps-là, menoit paître ses troupeaux vers l'endroit où elles sont.

CXXIX. Après Chéphren, me dirent-ils, Mycérinus (a), fils de Chéops, monta sur le trône; mais comme il désapprouvoit (b) les actions de son père, il fit rouvrir les temples, et rendit au peuple, réduit aux dernières extrémités par une longue suite de vexations, la liberté de vaquer à ses affaires, et d'offrir des sacrifices; enfin il jugea les différends de ses Sujets (453) d'une manière plus équitable que tous les autres Rois; aussi les Egyptiens lui donnent-ils de grandes louanges, et le mettent-ils au-dessus de tous les Rois qui jusqu'ici ont gouverné l'Egypte, non-seulement parce qu'il rendoit la justice avec équité, mais encore parce que, si quelqu'un se plaignoit (454) du jugement qu'il avoit prononcé,

---

(a) On l'appeloit aussi Méchérinus. Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXIV, tom. 1, pag. 74.

(b) Dans le grec : *Mais comme les actions de son père lui déplaisoient.*

il le dédommageoit (a), et tâchoit de l'appaiser.

Pendant que Mycérinus traitoit ses peuples avec tant d'humanité, et qu'il ne s'occupoit que de leur bonheur, il perdit sa fille unique, et ce fut le premier malheur qui lui arriva. Il fut excessivement affligé de sa perte; et, comme il vouloit lui donner une sépulture plus recherchée qu'à l'ordinaire, on l'enferma (b) dans une génisse de bois qu'il avoit fait dorer.

CXXX. Cette génisse ne fut point mise en terre. De mon temps, elle étoit encore exposée à la vue de tout le monde, au palais royal (455) de Saïs, dans une salle richement ornée. Chaque jour on brûle devant elle toutes sortes de parfums, et, la nuit, il y a toujours une lampe allumée. Dans une autre salle, près de celle où est cette génisse, on voit plusieurs statues debout, qui représentent les concubines de Mycérinus; du moins les Prêtres de la ville de Saïs le disoient ainsi. Il est vrai qu'il y a environ vingt statues colossales de femmes nues, qui sont toutes de bois; mais je ne puis assurer qui elles représentent: je n'en sais que ce qu'on m'en a dit.

CXXXI. Quant à cette génisse et à ces colosses, on conte que Mycérinus étant devenu amoureux de sa fille, lui fit violence; que cette jeune Prin-

(a) *Il lui donnoit du sien.*

(b) Dans le grec : *Il fit faire une vache de bois, creuse, et, après l'avoir fait dorer, il y enterra sa fille morte.*

cesse s'étant étranglée de désespoir, son père fit mettre son corps dans cette génisse; que sa mère fit couper les mains aux femmes de sa fille, qui l'avoient livrée à Mycérinus, et qu'aujourd'hui leurs statues, qui n'ont point de mains, sont un témoignage du supplice dont elles furent punies pendant leur vie. Mais je crois que tout ce que l'on raconte de cet amour et des mains des colosses, n'est qu'une fable: en effet, j'ai remarqué, à la vue de ces colosses, que leurs mains étoient tombées de vétusté, et, de mon temps, on les voyoit encore aux pieds des statues.

CXXXII. Cette génisse est couverte d'une housse cramoisie, excepté la tête ou le cou qui sont dorés d'un or fort épais. Entre les cornes (a), elle a un soleil d'or. Elle n'est pas debout, mais sur les genoux, et elle est (b) de la stature des plus grandes génisses. On la transporte tous les ans hors de la salle. Cette cérémonie se fait dans le temps où les Egyptiens se frappent et se lamentent (456) pour un certain Dieu que je ne dois pas nommer ici: c'est alors qu'on expose cette génisse (457) à la lumière; car ils disent que la Princesse, en mourant, pria Mycérinus, son père, de lui faire voir le soleil une fois par an.

---

(a) Entre les cornes est imité le cercle du soleil en or.

(b) Elle est, du côté de la grandeur, comme une grande vache en vie.

CXXXIII. (a) Il arriva à Mycérinus un nouveau malheur après la mort de sa fille : il reçut de la ville de Buto un Oracle qui lui annonçoit qu'il n'avoit plus que six ans à vivre, et qu'il mourroit la septième année. Il en conçut tant de chagrin, qu'il envoya vers l'Oracle, pour faire à la (458) Déesse de vifs reproches de ce que son père et son oncle avoient vécu si long-temps, quoiqu'ils eussent opprimé leurs Sujets, et que, sans aucun égard pour les Dieux, ils eussent fait fermer les temples, tandis qu'il avoit si peu de temps à vivre, lui qui avoit eu tant de piété et de respect pour les Dieux. Il lui vint là-dessus une seconde réponse de l'Oracle, qui lui apprit que c'étoit pour cette raison-là même qu'il devoit mourir de si bonne heure; qu'il n'avoit point fait ce qu'il auroit dû; qu'il falloit que l'Egypte fût accablée de maux pendant cent cinquante ans; que les deux Rois, ses prédécesseurs, en avoient eu connoissance, et que lui il l'avoit ignoré.

Mycérinus voyant, par cette réponse, que son arrêt étoit irrévocable, fit faire un grand nombre de lampes. Dès que la nuit étoit venue, il les faisoit allumer, et passoit le temps à boire et à se divertir, sans discontinuer ni jour ni nuit; il alloit dans les marais, les bois et tous les (459)

---

(a) Ce sont toujours les Prêtres qui parlent. Avec les infinitifs, il faut sous-entendre λέγουσι.

lieux agréables, et qu'il croyoit les plus propres à inspirer du plaisir; il avoit dessein, en convertissant (460) les nuits en jours, de doubler le nombre des années; de six ans, en faire douze, et de convaincre par-là l'Oracle de mensonge.

CXXXIV. Il laissa aussi une pyramide; elle est quarrée, et de pierre (461) d'Ethiopie jusqu'à la (462) moitié, mais beaucoup plus petite que celle de son père, ayant vingt pieds de moins (463), et chacun de ses côtés trois plèthres de large. Il y a des Grecs qui prétendent qu'elle est de la Courtisane (464) Rhodopis. Ils se trompent, et il me semble qu'ils ne connoissent pas même cette Courtisane. S'ils l'eussent connue, ils ne lui eussent pas attribué la construction d'une pyramide qui, pour le dire en peu de mots, a coûté des (a) sommes immenses: d'ailleurs Rhodopis n'a pas vécu sous Mycérinus, mais sous Amasis (465); c'est-à-dire, un grand nombre d'années après la mort des Rois qui ont fait construire ces pyramides.

Rhodopis étoit originaire de Thrace, esclave d'Iadmon, fils de (466) Héphestopolis, de l'île de Samos, compagne d'esclavage d'Esopé (467) le Fabuliste; car Esopé fut aussi esclave d'Iadmon. On en a des preuves; et une des principales, c'est que les Delphiens ayant fait demander plusieurs fois, par un Héraut, suivant les ordres de

---

(a) Des millions de talens sans nombre.

l'Oracle , si quelqu'un vouloit venger la mort (468) d'Esope , il ne se présenta qu'un petit-fils d'Iadmon qui portoit le même nom que son aïeul (a).

CXXXV. Rhodopis fut ensuite menée en Egypte par Xanthus , de Samos , pour y exercer le métier de Courtisane. Charaxus (469) de Mytilène , fils de Scamandronyme , et frère de Sappho , dont nous avons les poésies , donna (470) un prix considérable pour sa rançon. Ayant ainsi recouvré la liberté , elle resta en Egypte , où sa beauté lui procura de grandes richesses (b) pour une femme (471) de son état , mais fort au-dessous de celles qui étoient nécessaires pour la construction d'une telle (c) pyramide. On doit d'autant moins lui attribuer de si grands biens , qu'on peut en voir encore aujourd'hui la dixième partie ; car , voulant laisser dans la Grèce un monument qui transmît son nom à la postérité (d) , elle fit faire autant de broches de fer propres à rôtir un bœuf , que put y suffire la dixième partie de son bien ; chose que personne n'avoit

(a) Il y a dans le grec , après ces mots : *Esope fut ainsi l'esclave d'Iadmon.*

(b) Dans le grec : *Pour une Rhodopis.*

(c) Voyez la dernière partie de la note 452.

(d) Dans le grec : *Elle fit faire une chose que personne autre n'a inventée , ni consacrée dans un temple , et la dédia à Delphes. Ayant donc fait faire des broches de fer....*

encore imaginée, et dont on n'avoit point encore fait d'offrande. Elle les envoya (472) au temple de Delphes, où on les voit encore (473) aujourd'hui entassées derrière l'autel que les Habitans de Chios ont élevé vis-à-vis du temple même.

Les Courtisanes sont en général d'une grande beauté à Naucratis. Celle dont nous parlons, devint si célèbre, qu'il n'y avoit personne en Grèce qui ne sût son nom. Une autre Courtisane, nommée (474) Archidice, acquit aussi, après elle, beaucoup de célébrité en Grèce; cependant elle fit moins de bruit. Charaxus étant retourné à Mytilène, après avoir rendu la liberté à Rhodopis, Sappho le déchira (475) dans ses vers. Mais en voilà assez sur ce qui regarde cette Courtisane.

CXXXVI. Les Prêtres me racontèrent qu'après Mycérinus, Asychis (476) fut Roi d'Egypte, et qu'il fit bâtir, en l'honneur de Vulcain, le vestibule qui est à l'Est; c'est le plus grand et le plus magnifique. Tous les portiques du temple de ce Dieu, sont décorés de figures supérieurement sculptées, et de mille autres (a) ornemens dont on a coutume d'embellir les édifices; mais celui-ci les surpasse de beaucoup. Sous son règne, comme le commerce souffroit de la disette d'argent, il publia, me dirent-ils, une (477) loi qui défendoit d'emprunter, à moins qu'on ne donnât

---

(a) Dans le grec : *Et de mille autres choses qui se voient sur les édifices.*

pour gage le corps de son père. On ajouta à cette loi que le créancier auroit aussi en sa puissance la sépulture du débiteur, et que, si celui-ci refusoit de payer la dette pour laquelle il auroit hypothéqué un gage si précieux, il ne pourroit être mis, après sa mort, dans le sépulcre de ses pères, ni dans quelqu'autre, et qu'il ne pourroit, après le (478) trépas d'aucun des siens, leur rendre cet honneur.

Ce Prince, voulant surpasser tous les Rois qui avoient régné en Egypte avant lui, laissa pour monument une pyramide de brique, avec cette inscription gravée sur une pierre : NE ME MÉPRISE PAS EN ME COMPARANT AUX PYRAMIDES DE PIERRE. JE SUIS AUTANT AU-DESSUS D'ELLES, QUE JUPITER EST AU-DESSUS DES AUTRES DIEUX ; CAR J'AI ÉTÉ BATIE DE BRIQUES FAITES DU LIMON TIRÉ DU FOND DU LAC (479). Voilà ce qu'Asychis fit de plus mémorable.

CXXXVII. Ce Prince eut pour successeur, continuoient les mêmes Prêtres, un aveugle de la ville d'Anysis, appelé aussi Anysis. Sous son règne, Sabacos (a), roi d'Ethiopie, vint fondre en Egypte, avec une nombreuse armée. Anysis s'étant sauvé dans les marais, Sabacos fut maître de l'Egypte pendant cinquante ans. Il ne (480) fit mourir

---

(a) Ce ne peut être Sabacos : il s'est glissé une erreur dans le texte d'Hérodote par la faute des Copistes. Voyez mon Essai de Chronologie, chap. I, §. XII, pag. 106 et suiv.

personne pendant ce temps - là, pour quelque faute que ce fût ; mais , selon la qualité du crime , il condamnoit le coupable à travailler aux levées et aux chaussées près de la ville où il étoit né. Par ce moyen , l'assiette des villes devint encore plus haute qu'elle ne l'étoit auparavant : elles avoient déjà été rehaussées sous le règne de Sésostris, par ceux qui avoient creusé les canaux ; mais elles le furent beaucoup plus sous la domination de l'Ethiopien. Bubastis est, de toutes les villes d'Égypte, celle dont on éleva le plus le terrain par les ordres de Sabacos.

CXXXVIII. Dans cette ville est un temple de Bubastis, qui mérite qu'on en parle. On voit d'autres temples plus grands et plus magnifiques ; mais il n'y en a point de plus agréable à la vue. Bubastis est la même que (481) Diane parmi les Grecs. Son temple fait une presque île, où il n'y a de libre que l'endroit par où l'on entre. Deux canaux du Nil, qui ne se mêlent point ensemble, se rendent à l'entrée du temple, et de-là se partagent, et l'entourent, l'un par un côté, l'autre par l'autre. Ces canaux sont larges chacun de cent pieds, et ombragés d'arbres. Le vestibule a dix orgyies de haut ; il est orné de très-belles figures de six coudées de haut. Ce temple est au centre de la ville. Ceux qui en font le tour, le voient de tous côtés de haut en bas ; car, étant resté dans la même assiette où on l'avoit d'abord bâti, et la ville ayant été (482) rehaussée par des terres

rapportées, on le voit (483) en entier de toutes parts. Ce lieu sacré est environné d'un mur, sur lequel sont sculptées grand nombre de figures. Dans son enceinte, est un bois planté autour du temple proprement dit (a) : les arbres en sont très-hauts. La statue de la Déesse est dans le temple. Le lieu sacré a, en tout sens, un stade de long sur autant de large. La rue qui répond à l'entrée du temple, traverse la place publique, va à l'Est, et mène au temple (484) de Mercure (485); elle a environ trois stades de long sur quatre plèthres de large, et est pavée et bordée des deux côtés de très-grands arbres.

CXXXIX. Voici comment l'Égypte, ajoutoit les mêmes Prêtres, fut (486) délivrée de Sabacos. Une vision qu'il eut pendant son sommeil, lui fit prendre la fuite. Il s'imagina voir un homme qui lui conseilloit de rassembler tous les Prêtres d'Égypte, et de les faire couper en deux par le milieu du corps. Ayant fait ses réflexions sur cette vision, il dit qu'il lui sembloit que les Dieux lui présentoient un prétexte pour violer le respect dû aux choses sacrées, afin de l'en punir ensuite par eux-mêmes ou par les hommes; qu'il ne feroit point ce que lui avoit suggéré la vision (b); qu'il aimoit mieux se retirer, d'autant plus qu'il avoit

---

(a) Dans le grec : *Du grand temple.*

(b) *Qu'il aimoit mieux se retirer. J'ai ajouté ces mots pour me rendre plus clair.*

déjà passé le temps qu'il devoit (a) régner en Egypte, selon les prédictions des Oracles; car, tandis qu'il étoit encore en Éthiopie, ayant consulté les (487) Oracles du pays, il lui fut répondu qu'il falloit qu'il régnât cinquante ans en Egypte. Comme ce temps étoit expiré, et qu'outre cela, la vision qu'il avoit eue le troubloit, il prit le parti de se retirer volontairement.

CXL. Il n'eut pas plutôt quitté l'Égypte, qu'Anysis (b) sortit (488) des marais, et reprit les rênes du gouvernement. Il étoit resté cinquante ans dans une île qu'il avoit exhaussée avec de la cendre et de la terre; car, lorsque les Egyptiens alloient lui porter des vivres, chacun selon sa cotisation; il les prioit de lui apporter de la cendre en pur don, à l'insu de (489) Sabacos. Avant Amyrtée (490), personne ne put trouver cette île. Pendant plus de cinq (491) cents ans, les Rois, ses prédécesseurs, la cherchèrent inutilement. On l'appelle l'île d'Helbo; elle a dix stades en tout sens.

.....  
 CXLI. (c) Après Anysis, un Prêtre de Vul-

---

(a) Il y a dans le grec: *Qu'il devoit sortir de l'Égypte après y avoir régné.*

(b) *L'aveugle*, dans le grec.

(c) Le §. CXLI ne suit pas immédiatement le §. CXL: il y a une lacune considérable dans le texte. Voyez mon Essai de Chronologie, chap. I, §. XII, pag. 92 jusqu'à la pag. 105 inclusivement.

cain (492) nommé Séthos, monta, à ce qu'on me dit, sur le trône. Il n'eut aucun égard pour les gens de guerre, et les traita (493) avec mépris, comme s'il eût dû n'en avoir jamais besoin. Entr'autres outrages, il leur ôta les douze (494) aroures de terre que les Rois, ses prédécesseurs, leur avoient données à chacun par distinction : mais, dans la suite, lorsque Sanacharib, Roi des (495) Arabes et des Assyriens, vint attaquer l'Égypte avec une armée nombreuse, les gens de guerre ne voulurent point marcher au secours de la patrie. Le Prêtre, se trouvant alors fort embarrassé, se retira dans le temple, et se mit à gémir devant la statue du Dieu, sur le sort fâcheux qu'il couroit risque d'éprouver. Pendant qu'il déplorait ainsi ses malheurs, il s'endormit, et crut voir le Dieu lui apparôître, l'encourager, et l'assurer que, s'il marchoit à la rencontre des Arabes, il ne lui arriveroit aucun mal, et que lui-même il lui enverroit du secours.

Plein de confiance en cette vision, Séthos prit avec lui tous les gens de bonne volonté, se mit à leur tête, et alla camper à Péluse, qui est la clef de l'Égypte. Cette armée n'étoit composée que de (496) Marchands, d'Artisans et de gens de la lie du peuple : aucun homme de guerre ne l'accompagna. Ces troupes étant arrivées à Péluse, une multitude (497) prodigieuse de rats de campagne se répandit la nuit dans le camp ennemi, et rongea les carquois, les arcs et les courroies.

qui servoient à manier les boucliers ; de sorte que , le lendemain, les Arabes étant sans armes , la plupart périrent dans la fuite. On voit encore aujourd'hui dans le temple de Vulcain , une statue de pierre qui représente ce roi , ayant un rat sur la main , avec cette inscription : QUI QUE TU SOIS , APPRENDS , EN ME VOYANT , A RESPECTER LES DIEUX.

CXLII. Jusqu'à cet endroit de mon histoire , les Egyptiens et leurs Prêtres me firent voir que , depuis leur premier Roi jusqu'au Prêtre de (498) Vulcain , qui régna le dernier , il y avoit eu (499) trois cent quarante et une générations , et , pendant (a) cette longue suite de générations , autant (500) de Grands-Prêtres et autant de Rois. Or , trois cents générations font dix mille ans ; car trois générations valent cent ans ; et les quarante et une générations qui restent au-delà des trois cents , font mille trois cent quarante (b) ans. Ils ajoutèrent que , durant ces onze mille trois cent quarante ans , aucun Dieu ne s'étoit manifesté sous une forme humaine , et qu'on n'avoit rien vu de pareil ni dans (501) les temps antérieurs à cette époque , ni parmi les autres Rois qui ont régné en Egypte dans les temps postérieurs ; ils m'assurèrent aussi que , dans cette

---

(a) Dans le grec : *Et dans ces générations.*

(b) Hérodote auroit dû dire , suivant sa manière de compter , 1366 ans ; mais ce peut être une faute des Copistes.

longue suite d'années (502), le soleil s'étoit levé quatre fois hors de son lieu ordinaire, et, entr'autres, deux fois où il se couche maintenant, et qu'il s'étoit couché aussi deux fois à l'endroit où nous voyons qu'il se lève aujourd'hui ; que cela n'avoit apporté aucun changement en Egypte ; que les productions de la terre et les inondations du Nil avoient été les mêmes, et qu'il n'y avoit eu ni plus de maladies, ni une mortalité plus considérable.

CXLIII. L'Historien (505) Hécatée, se trouvant autrefois à Thèbes, parloit aux Prêtres de Jupiter de sa généalogie, et faisoit remonter sa famille à un Dieu qu'il comptoit pour le seizième de ses ancêtres. Ces Prêtres en agirent avec lui comme ils firent depuis à mon égard, quoique je ne leur eusse rien dit de ma famille. Ils me conduisirent dans l'intérieur d'un grand bâtiment du temple, où ils me montrèrent autant de colosses de bois, qu'il y avoit eu de Grands-Prêtres ; car chaque Grand-Prêtre ne manque point pendant sa vie d'y placer sa statue. Ils les comptèrent devant moi, et me prouvèrent, par la statue du dernier mort, et en les parcourant ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils me les eussent toutes montrées, que chacun étoit le fils de (504) son prédécesseur. Hécatée (505) parloit, dis-je, à ces Prêtres de sa généalogie, et se faisoit remonter à un Dieu, qu'il regardoit comme le seizième de ses ancêtres. Ils lui opposèrent la généa-

logie de leurs Pontifes, dont ils lui firent l'énumération, sans cependant admettre qu'un homme eût été engendré d'un Dieu, comme il l'avoit avancé; ils lui dirent que chaque colosse représentoit un (506) Piromis engendré d'un Piromis; et, parcourant ainsi les trois cent quarante-cinq colosses, depuis le dernier jusqu'au premier, ils lui prouvèrent que tous ces Piromis étoient nés l'un de l'autre, et qu'ils ne devoient point leur origine à un Dieu ou à un Héros. Piromis est un mot Egyptien qui signifie (a) bon et vertueux.

CXLIV. Ces Prêtres me prouvèrent donc que tous ceux que représentoient ces statues, bien loin d'avoir été des Dieux, avoient été (507) des Piromis; qu'il étoit vrai que, dans les temps antérieurs à ces hommes, les Dieux (508) avoient régné en Egypte, qu'ils avoient (509) habité avec les hommes, et qu'il y en avoit toujours eu un d'entr'eux qui avoit eu la souveraine puissance; qu'Orus (510), que les Grecs nomment Apollon, fut le dernier d'entr'eux qui fut Roi d'Egypte, et qu'il ne régna qu'après avoir ôté la couronne à (511) Typhon. Cet Orus étoit fils d'Osiris, que nous appelons Bacchus (512).

CXLV. Parmi les Grecs, on regarde (b) Her-

(a) Il y a dans l'original: *Qui signifie en grec καλός, ἀγαθός.*

(b) L'Hercules Egyptien s'appeloit *Chon* ou *Som*; Pan, Mendès.

cules, Bacchus et Pan comme les plus nouveaux d'entre les Dieux. Chez les Egyptiens, au contraire, Pan passe pour très-ancien; on le met même au rang des huit premiers Dieux. Hercules a place parmi les Dieux du second ordre, qu'on appelle les douze Dieux, et Bacchus parmi ceux du troisième, qui ont été engendrés par les douze Dieux.

J'ai fait voir (a) ci-dessus combien les Egyptiens comptent eux-mêmes d'années depuis Hercules jusqu'au Roi Amasis. On dit qu'il y en a encore un plus grand nombre depuis Pan, et que c'est depuis Bacchus qu'on en trouve le moins, quoique, depuis ce dernier jusqu'à ce Prince, on compte quinze mille ans. Les Egyptiens assurent ces faits comme incontestables, parce qu'ils ont toujours eu soin de supputer ces années, et d'en tenir un registre exact. De Bacchus, qu'on dit être né de Sémélé, fille de Cadmus, il y a, jusqu'à moi, environ mille soixante (513) ans; depuis Hercules, fils d'Alcmène, près de neuf cents ans; et Pan, que les Grecs disent être fils de Pénélope (514) et de Mercure, est postérieur à la guerre de Troie, et on ne compte de lui jusqu'à moi qu'environ huit cents ans.

CXLVI. De ces deux sentimens, chacun est libre d'adopter celui qui lui paroîtra le plus vraisemblable: je me contente d'exposer le mien. Si

---

(a) Voyez ci-dessus, §. XLIII.

ces Dieux avoient été connus en Grèce, et s'ils y avoient vieilli, tels qu'Hercules, fils d'Amphitryon, Bacchus, fils de Sémélé, et Pan, fils de Pénélope, on pourroit dire aussi, quoiqu'ils ne fussent que (515) des hommes, qu'ils étoient en possession des noms des Dieux nés dans les siècles précédens. Les Grecs assurent qu'aussi-tôt que Bacchus fut né, Jupiter le renferma (a) dans sa cuisse, et le porta à Nyse, ville d'Ethiopie, au-dessus de l'Egypte; à l'égard de Pan, ils ne sauroient dire en quel endroit il fut transporté après sa naissance. Il me paroît par conséquent évident que les Grecs ont appris plus tard les noms de ces Dieux que ceux des autres, et qu'ils ne datent leur naissance que du temps où ils en ont oui parler. C'est aussi le sentiment des Egyptiens.

CXLVII. Je vais raconter maintenant ce qui s'est passé en Egypte, de l'aveu unanime des Egyptiens et des autres peuples, et j'y joindrai des choses dont j'ai été témoin oculaire.

Après la mort de Séthos, qui étoit en même temps Roi et Prêtre de Vulcain, les Egyptiens recouvrèrent leur liberté; mais, comme ils ne pouvoient vivre un seul moment sans Rois, ils en élurent douze, et divisèrent toute l'Egypte en autant de parties qu'ils leur assignèrent. Ces douze Rois s'unirent entr'eux par des mariages, et s'engagèrent à ne se point détruire, à ne point

---

(a) Dans le grec : *Le coustis*

rechercher d'avantage au préjudice les uns des autres ; et à entretenir toujours entr'eux une étroite amitié. Le but de ce traité étoit de se fortifier et de se prémunir contre tout danger , parce que , dès le commencement de leur règne , un Oracle leur avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations dans le temple de Vulcain avec une coupe d'airain , auroit l'empire de l'Egypte entière. Ils tenoient en effet leurs assemblées dans tous les temples.

CXLVIII. Ils voulurent aussi laisser , à frais communs , un monument à la postérité. Cette résolution prise , ils firent construire un labyrinthe un peu au-dessus du lac Mœris , et assez près de la ville (516) des Crocodiles. J'ai vu ce bâtiment , et l'ai trouvé au-dessus de toute expression. Tous les ouvrages , tous les édifices des Grecs ne peuvent lui être comparés ni du côté du travail , ni du côté de la dépense ; ils lui sont de beaucoup inférieurs. Les temples d'Ephèse et de Samos méritent sans doute d'être admirés ; mais les pyramides sont au-dessus de tout ce qu'on peut en dire , et chacune en particulier peut entrer en parallèle avec plusieurs des plus grands édifices de la Grèce. Le labyrinthe l'emporte même sur les pyramides. Il est composé de douze cours environnées de murs , dont les portes sont à l'opposite l'une de l'autre , six au nord et (517) six au sud , toutes contiguës ; une même enceinte de murailles , qui règne en-dehors , les renferme ;

les appartemens en sont doubles ; il y en a quinze cents sous terre , quinze cents au-dessus , trois mille en tout. J'ai visité les appartemens d'en haut ; je les ai parcourus ; ainsi j'en parle avec certitude , et comme témoin oculaire. Quant aux appartemens souterrains , je ne sais que ce qu'on m'en a dit. Les Egyptiens , gouverneurs du labyrinthe , ne permirent point qu'on me les montrât , parce qu'ils servoient , me dirent-ils , de sépulture aux (518) Crocodiles sacrés , et aux Rois qui ont fait bâtir entièrement cet édifice. Je ne parle donc des logemens souterrains que sur le rapport d'autrui ; quant (519) à ceux d'en haut , je les ai vus et les regarde comme ce que les hommes ont jamais fait de plus grand. On ne peut en effet se lasser d'admirer la variété des passages tortueux qui mènent des cours à des corps-de-logis et des issues qui conduisent à d'autres cours. Chaque corps-de-logis a une multitude de chambres qui aboutissent à des (a) pastades. Au sortir de ces pastades , on passe dans d'autres bâtimens , dont il faut traverser les chambres pour entrer dans d'autres cours. Le toit de tous ces corps-de-logis est (520) de pierre , ainsi que les murs qui sont par-tout décorés de figures en bas-relief. Autour de chaque cour règne une colonnade de pierres blanches parfaitement jointes ensemble. A l'angle où finit le labyrinthe , s'élève une pyramide de

---

(a) Ce terme est expliqué note 519.

cinquante orgyies , sur laquelle on a sculpté en grand des figures d'animaux. On s'y rend par un souterrain.

CXLIX. Quelque magnifique que soit ce labyrinthe, le lac (521) Moëris, près duquel il est situé, excite encore plus d'admiration. Il a de tour trois mille six cents stades, qui font soixante schènes, c'est-à-dire, autant de circuit que la côte maritime de l'Égypte a d'étendue. Ce lac, dont la longueur va du Nord au Midi, a cinquante orgyies de profondeur à l'endroit où il est le plus profond. On l'a creusé de main d'homme, et lui-même il en fournit la preuve. On voit en effet presque au milieu du lac deux pyramides qui ont chacune cinquante orgyies de hauteur au-dessus de l'eau, et autant au-dessous. Sur l'une et sur l'autre est un colosse de pierre, assis sur un trône. Ces Pyramides ont par conséquent chacune cent orgyies : or, les cent orgyies font juste (522) un stade de six plèthres ; car l'orgyie a six pieds ou quatre coudées, le pied vaut quatre palmes, et la coudée six.

Les eaux du lac Moëris ne viennent pas de source ; le terrain qu'il occupe est extrêmement sec et aride ; il les tire du Nil par un canal de communication. Pendant six mois, elles coulent du Nil dans le lac, et pendant les six autres mois, du lac dans le fleuve. Pendant les six mois que l'eau se retire, la pêche du lac rend au trésor (523) royal un talent (524) d'argent chaque

jour ; mais, pendant les six autres mois que les eaux coulent du Nil dans le lac, elle ne produit que vingt mines.

CL. Ce lac forme un coude à l'occident, et se porte vers le milieu des terres, le long de la montagne, au-dessus de Memphis, et se décharge, au rapport des habitans du pays, dans la Syrte de Libye par un canal (525) souterrain. Comme je ne voyois nulle part la terre qu'il a fallu tirer pour creuser ce lac, et que j'étois curieux de savoir où elle pouvoit être, je m'en informai aux habitans du pays, les plus voisins du lac. Ils me dirent où on l'avoit portée, et j'eus d'autant moins de peine à les croire, que j'avois ouï dire qu'il s'étoit fait quelque chose de semblable à Ninive, ville des Assyriens. En effet, des voleurs, cherchant à enlever les trésors immenses de Sardanapale, Roi de Ninive, qui étoient gardés dans des lieux souterrains, commencèrent, dès la maison qu'ils habitoient, à creuser la terre. Ayant pris les dimensions et les mesures les plus justes, ils poussèrent la mine jusqu'au palais du Roi. La nuit venue, ils portoient la terre qu'ils en avoient enlevée, dans le Tigre qui coule le long de Ninive : ils continuèrent ainsi leur entreprise jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur but. On fit, à ce que j'ai ouï dire, la même chose en Egypte, avec cette différence qu'on ne creusoit pas le bassin du lac la nuit, mais en plein jour. A mesure qu'on le creusoit, on en portoit la terre dans le

Nil, qui la dispersoit. Ce fut ainsi, s'il faut en croire les habitans du pays, qu'on oreusa ce lac.

CLI. Les douze Rois se conduisoient avec justice et équité. Au bout d'un certain temps, après avoir offert des sacrifices dans le temple de Vulcain, comme le dernier jour de la fête, ils étoient sur le point de faire (526) des libations, le Grand-Prêtre leur présenta des coupes d'or, dont ils avoient coutume de se servir en cette occasion; mais il se trompa pour le nombre, et, au lieu de douze coupes, il n'en apporta que onze pour les douze Rois. Alors Psammitichus, qui se trouvoit au dernier rang, voyant qu'il n'avoit point de coupe comme les autres, prit son casque qui étoit d'airain, et s'en servit pour les libations. Tous les autres Rois étoient (527) aussi dans l'usage de porter un casque, et ils l'avoient alors en tête. Ce fut donc sans aucun mauvais dessein que Psammitichus se servit du sien : mais les autres Rois ayant réfléchi sur son action, et sur l'Oracle qui leur avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations avec un vase d'airain, deviendrait un jour seul Roi de toute l'Egypte, examinèrent ce Prince, et, ayant reconnu, par ses réponses, qu'il n'avoit point agi de dessein prémédité, ils crurent qu'il seroit injuste de le faire mourir; mais ils le dépouillèrent de la plus grande partie de sa puissance, et le reléguèrent dans les marais, avec défense d'en sortir, et d'entretenir aucune correspondance avec le reste de l'Egypte.

CLII. Ce Prince s'étoit auparavant sauvé en Syrie, pour fuir la persécution de Sabacos, Roi d'Ethiopie, qui avoit fait mourir (a) son père Nécos. Les habitans du Nome Saïtes le rappellerent, lorsque Sabacos abandonna l'Egypte (b), à l'occasion d'une vision qu'il avoit eue. Depuis, il fut élevé sur le trône ; mais (c) les onze Rois le reléguèrent dans les marais, pour avoir fait des libations avec son casque. Ce fut son (528) second exil. Sensible à cet outrage, et résolu de se venger des auteurs de son exil, il envoya à Buto consulter l'Oracle (529) de Latone, le plus véridique des Oracles d'Egypte. Il lui fut répondu qu'il seroit vengé par des hommes d'airain, sortis de la mer. D'abord il ne put se persuader que des hommes d'airain vinssent à son secours ; mais, peu de temps après, des Ioniens et des (530) Cariens qui s'étoient mis en mer pour (531) pirater, s'étant vus obligés de relâcher en Egypte, descendirent à terre, revêtus d'armes d'airain. Un Egyptien courut en porter la nouvelle à Psammitichus dans les marais, et, comme jusqu'alors cet Egyptien n'avoit jamais vu d'hommes armés de la sorte, il lui dit que des hommes d'airain, sortis de la mer, pilloient les campagnes. Le Roi, comprenant par ce discours, que l'Oracle

---

(a) Voyez ci-dessus, §. CXXXVII, et la note 480.

(b) Voyez ci-dessus, §. CXXXIX.

(c) Dans le grec : *Il lui arriva d'être exilé, &c.*

étoit accompli, fit alliance avec les Ioniens et les Cariens; et les engagea par de grandes promesses à prendre son parti. Avec ces troupes auxiliaires, et les Egyptiens qui lui étoient restés fidèles, il détrôna les onze Rois.

CLIII. Psammitichus, devenu maître de toute l'Egypte, construisit à Memphis les portiques du temple de Vulcain, qui sont (532) du côté du Midi. Vis-à-vis de ces portiques, il fit faire à Apis un bâtiment, où on le nourrit quand il s'est manifesté. C'est un péristyle orné de figures, et soutenu de colosses de douze coudées de haut, qui tiennent lieu de colonnes. Le Dieu (533) Apis est celui que les Grecs appellent en leur langue Epaphus.

CLIV. Psammitichus reconnut les services des Ioniens et des Cariens par des terres et des habitations qu'il leur donna vis-à-vis les uns des autres, et qui n'étoient séparées que par le fleuve. On les nomma (a) les Camps. Il leur donna avec ces terres toutes les autres choses qu'il leur avoit promises; il leur confia même des enfans Egyptiens, pour leur enseigner le grec; et, de ces enfans qui apprirent alors cette langue, sont descendus les Interprètes qu'on voit actuellement en Egypte.

Les Ioniens et les Cariens habitèrent long-

---

(a) *Στρατόπεδα*, *Castra*. Il y avoit en Egypte plusieurs endroits de ce nom.

temps les lieux où Psammitichus les avoit placés. Ces lieux sont situés près de la mer, un peu au-dessous de Bubastis, vers l'embouchure Pélusiaque du Nil : mais, dans la suite, le Roi Amasis transféra ces étrangers à (534) Memphis, afin de les employer à sa défense contre les Egyptiens. Depuis leur établissement en Egypte, les Grecs ont entretenu avec eux un commerce si étroit, qu'à commencer du règne de Psammitichus, nous savons avec certitude tout ce qui s'est passé dans ce pays. Ce sont en effet les premiers peuples (a) étrangers que les Egyptiens aient reçus chez eux. On voyoit encore de mon temps, sur le territoire d'où on les avoit tirés et leurs ports et les ruines de leurs maisons. Ce fut ainsi que Psammitichus se rendit maître de l'Egypte.

CLV. Quoique j'aie déjà (b) beaucoup parlé de l'Oracle de ce pays, je ne laisserai pas de le faire encore, parce qu'il le mérite. Il est consacré à Latone, dans une grande ville située vers l'embouchure Sébennytique du Nil. On la rencontre en remontant de la mer par cette bouche du fleuve.

Cette ville (c) s'appelle Buto. Je l'ai déjà nommée. On y voit plusieurs temples, celui d'Apollon et Diane, et celui de Latone, où se ren-

---

(a) Il y a dans le grec : *Les premiers peuples d'une autre langue.*

(b) Ci-dessus, §. LIX, LXXXIII, CXXXIII.

(c) Dans le grec : *La ville où est cet Oracle.*

dent les Oracles. Ce dernier (a) est grand ; ses portiques ont dix orgyies de haut. De tout ce que je vis dans l'enceinte consacrée à Latone, le temple (b) de la Déesse me causa la plus grande surprise. Il est d'une seule pierre en hauteur et en longueur ; les côtés en sont égaux. Chacune de ses dimensions est de (535) quarante coudées. Une autre pierre, dont les rebords ont quatre coudées, lui sert de couverture.

CLVI. De tout ce qu'on peut voir aux environs de l'enceinte consacrée à Latone, rien de plus admirable, à mon avis, que ce temple. L'île Chemmis occupe le second rang ; elle est dans un lac profond et spacieux, près du temple de Latone à Buto. Les Egyptiens assurent que cette île est flottante ; pour moi, je ne l'ai vue ni flotter, ni remuer, et je fus fort surpris d'entendre dire qu'il y eût réellement (536) des îles flottantes. On voit dans celle-ci une grande chapelle d'Apollon, avec trois autels. La terre y produit ; sans culture, quantité de palmiers et d'autres arbres tant fruitiers que stériles. Voici, selon les Egyptiens, la raison pour laquelle elle flotte.

Latone, l'une des huit plus anciennes Divinités, demeurait à Buto, où est maintenant son Oracle. Isis lui ayant remis Apollon en dépôt, elle le cacha dans cette île, qu'on appelle aujour-

---

(a) Il s'agit ici de toute l'enceinte sacrée.

(b) C'est le temple proprement dit.

d'hui l'île flottante, et qui autrefois étoit fixe et immobile; elle le sauva dans le temps même qu'arrivoit Typhon qui cherchoit par-tout le fils d'Osiris; car ils disent qu'Apollon et Diane sont nés de Bacchus (536\*) et d'Isis, et que Latone fut leur nourrice et leur conservatrice. Apollon s'appelle Orus en Egyptien; Cérès, Isis, et Diane Bubastis.

Æschyle (537), fils d'Euphorion, s'est emparé de cette histoire, et c'est d'après elle (a) qu'il rapporte dans ses vers, que Diane étoit fille de Cérès. Cette opinion lui est particulière, et ne se remarque dans aucun Poète précédent (b).

CLVII. Psammitichus (538) régna en Egypte cinquante-quatre ans; il fit le siège d'Azotus, ville (539) considérable de Syrie, et le continua vingt-neuf ans, jusqu'à ce qu'elle fût prise. De toutes les villes que nous connoissons, c'est la seule qui ait soutenu un si long siège.

CLVIII. Il eut un fils appelé Nécos, qui fut aussi Roi d'Egypte. Il entreprit le premier de creuser (540) le canal qui conduit à la mer Erythrée. Darius, Roi de Perse, le fit continuer. Ce canal a de longueur quatre journées de navigation, et assez de largeur pour que deux trirèmes puissent y voguer de front. L'eau dont il est

(a) Le grec ajoute : *Et non d'ailleurs.*

(b) Il y a après cela dans le grec : *Cette île devint par cette raison flottante : ils disent les choses de la sorte.*

rempli, vient du Nil, et y entre un peu au-dessus de Bubastis. Ce canal aboutit à la mer Erythrée, près de Patumos (541), ville d'Arabie.

On commença à le creuser dans cette partie de la plaine d'Egypte, qui est du côté de l'Arabie. La montagne qui s'étend vers Memphis, et dans laquelle sont les carrières, est au-dessus de cette plaine, et lui est contiguë. Ce canal commence donc au pied de la montagne ; il va d'abord pendant un long espace d'occident en orient ; il passe ensuite par les ouvertures de cette montagne, et se (542) porte au Midi dans le golfe d'Arabie.

Pour aller de la mer (a) Septentrionale à la mer (b) Australe, qu'on appelle aussi mer Erythrée, on prend par le mont Casius qui sépare l'Egypte de la Syrie : c'est le plus court. De cette montagne au golfe Arabe, il n'y a que mille stades ; mais le canal est d'autant plus long, qu'il fait plus de détours. Sous le règne de Nécos, six vingt mille hommes périrent en le creusant. Ce Prince fit discontinuer l'ouvrage, sur la réponse d'un Oracle qui l'avertit qu'il travailloit pour le barbare. Les Egyptiens appellent barbares tous ceux qui ne parlent pas leur langue.

CLIX. Nécos ayant donc abandonné l'entreprise du canal, tourna toutes ses pensées du côté des expéditions militaires. Il fit faire des trirèmes

(a) Mer Méditerranée.

(b) Mer Rouge. Voyez note 541.

sur la mer (a) Septentrionale, et dans le golfe Arabique, sur la mer Erythrée. On voit encore aujourd'hui les chantiers où on les construisit. Ces flottes lui servirent dans l'occasion. Nécos livra aussi sur terre une bataille contre les Syriens, près de (543) Magdole; et, après avoir remporté la victoire, il prit Cadytis, ville considérable de Syrie. Il consacra à Apollon l'habit qu'il avoit porté dans ces expéditions, et l'envoya aux Branchides (544) dans le pays des Milésiens. Il mourut ensuite, après avoir régné seize ans en tout, et laissa la couronne à Psammis, son fils.

CLX. Sous le règne de ce Prince, des Ambassadeurs arrivèrent en Egypte, de la part des Eléens. Ces peuples se vantoient d'avoir établi aux jeux olympiques les réglemens les plus justes et les plus beaux, et s'imaginoient que les Egyptiens même, quoique les plus sages de tous les hommes, ne pourroient rien inventer de mieux. Etant donc arrivés à la cour, et ayant expliqué le sujet de leur ambassade, le Roi convoqua ceux d'entre les Egyptiens qui passaient pour les plus sages. Ceux-ci assemblés, les Eléens leur exposèrent tous les réglemens qu'il leur avoit paru convenable de faire, et leur dirent qu'ils étoient venus savoir si les Egyptiens pourroient en imaginer de plus justes. Les Egyptiens ayant délibéré sur cet exposé, leur demandèrent si leurs conci-

---

(a) Mer Méditerranée.

toyens étoient admis à combattre à ces jeux : les Eléens ayant répondu que cela leur étoit permis ainsi qu'au reste des Grecs , les Egyptiens leur dirent que ce règlement violoit entièrement les loix de l'équité, parce qu'il étoit impossible qu'ils ne favorisassent leur compatriote au préjudice de l'étranger , mais que , s'ils vouloient proposer des jeux où la justice fût observée , et que , si c'étoit - là le sujet de leur voyage en Egypte , on leur conseilloit d'en établir où les étrangers eussent seuls le droit de combattre , et où il ne fût pas (545) permis aux Eléens d'entrer en lice. Tel fut le conseil que les Egyptiens donnèrent aux Ambassadeurs d'Elée.

CLXI. Psammis ne régna que six ans ; il mourut aussi-tôt après son expédition d'Ethiopie. Son fils Apriès (546) lui succéda. Ce Prince fut , après Psammitichus , son bisaïeul , le plus (547) heureux des Rois , ses prédécesseurs. Il régna (548) vingt-cinq ans , pendant lesquels il fit une expédition contre Sidon , et livra au Roi de Tyr un combat naval : mais enfin la fortune devoit cesser de le favoriser. Je rapporterai ici en peu de mots à quelle occasion ses malheurs commencèrent , me réservant à en parler (549) plus amplement quand je traiterai (a) des affaires de Libye.

Apriès ayant envoyé une armée contre les Cyrénéens , reçut un échec considérable. Les

---

(a) Liv. IV , §. CLIX.

Egyptiens lui imputèrent ce malheur, et se révoltèrent contre lui, s'imaginant que, de dessein (550) prémédité, il les avoit envoyés à une perte certaine, afin de les faire périr sans ressource, et de régner (a) avec plus d'autorité sur le reste de ses sujets. Les troupes qui étoient revenues du combat, et les amis de ceux qui y avoient perdu la vie, indignés contre le Roi, se soulevèrent ouvertement.

CLXII. Sur cette nouvelle, Apriès envoya Amasis pour les appaiser. Ce Seigneur les alla trouver; mais, tandis qu'il les exhortoit à rentrer dans le devoir, un Egyptien, qui étoit derrière lui, lui couvrit la tête (551) d'un casque, en lui disant que c'étoit pour le mettre en possession de la couronne. Amasis montra dans la suite que cela ne s'étoit pas (552) fait contre son gré; car les rebelles ne l'eurent pas plutôt proclamé Roi, qu'il se prépara à marcher contre Apriès. Sur cette nouvelle, ce Prince dépêcha Patarbémis, l'un des hommes les plus distingués parmi ceux qui lui étoient restés fidèles, avec ordre de lui amener Amasis en vie. Patarbémis étant arrivé au camp des rebelles, appela Amasis: celui-ci, qui pour lors étoit à cheval, le traita (553) d'une manière méprisante, et lui ordonna de rapporter à Apriès l'accueil qu'on lui avoit fait; et, comme Patarbémis ne laissoit pas de le prier de se rendre

---

(a) Dans le grec : *Plus sûrement.*

auprès du Roi qui le mandoit, Amasis (554) lui répondit qu'il s'y dispoit depuis long-temps ; qu'Après n'auroit pas sujet de se plaindre de lui, et qu'il iroit le trouver incessamment en bonne compagnie. Patarbémis s'appercevant de ses desseins , et par sa réponse , et par les préparatifs qu'il lui voyoit faire , partit en diligence pour en donner au plutôt avis au Roi. Aussi-tôt qu'Après le vit revenir sans Amasis , il lui fit couper le nez et les oreilles , dans le premier mouvement de sa colère , et sans se donner le temps de la réflexion. Un si honteux traitement , fait à un homme de cette distinction , irrita à un tel point ceux d'entre les Egyptiens qui tenoient encore pour lui , que , sans (555) perdre de temps , ils passèrent du côté d'Amasis , et se donnèrent à lui.

CLXIII. Sur cette nouvelle , Après fit prendre les armes à ses troupes auxiliaires , et marcha contre les Egyptiens. Il partit de Saïs , où il avoit un grand et superbe palais , à la tête de trente mille hommes , tant Cariens qu'Ioniens , pour aller réduire les rebelles. Amasis marcha de son côté avec ses troupes contre les étrangers. Les deux armées se rencontrèrent à (556) Momemphlis , et se disposèrent à livrer bataille.

CLXIV. Les Egyptiens sont partagés en (557) sept classes ; les Prêtres , les Gens de guerre , les Bouviers , les Porchers , les Marchands , les Interprètes , les Pilotes ou gens de mer ; ils tirent leurs noms de leurs professions : ceux qui suivent le

métier des armes s'appellent Calasiries et Hermotybies. Voici les Nomes ou (a) Provinces qu'ils habitent; car toute l'Égypte est divisée en Nomes.

CLXV. Les Nomes des Hermotybies, sont Busiris, Saïs, Chemmis, Paprémis, l'île Proscopitis, et (558) la moitié de Natho. Ces Nomes fournissent au plus cent soixante mille Hermotybies; ils sont tous consacrés (559) à la profession des armes, et pas un n'exerce d'art mécanique.

CLXVI. Les Calasiries occupent les Nomes de Thèbes, de Bubastis, d'Aphthis, de Tanis, de Mendès, de Sébennys (560), d'Athribis, de Pharbæthis, de Thmuis, d'Onuphis, d'Anysis, de Myecphoris, île (561) située vis-à-vis de Bubastis. Ces Nomes fournissent, lorsqu'ils sont le plus peuplés, deux cent cinquante mille hommes. Il ne leur est pas permis non plus d'exercer d'autre métier que celui de la guerre; le fils y succède à son père.

CLXVII. Je ne saurois affirmer si les Grecs tiennent cette coutume des Égyptiens, parce que

---

(a) J'ai ajouté ce mot, afin d'expliquer ce que c'étoit qu'un Nome. Il est bien étonnant que M. Goguet ait avancé dans son excellent ouvrage sur l'Origine des Loix, des Arts et des Sciences, tom. II, pag. 14, note, que le terme de Nome, consacré à désigner les différens cantons de l'Égypte, fut inventé par les Grecs, lorsqu'ils se furent rendus maîtres de ce pays sous Alexandre.

je la trouve établie parmi les Thraces, les Scythes, les Perses, les Lydiens, en un mot, parce que, chez la plupart des barbares, ceux qui apprennent les arts mécaniques, et même leurs enfans, sont regardés comme les derniers des citoyens, au lieu qu'on estime comme les plus nobles, ceux qui n'exercent aucun art mécanique, et principalement ceux qui se sont consacrés à la profession des armes. Tous les Grecs ont été élevés dans ces principes, et particulièrement les Lacédémoniens : j'en excepte toutefois les Corinthiens, qui font beaucoup de cas des Artistes.

CLXVIII. Chez les Egyptiens, les gens de guerre jouissent seuls, à l'exception des Prêtres, de certaines marques de distinction. On donnoit à chacun douze aroures exemptes de toute charge et redevance. L'aroure est une pièce de terre qui contient cent coudées d'Egypte, en tout sens, et la coudée d'Egypte est égale à celle de Samos. Cette portion de terre leur étoit à tous particulièrement affectée ; mais ils jouissoient (a) tour-à-tour d'autres avantages. Tous les ans, mille Calasiries et mille Hermotybies alloient servir de Gardes au Roi : pendant leur service, outre les douze aroures qu'ils avoient, on leur donnoit par jour à chacun (b) cinq mines de pain, deux

---

(a) Le grec ajoute : *Et jamais les mêmes.*

(b) 4 liv. 4 onces, 4 gros, 44 grains de pain ; une livre, 11 onces, 3 gros, 32 grains de bœuf.

mines de bœuf, et quatre (562) arustères de vin (a).

CLXIX. Apriès, à la tête des troupes auxiliaires, et Amasis, avec tous les Egyptiens, s'étant rendus à Momemphis, en vinrent aux mains. Les étrangers combattirent courageusement; mais, comme ils étoient beaucoup inférieurs en nombre à leurs ennemis, ils furent défaits. On dit qu'Apriès s'étoit persuadé qu'un (563) Dieu même n'auroit pu le détrôner, tant il s'imaginoit avoir affermi sa puissance. Il fut néanmoins vaincu, et, ayant été pris, on le conduisit à Saïs, dans le palais qui lui avoit appartenu peu de temps auparavant, mais qui pour lors appartenoit à Amasis. Il y vécut quelque temps, et Amasis en prit beaucoup de soin; mais enfin les Egyptiens ayant reproché à celui-ci qu'il agissoit contre toute justice, en laissant vivre leur plus grand ennemi et le sien, il leur abandonna ce Prince infortuné. Ils ne l'eurent pas plutôt en leur pouvoir, qu'ils (564) l'étranglèrent. On le mit ensuite dans le tombeau de ses ancêtres, dont la sépulture est dans l'enceinte consacrée à Minerve, près du temple, à gauche en entrant. Les Saïtes ont enterré dans cette enceinte tous les Rois originaires du Nome de Saïs. En effet, on y a placé le monument d'Amasis; mais il est plus éloigné du

---

(a) Le grec ajoute : *On donnoit toujours ces choses-là à ceux qui étoient de garde.*

temple que celui d'Apriès et que ceux de ses pères. Dans la cour du lieu sacré, est une grande salle de pierre, ornée de colonnes en forme de palmiers, avec d'autres ornemens : dans cette salle, est (565) une niche, avec une porte à deux battans ; c'est-là qu'on a placé son cercueil.

CLXX. On montre aussi à Saïs le sépulcre de celui (566) que je ne me crois pas permis de nommer en cette occasion ; il est dans l'enceinte sacrée, derrière le temple de Minerve, attendant (567) le mur de ce temple, dont il occupe toute la longueur. Il y a dans la pièce de terre (a) de grands (568) obélisques de pierre, et, près de ces obélisques, on voit un lac, dont les bords sont revêtus de pierre. Ce lac est rond ; et, à ce qu'il m'a paru, il n'est pas moins grand que celui de Délos, qu'on appelle Trochoïde (569).

CLXXI. La nuit, on représente sur ce lac les accidens (570) arrivés à celui que je n'ai pas cru devoir nommer. Les Egyptiens les appellent des mystères. Quoique j'en aie une très-grande connoissance, je me garderai bien de les (571) révéler ; j'en agirai de même à l'égard des initiations de Cérés, que les Grecs appellent (572) Thesmophories, et je n'en parlerai qu'autant que la religion peut le permettre. Les filles de Danaüs apportèrent ces mystères (573) d'Egypte, et les enseignèrent aux femmes des Pélasges ; mais, dans

---

(a) *Τέμνος*. Voyez liv. I, §. cxcix, et partie de la note 491.

la suite, les Doriens ayant chassé les anciens habitans du Péloponnèse, ce culte se perdit, excepté chez les Arcadiens, qui, étant restés dans le Péloponnèse, et n'ayant pu en être chassés, furent les seuls qui le conservèrent.

CLXXII. Apriès étant péri de la sorte, Amasis, de la ville de (a) Siuph, dans le Nome Saïte, monta sur le trône. Au commencement de son règne, les peuples en faisoient peu de cas, et n'avoient que du mépris pour lui, à cause de son peu de (574) naissance; mais il sut dans la suite se les rendre favorables par son adresse et son (575) habileté.

Parmi une infinité de choses précieuses qui lui appartenoient, on voyoit un (576) bassin d'or, où il avoit coutume de se laver les pieds, lui et tous les grands qui mangeoient à sa table. Il le mit en pièces, et en fit faire la statue d'un Dieu, qu'il plaça dans l'endroit le plus apparent de la ville. Les Egyptiens ne manquèrent pas de s'y assembler, et de rendre un culte à ce simulacre. Amasis, informé de ce qui se passoit, les convoqua, et leur déclara que cette statue, pour laquelle ils avoient tant de vénération, venoit du bassin d'or qui avoit servi auparavant aux usages les plus (b) vils. Il en est ainsi de

---

(a) Platon dit qu'il étoit de Saïs, in Tim. pag. 21, E.

(b) Il y a dans le grec : *Etoit faite du bassin dans lequel les Egyptiens avoient coutume de se laver les pieds, de vomir et d'uriner.*

moi, ajouta-t-il : j'étois Plébéien ; mais actuellement je suis votre Roi ; je vous exhorte donc à me rendre l'honneur et le respect qui me sont dus. Il gagna tellement, par ce moyen, l'affection de ses peuples, qu'ils trouvèrent très-juste de se soumettre à son gouvernement.

CLXXIII. Voici comment il régloit les affaires : depuis le point du jour jusqu'à l'heure où la place (577) est pleine, il s'appliquoit à juger les causes qui se présentoient. Le reste du temps, il le passoit à table, où il railloit ses convives, et ne songeoit qu'à se divertir, et qu'à faire des plaisanteries ingénieuses et indécentes (578). Ses amis, affligés d'une telle conduite, lui firent des représentations. Seigneur, lui dirent-ils, vous ne savez pas soutenir l'honneur de votre rang, et vous vous avilissez. Assis avec dignité sur votre trône, vous devriez vous occuper toute la journée des soins de l'Etat : les Egyptiens reconnoïtroient à vos actions, qu'ils sont gouvernés par un grand homme, et votre réputation en seroit meilleure ; mais votre conduite ne répond pas à celle d'un Roi. Ne savez-vous pas, leur répondit Amasis, qu'on ne bande un arc que lorsqu'on en a besoin, et qu'après qu'on s'en est servi, on le détend ? si on le tenoit toujours bandé, il se romproit, et l'on ne pourroit plus s'en servir au besoin. Il en est de même de l'homme ; s'il étoit toujours appliqué à des choses sérieuses, sans prendre aucun relâche, et sans rien donner à ses plaisirs,

il deviendroit (579) insensiblement, et sans s'en appercevoir, fou ou stupide; pour moi, qui en sais les conséquences, je partage mon temps entre les affaires et les plaisirs (a).

CLXXIV. On dit qu'Amasis, n'étant encore que simple particulier, fuyoit toutes les occupations sérieuses, et n'aimoit qu'à boire et à plaisanter. Si l'argent lui manquoit, et qu'il ne pût satisfaire son goût pour la table et les plaisirs, il avoit coutume de voler de côté et d'autre. Ceux qui le soupçonnoient d'avoir pris leur argent, le menotent, lorsqu'il venoit à le nier, à l'Oracle du lieu, qui souvent le convainquoit (580), et souvent aussi le renvoyoit absous. Lorsqu'il fut sur le trône, il méprisa les Dieux qui l'avoient déclaré innocent, ne prit aucun soin de leurs temples, ne songea ni à les réparer, ni à les orner, et ne voulut pas même y aller offrir des sacrifices, les jugeant indignes de tout culte, parce qu'ils n'avoient que de faux Oracles: il avoit au contraire la plus grande vénération pour ceux qui l'avoient convaincu de vol, les regardant comme étant véritablement Dieux, et ne rendant que des Oracles vrais.

CLXXV. Il fit bâtir à Saïs, en l'honneur de Minerve, le portique de son temple; édifice digne d'admiration, et qui surpasse de beaucoup tous les autres ouvrages de ce genre, tant par sa

---

(a) Le grec ajoute : *Il répondit ces choses à ses amis.*

hauteur et son étendue, que par la qualité et la grandeur des pierres qu'on y employa. Il y fit placer des statues colossales et des (581) Androsphinx d'une hauteur prodigieuse. On apporta aussi par son ordre des pierres d'une grosseur démesurée, pour réparer le temple. On en tira une partie des carrières qui sont près de Memphis ; mais on fit venir les plus grandes de la ville d'Eléphantine, qui est éloignée de Saïs de vingt journées de navigation.

Mais ce que j'admire encore davantage, c'est un édifice d'une (582) seule pierre qu'il fit apporter d'Eléphantine. Deux mille hommes, tous bateliers, furent occupés pendant trois ans à ce transport. Il a en dehors vingt-une coudées de long, quatorze de large et huit de haut. Telles sont les dimensions extérieures de cet ouvrage monolithe. Sa longueur en dedans est de dix-huit coudées, plus vingt doigts ; sa largeur, de douze coudées, sa hauteur de cinq. Cet édifice est placé à l'entrée du lieu sacré. On ne l'y fit point entrer, disent les Egyptiens, parce que, pendant qu'on le tiroit, l'Architecte fatigué et ennuyé d'un travail qui lui avoit coûté tant de temps, poussa un profond soupir. Amasis, regardant cela comme un (583) présage fâcheux, ne voulut pas qu'on le fit avancer plus loin. Quelques-uns disent aussi qu'un de ceux qui aidoient à le remuer avec des leviers, fut écrasé dessous,

et que ce fut pour cela qu'on ne l'introduisit pas dans le lieu sacré.

CLXXVI. Amasis fit aussi présent à tous les autres temples célèbres d'ouvrages admirables par leur grandeur : entr'autres il fit placer à Memphis, devant le temple de Vulcain, le colosse de soixante et quinze pieds de long, qui est couché sur le dos. On voit sur le même fondement deux statues colossales debout, de pierre d'Ethiopie, l'une d'un côté du temple, l'autre de l'autre ; chacune a vingt pieds de haut. Il y a à Saïs un autre colosse de pierre de la même grandeur que celui de Memphis et dans la même attitude. Ce fut aussi ce même Prince qui fit bâtir à Memphis ce vaste et magnifique temple d'Isis qu'on y admire.

CLXXVII. On dit que l'Égypte ne fut jamais (584) plus heureuse ni plus florissante que sous le règne d'Amasis, soit par la fécondité que le fleuve lui procura, soit par l'abondance des biens que la terre fournit à ses habitans, et qu'il y avoit alors en ce pays vingt (585) mille villes, toutes bien peuplées.

Ce fut aussi Amasis qui fit cette loi, par laquelle il étoit ordonné à chaque Egyptien de déclarer tous les ans au Nomarque (a), quels étoient

---

(a) Les provinces d'Égypte s'appeloient Nomes, et le Gouverneur ou principal Magistrat de chacune de ces provinces, Nomarque.

les fonds dont il tiroit sa subsistance. Celui qui ne satisfaisoit pas à la loi, ou qui ne pouvoit prouver qu'il vivoit par des moyens honnêtes, étoit puni de mort. Solon, l'Athénien, emprunta (586) cette loi de l'Égypte, et l'établit à Athènes, où elle est toujours en vigueur, parce qu'elle est sage, et qu'on n'y peut rien trouver à reprendre.

CLXXVIII. Amasis témoigna beaucoup d'amitié aux Grecs, et en obligea plusieurs. Il permit entr'autres aux Grecs qui alloient en Égypte de s'établir à Naucratis. Quant à ceux qui ne vouloient pas y fixer leur demeure, et qui n'y voyageoient que pour des affaires de commerce, il leur donna des places pour élever aux Dieux des temples et des autels. Le plus grand temple que ces Grecs aient en Égypte, et en même temps le plus célèbre et le plus commode, s'appelle Hellénion (a). Les villes qui le firent bâtir à frais communs, furent, du côté des Ioniens, Chios, Téos, Phocée, Clazomènes; du côté des Doriens, Rhodes, Cnide, Halicarnasse, Phasélis; et de celui des Eoliens, la seule ville de Mytilène. L'Hellénion appartient à toutes ces villes: elles ont droit d'y établir des (587) Juges. Toutes les autres villes, qui prétendent y avoir part, s'attribuent (588) un droit qu'elles n'ont pas. Les Eginètes ont cependant bâti pour eux, en par-

---

(a) C'est-à-dire, temple grec.

ticulier, un temple à Jupiter ; les Samiens à Junon, et les Milésiens à Apollon.

CLXXIX. Naucratis étoit autrefois la seule ville de commerce qu'il y eût en Egypte. Si un Marchand abordait à une autre bouche du Nil que la (a) Canopique, il falloit qu'il jurât qu'il n'y étoit point entré de son plein gré, et qu'après avoir fait ce serment, il allât se rendre avec le même vaisseau à l'embouchure Canopique ; ou du moins si les vents contraires s'y oppoient, il étoit obligé de transporter ses marchandises dans des Baris (b), autour du Delta, jusqu'à ce qu'il arrivât à Naucratis. Telles étoient les prérogatives dont jouissoit cette ville.

CLXXX. Le feu prit (589) fortuitement à l'ancien temple de Delphes, et il fut brûlé. Les Amphictyons (c) ayant fait marché à trois cents talens pour bâtir le temple actuel, les Delphiens, taxés à la quatrième partie de cette somme, firent une quête de ville en ville, et en rapportèrent de grands présens. Ceux qu'ils reçurent en Egypte ne furent pas les moins considérables.

(a) J'ai ajouté cela pour plus grande clarté. *ἄλλο* suppose qu'il y avoit une bouche où il étoit permis d'aborder, et cette bouche étoit la Canopique, comme on le voit deux lignes plus bas.

(b) Voyez ci-dessus, §. xcvi.

(c) Voyez sur les Amphictyons, liv. v, §. lxii, note 146. Les 300 talens font la somme de 1,620,000 liv. de notre monnoie. Somme prodigieuse en ce temps-là.

Amasis leur donna mille talens (590) d'alun, et les Grecs établis en Egypte leur en donnèrent vingt mines.

CLXXXI. Ce Prince contracta amitié avec les Cyrénéens, et fit avec eux une alliance offensive et défensive ; il résolut aussi de prendre une femme de leur ville, soit qu'il eût du goût pour les Grecs, soit qu'il voulût donner aux Cyrénéens ce témoignage de son affection. Il épousa Ladicé, que les uns disent fille de Battus (591), fils d'Arcésilas, les autres de Critobule, homme distingué parmi ses concitoyens. Amasis n'étoit point homme pour elle, quoiqu'il le fût pour les autres femmes. Cet état ayant duré un temps assez considérable : Ladicé, lui dit-il, vous avez employé des charmes contre moi, mais sachez que rien ne peut vous soustraire à la mort la plus cruelle qu'on puisse faire souffrir à une femme. Quelque chose que pût dire cette Princesse, Amasis ne s'appaîsa point. Elle eut recours à Vénus, et fit vœu, dans son temple, de lui envoyer une statue à Cyrène, si la nuit suivante Amasis pouvoit être content. C'étoit en effet (592) le remède au malheur dont elle étoit menacée. Aussi-tôt qu'elle eut fait ce vœu, Amasis fut heureux avec elle, et son bonheur ne fut jamais interrompu, aussi l'aima-t-il tendrement. Ladicé accomplit son vœu ; elle fit faire une statue, et l'envoya à Cyrène, où elle subsiste encore à présent ; elle regarde le dehors de (593) la ville. Cambyses s'étant rendu

maître de l'Égypte, et ayant appris de cette Princesse elle-même qui elle étoit, il la renvoya à Cyrène, sans lui faire aucun mal.

CLXXXII. Amasis fit aussi en Grèce plusieurs offrandes ; il envoya à Cyrène une statue dorée de Minerve, avec son (594) portrait ; à Minerve de la ville de Linde, deux statues de pierre, et un corselet de (595) lin qui mérite d'être vu ; au temple de Junon, à Samos, deux statues de bois qui le représentoient. On les a placées dans le grand temple derrière les portes, où on les voit encore maintenant. Il fit ces présens à Samos, par amitié pour Polycrates, fils d'Ajax. Ce ne fut pas le même motif qui l'engagea à envoyer des présens à Linde, mais parce qu'on dit que les filles de Danaüs étant arrivées dans cette ville en fuyant les fils d'Égyptus, elles firent bâtir (596) le temple de Minerve qu'on y voit aujourd'hui. Telles sont les offrandes d'Amasis. Il est le premier qui se soit rendu maître de l'île de Cypre, et qui l'ait forcée à lui payer (597) tribut.

# NOTES

## SUR LE SECOND LIVRE D'HÉRODOTE.

---

(1) §. I. *AUXQUELLES il joignit celles, &c.* La tournure de cette phrase est très-élégante, et tous les termes en sont bien choisis. M. Wyttenbach a fait sentir la propriété du (a) terme *ἰπικάρτι* dont s'est servi Hérodote, et j'ai tâché de le suivre. Notre langue, rebelle aux tournures du grec, s'étant refusée à la marche de notre Historien, j'ai préféré la clarté. Voici la version latine, réformée d'après l'observation du savant que je viens de nommer. *Quum Iones et Æolenses pro servis patriis haberet Cambyses, adversus Ægyptios fecit expeditionem, comparato cum ex subjectis aliis, tum vero e Græcis, quibus insuper dominabatur, exercitu.*

(1\*) §. II. *Les Egyptiens se croyoient avant le règne, &c.* C'est sans doute d'après ces idées que (b) Cosmes, dans le premier Livre de son Histoire d'Egypte, et Cnossus dans le premier Livre de sa Géographie de l'Asie, disent que les Egyptiens sont les plus anciens peuples de la terre, et que Thèbes est la première ville qu'on ait bâtie en Egypte. Nicanor, Archémachus dans ses Métonymies, Xenagoras au premier Livre de ses Chroniques, et Hippys, assurent la même chose.

Il est hors de doute que l'Egypte est un des pays les plus anciennement peuplés qu'il y ait dans le monde. Mais il

---

(a) *Selecta principum Historicorum*, pag. 570.

(b) *Scholiast. Apollonii Rhodii ad vers. 262, lib. iv, pag. 204, ex Ed. Aldi.*

ne s'ensuit pas de-là qu'on doive croire aveuglément toutes les sottises qu'ont débitées les Egyptiens sur leur ancienneté. Mesraïm, fils de Cham et petit-fils de Noë, est le premier qui ait peuplé l'Égypte. Ce qui le prouve invinciblement, à mon avis, c'est que les Hébreux appeloient ce pays Mizraïm, et qu'encore actuellement les Turcs le nomment Missir, quoiqu'ils écrivent Misr. Nous avons discuté dans notre Essai sur la Chronologie d'Hérodote les sentimens des Egyptiens sur leur haute antiquité avec toute l'impartialité possible ; nous y renvoyons les lecteurs.

(2) §. II. *Des sons inarticulés.* Τῶν ἀσήμεν κνυζημάτων. Des vagissemens inarticulés. ἀσήμε se dit ici des cris, des sons *inarticulés* des enfans. Il signifie communément des mots inconnus, qui paroissent ne rien signifier à celui qui les entend. ὁ δὲ Φανίας (a) τινὰς ἀσήμες φθιγγόμενος, οἷα γένοιεν ἂν Ἐβραίων ἢ Φοινίκων, ἐξέπληττε τὸς ἀνθρώπους, οὐκ εἰδότες ὃ, τι λόγοι. « En prononçant des mots inconnus, tels que le pourroient être des mots hébreux ou phéniciens, il étonnoit ceux qui ignoroient ce qu'il disoit ».

(3) §. II. *Se mirent à crier Bécas.* Ces enfans prononcèrent, suivant toutes les apparences, le mot bec, qui est le cri des chèvres qu'ils tâchoient d'imiter, comme le prétend le Scholiaste d'Apollonius (b) de Rhodes, *os* étant une terminaison particulière à la langue grecque.

Le dessein de découvrir la langue primitive, tout absurde qu'il est, s'est renouvelé, pour ainsi dire, de nos jours. Dans le quinzième siècle, Jacques IV, Roi d'Ecosse, fit enfermer dans l'île d'Inchkeith deux enfans avec un muet pour en prendre soin. Lorsqu'ils eurent atteint l'âge mûr, ils parlèrent, dit-on, la langue du *Paradis*, c'est-à-dire, le pur hébreu. Le Docteur Henry, qui rapporte ce trait

(a) Lucian. Alexand. §. XIII, tom. II, pag. 221.

(b) Scholiast. Apollon. Rhodii ad vers. 262, lib. IV, pag. 204.

dans le VI<sup>e</sup> volume de son Histoire d'Angleterre, s'en moque avec raison.

(4) §. II. *Psammitichus*. Les manuscrits varient beaucoup sur ce mot. On le trouve écrit *Psammitichus*, *Psammetichus* et *Psammiétichus*. J'ai préféré le premier qu'on a vu (a) plus haut sans aucune variation.

(5) §. II. *Chez quels peuples on se servoit*. *ἰκονθάντρο, οἴτινες ἄνθρωποι εἰκός τὶ καλέουσι*. La version latine n'est pas exacte. Il falloit traduire : *Quinam homines quidquam Becos appellarent ?*

(6) §. II. *Appeloient ainsi le pain*. Hipponax (b), en parlant des habitans de Cypre, se sert de ce mot pour signifier le pain.

(7) §. II. *Cédèrent aux Phrygiens*. *Psammitichus* étoit donc très-peu instruit de l'origine des Phrygiens, peuple très-moderne, Européen d'origine, et (c) transporté en Asie. Il est vrai qu'Hérodote, qui nous a conservé ce trait historique, le rapporte comme une tradition des Macédoniens. Mais comme les Phrygiens, qui s'appeloient alors Briges, étoient leurs voisins, leurs traditions paroissent plus sûres que celles de *Psammitichus*, qui vivoit à une trop grande distance d'eux. Cela est confirmé d'ailleurs par d'autres Auteurs graves, et entr'autres par Strabon, qui assure qu'ils sont une colonie de Thraces. Voyez liv. x, pag. 722, A.

C'est au récit d'Hérodote que fait allusion S. Clément d'Alexandrie, lorsqu'il dit (d) : « Les chèvres ne prouvent-elles pas l'ancienneté des Phrygiens » ?

Cette preuve est, je ne dirai pas équivoque, mais ridicule, et fondée sur ce qu'on croyoit autrefois qu'il y avoit

(a) Herodot. lib. I, §. cv.

(b) Strab. lib. viii, pag. 524, B. Eustath. ad Homeri Iliad. lib. II, pag. 305.

(c) Herodot. lib. vii, § lxxiiii.

(d) Clement. Alexand. Cohortatio ad gentes, pag. 6, lin. 29.

de certains noms dictés par la nature. « Les premiers dialectes, dit S. Clément d'Alexandrie (a), ceux qui ont donné naissance aux autres sont barbares; la Nature les leur a dictés ».

Platon, discourant dans le Cratylus (b) sur la conformité des premiers noms avec la Nature, en apporte pour raison que les Grecs en avoient reçu quelques-uns de quelques peuples barbares; et que les barbares sont plus anciens qu'eux.

On n'avoit point encore fait assez de réflexion du temps de Psammitichus, de Platon et de S. Clément d'Alexandrie, sur l'homme et sur sa nature. En le suivant depuis sa naissance jusqu'à la première lueur de raison qu'il fait appercevoir, on remarque que la faculté de parler n'est point un don de la Nature, mais un talent acquis comme tous les autres. En effet, si on ne se donnoit pas autant de soins et autant de peine qu'on en prend avec les enfans, ils n'apprendroient jamais à articuler. Le Sauvage trouvé dans les bois d'Hanovre, sous George premier, roi d'Angleterre, ne put jamais apprendre à parler. Cet art s'oublie comme tous les autres arts. Selkirk, cet Ecossois délaissé dans une île déserte, oublia non-seulement sa langue, mais eut encore beaucoup de peine à l'apprendre de nouveau, lorsqu'il se vit dans le sein de sa patrie. Il y a même dans toutes les langues des lettres qu'on ne prononcera jamais bien, si on n'y a point été long-temps exercé dans sa jeunesse. Tel étoit le théta des Grecs, que les Anglois prononcent si aisément aujourd'hui, et qui est l'écueil des autres Nations; tel est le ch des Allemands et des Ecossois, etc.

Si Dieu, en créant l'homme, ne lui eût pas donné un langage, la race humaine auroit pu se perpétuer long-temps, sans pouvoir se faire entendre autrement que par signes.

(a) Clement. Alexand. Stromat. lib. 1, pag. 405, lin. 18.

(b) Plato, tom. 1, pag. 425, E.

(8) §. IV. *Inventé les premiers.* Cette expression paroît tautologique, et ce seroit en vain que je chercherois à m'excuser par l'exemple d'Hérodote et de grand nombre d'Auteurs Grecs. On me répondroit que cette tournure, quoique conforme au génie de la langue grecque, ne l'étant point à celui de la nôtre, je n'aurois pas dû m'en servir. J'ai pesé ces raisons, et je ne m'en suis pas moins déterminé à adopter cette expression, qui n'est tautologique qu'en apparence. En effet, une chose peut avoir été inventée par deux personnes ou même par un plus grand nombre. Par exemple, les Chinois ont inventé la poudre à canon et l'imprimerie; mais comme les Européens les ont inventés pareillement, sans savoir qu'on s'en servoit dans le même temps en Orient, ne pourroit-on pas demander quels ont été les premiers inventeurs de la poudre à canon et de l'imprimerie?

(9) §. IV. *Ajoutent au commencement de la troisième année.* διὰ τρίτου ἔτους. Au (a) bout de deux ans révolus ou au commencement de la troisième année. Tel étoit l'usage des Grecs. En voici un exemple d'Aristophanes :

(b) Ἐὶ γὰρ (Ζεύς) ἐπλούτει, πῶς ἂν ποίῳν Ὀλυμπικὸν αὐτὸς ἀγῶνα,  
ἵνα τοὺς Ἑλλήνας ἄκαρτας αἰεὶ δι' ἔτους πέμπτου ζυγαγίρει.

« Si Jupiter étoit riche, comment, en instituant les jeux » Olympiques, où il rassemble tous les Grecs toujours au » commencement de la cinquième année.... ». De-là ces expressions triétériques, pentaétériques, ennéaétériques, pour désigner des cycles de deux, de quatre et de huit ans. Voyez notre Historien (c) ci-dessus, Henri Dodwell (d) de *Cyclis*, et sur-tout le Savant Père Pétau, *Variarum*

(a) Censorinus de Die Natali, cap. xviii.

(b) Aristoph. Plut. 583.

(c) Herodot. lib. I, §. xxxii.

(d) Dodwell de *Cyclis* Dissertat. I, pag. 50.

*Dissertationum lib. 17, cap. 111, in Auctario operis de Doctrinâ Temporum, tom. 111, pag. 76 et 77.*

Hérodote vient de dire qu'après deux années complètes, les Grecs étoient dans l'usage d'ajouter un treizième mois; mais il a oublié de nous apprendre que l'année devenant trop longue par cette méthode, ils omettoient (a) chaque huitième année un mois intercalaire.

(10) §. IV. *Ils ajoutent à leur, &c.* Diodore de Sicile prétend (b) que les habitans de Thèbes en Egypte, intercalent à la fin de chaque année cinq jours et un quart. Hérodote ne parle point de quart, et en cela il s'accorde très-bien avec Gémimus (c), qui dit positivement que les Egyptiens ajoutent cinq jours aux douze mois, mais qu'ils n'intercalent point un quart. Je sais bien que M. Wesseling prétend, sur cet endroit de Diodore, que cette intercalation étoit tacite, et qu'ils n'ajoutoient point un jour épagomène tous les quatre ans. Ce Savant a peut-être raison; cependant le texte de Diodore ne présente point ce sens.

Si le texte de Gémimus dit qu'on n'ajoutoit point ce quart, il ne s'ensuit pas qu'on ne le réservât point tacitement, et qu'on ne l'ajoutât point tous les quatre ans aux cinq jours épagomènes. Je sais que la raison qu'il en donne prouve qu'on ne l'ajoutoit jamais. Mais cet Auteur étoit-il bien instruit de l'année égyptienne? Eudoxe et Platon, qui ont vécu au moins trois (d) siècles avant Gémimus,

(a) Censorinus de Die Natali, cap. xviii, pag. 93.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. L, pag. 59.

(c) Geminus Element. Astronom. cap. vi, pag. 19.

(d) Eudoxe étoit contemporain de Platon. Celui-ci naquit la troisième année de la quatre-vingt-septième Olympiade, l'an 4,284 de la période julienne, 430 ans avant notre ère. Gémimus fleurissoit, suivant le P. Pétau (de Doctrina tempor. tom. III, pag. 19), la quatrième année de la cent soixante et quinzième Olympiade, c'est-à-dire soixante-dix-sept ans avant J. C. Mais si l'on en croit le P. Bonjour (in Dissertat. de nomine Josephi à Pharaone imposto, Romæ, 1696), il vint au monde la quatrième année de la

assurent (a) qu'ils tenoient des Prêtres Egyptiens les parties du jour et de la nuit qui excédoient les trois cent soixante-cinq jours, afin de compléter l'année. Peut-être y avoit-il deux sortes d'années en Egypte, la civile de trois cent soixante-cinq jours, et l'astronomique, dont les Prêtres seuls avoient connoissance, et qui leur servoit à régler les fêtes, et à se concilier, par ce moyen, le respect de la nation. Si l'on admet cette hypothèse, Géminus n'est plus en contradiction avec Platon, et l'on conçoit très-aisément que les Prêtres ne voulurent point faire part à Hérodote de cette partie de leurs connoissances : car Hérodote ne vit, pour ainsi dire, qu'en passant, les Prêtres Egyptiens; tandis qu'Eudoxe et Platon (b) vécurent treize ans avec eux; et cependant ces Philosophes eurent bien de la peine à tirer d'eux cette découverte dont ils faisoient beaucoup de mystère. On pourroit dire cependant que les Prêtres n'avoient point encore découvert, du temps d'Hérodote, ce quart de jour : mais cela est d'autant moins vraisemblable, qu'il y a seulement cinquante-cinq ans entre la naissance de notre Historien et celle de Platon.

Il est certain qu'on réservoir à Alexandrie, et non dans le reste de l'Egypte, ce quart de jour, et qu'on l'intercaloit tous les quatre ans. Théon (c) est positif là-dessus; mais il y a grande apparence que les Alexandrins ne connurent cette méthode que depuis la réforme du Calendrier par Jules-César, qu'ils avoient adoptée.

Osiris vint (d) au monde le premier de ces jours épago-

cent soixantième Olympiade, c'est-à-dire, cent trente-sept ans avant notre ère.

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1160, A.

(b) Id. ibid. pag. 1159, D.

(c) Theon Mathem. sub initium commentarii in Ptolemæi περίχριστον κανόνα.

(d) Diodor. Sicul. lib. i, §. xiii, pag. 17. Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 355, E.

mènes, le second Aruérís, que quelques-uns appellent Apollon, et d'autres, Orus l'ancien, le troisième Typhon; le quatrième Isis, le cinquième Nephthys ou Vénus. Plutarque rapporte une fable égyptienne à ce sujet. Le Soleil (a) ayant découvert le commerce secret de Rhéa avec Saturne, lui souhaila de n'accoucher, ni dans aucun mois, ni dans aucune année. Mercure, qui étoit amoureux de la même Déesse, se mit à jouer avec la Lune, et lui gagna chaque soixante et dixième partie du temps qu'elle éclaire l'horizon. Il réunit ces parties, dont il fit cinq jours, qui furent ajoutés à l'année, qui étoit auparavant de trois cent soixante jours. Ces cinq jours sont appelés, par les Egyptiens, épagomènes, et ils les fêtent comme les jours de la naissance de leurs Dieux.

(11) §. IV. *Les saisons reviennent, &c.* Si leur année eût été de trois cent soixante-cinq jours justes, bien loin que les saisons fussent revenues au même point, les mois d'hiver auroient dû se trouver, au bout de quelques siècles, au printemps, et ainsi des autres. Voyez la note précédente. Je crois presque inutile de faire observer que les Latins ont pris le terme *hora* du grec ὥρα, pour signifier les saisons de l'année. Pline dit, en parlant du citronier (b), *omnibus horis pomifera est*, cet arbre porte du fruit dans toutes les saisons; et dans un autre (c) endroit, il appelle le printemps, *genitalis anni hora*.

(12) §. IV. *Que Ménès.* Diodore de Sicile (d) s'accorde avec Hérodote, en faisant régner Ménès en Egypte tout de suite après les Dieux et les Héros; et c'est la raison pour laquelle notre Historien dit qu'il fut le premier des hommes. Voyez aussi Périzonius (e). Au reste, on ne peut rien

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 355, D.

(b) Plin. lib. XII, cap. III, tom. I, pag. 656.

(c) Id. lib. IX, cap. XXXV, tom. I, pag. 520.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. XLV, pag. 54.

(e) Perizonius Origina. Ægypt. cap. V, pag. 74.

dire (a) de certain sur le temps où il a vécu ; car il n'est point le même (b) que Mesraïm, fils de Cham. Si l'on admet la Chronologie égyptienne, l'époque où il est monté sur le trône remonte beaucoup plus haut que la création du monde, selon les systèmes des Hébreux ; car Moëris est mort en 1,356 avant notre ère. Or il y avoit eu, depuis et compris Ménès, trois cent trente générations jusqu'à Moëris : ce qui fait, selon le calcul d'Hérodote, onze mille ans, c'est-à-dire, 12,356 ans avant notre ère.

On lit quelques lignes plus bas, que sous ce Prince toute l'Égypte, à l'exception du nome Thébain, n'étoit qu'un marais ; et qu'alors il ne paroissoit rien de toutes les terres qu'on y voit aujourd'hui au-dessous du lac Moëris. Mais si cela étoit ainsi, comment Ménès put-il faire bâtir Memphis ? Hérodote prévient cette objection au §. xcix.

(13) §. v. *Une terre de nouvelle acquisition, &c.* Ce sentiment a été adopté par tous les anciens et la plupart des modernes. A les en croire, tout le pays (c), depuis Memphis jusqu'à la mer, n'étoit autrefois qu'un golfe de la Méditerranée, parallèle au golfe Arabique. Ce terrain s'est exhaussé peu à peu par le dépôt du (d) limon que le Nil charie avec ses eaux. Ce terrain (e) s'étoit élevé de huit coudées depuis le règne de Moëris jusqu'au temps du voyage d'Hérodote en Égypte, c'est-à-dire en huit cents ans. C'est une coudée par siècle. Mais comme depuis cet Historien jusqu'à nous, il s'est écoulé environ vingt-deux siècles, le sol de l'Égypte auroit dû s'être élevé, suivant cette proportion, de vingt-deux coudées. Sous le Roi Moëris, quand le Nil s'élevoit au moins de huit coudées, il arrosoit tout le terrain qui est au-dessous de Memphis. Du temps d'Héro-

(a) Perizonius Origin. Ægypt. cap. v, pag. 77.

(b) Ibid. pag. 70 et seq.

(c) Aristot. Meteorol. lib. I, cap. xiv, pag. 547.

(d) Voyez plus bas la fin de la note 32, sur le §. xi.

(e) Herodot. lib. II, §. xiii.

dote, il falloit qu'il crût de seize coudées, ou au moins de quinze, afin de procurer l'abondance à l'Égypte. Si ce pays s'est élevé de vingt-deux coudées, comme on vient de le voir, il s'ensuit que le Nil devoit aujourd'hui monter de vingt-deux coudées plus haut que du temps d'Hérodote, c'est-à-dire en tout de trente-huit coudées, pour que la récolte fût abondante.

La plupart des Voyageurs assurent que dans les années ordinaires l'eau s'élève jusqu'à vingt-deux coudées. Elle monta en 1702 à vingt-trois coudées quatre doigts; et l'année précédente, elle avoit monté à vingt-deux coudées dix-huit doigts. Selon ces Voyageurs, la crue favorable est donc de vingt-deux à vingt-trois coudées; et suivant Hérodote, de quinze à seize. La différence est sept.

Cette observation des Voyageurs prouveroit que le sol de l'Égypte s'est beaucoup élevé depuis le siècle d'Hérodote, quoique ce ne fût pas dans la même proportion que nous avons établie d'après son récit. Mais cette observation est-elle bien juste? Il est certain que du temps de Pline, c'est-à-dire cinq cents ans après Hérodote, il n'étoit arrivé aucun changement. On regardoit encore alors la crue de quinze à seize coudées, comme la plus favorable. *Justum (Nili) incrementum*, dit ce grand Naturaliste (a), *est cubitorum sexdecim : minores aquæ non omnia rigant : ampliores detinent, tardiùs recedendo : hæ serendi tempora absument solo madente : illæ non dant, sitiente : utrumque reputat provincia. In (b) duodecim cubitis famem sentit,*

(a) Plin. Histor. Natur. lib. v, cap. ix, tom. 1, pag. 256, lin. 16.

(b) Le P. Hardouin remarque que cela est contredit par Strabon. Ce savant Jésuite n'a point fait, sans doute, assez d'attention au passage de cet Auteur; le voici : Dans les temps antérieurs à Pétrone, la fertilité étoit très-grande, lorsque le Nil s'élevoit à quatorze coudées; lorsqu'il ne montoit qu'à huit, on avoit la famine. Mais sous son gouvernement, quand le fleuve ne croissoit que de douze coudées, l'année étoit très-abondante, et personne ne se ressentoit de la disette, lorsqu'il ne s'élevoit qu'à huit. Strab.

*in tredecim etiamnum esurit. Quatuordecim cubita hilaritatem afferunt : quindecim securitatem : sexdecim delicias. Maximum incrementum ad hoc ævi fuit cubitorum decem et octo, Claudio principe : minimum quinque, Pharsalico bello.*

Ammien Marcellin, qui a vécu sous Julien, observe dans sa Description de l'Égypte, que les possesseurs des terres ne souhaitent pas que le Nil s'élève jamais au-dessus de seize coudées : *Abunde (a) itaque luxurians ita est noxius, ut infructuosus, si venerit parcius : gurgitum enim nimietate humectans diutiùs terras, culturas moratur agrorum : parvitate autem minatur steriles segetes. Eumque nemo aliquandò extolli cubitis altius sexdecim possessor optavit.*

On voit dans un fragment de Kalkasenda, écrivain arabe, publié dans les Voyages de (b) M. Shaw, un extrait du dénombrement de l'Égypte. Al-Mas'ûdi, auteur de ce dénombrement, assure que lorsque le Nil s'élève de quinze coudées et quelque chose, la récolte suffit pour nourrir les habitans ; mais qu'on ne paie au Calife qu'une partie du tribut, et que lorsque les seize coudées sont complètes, on

lib. xvii, pag. 1136, C. Le même Strabon venoit de dire : Une crue plus grande arrose une plus grande quantité de terres ; mais lorsque la Nature vient à manquer, on parvient souvent, avec des soins et par le moyen des canaux et des digues, à arroser dans les plus petites crues autant de terres que dans les plus grandes. Cela ne contredit point Pline. Il y a grande apparence que les Gouverneurs qui succédèrent à Pétrone n'eurent pas la même attention que lui. Pétrone succéda à Cornelius Gallus dans la préfecture de l'Égypte. Celui-ci se tua l'an de Rome 728. Voyez Dion Cassius, lib. lrv, pag. 718.

(a) Ammien Marcell. lib. xxii, cap. xv, pag. 259.

(b) A la fin du second volume, parmi les extraits servant de preuves, n°. 31, pag. 155, et dans l'original, in the collection of papers serving to illustrate the foregoing observations, pag. 59, vol. 2.

le paie en entier. Al-Mas'ûdi est mort, suivant d'Herbelot, l'an 346 de l'Hégire, qui répond à l'an 957 de notre ère.

Vers l'an 1,153, Al-Edrissi (a) suit la même règle. Lorsque le Nil croît de seize coudées, dit-il, toutes les terres fertiles d'Égypte sont arrosées; mais lorsqu'il ne monte qu'à douze coudées ou au-dessous, ou qu'il s'élève à dix-huit coudées ou au-dessus, il s'ensuit une famine. Il n'étoit donc point encore arrivé de changement au sol de l'Égypte depuis le temps d'Hérodote jusqu'à celui d'Al-Edrissi, c'est-à-dire en seize siècles.

Que penser après cela des relations de nos Voyageurs? Si on les admet, que deviennent tous les témoignages que je viens de rapporter? si on les rejette, on ne sait plus à qui se fier. Comme on a senti que ces Voyageurs n'avoient aucun intérêt à altérer la vérité, on a inventé différens systèmes pour concilier leur sentiment avec celui des Auteurs Grecs, Romains et Arabes. Il seroit d'autant plus inutile de les rapporter, qu'ils ne donnent pas la solution du problème. Je dirai cependant un mot de celle que propose M. le Comte de Caylus, parce qu'elle a quelque air de vraisemblance. Il prétend (b) que la coudée égyptienne augmenta sous les Ptolémées, sous les Romains et sous les Arabes; ce qui détruit, dit-il, les raisonnemens hasardés de nos jours contre l'atterrissement du sol de l'Égypte, et l'augmentation de la crue du Nil; les seize coudées d'un temps n'étant pas les seize de l'autre.

Je conviens que la coudée varia en différens temps; mais j'ose assurer que celle qui servoit à mesurer la crue du Nil fut toujours la même.

La preuve en est claire; Hérodote, Pline le Naturaliste, Ammien Marcellin, Al-Mas'ûdi et Al-Edrissi, Auteurs

(a) Geographia Nubiensis, pag. 98.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. xxxi, Hist. page 25.

qui comprennent environ seize siècles, assignent toujours seize coudées pour la crue du Nil qui procure la fertilité. Si cette coudée eût changé, le nombre des coudées qui eût apporté l'abondance auroit nécessairement varié. Puisque ce nombre a toujours été le même depuis Hérodote jusqu'à l'an 1,153, il s'ensuit que la coudée employée à mesurer la crue du Nil n'a jamais varié. La Religion peut bien avoir contribué à conserver cette sorte de coudée. Les Egyptiens croyoient que Sérapis étoit l'auteur de l'accroissement du fleuve. Aussi gardoit-on très-religieusement cette mesure dans son temple. Constantin (a) l'en fit enlever, et la fit mettre dans l'Eglise d'Alexandrie. Mais Julien (b) la fit reporter dans le temple de Sérapis, où il paroît qu'elle resta jusqu'à la destruction de ce temple sous l'empire de Théodose (c), l'an 391.

Mais indépendamment de cette mesure portative, il y en avoit une fixe à Memphis, à Syène et en d'autres endroits. Celle de Syène étoit la même que celle de Memphis, et sans doute que tous les Nilomètres fixes qu'on voyoit en différens endroits de l'Egypte avoient été construits d'après celui de Memphis. Héliodore nous en a donné une description dans ses Ethiopiennes (d).

La solidité de ces Nilomètres, et le respect pour le Dieu auquel ils étoient consacrés, ont dû les rendre stables malgré les variations et les changemens apportés dans les mesures sous les différens peuples qui ont été les maîtres de l'Egypte. Je ne dissimulerai pas cependant qu'Al-Kodhâ'i nous apprend (e) que les anciens Nilomètres d'Al-Sa'id, qui

(a) Socrat. Hist. Eccles. lib. 1, cap. xviii, pag. 47.

(b) Sozomen. Hist. Eccles. lib. v, cap. iiii, pag. 183.

(c) Vide Jac. Gothofredum ad Codic. Theodos. tom. vi, fol. 273.

(d) Heliodori Æthiop. lib. ix, pag. 443.

(e) Kalkasenda, à la fin du second volume des Voyages de Shaw, parmi les extraits servant de preuves, pag. 154, et dans l'original, pag. 59, col. 2.

est l'Égypte supérieure, étoient de vingt-quatre doigts par chaque coudée, au lieu que les coudées actuelles sont de vingt-huit doigts. Mais s'il y a quelque différence, elle est bien petite; parce que Kalkasenda (a) observe que jusqu'à ce que le Nil ait atteint douze coudées, on se sert de la coudée de vingt-huit doigts, et que l'excédant de ces douze coudées se mesure avec une coudée de vingt-quatre doigts. Il faudroit ensuite vérifier si la coudée de vingt-huit doigts, qui est celle de Constantinople, a réellement quatre doigts de plus que les anciens Nilomètres, et si la différence de ces coudées ne vient pas de la manière de les diviser. Tout ce qu'on trouve à ce sujet dans les Voyages de Shaw, tom. II, Observations Géograph. sur la Syrie, l'Égypte, &c. pag. 175, &c. me paroît fort obscur et fort embrouillé.

Richard Pococke m'a fait naître une idée qui rend inutiles ces systèmes, et qui me paroît concilier d'une manière bien simple les relations anciennes et modernes.

Il nous apprend, dans sa (b) Description de l'Égypte, que lorsque les Prêtres disoient à Hérodote que le Nil ne croissoit que de huit coudées sous le Roi Mœris, il falloit entendre cela de la crue véritable de ce fleuve, et que lorsqu'ils lui parloient de seize coudées, il falloit les compter depuis le fond du lit du fleuve. Cette solution ingénieuse, et dont il auroit dû profiter pour se tirer de l'embarras où l'avoient mis les vingt-deux coudées dont parlent les relations de nos Voyageurs, m'a fait soupçonner que ces vingt-deux coudées étoient la mesure totale des eaux du Nil, depuis le fond de son lit jusqu'à sa surface dans le temps de sa plus grande hauteur; et que les seize coudées, dont parlent les Écrivains grecs, latins et arabes, sont la mesure de la quantité dont les eaux du Nil s'étoient élevées au-dessus de la

---

(a) Kalkasenda, à la fin du second volume des Voyages de Shaw, parmi les extraits servant de preuves, pag. 153, et de l'original, pag. 59, col. 1.

(b) A Description of the East. vol. 1, pag. 251.

hauteur qu'elles avoient, ayant que le fleuve commençât de croître. Ces soupçons se sont tournés en certitude, en comparant la crue du Nil en 1738 avec la hauteur totale de ses eaux, à compter du fond de son lit. Il avoit (a) cinq coudées quand il commença à monter. Il s'éleva à vingt coudées quinze doigts; mais la crue ne fut que de quinze coudées treize doigts. Je n'ai pu faire usage des autres exemples que rapporte le même Auteur, parce qu'il y finit le journal de la crue le jour qu'on coupe la digue. Mais il paroît évident que cela se seroit toujours rapporté. Si cette raison, simple et naturelle, concilie parfaitement les relations des anciens et des modernes sur la crue des eaux du Nil, on ne peut disconvenir, d'un autre côté, qu'Hérodote et ces mêmes modernes ne se soient trompés, en prétendant que la Basse-Egypte n'avoit été formée que par le dépôt du Nil.

Strabon (b) et Pline (c) en rapportent, il est vrai, une preuve qui paroît triomphante. Ils se fondent sur un endroit, où Homère assure (d) que l'île du Phare étoit à une journée de navigation de l'Egypte; au lieu que de leur temps, cette île tenoit au continent par une levée de sept stades.

Je ne répondrai (e) point, avec Paulmier de Grentemesnil, que la navigation n'étant point encore alors perfectionnée, comme elle l'a été depuis, et que les soldats et leurs Officiers faisant en ce temps-là les fonctions de rameurs, et se reposant quand ils étoient fatigués, une journée de navigation devoit être beaucoup plus courte qu'elle ne l'a été depuis. Il paroît en effet, par plusieurs endroits de

(a) Description of the East. by Rich. Pococke, vol. 1, pag. 251 et 258.

(b) Strab. lib. vi, pag. 63, B, et pag. 810, G.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. v, cap. xxxi, tom. 1, pag. 283, lin. 21.

(d) Homeri Odys. lib. iv, vers. 355 et seq.

(e) Palmerii Exercit. in Græcos auctores, pag. 479.

l'Odyssee, que cette journée devoit être beaucoup plus longue que ne le prétend ce savant. Si l'on s'en tient donc à la relation d'Homère, comme on évalue la journée d'un vaisseau à dix-huit ou vingt lieues communes, cela suppose un accroissement prodigieux du sol de l'Égypte. Mais cet accroissement est impossible; 1°. parce qu'avant Alexandre, il n'y avoit point de canal qui portât les eaux du Nil de ce côté-là; 2°. parce que la côte entre le Nil et le Phare est élevée et bordée de rochers, qui ne doivent certainement pas leur existence au limon du Nil. Homère avoit entendu parler de l'accroissement du continent de l'Égypte par les alluvions du Nil. Il sut profiter habilement de cette opinion pour jeter du merveilleux dans son poëme, en éloignant l'île du Phare beaucoup plus qu'elle ne l'étoit. Il faut cependant faire attention qu'il ne la met pas à une aussi grande distance qu'on se l'imagine d'abord sur une fausse interprétation de son texte. De son temps, le Nil (*a*) ne s'appeloit point encore de la sorte; il avoit nom *Egyptus*, et ce Poète ne lui en donne point d'autre. Il falloit donc traduire ces mots, *Αἰγύπτου προπάρους*, vis-à-vis le Nil. Or de l'île du Phare à la bouche Canopique, il y a, selon Strabon (*b*), cent cinquante stades, ce qui feroit six lieues et un tiers, en comptant huit stades par mille. Mais comme Homère parle d'une journée de navigation qu'on évalue à dix-huit ou vingt lieues, il suppose la distance du Phare de douze à quatorze lieues plus considérable qu'elle ne l'étoit réellement.

Il s'ensuit de tout ce que je viens de dire, que le sol de l'Égypte n'est pas plus élevé actuellement, qu'il ne l'étoit du temps d'Hérodote, et que cet Historien s'est trompé, lorsqu'il a pensé que la Basse-Égypte étoit un don du Nil, et ne devoit son existence qu'au limon que le fleuve avoit

---

(*a*) Strab. lib. 1, pag. 52, B; et Hésychius, au mot *Αἰγύπτος*.

(*b*) Strab. lib. xvii, pag. 1140, B.

peu à peu déposé. *Voyez* cependant sur cette dernière opinion l'excellent Mémoire de M. le Comm. de Dolomieu sur la Constitution physique de l'Égypte, pag. 42 et suiv.

En lisant les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, j'ai été flatté de me trouver d'accord avec M. Fréret ; la dissertation de ce savant m'a servi à rectifier quelques endroits de cette note. *Voyez* ces Mémoires, tom. xvi, pag. 333 et suiv.

Sans admettre le sentiment d'Hérodote, on pourroit n'en être pas moins persuadé que la mer a couvert autrefois ce pays de ses eaux. Les volcans de la Haute-Égypte en sont une preuve. On sera peut-être surpris d'en voir placer dans ce pays, quoique jusqu'à présent on n'en ait eu aucune connoissance, et que l'Historien le plus ancien, et qui nous a transmis fidèlement ce qu'il avoit vu consigné dans les archives de ce pays, n'en parle point. Le silence des anciens ne doit pas nous surprendre. Ces volcans étoient probablement éteints avant que les Égyptiens eussent des archives. Le basalte, que Pline prend pour une espèce de marbre, et qui se trouve en abondance dans la Thébaïde, n'est que de la lave, comme l'ont reconnu les Naturalistes modernes, beaucoup plus habiles que les anciens. Ces laves prouvent qu'il y a eu des volcans dans des siècles antérieurs à toutes nos histoires. On n'est pas plus en droit d'en contester l'existence, qu'on ne le seroit actuellement de nier celle des volcans de l'Auvergne, de la Provence, &c. parce qu'aucune Histoire n'en a fait mention.

Tous les volcans connus sont dans des îles ou sur le bord de la mer ; ce qui fait croire (a) que l'eau de la mer est nécessaire pour enflammer les pyrites sulfureuses et ferrugineuses, qui semblent être le principal aliment de tous les volcans connus. Les expériences faites sur ces espèces

---

(a) Recherches Philosophiques sur les Américains, tom. II, pag. 337.

de pyrites, prouvent qu'elles ne s'enflamment jamais que par le contact de l'eau. Les anciens avoient peut-être quelque idée de cela, puisqu'ils donnoient à Neptune les épithètes d'ἰνόςγαιος, σεισίχθον, τινάκτωρ γαίης, qui ébranle la terre. La mer Méditerranée couvroit donc alors non-seulement l'Égypte inférieure, mais encore la supérieure; et si ces volcans sont actuellement éteints, ce n'est point probablement faute de nourriture, mais parce que la mer, en se retirant, a cessé d'avoir communication avec les pyrites qui les produisoient. Platon, qui avoit voyagé en Égypte, cite un entretien qu'eurent les Prêtres Égyptiens avec Solon; ils assurèrent à ce Philosophe, que toutes les Nations avoient été submergées par des inondations, tandis que (a) la leur n'avoit jamais essuyé de pareilles catastrophes. Les Prêtres Égyptiens n'en savoient pas davantage. L'Égypte inférieure n'étoit peuplée que depuis la retraite de la mer, et il paroît très-certain que depuis ce temps-là elle n'a éprouvé aucun cataclysme. Mais ces Prêtres ignoroient que dans les temps antérieurs à sa population, elle avoit été couverte des eaux de la Méditerranée. On présume que cela a subsisté de la sorte pendant un grand nombre de siècles. Les Naturalistes de la Suède ont observé que la mer du nord baissoit à-peu-près de quatre pieds six pouces en cent ans. On a remarqué pareillement que la Méditerranée diminueoit d'un siècle à l'autre; et le port qu'Auguste avoit fait construire à Ravenne est actuellement dans les terres, où il est connu sous le nom de *Classe*. On peut donc conjecturer, avec quelque vraisemblance, qu'il a fallu une suite de siècles étonnante pour que la Méditerranée se soit retirée et ait laissé l'Égypte à sec.

Le sentiment d'Hérodote est très-philosophique. Il fut adopté dans un siècle plus éclairé, dans un siècle où la physique avoit fait de plus grands progrès, et où la con-

---

(a) Plat. in Timæo, vol. III, pag. 22, D, E,

naissance de la terre et des grands fleuves étoit parvenue presque au plus haut point. C'étoit l'opinion de Polybe, comme on peut s'en convaincre en lisant ce qu'il dit liv. IV, §. XL, XLI et XLII. Comme ce passage est trop long pour être inséré ici, j'y renvoie ceux d'entre les lecteurs qui voudront s'instruire sur ce sujet.

Cette opinion auroit beaucoup de vraisemblance, du moins par rapport au Delta, si la terre étoit plus ancienne qu'elle ne l'est réellement. M. le chevalier Bruce croit la détruire en disant : « (a) Il n'est aucun habitant de ces » contrées, qui ne connoisse les effets des courans, qui » portent de l'Est sur la côte. Comme ils rencontrent le » cours du Nil, au moment où il se dégorge dans la Médi- » terranée, par une seule de ses embouchures ou par toutes » à-la-fois, ils entraînent sur la côte de Syrie tout ce que » charrie le fleuve, et l'empêche de se jeter sur la rive » opposée, et d'aller accroître, par ses dépôts, la terre » d'Egypte, ainsi qu'Hérodote l'a vainement supposé ».

1°. M. Bruce n'a pas saisi le sens d'Hérodote. Cet Historien suppose que le Delta étoit anciennement un golfe ; un enfoncement dans les terres. Les courans ne pouvant avoir d'action dans cet enfoncement, le limon, charié par les eaux du Nil, devoit le combler peu à peu. Qui peut douter qu'il ne l'ait pu faire en vingt mille ans, ou même en moins de temps ? Tel est le raisonnement d'Hérodote, qui seroit très-juste, s'il ne portoit pas sur une fausse base, je veux dire sur la supposition de cet immense laps de temps, qui s'est écoulé entre la création du monde et l'année de sa naissance.

2°. Quoiqu'il ne se soit écoulé qu'environ 4,000 ans entre la création du monde et la naissance d'Hérodote, ce sentiment n'en a pas moins de vraisemblance, puisque l'on

---

(a) Travels to discover the source of the Nile, Book 1st chap. 1, pag. 7 ; de la traduction française, pag. 8.

connoît plusieurs rivières qui étoient anciennement navigables à leur embouchure, et qui ont cessé depuis de l'être.

3°. M. Bruce suppose que ces courans viennent de l'Est, et qu'ils entraînent sur la côte de Syrie tout le limon que charie le Nil. Ce Voyageur, qui prétend avoir découvert la source du Nil, ne s'est pas bien orienté. La côte de Syrie est à l'Est. Si les courans viennent de l'Est, ils ne peuvent porter le limon vers la côte de Syrie, mais à l'Ouest, sur celles de la Cyrénaïque. Mais dans ce cas-là, la Cyrénaïque auroit dû se prolonger d'une manière très-sensible, et cependant aucun Voyageur ne s'en est aperçu.

M. Bruce dit (a) quelques pages plus loin, en parlant du grand port d'Alexandrie : « L'eau y est profonde, quoi-  
» que depuis plusieurs siècles beaucoup de vaisseaux y  
» aient versé une immense quantité de lest. Mais il n'y a  
» pas de doute que ce moyen ne finisse par combler le  
» port, et la postérité pourra probablement, d'après le  
» système d'Hérodote, si ce système est encore adopté,  
» nommer cette partie du continent, comme on a nommé  
» le reste de l'Égypte, *le produit du Nil* ».

M. le chevalier Bruce suppose que la postérité sera absolument ignorante et entièrement aveugle; ignorante, parce qu'elle auroit dû savoir qu'il n'y avoit pas de canal qui portât les eaux du Nil au lieu où fut depuis bâtie la ville d'Alexandrie, et que si on en creusa un depuis la fondation de cette ville, il étoit très-petit, et n'avoit, pour ainsi dire, qu'un filet d'eau. Ce Voyageur suppose qu'elle sera aveugle, puisque le Nil n'approchant pas d'Alexandrie dans ses crues, ne peut, en aucun temps, en combler le port. M. Bruce en convient lui-même, puisqu'il dit page 19 et de la traduction page 20, « qu'Alexandrie et ses environs sont » situés dans le désert de Barca, trop élevé pour avoir

---

(a) *Travels to discover the source of the Nile, Book 1<sup>st</sup> chap. 1,* pag. 10 et 11 de la traduction française.

» jamais été submergé par aucun des bras inférieurs du  
 » Nil ». Si ce n'est pas là se contredire, j'ignore ce que  
 c'est.

(13<sup>e</sup>) §. v. *Vous en tirerez du limon à onze orgyies de profondeur.* L'observation d'Hérodote est que si l'on jette la sonde en mer à une journée des côtes d'Égypte, on en retire du limon. M. le chevalier Bruce rapporte dans son (a) Voyage, « que les capitaines des vaisseaux qui ont coutume de naviguer sur ces côtes, prétendent reconnoître » quand ils en sont proches, à un limon noir qui s'attache » à la sonde jusqu'à environ sept lieues de distance de la » terre ».

M. Bruce conteste la justesse de cette observation sur ce que l'on étoit à dix-sept lieues de terre, lorsque la sonde donna du limon. Ce Voyageur n'a pas fait attention qu'Hérodote ne parle ni de sept lieues, ni de dix-sept lieues, mais d'une journée de navigation qu'il évalue, liv. iv, §. LXXXVI, note 192, à 1,300 stades. Or comme le stade, dont fait usage presque par-tout notre Historien, est d'environ 51 toises, il s'ensuit que cette journée de navigation est d'un peu plus de vingt-cinq lieues. Ce n'est donc point Hérodote qui se trompe, ce sont les capitaines de vaisseaux.

(14) §. vi. *Est de soixante schènes.* Hérodote évalue le schène à soixante stades. Diodore de Sicile lui donne aussi la même mesure, selon (b) M. d'Anville; puisque les dix schènes, dit-il, que cet Historien compte entre Memphis et le lac Moëris, sont par lui évalués à six cents stades. Cet habile Géographe n'a jeté les yeux que sur la traduction latine de Diodore, où l'on trouve en effet ces mots : *Et suprâ urbem lacum per X indè schœnos, i. DC. stadia;*

---

(a) Travels to discover the source of the Nile, Book 1<sup>st</sup> pag. 6, et de la traduction, pag. 6.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, vol. xxvi, pag. 83.

*deductum effodit.* Mais le texte grec se contente de dire, qu'il creusa un lac dix schènes (a) au-dessus de la ville. C'est le Traducteur latin qui, ayant ajouté pour plus grande clarté cette évaluation, a trompé M. d'Anville. Ce n'est, au reste, qu'une bagatelle, qui ne diminue rien du mérite de ce savant Géographe. Je l'aurois même passée sous silence, si les plus légères méprises des grands hommes ne tiroient pas à conséquence, et si, à la faveur de leur nom, elles n'étoient point sujettes à se perpétuer.

Hérodote donne à l'Égypte, depuis le golfe Plinthinètes jusqu'au lac Serbonis, trois mille six cents stades ou soixante schènes.

Cette évaluation ne paroît point s'accorder avec ce qu'on trouve dans Strabon et les autres Auteurs. Entre Taposiris et Alexandrie (b), il y a vingt-cinq milles, ce qui, à huit stades par mille, fait deux cents stades. De l'île du Phare à l'embouchure Canopique, on (c) compte cent cinquante stades, et de cette embouchure à Péluse (d), il y en a treize cents; de Péluse au temple de (e) Jupiter Casius, près duquel se trouve le lac Serbonis, on compte quarante milles, ce qui fait trois cent vingt stades. Le total se monte à mille neuf cent soixante-dix stades, somme bien différente de celle d'Hérodote.

La raison de cette différence vient de ce que Strabon s'est servi du stade olympique de quatre-vingt-quatorze toises et demie, et qu'Hérodote en a employé un plus petit qui n'a guère plus de cinquante-une toises. En effet, les mille neuf cent soixante-dix stades ci-dessus reviennent à

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LI, pag. 61.

(b) Voyez la Table de Peutinger, Segm. vi.

(c) Strab. lib. XVII, pag. 1140, B.

(d) Ibid. On observera seulement qu'à la pag. 1135, il met trois mille trois cents stades, ce qui est une faute des copistes, confirmée par le récit de Diodore de Sicile, liv. 1, §. XXXIV, pag. 40.

(e) Antonini Itinerar. pag. 152.

cent quatre-vingt-six mille cent soixante-cinq toises, et les trois mille six cents stades d'Hérodote à cent quatre-vingt-trois mille six cents toises, ce qui approche beaucoup. On ne peut douter de la réalité de ce petit stade. Aristote s'en sert dans son (a) Traité du Ciel. On sait que la circonférence de la terre est divisée en trois cent soixante degrés. Or, les Mathématiciens évaluoient de son temps cette circonférence à quatre cent mille stades, ce qui fait onze mille cent onze stades par degré. Or, le degré se prenant pour cinq mille sept cents toises de compte rond, le stade doit être de cinquante-une toises ou à-peu-près.

Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement du schène, feront bien de recourir à l'excellente Dissertation de M. d'Anville sur cette mesure (b).

Diodore de Sicile (c) prétend que le côté maritime de l'Égypte est de deux mille stades. Ou il ne comprenoit pas, comme Hérodote, toute la côte, depuis le golfe Plinthinètes jusqu'au lac Serbonis, ou bien, en supposant que cet Historien se servoit du stade olympique de quatre-vingt-quatorze toises et demie, ces deux mille stades doivent s'évaluer à cent quatre-vingt-huit mille toises, ce qui s'éloigne seulement alors de quatre mille quatre cents toises du calcul d'Hérodote, différence assez légère pour le temps où cela a été écrit.

M. Schlichthorst paroît avoir approuvé ma manière de concilier ces anciens Auteurs, puisqu'il rapporte assez exactement mon opinion, avec une partie des preuves dont j'ai cherché à l'appuyer. Voyez *Geographia Africae Herodotea*, cap. 1, §. XI, pag. 26.

Ce que dit (d) Suidas du schène se rapporte manifestement à cet endroit d'Hérodote, quoique Kuster dans ses

(a) Aristot. lib. II, cap. XIV, pag. 472, B.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXVI, pag. 82.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. XXXI, pag. 36.

(d) Au mot Σχέιον.

notes sur ce Grammairien prétende qu'il avoit en vue ce passage du premier livre, §. LXVI, où les Lacédémoniens mesurèrent au cordeau les campagnes des Tégéates. Σχοίνῳ διαμετρησάμενοι τὸ πεδίων τὸ Τεγεατίων.

(15) §. VI. *Selon les bornes*, &c. Κατὰ est ioniquement pour καθὰ. Voyez lib. I, §. 208, note 503.

(16) §. VI. *Lac Serbonis*. Ce lac s'appelle actuellement Sebaket Bardoil, ou lac de Baudouin, et le mont Casius, le mont El-Kas.

(17) §. VI. *Les peuples qui ont un territoire très-petit*, &c. Cette phrase est embarrassante. Tous les Interprètes, tant latins qu'en langue vulgaire, l'entendent des particuliers. *Ceux qui n'ont que peu de terres les mesurent par orgyies, ceux qui en ont un peu plus les mesurent par stades*, &c.

Suivant cette interprétation, il devroit y avoir beaucoup de particuliers assez grands terriens pour se servir du schène, mesure qui répond à une de nos lieues communes et près d'un quart. Mais où s'en trouve-t-il? Il me paroît très-vraisemblable qu'il s'agit ici des mesures en usage chez les différens peuples, selon le plus ou le moins d'étendue de leur pays. Les Grecs, dont les Etats n'étoient pas considérables, comptoient par stades; les Perses, plus grands terriens, par parasanges, et enfin les Egyptiens, dont le pays étoit encore plus étendu que la Perse (a) proprement dite, par schènes. Remarquez qu'Hérodote, en disant que le schène est une mesure particulière à l'Egypte, fait voir par-là que le stade et la parasange n'appartiennent point à ce pays.

(18) §. VII. *Est bien arrosée*. Il y a dans le texte ἀνδρος, qui signifie tout le contraire. Comment Hérodote a-t-il pu dire que le pays le mieux arrosé qu'il y eût dans le monde, manquât d'eau? Je m'étois bien aperçu de cette absurdité,

---

(a) Hérodote remarque, liv. IX, §. CXXI, que la Perse proprement dite est un petit pays.

et je m'étois proposé de corriger le texte dans une note. Mais comme une chose en fait oublier une autre, la note ne s'est point faite, et l'absurdité est restée. Je profite de cette seconde édition pour corriger ἔυδρος. C'est la leçon même de notre Historien. Il observe en effet, livre IV, §. XLVII, que la Scythie est un pays bien arrosé, et qui n'est guère moins coupé de rivières que l'Egypte l'est de canaux, καὶ ἔυδρος ἴσσι. Les Commentateurs n'ont rien dit sur ce passage. M. Hennicke (a) est le seul qui ait senti la nécessité de le corriger. Il change ἄυδρος en ἔυδρος, changement léger et très-heureux. Mais je préfère ἔυδρος, parce que c'est l'expression même d'Hérodote.

J'ai traduit ces mots : *ἰούσα πᾶσα ὑπτιή*, *va par-tout un peu en pente*. *ὑπτιός* est le *supinus* des Latins, comme dans le *supinum Tibur* d'Horace. Si l'Egypte inférieure n'eût pas eu un peu de pente, les branches du Nil et les canaux qui en dérhoient, n'auoient pu porter leurs eaux à la mer. Si cette pente n'eût pas été très-douce, les eaux se seroient écoulées promptement, et cette partie de l'Egypte ne seroit pas restée fangeuse.

(19) §. VII. *De la mer à Hélio polis*. On croiroit, au premier coup-d'œil, qu'il faut entendre cela de Péluse, parce que Sésostri s fit, suivant Diodore de Sicile (b), construire à l'est de l'Egypte un mur depuis Péluse jusqu'à Hélio polis, pour défendre ce pays contre les incursions des Syriens et des Arabes. Ce mur traversoit un pays désert et avoit quinze cents stades d'étendue. Mais la ville d'Hélio polis, dont parle cet Auteur, n'est pas la même que celle dont il est fait mention dans Hérodote, Voyez la Table Géographique, article HÉLIO POLIS; et l'endroit d'où on remonte le Nil, ne peut être que l'embouchure Sébenny-

---

(a) Hennicke Commentatio de Geograph. Africae Herodoteâ, pag. 64.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. LVII, pag. 67.

tique. Si M. d'Anville (a) eût fait attention qu'il y avoit en Egypte deux villes de ce nom, l'une hors du Delta, et l'autre dans le Delta et à son sommet, que Platon appelle mal-à-propos Saïs, il n'auroit point reproché au père de l'Histoire de s'être mépris sur la différence des stades.

(20) §. VII. *De l'Autel des douze Dieux.* Cet autel étoit sur la place publique d'Athènes. Pisistrate (b), fils de cet Hippias, qui avoit été Tyran, l'avoit dédié aux douze Dieux pendant son Archontat. M. Wesseling dit en note que ce fut Hippias qui éleva cet autel, et il cite pour le prouver Thucydides; mais le passage de cet Historien ne présente pas d'autre sens que celui que j'ai adopté. Le peuple d'Athènes ayant agrandi depuis cet autel, en fit effacer l'inscription.

On ne sait en quel temps placer l'Archontat de ce Pisistrate. Il y eut véritablement un Archonte de ce nom (c) la quatrième année de la vingt-septième olympiade; mais le Pisistrate dont il est ici question, ou n'étoit pas encore né, ou étoit encore trop jeune pour posséder cette magistrature. On ne peut le placer non plus après l'expulsion d'Hippias, son père. Les Athéniens avoient trop en horreur la famille de leur Tyran, pour élever jamais son fils à cette suprême dignité. Il faut nécessairement le placer entre les années 4,190 et 4,205 de la période julienne. Dans cet espace, qui est de 14 ans, on ne trouve point d'Archontes. L'année 4,191 fut la cinquième de la Tyrannie d'Hipparque, et l'an 4,204 fut celui où Hippias fut chassé. Or on sait par Thucydides lui-même que les Pisistratides (d) avoient grand soin de faire remplir les places importantes de la magistrature, et sur-tout celle d'Archonte annuel par leurs partisans, ou par quelqu'un d'entr'eux. Car la phrase est

(a) Mémoires sur l'Egypte ancienne, &c. pag. 13 et 14.

(b) Thucydid. lib. VI, §. LIV, pag. 412.

(c) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. XXIIV, pag. 167.

(d) Thucydid. loco laudato.

susceptible de ce sens. Il ajoute ensuite que Pisistrate, fils d'Hippias, et portant le même nom que son grand-père, fut l'un de ces Archontes annuels.

(20\*) §. VII. *Au temple de Jupiter Olympien.* On sait que l'épithète d'Olympien se donnoit au souverain des Dieux, parce qu'il régnoit dans l'Olympe. On donnoit aussi cette épithète à Périclès, parce qu'il surpassa, dit (a) Plutarque ; tous les orateurs de son temps par la force de son éloquence. C'est ainsi que le surnomme Aristophanes dans les Acharnes, vers 530.

Ἐπιτύθειν ὀργῇ Περικλέης οὐλύμπιος

Ἡρακλῆς.....

Héraclides de Pont lui donne aussi le même surnom, comme on le voit dans (b) Athénée. M. le Febyre-Villebrune a traduit (c) *Pisistrate d'Olympie*. Le mot *Pisistrate* peut être une faute d'impression ; mais *d'Olympie* est certainement un trait d'ignorance impardonnable.

(21) §. VIII. *En remontant.* L'Egypte va toujours en montant, à mesure qu'elle s'éloigne de la mer Méditerranée.

(22) §. VIII. *On y voit les carrières.* Ἐν τῷ καὶ λιθοτομίαι ἔνιαισι. Cela veut dire : il y a aussi dans cette montagne des carrières. Mais comme l'Auteur n'a pas parlé plus haut qu'il y eût des carrières autre part, il est évident qu'il faut lire, avec le msst A de la Bibliothèque du Roi, ἐν τῷ αἰ λιθοτομίαι ἔνιαισι, αἰ κ. τ. λ.

M. le chevalier Bruce fait dire à Hérodote (d) que les pierres dont on a bâti les pyramides, ont été portées des montagnes de la Libye. C'est le contraire.

(23) §. VIII. *Vers le pays dont je viens de parler.* Il y

(a) Plutarch. in Vita Periclis, pag. 156, A, B ; idem Consolat. ad Apollonium, tom. II, pag. 118.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. XII, cap. VIII, pag. 531, C.

(c) Banquet des sept Sages, tom. IV, pag. 483.

(d) Travels to discover the source of the Nile, vol. I, Book I, chap. II, pag. 41, et de la Traduction, pag. 45.

a dans le grec *ἐς τὰ ἱερῆται*. Cela n'est pas clair, et la version latine ne l'est pas plus. Une courte note auroit répandu de la lumière sur ce passage. Malheureusement les Editeurs l'ont passé sous silence, ainsi qu'une multitude d'autres. Ces mots se rapportent à ceux-ci du commencement de ce paragraphe : *ἀπὸ δὲ Ἡλιαπόλιος ἀνω ἰόντι*, et c'est comme s'il y avoit *ἐς τὰ ἀνω Ἡλιαπόλιος*.

(24) §. VIII. *De l'autre côté*. Corneille de Pauw lit ici : *τῆ δὲ πρὸς*, au lieu de *τὸ δὲ πρὸς*, qui se trouvent dans toutes les éditions. M. Wesseling approuve cette conjecture. Je n'en vois pas la nécessité. *Τὸ δὲ πρὸς Λιβύης* n'est pas l'apodotique de *τοῦτο μὲν οὖν τὸ ὄρος* qui précèdent immédiatement, mais de *τῆ μὲν γὰρ τῆς Αραβίης ὄρος* qui sont au commencement de ce paragraphe.

Je rétablis deux lignes plus bas *τιταμμένοι*, que Gronovius, fondé sur le msst de Medicis, avoit fait disparaître mal-à-propos de son édition.

(25) §. VIII. *De pierre*. On lit dans le msst A de la Bibliothèque du Roi *ὑπόπιτρον*, qui signifie *pierreuse en dessous*.

(26) §. VIII. *Mais au-delà*. « Depuis le canton où l'on » arrive d'Héliopolis en quatre jours de navigation, comme » on vient de le voir ».

B E L L A N G E R.

Aristides prétend (a) que l'Egypte, bien loin de s'élargir à quatre journées d'Héliopolis en remontant, se rétrécit tellement, que les deux montagnes (celle d'Arabie et celle de Libye) se joignent, et que le Nil est obligé de les franchir, ce qui forme les cataractes. Hérodote savoit très-bien que les deux montagnes se joignoient aux cataractes; mais il pensoit qu'en-deçà l'Egypte étoit plus large que pendant les quatre premières journées depuis Héliopolis. Le récit d'Hérodote se trouve confirmé par la carte de

(a) Aristid. Orat. Ægypt. fol. 92, in aversâ parte, lin. 38.

M. Norden. Voyez les deux parties de la planche 27 du premier volume. M. Savary (a) assure que cette plaine n'a pas plus de neuf lieues dans sa plus grande largeur. Cela confirme ce que dit Hérodote, qu'elle a deux cents stades, c'est-à-dire, un peu plus de sept lieues et demie dans sa moindre largeur.

Mais voici une difficulté que je me contente de faire sentir. Hérodote (b) compte d'Héliopolis à Thèbes, neuf journées de navigation ; ce qui fait, dit-il, quatre mille huit cent soixante stades. Et de crainte qu'on ne vînt à se tromper sur la grandeur de ces stades, il ajoute que cela fait quatre-vingt-un schènes. Il s'ensuit de-là que cet Auteur évalue la journée de navigation à cinq cent quarante stades. Les quatre journées de navigation, dont parle ici Hérodote, équivalent par conséquent à deux mille cent soixante stades ou trente-six schènes, c'est-à-dire, à un peu plus de quarante-quatre de nos lieues communes.

1°. Je remarque dans l'Ægyptus (c) Antiqua de M. d'Anville, qu'il y a de Thèbes à Héliopolis, en ligne directe, environ cinq mille deux cents stades ; au lieu que, selon Hérodote, il ne doit y en avoir que quatre mille huit cent soixante, en suivant même toutes les sinuosités du fleuve.

2°. Suivant la même carte de M. d'Anville, la vallée qui est entre les deux montagnes commence à s'élargir un peu au-dessous d'Ancyron-polis. Il devoit donc y avoir d'Héliopolis en cet endroit quatre jours de navigation, c'est-à-dire trente-six schènes, ou deux mille cent soixante petits stades. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'on les y trouve.

Quoique M. d'Anville se trompe sur la position d'Hé-

(a) Lettres sur l'Égypte. Lettre 1, pag. 5.

(b) Herodot. lib. II, §. IX.

(c) Dans la carte intitulée : *Orbis Romani pars orientalis*, cet habile Géographe donne environ quatre-vingt-six schènes à la même étendue, ce qui revient à-peu-près au même.

Liopolis, comme je l'ai insinué ci-dessus, §. VII, note 19, il n'en est pas moins vrai qu'il y a ici une difficulté qui vient, suivant toutes les apparences, de ce que le schène n'avoit point par toute l'Égypte la même valeur. Hérodote ne connoissoit probablement que le schène de soixante stades; et comme il n'avoit jamais entendu parler que de celui-là, il aura cru que cette mesure étoit uniforme par toute l'Égypte. Il peut bien se faire aussi qu'ayant connu la diversité des schènes, il ait cependant négligé de nous en instruire, à-peu-près comme nos Historiens qui, ayant à exprimer de certaines distances, se servent du mot lieue, quoiqu'il soit bien vague, et que cette mesure soit plus longue ou plus courte dans de certaines provinces que dans d'autres.

On ne peut douter qu'il n'y ait eu différentes sortes de schènes en différens endroits de l'Égypte. Strabon le dit positivement. Écoutons-le :

« Le (a) circuit depuis Alexandrie jusqu'à la pointe du » Delta est, à ce que dit Artémidore, de vingt-huit schènes » en remontant le fleuve, ce qui fait huit cent quaranté » stades, en comptant trente stades au schène. Dans le cours » de notre navigation, les Egyptiens exprimoient les dis- » tances par une autre sorte de schène dont ils faisoient » usage; de sorte qu'ils convenoient qu'ils en avoient de » quarante stades, et même de plus grands suivant les » lieux. Artémidore fait voir lui-même dans la suite, que » chez les Egyptiens le schène n'est point une mesure fixe. » Car, dit-il, de Memphis à la Thébaïde chaque schène » est de cent vingt stades, de la Thébaïde à Syène il est de » soixante; mais en remontant de Péluse vers le même » sommet ( du Delta ), il dit qu'il y a vingt-cinq schènes, » c'est-à-dire, sept cent cinquante stades; ce qui fait voir » qu'il se sert de la même mesure (de la mesure de trente » stades au schène) ».

---

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1156, A et B.

Il y avoit donc des schènes de trente, de quarante, de soixante, et même de cent vingt stades, et peut-être d'autres encore.

(27) §. IX. *Six mille cent vingt stades.* « Cela ne sauroit être vrai, qu'il n'y ait erreur dans ce qu'on a vu, ou du chemin de la mer à Héliopolis, ci-dessus, §. VII, ou de celui d'Héliopolis à Thèbes. Car quinze cents stades ajoutés à quatre mille huit cent soixante, en donnent six mille trois cent soixante, c'est-à-dire deux cent quarante de plus qu'Hérodote n'en compte ici. Cependant je ne crois pas qu'il faille rien changer. Héliopolis étoit située à l'orient du Nil, un peu au-dessus du Delta, et l'on verra un peu plus bas qu'Artémidore comptoit de la pointe du Delta à l'embouchure de Péluse, sept cent cinquante stades de son temps, qui en valaient quinze cent quatre-vingt-cinq et quelques toises de ceux d'Hérodote. Une différence de quatre-vingt-cinq stades à cinquante-une toises est assez peu de chose ».

B E L L A N G E R.

Hérodote dit que d'Héliopolis à Thèbes, il y a 4,860 stades, c'est-à-dire, 81 schènes. Comme le nombre des schènes répond exactement aux 4,860 stades, il est évident que l'erreur n'est pas dans ce nombre. Il y avoit de la mer à Héliopolis 1,500 stades. On n'en peut douter d'après le simple exposé du §. VII. Ces deux nombres font 6,360. Il y a donc dans le texte une erreur de 240 stades, qu'il faut nécessairement rejeter sur les copistes. Ce que dit M. Bellanger pour concilier ces deux endroits, ne me paroît pas juste. La ville d'Héliopolis, dont parle ici Hérodote, n'étoit pas hors du Delta et à l'orient du Nil, mais dans le Delta, et près du canal Sébennytique, comme je le prouverai dans la Table Géographique, article HÉLIOPOLIS. Quand Hérodote parle de la longueur de l'Égypte, il compte depuis l'embouchure Sébennytique.

(28) §. x. *Un présent du Nil.* Il y a seulement dans le grec : *est une terre acquise par les Egyptiens.* Mais comme cette terre ne provenoit que du limon qu'avoit déposé le fleuve, j'ai cru devoir, pour plus grande clarté, m'exprimer comme j'ai fait.

(29) §. x. *De même que l'avoient été les environs, &c.*  
 « Il est nécessaire d'avertir ceux qui appréhendent qu'Hé-  
 » rodote n'ait pris trop de plaisir à raconter les choses  
 » merveilleuses qu'il avoit oui dire pour en examiner de  
 » près la vérité, qu'au moins il a raison d'assurer ce qu'il  
 » dit des environs de Troie et des îles Echinades.

» Grelot, auteur digne de foi, assure, dans la description  
 » de son voyage de Constantinople, que le Scamandre n'est  
 » plus qu'un fort petit ruisseau qui se perd dans la mer  
 » près de sa source. C'étoit une rivière assez considérable  
 » au siècle d'Homère, qui assure (Iliade, livre xxxi)  
 » qu'elle avoit deux sources, l'une froide et l'autre chaude.  
 » La source chaude ne subsistoit plus dès le temps de  
 » Démétrius de Scepsis, cité par Strabon, liv. i. Le même  
 » Démétrius observe qu'Artémia, qui étoit une des îles  
 » Echinades, étoit unie au continent lorsqu'il écrivoit;  
 » qu'Hésiode, à qui ce pays-là ne pouvoit être inconnu,  
 » avoit assuré que le bras de mer qui séparoit ces îles de la  
 » terre ferme, se combloit de jour en jour, et que dans  
 » leur voisinage, il y avoit eu une petite île nommée  
 » Astérie, qui, après avoir eu de bons ports, dont Ho-  
 » mère fait mention dans l'Odyssée, liv. iv, étoit devenue  
 » un promontoire de l'Italie, où l'on ne pouvoit pas même  
 » jeter l'ancre. Voilà, si je ne me trompe, de quoi con-  
 » vaincre un homme raisonnable qu'Hérodote étoit sûr de  
 » ce qu'il écrivoit ».

BELLANGER.

Arrien (a) dit la même chose qu'Hérodote, et le cite

---

(a) Arrian. de Exped. Alex. lib. v, cap. vi, pag. 352 et 353.

pour garant de ce qu'il avance. Pline ne fait guère que le traduire : *Herodoto (a) quidem si credimus, mare fuit suprà Memphim usque ad Æthiopum montes; itemque à planis Arabiæ. Mare et circà Ilium, et tota Teuthrania, quâque campos intulerit Mœander.*

(30) §. x. *Une seule des cinq embouchures.* Je me suis décidé pour cette leçon, qui est autorisée d'un manuscrit de Florence, et d'un autre du Docteur Askew, parce qu'Hérodote n'attribue, §. xvii, que cinq embouchures naturelles au Nil; la Bolbitine et la Bucolique étant l'ouvrage des Egyptiens. Mais ce qui confirme merveilleusement cette leçon, c'est qu'Eustathe, dans son commentaire sur Denys le Périégète, s'exprime ainsi : « Hérodote (b) » dit que le Nil a cinq bouches, c'est-à-dire des bouches » naturelles, parce qu'il y en a deux qui ont été creusées » de main d'homme ».

(31) §. x. *Qui sont inférieures à ce fleuve.* Il y a dans les éditions ordinaires *Μεγαίαις*, qui ne fait aucun sens. M. Wesseling y a substitué *Μεγάλαια*, d'après les mss de Florence, de Vienne et du Docteur Askew; mais comme cela fait deux accusatifs tout de suite, dont l'un est gouverné par la préposition *κατὰ* exprimée, et l'autre par la même préposition sous-entendue, j'aime mieux lire *Μεγαίαι* où nous conduit la leçon du manuscrit de Sancroft *Μεγαίαι*. Les Ioniens terminent par une dièrese le datif singulier en *αι*, comme *Βίαι* au lieu de *Βίαις*. Voyez George, Archevêque de Corinthe, sur les Dialectes, pag. 199. Quoi qu'il en soit, le sens est le même.

(32) §. x. *A joint au continent la moitié de ces îles.* « La plupart (c) des îles Echinades sont situées vis-à-vis » la ville d'Eniades, et peu éloignées de l'embouchure de

(a) Plin. Hist. Natur. lib. ii, cap. lxxxv, tom. 3, pag. 114

(b) Eustath. ad versum 236; Dionys. Perieg. pag. 40, col. 2.

(c) Thucyd. lib. ii, §. cii, pag. 166.

» l'Achélois. Ce fleuve, qui est considérable, accumule  
 » beaucoup de limon; il y a déjà quelques-unes de ces  
 » îles qui sont jointes au continent, et l'on s'attend que  
 » toutes les autres éprouveront le même sort en peu de  
 » temps ».

Cette prédiction de Thucydides n'étoit point accomplie du temps de Pausanias (a), et les choses sont encore à présent à-peu-près au même état où elles étoient alors. Mais ce Voyageur en apporte une bonne raison. Les Etoliens, dit-il, ayant été chassés de leur pays, leurs terres demeurèrent incultes. Le fleuve entraîna moins de limon, et le continent cessa de s'agrandir. Cependant M. Wood remarque, dans son excellent (b) ouvrage sur le Génie original et sur les écrits d'Homère, qu'il a eu occasion d'observer que l'Achélois continue à joindre ces îles au continent par le limon que cette rivière dépose à son embouchure.

(33) §. XI. *Un golfe long et étroit.* La longueur du golfe est, selon Hérodote, de 40 jours de navigation. M. Niebuhr (c) a mis 34 jours pour se rendre de Suez à Lohéia. Il faut bien six jours pour aller de Lohéia à Océlis ou Ghéla.

Quant à la longueur du golfe, si Hérodote parle de celle qu'il a dans sa partie correspondante à l'Égypte, comme il y a grande apparence, il a raison. Mais plus loin, il s'élargit et redevient ensuite étroit au point qu'à Océlis ou Ghéla et à Diré, il n'a, selon (d) Strabon, que 60 stades de large, ou 7,500 pas, selon (e) Pline.

(34) §. XI. *Un flux et un reflux.* Ce flux et reflux étoit constant, suivant Hérodote : mais il en étoit arrivé un plus considérable, dont la mémoire s'étoit conservée chez les

(a) Pausan. Arcad. lib. VIII, cap. XXIV, pag. 647.

(b) An Essai on the original Genius and Writings of Homer.

pag. 9.

(c) Voyage en Arabie, tom. I, pag. 207—235.

(d) Strab. lib. XVI, pag. 1114, A.

(e) Plin. Hist. Nat. lib. VI, cap. XXIX, pag. 342, lin. 6.

Ichthyophages. Un reflux (a) considérable étant survenu, le golfe fut totalement à sec; mais le flux étant venu, la mer le recouvrit en entier de ses eaux. Cela a beaucoup de rapport à ce reflux miraculeux qui sauva les Israélites. Les Perses voulurent profiter (b) d'un semblable reflux pour entrer dans la presqu'île de Pallène; mais à peine avoient-ils fait les deux cinquièmes du chemin, que Neptune, indigné des insultes qu'ils avoient faites à son temple, envoya le flux, qui en noya la plus grande partie.

(35) §. XI. *Comment donc..... dans l'espace de, &c.* Ce passage a donné la torture à tous les interprètes. Je ne parlerai point ici des traductions de Duryer et de M. Belanger. On peut voir dans les notes latines les corrections des Commentateurs, qui supposent, avec raison, que le texte est altéré. M. Wesseling ne paroît guère les approuver. La conjecture de M. Valckenaer me semble la plus juste. Il met un point après *χωσθήναι ἄν.*, et change *κύ γι δὴ* en *κῶς γι δὴ*, *quomodo tandem....* J'entends ces mots *οὐκ ἄν χωσθήναι κέλευρος* du golfe Egyptien; aussi l'ai-je exprimé dans ma traduction, afin de me rendre plus clair.

Voici le raisonnement d'Hérodote. Si le Nil, venant à se détourner de son cours, alloit porter ses eaux dans le golfe Arabique, il le combleroit en vingt mille ans, ou même en moins de dix mille, par le limon qu'il charie. Comment donc n'auroit-il pu combler un golfe comme celui d'Egypte, ou même encore un plus grand, dans tout l'espace qui a précédé ma naissance? espace qu'Hérodote supposoit immense.

Gronovius a proposé à-peu-près la même conjecture, comme je m'en suis aperçu après avoir fait ma note.

J'ajoute que le raisonnement d'Hérodote n'est pas aussi concluant qu'il le semble au premier coup-d'œil. « La

(a) Diodor. Sicul. lib. III, §. XL, tom. I, pag. 208.

(b) Herodot. lib. VIII, §. CXXIX.

» vase (a) que voient les eaux des fleuves n'est pas si  
 » considérable qu'il le paroît, et il y a en cela une illusion  
 » d'optique très-réelle. Les eaux d'une rivière quelconque,  
 » les plus troubles au jugement des yeux, ne contiennent  
 » qu'environ soixante grains de terre sur cent vingt livres  
 » d'eau. En faisant déposer de l'eau du Nil dans un tube  
 » de verre, on a vu que le sédiment n'étoit pas d'un huitième  
 » de ligne sur un volume d'eau qui sembloit avoir  
 » cinquante fois plus de limon qu'on n'en a obtenu par la  
 » précipitation».

(36) §. XII. *On y trouve des coquillages.* Il est très-certain qu'on trouve encore actuellement beaucoup de coquillages sur les montagnes d'Egypte. Mais cela ne prouve point l'existence du golfe Egyptien. On rencontre des coquillages sur des montagnes beaucoup plus hautes que celles d'Egypte, en Europe, en Asie, en Amérique. Cela prouve seulement que tous ces pays ont été en partie couverts des eaux de la mer. Je dis en partie, parce qu'il paroît certain, d'après les observations des plus habiles Naturalistes, que le sommet des plus hautes montagnes n'a point été couvert des eaux. C'étoient, dans le temps du déluge autant d'îles. « M. de  
 » Haller (b) dit qu'on ne trouve aucune espèce de coquillage sur les plus hautes pointes des Alpes, d'où l'on peut  
 » calculer à-peu-près l'élévation des eaux dans notre hémisphère ». Au témoignage du Baron de Haller, je vais joindre celui de Séba. *Observationibus (c) constat in apicibus altissimorum montium nunquam reperiri petrificata, et vel rarissimè in fastigiis minus altorum. Exstantes igitur illi montium apices totidem tunc temporis insulæ erant, variâ altitudine et latitudine, in summis aquis*

(a) Recherches Philosophiques sur les Américains, sixième partie, Lettre III, tom. II, pag. 338.

(b) Id. tom. I, pag. 25, note.

(c) Seba. Thesaur. rerum nat. Tab. CVI, pag. 125, tom. IV, Amstelodam. 1765.

*extensæ. Quemadmodum hodiè que, quotquot habentur insulæ aquis circumdatæ non esse videntur nisi montes in fundo aquarum radicati quorum culmina plus minùs lata, de maris superficie sese efferunt, ut solum habitabile exhibeant.*

Lorsque je soutiens avec les Savans que je viens de citer, que les sommets de quelques montagnes ne furent pas couverts des eaux du déluge, je n'ai pas dessein de donner la plus légère atteinte aux vérités de la Religion. Il suffit d'être persuadé que tous les hommes périrent dans le déluge, excepté Noë et sa famille. Au surplus, je renvoie les Orthodoxes à l'avertissement du pieux et savant Editeur des Lettres de M. De Luc, sur l'Histoire Physique de la Terre, pag. 17.

(37) §. XII. *Est le seul endroit de ce pays où il y ait du sable.* Il y a ici un contre-sens dans la version latine, qui semble dire que la montagne au-dessus de Memphis n'a que du sable. Il est certain qu'elle étoit de pierre couverte de sable. Hérodote vient de le dire lui-même : « Vers (a) » la Libye est une montagne de pierre couverte de sable ». D'ailleurs, *μῦρον*, qu'on fait rapporter à *ψάμμος*, ne peut s'accorder avec ce substantif qui est féminin, mais avec *ὄρος* qui est neutre, ou plutôt il se prend ici adverbiallement, et c'est le sens que j'ai suivi.

(38) §. XIII. *Croissoit seulement de huit coudées.* Le Docteur Richard Pococke (b) pense qu'Hérodote se trompe, que ces huit coudées doivent s'entendre de l'élévation de l'eau, et non de sa hauteur depuis le fond du lit du Nil; au lieu que les seize coudées dont il parle plus bas, doivent s'entendre de la hauteur totale des eaux depuis le fond du lit du fleuve. Cette raison, en prouvant une uniformité dans les inondations, depuis le temps de Moëris jusqu'à

(a) Lib. II, §. VIII.

(b) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. I, pag. 251.

nous, détruit absolument le système de notre Historien, qui prétendoit que le sol de l'Égypte s'étoit beaucoup élevé depuis le règne de ce Prince.

(39) §. XIII. *Il n'y avoit pas encore neuf cents ans.* J'ai discuté cela dans mon Essai de Chronologie, chap. 1, §. XII, page 86. J'ai parlé aussi dans ce même paragraphe, pag. 86, de l'année de la naissance d'Hérodote, et j'ai rapporté cette naissance d'après des autorités incontestables à l'an 484 avant notre ère, et son voyage en Égypte à l'an 460 avant la même ère. J'ai prouvé aussi, dans le même paragraphe, pages 117 et 118, que Cambyses avoit conquis l'Égypte l'an 525 avant notre ère. Il y avoit donc, entre la conquête de l'Égypte par Cambyses, et la naissance d'Hérodote, un intervalle de quarante et un ans, et entre cette conquête et le voyage de cet Historien en Égypte, un intervalle de soixante-cinq ans. Je ne vois donc pas ce qui a pu engager M. Savary (a) à dire qu'Hérodote se rendit à Péluse quelques années après la conquête de Cambyses. Non-seulement Cambyses étoit mort, mais encore Darius et Xerxès. Le voyage d'Hérodote en Égypte est de la quatrième année du règne d'Artaxerxès, successeur de Xerxès.

(40) §. XIII. *A s'élever dans la même proportion, et à recevoir de nouveaux accroissemens.* Il n'y a point ici de tautologie, comme l'ont cru quelques personnes. Le second membre de la phrase regarde le terrain que l'Égypte doit gagner journellement sur la mer, suivant le système d'Hérodote.

(41) §. XIII. *Ils courroient risque.* Il s'ensuit que les Égyptiens n'avoient aucune connoissance de ces sept années de stérilité qu'éprouva leur pays (b) sous le ministère de Joseph. Elles étoient cependant d'autant plus remarquables, qu'elles occasionnèrent un changement total dans la constitution de l'Etat; que les peuples donnèrent d'abord leur

---

(a) Lettres sur l'Égypte, &c. pag. 332.

(b) Genes. cap. XLI, XLVII, vers. 14, &c.

or et leur argent au Prince pour avoir du blé, qu'ils lui livrèrent ensuite leur bétail, leurs terres, et enfin qu'ils se rendirent ses esclaves. C'est une preuve que les Annales de ce peuple n'étoient pas aussi anciennes que le prétendoit Hérodote, ou qu'elles n'étoient pas fort exactes.

(42) §. XIII. *Au lieu de pleuvoir.* Il y a dans le grec : *que si le Dieu ne veut pas leur donner de la pluie*, et plus bas, *ils n'ont d'autre ressource que dans l'eau qui vient de Jupiter.* Quand les anciens demandoient quel temps fait-il ? ils disoient *τί γὰρ ὁ Ζεὺς ποιεῖ* ; comme on peut voir dans (a) Aristophanes. *Χωὶ (b) Ζεὺς ἄλλοκα μὲν πέλει αἰθριος, ἄλλοκα δ' ὄσι.* Tantôt il fait beau, et tantôt il pleut. *Ἐὶ (c) ποιήσειεν ὁ Ζεὺς ὕδωρ*, s'il venoit à pleuvoir.

(43) §. XIV. *Comme je l'ai dit précédemment.* *Ὡς δὲ πρότερον ἔειπον.* Les mssts de la Bibliothèque du Roi ont *ὡς καὶ πρότερον ἔειπον.* C'est la véritable leçon. Hérodote s'exprime toujours ainsi : *Ὡς καὶ πρότερόν μοι εἶρηται.* Lib. I, §. CLXIX.

(44) §. XIV. *Ne faudroit-il pas.* Il y a dans le grec : *ἄλλοτι ἢ.* La traduction latine seroit plus claire, si au lieu de mettre *aliud quàm*, on eût traduit, *numquid Ægyptiæ qui isthic incolunt fame laboraturi sunt?* C'est un de ces tours particuliers à la langue grecque, qu'a remarqué le P. Viger (d) dans son excellent Traité des Idiotismes de cette langue ; et avant lui, Budée qui en rapporte des exemples tirés de Platon, qu'on peut voir dans les Commentaires sur la langue grecque, pag. 903.

(45) §. XIV. *Puisqu'il ne pleut point en leur pays.* Hérodote vouloit sans doute parler de l'été, saison où la pluie est extrêmement rare par toute l'Égypte. Philon Juif, qui étoit né en Égypte, et qui y avoit passé presque toute

(a) Aristoph. in Avib. vers. 1501.

(b) Theocrit. Idyll. iv, vers. 43.

(c) Theophrasti Charact. de Garrulitate, cap. III, pag. 16.

(d) Vigerus, de præcipuis græcæ dictionis Idiotismis, cap. III, sect. XI, §. VIII, pag. 152.

sa vie, dit (a) qu'en été, dans le temps où toutes les rivières décroissent, le Nil se déborde, et couvre toutes les campagnes, et que, quoique l'Égypte manque de pluies, elle n'en est pas moins abondante en toutes sortes de biens, à moins que l'impiété des habitans ne force Dieu à les en priver dans sa colère. « Il en tombe (b) quelquefois un peu » dans l'Égypte supérieure, et l'on me dit qu'en huit ans » on n'y avoit vu pleuvoir considérablement que deux fois » pendant environ une demi-heure, quoiqu'il eût plu beau- » coup du côté d'Akmim (c), tandis que j'y étois ». M. Norden (d) remarque aussi qu'il pleut rarement en Égypte. Il dit cependant que depuis Alexandrie (e) jusqu'à Feschn (f), le ciel est souvent couvert, l'air chargé de brouillards, et que souvent il pleut; mais qu'à Feschn, et au-delà en remontant, le ciel est toujours serein, quoiqu'il ait essayé à Mœchie une pluie violente et accompagnée de tonnerre; qui dura une heure. « Du côté (g) de la mer, il tombe » quelquefois beaucoup d'eau depuis Novembre jusqu'en » Mars; mais plus haut, aux environs du Caire, il en tombe » rarement, sinon en Décembre, Janvier et Février, et » ce ne sont que de petites pluies, qui ne durent qu'un » quart-d'heure ou une demi-heure ».

Suivant les observations météorologiques de Greaves, rapportées par le Docteur Shaw (h), en 1639, il plut seize fois en Janvier; et il neigea une fois, et huit fois en Février. Vansleb raconte que le 25 Février 1673, la pluie com-

(a) Philo Jud. in Vitâ Mosis. tom. II, pag. 81, lin. 25.

(b) A Description of the East and some other countries by Rich. Pococke, vol. I, pag. 195.

(c) L'ancienne Chemmis.

(d) Travels in Egypt and Nubia, vol. I, pag. 53.

(e) Id. ibid. vol. I, pag. 89 et 90.

(f) L'ancienne Fenchi. Tabula Theodos. Segm. IX.

(g) A Description of the East, &c. vol. I, pag. 195.

(h) Voyage de Shaw, vol. II, Appendix, pag. 142.

mença à tomber de grand matin de l'autre côté du Nil, vis-à-vis du vieux Caire, et dura jusqu'à midi. Il ajoute qu'elle fut si violente, que peu s'en fallut que sa barque ne coulât à fond.

Le peu de pluie qui tombe en Egypte, ne suffit pas pour faire croître les biens de la terre; et c'est ce qui a fait dire à l'auteur inspiré du Deutéronome (a) : *Terra, ad quam ingrederis possidendam, non est sicut terra Ægypti, de qua existi, ubi jacto semine hortorum in morem aque ducuntur irriguæ : sed montuosa est et campestris, de caelo expectans pluvias.*

Selon le raisonnement d'Hérodote, l'inondation est et sera toujours aussi abondante en Egypte qu'elle l'a été par le passé. Mais le sol venant à s'élever, les eaux couvriront une moindre étendue de pays, et comme il ne pleut pas en ce pays, il faudra alors que les habitans périssent par la famine. Cet Historien suppose que l'inondation sera toujours la même : cela est impossible. Écoutons M. le Com. de Dolomieu, l'un de nos plus savans Physiiciens. « Mille (b) » observations prouvent que la hauteur des montagnes » contribue beaucoup à retenir les nuages, et influe sur la » quantité d'eau qu'ils y répandent. L'abaissement du som- » met des montagnes a suffi plusieurs fois pour tarir les » sources des rivières qui y prenoient naissance : les mon- » tagnes se dégradent d'autant plus aisément, qu'elles passent » subitement d'une très-grande humidité à une extrême » sécheresse, et que des pluies abondantes viennent s'in- » troduire dans les fentes des rochers que la chaleur a fait » gercer. Les granits les plus durs ne résistent pas à cette » épreuve; et sous la forme de menu gravier, ils cèdent à » l'impulsion des torrens qui les entraînent dans les plaines.

(a) Deuteronom. cap. xi, vers. 10.

(b) Mémoire sur la Constitution Physique de l'Égypte, partie seconde, pag. 38.

» Ainsi on voit s'érouler sur leurs bases des masses énormes,  
 » qui, par leur dureté, sembloient devoir braver les efforts  
 » du temps. . . . . Mais il n'en est point dans lesquelles cette  
 » dégradation doit être plus prompte que dans les monta-  
 » gnes de l'Éthiopie. Les torrens qui s'en précipitent pendant  
 » trois mois d'une pluie continuelle et extrêmement abon-  
 » dante, les chaleurs brûlantes qui leur succèdent, atta-  
 » quent sans cesse la solidité des rochers qui les constituent.  
 » Leurs sommets doivent s'abaisser, et avec leur hauteur,  
 » ils perdent la faculté de retenir une aussi grande quantité  
 » de nuages, lorsqu'ils sont comprimés contre eux par les  
 » vents du Nord, à cause de leur rassemblement. Ainsi donc  
 » doivent diminuer journallement les sources de la fécon-  
 » dité de l'Égypte ; par cette cause doivent s'affoiblir les  
 » crues du Nil, et l'étendue de ses inondations pourroit se  
 » resserrer. . . . . Je ne saurois douter que la quantité d'eau  
 » qui arrive en Égypte, ne soit réellement diminuée ; le  
 » moindre temps que l'inondation met à croître et à décroître  
 » le confirme ». Ainsi ce pays qui est encore aujourd'hui si  
 fertile, se verra un jour exposé à toutes les horreurs de la  
 famine, et ses tristes habitans fuiront de leur patrie, par  
 une cause bien différente de celle que soupçonnoit Hérodote.

(46) §. XIV. *De pénibles sillons.* Voyez Diodore de Sicile, liv. I, §. XXXVI, pag. 43. Au reste, cette culture ; qu'Hérodote croit particulière à l'Égypte, ne lui est pas tellement propre, qu'elle ne se retrouve ailleurs. Il y a de ma connoissance, à Armenvilliers près de Tournans, dans la Brie Françoisè, un étang de cent quatre-vingts arpens : on le pêche tous les trois ans, après qu'on en a fait écouler les eaux. La pêche achevée, on y sème de l'avoine sans aucun labour.

(47) §. XIV. *Lâche des pourceaux.* « Les Latins appe-  
 » loient *porca* la terre relevée entre deux raies, entre deux  
 » sillons. De-là, ils ont fait leur diminutif *porcellæ*, dont  
 » se sert Plinè (lib. XVIII, cap. XVIII). Ces sillons, re-  
 » levés

» levés en dos d'âne, étoient nécessaires en Egypte, afin  
 » d'égoutter l'eau. Ainsi pratiquer des rayons relevés de la  
 » sorte, c'est ce que Pline appelle *sues immittere*, et Héro-  
 » dote *ἰσοάλλειν ὄσ*. L'action d'enfouir le grain sous la terre  
 » s'appeloit par Hérodote *καταπατίειν τῆσι ὄσι*, et par Pline,  
 » *vestigis semina deprimere* ».

B E L L A N G E R.

Cette remarque de M. Bellanger, que j'ai conservée, moins à cause de sa justesse qu'à cause de sa singularité, prouve que l'usage des pourceaux pour enfoncer le blé ne lui faisoit pas moins de peine qu'aux autres Commentateurs. Il paroît, par le récit d'Hérodote, qu'il s'agit de vrais pourceaux. Les termes *ἰσοάλλειν immittere*, et *καταπατίειν*, fouler aux pieds, répugnent au sens de M. Bellanger. La suite met la chose hors de doute : « On se sert » aussi de pourceaux pour faire sortir le grain de l'épi ». Or, je demande comment un sillon relevé en dos d'âne, comme le vouloit M. Bellanger, peut faire sortir le grain de l'épi.

Plutarque (a), Eudoxe (b) et Pline (c) rapportent la même chose. De très-habiles gens n'en ont pas moins été révoltés contre ce trait. M. Valckenaer ne balance point à le regarder comme une fable de l'invention d'Hérodote, et le sage M. Wesseling paroît assez de cet avis, quoiqu'il n'ait pas été si tranchant. Thomas Gale, qui ne croyoit pas les pourceaux propres à enfoncer le blé, y substitue des bœufs, sur ce que le mot *ὄσ* paroît signifier un bœuf, dans Hésychius et dans Phavorin. Mais M. Wesseling a corrigé il y a long-temps cet article d'Hésychius, dans ses notes sur Diodore de Sicile, et le savant M. Alberti n'a pas

(a) Plutarch. in Sympos. lib. iv, Quæst. v, pag. 670, B.

(b) Apud Ælian. de Nat. Animal. lib. x, cap. xvi, tom. 1, pag. 565.

(c) Plin. Histor. Nat. lib. xviii, cap. xviii, tom. II, pag. 125, lin. 6.

fait difficulté d'adopter sa correction. Si ce que rapporte notre Historien n'est point un conte, comment a-t-on pu se servir d'un animal aussi vorace, et plus propre à dévorer le grain qu'à le fouler? On s'en sert en quelques-unes de nos provinces pour chercher les truffes, et on leur met une espèce de muselière pour les empêcher de les manger. Les Egyptiens avoient sans doute trouvé un pareil expédient. Diodore de Sicile a cherché à éluder (a) la difficulté, en se servant d'une expression générale. Pour moi, je pense qu'Hérodote s'est trompé seulement sur le temps où l'on permettoit aux pourceaux d'entrer dans les champs. Ce n'étoit point probablement après qu'on avoit semé le grain, mais auparavant, afin de leur faire manger les racines des plantes aquatiques qui auroient pu nuire au blé. M. Borheck approuve ma conjecture, et lit en conséquence :  
*ἀλλ' ἐπιάν σφι ὁ ποταμὸς αὐτόματος ἐπιθάν ἄρση τὰς ἀρούρας, ἄρσας δὲ ἀπολείπη ὀπίσω, τότε ἰσθάλλαν εἰς αὐτὴν ὕς, σπαίρει ἕκαστος τὴν ἰαυτοῦ ἄρουραν. Ἐπιάν δὲ καταπατήσῃ τῆσι βούσι τὸ σπέρμα, ἀμητὸν τὸ ἀπο τούτου μένει. Ἀποδιήσας δὲ τῆσι βούσι τὸν σῖτον, οὕτω κομίζεται.*

L'approbation de ce Savant m'a encouragé à admettre ma conjecture dans ma traduction.

(48) §. XIV. *On se sert aussi de bœufs, &c.* C'est ce que les Latins appellent *tritura*. Dans tout l'Orient on faisoit servir les bœufs à cet usage. D'autres méthodes étoient usitées en d'autres lieux. Nous y suppléons par le moyen du fléau.

Les Egyptiens se servent actuellement d'une machine (b) traînée par deux bœufs, dans laquelle l'homme qui les conduit est à genoux, tandis qu'un autre homme tire la paille en arrière, et la sépare du grain qui reste dessous. Il faut

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxxvi, pag. 43.

(b) *Travels in Egypt. and Nubia by Norden, vol. 1, pag. 50 et 51.*

pendant convenir que Norden ne parle que du riz. Quand la moisson (*a*) est faite, dit le savant Evêque d'Osory, on étend sur terre les gerbes, et un bœuf traîne dessus une machine, qui, de même que le bœuf, contribue à faire sortir le grain et coupe la paille. Cette machine ressemble à l'essieu d'une voiture, armé tout autour de trois ou quatre morceaux de fer aiguisé, qui ont environ six pouces

Il y avoit dans le texte : *Ils se servent de pourceaux.* Mais comme cet animal est très-vorace, et que d'ailleurs il n'est pas propre à la trituration, j'y ai substitué des bœufs. C'est aussi la conjecture de M. Borheck. Voyez la note précédente.

(49) §. xv. *Tarichées de Péluse.* Ce nom vient probablement de ce qu'on conservoit en cet endroit les corps des hommes et des animaux embaumés à la manière du pays, qu'on appelloit *ταριχία*. Ce nom étoit commun (*b*), par cette raison, à plusieurs endroits de l'Egypte. Aussi Hérodote voulant distinguer celui dont il parle de tout autre, ajoute le terme de Péluse, qui le désigne parfaitement.

(50) §. xv. *S'assurer quelle en seroit la langue.* Cela a rapport à ce que notre Historien a dit au commencement de ce livre, §. II.

(51) §. xv. *Qu'ils ont toujours existé.* Diodore de Sicile (*c*) assure que les Ethiopiens regardent les Egyptiens comme une de leurs colonies, à la tête de laquelle étoit Osiris. Cependant il dit autre part (*d*), que les habitans de la Thébaïde se regardoient comme les plus anciens de tous les hommes. Cet Historien respecte sans doute les traditions de ces deux peuples, sans y joindre son sentiment.

(52) §. xvi. *Se divise en trois parties.* Beaucoup d'an-

(a) A Description of the East by Pococke, vol. I, pag. 208.

(b) Stephan. Byzant. in voce, et Herodot. lib. II, §. CXLIII.

(c) Diodor. Sicul. lib. III, §. III, tom. I, pag. 175.

(d) Id. lib. I, §. L, tom. I, pag. 59.

ciens ne partageoient le monde qu'en deux parties, l'Europe et l'Asie. L'Afrique faisoit partie de l'Europe.

Tertia (a) pars rerum Libye, si credere famæ  
Cuncta velis; at, si ventos cœlumque sequaris,  
Pars erit Europæ.

« Toute la terre, dit Isocrates (b), se partage en deux parties, l'Asie et l'Europe ». Il se trouve cependant des Auteurs qui joignent l'Afrique à l'Asie, témoin Silius Italicus :

Æoliis (c) candens austris, et lampade Phœbi  
Æstifero Libye torretur subdita Cancro,  
Aut ingens Asiæ latus, aut pars tertia terris.

(53) §. XVI. *Ce n'est pas le Nil qui.* Je trouve dans les papiers de M. Bellanger une note attribuée à M. de la Barre, qui traite de faux et d'absurde le raisonnement d'Hérodote, parce que le Nil sépare réellement l'Asie de l'Afrique. Il corrige en conséquence le texte, et au lieu de *ὅ γὰρ διήϊ*, &c., il veut qu'on lise *ἢ γὰρ διήϊ*, &c.

Cette remarque de M. de la Barre ne me paroît pas juste. Le Nil ne séparoit pas l'Asie de l'Afrique, suivant la manière de penser d'Hérodote; cette opinion n'étoit pas cependant la même que celle des Ioniens, qu'il rapporte ici. Car suivant eux, l'Asie et l'Afrique avoient pour bornes le Nil jusqu'à la pointe du Delta; mais en cet endroit, c'étoit le Delta lui-même qui servoit de limites à ces deux parties du monde. Ce pays étoit donc entre deux, suivant la remarque d'Hérodote. C'étoit toujours le Nil, suivant ce sentiment, qui séparoit l'Asie de l'Afrique; mais l'Asie étoit bornée par la branche Pélusienne, et l'Afrique par la branche Canopique ou fleuve Agathodémon; ce qui laissoit le Delta entre deux: au lieu que, suivant Hérodote, l'Egypte est un pays à part, qui n'est ni de l'Asie, ni de

(a) Lucan. Pharsal. lib. ix, vers. 411.

(b) Isocrat. in Panegyrico, vol. i, pag. 216, sub fn.

(c) Silius Italic. lib. i, vers. 193.

la Libye, et qui renferme tout le terrain (a) occupé par les Egyptiens. Cette opinion d'Hérodote m'avoit toujours paru fort extraordinaire. Elle n'a pas moins étonné M. le Major Rennel, qui pense (b) qu'on ne peut en rendre raison, qu'en supposant que notre Historien ne distribue pas comme les autres, le monde habitable en continens, mais en régions, et que l'Egypte en elle-même pouvoit être considérée comme une région.

(54) §. XVII. *Je pense qu'on doit, &c.* Il y a dans le grec: *Voici ce que nous disons de l'Egypte.*

(55) §. XVII. *La bouche Canopique.* Les Grecs, trop épris d'eux-mêmes, se voyoient par-tout, et leur vanité ridicule les faisoit tomber dans des erreurs puérides. Ils s'imaginoient que la bouche Canopique du Nil tiroit son nom (c) d'un pilote de Ménélas nommé Canobus, qui mourut de la piqûre d'un serpent pendant le séjour de ce Prince en Egypte. Ménélas lui ayant rendu les derniers devoirs, bâtit une ville de son nom, où il laissa les gens inutiles de son armée. Mais il vaut mieux s'en rapporter sur cette étymologie aux Egyptiens même. Le Rhéteur Aristides « ayant (d) interrogé sur ce nom un Prêtre d'un » rang distingué, celui-ci lui répondit que ces lieux étoient » ainsi appelés plusieurs siècles avant que Ménélas y abordât. » Il est vrai que ce nom n'est pas aisé à écrire en caractères » grecs; mais il lui ressemble, et en approche beaucoup. Il » est difficile de l'écrire en caractères grecs, parce qu'il est » Egyptien. Il signifie en notre langue, *sol d'or, χρυσουῖν* » *ἔδαφος* ». On lui donna (e) aussi le nom de Bouche Hé-

(a) Herodot. lib. II, §. XVII.

(b) The Geographical System of Herodotus examined, &c. pag. 3.

(c) Ἀνάγνου Παραφρασις εἰς τὴν Διονυσίου περιήγησιν, ad vers. 10. Pompon. Mela, lib. II, cap. VII, pag. 221; Tacit. Annal. lib. II, §. LX; Ammian. Marcellin. lib. XXII, cap. XVI, pag. 266.

(d) Aristid. in Ἀιγυπτίῳ pag. 96, lin. 9 et seq. vel ex Edit. Oxoniensi, tom. II, pag. 359, lin. ultimâ, et pag. 360.

(e) Ἀνάγνου Παραφρασις εἰς τὴν Διονυσίου περιήγησιν, ad vers. 19.

racléotique, si l'on en croit l'auteur de la paraphrase de Denys le Périégète, parce qu'Hercules, à son retour de Libye, où il étoit allé chercher les pommes d'or, passa au temple de Jupiter Ammon, sacrifia au Dieu, et se rendit de-là en cet endroit de l'Égypte.

Mais sans m'arrêter à ces sortes d'étymologies, passons aux sept branches du Nil. Il est d'autant plus important de discuter avec soin ce qui les concerne, que les anciens ne sont pas là-dessus d'accord entr'eux. Ce fleuve, dont la source n'est pas encore connue, malgré la prétendue découverte de M. le Chevalier Bruce, vient, par un seul canal, de l'Éthiopie jusqu'à la pointe du Delta. Lorsqu'il est arrivé à cette pointe, il se partage en trois branches principales, dont l'une prend sa direction à l'Est, et s'appelle le canal Pélusien; l'autre au Nord, et se nomme le canal Sébennytique, et la troisième à l'Ouest, et prend le nom de Canopique. De la branche Sébennytique partent deux autres branches, la Saïtique et la Mendésienne. La Saïtique est entre le canal Bolbitine, qui a été creusé de main d'homme, et le canal Sébennytique. Le Bucolique est aussi l'ouvrage des habitans : il coule entre le canal Sébennytique et le Mendésien, dont il dérive. Viennent ensuite le canal Mendésien et le Pélusien. Les sept bouches du Nil sont donc de l'Est à l'Ouest, la Pélusienne, la Mendésienne, la Bucolique, la Sébennytique, la Saïtique, la Bolbitine et la Canopique. Tel est le récit d'Hérodote. Voyez la Table Géographique, article NIL.

Tous les Géographes (a) sont d'accord avec Hérodote sur les branches Pélusienne et Canopique. Strabon (b), Diodore de Sicile et Ptolémée placent, de même que cet Historien, le canal Bolbitine après le Canopique, sans

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1136, D; 1155, B. Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxxiii, pag. 59; Ptolem. Geograph. lib. iv, cap. v, pag. 116.

(b) Strab. pag. 1153, B.

ajouter cependant qu'il a été creusé par les habitans. Le même Strabon ne nomme la branche Saïtique, que pour la (a) confondre avec la Tanitique : car il prétend que cette branche est une dérivation de la Pélusiène; tandis que, selon Hérodote, elle dérive de la Sébennytique, et se trouve entre celle-ci et la Bolbitine. Diodore de Sicile et Ptolémée l'ont omise. M. Wesseling (b) pensoit que ce canal avoit pris son nom du nome Saïtique qu'il côtoyoit. Cela est vrai. Mais lorsque ce Savant ajoute, pour le prouver, un passage du Timée de Platon, où il est dit que le nome Saïtique est au sommet du Delta, son assertion cesse d'avoir aucun fondement. Un nome, situé au sommet du Delta, ne pouvoit avoir donné son nom à un canal qui commençoit vers l'extrémité du Delta. Le fait est que la ville de Saïs et le nome, dont elle étoit la capitale, sont beaucoup plus bas et près d'un canal dérivé de la branche Sébennytique, et que cette ville et ce nome ont donné à ce canal le nom qu'il porte. Saïs n'étoit point proche du Delta. Platon a voulu parler de la ville d'Héliopolis, comme je le prouverai dans la Table Géographique, au mot HÉLIOPOLIS.

Quant à la branche Sébennytique, Strabon (c) assure qu'elle est la troisième en grandeur, et qu'elle commence près du sommet du Delta. Hérodote dit de même que « la » troisième (branche) va tout droit, depuis le haut de » l'Egypte jusqu'à la pointe du Delta, qu'elle partage par » le milieu, en se rendant à la mer..... On la nomme le » canal Sébennytique ».

Si Hérodote nomme cette branche la troisième, il ne veut pas dire qu'elle soit la troisième depuis la Canopique en allant de l'Ouest à l'Est, mais qu'elle est la troisième en gran-

(a) Strab. pag. 1154, C.

(b) Wessel. in notis ad Herodot. pag. 112, note 91.

(c) Strab. lib. xvii, pag. 1153, D.

deur, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant attentivement son texte. Je ne vois donc pas quel a été le motif qui a déterminé M. d'Anville (a) à soutenir que la bouche Sébennytique d'Hérodote étoit la Phatnitique de tous les autres Ecrivains de l'antiquité.

Le canal Bucolique a été creusé de main d'homme. Il est entre la branche Sébennytique et la Mendésienne. Il paroît le même que le Phatnitique des autres Auteurs. Car (b) Diodore de Sicile ayant dit qu'Antigonus fit voile vers la bouche Phatnitique, ajoute que la côte voisine est remplie de marais; et Héliodore (c) observe que ces marais, infestés par des brigands, et propres aux pâturages, étoient nommés, par les Egyptiens, *Bucolia*. On voit donc, par ces Auteurs, la raison qui avoit fait appeler cette bouche, la bouche Bucolique. Il me paroît que cette embouchure est la Mendésienne de tous les Ecrivains, tant anciens que modernes, si l'on excepte Hérodote.

Strabon, Diodore de Sicile et Ptolémée ayant oublié la bouche Saïtique, ont été forcés de donner à la Sébennytique le nom de Phatnitique, à la Bucolique ou Phatnitique celui de Mendésienne, et à la Mendésienne celui de Tanitique, afin de compléter le nombre des sept embouchures du Nil. Ce qui favorisa l'erreur de ces Ecrivains, c'est que la branche Bucolique passoit près du nome Mendésien, et que cette branche prit peut-être en conséquence, peu après le siècle d'Hérodote, le nom de branche Mendésienne, et que la branche Mendésienne, qui passoit près de Tanis, prit dans le même temps celui de branche Tanitique. Quoi qu'il en soit, Strabon est inexusable, puisque la description qu'il fait du canal Sébennytique ne peut convenir qu'au canal auquel Hérodote donne le même nom.

(a) Mémoires sur l'Egypte, &c. pag. 48.

(b) Diodor. Sicul. lib. xx, §. lxxv et lxxvi.

(c) Heliodori Æthiop. lib. i, pag. 10.

Le canal Mendésien d'Hérodote est donc le Tanitique des autres Ecrivains.

Quant au Pélusiaque, il n'y a pas la plus petite difficulté. Il vient de la pointe du Delta, forme la ligne orientale du triangle, et se jette dans la mer près d'Al-Fameh. M. Savary assure, dans sa carte de l'Egypte, qu'il est actuellement comblé.

Quant au canal, dont on rencontre l'embouchure avant la bouche Phatnitique, en allant de la Mendésienne à la Phatnitique, canal qui, selon (a) M. Savary, n'a été indiqué par aucun Géographe, je réponds que Strabon l'a indiqué, ainsi que plusieurs autres. « Entre ces (b) embouchures », dit ce savant Géographe, il y en a d'autres « moins remarquables que l'on appelle Pseudostomata, » *fausses embouchures* ». Et dans un autre endroit, il dit : « Entre (c) les bouches Pélusiaque et Canopique, il y en a » cinq autres remarquables et *beaucoup d'autres plus petites* ». Diodore de Sicile, après avoir parlé des sept embouchures du Nil, ajoute : « Il y en a (d) d'autres creusées » de main d'homme, sur lesquelles je n'ai aucune raison » qui me presse d'écrire ». La découverte de M. Savary n'est donc pas nouvelle.

(56) §. XVIII. *S'abstenir de la chair des génisses.* Il paroît par ce passage, et plus bas, §. XLI, et livre IV, §. CLXXXVI, que les Egyptiens ne mangeoient point de vaches. Ce peuple superstitieux (e) s'abstenoit pareillement des bœufs, s'ils étoient jumeaux, s'ils étoient tachetés, s'ils avoient déjà travaillé, &c.

(57) §. XVIII. *Leur langage étant différent.* Du Ryer

(a) Lettres sur l'Egypte, pag. 339.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1153, B.

(c) Id. ibid. pag. 1137, A.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. XXXIII, pag. 39.

(e) Porphy. de Abstin. ab esu Animal. lib. IV, §. VII, pag. 314, liu. ult. et pag. 315.

me paroît avoir bien rendu le sens de ce passage ; aussi n'ai-je pas balancé à le suivre. Il paroît qu'il s'agit ici du langage. Hérodote s'est déjà servi, suivant la remarque de M. Wesseling, d'une expression semblable, liv. I, §. cxlii.

(58) §. xviii. *Qui, habitant..... buvoient.* Les anciens, dit (a) Strabon, n'appeloient Egypte que la partie habitée et arrosée par le Nil, depuis les environs de Syène jusqu'à la mer.

(59) §. xix. *Commence à grossir au solstice d'été.* L'inondation (b) commence régulièrement environ le mois de Juillet, ou trois semaines après que les pluies ont commencé en Ethiopie. En (c) 1714, elle commença le 50 Juin ; en 1715, le premier Juillet ; en 1738, le 20 Juin.

(60) §. xix. *Ayant crié.* Πιλάσας δ' ἐς τὸν ἀριθμὸν τευτίων τῶν ἡμερῶν ἐπίσω ἀπέρχεται. Gronovius lisoit, d'après le msst de Florence, πίλας δ' ἐς τὸν..... Il a rendu en conséquence ce passage : *Et propè ad numerum horum dierum retrocedat.* La leçon que j'ai suivie et que j'ai rapportée au commencement de cette note, est celle de tous les mssts de la Bibliothèque du Roi, de l'édition d'Alde, &c. C'est la vraie leçon. Πιλάζειν signifie *Accedere.* *Accessus maris* est la marée. *Quid de fretis (d) aut de marinis aestibus plura dicam? quorum accessus et recessus lunæ motu gubernantur.* On trouve aussi dans Sénèque *accessio Nili* pour l'accroissement du Nil. *Nilus (e) autem per menses quatuor liquitur, et illi æqualis accessio est.*

(61) §. xix. *Et baisse.* Il y a dans le grec : *Abandonne son lit.* D'abord les eaux se retirent ἐπίσω ἀπέρχεται, elles quittent ensuite leur lit au point qu'elles sont basses tout l'hiver, et qu'il n'y a plus, dans cette saison, qu'un filet d'eau, ἀπολείπων τὸ μέτρον, ὅτι βραχύς, &c. Dans un autre

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1139, C.

(b) Voyages de Shaw, tom. II, pag. 173, note.

(c) Pococke's Description of the East, vol. I, pag. 256 et 257.

(d) Cicer. de Divinat. lib. II, §. xiv.

(e) Senec. Natural. Quæst. lib. IV, cap. II, pag. 752, tom. II.

endroit il se sert des mêmes termes, pour exprimer que le Scamandre fut mis à sec par l'armée de Xerxès. *Ἀπικομένῳ* (a) *δὲ τοῦ στρατοῦ ἐπὶ τὸν Σκάμανδρον, ὃς πρῶτος ποταμῶν, ἐκί τι ἐκ Σαρδίων ὀρηθέντες ἐπεχείρησαν τῇ ὁδῷ, ἀπέλιπε τὸ ῥέεθρον.* « L'armée arriva sur le Scamandre. Ce fut le premier fleuve qui fut mis à sec depuis qu'elle s'étoit mise en marche de Sardes ». Il est vrai qu'il y a des éditions où l'on trouve *ἐπέλιπε*, mais cela revient au même. *ῥέεθρον* se dit du lit d'un fleuve. Philémon dit (b), dans un lexique msst, dont M. de Villoison nous a donné des fragmens dans son édition du Lexique d'Homère d'Apollonius, *Φημί δὲ ἐπὶ τοῦ τόπου καθ' οὗ ὁ ποταμὸς φέρεται.* « *ῥέεθρον* se dit aussi, à mon avis, du lit » d'un fleuve ».

(62) §. XIX. *De sa nature, le contraire de tous les autres.* J'ai rendu *πεφυκέναι* de sa nature. Voyez le Trésor de la Langue Grecque de Henri Etienne, tom IV, col. 265.

Le Nil n'est pas le seul fleuve qui croisse en été. Il a cela de commun avec plusieurs rivières de l'Afrique et de l'Inde. Abulféda dit dans sa Géographie, que le fleuve Saleph, qui est très-considérable, prend sa source au mont Wanscharisch, et que de même que le Nil, il croît dans le temps que les autres diminuent.

« Il est (c) dans le royaume de Siam, certaines saisons de » l'année où les eaux qui tombent des montagnes, enflent » tellement les grandes rivières, que l'eau ne pouvant » s'écouler par les canaux trop étroits, se répand dans les » campagnes qu'elle couvre pendant six mois de l'année. » L'inondation commence à la fin de Juillet, et l'eau croissant chaque jour de deux pouces, parvient quelquefois » jusqu'à treize et quatorze pieds de hauteur... Cette inondation constante et réglée porte la fertilité dans les cam-

(a) Herodot. lib. VII, §. XLII.

(b) Apollonii Lexicon, pag. 700, note 1.

(c) Histoire civile et naturelle du Royaume de Siam, publiée par M. Turpin, pag. 15 et 16.

» pagnes, et l'on peut dire que le fleuve Méran est à ce  
 » Royaume ce que le Nil est à l'Égypte. Les habitans favo-  
 » risés de ce bienfait de la Nature, n'ont pas besoin d'ar-  
 » roser la terre de leur sueur, pour avoir une abondante  
 » récolte de riz : il leur suffit d'ouvrir légèrement la super-  
 » ficie du sol, et d'y jeter la semence que l'inondation fait  
 » germer, et que la chaleur du climat conduit à une prompté  
 » maturité ».

(63) §. XIX. *Ne produise pas de vent frais.* « Le Nil,  
 » dit Diodore de Sicile (a), est le seul fleuve sur lequel  
 » il ne s'amasse jamais de nuages, aux environs duquel il  
 » ne souffle jamais de vents frais, et où l'air n'est point  
 » épaissi par des brouillards ».

Ἀῦρα diffère d'ἄνεμος. Ἀῦρα est un vent qui se forme des  
 exhalaisons d'un lieu aqueux, tel qu'une rivière, et qui  
 par conséquent est frais. Ἄνεμος est un souffle dans l'air, une  
 agitation de l'air. Διαφέρουσι (b) δε ἀλλήλων, τῶ μὲν τὴν αὔραν  
 ἐπὶ τῶν ἐξ ὑγρῆ ἐκπιῶν τάττεσθαι τὸν δὲ ἄνεμον, ἐπὶ τῶν ἐν αἰρί  
 πνευμάτων. Sur toutes les rivières, il y a un courant d'air  
 frais; sur le Nil, il y a un courant d'air, mais il est chaud.

M. le Chevalier Bruce blâme (c) à ce sujet Hérodote;  
 mais la manière dont il s'exprime prouve qu'il ne l'a point  
 entendu. « La matinée du 17, dit-il, fut extrêmement  
 » brumeuse jusqu'à dix heures que le temps commença à  
 » s'éclaircir. Cet exemple et plusieurs autres pareils, que  
 » nous avons eu dans le cours de notre voyage, prouvent  
 » qu'Hérodote s'est trompé quand il a prétendu que le Nil  
 » n'étoit jamais chargé de brouillards ».

(64) §. XX. *Ce sont les vents Étésiens.* C'étoit l'opinion

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxxviii, pag. 46.

(b) Parva schol. ad Sophoclis Ajacem, pag. 41, col. 1, lin. ult.  
 ex Edit. Brunckii.

(c) Travels to discover the source of the Nile, Book 1<sup>st</sup> chap. xv,  
 pag. 76, et de la Traduction, pag. 83.

de Thalès. *Si Thaleti (a) credis, Etesiae discedenti Nilo resistunt, et cursus ejus acto contra ostia mari sustinent: ita reverberatus in se recurrit: nec crescit, sed exitu prohibitus resistit, et quacumque mox potuit, inconcessus erumpit.* Diodore de (b) Sicile réfute cette opinion par les mêmes raisons qu'emploie Hérodote. Ces vents contribuent cependant beaucoup à la crue (c) des eaux de ce fleuve. M. Maillet l'a remarqué dans sa Description (d) de l'Égypte, et (e) Philon Juif avant lui. Mais ces vents ne sont pas la seule et unique cause de cette crue.

(65) §. xx. *Il y a en Syrie.* Cela est vrai (f) des fleuves de Syrie. Mais comme ces fleuves, en se jetant dans la Méditerranée, ont leur embouchure à l'Est, et qu'on prétend que les vents Étésiens ne soufflent que du Nord, on a accusé Hérodote ou ses copistes de s'être trompés. Ces Critiques se trompent eux-mêmes, les vents Étésiens ne soufflent pas moins de l'Ouest que du Nord (g). C'est ce qu'on appelle la mousson.

(66) §. xxi. *Il vient de l'Océan.* C'étoit le sentiment d'Euthymènes, de Marseille. Ce Philosophe pensoit que l'Océan ou mer extérieure, qui est douce de sa nature, étoit la cause de la crue de ses eaux (h). *Εὐθυμηνὸς ἰ Μασσαλιώτης ἐκ τῶν Ὠκεανῶν, καὶ τῆς ἔξω θαλάσσης, γλυκείας κατ' αὐτὴν ἕσης, νομίζει πληρῆσθαι τὸν ποταμὸν.* *Euthymenes (i) Massiliensis testimonium dicit: navigavi, inquit, Atlanticum mare. Inde Nilus fluit major, quamdiu Etesiae*

(a) Senec. Natural. Quæst. lib. iv, cap. ii, tom. ii, pag. 752.

(b) Diodori Sicul. lib. i, §. xxxviii, init. pag. 46.

(c) Pococke's Description of the East, vol. i, pag. 199.

(d) Description de l'Égypte, pag. 55.

(e) Phil. Vit. Mosis, lib. i, tom. ii, pag. 95.

(f) Aristotel. Meteorol. lib. ii, cap. vi, pag. 563, A.

(g) Diodor. Sicul. lib. i, §. xxxix, pag. 47.

(h) Plutarch. de Placitis Philos. lib. iv, pag. 897, F, ex Edit. vero Corsini, pag. 97, lin. 1.

(i) Senec. Natur. Quæst. lib. iv, cap. ii, tom. ii, pag. 752.

*tempus observant : tunc enim ejicitur mare instantibus ventis. Cum resederint et pelagus conquiescit : minorque discedenti inde vis Nilo est. Cæterum dulcis maris sapor est , et similes Niloticis belluce.*

Cette opinion qu'Hérodote et Diodore de Sicile traitent d'absurde, étoit celle des Prêtres Egyptiens, si l'on en croit ce dernier (a) Historien.

(67) §. XXII. *Provient de la fonte des neiges.* « Le (b) » Philosophe Anaxagoras attribue la crue du Nil à la fonte » des neiges en Ethiopie. Le Poète Euripides, qui étoit son » disciple, le suit en cela, lorsqu'il dit : Danaüs (c) aban- » donnant l'excellente eau du Nil, qui, coulant de la noire » Ethiopie, s'enfle, lorsque la neige vient à se fondre...

» Ce sentiment n'a pas besoin d'une longue réfutation, » puisque tout le monde voit clairement qu'à cause des » chaleurs excessives de l'Ethiopie, il est impossible qu'il » y tombe (d) de la neige; car il n'y a dans ce pays ni » glace, ni froid, ni aucun indice d'hiver, principalement » dans le temps de la crue du Nil. Mais quand même on » accorderoit qu'il tombe beaucoup de neige dans les pays » au-dessus de l'Ethiopie, on n'en prouveroit pas moins » que cette opinion est fausse. Car tout fleuve formé de la » fonte des neiges produit, de l'aveu de tout le monde, des

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxxvii, pag. 45.

(b) Ibid. id. §. xxxviii, pag. 46.

(c) Fragment. ex Archelai tragœdiâ. La même opinion se trouve encore dans l'Hélène du même Poète, vers 5.

(d) Cela n'est pas exactement vrai. Il fait froid sur les hautes montagnes d'Ethiopie, et même il y tombe de la neige et de la grêle, quoique cela n'arrive pas communément. Voyez l'Histoire d'Ethiopie de Ludolf, lib. 1, cap. v. Le monument d'Adulis, que nous a conservé Cosmas, fait mention (Chishull Antiquit. Asiat. pag. 80) de plusieurs peuples au-delà du Nil, peuples qui sont dans l'Abyssinie, chez qui l'on trouve des montagnes escarpées tellement couvertes de neige, que l'on y enfonce jusqu'aux genoux.

» vents froids , et rend l'air épais. Or il est certain que la  
 » Nil est le seul fleuve sur lequel on ne voit point de nuages;  
 » on n'y sent point non plus de vents froids, et l'air ne s'y  
 » épaissit jamais ».

(68) §. XXII. *D'un climat très-chaud.* « Le Nil vient (a)  
 » du pays le plus chaud de la terre; nous ne commençons  
 » à le connoître que lorsqu'il entre en Egypte, où il fait  
 » très-chaud, quoique beaucoup moins que dans le pays  
 » où il prend sa source ».

(69) §. XXII. *Un homme capable.* Il y a dans le grec : un  
 homme du moins capable. .... ἀνδρὶ γὰρ ὀλίγοις ἰσότης, du moins  
 exprime la force de la particule γὰρ, qui n'est nullement  
 explétive, comme se l'imaginent mal-à-propos la plupart  
 des Grammairiens.

(70) §. XXII. *Ni pluie, &c.* Nonnose rapporte, dans  
 l'Histoire (b) de son ambassade, que dans le temps où le  
 Nil inonde l'Egypte, il y a des orages violens depuis Aue  
 jusqu'à Auxumis et dans le reste de l'Ethiopie. L'air se  
 couvre de nuages, et la pluie tombe en si grande abondance,  
 que le pays en est inondé.

On peut joindre à ce témoignage celui d'Héliodore, qui  
 connoissoit très-bien l'Egypte. « Il prend (c) sa source,  
 » dit-il, dans la partie supérieure de l'Ethiopie, à l'extré-  
 » mité de la Libye, dans les lieux où finit le climat oriental,  
 » et où commence le méridional. Il croît en été, non pas,  
 » comme quelques-uns le croient, parce que les vents  
 » Étésiens, soufflant à l'encontre de son courant, en repous-  
 » sent les eaux; mais parce que ces mêmes vents, soufflant  
 » vers le solstice d'été du Nord vers le Sud, chassent devant  
 » eux tous les nuages, jusqu'à ce qu'ils les aient rassemblés  
 » dans la zone torride. Les vapeurs humides accumulées peu

(a) Aristid. Orat. Ægypt. pag. 91, lin. 50. Le texte m'a paru  
 altéré. Je l'ai traduit comme il m'a semblé qu'il devoit y avoir.

(b) Photii Biblioth. Cod. III, col. 8.

(c) Heliodori Æthiop. lib. II, pag. 109 et 110.

» à peu, et ne pouvant pénétrer plus avant, à cause de  
 » l'excessive chaleur, et s'épaississant de plus en plus,  
 » retombent en pluies violentes. Fier de cet accroissement,  
 » le Nil ne veut plus être un fleuve, il s'élève par-dessus ses  
 » bords, et tel qu'une mer, il couvre de ses eaux l'Égypte,  
 » dont il fertilise les campagnes ».

Les (a) Missionnaires Portugais nous ont appris que depuis Juin jusqu'en Septembre, il ne se passoit point de jour en Abyssinie sans pluie, que le Nil reçoit toutes les rivières, les ruisseaux et les torrens qui tombent des montagnes.

Les pluies sont donc la vraie cause de la crue du Nil. Il paroît qu'Homère la connoissoit, puisqu'il donne au Nil l'épithète de *δῆκετος*, qui est grossi par les pluies, comme l'explique très-bien le Lexique (b) d'Apollonius. Il est bien étonnant, suivant la remarque de M. de Villoison, qu'Homère ait eu connoissance d'une cause qui a été ignorée de tous les Écrivains postérieurs.

(71) §. XXII. *Dans l'espace de cinq jours.* M. Wesseling rejette, avec raison, les corrections qu'ont voulu faire à ce passage Tannegui Lefebvre et Gronovius. Un passage d'Aulu-Gelle qu'il rapporte, fait voir qu'il faut laisser le texte dans l'état où il est. Peut-être Hérodote, ajoute M. Wesseling, avoit-il remarqué à Halicarnasse ou à Thurium où il a vécu, qu'il ne manquoit jamais de pleuvoir peu de jours après qu'il étoit tombé de la neige.

(72) §. XXIII. *Celui qui a attribué à l'Océan, &c.* L'auteur de cette opinion, contre laquelle s'élève avec tant de raison notre Historien, est Hécatee de Milet, dont les connoissances sur la Géographie des pays éloignés de la Grèce, ne paroissent pas fort étendues. Il pensoit en effet que le

---

(a) Voyage de Shaw, tom. II ; Observations Géograph. sur la Syrie, l'Égypte, &c. pag. 173, note.

(b) Apollonii Lexicon Homeri, pag. 280. Voc. *Δηκετός* conf. not. Clariss. Editoris.

Phase se jetoit dans l'Océan, qu'on il ait son embouchure dans le Pont-Euxin, et que le Nil se jetoit en partie dans l'Océan, et en partie dans la Méditerranée. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes nous a conservé le passage d'Hécatee, qui répand un grand jour sur cet endroit d'Hérodote. « Hécatee (a) de Milet assure que les Argonautes » passèrent du Phase dans l'Océan, que de-là ils se rendirent » dans le Nil, et du Nil dans notre mer ».

(73) §. XXIII. *Et je pense qu'Homère.* Il est bien étonnant qu'Hérodote ait douté de l'existence de l'Océan, après ce qu'en avoit dit Homère. Suivant ce Poète, le soleil se couche dans l'Océan, et se lève dans l'Océan. L'Océan environne donc la terre. Il paroît que les connoissances d'Homère en Géographie étoient plus étendues que celles d'Hérodote. Peut-être aussi cet Historien ne parle-t-il de la sorte que parce que les Egyptiens donnoient au Nil le nom d'Océan (b).

(74) §. XXV. *Il s'en réserve une partie.* Ce fut le sentiment (c) des Stoïciens. Cléanthes, célèbre Philosophe de cette secte, s'exprimoit ainsi: *Ergo (d) cum sol igneus sit, Oceanique atatur humoribus, quia nullus ignis sine pastu aliquo possit permanere; necesse est, &c.* Aristote, bien plus sage que les Stoïciens, dit: « Les anciens (e) Philosophes, qui » ont soutenu que l'eau servoit d'aliment au soleil, me paroissent tous ridicules ».

(75) §. XXV. *Des eaux de pluie.* Voyez §. XIV, note 45. Remarquez cependant que les pluies qui tombent en hiver en Egypte, ne sont pas assez fortes pour grossir le Nil.

(76) §. XXV. *La seule rivière dont les eaux, &c.* Voyez ci-dessus, note 62.

(a) Scholiast. Apollonii Rhodii ad Argonaut. lib. IV, pag. 259.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. xcvi, tom. I, pag. 108.

(c) Plutarch. Sympos. lib. VIII; Quæst. VIII, pag. 729, A, B.

(d) Cicero de Nat. Deor. lib. II, §. xv.

(e) Aristot. Meteorol. lib. II, cap. II, pag. 551, E.

(77) §. xxv. *Mette contribution.* Ce raisonnement me paroît ridicule. Plutarque en fait mention (a). En voici la réfutation par Diodore de Sicile. « Répondons (b) à » Hérodote, que si le soleil attire à lui l'humidité du Nil, » il faut aussi qu'il attire à lui une partie de l'humidité du » reste des fleuves de la Libye. Mais puisqu'on ne remarque » rien de pareil en Libye, il est clair que cet Historien est » convaincu d'avoir écrit à la hâte. Si les rivières grossissent » l'hiver en Grèce, ce n'est point à cause de leur grand » éloignement du soleil, mais à cause des pluies abon- » dantes ». Aristides (c) réfute aussi ce raisonnement.

(78) §. xxvii. *De souffler d'un pays froid.* Diodore de Sicile (d), Pline le Naturaliste (e) et Aristides (f) sont de ce sentiment. On ne sera peut-être pas fâché de voir les raisons qu'en apporte Théophraste, qui étoit un habile Physicien, si on considère le temps où il a vécu. « Il pa- » roît (g) qu'il n'y a que le Nil d'où il ne souffle point de » vents frais, ou du moins très-peu. La raison en est que le » pays d'où il vient et où il coule est très-chaud, et que les » vents frais viennent d'une humidité condensée : aussi » n'en sent-on point non plus sur aucun fleuve de Libye, » parce qu'ils sont tous chauds. Il est clair qu'il en est de » même aussi des fleuves qui coulent de Babylone et de » Suses. . . . . On dit, il est vrai, que l'air se refroidit mer- » veilleusement à l'Est. Mais il faut faire attention que, » s'il se refroidit promptement, il ne peut point aller plus » avant et former un vent frais, lorsqu'un lieu chaud vient » soudain à le recevoir ».

(a) Plutarch. de Placitis Philosoph. lib. iv, cap. 1, pag. 898, A.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxxviii, pag. 47.

(c) Aristid. fol. 92, in aversâ parte, lin. 8, &c.

(d) Diodor. Sicul. tom. 1, lib. 1, §. xxxviii, pag. 46.

(e) Plin. Histor. Natur. tom. 1, lib. v, cap. ix, pag. 256, lin. 24.

(f) Aristid. fol. 96, lin. 58.

(g) Theophrast. Περὶ Ἀέριων, pag. 249.

(79) §. XXVIII. *Les sources du Nil.* Hérodote raconte ce qu'il avoit entendu dire. Aristides, qui le reprend souvent, n'a pas osé nier qu'entre Syène et Eléphantine, il y eut deux rochers, au milieu desquels étoient, suivant l'opinion des Egyptiens, les sources du Nil, d'une si grande profondeur qu'on ne pouvoit (a) en trouver le fond avec la sonde.

Malgré les recherches postérieures au temps d'Hérodote, ces sources n'en étoient pas moins inconnues, lorsque des Jésuites Portugais s'imaginèrent, il y a un peu plus d'un siècle, en avoir fait la découverte. Mais il paroît qu'ils avoient pris pour le Nil une des deux rivières qui se jettent dans ce fleuve. Il résulte par conséquent de-là que les sources du Nil sont maintenant aussi peu connues qu'elles l'étoient autrefois. C'est ce que tâche de prouver M. d'Anville dans un excellent (b) Mémoire qu'on trouve parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres.

Le Voyage de M. Bruce n'avoit point encore paru, lorsque je publiai la première édition de ma traduction. Je fus bien surpris en le lisant, de le voir s'accorder, à quelques positions de lieux près, avec la Relation du Père Lobo, savant Jésuite Portugais, quoique ce Voyageur fasse tous ses efforts pour la décrier, afin de s'attribuer la gloire d'avoir fait le premier la découverte des sources de ce fleuve. M. Bruce a beau faire sonner cette gloire bien haut en mille endroits de son Voyage, il a eu beau faire graver modestement en tête de son ouvrage, un médaillon qui le représente, et dont le revers est Apollon avec son carquois sur les épaules, qui lève de la main droite le voile qui couvroit la tête du Nil, avec cette épigraphe de Claudien (c), *nec contigit ulli hoc vidisse caput*; si la découverte des sources du Nil étoit réelle, la gloire en appartiendroit aux Jésuites Portugais, et M. Bruce y pourroit d'autant moins

(a) Aristid. fol. 95, lin. 35.

(b) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. xxvi, pag. 46.

(c) Claudian. Eidyll. iv, vers. 12.

aspirer, que cette prétendue découverte est consignée dans l'Orbis Vetus du savant M. de l'Isle. M. Bruce s'imagine-t-il donc que si les ouvrages du P. Lobo et des autres Jésuites sont ignorés en Angleterre, les cartes de M. de l'Isle y sont inconnues? Ce seroit faire injure à ses compatriotes qui se sont distingués dans tous les genres de connoissances, et sur-tout en Astronomie et en Géographie. Ces Jésuites Portugais se sont trompés, et M. de l'Isle avec eux. En réfutant les Jésuites Portugais, M. d'Anville avoit réfuté d'avance M. Bruce. C'étoit l'opinion de ce célèbre Géographe, que ce Voyageur auroit dû discuter, et non celle d'une multitude d'autres Auteurs, qu'il ne paroît pas même avoir entendus. Le nom de M. d'Anville étoit trop connu en Europe, pour qu'il ait pu l'ignorer. Quelle est donc l'étendue des connoissances de M. Bruce en Géographie? C'est une question que je laisse à d'autres le soin de discuter. Mais je ne puis m'empêcher de n'y avoir pas grande confiance, lorsqu'il fait dire (a) à Pausanias, qu'il y a des ours blancs en Prusse, quoique cet auteur parle de la Thrace (b). Car s'il a confondu la Thrace avec la Prusse, malgré la distance des lieux, n'est-il pas à présumer qu'il se trompe encore davantage en parlant de l'Abyssinie sur laquelle nous en avons si peu? Quoi qu'il en soit, je dirai encore deux mots de ces sources un peu plus bas, note 99. Voyez aussi ce que dit de Bruce M. Hartmann, in *Edrisii Africa*, pag. xxxv.

(80) §. xxviii. *Le Hiérogammateus*. On appeloit (c) chez les Athéniens, *γραμματεῖον*, le coffre où l'on gardoit l'argent public. On peut voir Harpocraton (d). Cette raison et ces mots *τῶν ἱερῶν χρημάτων* m'avoient déterminé à traduire *Ἱερογραμματεὺς*, par garde des trésors sacrés.

---

(a) *Travels to discover the source of the Nile*, vol. III<sup>d</sup>, Book 6<sup>th</sup>, chap. xv<sup>th</sup>, pag. 661, et de la Traduction, pag. 758.

(b) Pausan. *Arcadic. sive lib. viii*, cap. xvii, pag. 634.

(c) Julius Pollux. *lib. iv*, cap. ii, Segm. 19, pag. 359.

(d) Au mot *ἀργυροθήκη*.

Mais depuis ayant lu la Dissertation de M. Michaëlis sur le culte de Jehova en Egypte, j'ai vu qu'il falloit entendre par ce terme les hommes habiles dans la connoissance des hiéroglyphes, et qui possédoient l'art mensonger de la divination. Voyez la Dissertation de ce Savant dans les Mémoires de l'Académie de Gottingue, vol. 1, pag. 271. J'ai traduit, par cette raison, l'Interprète des Hiéroglyphes. Ces hommes tenoient un rang distingué dans la race sacerdotale. Habiles dans la connoissance de la religion, ils étoient les mêmes que les Scribes chez les Juifs, et peut-être ceux-ci en étoient-ils dérivés. Voyez Dodwell, Dissertat. Cyprian. VI, §. v, pag. 35.

(80\*) §. XXVIII. *L'autre moitié en Ethiopie vers le sud.* Le sentiment de cet Interprète est absurde, parce que l'Ethiopie va toujours en montant. Aussi n'est-ce point celui de notre Historien. Cependant il a plu à M. Bruce de le lui attribuer, et d'en tenter l'explication d'une manière qui m'a paru inintelligible. N'ayant pas pris une note de ce passage dans l'ouvrage de M. Bruce, et n'ayant pas le courage de relire cinq énormes volumes in-4°, je n'en puis rien dire de plus.

(81) §. XXVIII. *Si le récit de cet Interprète est vrai.* C'est le sens de ces mots *ἰ ἀρα τὰυτα γινόμενα*. Aristides les a parfaitement bien rendus par ceux-ci : *ἰ ἀρα (α) τὰυτ' ἀληθῆ, δοκεῖν αὐτῶ δίκας ἐνταῦθα εἶναι*, &c. « Que si ces choses » étoient vraies, il lui paroissoit qu'il y avoit en cet endroit » des eaux tournoyantes ».

Hérodote ne pouvoit pas nous dire plus clairement qu'il ne croyoit pas tout ce qu'il venoit de rapporter. On ne voit point, par cette raison, ce qui a pu engager Strabon à traiter à ce sujet Hérodote de conteur de fables (b), qui les emploie dans son Histoire avec une harmonie, un

(a) Aristid. pag. 93, lin. 30.

(b) Strab. Geograph. lib. xvii, pag. 1174, A.

rhythme, qui donnent de l'agrément à son style. Ce Géographe étoit si éloigné d'avoir toujours une si mauvaise idée de notre Historien, que souvent il le copie et même sans en avertir.

(82) §. XXVIII. *Je pense.* Il y a dans le grec : *Cet Interprète me fit un tel récit ; si tant est que ce qu'il me dit soit vrai : quant à moi, je pense, &c.* C'est le sens que j'ai suivi, et celui des meilleures éditions. C'est la réflexion que fait l'Historien sur le récit de l'Interprète des Hiéroglyphes de Minerve, supposé qu'il fût vrai. Dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, de l'an 1570 (a), il n'y a pas de point après *ἀπίφαινε*, et (*ὡς ἐμὲ κατανοεῖν*) est entre parenthèses, ce qui change tout-à-fait le sens, et attribue à l'Interprète la réflexion d'Hérodote.

(83) §. XXIX. *Si le cable casse.* Dans l'édition de Henri Etienne 1570, une virgule placée après *πλοῖον* dérange le sens, et attribue au bateau ce qu'Hérodote n'a dit que du cable avec lequel on le tiroit. Il faut sous-entendre avec *ἀποβραγῆ* le mot *κάλως* ou tout autre pareil, qui est compris dans *διαδήσαντας* qu'on trouve plus haut.

(84) §. XXIX. *Ce lieu a quatre jours.* Tous les Interprètes ont traduit, ce lieu est à quatre journées de navigation. Je crois qu'Hérodote entend par ce terme, *ce lieu*, tout l'espace depuis Eléphantine jusqu'à Tachompo.

(85) §. XXIX. *Vous arrivez ensuite, &c.* Longin admire ici l'élégance de la narration d'Hérodote, qu'il cite, en supprimant tout ce qui n'alloit pas à ses vues. « Le changement (b) de personnes, dit-il, rend la chose présente, et » très-souvent il fait que l'Auditeur se croit au milieu des » dangers... ».

Cela se voit dans Hérodote : « *A la sortie de la ville*

(a) Pag. 62, lin. 15, à fine.

(b) Longin *περὶ ἑρμηνείας*. Sect. xxvi, pag. 86. Je me sers de la traduction de Boileau.

» d'Eléphantine, dit cet Historien, du côté qui va en mon-  
 » tant, vous rencontrez d'abord une colline, et de-là vous  
 » descendez dans une plaine. Quand vous l'avez traversée,  
 » vous pouvez vous embarquer tout de nouveau, et en douze  
 » jours arriver à une grande ville, qu'on appelle Méroë.  
 » Voyez-vous, mon cher Téréntianus, comme il prend  
 » votre esprit avec lui, et le conduit dans tous ces différens  
 » pays, vous faisant plutôt voir qu'entendre ».

Lucien a imité Hérodote (a) dans son Histoire Véritable.  
 « Lorsque vous aurez passé ces îles, vous arriverez à un  
 » grand continent opposé à celui qui est habité par vous  
 » autres hommes. Après y avoir beaucoup souffert, après  
 » avoir parcouru beaucoup de pays et de Nations insocia-  
 » bles, vous arriverez enfin à l'autre continent (la terre) ».

(85\*) §. XXIX. Appelée Méroë. La ville de Méroë est  
 dans une île de même nom formée par le Nil ou Bahr  
 El-Abiad, l'Astapus ou Abawi et l'Astaboras ou Tacazzé.  
 La ville est dans le voisinage de ces trois fleuves, comme  
 nous l'apprenons de (b) Strabon et de (c) Joseph. M. Bruce,  
 s'appuyant (d) sur de prétendues traditions des Abyssi-  
 niens, assure que les enfans de Cush bâtirent la ville  
 d'Axum quelque temps avant la naissance d'Abraham.  
 Abandonnant ensuite les traditions Abyssiniènes, il ajoute  
 de lui-même : « Bientôt après ils étendirent leur colonie  
 » jusqu'à Atbara (Méroë), où nous savons d'après le témoi-  
 » gnage d'Hérodote, liv. II, §. XXIX, qu'ils cultivèrent les  
 » sciences très-anciennement et avec beaucoup de succès ».

Hérodote dit seulement : « On dit que Méroë est la capi-  
 » tale du reste des Ethiopiens. Jupiter et Bacchus sont les  
 » seuls Dieux qu'adorent ses habitans; les cérémonies de

(a) Lucian. Vera Histor. lib. II, §. XXVII, tom. II, pag. 125.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1177, B.

(c) Josephi Antiq. Jud. lib. II, cap. X, pag. 103.

(d) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1<sup>st</sup>, Book 2<sup>d</sup>,  
 chap. 1<sup>st</sup>, pag. 378, et de la Traduction, pag. 453.

» leur culte sont magnifiques : ils ont aussi parmi eux un  
 » Oracle de Jupiter, sur les réponses duquel ils portent la  
 » guerre par-tout où ce Dieu le commande, et quand il  
 » l'ordonne ».

Il est clair que M. Bruce prête ses idées au père de l'Histoire.

Quant aux Cushites, ils descendoient de Chus, fils de Cham. Ils s'établirent dans l'Arabie, et passèrent de-là dans l'Ethiopie. Ce sont les ancêtres des Abyssiniens. Mais en quel temps y passèrent-ils ? C'est ce que nous ignorons. M. Bruce prétend qu'ils bâtirent la ville d'Axum quelque temps avant la naissance d'Abraham. Mais sur quelle autorité s'appuie-t-il ? Il faut certainement que ce Voyageur ait grande confiance en la crédulité de ses lecteurs.

M. Bruce reproche avec quelque fondement au célèbre Bochart d'avoir répandu sur ce sujet une aussi grande obscurité que les ténèbres de l'Egypte. Il est évident que ce Voyageur fait allusion à la neuvième plaie dont Dieu (a) frappa les Egyptiens. Son Traducteur n'ayant pas senti cela, a fait en cet endroit un singulier contre-sens. « Bochart, » dit-il, en traitant ce sujet, y répand encore plus d'obscurité que sur l'Egypte ». Ce Traducteur fait le même contre-sens dans l'Appendix, tom. v, pag. 203.

Pour bien traduire, il faut savoir autre chose que des mots.

(86) §. XXIX. *Jupiter et Bacchus*. Strabon dit, en décrivant les usages des Ethiopiens, « qu'ils reconnoissent (b) » deux Dieux; l'un immortel, qui est l'auteur de toutes » choses, et l'autre mortel, qui n'a point de nom et n'est » pas connu. Ils mettent au nombre des Dieux leurs bien- » faiseurs, tant les particuliers que ceux qui ont été Rois. » La Nation regarde ceux-ci comme ses Dieux sauveurs et » tutélaires : à l'égard de ceux-là, ceux qui en ont reçu des » bienfaits leur rendent des honneurs en particulier. Parmi

(a) Exod. cap. x, vers. 21 et seq.

(b) Strab. lib. xvii, pag. 1177, D.

» les habitans du pays brûlé, il y en a quelques-uns qui pas-  
 » sent pour athées. Ils détestent le soleil, et le maudissent  
 » lorsqu'ils le voient se lever, à cause qu'il les incommode  
 » par sa trop grande ardeur, et ils se retirent dans les ma-  
 » rais. Ceux de Méroë honoront Hercules, Pan et Isis, sans  
 » compter un autre Dieu barbare ».

Ce Géographe ne fait mention ni de Jupiter, ni de Bac-  
 chus. Tout avoit donc changé depuis le siècle d'Hérodote  
 jusqu'à celui de Strabon, ou ces deux Auteurs avoient sur  
 ce pays des Mémoires très-différens. Les soins, les peines que  
 s'est donné notre Historien pour s'en procurer d'exacts,  
 semblent répondre de l'authenticité des siens.

(87) §. XXIX. *Sur les réponses duquel ils portent la  
 guerre.* On sent bien, sans que j'en avertisse, que c'étoient  
 les Prêtres eux-mêmes qui dictoient ces oracles, et qu'ils  
 devoient avoir acquis un ascendant étonnant sur la Nation.  
 Aussi faisoient-ils descendre à leur gré les Princes du trône,  
 ou les immoloient à leurs caprices. « Ce qui arrive concer-  
 » nant (a) la mort des Rois, dit Diodore de Sicile, est très-  
 » extraordinaire. Car à Méroë les Prêtres qui s'occupent  
 » du service des Dieux et des honneurs qui leur sont dûs,  
 » jouissent d'une très-grande autorité. Lorsqu'il leur en  
 » prend fantaisie, ils envoient dire au Roi de se tuer : que  
 » les Dieux l'ont ordonné par leurs oracles, et qu'un mortel  
 » ne doit point mépriser les ordres des immortels. Ils ajou-  
 » tent d'autres discours que pourroit admettre un carac-  
 » tère simple et élevé parmi des préjugés anciens et difficiles  
 » à effacer, et qui n'a point de preuves à opposer à des  
 » choses qui ne sont pas nécessairement ordonnées. Les  
 » Rois obéissoient dans les siècles précédens, sans y être  
 » contraints par les armes, ou sans qu'on leur fit violence ;  
 » mais seulement par la force de la superstition qui capti-

---

(a) Diodor. Sicul. lib. III, §. VI, tom. I, pag. 177 et 178; Strab.,  
 lib. XVII, pag. 1178, B,

» voit leur entendement. Mais sous le second Ptolémée,  
 » Ergaménès, Roi d'Ethiopie, qui avoit été instruit dans  
 » les sciences des Grecs, et qui s'étoit appliqué à la Philo-  
 » sophie, osa le premier mépriser les ordres des Prêtres.  
 » Ce Prince, qui avoit la grandeur d'ame d'un Roi, entra  
 » avec des soldats dans le lieu saint, où étoit la chapelle d'or  
 » des Ethiopiens, et ayant fait égorger tous les Prêtres, il  
 » abolit cette coutume, et gouverna ses sujets suivant sa  
 » volonté ».

Il est bien étonnant que M. de Pauw (a) prenne le parti des Prêtres Ethiopiens, et qu'il assure, contre l'autorité de Diodore de Sicile et de Strabon, qu'ils ne furent massacrés que pour s'être opposés aux progrès du despotisme, comme si leur tyrannie n'avoit pas été la plus odieuse et la plus insupportable de toutes les tyrannies.

(88) §. xxx. *Asmach*. On lit *Ascham* dans le manuscrit de Médicis, et M. Reiske approuve cette leçon, parce qu'en arabe ce mot signifie le côté gauche. Mais est-il bien sûr que l'ancien éthiopien soit un dialecte de l'arabe? Je suspens mon jugement.

Si l'Egypte a été peuplée par les Ethiopiens, comme le dit (b) Diodore de Sicile, la langue égyptienne devoit être un dialecte de l'ancien éthiopien. On pourroit alors en retrouver quelques traces dans le copte. L'arabe, même l'ancien, est peut-être très-moderne en comparaison de l'ancien éthiopien. Si au contraire l'Ethiopie a été peuplée par l'Egypte, comme c'étoit l'opinion de quelques Auteurs, la même raison subsiste dans toute sa force.

(89) §. xxx. *Signifie*. *Δύναται*. Les Athéniens se servoient de ce mot en ce sens. Strabon, ou plutôt Strattis, introduit dans son Phénicien, ou, selon d'autres, dans les

(a) Recherches Philosoph. sur les Egyptiens et sur les Chinois, Sect. VII, tom. II, pag. 119.

(b) Diodor. Sicul. lib. III, §. III, tom. I, pag. 175.

Phéniciennes, un cuisinier qui affectoit de se servir de termes d'Homère, en parlant à son maître, citoyen d'Athènes. Celui-ci, à qui ce langage n'étoit point familier, dit : « Π » me (a) faudra prendre les livres de Philétas, afin d'examiner la signification de chacun de ces mots, la valeur de chacun de ces mots ».

Τῶν τῆ Φιλῆτα λαμβάνοντα βιβλίων  
Σκοπιῖν ἕκαστα τί δύναται τῶν ῥημάτων.

Remarquez ici que les Dictionnaires étoient déjà communs à Athènes du temps de Strattis, poète de l'ancienne Comédie.

(90) §. xxx. *Daphnes de Péluse, &c.* Dans l'édition (b) d'Etienne, un point placé après Πηλωσίησι fait deux garnisons d'une seule. Daphnes étoit frontière de l'Arabie et de la Syrie. J'ai rétabli la Syrie, d'après le manuscrit de Sancroft, la version latine de Valla, et les raisons qu'en donne M. Valckenaer. Voyez la note de ce Savant.

(91) §. xxx. *Ces Egyptiens étant restés trois ans, &c.* « Le » caractère (c) dur et fâcheux du Roi d'Egypte ayant forcé » plusieurs de ses sujets (d) à se retirer en Ethiopie, on les » pria de retourner vers leurs enfans et leurs femmes. Eux, » découvrant impudemment les parties que la pudeur ne » permet pas de montrer, leur répondirent qu'ils trou- » veroient toujours à se marier, et qu'ils ne manqueroient » jamais d'enfans tant qu'ils auroient cela avec eux ».

(a) Athen. Deipnosoph. lib. ix, cap. vii, pag. 383, B.

(b) Edit. de 1570, pag. 63, lin. 14.

(c) Plutar. de Exsilio, pag. 601, E.

(d) Le Traducteur latin de Plutarque a mal rendu ce passage, *ab offenso et irato Rege in Æthiopiam deportati*. Ce ne fut point le Roi qui les fit transporter en Ethiopie, ils s'y rendirent d'eux-mêmes. De-là leur venoit le nom d'Automoles, *qui passent librement, et de leur plein gré, dans un autre parti, des transfuges.*

Les Sébrites, dit (a) Strabon, furent chassés par Psammitichus. Ce nom signifie étrangers. Ils occupent le pays appelé Ténésis, et sont gouvernés par une femme, sous la domination de laquelle est Méroë, île du Nil, qui est dans le voisinage de ces lieux, et au-dessus de laquelle est une autre île du même fleuve, où habitent aussi ces étrangers. Au premier coup-d'œil les Sébrites de Strabon paroissent très-différens des Automoles d'Hérodote. 1°. Les Sébrites de Strabon sont chassés par Psammitichus, tandis que les Automoles d'Hérodote passent d'eux-mêmes en Ethiopie; 2°. les Sébrites sont dans le voisinage de Méroë, au lieu que les Automoles habitent à cinquante-six journées au moins de cette ville. Je n'en étois pas moins d'avis que les Sébrites de Strabon étoient les mêmes que les Automoles d'Hérodote, et je persiste à le croire. Si M. Hennicke (b) m'a condamné, c'est sans doute parce que je n'ai pas assez développé ma pensée. Il ne paroît pas qu'une portion nombreuse d'Egyptiens se soit retirée en deux fois en Ethiopie sous le même prince. Si Strabon dit que les Sébrites ont été chassés, et si Hérodote assure que les Automoles se sont retirés volontairement, ce n'est pas une raison de croire que ce sont deux portions de peuples différentes. Ce sont deux manières différentes de raconter le même fait, différences que l'on trouve dans toutes les histoires, même dans les plus modernes. Quant à la distance de cinquante-six journées de Méroë où habitoient les Automoles, on peut dire qu'ils avoient occupé ces lieux, lors de leur émigration, et qu'ils les occupoient encore du temps d'Hérodote. Mais qui peut assurer que depuis cet Historien jusqu'à Strabon, ils ne se soient pas rapprochés de Méroë? Qui peut assurer aussi que Strabon, qui s'est trompé en beaucoup d'occasions, ne se soit pas trompé dans celle-ci?

---

(a) Strab. lib. xvi, pag. 1115, D.

(b) Hennicke, Geogr. Africae Herodotea, pag. 91.

M. d'Anville les appelle (a) *Sébrides* ; ce peut être une faute d'impression. Mais lorsqu'il ajoute que ces *Sébrides* obéissoient à une Reine en possession du trône à Méroë , veut-il dire que lorsque ces Egyptiens passèrent en Ethiopie, ils devinrent sujets de la Reine de Méroë, ou bien qu'il y avoit toujours en cette île une Reine de qui dépendoient leurs descendans ? Strabon, d'après qui M. d'Anville rapporte ce trait d'Histoire, se contente de raconter que ces peuples étoient (b) gouvernés par une femme qui tenoit aussi sous sa dépendance Méroë, île voisine des pays habités par les Sébrites, formée par le Nil, et au-dessus de laquelle est dans le même fleuve une autre île, qui n'en est pas loin, et qui est occupée par les mêmes exilés. Il me paroît clair que Strabon veut parler de l'état de ce pays tel qu'il étoit de son temps.

Diodore de Sicile rapporte, d'une manière différente d'Hérodote, les raisons qui engagèrent ces Egyptiens à passer en Ethiopie. Psammitichus (c) ayant entrepris, suivant cet Historien, une expédition en Syrie, donna aux étrangers la place d'honneur, en les mettant à l'aile droite, et montra peu d'estime pour les gens du pays, en les plaçant à l'aile gauche. Les Egyptiens, qui étoient plus de deux cent mille, l'abandonnèrent et s'avancèrent vers l'Ethiopie, dans l'intention de se faire une nouvelle patrie. Le Roi leur envoya d'abord quelques-uns de ses Généraux, pour se justifier au sujet de la place peu honorable qu'il leur avoit donnée ; mais comme ils ne les écoutèrent pas, il les poursuivit lui-même par eau avec ses amis. Ils étoient auprès du Nil, et déjà ils avoient passé les frontières de l'Egypte, lorsque ce Prince les pria de changer de pensée, en rappelant à leur mémoire les temples des Dieux, la

(a) Géographie ancienne abrégée, vol. III, pag. 51.

(b) Strab. lib. XVI, pag. 1115, D, et 1116, A.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXVII, tom. I, pag. 77.

patrie, leurs femmes et leurs enfans. Ils s'écrièrent tous alors d'une voix unanime, en frappant de leurs piques sur leurs boucliers, qu'avec ces armes ils trouveroient aisément une patrie; levant ensuite leurs habits, et montrant ce qu'il n'est point décent de faire voir, ils dirent que tant qu'ils auroient cela, ils ne manqueroient ni de femmes ni d'enfans. Ce fut par cette grandeur d'ame et par ce mépris de ce que le reste des hommes estime le plus, qu'ils s'emparèrent du meilleur pays de l'Ethiopie, qu'ils partagèrent entr'eux au sort.

Les étrangers, dont parle Diodore de Sicile, sont ces Ioniens et Cariens qui aidèrent Psammitichus à remporter la victoire sur ses onze Collègues, et à les détrôner. *Voyez* notre Historien, §. CLII et CLIV. Psammitichus donna par reconnoissance toute sa confiance à ces étrangers. Les honneurs furent pour eux, et à l'armée, le Prince ne put se croire en sûreté qu'en leur confiant la garde de sa personne. Cette conduite dut exciter la jalousie des troupes nationales et contribuer à leur défection.

Aristote (a) fait allusion à ce trait d'histoire dans sa Rhétorique.

« Le (b) foible génie du fils d'Amasis, dit M. Savary, » n'ayant pu prévenir la désertion de deux cent mille Egyptiens, qui allèrent fonder une colonie au-delà des Cataractes, n'eut pas des forces suffisantes à opposer au torrent » qui venoit fondre sur ses Etats ».

M. Savary applique à Psamménit, fils d'Amasis, ce qu'Hérodote et les autres Historiens racontent de Psammitichus, quoiqu'il y ait entre la mort de ce dernier Prince, et l'avènement au trône de l'autre, un intervalle de quatre-

(a) Aristot. lib. III, cap. XVI, pag. 603, B. Et de l'édition toute grecque de la Rhétorique imprimée à Oxford en 1759, in-8. c'est liv. III, cap. II, sect. XI, pag. 190.

(b) Lettres sur l'Egypte, pag. 332.

vingt-douze ans, selon (a) Hérodote, et de cent vingt-cinq selon (b) Diodore de Sicile.

(92) §. xxx. *A les dissuader.* M. Valckenaer remarque très-bien que dans Hérodote οὐκ ἐξ signifie dissuader; mais lorsqu'il ajoute que cet Auteur ne s'en sert jamais dans le sens de défendre, d'empêcher, je pense qu'il se trompe. Il a certainement cette signification, liv. II, §. LXIII; liv. IV, §. CLXIV; liv. V, §. XXXVI, et liv. VIII, §. XXXVI.

(93) §. xxx. *De chasser.* Il y a dans le grec : ἐξέλονται. M. Wesseling préfère, avec raison, ἐξιέλονται, *de les chasser.* Voyez M. Pierson, *ad Mæridem*, pag. 146.

(94) §. xxxi. *Pour se rendre d'Eléphantine, &c.* Aristides (c) ne s'accorde pas avec Hérodote sur le nombre de mois qu'on met à aller d'Eléphantine à Méroë ou chez les Automoles.

(95) §. xxxii. *A l'Orient de la Syrte.* « Quatre nations » Libyènes, dit (d) Diodore de Sicile, habitent aux environs de Cyrène et des Syrtes, et le milieu des terres qui » environnent ce pays. Les Nasamons occupent la partie » méridionale, &c. ».

(96) §. xxxii. *Mangèrent des fruits.* Ἀπτεσθαι καρπῶ, n'est pas cueillir des fruits, mais en manger (e). Τὰ γὰρ ὄρνια καὶ τετράποδα ὅσα ἀνθρώπων ἀπτεται. « Car les oiseaux » et les quadrupèdes qui ont coutume de se nourrir de » corps humains.... ». Longus se sert aussi de cette expression en parlant des chiens qui, prenant Dorcon pour un loup, le déchiroient à coups de dents (f). Τοῦ σώματος ἤπτοντο αὐτῶ. Voyez aussi Xénophon, *Socratis Memorab. Dicta lib. I, cap. III, §. XII, pag. 41.* Cicéron, perpétuel imita-

(a) Essai de Chronologie, chap. I, §. XIII, pag. 126.

(b) Id. ibid. §. IX, pag. 74.

(c) Aristid. Orat. Ægyptiac. fol. 93, lin. 7, à fine.

(d) Diodor. Sicul. lib. III, §. XLIX, pag. 217.

(e) Thucyd. lib. II, §. I, pag. 130, lin. 32.

(f) Longi Pastoral. lib. I, pag. 18.

teur des Grecs, dit de même (a) : *noluerunt feris corpus objicere, ne bestiis quoque, quæ tantum scelus attigissent, immanioribus uteremur.*

(97) §. XXXII. *De petits hommes.* Il y a long-temps qu'on a relégué ces petits hommes au pays des fables. Cependant Nonnose (b) raconte, dans l'histoire de son Ambassade, qu'il a vu sur les confins de l'Ethiopie des hommes noirs, d'une taille très-petite et velus par tout le corps. Il ajoute qu'ils n'étoient nullement hardis, et qu'ils tremblèrent en appercevant ceux dont il étoit accompagné. Si ce sont les mêmes peuples que ceux dont parle Hérodote, il peut se faire qu'ils ne s'enhardirent que parce qu'ils virent les Nasamons en petit nombre.

Le récit de Nonnose est confirmé par les Voyageurs modernes (c). « Vis-à-vis le trône du Roi (de Loango) » sont assis quelques nains, le dos tourné vers lui... Les » Nègres du pays assurent qu'il y a dans l'intérieur des » terres, une grande contrée qui n'est habitée que par des » hommes de cette taille, et que leur unique occupation est » de tuer des éléphants ».

(98) §. XXXII. *Une grande rivière.* « Je n'ignore (d) » point qu'Hérodote, déterminant les bornes de la Libye » à l'est et à l'ouest de ce fleuve (le Nil), attribue aux Na- » samons une exacte connoissance de son cours, et qu'il dit » que le Nil sort d'abord d'un lac et traverse un pays im- » mense de l'Ethiopie. Mais en cela il ne faut croire ni les » Libyens, quand même ils auroient dit vrai, ni cet Histo- » rien, qui ne prouve point ce qu'il avance ».

Diodore de Sicile attribue à Hérodote des choses qu'il n'a jamais dites. Notre Historien ne garantit rien, il se con-

(a) Cicero pro Sex. Roscio Amerino, §. XXVI.

(b) Phot. Biblioth. Cod. III, col. 8.

(c) Histoire des Voyages, tom. IV, pag. 601.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. XXXVII, pag. 46.

tente de rapporter ce que lui ont raconté les Cyrénéens, et de faire quelques conjectures d'après leur récit.

Il paroît certain que cette grande rivière, dont Hérodote ignoroit le nom, est le Tombuctoo ou Cashnah, que nous appelons le Niger.

(99) §. XXXIII. *Étéarque conjecturoit que c'étoit le Nil.* « Tout ceci a quelque chose de fort approchant de ce » que nous voyons dans nos anciennes cartes; et j'y remar- » que une très-grande conformité avec ce que les cartes mo- » dernes représentent en travers de l'Afrique, au-dessus des » déserts.

» Quoi que M. de l'Isle détermine les sources du Niger, » qui va se perdre dans l'Océan, néanmoins il place tout » auprès les sources d'une autre rivière, qu'il appelle aussi » Niger, et dont le cours est tout différent. Cette rivière se » grossit en passant par des marais, et coule ensuite droit » à l'Orient jusqu'au lac de Bournou, où l'on suppose qu'elle » se perd.

» Le Géographe qui l'a représentée dans sa nouvelle » mappemonde, est sans doute en état de rendre compte » au Public des raisons qui l'ont engagé à le faire. Auprès » du lac il représente des montagnes qui doivent avoir épou- » vanté les voyageurs. S'ils avoient osé affronter le péril » qu'il y avoit à les passer, je ne sais s'ils n'auroient pas » retrouvé la même rivière au-delà du lac, où il y a peu » d'apparence qu'elle se perde entièrement. Ce qui me feroit » croire qu'ils l'auroient retrouvée, c'est que ce second » Niger me paroît n'être autre chose que le vrai Nil; et que » je m'imagine que le lac de Bournou est celui que Strabon » appelle lac de Psebo, qui étoit, à ce qu'il dit livre XVII, » un grand lac au-dessus de l'île de Meroë, peu éloigné du » lac de Bournou.

» Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est du moins » certain que c'est cette rivière que virent les Nasamons, » et qu'Étéarque prit pour le Nil. Il ne l'est peut-être pas

» moins que c'est celle que Juba , Roi de Mauritanie , prit  
 » aussi pour le Nil , et dont la source s'appelloit aussi Nigria.  
 » La manière dont Pline en parle ne permet guère d'en  
 » douter , et mérite quelques réflexions. Voici ce que je  
 » trouve de suite , liv. v , chap. ix. Le Nil a sa source ,  
 » autant que Juba l'a pu découvrir , au pied d'une mon-  
 » tagne de la Basse - Mauritanie , et cette source est un  
 » grand lac , qu'on appelle Nilide. Ce qui a fait prendre ce  
 » lac pour la source du Nil , c'est premièrement parce qu'on  
 » y pêche plusieurs poissons qu'on pêche aussi dans le Nil ,  
 » et entr'autres des crocodiles ; et en second lieu , parce  
 » qu'il ne cesse de pleuvoir en Mauritanie , quand le Nil dé-  
 » borde. La rivière qui sort de ce lac ne tarde pas à se ca-  
 » cher ; et l'on suppose , pour les mêmes raisons , que c'est  
 » elle qui reparoit ensuite au sortir d'un lac encore plus  
 » grand dans la Mauritanie Césarienne : elle se cache une  
 » seconde fois , et ne reparoit qu'au bout de vingt journées  
 » de chemin , *en sortant de la source qu'on appelle Nigris.*  
 » Elle sépare pour lors l'Afrique de l'Ethiopie , et va en-  
 » suite couler au milieu des Ethiopiens , où on l'appelle  
 » Astapus. Voilà ce que dit Pline , qui ajoute aussi-tôt après ,  
 » que le Nil se sépare en deux branches , dont la gauche  
 » s'appelle Astaboras , et la droite Astosabas , au milieu des-  
 » quelles est l'île de Méroë. Ce dernier trait n'est pas tout-  
 » à-fait aussi indifférent qu'on pourroit se l'imaginer. Pline  
 » a fait une véritable île de l'île de Méroë. On ne sauroit  
 » douter qu'il ne se soit trompé. Mais si on est sûr qu'il a  
 » mal pris le sens des Ecrivains Grecs dans ce qu'ils disoient  
 » de l'Astaboras et de l'Astosabas , il est visible qu'on a eu  
 » tort de ne se pas défier de l'honneur qu'il a fait à l'Asta-  
 » pus , dont ces deux rivières ne sont , selon lui , que des  
 » bras , de le prendre pour le Nil. On sait bien , dira-t-on ,  
 » qu'il s'est trompé à l'égard de l'Astapus même , en préten-  
 » dant que sa source venoit d'Occident , j'en conviens. Mais  
 » sur quoi se fonde-t-on pour croire cet Ecrivain , qui fai-

» soit tous ses voyages dans son cabinet, plutôt que les  
 » Ecrivains qu'il copioit, et entre lesquels il y en avoit qui  
 » avoient vu les sources de l'Astapus ? C'est cette rivière,  
 » disoient-ils, comme nous l'apprenons d'Eratosthène, cité  
 » par Strabon, c'est cette rivière qui, en venant d'un lac  
 » au midi, forme le corps du Nil en droite ligne. S'ils l'a-  
 » voient prise pour le Nil même, ils ne se seroient pas expri-  
 » més de cette façon. D'ailleurs, ayant été si loin et en  
 » bateau, il étoit impossible qu'ils ignorassent qu'il y avoit  
 » une autre rivière plus occidentale que l'Astapus, qui le  
 » recevoit en allant en Egypte. C'est donc cette rivière plus  
 » occidentale, dont les anciens cherchoient, et dont nous  
 » devons chercher encore aujourd'hui les sources, si nous  
 » voulons connoître celles du Nil. C'est elle dont on assura  
 » à Hérodote qu'elle avoit un si long cours, et qu'elle ve-  
 » noit des endroits où le soleil se couche. C'est elle encore  
 » dont Etéarque comprit qu'on cherchoit la source en cher-  
 » chant celle du Nil; et si l'on veut douter de ces anciens  
 » temps où il ne paroît pas que l'Astapus fût connu, du  
 » moins est-il certain que lorsqu'on vint à le connoître, on  
 » n'auroit plus cherché la source du Nil, si on l'avoit pris  
 » lui-même pour le Nil, comme a fait Pline.

» Mais après avoir montré que le témoignage du Natu-  
 » raliste n'autorisoit pas les modernes à prendre l'Astapus  
 » pour le Nil, il est à propos d'observer que la rivière  
 » qu'Etéarque prit pour le Nil sur des oui-dire qui pou-  
 » voient être suspects, a paru l'être aussi au Roi Juba après  
 » d'exactes recherches, et que c'est celle qu'on prend au-  
 » jourd'hui pour un second Niger. Les marais dont on  
 » parla à Etéarque, ne manquent pas auprès de sa source.  
 » Le nom de Nigris qu'on donnoit à cette source dans le  
 » pays, est celui qu'elle conserve encore; et ce second Niger,  
 » qui sépare l'Ethiopie de l'Afrique, comme la rivière que  
 » Juba a prise pour le Nil, coule d'Occident en Orient,  
 » comme la rivière dont les Nasamons donnèrent la connois-

» sance à Etéarque. Pline parle encore ailleurs (liv. VIII, » chap. XXI) du lac Nigris, et dit qu'il est *apud hesperios* » *Æthiops*, dans l'Éthiopie occidentale; ce qui s'accorde » avec ce qu'on a vu ci-dessus ».

DE LA BARRE.

Cette note, quoiqu'écrite de la main de M. Bellanger, est signée du nom de M. de la Barre; je la rends à son Auteur.

Les Missionnaires Jésuites prétendoient avoir découvert les sources du Nil, qu'ils plaçoient dans le territoire de Sacala. M. Bruce a depuis aspiré au même honneur; et en suivant la marche de ces pieux et savans Missionnaires, il croit les avoir trouvées à Geesh dans le territoire de Sacala. S'il ne s'est pas trompé, il est évident que l'honneur de cette découverte est dû aux soins infatigables des Pères Jésuites. Cependant il les traite à ce sujet de menteurs, de fanatiques, d'ignorans, comme s'il pouvoit, à force d'injures, faire croire qu'il est le premier qui ait réussi dans cette pénible recherche. Disons deux mots de cette découverte, ou plutôt de celle des Jésuites Portugais.

M. Bruce place la source du Nil près de Geesh, à dix degrés cinquante-neuf minutes de latitude. De-là le Nil coule à l'Ouest, ensuite au Nord, puis à l'Est; traverse le lac Dembea ou Tzana; au sortir de ce lac, il fait un long détour à l'Est-sud, repasse beaucoup au-dessous de sa source, vient à Catteme, près duquel se jette la rivière Belo. De-là continuant son cours au Nord-ouest, il passe près de Sennaar, qui est sur la gauche en descendant.

Le nom moderne de la rivière qui passe près de Sennaar, est, selon M. Bruce, Bahar el Azergue, et selon M. Browne, Bahr el Asrek; cette différence ne consiste probablement que dans la manière dont on prononce ce mot. Mais il paroît que son vrai nom moderne est Abawi. C'est l'Astapus des anciens. Cette rivière traverse, selon (a) Ptolémée, le

---

(a) Ptolem. Geograph. lib. IV, cap. VIII, pag. 129.

lac Coloë, qui est le lac Dembea, ou Tzana Bahr Dembea. C'est sur le bord occidental de cette rivière qu'est la ville de Sennaar, et non sur le Nil, comme l'ont mis quelques Géographes, ainsi que M. Bruce. Cette ville est à un peu plus de quinze degrés de latitude, quoique MM. Bruce et Browne la placent à treize degrés et demi. De-là l'As-tapus ou Abawi passe à Harbagi, et se jette, près de Toutti, dans le Bahr el Abiad ou rivière Blanche. MM. Bruce et Browne appellent Halfeia le lieu où se fait cette jonction. C'est cette dernière rivière qui est le vrai Nil, et celle dont on cherche inutilement la source depuis tant de siècles, comme l'a très-bien vu M. Browne. Voyez la carte de ce savant Voyageur.

Le même M. Browne dit : « le sentiment (a) de plusieurs » Ecrivains, et les informations que j'avois reçues de di- » verses personnes très-instruites, m'ayant convaincu que » la source décrite par le chevalier Bruce n'étoit point celle » du vrai Nil, je pensai qu'il étoit extrêmement impor- » tant de reconnoître la source de la rivière la plus occi- » dentale ».

M. Bruce a très-mal connu les anciens, et a encore plus mal discuté leurs passages. Quant aux modernes, il n'a eu aucune connoissance de la Dissertation de M. d'Anville sur les sources du Nil, et cependant cette Dissertation vaut mieux que tout ce que l'on a écrit jusqu'à présent sur ce sujet. Elle se trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome xxvi, page 46 et suivantes.

(100) §. xxxiii. *La raison le veut ainsi.* Il y a dans le grec : *Καὶ ὁ λόγος ὑποὺς ἀπέειπεν*, que je ne me repens pas d'avoir traduit de la manière qu'on vient de voir. Cependant il me semble qu'on pourroit aussi rendre ce passage, *et je suis de cet avis* ; *λόγος* signifiant quelquefois, dans Héro-

---

(a) Nouveau Voyage dans la haute et basse Egypte, &c. tom. 1, pag. 267.

dote, *animus*, *voluntas*. Α' ποφέρεται ὁ θύσας τὰ κρέα, καὶ χρᾶται ὅ, τι μιν ὁ λογος αἰρέει. « Celui qui a offert le sacrifice » emporte les chairs de la victime, et en dispose selon son » goût ». Hérod. liv. I, §. CXXXII. On peut voir aussi liv. VII, §. XLI.

(101) §. XXXIII. *Qu'il part des mêmes points*. Les Traducteurs ne me paroissent pas avoir entendu ce passage, lorsqu'ils font dire à Hérodote que le cours du Nil est égal à celui de l'Ister. Notre Historien conjecture seulement que ces deux fleuves prennent leur source vers le même point du monde, le Nil dans la partie occidentale de la Libye, comme l'Ister dans la partie occidentale de l'Europe.

(102) §. XXXIII. *Auprès de la ville de Pyrène*. Plusieurs personnes, et entr'autres M. Bellanger (a), croient qu'Hérodote a voulu parler des mont Pyrénées, mais qu'il se trompe, faute de connoître la situation de ces montagnes. Il ne s'agit point de ces monts, mais d'une ville ou bourgade, près de laquelle l'Ister prenoit sa source dans le pays des Celtes. Or ce pays étoit très-étendu, car il comprenoit non-seulement la Germanie, mais encore une partie de la Gaule, de l'Espagne, &c. Hérodote ne désigne l'endroit de cette source que par la ville de Pyrène. S'il parle des Celtes d'Espagne, il n'y place point pour cela cette source, il a seulement intention de parler des bornes du pays que ces peuples occupoient. On ne peut douter que l'Ister ou Danube ne prenne sa source dans la Germanie. On sait par Stuckius, *ad Periplum Ponti Euxini*, et Daléchamp sur Plin (b), que près de la source du Danube il sortoit deux petites rivières qui s'alloient jeter dans ce fleuve, dont l'une s'appelle *die Bregen*, et l'autre *die Prigen*, et que le pays voisin en prend le nom. Or Brige est un mot celtique qui signifie brûlé. Prigen approche assez du terme

(a) Essais de Critique, pag. 289.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. IV, cap. XII, pag. 222. Edit. variorum.

grec. Les Grecs altéroient communément les termes qu'ils empruntoient des autres langues. D'ailleurs, depuis le temps d'Hérodote jusqu'au nôtre, Bregen ou Prigen peuvent bien être des corruptions d'un mot encore plus approchant du Pyrène de notre Historien.

Bien plus, le Danube prend sa source au mont Abnoba. Cette montagne est dans la Forêt-Noire, et porte ce même nom (Schwartzwald) suivant (a) Marsili. Mais comme cette montagne est très-étendue, il n'est pas étonnant qu'elle ait différens noms. Feu M. le Président Bouhier, Savant très-éclairé, nous apprend (b) qu'il tenoit d'un habile homme, très-instruit de la source du Danube, qu'elle sortoit d'une montagne de la Forêt-Noire, que l'on appelle dans ce pays Brenner. Or ce mot signifie en allemand la même chose que Pyrène en grec, c'est-à-dire, brûlé. La Martinière prétend, dans son Dictionnaire, au mot DANUBE, que ce fleuve prend sa source à Thon-Ersching. C'étoit anciennement le sentiment reçu, mais il n'est plus permis de l'adopter depuis les découvertes du savant Comte de Marsili. Voyez son ouvrage à l'endroit ci-dessus cité.

M. Pelloutier (c) me paroît donc avoir tort d'accuser Hérodote de faire des monts Pyrénées une ville de ce nom, et de confondre ces montagnes avec les Alpes.

L'Auteur de l'Origine des premières sociétés (d) dit qu'Hérodote fait venir le Danube des Pyrénées, et il justifie Hérodote, sur ce que les Alpes ont eu anciennement ce nom. Il est fort douteux que les Alpes aient été appelées autrefois Pyrénées. Les Auteurs qui ont donné ce nom à la partie des Alpes qui est dans la Rhétie, et qui avoisine Trente, sont tous très-récens en comparaison d'Hé-

(a) Danubius Pannonico-Mysicus, tom. vi, pag. 4.

(b) Recherches et Dissertat. sur Hérodote, chap. xix, pag. 202.

(c) Hist. des Celtes, tom. 1, pag. 12.

(d) Page 90, note.

rodote. Il est certain qu'il y avoit près du Rhin des montagnes qu'on appelloit alors Pyrénées, et qu'il faut bien se garder de confondre avec celles que nous connoissons sous ce nom. J'en atteste Crinagoras, qui s'exprime ainsi dans une épigramme sur Germanicus, dont voici les deux premiers vers :

Ὀὐρα Πυρηναία, καὶ αἱ Καθαύγειες Ἀλπεις,  
 Αἱ Ῥηνοῦ προχῶς ἐγγὺς ἀποβλέπει. (a)

C'est de cette manière qu'il faut entendre ce passage d'Aristote Météorolog. lib. 1, cap. XIII, pag. 545. Le savant (b) M. Gosselin me paroît s'y être trompé.

(103) §. XXXIII. *Traverse l'Europe par le milieu.* Cela n'est pas exactement vrai. Il en est de même de ce qu'il a dit un peu plus haut, que le Nil coupoit la Libye par le milieu. Mais cette erreur ne suffit pas pour accuser Hérodote, de confondre le Nil avec le Niger, comme a fait M. le Président Bouhier (c).

(104) §. XXXIII. *Les Celtes sont au-delà des colonnes d'Hercules.* Il s'agit des Celtes de la Lusitanie. Les colonnes d'Hercules étoient à Calpé. Tout ce qu'il y avoit au-delà du détroit vers l'Océan, étoit censé au-delà des colonnes d'Hercules, et les îles de la Méditerranée (d), près de l'Espagne en-deçà. Gadès étoit au-delà, comme on peut le voir dans (e) Strabon. Cette extrémité de la Lusitanie (f), qui avance beaucoup, étoit aussi au-delà de ces colonnes. Il y avoit des Celtes sur le fleuve Anas (le Guadiana), et aux promontoires Sacré et Nérius.

(a) Analecta Veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 148.

(b) Recherches sur la Géographie Systématique, &c. tom. I, pag. 57, note.

(c) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 190.

(d) Strab. lib. III, pag. 256, B et C.

(e) Id. ibid. pag. 256, C.

(f) Id. lib. I, pag. 112, B.

Cela posé, je ne vois pas ce qui a pu engager le Clerc et M. le Président Bouhier (a) à changer ἴξω en ἴω.

(105) §. XXXIII. *Et touchent aux Cynésiens qui sont, &c.* M. Bellanger (b) prétend que la Martinière s'est trompé, en plaçant les Cynésiens les derniers peuples de l'Europe du côté de l'Occident; et il croit qu'il faut traduire cette phrase: *Celtæ autem sunt extrâ Herculeas columnas; finitimi sunt Cynesii, qui (qui Celtæ, et non pas, qui Cynesii) ultimi ad occasum habitant populorum in Europâ habitantium.* C'est faire une violence manifeste au texte, que de traduire de la sorte. Suivant toutes les règles de la syntaxe, ὡς ἴσχατος doit se rapporter à Κυνησίαισι, qui le précède immédiatement. Etienne de Byzance (c) dit précisément que les Cynètes (c'est le même peuple que les Cynésiens) sont les derniers peuples à l'Occident. Cela est exprimé de la manière la plus claire dans Aviénus (d).

..... Indè Cempsis adjacent  
 Populi Cynetum propè Cyneticum jugum.  
 Qua syderalis lucis inclinatio est,  
 Alte tumescens ditis Europæ extimum  
 In belluosi vergit oceani salum.  
 Ana amnis illic per Cynetas effluit,  
 Sulcatque glebam.

(106) §. XXXIII. *L'Ister se jette dans le Pont-Euxin.* J'ai rejeté ces mots ῥίαν διὰ πάσης Εὐρώπης, qui paroissent ne s'être glissés dans le texte que par la négligence des Copistes. M. Valckenaer m'en a montré l'exemple; on peut consulter sa note. Voyez aussi, sur le cours de l'Ister ou Danube, Hérodote, liv. IV, §. XLIX et suiv.

(a) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 201.

(b) Essais de Critique, pag. 287, &c. et 290.

(c) C'est un fragment que nous a conservé l'Empereur Constantin, Administ. Imper. C, 23. Il faut le placer au mot Ἰσπρία. Berkélius l'a mis dans son édition. Il ne se trouve pas dans celle de Pinedo, dont je m'étois servi pour ma première édition.

(d) Avieni Ora maritima, vers. 200.

(107) §. xxxiii. *Où sont les Istriens.* Ces peuples tiroient leur nom du Danube, que les Grecs appellent Ἴστρος, et les Latins Ister. Voyez la Table géographique.

(108) §. xxxiv. *L'Égypte est presque vis-à-vis.* Cette situation a donné occasion à cette comparaison d'Oppien (a). « L'Ister et le Nil, opposés dans leur cours, ne » descendent pas à la mer avec tant de rapidité; d'un côté, » l'Ister traversant les blanches campagnes de l'Aquilon, » mugit en se précipitant du haut des rochers de la Scythie; de l'autre, vient de la Libye, le Nil, dont les ondes » sacrées se brisent dans la mer, qu'elles font trembler de » frayeur ».

(109) §. xxxiv. *Peut entrer en comparaison avec l'Ister.* Hérodote compare le cours du Nil avec celui de l'Ister; il dit que le Nil partage par le milieu la Libye, de même que l'Ister coupe l'Europe par le milieu. Le Nil coule de la partie occidentale de la Libye, l'Ister de la partie occidentale de l'Europe. L'Ister se jette dans le Pont-Euxin; le Nil passe en Égypte, et venant à changer de cours, il se jette dans la mer. Il ne s'agissoit que de montrer que l'embouchure de l'Ister étoit vis-à-vis de l'Égypte. La Cilicie montueuse, dit-il, est vis-à-vis de l'Égypte. De là on va en cinq jours à Sinope sur le Pont-Euxin; Sinope est à l'opposite de l'Ister. Je pense donc, ajoutait-il en concluant, qu'on peut mettre en parallèle le Nil avec l'Ister.

(110) §. xxxv. *Je m'étendrai.* ἔρχομαι..... μηχανίων. Μηχανίων est le futur ionien du participe.

(111) §. xxxv. *Au-dessus de toute expression.* Ἐργα λόγου μείζω. C'est ce que dit (b) Euripides :

{Εἶδον γὰρ αὐγῶν κρείσσον', ἢ λέξαι λόγου,  
Τολμήμαθ', οἷς ἤλατιζον αἰρήσεων πόλιν.

(a) Oppiani Cynegeticor. lib. II, vers. 138.

(b) Euripid. Supplic. Mulier. vers. 644.

« Je sais que leurs hauts faits d'armes, par lesquels ils espéroient prendre la ville, sont au-dessus de toute expression ». Voyez la note de M. Markland, sur ce vers.

Et (a) Thucydides, en parlant de la peste qui fit tant de ravages à Athènes, *γεγόμενον γὰρ κρῆισσον λόγῳ τὸ εἶδος τῆς νόσου.*

(112) §. xxxv. *Vont sur la place.* C'étoit l'opposé des mœurs de la Grèce. Les femmes n'y sortoient point. Les hommes se rendoient à la place, et c'étoit sur eux que rouloit tout le commerce. *Ἀγοράζειν* signifie être dans la place, se promener sur la place. Hérodote l'emploie toujours en ce sens. Voyez liv. III, §. cxxxvii et cxxxix, liv. IV, §. clxiv, &c. *Οἱ δὲ (b) θεοὶ εἰδότες ὅτι ποτὲ καὶ δειπνῶντες συνελαμβανόμεθα, καὶ καθεύδοντες, καὶ ἀγοράζοντες.* « Les Dieux » sachant qu'on nous arrêtoit tandis que nous étions tantôt » à table, tantôt à dormir et tantôt à nous promener sur la » place ». Les anciens Athéniens se sont rarement servis de ce mot dans le sens d'acheter, et c'est par la raison qu'il s'employoit rarement dans ce sens, qu'Harpocraton l'a expliqué dans son *Lexique*. Aristophanes le prend dans le premier sens dans la pièce intitulée *Lysistrate*, vers 633; et dans le second sens dans le *Plutus*, vers 984, et dans les *Acharnes*, vers 625.

Les fonctions des deux sexes prouvent qu'en Egypte les femmes avoient plus d'autorité que leurs maris, quoiqu'Hérodote n'en dise rien. Mais Diodore de Sicile en convient, et il pense qu'ils voulurent perpétuer par cet usage la reconnaissance qu'ils avoient du gouvernement bienfaisant d'Isis. Aussi (c), dit-il, les Reines sont-elles en Egypte plus honorées que les Rois, et l'autorité des femmes y est plus grande parmi les particuliers. Il est stipulé dans le contrat

(a) Thucydid. lib. II, §. I, pag. 129, lin. 28.

(b) Xenoph. Hellen. lib. II, cap. IV, §. X, pag. 110.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. xxvii, pag. 31.

de mariage que la femme sera la maîtresse de son mari, et que celui-ci lui obéira en tout.

Au reste, Diodore de Sicile ne se contredit pas, lorsqu'il dit (a) que les Egyptiens ne regardent aucun de leurs enfans comme bâtard, quand même ils les auroient eus d'une femme achetée à prix d'argent, parce qu'ils pensent, ajoute-t-il, que le père est le seul auteur de la naissance, et que la mère ne fournit à l'enfant que les alimens et la place. Cet Historien étoit donc bien éloigné de dire qu'on n'avoit aucun égard à la race maternelle, qu'on ne la considéroit en aucune manière, comme l'annonce M. de (b) Pauw, afin de bâtir ensuite son système sur un pareil fondement.

Nymphodore (c) raconte, au treizième livre des Usages des Nations barbares, que Sésostris voyant que l'Egypte étoit extrêmement peuplée, et craignant que ses habitans ne se réunissent contre lui, les força à prendre les occupations des femmes, afin de les amollir. Il entre ensuite dans les mêmes détails qu'Hérodote.

(113) §. xxxv. *S'occupent du commerce.* Ce fait est attesté par d'autres Ecrivains. « En Egypte, dit (d) Sophocles, les hommes, assis dans l'intérieur de leurs maisons, » s'occupent à faire de la toile, tandis que leurs compagnes » vont chercher au-dehors ce qui est nécessaire à la nourriture ». L'ancien Scholiaste cite sur ces vers un passage de l'Historien Nymphodore, que l'on peut voir dans la note précédente. Pomponius Méla a rapporté (e) le même trait, ou plutôt il s'est contenté de traduire Hérodote. Si M. Savari s'étoit rendu plus familière la lecture des anciens, il se

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. viii, pag. 91.

(b) Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, part. 1, sect. II, pag. 36.

(c) Schol. Sophoc. ad Œdip. Col. Romæ, 1518, signature S, 11.

(d) Sophocl. Œdip. Col. vers. 352; ex Edit. vero Cl. Brunck. 539.

(e) Pompon. Mela, lib. 1, cap. ix, pag. 62 et 63.

seroit donné bien de garde de (a) reprocher à ce Géographe d'avoir avancé un fait, qui est, dit-il, démenti par tous les Ecrivains qui ont voyagé dans ce pays.

(114) §. xxxv. *En poussant la trame en haut.* Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement là-dessus, n'ont qu'à consulter Saumaise sur l'Aurélien de Vopiscus parmi les Ecrivains de l'Histoire Auguste, tom. II, pag. 564.

(115) §. xxxv. *Les femmes urinent debout, les hommes accroupis.* « Les Indiens de la baie d'Hudson, dit (b) M. Ellis, » diffèrent de toutes les nations connues, par leur manière » d'uriner; les hommes s'accroupissent toujours pour lâcher » de l'eau, et les femmes, au contraire, se tiennent debout ».

J'avois traduit *καθήμεινοι*, *assis*; mais cette attitude n'est pas commode. Un homme accroupi présente l'apparence d'un homme assis, et je ne doute pas que ce ne soit ce qu'a voulu dire Hérodote.

(116) §. xxxv. *Quant aux autres besoins naturels, ils se renferment.* Les Grecs, au contraire, sortoient de leurs maisons. Voyez Casaubon sur Théophraste, chap. XIV. Voyez aussi les *Concionatrices* d'Aristophanes, vers 316 et suiv.

(117) §. xxxv. *Les femmes ne peuvent être Prêtresses.* Hérodote semble se contredire ci-dessous, §. LIV. Mais M. Valckenaer a bien vu que le texte étoit altéré, et qu'il falloit lire *γυναικας ipsas*, de même qu'au §. LVI. Le témoignage d'Hérodote est positif. On pourroit cependant y opposer la Table Isiaque, où l'on voit deux Prêtresses. M. le Comte de Caylus (c) croit accorder notre Historien avec ce monument ancien, en disant qu'il n'y avoit sans doute que les femmes mariées qui fussent exclues du sacerdoce; mais que les filles y étoient admises. Ce n'est point répon-

(a) Lettres sur l'Egypte, &c. Lettre xv, pag. 158, note.

(b) Histoire des Voyages, tom. XIV, pag. 669.

(c) Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusq. vol. VII, pag. 58.

dire, c'est éluder la difficulté. Mais est-il sûr que ce soient des Prêtresses que l'on remarque dans la Table Isiaque? Ne seroit-ce pas plutôt des femmes, qui étant attachées aux temples, y avoient des fonctions, sans être Prêtresses dans le sens strict? Ce pouvoit être aussi des femmes esclaves, et telles qu'il y en avoit dans le temple de Vénus, sur le mont Eryx, que Strabon nomme (a) *ισροδήλυς* et *ισρά σάμψα*. Les Prêtres, en Egypte, paroissent avoir eu seuls le dépôt des choses saintes, et avoir présidé aux sacrifices, aux prières publiques et aux autres cérémonies religieuses.

Voyez aussi le savant et ingénieux Barthelemy, Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XXXII, pages 731 et 732.

Tel avoit été l'état des choses avant Hérodote, et tel il étoit de son temps. Il peut se faire que, dans la suite, l'exemple des peuples voisins, et sur-tout celui des Grecs, avec qui les Egyptiens eurent beaucoup de rapports, ait apporté des changemens dans le culte. Les monumens qu'on cite pour prouver le sacerdoce des femmes en ce pays, sont tous très-postérieurs à notre Historien. Perse, Juvénal, Apulée ne font qu'attester ce qui se passoit de leur temps. Ils sont trop modernes pour qu'on puisse s'appuyer de leur témoignage dans ce qui regarde le siècle d'Hérodote.

(118) §. XXXV. *Si les enfans mâles, &c.* Cette loi me paroît barbare, et je n'y reconnois pas cette sagesse si vantée des Egyptiens. Je trouve bien plus louable la loi de Solon, qui permettoit (b) à un jeune homme de ne point nourrir son père, et de ne point l'admettre dans sa maison, si celui-ci l'avoit prostitué. Elle lui ordonnoit cependant de lui donner la sépulture après sa mort, et de s'acquitter envers lui des sacrifices et autres cérémonies funèbres.

La loi dont parle Hérodote, étoit peut-être fondée sur

(a) Strab. Geograph. lib. VI, pag. 418, B.

(b) Æschin. contra Timarch. pag. 262, D.

ce que les Prêtres et les gens de guerre, ayant des fonctions qui ne leur permettoient pas de prendre soin de leurs pères, ceux-ci auroient pu être trop négligés pendant leurs absences. On sait que les Prêtres étoient Juges, et qu'on les envoyoit dans les différentes villes pour rendre la justice, et par conséquent qu'ils étoient très-souvent absens de leurs maisons.

(119) §. XXXVI. *Ils les rasent.* Hérodote ne me paroît avoir fait cette remarque, que pour opposer cet usage des Prêtres Egyptiens à ceux des Prêtres des autres Nations qui portoient leurs cheveux : car cette coutume ne caractérisoit pas les Prêtres, puisque toute la Nation se rasoit la tête et le menton, excepté dans les temps de deuil, comme le dit le même Auteur, deux lignes plus bas. Mais les Prêtres seuls se rasoient les sourcils et tout le reste du corps. Sotion raconte (a) qu'Eudoxe se rasa la barbe et les sourcils pendant les quatorze mois qu'il demeura avec les Prêtres Egyptiens, et Hérodote dit, §. XXXVII, que les Prêtres se rasoient le corps entier tous les trois jours.

(120) §. XXXVI. *Chez les autres Nations.* Hérodote n'y comprend point sans doute les Grecs, qui suivoient en cela l'usage des Egyptiens. « Lorsqu'il survient, dit (b) Plutarque, quelque malheur aux Grecs, les femmes se rasent les cheveux, et les hommes les laissent croître, parce qu'ils sont dans l'usage de les couper, et les femmes de les porter ».

(121) §. XXXVI. *Sur-tout les plus proches parens.* Le texte d'Hérodote porte : κήδει.... τὰς μάλιστα ικνίστηαι, ceux que le deuil regarde de plus près. Démosthènes les nomme οἱ προσήκοιτες dans le plaidoyer contre (c) Macartatus. L'expression de Sophocles, en pareil cas, approche encore da-

(a) Diogen. Laert. lib. VIII, Segment. 87, pag. 545.

(b) Plutarch. Quæst. Roman. pag. 367, B.

(c) Demosth. adversus Macart. pag. 609, 104.

vantage de celle de notre Historien (a), ἡδέ μοι γίνεαι τὰ τῶδε πένθει πῆμαγα; le soin de pleurer ses maux me regarde de près, à cause de ma parenté.

(122) §. XXXVI. *D'Epeautre.* Il y a dans le grec : *Mais ils tirent tous leurs alimens de l'olyre, que quelques-uns appellent Zea.* Le Zea est l'Epeautre.

(123) §. XXXVI. *Excepté celles qu'ils ont instruites.* Hérodote dit plus bas, §. CIV, qu'il ignore si la circoncision vient des Egyptiens ou des Ethiopiens. J'ai dit, note 368, sur ce paragraphe, ce que je pensois là-dessus. Hérodote ne parle pas de l'excision qu'on faisoit aux filles. Peut-être ne pratiquoit-on pas encore cette opération de son temps; peut-être n'en a-t-il pas eu connoissance. Il en est fait mention dans (b) Strabon, qui se trompe cependant, lorsqu'il avance que chez les Juifs on faisoit l'excision aux filles.

(124) §. XXXVI. *Se font circoncire.* Il n'y avoit d'obligation que pour les Prêtres; les autres Egyptiens étoient dispensés de cette cérémonie, à moins qu'ils ne voulussent se faire initier aux mystères, ou se procurer la connoissance des sciences sacrées. Voyez le célèbre Evêque d'Avranche sur (c) Origènes.

W E S S E L I N G.

(125) §. XXXVI. *Ils ont deux sortes de lettres.* Diodore de Sicile (d) est d'accord en cela avec notre Historien. Mais Saint-Clément d'Alexandrie et Porphyre comptent trois

(a) Sophocl. *Œdipus Colon.* vers. 771, ex Edit. vero illustriss. Brunck. 738.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1180, A.

(c) In Origen. ad Genes. pag. 16 et in Homil. v; in Jerem. pag. 159, Edit. Nov.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXXXI, tom. I, pag. 91; lib. III, §. III, tom. I, pag. 176, où il dit que les Ethiopiens se servoient indistinctement de ces deux sortes de lettres en usage chez les Egyptiens.

sortes de lettres. « Ceux (a) qu'on instruit chez les Egyptiens, dit le premier, apprennent d'abord les différentes » sortes de lettres, dont la première s'appelle l'épistolaire ; » la seconde, la sacerdotale, dont se servent les Scribes sacrés ; la troisième, l'hiéroglyphique. Pendant (b) le séjour » de Pythagore en Egypte, dit Porphyre, il y apprit la » sagesse et la langue du pays, et les trois différentes sortes » de lettres, l'épistolique, l'hiéroglyphique et la symbolique ».

M. Schmidt tâche d'accorder ces Auteurs dans une (c) Dissertation qui a remporté le prix de l'Académie des Inscriptions. Mais le Docteur Warburton (d) bien loin de les croire d'accord, ne pense pas même que Saint Clément d'Alexandrie et Porphyre le soient entr'eux, et il attribue aux Egyptiens quatre sortes de lettres, sur lesquelles on fera bien de le consulter.

« Les Egyptiens (e) ont eu un caractère alphabétique » à-peu-près semblable au nôtre ; mais il ne s'ensuit pas, » ajoute le judicieux M. de Pauw, qu'ils eussent inventé ce » caractère en perfectionnant leurs hiéroglyphes, comme » quelques Savans l'ont prétendu ; il est plus probable qu'ils » avoient emprunté cet alphabet d'un autre peuple, puis- » qu'ils n'ont commencé à s'en servir que fort tard, et » peut-être pas avant l'invasion de Smerdis ».

Quoique j'ignore le temps où les Egyptiens commencèrent à avoir un alphabet, il me paroît certain qu'il précède de beaucoup celui de l'invasion de Cambyses. Cela peut se prouver. Il me paroît aussi certain qu'ils n'en ont point l'obligation à aucun de leurs voisins ; leur peu de

(a) Clement. Alex. Stromat. lib. v, tom. II, pag. 657.

(b) Porphyr. in vitâ Pythag. pag. 15.

(c) De Sacerdot. et Sacrific. Ægypt. pag. 68, &c.

(d) The Divine Legation of Moses, Book IVth, sect. IVth, vol. III, pag. 127th, &c.

(e) Recherches Philosoph. sur les Américains, vol. II, pag. 206.

sociabilité devant fermer tout accès aux connoissances qu'il auroient pu, sans cela, s'introduire chez eux. Au reste, si on lit dans l'ouvrage de M. de Pauw *l'invasion de Smerdis*, ce ne peut être qu'une faute d'impression qu'on ne doit point lui imputer.

M. le Chevalier Bruce (a) n'a pu compter que 514 hiéroglyphes, dont les figures différoient les unes des autres; et encore dans ce nombre, y en avoit-il beaucoup dont la différence ne venoit que d'une mauvaise exécution. Je conclus de cela, ajoute-t-il, que les hiéroglyphes ne doivent pas former seuls une langue; car il n'y a point de langue qui pût être bornée à cinq cents mots.

1°. M. Bruce n'a compté que 514 hiéroglyphes sur les monumens qui nous restent de l'ancienne Egypte: donc il n'y en avoit pas davantage, lorsque l'Egypte étoit florissante. Voilà une conséquence singulière.

2°. En supposant qu'il n'y eût que 514 hiéroglyphes, il ne s'ensuivroit pas qu'il n'y eût eu que 514 mots dans cette langue, parce que ces hiéroglyphes pouvoient former, par leurs diverses combinaisons, une multitude prodigieuse de mots.

(125\*) §. XXXVII. *Des coupes d'airain.* Hellanicus de Lesbos, antérieur à Hérodote de douze ans, dit (b) dans son Histoire d'Egypte, que les Egyptiens ont dans leurs (c) salles à manger des vases à boire, et des (d) passoirs ou couloirs d'airain.

(126) §. XXXVII. *C'est un usage universel dont per-*

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1st, Book 1st, chap. 6th, pag. 122, et de la traduction, pag. 135.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. xi, cap. vi, pag. 470, D.

(c) C'est ainsi que je traduis ἐν τοῖς ἄραις. Voyez Vitruve, lib. vi, cap. v et vi.

(d) On l'appelle communément une chausse en parlant des liqueurs. ἠδάρριον est un diminutif d'ἠθμός. Voyez Chishull Antiq. Asiat. pag. 36.

bonne ne s'exempte. Il y a dans le grec : Οὐκ ὁ μὲν, ὁ δ' οὐ, ἀλλὰ πάντες. « Non celui-ci, et celui-là non, mais » tous ». Il faut lire, οὐκ ὁ μὲν, ioniquement avec le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi, et c'est ainsi qu'Hérodote écrit par tout, οὐκ ἤκιστα, plus bas, §. XLIII *et passim*.

(127) §. XXXVII. *Par principe de propreté.* Par principe de pureté, afin que le corps ne contracte point de souillure. M. de Voltaire cherche (a) d'autres raisons de cette coutume; mais il me semble que les Prêtres Egyptiens devoient être instruits des motifs qui la leur faisoient pratiquer.

Le Médecin des Anglois à Haleb, dit M. Niebuhr (b), m'assura que dans les pays chauds il se ramassoit plus d'humidité sous le gland que dans les pays froids, et un de mes amis, qui dans les chaleurs des Indes n'avoit observé que la propreté européenne, gagna en cet endroit une tumeur qu'il auroit évitée, s'il eût été circoncis. Dès qu'il eut lavé cette partie avec soin, la tumeur se dissipa.

Philon (c) dit aussi que la circoncision a été établie pour prévenir un mal dangereux et difficile à guérir, qu'on appelle le charbon. Ce mal vient très - aisément à ceux qui ont leur prépuce.

Les habitans (d) de l'île du Roi George, autrement dite Otahitee, pratiquent aujourd'hui la circoncision par le même principe.

M. Bruce, plus habile sans doute que Philon, prétend mieux connoître les raisons qui déterminèrent ces peuples

(a) Philos. de l'Histoire, pag. 138.

(b) Description de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 68.

(c) Philo. de Circumcisione, tom. II, pag. 211.

(d) A Journal of a voyage round the world in his Majesty's ship Endeavour in the year 1768, 1769, 1770 and 1771, undertaken in pursuit of natural Knowledge at the desire of the Royal Society, see the London Chronicle, vol. xxx, pag. 321.

à adopter la circoncision (a), que ce savant Juif qui demettoit en Egypte. Il décide cavalièrement qu'on se moque actuellement des raisons de Philon, qui sont empruntées de la nature du climat et de la propreté. Que répondra-t-il au Médecin Anglois, qui étoit à Alep lors du voyage de M. Niebuhr, et à ce qui arriva à un des amis de ce même M. Niebuhr ?

(128) §. XXXVII. *Ni vermine, ni aucune autre ordure.* Philon assure la même chose : les Prêtres (b) Egyptiens se rasant le corps, de crainte qu'il ne s'attache quelque ordure sous les poils ou sous le prépuce, qui puisse nuire à la pureté de leur ministère. Il en étoit de même chez les Juifs ; s'il se trouvoit de la poussière ou de la vermine morte entre l'habit du Prêtre et sa peau, il ne pouvoit s'acquitter des fonctions du sacerdoce. *Si pulvis (c) aut pediculus mortuus esset intrâ carnem aut vestem, discrimen habebatur, et ministerium ejus sacerdotis hoc modo fiebat illegitimum.*

Les Prêtres cherchoient moins, par cet usage, à se distinguer du reste de la nation, qu'à entretenir la pureté et la propreté du corps, d'où la santé dépendoit dans un climat aussi chaud. Leurs ablutions fréquentes, dont il est parlé dans ce même paragraphe, tendoient au même but.

(129) §. XXXVII. *Une robe de lin.* Plutarque observe que les Prêtres d'Isis portoient des habits de lin, et il ajoute qu'ils le faisoient, parce qu'il n'y avoit que (d) les purs, dit Platon, à qui il fût permis d'approcher des purs. Or, les superfluités de nos alimens ne peuvent être regardées comme pures ; nos cheveux, nos ongles, la laine, le duvet,

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. 3<sup>d</sup>, Book 5<sup>th</sup>, chap. 12<sup>th</sup>, pag. 345, et de la traduction, pag. 394.

(b) Philo, de Circumcisione, tom. II, pag. 211.

(c) Maimonides de suppellectile templi, cap. IX, Confer. Schmidt de Sacerdot. et Sacrif. Ægypt. pag. 15, note.

(d) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 352, D, E.

viennent de ces superfluités. Ceux qui se purifient prenant tant de soin d'ôter tous les poils du corps, ce seroit à eux une absurdité de porter des habits faits avec le poil des animaux. . . . Le lin sort de la terre immortelle , il porte un fruit bon à manger , et de quoi faire des habits minces et propres , qui ne chargent pas ceux qui les portent , et qui conviennent très-bien aux différentes saisons de l'année.

Pline paroît d'un autre sentiment ; il assure que les habits de coton étoient (a) très-agréables aux Prêtres. Mais ce n'est pas donner l'exclusion à ceux de lin. Cependant il est d'autant plus vraisemblable, que Plutarque, Hérodote et tous les autres Auteurs qui ont parlé des habillemens des Prêtres Egyptiens, se sont trompés, qu'ils regardoient le byssus, qui est certainement le coton, comme une (b) espèce de lin. D'ailleurs, les (c) initiés portoient un habit de coton ; ce qui fait présumer que ceux des Prêtres en étoient aussi.

Cette robe des initiés étoit de toile blanche. *Tunc influunt turbæ sacris (d) divinis initiatæ, viri fæmineque omnis dignitatis et omnis ætatis, lintæ, vestis candore puro luminosi.*

Ce passage semble dire le contraire de ce que je viens d'avancer ; mais il prouve seulement que le coton (byssus) étant rare, on se servoit, à son défaut, de lin.

Dans les fêtes tristes et lugubres, telles que celles de la mort d'Osiris, les Prêtres prenoient (e) un habillement noir. On les appeloit alors Mélanophores.

(a) Plin. Histor. Nat. lib. xix, cap. 1, tom. II, pag. 156.

(b) Pollucis Onomast. lib. vii, cap. xvii, Segm. 75, tom. II, pag. 741.

(c) Apul. Metamorph. lib. xi, pag. 388.

(d) Id. ibid. pag. 371.

(e) Voyez une Inscription rapportée par M. Schmidt de Sacerdot. et Sacrific. Ægypt. pag. 208. Recueil d'Antiquités Egyptiennes, &c, tom. II, Pl. viii ; tom. III, Pl. II et III, &c. Steph. Le Moine Epistola de Melanophoris, pag. 262 et passim.

Les jeunes Prêtres d'un rang inférieur n'avoient d'autre habillement qu'un (a) caleçon qui descendoit jusqu'aux genoux ; ceux dont le caleçon alloit jusqu'aux pieds , paroissent d'un (b) degré plus élevé. La ceinture de ces caleçons étoit ornée de caractères hiéroglyphiques. Ils portoient encore une autre ceinture qui leur serroit le corps très-étroitement au-dessous des mamelles. Des Prêtres plus distingués avoient un habit attaché un peu au-dessus des reins , qui descendoit jusqu'aux pieds. L'habit de ceux d'un ordre plus considérable leur serroit étroitement le corps et alloit jusqu'aux pieds ; mais ils avoient les bras nuds. L'habillement des Grands-Prêtres et des Prophètes étoit fort ample , et les couvroit entièrement , excepté l'extrémité des mains.

Les Prêtres portoient , de même que leurs Dieux , des colliers différens , suivant la diversité de leurs grades , comme on peut s'en convaincre à l'inspection des Antiquités Egyptiennes ; &c. de M. le Comte de Caylus , tom. IV , pl. VIII , tom. V , pl. XX , 1. tom. I , pl. VI , 2. tom. II , pl. III , 4. tom. IV , pl. I , 1. tom. V , pl. XVIII , 4 , et de l'Antiquité expliquée par Dom de Montfaucon , Suppl. tom. II , pl. 50 , fig. 2. pl. 52 , fig. 2.

Les Prêtres (c) avoient aussi , de même que les Rois , un sceptre fait comme une charrue égyptienne , dont on peut voir les figures dans les voyages de Norden , pl. LVI , et dans la Description de l'Arabie , par M. Niebuhr , pl. XV , fig. C. Ils tenoient cet usage des Ethiopiens.

(130) §. XXXVII. *D'avoir.* Il y a dans le grec λαβῆν , de prendre. On lit dans les mssts A et B du Roi , βαλῆν , de jeter sur soi , de se couvrir ; et dans l'édition d'Alde , βαλίειν , ce qui est plus ionique. C'est la vraie leçon ; ces deux mots

(a) Ibid. tom. V , Pl. XVIII , 1.

(b) Ibid. tom. V , Pl. XVIII , IV.

(c) Diodor. Sicul. lib. III , §. III , tom. I , pag. 176.

changent facilement par la négligence des copistes. Voyez M. Brunck sur le vers 536 des *Ecclesiastusæ* d'Aristophanes, et sur le vers 475 d'Œdipe à Colonne de Sophocles.

(131) §. XXXVII. *Ils se lavent deux fois.* Il y a ici quelque légère différence avec ce qu'on lit dans Porphyre. « Ils » se lavoient, dit (a) cet Auteur, trois fois par jour avec » de l'eau froide, au sortir du lit, avant le repas, et immédiatement avant de se coucher. S'il leur arrivoit par » hasard une pollution nocturne, ils se purifioient sur le » champ en se baignant. Ils faisoient usage d'eau dans le » reste de la vie, mais cependant pas si souvent.

» Ceux (b) d'entre les Prêtres qui observent plus strictement la loi, prennent, pour se purifier, de l'eau pure » dont l'ibis a bu; car cet oiseau, bien loin d'en boire qui » puisse causer des maladies, ou qui soit empoisonnée, » n'en approche même pas.

(152) §. XXXVII. *Mille pratiques religieuses.* « Ils se » purifioient (c) quand ils observoient la chasteté. Ils la » gardoient un certain temps, lorsqu'ils devoient faire » quelque acte de religion, les uns quarante-deux jours, » d'autres plus, d'autres moins, mais jamais moins de sept » jours. Ils s'abstenoient, pendant ce temps, de la chair des » animaux, de légumes et d'herbages, et par-dessus tout, » du commerce des femmes; à l'égard de celui des garçons, » ils ne s'y adonnoient point le reste du temps..... Leur » lit est tissu de branches de palmier qu'ils appellent baïs; » un demi-cylindre de bois bien poli leur sert à appuyer » la tête. Ils s'exercent à supporter la soif et la faim, et à » vivre de peu pendant toute leur vie ».

(133) §. XXXVII. *Ils jouissent en récompense de grands*

(a) Porphyr. de Abetinent. ab esu Animal. lib. IV, §. VII, pag. 317 et 318.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 381, D.

(c) Porphyr. loco superius laudato.

*avantages.* Ils jouissoient d'une autre prérogative bien plus importante, dont notre Historien n'a point parlé, et que je ne crois pas devoir omettre. Ils étoient Juges de la Nation, comme le dit positivement (a) Elien, et comme on peut l'inférer de Diodore de Sicile (b), qui exclut des fonctions civiles les militaires, les cultivateurs, les ouvriers, en un mot, tous ceux qui n'étoient point de l'ordre sacerdotal. Ajoutez que parmi cette Nation, les Prêtres étant les seuls dépositaires des sciences, devoient être les seuls qui fussent instruits des loix. Chaque ville avoit sans doute ses Juges particuliers; mais le tribunal suprême de la Nation siégeoit probablement à Thèbes. On voyoit en effet dans cette ville, sur les murailles du Sépulcre (c) d'Osymandias, les trente Juges sculptés. On en (d) tiroit dix d'Héliopolis, dix de Memphis, et dix de Thèbes. Ces trente Juges rassemblés choisissoient entr'eux (e) le plus homme de bien, et l'établissoient leur Président. La ville envoyoit un autre Juge en sa place..... Il portoit au cou une chaîne d'or où étoit suspendue une image formée par l'arrangement de pierres précieuses; on l'appelloit la Vérité. Cette figure (f) avoit les yeux fermés; d'où l'on peut conclure que c'étoit une figure humaine.

Elien rapporte la même chose, et vraisemblablement d'après Diodore de Sicile. Mais comme il y joint une réflexion, qui m'a paru très-judicieuse, je ne crois pas devoir en priver le lecteur. « J'aimerois mieux, dit-il, qu'un Juge » eût la Vérité dans le cœur, que d'en porter l'image représentée sur une pierre ». J'ajoute qu'il lui étoit enjoint de

(a) Ælian. Hist. Var. lib. xiv, cap. xxxiv, tom. II, pag. 977.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. lxxiii et lxxiv, pag. 84 et 85.

(c) Id. ibid. §. xlviij, tom. I, pag. 58.

(d) Id. ibid. §. lxxv, tom. I, pag. 86.

(e) Elien dit qu'on choisissoit le plus âgé. Hist. Var. lib. xiv, cap. xxxiv, tom. II, pag. 977.

(f) Diodor. Sicul. lib. I, §. xlviij, tom. I, pag. 58. Ælian. loco laudato,

l'avoir toujours devant lui, afin qu'il ne la perdit jamais de vue dans ses jugemens.

On est frappé de ces traits de ressemblance avec ce qui se pratiquoit chez les Juifs. 1°. Le Grand-Prêtre rendoit chez eux la justice avant l'établissement des Rois, à moins qu'il n'y eût un Juge spécialement nommé. 2°. L'Urim et le Thummim de ce Grand-Prêtre ressembloient beaucoup à l'image que portoit sur la poitrine le premier Juge en Egypte. L'un et l'autre étoient attachés avec des chaînes d'or, et composés de pierres précieuses. On n'a point, il est vrai, de description exacte du Thummim des Juifs, et l'on doit d'autant moins s'arrêter à celle qu'en ont faite les Rabbins, qu'ils se plaisent sur-tout à rapporter des fables, et que dans le temps qu'ils écrivoient, le Thummim n'existoit plus. Indépendamment de ces deux rapports qu'avoient entr'eux l'image que portoit le premier Juge et le Thummim du Grand-Prêtre, j'en vois encore un autre, c'est que Thummim est rendu par les Septante, Exod. chap. xxviii, vers. 30, par le terme *Ἀλήθεια*, Vérité, qui est le même dont se servent Diodore de Sicile et Elien.

(134) §. xxxvii. *Ne consomment rien de leurs biens propres.* L'Egypte (a) entière étoit partagée en trois parties. La première appartenoit à l'ordre sacerdotal, et servoit aux sacrifices, et à l'entretien des Ministres des temples. Elle (b) étoit aussi exempte de toute sorte d'impôts. Ce fut Isis (c) qui donna aux Prêtres le tiers de son Royaume, pour les engager à déférer les honneurs divins à son époux Osiris après sa mort. Mais Moïse, beaucoup plus croyable que Diodore de Sicile, nous apprend qu'ils tenoient ces terres de la libéralité de leur (d) Souverain. Lorsque Pharaon, Roi d'Egypte, s'empara de l'argent, du bétail,

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. lxxiii, tom. 1, pag. 84.

(b) Id. ibid. Genes. cap. xlvi, vers. 26.

(c) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxi, tom. 1, pag. 25.

(d) Genes. cap. xlvi, vers. 22.

et des terres de ses sujets par le conseil de Joseph, qu'il avoit fait son Ministre, et qui avoit épousé la fille du Grand-Prêtre du Soleil, il ne toucha point (a) aux possessions des Prêtres, et on leur fournait du blé en abondance. *Cur ergo moriemur te vidente? Et nos et terra nostra tui erimus: eme nos in servitutum regiam, et præbe semina, ne pereunte cultore redigatur terra in solitudinem. Emit igitur Joseph omnem terram Ægypti vendentibus singulis possessiones suas præ magnitudine famis, subjecitque eam Pharaoni et cunctos populos ejus à novissimis terminis Ægypti usque ad extremos fines ejus, præter terram Sacerdotum quæ à Rege tradita fuerat eis: quibus et statuta cibaria ex horreis publicis præbebantur, et id circò non sunt compulsi vendere possessiones suas.*

(135) §. XXXVII. *On leur donne aussi du vin.* Le grec ajoute *de vigne*, afin de le distinguer de la bierre, qui est le vin d'orge, *óivov ix xpitóiov*. « Les Prêtres (b) d'Héliopolis » ne portent jamais de vin dans le temple du Dieu, comme » étant indécent de boire le jour, sous les yeux de leur » Seigneur et Roi. Les autres en buvoient avec modération; » mais ils s'en abstenoiient dans les temps où ils observoiient » la continence, et ces temps étoient fréquens. Ils se livroiient » alors entièrement à l'étude, à la méditation et à l'ensei- » gnement des vérités qui regardent la Nature Divine. » Comme les Rois étoient Prêtres eux-mêmes, on ne leur » donnoit, suivant Hécatée, qu'une certaine mesure pres- » crite dans les Livres Sacrés, et même cette coutume ne » s'introduisit que depuis le règne de Psammitichus. Car » avant ce Prince, ils ne buvoient point de vin, et s'ils » faisoient quelquefois des libations aux Dieux avec cette » liqueur, ce n'est pas qu'ils crussent qu'elle leur fût agréa- » ble, mais parce qu'ils la regardoiient comme le sang de

(a) Genes. cap. XLVII, vers. 17—22.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 353, A.

» ces ennemis des Dieux qui avoient autrefois combattu  
» contre eux.

Le vin étoit par conséquent extrêmement rare avant Psammitichus; il le devint sans doute beaucoup moins sous ce Prince et sous les Ptolémées. Celui de Maréotis ou d'Alexandrie acquit beaucoup de réputation. Celui d'Anthylé, ville peu éloignée d'Alexandrie, lui étoit (a) cependant préférable, au rapport d'Athénée, qu'on peut consulter sur les (b) différens vins de l'Egypte. Celui de Coptos étoit si léger, et passoit si facilement, qu'on en donnoit aux malades sans inconvénient.

(136) §. xxxvii. *Manger du poisson.* « Les Prêtres (c)  
» s'abstiennent de toutes sortes de poissons. Le neuvième  
» du premier mois, tandis que les Egyptiens mangent cha-  
» cun devant sa porte un poisson cuit, les Prêtres, au lieu  
» d'en manger, en brûlent devant la leur. Ils en apportent  
» deux raisons, l'une sacrée et subtile, qui s'accorde avec  
» leur théologie au sujet d'Osiris et de Typhon; l'autre,  
» qui est claire et manifeste, c'est que le poisson est un  
» aliment superflu et nullement nécessaire. La vraie (d)  
» raison est la haine qu'ils portent à la mer; cet élément  
» nous étant étranger, et n'ayant aucun rapport avec nous,  
» ou plutôt étant tout-à-fait ennemi de la Nature humaine.  
» Car ils ne s'imaginent pas qu'il nourrisse les Dieux,  
» comme les Stoiciens pensent qu'il nourrit les astres; mais  
» ils croient que le père et le sauveur du pays, qu'ils ap-  
» pellent l'écoulement d'Osiris, y périt. En disant qu'il  
» est né dans la partie du pays qui est à gauche, et en  
» déplorant sa mort arrivée dans celle qui se trouve à  
» droite, ils font entendre, d'une manière énigmatique,  
» que c'est le Nil qui finit et se détruit dans la mer ».

---

(a) Athen. Deipnosoph. lib. i, cap. xxv, pag. 33, F.

(b) Id. ib. D, E, F.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 353, D.

(d) Plutarch. Sympos. lib. viii, Quæst. viii, pag. 729, A, B.

Ce passage rend en apparence raison de la haine que devoient avoir les Prêtres d'Égypte pour les poissons de mer; mais il n'explique pas pourquoi ils avoient aussi en aversion ceux du Nil. Pour moi, je pense que la chair des poissons sans écailles épaississant le sang et diminuant la transpiration, irritoit toutes les maladies qui ont rapport avec l'éléphantiasse; et que les Prêtres; qui prenoient toutes les précautions imaginables pour se garantir de cette maladie, n'osoient manger d'aucune espèce de poisson, de crainte d'en prendre le germe. Mais quelle que puisse être la cause de cette aversion, le poisson (a) étoit, chez les Egyptiens, le symbole de la haine.

Les Pythagoriciens, qui avoient pris en Égypte leurs dogmes, avoient les poissons encore plus en aversion que les autres nourritures animales, et cela fait le sujet de la question huitième du livre huitième des Symposiaques de Plutarque, pag. 728, &c.

(137) §. XXXVII. *Ils ne les mangent ni crues, ni cuites. Voyez aussi (b) Sextus Empiricus. C'est en Égypte que Pythagore avoit pris de l'aversion pour les fèves. On sait qu'il avoit été instruit par (c) Cœnuphis, Prêtre d'Héliopolis. Il interdisoit l'usage de ce légume, parce qu'étant venteux, il participoit beaucoup à ce qui est animé. Prisco ritu (d) fabacia suæ religionis Diis in sacro est, prævalens pulmentari cibo, et hebetare sensus existimata, insomnia quoque facere. Ob hæc Pythagoricâ sententiâ damnata: ut alii tradidere, quoniam mortuorum animæ sint in eâ. Quâ de causâ parentando utique assumitur. Varro et ob*

(a) Clement. Alexand. Stromat. lib. v, §. vii, tom. II, pag. 770, lin. 30.

(b) Sext. Empir. Pyrrhon. Hypoth. lib. III, cap. xxiv, pag. 184.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 354, E. Diogen. Laert. lib. VIII, Segm. xxiv, pag. 507.

(d) Plin. Histor. Nat. lib. XVIII, cap. XII, tom. II, pag. 114, lin. 28.

*hæc Flaminem eâ non vesci tradit, et quoniam in flore ejus litteræ lugubres reperiantur. In eâdem peculiaris religio : namque fabam utique à frugibus referre mos est auspicii causâ, quæ idè referiva appellatur.*

*Jubet (a) igitur Plato, sic ad somnum proficisci corporibus adfectis, ut nihil sit, quod errorem animis perturbationemque adferat. Ex quo etiam Pythagoricis interdictum putatur, ne fabâ vescerentur, quod habet inflationem magnam is cibus, tranquillitati mentis quærentis vera contrariam.*

*Fabâ (b) quidem Pythagorei utique abstinere : quasi verò eo cibo mens, non venter, infletur. Sed nescio quomodo nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo Philosophorum.*

(138) §. XXXVII. *Il est remplacé par son fils.* Les Prêtres, chez les Egyptiens, composoient une classe d'hommes, tels que les Lévites parmi les Juifs et les Brachmanes chez les Indiens. Les enfans succédoient à leurs pères, et nul autre que ceux de race sacerdotale ne pouvoit exercer les fonctions du ministère sacré. Diodore de Sicile (c) remarque que les Prêtres transmettoient à leurs enfans le même genre de vie, et Eusèbe (d), que le fils tient de son père le sacerdoce, et que ce droit est héréditaire.

Il y avoit aussi à Athènes de certaines familles à qui étoient attachées les fonctions du sacerdoce, telles que les (e) Eumolpides, les Céryces, les (f) Etéobutades, &c.

(139) §. XXXVIII. *Que les bœufs mondes.* Le texte est défectueux en cet endroit. M. Wesseling souhaiteroit qu'on

(a) Cicero de Divinat. lib. I, §. XXX.

(b) Id. lib. II, §. LVIII.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXXIII, tom. I, pag. 84.

(d) Euseb. Præparat. Evangel. lib. II, pag. 50, A.

(e) Diodor. Sicul. lib. I, §. XXXIX, tom. I, pag. 34.

(f) Æsch. de falsâ Legat. pag. 478, D. Confer. Cl. Taylor. Præfat. ad Lycurgum.

lût *τὸς δὲ καθαῖς τοῖς ἔρσις*. J'ai suivi la correction de ce Savant, qui fait un sens clair et net. Voyez sa note.

Je parlerai d'Epaphus, liv. III, §. XXVII, note 50.

(140) §. XXXVIII. *Un seul poil noir*. « Les Egyptiens (a), » persuadés que Typhon étoit roux, n'immolent que des » bœufs de cette couleur. Ils observent cela avec une exactitude si scrupuleuse, que s'il se trouve sur la victime un » seul poil noir ou blanc, on ne peut la sacrifier. Ils pensent » en effet qu'on ne doit point offrir aux Dieux des choses » qui leur soient agréables, mais au contraire tous les animaux dans lesquels ont passé les âmes des scélérats et » des hommes injustes ». Ils avoient encore une autre raison, c'est qu'Apis (b) étoit noir avec quelques marques blanches.

Les Juifs avoient pris des Egyptiens le sacrifice de la vache rousse sans tache. *Præcipe (c) filiis Israël ut adducant ad te vaccam rufam ætatis integræ, in quâ nulla sit macula*. Maimonides s'exprime encore d'une manière plus précise. *Si (d) duos solum pilos albos aut nigros sibi mutuo incumbentes habebant. . . . . ad sacrificium ineptæ judicabantur*.

(141) §. XXXVIII. *Dont font mention les Livres Sacrés*. Il y a dans le grec : *qui sont exposées, expliquées*. C'étoit sans doute dans les Livres Sacrés; et c'est ce que j'ai exprimé. *Ἐὶ καθαῖ* signifie s'il est exempt, de même que *purus* en latin. *Purus sceleris*, dans Horace. *Purum ab humano cultu solum* est dans Tite-Live, lib. I, §. XLIV. Une terre inculte, une terre qui n'est point cultivée. Un bœuf qui auroit eu quelqu'une des marques qui caractérisoient Apis, auroit été censé immonde, et n'auroit point été sacrifié.

(142) §. XXXVIII. *Il imprime son sceau*. « L'empreinte

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 363, B.

(b) Herodot. lib. III, §. XXVIII.

(c) Numb. cap. XIX, vers. 2.

(d) In lib. de Vaccâ rufâ apud Judæos immolandâ, cap. I.

» de ce sceau représente, suivant (a) Castor, un homme à  
 » genoux, les mains derrière le dos, avec une épée la pointe  
 » sur la gorge ».

(143) §. XXXVIII. *Un bœuf qui n'a point cette empreinte.*  
 Après ces mots, il y a dans le grec : *Voilà la manière dont  
 on examine ces animaux.* J'ai retranché cette phrase par les  
 mêmes raisons que j'ai alléguées ci-dessus.

(144) §. XXXIX. *Sur cet autel.* Je fais rapporter *ἰν' αὐτῷ*  
 à *ἑομῆς*, qui est un peu plus haut.

(145) §. XXXIX. *La jettent à la rivière.* « Comme les  
 » Ombites (b) ne veulent point manger de la tête des ani-  
 » maux qu'ils ont sacrifiés, ils la portent aux crocodiles et  
 » la leur jettent. Les crocodiles dansent autour de cette tête ».

(146) §. XXXIX. *Parmi les imprécations.* Ces impréca-  
 tions ont beaucoup de conformité avec ce qui s'observoit  
 chez les Juifs à l'occasion du bouc émissaire. *Positâ (c)  
 utraque manu super caput ejus (hirci) confiteatur omnes  
 iniquitates filiorum Israel et universa delicta atque pec-  
 cata eorum : quæ imprecans capiti ejus, emittet illum per  
 hominem paratum, in desertum.*

(147) §. XXXIX. *Quant à l'inspection des entrailles.* Il  
 y a dans le grec : *Ἐξαιρίσις*, qu'Henri Etienne explique  
 très-bien, dans son Trésor de la langue grecque. *Peculia-  
 riter autem dicuntur quæ exenterando eximuntur.* Je pense  
 qu'il s'agit ici de l'inspection des entrailles des victimes  
 qui servoient à la divination. *Ἐκάλισε (d) γὰρ τις αὐτοῦ τῶν  
 ὑπηρετῶν, ὅπως ἴδοι τὰ ἱερά ἐξηρημένα.* « Un serviteur vint  
 » l'appeler, afin qu'il allât voir les entrailles des victimes ».

M. Bellanger avoit interprété ce mot du choix des vic-  
 times.

(148) §. XL. *Pendant que, &c.* Avant ces mots, il y a

(a) Plutarch. de Iside et Osir. pag. 363, B, C.

(b) Ælian. de Nat. Animal. lib. x, cap. XXI, pag. 567.

(c) Levitic. cap. XVI, vers. 21.

(d) Xenophon. Anab. lib. II, cap. I, §. VII, pag. 78.

dans le grec : *Ayant jeûné auparavant, ils sacrifient.* C'est une de ces répétitions familières à Hérodote, que M. Wesseling a bien fait de conserver dans le texte, malgré l'autorité du manuscrit de la bibliothèque de Médicis, mais que j'ai cru devoir retrancher dans la traduction, parce qu'elle l'auroit rendue languissante.

(149) §. XL. *Ils se frappent tous.* « Ce qui (a) se pratique » chez les Egyptiens n'est-il pas ridicule ? Les jours des » grandes fêtes ils se frappent la poitrine dans les temples, » comme si c'étoit pour déplorer la mort de ceux à qui ils » sacrifient comme Dieux ». Cette ingénieuse pensée est de Xénophanes le Physicien. *Voyez ci-dessous note 223.* Elle est vraie dans la bouche de Xénophanes ; mais en l'adoptant, Athénagoras a montré bien peu de jugement.

(150) §. XLI. *De sacrifier des génisses.* « L'utilité (b) de » cet animal et sa rareté en Egypte étoient la cause de cette » défense. Aussi quoiqu'ils sacrifiasent et qu'ils mangeassent » des bœufs, ils épargnoient les femelles pour en avoir de » la race, et la loi regardoit comme un sacrilège celui qui » en auroit mangé. Saint Jérôme dit (c) aussi : *In Ægypto » et Palæstinâ propter boum raritatem nemo vaccam » comedit* ».

Ce règlement, qui dans son principe étoit très-sage, dégénéra peu à peu en superstition. Les Brachmanes, qui ne mangent point actuellement de vaches, s'en abstenoient autrefois probablement par la même raison. Ce qui s'étoit pratiqué dans les commencemens par un motif d'utilité, le fut depuis par superstition. « Et les Egyptiens et les Phéniciens, ajoute (d) Porphyre, auroient plutôt mangé de la » chair humaine que de celle de vache ».

---

(a) Athenag. Legatio pro Christian. §. XII, pag. 52, vel §. XIV, pag. 290, D ; ex Edit. Benedictin.

(b) Porphyr. de Abstin. ab esu Animal. lib. II, §. XI, pag. 120, 121.

(c) Hieronym. advers. Jovin. II. 7.

(d) Porphyr. de Abstin. ab esu Animal. lib. II, §. XI, pag. 120.

Dans nos Colonies, on ne peut tuer un veau sans la permission du Gouverneur.

(151) §. XLI. *Avec le couteau d'un Grec.* Avec de pareils usages, ce peuple devoit être insociable. On sait même par les Auteurs sacrés, que les Egyptiens ne mangeoient point avec les étrangers. Cette coutume s'observoit déjà du temps de Joseph. *Quibus (a) (panibus) appositis, seorsum Joseph, et seorsum fratribus, Ægyptiis quoque qui vescabantur simul, seorsum (illicitum est enim Ægyptiis comedere cum Hebræis et profanum putant hujuscemodi convivium) sederunt, &c.*

(152) §. XLI. *Avec l'une des cornes.* On trouve la même chose dans la collection d'Histoires merveilleuses d'Antigonus Carystius, chap. XXIII, édit. de Leyde, 1619, in-4°.

(153) §. XLI. *Un temple consacré à Vénus.* C'étoit ce temple qui avoit donné le nom à cette ville. Atar ou Athor, comme le dit Orion dans (b) l'*Etymologicum magnum*, signifie Vénus, et Bek une ville, comme on le voit dans Balbek, la ville du soleil, que les Grecs rendoient par Héliopolis. Baki se prend encore aujourd'hui dans le même sens chez les Coptes, et l'on sait que dans leur langue, la lettre A se prononce de même que notre E. Is est une terminaison grecque.

Strabon en parle, et lui donne (c) le nom d'Aphroditopolis. Pline (d) en fait aussi mention en faisant l'énumération des villes du Delta.

(154) §. XLI. *Et les mettent tous.* Je lis avec feu M. Gesner, *πάρτα.* Voyez Chrestomath. Græca, pag. 22.

(155) §. XLII. *Hercules, disent-ils, vouloit, &c.* M. Savary (e) a appliqué ce passage au bouc de Mendès.

(a) Genes. cap. XLIII, vers. 32.

(b) Etymologic. magn. voc. Ἀθῦρ, pag. 26.

(c) Strab. lib. XVII, pag. 1154, C.

(d) Plin. Histor. Natur. lib. V, cap. X, pag. 259, lin. 1.

(e) Lettres sur l'Égypte, pag. 358.

(156) §. XLII. *Le nom d'Amun à Jupiter.* Les Egyptiens écrivoient de la sorte ce nom, comme l'a remarqué Plutarque (a) dans son traité sur Isis et Osiris. Eustathe cite de même ce passage d'Hérodote dans son Commentaire (b) sur Denys le Périégète. Ce nom étoit tellement celui sous lequel les Egyptiens connoissoient le souverain des Dieux, que Thèbes s'appeloit dans la langue du pays, comme il se voit dans l'écriture, Amun ou Amon-no, ou même No-Amon, que les Grecs ont rendu par Diospolis.

(157) §. XLII. *Se frappent en déplorant.* C'est ainsi que M. Wesseling corrige dans ses notes la version de Gronovius.

(c) Καὶ οὐ πάλιν αὐτίς ἕστησαν  
 Πρὶν μίγαν ἢ σίε βαμὸν ὑπὸ πλεγγῆσιν ἰλιζαί  
 ῥησσόμενοι.

« Et ils ne se retirèrent pas sans s'être frappés à coups de fouet, en tournant autour de votre autel ».

Le savant Abbé Barthelemy, se fiant à une édition vicieuse de Callimaque, fait frapper l'autel à coups de fouet par les nautonniers. Voyages d'Anacharsis, t. iv, p. 237.

Ces exemples, et mille autres qu'on pourroit apporter, prouvent la force du verbe moyen. Consultez la Dissertation de Kuster *de verbis mediis* (d).

(158) §. XLIII. *Cet Hercules.* Non-seulement Hérodote remarque que l'Hercules Egyptien n'avoit rien de commun avec celui des Grecs, mais encore tous les Auteurs qui ont eu occasion d'en parler. Cicéron entr'autres, lui donne le Nil pour père : *Nilo* (e) *genitus*. Malgré ces

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 354, C.

(b) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 211, pag. 37, col. 2.

(c) Callimach. Hym. iv, vers. 320.

(d) Pag. 100, edit. Lips. 1752, in-12.

(e) Cicero de naturâ Deorum, lib. III, §. XVI.

autorités, M. de Pauw (a) assure, avec le ton dogmatique qu'on lui connoît, que cet Hercules n'est qu'une seule et même Divinité avec Hercules de Thèbes en Béotie. Mais comme il se contente de donner un démenti aux anciens, sans apporter la preuve la plus légère de son opinion, je ne m'arrêterai point à le réfuter.

M. l'Abbé Bergier (b) dit que « les anciens n'ont jamais » décidé nettement si Hercules et Bacchus étoient deux » Dieux ou deux Héros : selon Hérodote, les Egyptiens » les revendiquoient comme deux de leurs anciens Dieux ; » les Phéniciens adoroient le second avant qu'il fût connu » des Grecs ».

1°. Il falloit dire que les *Phéniciens adoroient le premier avant*, &c. Hérodote ne parle en effet nulle part du culte que rendoient à Bacchus les Phéniciens, mais de celui d'Hercules chez le même peuple, liv. II, §. XLIV.

2°. Si Hercules et Bacchus étoient reconnus comme Dieux chez les Egyptiens, et Hercules regardé comme une Divinité à Tyr, comment M. Bergier peut-il dire que les anciens n'ont jamais décidé nettement s'ils étoient deux Dieux ou deux Héros? Les Egyptiens n'ont jamais été en suspens là-dessus. Hercules étoit un de leurs douze Dieux, nés des huit anciens. Liv. II, §. CXLV. Il s'appeloit Chon en Egyptien. On peut voir ce que j'en ai dit dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 332, &c. de la seconde édition. L'Hercules Tyrien s'appeloit Melcarth. Son culte étoit (c) aussi ancien que la fondation de Tyr.

3°. Hercules ne fut jamais, chez les Grecs, qu'un Héros. Aussi Hérodote approuve-t-il (d) ceux de sa nation qui avoient élevé deux temples à Hercules, et qui offroient à

(a) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. VII, pag. 126.

(b) Origine des Dieux du Paganisme.

(c) Herodot. lib. II, §. XLIV.

(d) Herodot. *ibid.*

l'un des sacrifices comme à un immortel, et c'étoit l'Egyptien, et qui faisoient à l'autre, c'est-à-dire au Grec, des offrandes funèbres. Les Grecs ayant remarqué quelque rapport entre le Chon des Egyptiens, le Melcarth des Tyriens et leur Hercules, conclurent légèrement que c'étoit le même Dieu. Mais Hérodote est plus exact, et l'on doit s'en rapporter à lui. On fera bien cependant de lire ce qu'en dit Diodore de Sicile, liv. I, §. XXIV.

4°. Il faut dire la même chose de Bacchus, l'Osiris (a) des Egyptiens, que cette Nation regardoit comme un Dieu (b) du troisième ordre, né des douze Dieux qui devoient le jour aux huit Dieux plus anciens.

Bacchus ne fut, chez les Grecs, qu'un Héros, fils de Jupiter et de Sémélé, et ne devint Dieu que parce qu'Orphée voulant faire la cour aux Cadméens, transporta la naissance d'Osiris à un temps plus moderne. Les Mythographes et les Poètes ne contribuèrent pas peu à accréditer cette opinion. Voyez Diodore de Sicile, liv. I, §. XXII, dont la fin de cette note est un extrait.

(159) §. XLIII. *Amphytrion et Alcène étoient originaires d'Egypte.* Témoin l'inscription gravée sur une table d'airain qu'on trouva (c) à Haliarte en Béotie, sur le tombeau d'Alcène. Avec le corps étoit un petit bracelet d'airain et deux amphores de terre, qui contenoient de la terre, qui avec le temps s'étoit durcie comme de la pierre. Agésilaüs fit transporter ces restes à Sparte. L'inscription avoit, par l'ancienneté de ses caractères, l'air merveilleux. On ne put y rien connoître, même après avoir lavé la table d'airain. On reconnut cependant que ces lettres étoient barbares, et ressembloient beaucoup à celles des Egyptiens. Agésilaüs en fit prendre des copies qu'il envoya en Egypte.

(a) Herodot. lib. II §. XLII et CXLIV.

(b) Id. ibid. §. CXLV.

(c) Plutarch. de Socrat. Genio, pag. 577, E, F.

Agétoridas (a) les remit, de la part de ce Prince, au Prophète Chonuphis. Celui-ci ayant été trois jours à rassembler dans les livres anciens ces diverses sortes de caractères, en donna l'explication et l'envoya au Roi.

C'étoit donc dans la langue des anciens Egyptiens que les Amateurs des étymologies auroient dû chercher la signification des noms d'Amphitryon, d'Alcmène et d'Hercules.

M. l'Abbé Bergier (b), qui voit de l'eau par-tout, fait venir Amphitryon d'*ἀμφι* et de *τρύων*, qui signifie, dit-il, *coulant, aquatique*; parce que *τρύων* veut dire un jonc, *trua*, en latin, un vase, et parce que *Truinus* et *Truentus* sont deux rivières d'Italie, et Traie une rivière du Gévaudan, &c. Cela me paroît curieux. Mais *τρύων* n'est pas grec, et quand il le seroit, quel rapport auroit ce mot avec *θρύων*? Passe encore que les Doriens n'eussent point prononcé le théta suivant leur coutume; mais pourquoi les Athéniens, qui l'aimoient beaucoup, l'eussent-ils retranché? Alcmène, continue le même Auteur, s'entend aisément, quand on fait attention qu'*Ἀλκῆς* est une rivière de Bithynie, et *Μένης* un vase, un instrument; ainsi Alcmène est un réservoir. Voilà, je l'avoue, une étrange logique! Pline est le seul qui parle de cette rivière, ainsi que de plusieurs autres de Bithynie; ce qui fait conjecturer que c'est le nom que les Bithyniens donnoient dans leur langue à une rivière connue sous un nom grec. Ainsi, ce seroit dans la langue de ce peuple qu'il faudroit en chercher l'étymologie. *Manès* signifie quelquefois un vase à boire; mais de-là à un réservoir et à un instrument, il y a loin. On pourroit faire dans toutes les langues cent étymologies pareilles, *stans pede in uno*. Les deux volumes de M. Bergier sont de la même force.

(a) Plutarch. de Socrat. Genio. pag. 578, F.

(b) Origine des Dieux du Paganisme. Remarques sur le Bouclier d'Hercules, pag. 141.

(160) §. XLIII. *De quelque Dieu.* Ὀνομα τῶν δαίμονος. Mais comme τῶν est un terme indéfini pour τινὸς, il faut accentuer, avec l'édition d'Alde et le msst A de la Bibliothèque du Roi, ὄνομά τῶν δαίμονος.

(161) §. XLIII. *Comme je le pense, fondé sur de bonnes raisons.* J'ai cherché à exprimer la force des termes grecs, οἷς ἔλπομαι τε καὶ ἐμὴ γνώμη αἰρεῖται. La seconde partie dit plus que la première, et signifie un sentiment appuyé sur la raison. Voyez la note de M. Wesseling.

(162) §. XLIV. *D'émeraude qui jetoit la nuit un grand éclat.* « L'émeraude, dit (a) Théophraste, est rare et pe-  
 » tite, à moins qu'on n'ajoute foi aux registres publics de  
 » l'Égypte, où il est (b) rapporté qu'un Roi de ce pays re-  
 » çut en présent, d'un Roi de Babylone, une émeraude de  
 » quatre coudées de long sur trois de large. Les mêmes  
 » registres font aussi mention de quatre émeraudes de qua-  
 » rante coudées de longueur, dont l'une en avoit quatre  
 » de largeur, et une autre deux; elles étoient enchâssées  
 » dans l'obélisque de Jupiter. On fait aussi mention d'une  
 » grande colonne d'émeraude qui étoit à Tyr, dans le tem-  
 » ple d'Hercules, à moins que ce ne soit une émeraude  
 » bâtarde, un pseudosmaragdus ». Pline, qui traduit à son  
 ordinaire Théophraste, ajoute qu'Apion (c), surnommé  
 Plistonices, avoit écrit qu'on voyoit dans le labyrinthe  
 d'Égypte, un Sérapis colossal d'une émeraude de neuf  
 coudées.

Cette colonne, dont Hérodote parle, étoit donc une émeraude bâtarde, un pseudosmaragdus. Cependant ces sortes de pierres ne rendent point de clarté la nuit. Si donc notre Historien a été bien informé, et si l'on n'a point abusé de son ingénuité, je croirois volontiers, avec les Auteurs de

(a) Theophrast. in Libro de Lapide, pag. 256, in aversâ parte, lin. 7.

(b) Le texte est altéré ici dans l'édition dont je me sers.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. xxxviii, cap. v, tom. II, pag. 776.

l'Histoire Universelle Angloise, que cette colonne n'étoit pas même un pseudosmaragdus, mais du verre coloré, dont l'intérieur étoit éclairé par des lampes.

Feu M. le Baron d'Holbach, dont les connoissances étoient de beaucoup supérieures à celles de ces Auteurs, et dont le nom seul fait autorité, m'a paru de même sentiment. *Voyez* aussi ce qu'en dit le savant Auteur (a) de l'Origine des Loix, &c.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y avoit en Egypte beaucoup d'émeraudes aux environs de Coptos, et qu'on en faisoit grand cas. *Tertium (b) locum Ægyptii habent, qui eruuntur circa Copton oppidum Thebaidis in collibus et cautibus.* Strabon (c) dit la même chose; mais il ajoute qu'on y trouve aussi d'autres pierres précieuses.

Tanneguy le Fèvre change *μέγανος* en *μεγάλος*. J'ai suivi cette correction, quoique je n'en aie rien dit dans ma première édition.

(163) §. XLIV. *Deux mille trois cents ans.* M. Desvignes croit, sans aucun fondement, que le texte d'Hérodote a été altéré par les copistes. S'il n'a pas été révolté de la haute antiquité des Egyptiens, pourquoi le seroit-il de celle des Tyriens? L'origine des peuples Orientaux tenoit au commencement du monde. Cette origine, qui ne s'étoit conservée que parmi les Hébreux, s'étoit obscurcie chez les autres peuples, et l'on n'en conservoit que des traditions qui s'étoient altérées en passant de bouche en bouche. Chaque nation se regardant avec raison comme très-ancienne, adoptoit, avec facilité et même avec une sorte de complaisance, toutes les fables qui faisoient remonter son origine à une multitude prodigieuse de siècles. Nous

(a) De l'Origine des Loix, des Arts et des Sciences, tom. II, pag. 124.

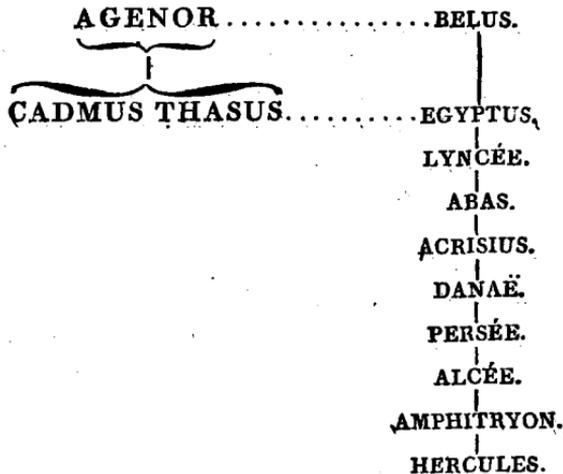
(b) Plin. Histor. Natur. lib. xxxvii, cap. v, tom. II, pag. 774, lin. 25.

(c) Strab. lib. xvii, pag. 1170, B.

avons discuté l'ancienneté de l'Égypte dans notre Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. I, et celle de Tyr dans le chap. II. Je prends la liberté d'y renvoyer les lecteurs.

Au reste, on lit ἀφ' οὗ dans toutes les éditions et dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi : c'est une faute. Il faut, suivant le dialecte des Ioniens, ἀπ' οὗ. Τὴ ψιλὰ, dit Grégoire, Archevêque de Corinthe, ἀντὶ δασείων ἀσπάζονται, ἀπιγμένοι λέγοντες. Les Ioniens préférèrent les tenues aux aspirées. Ils disent ἀπιγμένοι pour ἀφιγμένοι. Hérodote s'exprime toujours de même. Plus bas, §. CLXII, il dit ἐπ' ἵππυ pour ἰφ' ἵππυ. Voyez aussi livre IX, §. CXV, note 161.

(164) §. XLIV. *Ce qui arriva cinq générations.* Ce passage a beaucoup exercé les Critiques. M. le Président Bouhier (*a*) pensoit qu'il falloit lire huit générations, parce qu'en effet il s'en trouve autant en remontant d'Hercules à Egyptus, contemporain de Cadmus. J'avois admis cette correction dans ma traduction d'autant plus volontiers, que M. Wesseling l'avoit approuvée. Voici ces générations.



(a) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. XI, pag. 127. et suiv.

Ma traduction étant finie, je m'aperçus, en travaillant à mon Essai de Chronologie, qu'Hercules ne remontoit pas directement à Egyptus, et que ce Héros descendoit de ce Prince, par Danaë, fille d'Acrisius, et qu'Acrisius lui-même n'étoit arrière-petit-fils d'Ægyptus que du côté des femmes, Lyncée ayant épousé une de ses filles. Cette généalogie ne pouvoit donc déterminer le calcul par les générations, qu'en comptant cinq générations et une succession, comme je l'ai prouvé dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. x, §. iv, page 318 et suivantes. Il m'a paru plus naturel de penser que cet Historien avoit eu en vue la Généalogie de Cadmus. De Cadmus à Œdipe, contemporain d'Hercules, il n'y a véritablement que cinq générations, ainsi qu'on le verra dans mon Essai de Chronologie, chap. xi, page 326 et suivantes. Je prouverai dans ce chapitre que l'île de Thasos fut fondée par Thasos l'an 3,164 de la période julienne, 1,550 ans avant notre ère. Je prouverai aussi, dans le chapitre xiiii du même ouvrage, qu'Hercules est né l'an 3,330 de la période julienne, 1,384 ans avant notre ère. Il y a donc, entre la fondation de Thasos et la naissance d'Hercules, un intervalle de 166 ans ou cinq générations. J'ai cru, par ces raisons, devoir conserver la leçon du texte d'Hérodote, et cela, d'autant plus que les mssts et les éditions ne présentent aucune variété.

(165) §. XLIV. *Des offrandes funèbres.* Les Latins les appeloient *inferiæ*. C'étoit, au rapport de Cicéron, le troisième Hercules, et l'un des Dactyles Idéens à qui on faisoit ces offrandes. *Tertius (a) est ex Idæis Digitis, cui inferias offerunt.*

(166) §. XLV. *Aux cérémonies préparatoires.* C'étoit l'orge sacré et les libations qu'on répandoit sur la victime. Denys d'Halicarnasse prend ce terme dans cette signification, lorsqu'il dit (b) *θυμάτων καταρχόμενον*, « s'initiant aux sacri-

(a) Cicero de Nat. Deor. lib. iii, §. xvi.

(b) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. lib. iii, cap. xxv, pag. 170, lin. 7.

» fices », et dans un autre endroit, ἐπι (a) τῶν θυσιῶν κριθῶν καταρχόμεθα. « Nous commençons les sacrifices en répandant » l'orge ». Voyez, liv. I, §. CLX, note 382; liv. IV, §. LX, note 129; même liv. §. CIII, note 219.

(167) §. XLV. *Des cochons.* Il est très-sûr que les Egyptiens (b) avoient cet animal en horreur, et que jamais ils n'en sacrifioient aux Dieux, si ce n'est à la Lune et à Bacchus. Mais puisqu'ils en immoloient à ces deux Divinités dans le temps de la pleine lune, et que même il leur étoit alors permis d'en manger, je ne vois pas pourquoi M. Valckenaer veut substituer dans le texte ἰώ des brebis, au lieu de ἰῶ des cochons, qui est la leçon de toutes les éditions et de tous les manuscrits.

(168) §. XLV. *Qu'ils voulussent immoler des hommes.* J'ai parlé de cela amplement dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 245 et suivantes de la première édition, et pag. 355 et suivantes de la seconde.

(169) §. XLVI. *Je me ferois une sorte de scrupule.* Il y a dans le grec : *Il ne m'est point agréable.* Ce qui exprime une sorte de scrupule de notre Auteur. Voyez plus bas §. XLVII. Apulée dit très-bien en pareil cas : *Quæras (c) forsitan satis anxie, studiosæ Lector, quid deinde dictum, quid factum? dicerem, si dicere liceret; cognosceres, si liceret audire. Sed parem noxam contraherent aures et linguæ temerariæ curiositatis.* Il n'est point inutile de remarquer aussi l'expression grecque ὄυ μοι ἤδιον. Les Attiques mettent souvent le comparatif pour le positif. On trouve plus bas (d) οὐκ ἰνπρεπέστερος pour οὐκ ἰνπρεπής. Voyez l'Hippolyte d'Euripides, vers 446, l'Alceste du même, vers 981, avec les notes de feu M. Musgrave.

(a) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. lib. II, cap. XXV, pag. 92, lin. 35.

(b) Herodot. lib. II, §. XLVII.

(c) Apul. Metamorphos. lib. XI, pag. 387, lin. 14.

(d) Herodot. loco laudato.

(170) §. XLVI. *Pour ceux-là.* « Les Egyptiens ont mis » le (a) bouc au nombre des Dieux, par la même raison que » les Grecs honorent, à ce qu'on dit, Priape; je veux dire » à cause du membre qui sert à la génération, cet animal » étant très-enclin à l'amour. Ils veulent qu'on rende des » honneurs convenables à cette partie du corps qui est l'ins- » trument de la génération, parce qu'elle donne la vie à » tous les animaux ».

(171) §. XLVI. *C'est à cause de ces animaux.* Il faut sous-entendre *ἐνεκα* avec *τούτων*, et faire rapporter ce pronom aux boucs et aux chèvres. Sans cette attention, on dénature le sens de la phrase.

(172) §. XLVI. *Un bouc.* J'ai suivi l'interprétation de M. Wesseling qui m'a paru très-juste. Les Traducteurs rapportent cela aux bergers qui prennent soin des chèvres. Ce sens est ridicule. Il est clair qu'Hérodote veut parler du bouc de Thmuis,

(173) §. XLVI. *S'appellent Mendès en égyptien.* M. Jablonski (b) prétend qu'Hérodote s'est trompé, et que Mendès n'a jamais signifié un bouc en égyptien. Il se fonde sur ce que dans l'Ancien et le Nouveau Testament traduits en langue copte, on ne trouve jamais ce nom; mais toujours *Bareit* pour exprimer le bouc, et *Baempi* pour signifier la chèvre.

Mais la langue copte représente-t-elle parfaitement l'ancien égyptien? De plus, ne pourroit-il pas se faire que les Egyptiens aient eu plusieurs noms pour désigner cet animal? Dans ce cas-là, il sera aisé de concevoir que ceux qui auront traduit les Livres Saints en égyptien ou en copte, n'auront jamais voulu se servir d'un terme équivoque; et qui pouvoit également s'appliquer à Pan et au bouc.

Rien de si certain que l'infâme coutume d'enfermer des

(a) Diodor. Sicul. I, §. LXXXVIII, tom. I, pag. 98.

(b) Panth. Ægypt. lib. II, cap. VII, §. II, tom. I, pag. 273.

femmes avec le bouc de Mendès. La même chose se pratiquoit (a) à Thmuis. Mille Auteurs en ont parlé; mais tirons le rideau sur ces infamies.

(174) §. XLVII. *Un animal immonde.* Le lait de truie, comme on le dira dans la note 176, donnoit la lèpre ou des dartres à ceux qui en buvoient. Cet animal, qui respire peu, à cause qu'il en est empêché par la graisse, est fort sujet à des éruptions, et porte avec lui le principe de la lèpre. De-là cette aversion que les Egyptiens avoient pour le porc, et la défense que Dieu fit aux Juifs d'en manger; mais les Juifs n'en immoloient et n'en mangeoient en aucun temps, au lieu que les Egyptiens en sacrifioient et en mangeoient une fois l'année à la fête de la pleine lune, Θύουσιν (b) αὐτῆ (Σελήνῃ) ἅπασι τοῦ ἔτους ὅν. « Ils sacrifient une fois l'année un porc à la Lune ». Quelques Egyptiens en donnoient pour raison, que (c) Typhon, poursuivant dans le temps de la pleine lune un porc, trouva un cercueil de bois où étoit le corps d'Osiris qu'il mit en pièces.

(175) §. XLVII. *Personne ne veut leur donner ses filles.* L'ingénieur et judicieux Auteur de l'Histoire Philosophique des établissemens et du commerce des Européens dans les Indes, remarque avec raison (d) que les institutions des Egyptiens ont beaucoup de rapport avec celles des Indiens. Mais lorsqu'il ajoute que les loix de l'Egypte, en distinguant les conditions, n'en avilissoient aucune, ce passage d'Hérodote me persuade qu'il se trompe.

(176) §. XLVII. *D'immoler des porcs.* « Eudoxe (e) » dit que les Egyptiens n'immolent point de porcs, parce que les semailles faites, ils les lâchent dans leurs

(a) Clement. Alex. Protrept. pag. 27, lin. 37.

(b) Ælian. de Nat. Animal. lib. x, cap. xvi, pag. 562.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 354, A.

(d) Histoire Philosophique et Politique des Etablissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes, tom. 1, pag. 63.

(e) Ælian. de Naturâ Animal. lib. x, cap. xvi, pag. 563.

» champs. Ces animaux foulant aux pieds le grain, l'en-  
 » foncent dans la terre humide, afin qu'il y trouve la vie  
 » et qu'il ne soit pas dévoré par les oiseaux ». Mais Plu-  
 tarque (a) nous apprend que c'est parce que cet animal  
 s'accouple dans le déclin de la lune, et parce que le lait de  
 truie donne la lèpre ou des dartres à ceux qui en boivent.

Quant à ce que dit Eudoxe, qu'après les semailles on  
 lâche les pourceaux dans les champs, voyez ci-dessus,  
 note 47.

(177) §. XLVII. *Font avec de la pâte.* Les pauvres fai-  
 soient des victimes avec de la pâte. Cela se pratiquoit aussi  
 dans les temps de disette. « Les Cyzicéniens (b) ne pouvant  
 » se procurer une génisse noire pour un sacrifice, ils en  
 » firent une avec de la pâte, et l'approchèrent de l'autel ».

(178) §. XLVIII. *A celui, &c.* Dans le grec : *au même  
 porcher.*

(179) §. XLVIII. *La fête de Bacchus.* C'est, je crois, la  
 fête qu'on appeloit Pamyliia. Il faut se ressouvenir que le  
 Bacchus des Egyptiens est Osiris. « Ils disent (c) qu'Osiris  
 » naquit le premier des jours épagomènes, et qu'à (d) sa  
 » naissance, on entendit en même temps ces paroles : le  
 » Seigneur de l'Univers est né. Quelques autres personnes  
 » racontent, il est vrai, qu'un certain Pamylius étant allé  
 » chercher de l'eau au temple de Jupiter qui est à Thèbes,  
 » il entendit une voix qui lui ordonnoit de publier que le  
 » bon, le grand Roi Osiris venoit de naître, et que par cette  
 » raison, Saturne lui confia l'éducation d'Osiris, et qu'en  
 » mémoire de cet événement, on institua dans la suite une  
 » fête qui ressembloit beaucoup aux Phalléphories ».

Quoiqu'il semble au premier coup-d'œil que cette fête

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 553, F.

(b) Plutarch. in Lucullo, pag. 497, F.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 355, E.

(d) Je lis *τεχθίητι* avec l'édition d'Alde, pag. 395, lin. 7. *Ταχ-  
 θίητι* des autres éditions ne fait aucun sens.

se soit célébrée en l'honneur de Pamylius, à cause qu'elle porte son nom, cependant il paroît, par le passage de Plutarque, qu'elle se faisoit en l'honneur d'Osiris, et l'on ne peut en douter, lorsqu'on lit les paroles suivantes du même Auteur : « Les Pamyliques (a) qui ont, comme on l'a remarqué, beaucoup de ressemblance avec les Phalléphories des Grecs, prouvent qu'Osiris est le grand principe de la fécondité. On porte dans cette pompe, et l'on expose à la vue du public une statue de ce Dieu avec un triple phalle, donnant par-là à entendre qu'il est le premier principe, et que ce principe, par le moyen de la vertu générative, multiplie ce qui provient de lui ».

On trouve souvent dans la Table Isiaque le triple phalle sous cette forme . C'est aussi le sentiment de M. Jablonski. Voyez la *Panth. Ægypt. lib. 7, cap. 711, §. 17, tom. 111, pag. 205*.

(179\*) §. XLVIII. *Excepté le sacrifice des porcs.* Il y a dans le grec, *πλὴν χορῶν*. Mais les chœurs n'étoient pas en usage dans les fêtes que célébroient les Egyptiens en l'honneur de Bacchus. J'adopte par cette raison la leçon des éditions d'Alde, de Henri Etienne et de Thom. Gale, *τῶν χοίρων*. Elle est d'ailleurs approuvée de M. Wesseling, quoiqu'il ne l'ait pas mise dans le texte. M. Borheck a laissé subsister dans son édition la leçon *χορῶν*; mais dans ses notes, il donne avec raison la préférence à l'autre.

(180) §. XLVIII. *Les Grecs.* Les mystères d'Osiris et de Bacchus sont les mêmes; ils ne diffèrent que par le nom. Bacchus étoit l'Osiris des Egyptiens. Voyez ci-dessus, §. XLII, et ci-dessous, §. CXLIV.

(181) §. XLVIII. *Qu'elles font remuer.* Il y a dans le grec *ἀγάλματα.... τὰ περιφερέουσι κατὰ κόμης γυναῖκες, νεῦον τὸ αἰδοῖον*. Feu M. Reiske lisoit *νεύοντα*, comme on le voit dans la note de M. Wesseling. M. Coray est aussi de cet avis,

---

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 565, B.

«fin, dit-il, de faire accorder νεύοντα avec ἀγάλματα. M. Wesseling persiste à trouver bonne la leçon du texte, sans cependant en donner aucune raison. Je crois qu'il faut sous-entendre ἔχοντα.

(182) §. XLVIII. *Mais je ne dois point la rapporter.* Cela n'est pas dans le grec; le sens y mène. Ce n'est point, comme on le voit, par pudeur, mais par scrupule, et pour ne point révéler les mystères, qu'Hérodote ne dit pas la raison de cette vilaine coutume.

Saint Clément d'Alexandrie va y suppléer. Mais comme il s'est servi d'expressions qui pourroient nous paroître trop libres, je les mettrai en latin. Cela fera nécessairement une bigarrure que je prie le lecteur d'excuser.

« Je vais révéler hautement (a), dit ce Père, vos mystères secrets, sans rougir de publier ce que vous ne rougissez pas d'adorer. . . . Bacchus desiroit (b) ardemment descendre aux enfers, mais il en ignoroit le chemin. Prosymnus promit de le lui indiquer, pourvu qu'il lui accordât une récompense. Cette récompense n'étoit point honnête, mais elle l'étoit pour Bacchus. *Erat autem merces venerea*. Prosymnus explique sa demande, le Dieu l'accorde, et fait serment de tenir sa promesse, s'il revient. Ayant appris le chemin des enfers, il partit. Mais à son retour il trouva Prosymnus mort. *Tum vero amatori ut debitum solveret, ad monumentum ejus se confert, et muliebria patiendi desiderio flagrat. Cum ergo ficulneum (c) excidisset ramum, instar virilis membri efformat; et ei insidens, promissum persolvit mortuo.* On porte, dans les villes, des phalles en l'honneur de Bacchus,

(a) Clem. Alex. Protrept. pag. 13, lin. 9. La même raison se trouve aussi dans le Scholiaste de Lucien, de Syria Deâ, §. XVI, tom. III, pag. 463, mais avec quelque légère différence.

(b) Idem. Protrept. pag. 29 et 30, lin. 26 et seq.

(c) Cela rend raison du choix qu'on faisoit du figuier pour les statues de Priape. Voyez le commencement de la Satire VIII du premier Livre d'Horace.

» afin de conserver la mémoire mystique de cette action ».

Arnohe rapporte (a) la même chose en termes plus indécents.

Je croyois, dans le temps de ma première édition, que le zèle des Pères contre le paganisme, les avoit quelquefois emportés au-delà des justes bornes, et qu'il leur avoit fait souvent adopter des fables qu'auroient désavoué les Païens. Mais Arnohe cite Héraclite, auteur ancien; et d'ailleurs, Pausanias nous (b) apprend que Polymnus (Prosymnus) montra à Bacchus le chemin des enfers. Si ce voyageur garde le silence sur le reste de cette fable, il y a grande apparence qu'il l'a fait pour ne pas dévoiler la turpitude de ses Dieux.

Je ne dois pas cependant dissimuler que Plutarque donne une autre raison de ces phalles, qu'on portoit en procession. J'en ai parlé un peu plus haut, note 179. On peut y joindre celle-ci, que rapporte encore le même auteur.

« Isis (c) rassembla les membres épars d'Osiris, excepté » le membre viril, qu'elle ne put trouver. Il avoit été jeté » dans le fleuve, et le Lépidotus, le Phagrus et l'Oxyrin- » chus l'avoient, sur le champ, dévoré, et c'est (d) par cette » raison que les Egyptiens ont principalement en horreur » ces poissons. Elle consacra en sa place le phalle, qui en » est une imitation, en mémoire de quoi les Egyptiens ob- » servent encore actuellement une fête ».

Les phalles n'avoient pas toujours la forme indécente qu'on leur connoît. Ils paroissent souvent sous celle d'une croix surmontée d'une anse . On en voit plusieurs sur la Table Isiaque, dans le Recueil des Antiquités Egyptiennes de M. le Comte de Caylus et ailleurs. Ces sortes de

(a) Arnobius adversus Gentes, lib. 7, pag. 176 et 177.

(b) Pausan. lib. 11, cap. xxxvii, pag. 200.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 358, B.

(d) Il y a dans les éditions *ὡς ἔς μάλιστα*. M. Squire retranche *ὡς*. M. Reiske corrige *ἔς ὡς μάλιστα*, et ensuite *ἀφοσιῦνται*. Quant à moi, je lis *ὡς τετὰς μάλιστα*.

croix étoient une représentation grossière du phalle, comme on l'apprend de M. de la Croze, pag. 431 de l'Histoire du Christianisme des Indes. A l'égard du cercle ou anneau à l'extrémité du phalle, je conjecture que les Egyptiens ont voulu indiquer de cette manière que le phalle étoit consacré à Osiris, qu'ils désignoient ou par un œil ou par plusieurs, comme je le prouverai §. CXLIV, note 512. Ce cercle ou anneau, pouvoit être une représentation grossière de l'œil.

Je ne dissimulerai pas cependant qu'on donne aussi une autre explication de cette croix surmontée d'un anneau à son extrémité.

(183) §. XLIX. *Mélampus, fils d'Amythaon.* Mélampus (a) étant venu au monde, Rhodope, sa mère, l'exposa dans un lieu élevé. Tout son corps étoit couvert, excepté ses pieds. Le soleil ardent les brûla, et ils devinrent noirs. De là il fut appelé Mélampus. Ce nom signifie pied-noir. Salmonée (b) et Créthée étoient fils d'Æole, petit-fils d'Hellen, et arrière-petit-fils de Deucalion. Salmonée eut une fille nommée Tyro, qui, étant fille, eut de Neptune Pélías et Nélée (c). Créthée bâtit la ville (d) d'Iolcos; il épousa Tyro, fille de Salmonée, et en eut entr'autres fils, Amythaon. Cet Amythaon s'établit à Pylos en Messénie, où régnoit Nélée. Il eut deux fils, Bias et Mélampus, d'Idomène, fille de Phérès, qui étoit aussi fils de Salmonée, suivant Apollodore (e), ou d'Aglaïa, selon Diodore de Sicile (f), qui

(a) Scholiast. Theocrit. ad Idyll. III, vers. 43.

(b) Apollodor. lib. I, cap. II, §. II, pag. 24, et cap. IX, §. VIII, pag. 40 et 41.

(c) Le Scholiaste de Théocrite dit, sur le vers 45 de la troisième Idylle, qu'elle eut Nélée de Créthée. Les éditions portent Κρηθίως, mais le manuscrit de Médicis nous a conservé la vraie leçon Κρηθίως.

(d) Apollodor. lib. I, cap. IX, §. XI, pag. 42.

(e) Id. ibid.

(f) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LXXVIII, pag. 312 et 313.

rapporte aussi toute cette généalogie. *Voyez* encore, sur Mélampus, Hérodote, livre IX, §. XXXIII, note 57. Homère, Odyssée, liv. XI, vers 286, &c. liv. XV, vers 226, &c. Apollonius Rhodius, lib. I, fol. 7, vers. 5 et seq. Talaius, Areïus et Léodocus étoient fils de Bias, et du nombre des Argonautes. *Voyez* Apollonius Rhodius, *ibid.*

(184) §. XLIX. *Des cérémonies de son culte.* Les mystères (a) d'Osiris et de Bacchus étoient les mêmes. La différence ne consistoit que dans le nom.

(185) §. XLIX. *Instruit par les Egyptiens.* Comme l'Égypte étoit alors renommée pour les sciences et les arts, les Grecs, qui commençoient à sortir de la barbarie, y voyageoient pour y puiser des connoissances et en faire part à leurs compatriotes. Ce fut dans cette vue que de très-grands hommes s'y rendirent, tels (b) « qu'Orphée, Musée, Méléampus, Dædale, Homère, Lycurgue de Sparte, Solon » d'Athènes, le Philosophe Platon, Pythagore de Samos, » Eudoxe, Démocrite d'Abdères, Œnopis de Chios, dont » le voyage étoit constaté par les registres sacrés ». On pourroit y ajouter, d'après Théodore de Mélitène (c), Phérécydes de Syros, Thalès de Milet, Anaxagore de Clazomènes. Eudoxe avoit été auditeur de (d) Chonuphis de Memphis, Solon de Sonchis de Saïs, Pythagore d'Œnuphis d'Héliopolis. Mais la superstition, qui étoit le caractère dominant des Grecs, les empêcha de tirer tout le fruit qu'on devoit se promettre de leurs peines et de leurs soins. Ils sortirent de leur patrie superstitieux ignorans, ils y revinrent superstitieux systématiques. Joseph et Saint Clément d'Alexandrie, prévenus, avec raison, en faveur des Loix judaïques, faisoient honneur aux Juifs des traces qu'ils en remarquoient dans la philoso-

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. xcvi, tom. I, pag. 107.

(b) Id. *ibid.*

(c) Theodori Meliten. Procem. in Astronom. cap. XII; Biblioth. græc. tom. IX, pag. 211.

(d) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 554, E.

phie des Grecs. Ils ne vouloient pas voir que ces Philosophes avoient puisé leurs connoissances chez les Egyptiens.

(186) §. XLIX. *Ne se trouveroient pas si éloignées des mœurs, etc.* Je ne rapporterai point les changemens que M. de la Barre faisoit à ce passage, et l'explication qu'il en donnoit. On peut les voir dans les (a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Feu M. Wesseling a démontré dans ses notes, qu'ils n'étoient point recevables. Voici le sens dont il est susceptible, selon cet illustre Savant : *Ce n'est point par un effet du hasard que les cérémonies de Bacchus s'accordent entre elles en Egypte et en Grèce. Elles seroient, en effet, alors parfaitement semblables entre elles, etc.* J'avoue que je n'entends pas cette seconde phrase, et que je ne vois pas pourquoi, si le hasard eût introduit ces cérémonies en Grèce, elles eussent dû se trouver parfaitement semblables à celles qui s'observoient en Egypte.

Hérodote veut prouver ce qu'il a avancé, qu'il ne faut point attribuer au hasard la conformité qui se trouve entre les cérémonies des Grecs et celles des Egyptiens dans le culte de Bacchus. Car si cette conformité n'étoit due qu'au hasard, les cérémonies qui s'observent dans le culte de ce Dieu en Grèce porteroient l'empreinte du caractère national, et n'auroient rien qui leur fût étranger. En un mot, si ces cérémonies n'eussent point été apportées d'un autre pays, et qu'elles n'eussent été introduites que par hasard, bien loin d'avoir quelque chose d'étranger qui les caractérisât, bien loin d'être éloignées des mœurs et des usages des Grecs, elles auroient eu cet air national qu'avoient tous les autres usages du pays.

Comme je desirois appuyer mon sentiment du suffrage des personnes du mérite le plus distingué, je consultai MM. Valckenaer, Wyttenbach et Brunck. Le premier, un des plus habiles critiques qu'il y ait eu en Europe, et qui n'a rien

---

(a) Tom. XII, Hist. pag. 177.

donné que d'excellent, me fit réponse : « Le sens que » présente votre traduction est meilleur que ce que d'autres » ont pensé ; mais vous sentez vous-même qu'il y reste » encore quelque difficulté que je ne puis lever ». M. Brunck, dont le mérite est assez connu par les excellentes éditions qu'il a données au Public, et principalement par celles d'Aristophanes et de Sophocles, m'écrivit à-peu-près la même chose. M. Wyttenbach, qui joint à la connoissance intime de la langue grecque la critique la plus exquise, a approuvé mon explication. S'il reste encore dans ce passage de l'obscurité pour des personnes d'un savoir aussi profond, j'espère que le Lecteur voudra bien avoir pour moi quelque indulgence.

Voici maintenant la note de M. Coray. « Je lis, dit ce » Savant, ὁμότροφα dans le sens de ζύτροφα, ζυγγειή ; à » moins qu'on ne veuille que ὁμότροφα ne soit un ionisme » pour ὁμότροφα, ce qui n'a lieu cependant que dans les » prépositions, comme ἀπ' ἄν pour ἀφ' ἄν. Le sens, qui » sans cette correction est obscur, se réduit à ceci : *je ne » saurois croire que la ressemblance entre les cérémonies » religieuses pratiquées en Egypte, et celles adoptées par » les Grecs, soit l'effet du hasard. Si cela étoit, elles » devroient être chez les Grecs aussi anciennes, ὁμότροφα, » que la nation même (elles devroient dater depuis l'origine » de la nation). Au lieu qu'elles ne sont introduites chez » eux que depuis peu, νεωστὶ ἰσχυμένα* ». CORAY.

La correction de ὁμότροφα en ὁμότροφα, et le sens que donne à ce mot M. Coray, datent de très-loin. M. de la Barre les proposa dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres en 1734, qui se trouve dans le vol. XII, Hist. pag. 179. Mais M. Wesseling, qui en avoit connoissance, dit très-bien à ce sujet : on diroit ὁμότροφα ἀνθρώποισι θηρία, comme on le trouve plus bas, §. LXVI, en parlant des animaux, qui vivent avec les hommes, ou ὁμοῦ τρεφόν-

*μειν*, comme s'est exprimé Xénophon. Mais je ne pourrai jamais me persuader qu'on puisse employer ce mot, quand il s'agit de cérémonies, à moins qu'on n'en apporte des exemples.

(187) §. XLIX. *Qu'il eût avec les descendans de Cadmus.* Il avoit dit un peu plus haut, que Mélampus avoit été instruit en Egypte, ici Cadmus lui fait part des mystères. Cela ne se contredit point. Il auroit pu être instruit en Egypte, et ensuite par Cadmus, qui avoit été lui-même en Egypte, s'il eut été son contemporain. Mais bien loin de l'avoir été, il étoit postérieur à Cadmus de plusieurs générations, comme je le prouve dans la suite de cette note.

Le voyage de Mélampus dans ce pays me paroît très-certain. Il est attesté par Diodore de Sicile. « On dit que (a) » Mélampus apporta d'Egypte les cérémonies sacrées que » les Grecs observent en l'honneur de Bacchus, les fables » de Saturne, du combat des Titans, et l'histoire complète » des passions des Dieux ». Saint Clément d'Alexandrie dit (b) aussi que Mélampus apporta d'Egypte en Grèce les fêtes de Cérés, &c. Je ne m'arrêterai point à réfuter Nicéphore qui, dans ses Scholies sur Synésius, assure (c) que Mélampus étoit Egyptien, un Scribe sacré et un Hiérophante. Il étoit Grec, et fils d'Amythaon, et remontoit à Deucalion à la sixième génération. Il étoit contemporain d'Hercules, et ne peut par conséquent avoir vu Cadmus, qui étoit antérieur à ce Héros de cinq générations. Le texte d'Hérodote a été altéré par les Copistes, et le terme d'ἀπόγονον ayant été omis par la négligence de l'un d'entr'eux, tous ceux qui copièrent cet exemplaire, et ceux qui en étoient dérivés, l'omirent également, sans s'embarrasser du sens. Je lis donc : *πυθίσθαι δὲ μοι δοκίει μάλιστα Μελάμ-*

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xcviij, pag. 109.

(b) Clemens Alexandr. in Protreptico, pag. 12, lin. 28 et 29.

(c) Nicephor. in Synesium, pag. 419.

πους τὰ περὶ τὸν Διόνυσον παρ' ἀπόγονον Κάδμου τι τοῦ Τυρρίου..... Mais voyez mon Essai de Chronologie, où j'ai discuté cela plus au long, chap. VI, §. II, pag. 201 et 202.

(188) §. XLIX. *Qu'on appelle aujourd'hui Béotie.* « La » Béotie (a) prit ce nom de Bœotus, fils d'Itonus et de la » Nymphé Ménalippe, et petit-fils d'Amphictyon ». Diodore de Sicile (b) suppose que Bœotus étoit le père d'Itonus, qu'il régna en Thessalie, qu'on appelloit alors Æolide, et qu'il appela ses sujets Béotiens.

Mais on ne trouve pas dans cet Auteur comment ces Béotiens passèrent dans le pays auquel on a donné depuis le nom de Béotie. Thucydides va y suppléer.

« Les peuples (c) qu'on appelle actuellement Béotiens, » ayant été chassés d'Arné (d) par les Thessaliens soixante » ans après la prise de Troie, vinrent s'établir dans le pays » qui porte actuellement le nom de Béotie, et qu'on appelloit » alors la Cadmeïde. Il y avoit eu autrefois dans ce pays » une certaine portion de cette nation, de laquelle étoient » issus ceux qui allèrent à la guerre de Troie ».

(189) §. L. *Neptune.* Neptune étoit un Dieu originaire de Libye. Voyez lib. IV, §. CLXXXVIII, note 333. Il faut supprimer la conjonction καὶ qui se trouve avant τῶν ἄλλων ἐστίν. Voyez la note de Gronovius.

(190) §. L. *Junon.* Manéthon (e) parle de la Junon des Egyptiens, et assure qu'on lui sacrifioit trois hommes par jour, qu'on examinoit comme les veaux mondes. Amosis abolit ces sacrifices barbares. Diodore (f) de Sicile, Horapollon (g) et d'autres Auteurs font aussi mention de cette Junon. Lorsque les Grecs remarquoient quelque légèrè

(a) Pausan. Bœot. cap. I, pag. 711.

(b) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LXVIII, pag. 311 et 312.

(c) Thucydid. lib. I, §. XII, pag. 11.

(d) Cette ville d'Arné étoit en Thessalie.

(e) Apud Porphyr. de Abstin. lib. II, §. LV, pag. 200.

(f) Diodor. Sicul. lib. I, §. XIII, XV, pag. 17 et 18.

(g) Horapoll. Hieroglyphic. lib. I, cap. XI, pag. 22.

ressemblance d'une de leurs Divinités, avec quelque Dieu étranger, ils ne manquoient point de donner à celui-ci le nom de l'autre. De-là vient que la Divinité égyptienne, à qui des Auteurs donnent le nom de Vénus, est appelée par d'autres Junon. Hérodote parloit de la Junon des Grecs, qui véritablement n'étoit point connue en Egypte, et les Auteurs cités au commencement de cette note, avoient probablement en vue la Junon des Orientaux que l'on appeloit communément Vénus; mais l'on ajoutoit alors le surnom d'Uranie (a) pour la distinguer de la Vénus des Grecs. Cette Junon des Orientaux ou Vénus Céleste s'appeloit en égyptien Athor.

Voyez ce qu'en a écrit M. Jablonski dans la première partie du Pantheon Ægyptiorum.

Junon étoit vraisemblablement connue originairement des Argiens, Thémis de ceux de Delphes, chez qui elle avoit dans l'origine un Oracle; Vesta, les Dioscures, les Graces et les Néréïdes étoient connus ailleurs, sans l'être cependant de la nation Hellénique. Les Pélasges eux-mêmes n'en avoient pas plus de connoissance. Lorsqu'ils l'eurent acquise, ils balancèrent à adopter ces noms, et ce ne fut que sur la permission de l'oracle qu'ils commencèrent à en faire usage. Les noms de ces Divinités étant alors plus répandus, les Hellènes les empruntèrent des Pélasges leurs voisins. Mais il ne faut pas en conclure avec l'auteur du Mémoire sur les Pélasges que ces Divinités fussent Pélasgiques.

(191) §. I. *Aucun honneur funèbre.* Je pense que c'est le vrai sens de ces mots *νομίζουσι δ' ὅτι Αἰγύπτιοι οὐδ' ἦρωσι οὐδέιν*, que le Traducteur latin a mal rendu, *sed Heroas Ægyptii nullo cultu prosequuntur*. Ce terme me paroît consacré; tout le monde sait ce que les Grecs entendoient par ce terme τὰ νομίζουσι (b) qu'on trouve par-tout. On

(a) Ælian. de Nat. Animal. lib. x, cap. xxvii, pag. 575.

(b) Demosth. pro Coronâ, pag. 513, C, et passim. Confer. Budæi Commentaria Linguae Græcæ, pag. 97.

n'ignore pas que ces peuples rendoient tous les ans des honneurs funèbres aux Héros. Hérodote, qui n'en voyoit point établis en Egypte, saisit cette différence et la fait remarquer. Il avoit dit plus haut (a), qu'il y avoit des Grecs chez qui on honoroit deux Hercules, l'un à qui l'on sacrifioit comme à un immortel, l'autre à qui on rendoit des honneurs funèbres comme à un Héros. Cicéron a dit depuis (b) : *Tertius (Hercules) est ex Idæis Digitis, cui inferias offerunt.*

(192) §. LI. *Rites usités.* C'est ainsi que je traduis *μισασι*, que je ne trouve rendu dans aucune traduction. *Νομιζω* signifie *usurpo consuetudine*. Il faut sous-entendre *παραλαβόντες*, ou tout autre verbe.

(193) §. LI. *Une attitude indécente.* Il y a dans le grec : *Ils n'ont point appris des Egyptiens à faire les statues de Mercure erectis pudendis.* Cicéron distingue (c) expressément ce Mercure de celui des Egyptiens. Celui dont nous parlons étoit fils de Cælus et de la Lumière. *Mercurius (d) unus Cælo patre, Die matre natus; cujus obscænius excitata natura traditur.* Les Cylléniens (e) rendoient de grands honneurs à une statue de Mercure représenté dans cette attitude. Je m'en tiens à ces exemples, dont il seroit facile d'augmenter le nombre. Les Pélasges l'appeloient (f) Casmilus dans les mystères des Cabires. C'étoit le quatrième Cabire.

(194) §. LI. *Dans le même canton que les Athéniens.* Voyez livre I, §. LVII, note 136.

(195) §. LI. *Les mystères des Cabires.* « Les Cabires

(a) Herodot. lib. II, § XLIV.

(b) Cicero de Naturâ Deorum, lib. III, §. XVI.

(c) Id. ibid. §. XXII.

(d) Id. ibid.

(e) Pausan. Eliacor. post. sive lib. VI, cap. XXVI, pag. 519, lin. 5.

(f) Voyez le Scholiaste d'Apollon. Rhod. sur le vers 917 du premier Livre, folio 132 in aversâ parte, lin. 15.

» étoient, au rapport de Mnaseas (a), au nombre de quatre :  
 » Axiérés ou Cérés, Axiokersa ou Proserpine, Axiokersos  
 » ou Pluton ; le quatrième qu'on a ajouté est Casmilus ou  
 » Mercure, comme le dit Dionysodorus ». Il y a sur ces  
 Cabires d'autres sentimens qu'on peut voir dans le même  
 Scholiaste.

Ceux (b) qui étoient initiés à leurs mystères passoient pour des gens de bien ; ils n'avoient rien à craindre dans les dangers, dans les tempêtes. Plutarque (c) nous apprend que ceux qui avoient appris les noms des Cabires, s'en servoient comme d'un amulette pour détourner les malheurs, en les prononçant lentement. J'aime bien la réflexion de ce judicieux Ecrivain, qui ajoute tout de suite que dans le trouble de l'ame et dans les occasions difficiles, les hommes qui ont déjà fait quelques progrès dans la vertu, n'ont qu'à se rappeler les gens vertueux, et qu'à se représenter ce qu'ils auroient fait en de telles occurrences, pour se soutenir dans la vertu et s'empêcher de tomber. Ces mystères se célébroient à Samothrace dans l'ancre de Zérinthe. On y invoquoit les Corybantes et Hécate ; ce qui avoit fait donner à cette île le surnom de (d) ville des Corybantes. Voyez sur les Mystères, liv. VIII, §. LXV, note 94, et sur-tout, l'excellent ouvrage sur les Mystères, de M. de Sainte-Croix, sect. II, art. I, II, III, IV et V.

(196) §. LI. *Que célèbrent les Samothraces.* Après ces termes, on voit dans le grec ceux-ci : *Qui les tiennent des Pélasges.* Je les ai supprimés, parce qu'ils sont répétés dans la phrase suivante.

(197) §. LI. *Une raison sacrée.* C'est sans doute celle

(a) Voyez le Scholiast. d'Apollon. Rhod. sur le vers 917 du premier Livre, folio 132 in aversâ parte, lin. 15.

(b) Aristophan. Scholiast. ad Pacem, vers. 277, pag. 343.

(c) Plutarch. de Profectu in Virt. sent. pag. 85, B.

(d) Dionys. Perieget, vers. 524.

que rapporte Cicéron (a). *Mercurius unus Cælo patre, Diæ matre natus ; cujus obscœnius excitata natura traditur , quod ad spectu Proserpinæ commotus sit.*

(198) §. LI. *Que l'on trouve expliquée.* Dans le grec : *Comme cela est expliqué.* Τά est pour καθά. Hérodote dit plus communément κατά τά. Τά est ioniquement pour ά, et κατά pour καθά. Voyez la note de M. Wesseling. C'est peut-être aussi la figure de grammairer, que l'on appelle enallage. Τά se rapportera alors à άρρητά τινά, que l'Auteur avoit dans l'esprit, et en la place desquels il a écrit ίρόν τινά λόγον.

(199) §. LII. *Qu'on peut leur offrir.* Il faut sous-entendre έύσιμα avec έθνον δι πάρινα, comme on l'a vu livre premier, §. L. J'en avertis ici, parce que Paulmier de Grentemesnil s'y est trompé, en expliquant πάρινα (b, par πάριος.

(200) §. LIII. *A cause de l'ordre, &c.* Cela est fondé sur l'étymologie du mot Θεός, qu'on fait venir de Θεά, d'où l'on a fait τιθεμι. Ainsi (c) Dieu, Θεός est celui qui a tout fait, tout arrangé, ό παντα τιθείς και ποιών.

Platon (d) apporte une autre étymologie du même mot, et le fait venir de θέω, curro, à cause du mouvement perpétuel des astres, du soleil, de la lune, du ciel, qui furent les premiers objets de l'adoration des plus anciens peuples de la Grèce.

Quoi qu'il en soit de ces étymologies, il paroît que l'idée de la Divinité n'étoit pas encore, à cette époque, c'est-à-dire, 1,540 ans avant notre ère, tout-à-fait obscurcie parmi les Pélasges. Le spectacle magnifique que présentent le soleil, la lune, les astres, les jours, les nuits, les mois, les saisons, les années qui se succèdent de la manière la plus régulière, avoient frappé leurs regards, et leur avoient fait appercevoir cet Être suprême qui a tout créé, tout disposé,

(a) De Naturâ Deorum, lib. III, §. XXII.

(b) Exercitationes in optimos autores Græcos, pag. 11.

(c) Eustath. ad Homer. Iliad. lib. XVIII, pag. 1148, lin. 51.

(d) Plato, in Cratylō, tom. I, pag. 397, C, D.

tout arrangé pour l'avantage de l'homme. Aussi lui en témoignaient-ils de la reconnaissance. Ils lui rendoient une espèce de culte. Si l'on traite ce peuple de Barbare, quel nom donner à nos Philosophes? Ces idées religieuses, ils les tenoient de leurs pères, et elles remontoient à la famille de Noë, qui repeupla la terre après le déluge.

(201) §. LII. *Ensuite.* On lit dans l'édition d'Alde, et dans le manuscrit *A* du Roi, ἔπειτα δὲ. Il falloit laisser subsister cette leçon, ou la changer en ἔπειτα δὲ, qui est un ionisme. Voyez liv. I, §. CXLVI, note 361.

(202) §. LIII. *Quatre cents ans avant moi.* Hérodote est né, suivant Aulu-Gelle, cinquante-trois ans avant la guerre du Péloponnèse, c'est-à-dire, l'an 4,250 de la période julienne, au commencement de la soixante-quatorzième olympiade, 484 ans avant l'ère vulgaire. Homère et Hésiode doivent être nés par conséquent l'an 3,830 de la même période, 884 ans avant notre ère.

Dans la vie d'Homère, attribuée à notre Historien, on place (a) le passage de Xerxès 622 ans après la naissance de ce Poète, qui vint au monde, suivant le même Auteur, 168 ans après la prise de Troie. Par conséquent, Homère vivoit l'an 3,612, 1,102 ans avant notre ère. Ces deux calculs sont bien différens. Scaliger prétendoit (b) que le texte de la vie d'Homère étoit altéré, et il le rétablissoit conformément à ce qu'on voit dans ce paragraphe. Feu M. le Président Bouhier (c) pensoit au contraire que le texte de la vie d'Homère étoit bien, mais qu'il falloit réformer celui de la grande histoire, d'après ce qu'on lit en cette vie.

Il me paroît très-certain que la vie d'Homère, attribuée à Hérodote, n'est pas de cet Auteur. Il seroit, je pense, fort aisé de le prouver; mais cela exigeroit une disserta-

(a) Vita Homeri, §. xxxviii.

(b) Euseb. Chronic. pag. 102.

(c) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 124.

tion, et les bornes d'une note ne me le permettent pas. Il faut laisser les textes tels qu'ils sont, et regarder comme le seul et véritable sentiment d'Hérodote sur l'ancienneté d'Homère, ce qu'il dit en cet endroit-ci.

Si l'on considère qu'Homère chante les exploits des différens Princes qui se signalèrent pendant la guerre de Troie, de ceux même qui se distinguèrent un siècle auparavant, et qu'il rapporte leur généalogie avec toute l'exactitude possible, on est tenté de placer sa naissance 168 ans seulement après la prise de Troie, avec l'Auteur de sa vie. Mais lorsque l'on fait attention que dans ces siècles reculés, on menoit une vie moins dissipée que parmi nous; que les sujets de conversation, moins variés qu'ils ne l'ont été depuis, rouloient la plupart sur les événemens frappans des siècles antérieurs, on conçoit aisément que ces traditions ont pu se conserver pendant quatre siècles, et même davantage, sur-tout si l'on considère que l'écriture fut portée en Grèce près de trois siècles avant la prise de Troie. Cela posé, ces traditions devoient être encore dans toute leur force, dans le siècle où Hérodote a placé sa naissance, c'est-à-dire, l'an 3,830 de la période julienne, 884 ans avant notre ère. On ne pourroit même raisonnablement se déterminer en faveur de l'une de ces deux opinions, préférentiellement à l'autre, sans l'autorité de notre Historien, dont l'exactitude reconnue fait pencher la balance en sa faveur. Les autres Auteurs se sont partagés entre ces deux extrêmes. Velleius Paterculus (*lib. 1, cap. 1,*) place sa naissance l'an 3,746 de la période julienne, 968 ans avant notre ère. Porphyre (*apud Suidam voc. "Ομηρος*) la met l'an 3,807 de la période julienne, 907 ans avant J. C., c'est-à-dire, 61 ans après l'époque assignée par Velleius Paterculus. Cette année 3,807 est celle où il fleurissoit, selon les Marbres d'Oxford, Epoch. xxx. Je penche d'autant plus volontiers vers ce dernier sentiment, que Lycurgue, qui apporta ses Poèmes en Grèce, étoit né l'an 3,790 de la pé-

riode julienne, 924 ans avant J. C., et qu'on ne peut placer ses voyages, au plutôt, qu'en 3,851 de la période julienne, 863 ans avant notre ère, qui est l'année où Charillus, dont il avoit été le tuteur, prit en main les rênes de l'État. Or, à cette époque, Homère n'avoit, selon Hérodote, que vingt-un ans. Il ne pouvoit donc avoir composé ses Poèmes. Ces raisons, qui me paroissent décisives, me font adopter l'opinion de l'Auteur des Marbres d'Oxford, qui suppose qu'il fleurissoit l'an 3,807 de la période julienne. Cette opinion une fois admise, il est naturel de placer sa naissance environ 40 ans auparavant, c'est-à-dire, vers l'an 3,767 de la période julienne, 947 ans avant J. C. Toutes les difficultés disparaissent alors. Il succède à Phémios dans son Ecole de littérature, professe quelques années, voyage de côté et d'autre pour recueillir les matériaux de ses Poèmes, et enfin les compose, et les chante par parties détachées, qui lui acquièrent une réputation immortelle. On peut croire qu'il mourut vers la soixante-troisième année de son âge, puisqu'il étoit encore assez fort pour entreprendre le voyage de Grèce. Vingt ans après, Lycurgue entreprit le voyage de l'Asie Mineure. Tout le monde avoit alors à la bouche les Poèmes d'Homère; on ne parloit, on ne s'entretenoit que de ce Poète. Ce sage Législateur, épris de la beauté de ces vers, et plus touché encore des préceptes de morale qu'ils renfermoient, les rassembla et les apporta avec lui.

Dans ce sentiment, tout se soutient, tout est en sa place, et c'est ce qui me le fait adopter. Cependant, comme je ne veux violenter les opinions de personne, j'ai cru devoir donner place dans mon Canon Chronologique, à celles des différens Écrivains. Le Lecteur se déterminera en faveur de celle qui lui plaira davantage.

Hérodote paroît faire Homère et Hésiode contemporains; il ne s'explique pas cependant d'une manière claire à ce sujet. Quelques Écrivains prétendent qu'Hésiode étoit plus ancien. Mais je crois plus sûr de suivre le sentiment de

Cicéron, qui assure qu'Homère l'a devancé de plusieurs siècles. On peut en apporter des preuves. La première syllabe de *καλός* est toujours longue dans Homère. Or, comme on trouve ce mot plus de deux cent soixante-dix fois dans cet Auteur, c'étoit donc la prononciation de son siècle. Dans Hésiode, cette première syllabe est tantôt longue et tantôt brève. Homère fait toujours longue la pénultième du mot *όπαρινός*, au lieu qu'Hésiode la fait toujours brève avec les modernes; ce qui prouve qu'il étoit lui-même moderne en comparaison d'Homère. Voyez Samuel Clarke sur l'Illiade d'Homère, liv. II, vers 43.

(203) §. LIII. *Ont décrits en vers.* Ποιῶν signifie faire des vers, écrire en vers. Entre mille exemples que je pourrois citer de ce terme pris en ce sens, je me contente de ceux-ci : Τοσαύτην (a) ἀφθονίαν παρισκεύασεν ἢ τῶν ἀρετῶν καὶ τοῖς ποιῶν δυνάμεισιν καὶ τοῖς ἐπιῶν βουλευθεῖσιν ὥστε καλὰ μὲν πολλὰ τοῖς προτέροις περὶ ἀνῶν εἰρῆσθαι, πολλὰ δὲ καὶ ἐκείνοις παρελεῖσθαι ἰκανὰ δὲ καὶ τοῖς ἐπιγιγνομένοις ἐξείναι ἐπιῶν. « La vertu de ces illustres morts a fourni une si grande » abondance de matières, et aux Poètes et aux Orateurs, » que si ceux qui m'ont précédé ont dit beaucoup de choses » à leur louange, ils en ont aussi omis un très-grand nombre, et que ceux qui viendront après eux en auront encore suffisamment à dire ». Ὡσπερ (b) δὲ καὶ ὁ Κρέων Εὐριπίδῃ πεποίηται τὸν Τυρραῖαν ἰδὼν ἔχοντα τὰ στέφανα. . . . « De » même qu'Euripides a décrit dans ses vers Créon apercevant Tirésias avec une couronne. . . ». Ce passage avoit été mal rendu par le Traducteur latin. (c) Μέλειθω, ἔειπε, στρατηγεῖν, ὃ ἄνδρες, ἐπειδὴ περ Περικλῆς ποιῶν μὲν ἔφη με, στρατηγεῖν δ' οὐκ ἐπίσπισσθαι. « Je m'exerce, dit-il, aux fonctions » de général, puisque Périclès prétend que je sais bien à la

(a) Lysias Funeb. Orat. pag. 27.

(b) Plat. Alcibiad. II, vol. II, pag. 151, B. Ce passage de Platon fait allusion au vers 865 des Phéniciennes d'Euripides.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. VIII, pag. 604, D.

« vérité faire des vers, mais que je ne sais pas commander » une armée ». (a) *Εἰ δὲ Πεισίστρατον ἐπαινοῦμεν ὑπὲρ τῆς τῶν ἑτέρῃ πεποιημένων συλλογῆς, πῶς θήσομεν τὸν Ομηροῦ μιμητῆς :*  
 « Si nous louons Pisistrate, parce qu'il a rassemblé les » poésies d'un autre, quelle place donnerons-nous à l'imi- » tateur d'Homère » ? J'ajoute à ces passages ces deux-ci de Diogène de Laërte, que les Commentateurs n'ont pas entendus. Ce Biographe parle dans le premier de Socrate (b): *ἐποίησε δὲ καὶ μῦθον Αἰσώπειον.* « Il mit aussi en vers une » fable d'Æsopé ». On sait que les fables de ce Fabuliste étoient en prose. Le second exemple est de la Préface, segm. 3, page 3. *Καὶ τὸν μὲν (Μουσαῖον) Ἐυμόλπου παῖδρα φασὶ, ποιῆσαι δὲ Θεογονίαν καὶ Σφαῖραν πρῶτον.* « On dit que » Musée étoit fils d'Eumolpus, et qu'il avoit décrit en vers » la Théogonie et la Sphère ».

J'ai rapporté ce passage, parce que feu le Chevalier Newton, en le traduisant mal, s'en est servi pour appuyer son sentiment. Voici de quelle manière le traduit cet illustre Savant, qui a fait tant d'honneur à sa nation. « (c) Musée l'Argonaute, fils d'Eumolpus, maître d'Orphée, fit » une sphère, et passe pour le premier des Grecs qui en ait » fait ».

1°. Musée n'a point été Argonaute. On ne trouve son nom dans aucune des listes des Argonautes. 2°. *Fit une sphère*, est un contresens. Voyez ce que j'en ai dit plus haut.

Ce terme ne peut se prendre, en cet endroit d'Hérodote, dans une autre acception; autrement on feroit dire à cet Historien qu'Homère et Hésiode sont les inventeurs de la Théogonie, ce qui est absolument faux. Si M. l'Abbé Bergier eût fait attention à cette signification du verbe *ποιεῖν*, d'où les Grecs ont fait *ποίησις*, les Latins le mot *poësis*, et les

(a) Libanius in Paneg. Juliani Cons. Dicto. tom. II, pag. 240, B, C.

(b) Diogen. Laert. lib. II, Segm. 42, pag. 106.

(c) Chronologie des anciens Royaumes par le Chevalier Newton, pag. 87.

François, à l'imitation de ceux-ci, celui de poésie, il me semble qu'il n'auroit point reproché à Hérodote « d'avoir » été (a) assez peu instruit des antiquités grecques, pour » croire que la Théogonie n'étoit pas plus ancienne qu'Homé- » mère et Hésiode ».

(204) §. LIV. *Deux femmes consacrées.* Je lis, avec M. Valckenaer, γυναῖκας ἱεράς. Mais voyez ci-dessus la note 117 sur le §. XXXV.

(205) §. LIV. *Qu'elles furent vendues pour être transportées.* Il y a dans le grec : ἐς Λιβύην κρηθεῖσαι. La préposition ἐς avec l'accusatif, indique le mouvement, et par conséquent on fait un contresens, en traduisant comme du Ryer, *elles furent vendues, l'une en Afrique, etc.* Le Traducteur latin auroit dû rendre ce passage, *fuisse venditam ut in Lybien abduceretur.*

Les exemples de cette expression sont très-communs. Πραθεῖς (b) ἐς Λευκάδα. Vendu pour être mené en Leucade. παρὰ (c) δὲ Ἰπποκράτους τοῦ Μινδάρου ἐπιστολῆς, ἐς Λακεδαιμόνα γράμματα περιφθέντα ἔλασαν ἐς Ἀθήνας. « On intercepta des lettres qu'Hippocrates, fils de l'envoyé Mindarus, envoyoit à Lacédémone, afin de les porter à » Athènes ».

(206) §. LV. *Les Prêtresses des Dodonéens.* Suivant une autre tradition, qu'on ne sera peut-être pas fâché de voir, ce furent d'abord (d) des hommes qui rendirent à Dodone les oracles. On les appeloit Selles, ou même Helles, du Thessalien Hellus (e), qui avoit donné le nom d'Hellopie au pays qui environne Dodone. Ces Prêtres pratiquoient de grandes austérités; ils menoient une vie agreste,

(a) Origine des Dieux du Paganisme, première partie, pag. 36.

(b) Demosth. pag. 708.

(c) Xenoph. Hellen. lib. I, cap. I, §. XV, pag. 7.

(d) Strab. lib. VII, pag. 506, C.

(e) Eustath. in Iliad. lib. XVI, pag. 1057, lin. 61. Voyez aussi sur les Selles ou Helles l'ancien Scholiaste de Sophocles sur le vers 1164 des Trachiniènes, ex Edit. Brunckii.

demeuroient

demeuroient sur les (a) montagnes, couchoient à terre (b), sur des (c) peaux, et ne prenoient jamais (d) les bains, croyant honorer par-là Jupiter, dont ils étoient les Ministres. Car c'est ainsi qu'il faut interpréter σοὶ..... ἀνιπτόποδες, χαμαῖύνας d'Homère (e). Σοὶ signifie pour vous, en votre honneur, pour vous plaire. On appeloit aussi ces Prêtres Tomures (f), mot composé, qui vient de τέμνω et de ἰούρα, *caudam demeto, castro*; probablement à cause qu'on leur faisoit certaine opération qui les forçoit à la chasteté. Leurs places ne devoient pas être par conséquent fort briguées; aussi voyons-nous qu'ils furent bientôt remplacés par des Prêtresses que l'on choissoit dans un âge avancé, et qui portoient aussi le nom de (g) Tomures. Je ne dissimulerai pas cependant que le temple de Dodone étoit sur une montagne qu'on appelle (h) Tomaros, ou Tmaros: que Strabon prétend que c'est de cette montagne que les Ministres (i) du Dieu prirent le nom de Tomores ou de Tomures, par abréviation pour Tomarures, c'est-à-dire, gardes du mont Tomarus. Eustathe ne fait que copier notre Géographe dans ses Commentaires (k) sur l'Odyssée d'Homère.

A l'égard de l'étymologie du mot Dodone, je me garderai bien d'aller chercher dans les langues anciennes et modernes quelque mot dont le son en approche, pour en faire ensuite une application telle quelle. Dodone est un nom de lieu où l'on bâtit ensuite une ville. Ce lieu étoit

(a) Sophocl. Trachin. vers. 1164.

(b) Id. ibid. et Homer. Iliad. lib. xvi, vers. 235.

(c) Eustath. in Homeri Iliad. pag. 1057, lin. 65.

(d) Homer. Iliad. lib. xvi, vers. 255.

(e) Id. ibid.

(f) Eustath. in Homeri Iliad. lib. xvi, pag. 1057, lin. 64.

(g) Eustath. ibid. pag. 1058, lin. 1, et Odyss. lib. xvi, pag. 1806, lin 41.

(h) Strab. lib. vii, pag. 505, C.

(i) Id. ibid. pag. 506, A; B.

(k) Eustath. in Odyss. lib. xvi, pag. 1806, lin. 38, &c.

planté de chênes auxquels la crédulité et la superstition firent rendre des oracles. Les chênes étoient consacrés au Souverain des Dieux, à Jupiter. Ce Dieu dictoit ses oracles aux chênes, et les Selles les recevoient des chênes. Aussi ces Prêtres s'appeloient-ils Hypophètes, mot qui désigne leur subordination, et qui fait voir qu'ils ne recevoient pas les oracles immédiatement du Dieu. Lucain, et peut-être quelques autres Poètes, ont appelé une forêt de chênes *Sylva Dodones* (a), par la même raison qu'on a donné au vin le nom de Bacchus, et au pain celui de Cérés. Car, de dire, avec l'Auteur de l'Origine des premières sociétés (b), que Dodone désigne toute espèce de fruit sauvage, parce que ce mot signifie tout ce qui est gras, ainsi que le prouve notre mot *dodu*, c'est se jouer du Public. Quelques Savans ont voulu voir tout dans les langues orientales, et l'on ne peut disconvenir qu'ils n'aient étrangement abusé de leur loisir et de la patience des Lecteurs. La langue celtique viendra peut-être à la mode, et à la faveur de quelque vaine conformité de son, on bâtira de nouveaux systèmes qui n'auront pas plus de solidité, ou même encore moins que les précédens. Le même Auteur fait venir le mot *fuga* des Latins (page 19 note) de *fuego*, feu, mot celtique d'origine; parce que, dit-il, les premiers hommes, épouvantés à l'aspect du feu, prirent la fuite. Les autres étymologies rapportées par le même Auteur, me paroissent tout aussi plaisantes, et sur-tout celle qu'il donne du mot cyclope. Ce mot signifie, dit-il, tournant (c) autour du feu; car Opas est le nom du feu ou de Vulcain, en langue égyptienne, comme l'observe Cicéron. 1°. Cela n'est fondé que sur une leçon vicieuse de cet Auteur. On a très-bien vu depuis long-temps, qu'il falloit lire Phthas en cet endroit de Ci-

---

(a) Lucan. Pharsal. lib. III, vers. 441.

(b) Origine des premières Sociétés, Paris, 1769, in-8. pag. 12, note.

(c) Ibid. pag. 21, note, et pag. 504.

céron. Aussi M. Davies a-t-il admis dans son édition des Livres de la Nature des Dieux, liv. III, §. XXII, cette leçon à la place de l'ancienne. 2°. Phthas n'a jamais signifié le feu chez les Egyptiens. Les Grecs avoient rendu ce mot par celui de Vulcain., parce qu'ils avoient reconnu à cette Divinité égyptienne quelqu'une des qualités de leur Vulcain. Quoique le mot *Opas* soit manifestement altéré, notre Auteur ne balance pas cependant à en faire venir le mot latin *opus*, et le français *opérer*, sans doute parce que Vulcain étoit un grand ouvrier. Il en dérive aussi Pélops ( pag. 171 ), Cécrops ( pag. 177 ), les Opines en Corse, les Opisines en Thrace, &c. Selon le même Ecrivain, le Dorat, petit pays aux environs de Limoges, est le berceau des Doriens, qui ont été les maîtres du Péloponnèse.

Toutes ces rêveries, et bien d'autres encore qu'il seroit trop long de rapporter, sont, à en croire cet Auteur, autant de démonstrations. J'ignore de quel oeil le Public les a vues; pour moi, je pense qu'elles ont autant de certitude que l'existence de son peuple Urien, dont il suit tous les pas, toutes les mesures et toutes les migrations, comme s'il eût assisté à tous ses conseils et à toutes ses démarches. Je crois qu'on peut appliquer à cet ouvrage ce mot *difficiles nugæ*. L'Auteur de cet ouvrage est le même M. Poincinet de Sivry, qui nous a donné une édition d'Horace avec des notes ridicules.

(207) §. LV. *Sur un chêne*. Le *φηγός* des Grecs n'est pas le *fagus* des Latins. Celui-ci est un hêtre, l'autre, une espèce de chêne, et peut-être l'*Æsculus*.

(208) §. LV. *Preuménia*. On lit communément *Pro-ménia*. Mais comme les noms des Grecs suivent l'analogie de la langue, et qu'on ne trouve point en grec *προμενής*, M. Valckenaer en conclut que l'Auteur avoit probablement écrit *Preuménia*, qui vient de *πρεμενής*, *benevolus*.

(209) §. LVI. *Qu'on appelloit alors Pélasgie*. Les premiers Pélasges établis en Thessalie ayant été chassés par

d'autres Pélasges, se réfugièrent en partie dans la Thesprotie auprès de Dodone. *Voyez* l'Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. VIII, §. IV, pag. 233. Il n'est pas étonnant qu'ils eussent donné à ce pays le nom de Pélasgie. Au reste, je lis ce passage comme M. Valckenaer. On peut consulter sa note.

(210) §. LVI. *Pour être conduite en Libye.* Je lis ici *Ἰσολύη*, afin de faire accorder ce passage avec ce qu'on a vu un peu plus haut, §. LIV, où l'on peut consulter la note 205.

(211) §. LVII. *Le nom de Colombes à ces femmes.* Les habitans de Cos et les Epirotés appeloient, suivant Hésychius, les vieillards *παιῖοι*, et comme le même Grammairien donne le nom de *παιῖοι* aux Prophétesses de Dodone, et que ce mot qui, dans un coin de la Grèce, signifioit de vieilles femmes, marquoit dans le reste du pays des Colombes, fut M. l'Abbé Sallier (a) en concluoit que la double signification de ce mot avoit causé l'erreur et changé en prodige un fait également simple et ordinaire. M. Valckenaer (b) est aussi de ce sentiment dans ses notes sur les Phéniciennes d'Euripides. Cette conjecture est très-ingénieuse; mais si la double signification de ce mot eût été la source de l'erreur, Hérodote ne l'auroit pas ignoré. Il me semble qu'il vaut mieux s'en rapporter à notre Historien.

(212) §. LVIII. *Tel qu'il se pratique dans les temples.* L'explication de Gronovius est contraire à ce qu'on lit plus bas, §. LXXXIII. J'ai suivi celle de M. Wesseling. *Voyez* la note de ce Savant.

(213) §. LVIII. *Qui aient établi des fêtes.* Ce peuple recueilloit sans peine d'abondantes moissons que la terre

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. v, Hist. pag. 55 et 54.

(b) Ad Phœniss. vers. 1475, pag. 497, col. 2.

lui donnoit, pour ainsi dire, d'elle-même, comme on l'a vu ci-dessus, §. XIV. Oisif une partie de l'année, il pouvoit avoir un grand nombre de fêtes, sans qu'elles lui portassent aucun préjudice, suivant la remarque de M. Schmidt dans sa *Dissertation de Sacerdotibus et Sacrificiis Ægyptiorum*, qui a remporté le prix à l'Académie des Inscriptions en 1764, pag. 3, note. Il n'en seroit pas de même d'un peuple qui habiteroit un pays moins favorisé de la nature. Un trop grand nombre de fêtes lui feroit perdre un temps précieux, l'accoutumeroit à la fainéantise, et même à la débauche.

(214) §. LVIII. *La manière d'approcher de la Divinité.* Προσαγωγή est un terme emprunté de la Cour des Rois, où il y avoit des charges d'Introduceurs. Hérodote l'applique aux cérémonies de la Religion, qui nous familiarisent en quelque sorte avec la Divinité, et nous introduisent en sa présence.

(215) §. LVIII. *Sont en usage.* Φαίνομαι..... ποισομηναι. Cette façon de parler n'exprime point un doute; mais elle renferme une affirmation. Voyez la *Cyropédie* (a), où M. Hutchinson développe cela parfaitement dans ses notes.

(216) §. LIX. *Busiris.* Bou, chez les Egyptiens, signifioit un tombeau, un sépulcre. On trouve dans Hézychius que ces peuples appeloient Boutoi les lieux où ils mettoient les morts. Ainsi Bousiris seroit le tombeau d'Osiris. Plutarque nous apprend (b), d'après Eudoxe, que quoique Osiris ait différens sépulcres, son corps avoit été inhumé à Busiris, dont le nom signifie la même chose que Ταφείσις, ou le tombeau d'Osiris.

(217) §. LIX. *Un très-grand temple.* Le père Sicard (c) nous a donné une description des ruines d'un temple qui

(a) Cyri Instit. Oxoniæ, 1727, in-4. pag. 6, not.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 559, C.

(c) Mémoires des Missions du Levant, tom. II, pag. 118.

nous donnent une grande idée de ce qu'il devoit être dans le temps de sa splendeur. Ces ruines n'appartiennent pas à cette ville. Elles sont à un lieu que Pline (a) nomme *Isidis Oppidum*; Etienne de Byzance *Ἰσίδιον*, et M. Danville (b), Bah-Beit, maison de Beauté.

(218) §. LIX. *Elle se fait à Saïs*. Suivant Pausanias, Minerve s'appeloit Saïs en égyptien : la Minerve de Thèbes, dit-il, se nomme (c) Onca, comme dans la langue Phénicienne, et non Saïs comme en égyptien. L'Historien (d) Charax est aussi de même sentiment. Mais on leur en avoit imposé. Saïs est le nom de la ville où Neith, la Minerve des Egyptiens, étoit adorée. Saith signifie, il est vrai, un olivier en hébreu. Peut-être aussi a-t-il eu la même signification en égyptien. Mais conclure de-là, avec M. Pluché, que les habitans de cette ville cultivoient (e) particulièrement l'olivier, qu'ils rendoient de solemnelles actions de grâce à Neith de l'abondance dont ils jouissoient par la culture de cet arbre, un des bienfaits de cette Divinité; en un mot, qu'ils avoient institué des fêtes et des sacrifices en reconnaissance de l'huile excellente dont elle leur avoit fait présent, c'est supposer ce qu'il falloit prouver. Bien loin que le territoire de Saïs fût fertile en oliviers, on sait que cet arbre étoit très-rare en Egypte. Il en croissoit seulement dans le nome (f) Héracléotique, et dans les jardins aux environs d'Alexandrie. Les oliviers de ce nome donnoient de bonne huile, si l'on prenoit les précautions convenables; mais si on les négligeoit, l'huile avoit une odeur forte. Ceux d'Alexandrie ne donnoient point d'huile.

---

(a) Plin. Hist. Nat. lib. v, cap. x, pag. 258.

(b) Mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne, pag. 86.

(c) Pausan. Bœotic. sive lib. ix, cap. xii, pag. 734. L'abbé Gédoyen a défiguré ce passage.

(d) Charax in Scholiis græcis mss. ad Aristid. Panathen. vide Luc. Holsten. ad Stephan. Byzant. voc. Σαῖς.

(e) Histoire du Ciel, tom. 1, pag. 185.

(f) Strab. Geograph. lib. xvii, pag. 1163, A, B.

La ville de Saïs ne tiroit donc point son nom de l'olivier ; mais quand on auroit accordé cela à M. Pluche , il n'en auroit pas été plus avancé. Les Athéniens regardoient l'olivier comme un don de Minerve , au lieu que les Egyptiens croyoient en avoir obligation à Hermès. Hermès , dit Diodore de Sicile (a) , découvrit , suivant les Egyptiens , l'olivier , et non Minerve , comme le prétendent les Grecs. Voyez , §. xciv , note 334. M. Goguet est tombé (b) dans les mêmes erreurs que M. Pluche.

(219) §. lx. *Voici ce qui s'observe.* M. Savary a traduit ce paragraphe , pag. 284 de ses Lettres sur l'Egypte. En comparant sa traduction avec la mienne , on reconnoitra sans peine qu'il prête à Hérodote des choses auxquelles n'a pas pensé cet Historien.

Ce grand nombre de fêtes , et sur-tout la gaité répandue sur ceux qui se rendoient par eau à Bubastis , pour y célébrer celle de Diane , prouvent que les Egyptiens étoient un peuple gai , qui se livroit à la joie et aux plaisirs. Il a plu cependant à l'Abbé Winkelmann de nous le représenter ( Hist. de l'Art , liv. II , chap. I , ) comme étant d'un caractère sombre. Les Relations modernes justifient le portrait qu'en fait Hérodote.

(220) §. lx. *Retroussent indécement leurs robes.* C'est ce que signifie proprement ἀνασύρεισθαι. A' i (c) γυναῖκες κατὰ πρόσωπον ἰσάμεναι δεικνύσιν ἀνασυρέμεναι τὰ ἐκντῶν γεννητικὰ μόρια. « Les femmes se tenant debout devant le Dieu » Apis , lèvent leurs robes , et lui montrent les parties de la » génération ». De-là ces sortes de femmes ἀνασυρτόπιλοι , comme le fait voir M. Toup , in *Epistola critiód* , pag. 84 , et sur-tout la deuxième édition de ses *Emendat. in Suidam* ,

(a) Diodor. Sicul. lib. I , §. xvi , pag. 20.

(b) De l'Origine des Loix , des Arts et des Sciences , tom. II , pag. 191.

(c) Diodor. Sicul. lib. I , §. lxxxv , tom. I , pag. 96.

tom. II, pag. 502. Voyez aussi Hésychius au mot *ἀνασιουρμίνη* et à *ανισύρατο*, et la note de feu M. Alberti.

(221) §. LX. *De vin.* Dans le grec : *de vin de vigne*, afin de le distinguer de la bierre, qu'il appelle vin d'orge. J'ignore ce qui a pu donner occasion à M. Schmidt (a) de conjecturer qu'il étoit question de vin d'orge, de bierre. Toutes les éditions et les manuscrits que j'ai consultés portent *δίνος ἀμπέλιος*, vin de vigne.

(222) §. LX. *Jusqu'à sept cent mille personnes.* Je ne sais où M. Dupuis a pris (b) soixante-dix mille ames. Il y a dans le grec, et même dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, dont il paroît que s'est servi ce Savant, *ἑς ἑξήκοντα μυριάδας*. Du Ryer et M. Rollin (c), son copiste, mettent aussi soixante-dix mille ames.

(223) §. LXI. *Qui se frappent, &c.* « Xénophanes (d) le » Physicien voyant les Egyptiens se frapper et se lamenter » dans leurs fêtes, leur dit fort à propos : *Si vos Dieux » sont véritablement Dieux, ne les pleurez pas ; si ce sont » des hommes, ne leur faites point de sacrifices* ».

On trouve à-peu-près la même pensée dans (e) Athénagoras. Voyez ci-dessus note 149, page 256.

(224) §. LXI. *En l'honneur de qui ils se frappent.* Τὸν δὲ τύπτουσι. C'est ici un exemple du verbe moyen pris dans le sens réfléchi. Il faut sous-entendre la préposition *διὰ* avec τὸν δέ. C'est la même chose que s'il y avoit τῶν δὲ τύπτουσι qui se trouve dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, pag. 71. Athénagoras (f) nous a conservé ce pas-

(a) De Sacerdot. et Sacrif. Ægypt. pag. 236.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. xxxi, Hist. pag. 22.

(c) Histoire ancienne, tom. I, pag. 40.

(d) Plutarch. de Superstitione, pag. 171, E.

(e) Athenagor. Legat. pro Christianis, §. xxv, pag. 114; ex Edit. vero Benedictin. pag. 306, E.

(f) Id. ibid. pag. 306, D. Ce passage est rendu de même dans l'édition d'Oxford, pag. 114.

sage ; mais les Pères Bénédictins l'ont mal rendu par *quomodo autem verberentur*. Feu M. l'Abbé Barthélemy, Savant dont je me ferai toujours honneur de respecter la mémoire, s'y est trompé dans son Anacharsis. *Voy.* la note 157.

La manière dont M. de Voltaire (a) a traduit ce passage est trop curieuse pour ne la point rapporter. « On frappe » dans la ville de Busiris, dit Hérodote, les hommes et les » femmes après le sacrifice ; mais de dire où on les frappe, » c'est ce qui ne m'est pas permis ».

(225) §. LXII. *De sel et d'huile*. On faisoit usage du sel dans toutes les cérémonies religieuses. Ici il gagnoit le fond du vase et n'empêchoit point la lampe de brûler. M. Wesseling cite Pline. Mais ce Naturaliste se contente de dire, à l'endroit cité, que l'eau qu'on tire des puits à Babylone, et qu'on jette sur les salines, se condense d'abord et forme un bitume semblable à l'huile dont on se sert dans les lampes. Lorsqu'on l'a enlevé, on trouve le sel dessous. *Fît (b) et è puteis in salinas ingestis. Prima densatio Babylone in bitumen liquidum cogitur, oleo simile, quo et in lucernis utuntur : hoc detracto subest sal ;* ce qui n'a aucun rapport avec le passage d'Hérodote. Mais peut-être ne l'a-t-il rapporté que pour prouver que le sel ya au fond du vase, chose qui me paroît d'autant plus inutile, qu'elle est constatée par une expérience journalière. Au reste, cette huile étoit celle qu'on exprimoit de la plante nommée kiki, et non de l'huile d'olive. *Voyez* note 334.

(226) §. LXII. *La fête des lampes ardentes*. Cette fête, qui ressemble beaucoup à celle des lanternes, établie à la Chine depuis un temps immémorial, pourroit servir à confirmer le sentiment de M. de Guignes, qui a soupçonné l'un des premiers que la Chine n'étoit qu'une colonie de l'Égypte.

---

(a) Questions sur l'Encyclopédie, VII part. art. Initiation, pag. 253.

(b) Plin. *Histor. Nat.* lib. XXXI, cap. VII, tom. II, pag. 559, lin. 39.

(227) §. LXIII. *Et à Buto.* Pline (a), et quelques Auteurs Grecs (b), appellent cette ville Butos ; mais comme Hérodote lui donne le nom de (c) Buto, j'ai cru devoir m'y conformer.

(228) §. LXIV. *Elevé loin d'elle.* Il y a dans le grec ἀπότροφος, qu'Hésychius explique très-bien par μακρὰν τεθραμμένον.

(229) §. LXIV. *De lui parler.* Ce passage entier a été misérablement rendu par tous les Traducteurs, si l'on en excepte MM. Wesseling et Valckenaer. 1°. Α'πότροφος ne signifie pas *nutrimentis depulsus*, mais *élevé loin de ses parens*, comme l'explique très-bien Hésychius, et comme il se trouve en plusieurs Auteurs. 2°. Ἐξανδραμίνας signifie, *qui est parvenu à l'âge viril*, ainsi qu'on le voit dans Suidas et ailleurs, et non *viriliter impulsus*, qui présente une idée sale, qui n'est point celle d'Hérodote. Æmilius Portus ne s'y est point trompé. 3°. On interprète τῆ μητρὶ συμπίξαι d'une manière infâme, quoiqu'il ne soit question que d'un entretien, d'une simple conversation. On en trouve plusieurs exemples dans notre Auteur. Peut-être Hérodote a-t-il emprunté cette expression d'Homère, qu'il a souvent imité. Ce Poète (d) l'a employée dans ce sens. On peut voir les remarques d'Eustathe (e) sur cet endroit, et les réflexions de (f) Boileau sur Longin.

(230) §. LXIV. *Dans les lieux sacrés.* On a rapporté des exemples de cette coutume, liv. I, notes 490 et 491.

(231) §. LXV. *J'évite sur-tout d'en parler.* Les anciens

(a) Plin. Hist. Nat. lib. v, cap. x, tom. I, pag. 258, lin. 21.

(b) Ptolem. lib. iv, cap. v, pag. 123.

(c) Lib. II, §. clv, où il est au nominatif.

(d) Odyss. lib. vi, vers. 288.

(e) Eustath. ad Odyss. vi, pag. 1563, lin. 57 et seq.

(f) Réflexions Critiques sur quelques passages de Longin par Boileau. Réflexions troisieme, tom. v, pag. 47 et suiv. de l'édition de Paris, 1772.

étoient très-scrupuleux sur tout ce qui regardoit la Religion. Du temps de Diodore de Sicile, les étrangers n'avoient pas le même égard pour le culte des Egyptiens. Aussi cet Historien n'a-t-il pas craint de nous faire connoître les motifs qui engagèrent les Egyptiens à rendre aux animaux les honneurs divins. « Isis, dit-il, ayant (a) remis aux » Prêtres le corps d'Osiris, leur ordonna de lui consacrer » une des espèces d'animaux qui naissent dans le pays, » à leur choix, de l'honorer pendant la vie, comme ils » honorent Osiris, et de lui rendre, après sa mort, les » mêmes honneurs funèbres ». Le même Diodore rapporte plus bas, §. LXXXVI et suivans, plusieurs autres raisons, parmi lesquelles il s'en trouve, je crois, quelques-unes qui sont vraies. Mais comme en les rapportant j'allongerois beaucoup cette note, je prie le lecteur de recourir à l'endroit cité de cet Historien.

(232) §. LXV. *C'est un emploi honorable.* « Bien (b) loin » de refuser cet emploi, ou de rougir de l'exercer en public, ils en tirent au contraire vanité, comme s'ils participoient aux plus grands honneurs des Dieux. Lorsqu'ils vont par les villes et par les campagnes, ils portent de certaines marques qui font connoître l'espèce d'animal dont ils prennent soin, et ceux qui se trouvent sur leur passage les respectent et les adorent ».

(253) §. LXV. *S'acquittent des vœux.* Ces vœux (c) regardent la santé de leurs enfans.

(234) §. LXV. *Ils le donnent à la femme, &c.* Ces fonds n'étoient pas les seuls qui fussent destinés à la nourriture de ces animaux. « Il y a un champ (d) consacré à chaque espèce d'animaux qu'ils vénèrent. Il est d'un revenu suffisant pour leur nourriture et le soin qu'on en

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. XXI, pag. 25.

(b) Id. ibid. §. LXXXIII, tom. I, pag. 93.

(c) Id. ibid.

(d) Id. ibid.

» prend.... On donnoit aux éperviers de la viande coupée  
 » par morceaux, qu'on leur jettoit jusqu'à ce qu'ils les  
 » prissent, en les appelant à haute voix. On servoit aux  
 » chats et aux ichneumons du pain émié dans du lait, ou  
 » des poissons du Nil coupés par morceaux. Ils fournissent  
 » de la même manière à chaque espèce d'animal l'aliment  
 » qui lui convient ».

Par un reste de cette ancienne superstition, le Bacha du Caire fait livrer (a), tous les jours, deux bœufs aux Ach-Bobba, oiseaux que les Mahométans regardent comme sacrés.

(235) §. LXV. *Un ibis ou un épervier. Ne (b) fando quidem auditum est crocodilum, aut ibim, aut felem violatum ab Ægyptio.*

*Ægyptiorum (c) morem quis ignorat? Quorum imbutæ mentes pravis erroribus quamvis carnificinam prius subierint quam ibim, aut aspidem, aut felem, aut canem, aut crocodilum violent, quorum etiamsi imprudentes quidpiam fecerint, pœnam nullam recusent.* « Celui (d) qui a  
 » tué volontairement quelque animal consacré est puni de  
 » mort; mais, si quelqu'un a tué, même involontairement,  
 » un chat ou un ibis, il ne peut éviter le dernier supplice,  
 » le peuple l'y traîne et le traite d'une manière cruelle, et  
 » quelquefois sans attendre qu'il y ait eu un jugement rendu.  
 » Ce traitement inspire une telle frayeur, que si quelqu'un  
 » vient à appercevoir un de ces animaux morts, il s'en  
 » éloigne, et par ses cris et ses gémissemens il témoigne qu'il  
 » a trouvé cet animal mort. Cette superstition est tellement  
 » empreinte dans l'ame des Egyptiens, et ils sont tellement  
 » portés à respecter ces animaux, que dans le temps que le  
 » Roi Ptolémée n'étoit point encore déclaré l'ami du peuple.

(a) Voyages de M. Shaw, tom. II, pag. 92.

(b) Cicero de Nat. Deorum, lib. I, cap. XXIX.

(c) Id. Tusculan. Quæst. lib. V, cap. XXVII.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXXXII, tom. I, pag. 94.

» Romain, qu'ils faisoient leur cour avec tout le soin possible à tous les étrangers qui venoient d'Italie, et que  
 » la frayeur leur faisoit éviter tout ce dont on auroit pu  
 » les accuser, et tous les prétextes de leur faire la guerre :  
 » cependant un Romain ayant tué un chat, le peuple accourut à sa maison, et ni les prières des Grands que le Roi  
 » leur envoya, ni la terreur du nom Romain ne furent point  
 » assez fortes pour arracher cet homme au supplice, quoiqu'il eût fait cette action involontairement. Je ne rap-  
 » porte point ce trait sur la foi d'autrui, j'en ai été témoin oculaire dans mon voyage d'Egypte ».

Cependant Sextus Empiricus (a) prétend qu'on sacrifie un chat à Horus dans la ville d'Alexandrie.

(235\*) §. LXVI. *Sans cependant en recevoir aucun dommage.* Il y a dans quelques éditions et dans quelques manuscrits *κτείναντες μίτροι ἐν πατίοις*. MM. Wesseling et Valckenaer approuvoient cette leçon. Les chats mangent-ils donc leurs petits ? à quoi bon remarquer qu'ils ne les mangent pas ? C'est ce qu'a probablement senti M. Valckenaer, qui, dans un autre ouvrage dont j'ai oublié de prendre le titre, corrige : *κτείναντες μίτροι ὄντι ἀτίοις*. Les mâles tuent leurs petits, et cependant ils ne reçoivent aucun dommage de leurs femelles, quoiqu'elles soient très-attachées à leurs petits, parce que les mâles les leur enlèvent avec adresse. Je ne doute pas que ce ne soit la vraie leçon.

(236) §. LXVI. *Tient du prodige.* Il est étonnant qu'Hérodote ait regardé cela comme un prodige. Le chat est timide. Le feu l'effraie ; les précautions que l'on prend pour l'empêcher d'y tomber l'effraient encore davantage et lui font perdre la tête. Il n'est point étonnant qu'il se jette de lui-même dans le feu.

(237) §. LXVI. *De mort naturelle.* J'ai long-temps ba-

---

(a) Sext. Empiric. Pyrrhon. hypotyp. lib. III, cap. XXIV, pag. 163.

lancé si je traduirois *par accident* ou *de mort naturelle*. Enfin je me suis déterminé pour le dernier sens sur l'autorité d'Aulugelle, qui dit : *αὐτόματος (a) θάνατος, quasi naturalis et fatalis, nullâ extrinsecûs vi coactus venit*. C'est ce que les Latins appellent *mori suâ morte*. Ce n'est pas que *ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου* ne signifie très-bien par hasard, témoin ces passages de Xénophon *τούτῳ (b) δὲ μάρτυρες οἱ σωθέντες ἀπὸ τῆ αὐτομάτου*. « J'en ai pour témoins ceux qui se sont » sauvés par hasard. *Ἀπὸ (c) τῆ αὐτομάτου χθὲς ἦκοντος πλοίου,* » un bateau étant arrivé hier par hasard ». Mais comme ces termes de hasard, d'accident, peuvent aussi s'appliquer à une mort causée involontairement par un homme, et qu'on faisoit mourir l'auteur de cette mort même involontaire, comme on peut le voir §. LXV, note 235, je me suis persuadé qu'Hérodote ne le prenoit point ici en cette signification.

(238) §. LXVI. *On se rase la tête*. C'est que le chien étoit consacré à Anubis, qu'on représentoit (d) avec une tête de chien. Aussi Virgile (e) et Ovide (f) appellent-ils ce Dieu *latrator Anubis*, et Properce (g) et Prudence (h) *latrans Anubis*. Les Egyptiens rendoient de plus grands honneurs aux chiens (i) qu'aux autres animaux; mais Cambyses ayant fait tuer le bœuf Apis, et tous les autres animaux n'ayant pas voulu y toucher, excepté le chien, celui-ci déchu beaucoup des honneurs qu'on lui avoit jusqu'alors rendus. On l'avoit cependant encore en grande vénération, comme on le voit par ce passage d'Hérodote, et par la guerre

(a) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. XIII, cap. 1, vol. II, pag. 155.

(b) Xenoph. Hist. Hellen. lib. 1, cap. VII, §. x, pag. 59.

(c) Xenoph. *Ἀναξαρ.* lib. VI, cap. IV, §. XII, pag. 350.

(d) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXXVII, tom. 1, pag. 97.

(e) Virgil. *Æneid.* lib. VIII, vers. 698.

(f) Ovid. *Metamorph.* lib. IX, vers. 692.

(g) Prop. lib. III, Eleg. XI, vers. 41; ex *Édit. Broukhus.* IX, vers. 41.

(h) Prudent. *Apotheos.* vers. 196.

(i) Plutarch. de *Iside et Osiride*, pag. 368, F.

que les habitans de (a) Cynopolis firent à ceux d'Oxyrinchus, qui avoient tué un chien et l'avoient mangé.

(239) §. LXVII. *Après qu'on les a embaumés.* « Lors-  
» qu'un (b) de ces animaux vient à mourir, on l'enveloppe  
» dans un linge, et après qu'on s'est frappé la poitrine en  
» poussant des cris lamentables, on le porte aux Tari-  
» chées (c) : on l'embaume avec le cédria et d'autres sub-  
» stances qui ont la vertu de conserver les corps, après quoi  
» on l'enterre dans les monumens sacrés ».

(240) §. LXVII. *Aux ichneumons.* Dans le grec : *ιχνηυται*.  
Ce ne sont point des chiens de chasse, comme quelques-  
uns l'ont cru ; Hésychius l'explique parfaitement bien.  
*Ιχνηυται, οι νυν ιχνηύμονες λεγόμενοι.* « Les ichneutes s'ap-  
» pellent actuellement ichneumons ». C'est une espèce de  
rat, ennemi mortel du crocodile, dont il casse (d) les œufs.  
Lorsque le crocodile est endormi, ce petit animal entre  
par sa gueule, et le tue en lui rongant les entrailles.

L'ichneumon détruit pareillement les œufs (e) de l'aspic,  
et se bat contre ce reptile dangereux. Si l'on peut ajouter  
foi au trop crédule Elien, cette espèce de rat va se rouler  
dans la vase (f) dont il se fait une espèce de cuirasse à  
l'épreuve des morsures de l'aspic. L'extrémité du museau  
est la seule partie qui soit exposée ; mais il a soin de la  
couvrir de plusieurs tours de sa queue. S'il est mordu en  
cet endroit, il périt ; sinon, c'est en vain que l'aspic exerce

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 380, B.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXXIII, tom. 1, pag. 94.

(c) Le lieu où l'on embaumoit les corps. On rendoit aux ani-  
maux sacrés à-peu-près les mêmes honneurs qu'aux hommes après  
leur mort. Ils avoient leurs embaumeurs particuliers. Elien les  
appelle « gens qui président aux embaumemens des animaux, et  
» habiles dans cet art ». Hist. Animal. lib. x, cap. xxix, tom. 1,  
pag. 578.

(d) Diodor. Sicil. lib. 1, §. LXXXVII, tom. 1, pag. 97 et 98.

(e) Ælian. Nat. Anim. lib. vi, cap. xxxviii, tom. 1, pag. 545.

(f) Id. ibid. lib. iii, cap. xxii, tom. 1, pag. 149.

ses dents contre la boue. L'ichneumon l'attaque à l'improviste, et le saisissant à la gorge, il l'étrangle. On trouve la même chose dans Pline (a). Diodore de Sicile raconte au contraire que c'est (b) le chat qui tue l'aspic. On n'a cependant pas moins de peine à croire cela que ce que raconte autre part le même Elie avec sa bonhomie ordinaire. L'ichneumon, dit-il, est mâle et (c) femelle, et par un don de la Nature, il est père et mère. Ces animaux se battent entr'eux, et ceux qui ont le dessus, servent de femelles aux autres; de pères qu'ils étoient, ils deviennent mères, et souffrent les douleurs de l'enfantement, en punition de leur lâcheté.

Je n'ai pu (d) apprendre, dit Pococke, dans la Haute-Egypte, si l'ichneumon détruisoit les œufs du crocodile, et s'il entroit par sa gueule, et lui rongeoit les entrailles. Il est probable qu'il détruit les œufs de cet animal; mais il me paroît hors de vraisemblance qu'il puisse entrer dans son corps sans être étouffé. Il y a en Egypte un animal qu'on appelle rat de Pharaon, et qui passe en Europe pour l'ichneumon. Il a quelque chose de la figure du furet, mais il est beaucoup plus grand.

Le même Voyageur (e) aperçut dans le désert, en allant à Suez, les trous d'un animal qu'on appelle jerdaon; il s'imagina que ce pouvoient être ceux de l'ichneumon; mais il négligea de s'en instruire: on en trouve par toute l'Egypte.

Aristote parle aussi de l'ichneumon dans son Histoire des Animaux, *lib. vi, cap. xxxv, pag. 885, E*. Il y dit que cet animal a autant de petits que le chien, et, *lib. ix, cap. vi, pag. 927, D*, il observe que lorsqu'un ichneumon

(a) Plin. Histor. Nat. lib. viii, cap. xxxiv, tom. i, pag. 452.

(b) Diodor. Sicul. lib. i, §. lxxxvii, tom. i, pag. 97.

(c) Ælian. Nat. Animal. lib. x, cap. xlvii, tom. i, pag. 595.

(d) Pococke's Description of the East, tom. i, pag. 203.

(e) Id. ibid. tom. i, Book, iv, chap. ix, pag. 207.

aperçoit

apperçoit un aspic, il ne l'attaque qu'après avoir appelé à son secours d'autres ichneumons, et qu'après s'être fait une espèce de cuirasse du limon dont il se couvre tout le corps. M. de Buffon l'appelle Mangouste. *Voyez* les notes de M. Camus sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, tom. II, pag. 447 et suivantes. Le même Savant prétend que les Egyptiens en nourrissent dans leurs maisons, comme nous avons ici des chats. Il se trompe très-certainement. Car si cela étoit ainsi, comment M. de Maillet auroit-il pu dire qu'il n'en avoit vu (a) que des représentations en pierre, et comment le Docteur Pococke, qui a voyagé long-temps après ce Consul, n'en a-t-il jamais remarqué pendant le long séjour qu'il y a fait ?

M. de Maillet assure, d'après les figures en pierre qu'il en a vues, que c'est une espèce de petit cochon sauvage fort joli.

(241) §. LXVII. *A Hermopolis.* Il y avoit en Egypte trois villes de ce nom, dont je parlerai dans la Table Géographique. Je pense, avec M. Wesseling, qu'il s'agit ici de celle qui étoit en Thébaïde, à cause de la mansion appelée *Ibeum*, qui n'en est pas fort loin, et qui paroît avoir pris son nom des ibis qu'on y enterroit.

(242) §. LXVII. *Les ours qui sont rares en Egypte, et les loups qui, &c.* *Ursis (b), lupis, vulpibusque ea provincia non est destituta, etsi hæc animalia non admodum ibi sint copiosa. Ursi ovibus nostratibus haud majores visuntur, omnesque colore ferè albicant, et cicures nostratibus faciliùs redduntur, minùsque feroces sunt. Lupi itidem et vulpes duplo minores quam apud nos apparent.* Hérodote a seulement dit des loups, qu'ils n'étoient guère plus grands que les renards, et cela est exactement vrai.

(a) Description de l'Egypte, tom. II, pag. 130.

(b) Prosper. Alpin. *Histor. Natur. Ægypti*, lib. IV, cap. IX, pag. 52.

Ainsi l'on ne voit pas ce qui a pu engager M. de Pauw (a) à dire que des momies de loups bien conservées, ont fait connoître que le caractère de cet animal étoit fort différent de celui qu'indique Hérodote. Prosper Alpin, qui avoit demeuré en Egypte, est un garant sûr de l'exactitude de notre Historien.

Aristote dit aussi (b) que les loups sont plus petits en Egypte qu'en Grèce. Pline (c) confirme son témoignage, et il ajoute qu'ils sont lâches.

Le savant de Villoison, dont le mérite est connu de tous ceux qui ne sont pas étrangers aux Lettres, vient de me communiquer un passage d'un Voyage dans la Haute et Basse-Egypte, par M. Sonnini, tom. 1, pag. 155. « C'est » du Chacal, dit ce Voyageur, que doit s'entendre tout ce » que les Auteurs ont dit du loup et même du renard d'A- » frique; car en convenant que ces animaux ont assez de » rapports entr'eux, il est pourtant vrai de dire qu'il n'y a » ni loups, ni renards dans cette partie du monde ».

Je vais me permettre quelques réflexions. 1°. En accordant à M. Sonnini qu'il n'y a ni loups, ni renards en Afrique (ce qui cependant n'est pas certain), ne peut-on pas penser qu'il pouvoit en venir en Egypte, par l'isthme de Suez; mais qu'arrêtés par la montagne, qui est à l'ouest, ils ne pouvoient pénétrer dans le reste de l'Afrique ?

2°. Hérodote, qui étoit Asiatique, devoit connoître le chacal, animal commun dans toute l'Asie mineure, et même il est vraisemblable que c'est celui qu'il désigne sous le nom de thos, liv. iv, §. cxcii. Le loup ne lui étoit pas moins familier. S'il a connu l'un et l'autre animal, comme on ne peut en douter, il est impossible qu'il se soit mépris, au point d'avoir pris le chacal pour le loup.

---

(a) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. vii, pag. 133.

(b) Aristot. Hist. Animal. lib. viii, cap. xxviii, pag. 919, D.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. viii, cap. xxii, tom. 1, pag. 450, lin. 9.

3°. Aristote et Pline confirment le fait rapporté par Hérodote. Si l'on peut récuser le témoignage de Pline, parce que cet Ecrivain manque souvent d'exactitude, on ne peut du moins rejeter celui du Philosophe grec. De son temps l'Egypte étoit aussi connue des Grecs que la Grèce même. Il pouvoit donc sans beaucoup de peine s'instruire parfaitement des animaux particuliers à ce pays. On sait les immenses recherches qu'il a faites pour perfectionner son Histoire des Animaux. Peut-on supposer qu'il ait négligé les animaux d'Egypte, qui en faisoient une partie intéressante? Les plus habiles d'entre les modernes, ont rendu justice à l'exactitude de ses observations. J'en appelle à l'illustre de Buffon, et au savant Traducteur de l'Histoire des Animaux, M. Camus.

4°. Prosper Alpin, savant Naturaliste, qui a demeuré long-temps en Egypte, assure aussi qu'il y a des loups en ce pays; il ajoute qu'il y en a peu, et qu'ils y sont moins gros qu'en Europe, et c'est précisément ce qu'ont dit Hérodote et Aristote.

Quand le témoignage d'un ancien Ecrivain, aussi savant et aussi instruit qu'Hérodote, est confirmé par ceux d'Aristote et de Pline, et par celui d'un moderne aussi habile que Prosper Alpin, il me semble que ceux qui n'ont pas été sur les lieux ne doivent pas balancer entre le sentiment de ces grands Ecrivains et celui de M. Sonnini.

(243) §. LXVII. *Les loups, &c.* « Les loups (a) étoient » honorés en Egypte, à cause qu'ils ont quelque ressem- » blance avec le chien, et parce qu'autrefois, disent les » Egyptiens, Isis étant avec son fils Orus sur le point de » combattre Typhon, Osiris vint à leur secours, des en- » fers, sous la forme d'un loup. D'autres disent que les » Ethiopiens ayant fait une expédition contre l'Egypte, » furent mis en fuite par une grande multitude de loups,

---

(a) Eusebii Præpar. Evangel. lib. II, §. I, pag. 50, B, C.

» et que cette aventure donna occasion de nommer Lyco-  
 » polite le nome où cela arriva ».

(244) §. LXVIII. *Il ne mange point pendant les quatre  
 mois les plus rudes de l'hiver.* « Hérodote (a) dit que  
 » les crocodiles ne mangent point en hiver pendant quatre  
 » mois, et Pline (b), qu'ils se cachent en cette saison  
 » dans des antres; mais j'en ai vu en grand nombre pen-  
 » dant tout le mois de janvier, et l'on m'assura qu'ils ne  
 » s'éloignoient pas plus de trente ou quarante pas de la  
 » rivière, et même qu'ils ne se hasardoient à cette distance  
 » que la nuit. Il est probable qu'en hiver ils se tiennent la  
 » plupart du temps sur terre, afin de se chauffer au soleil,  
 » comme je l'ai remarqué, et il est vraisemblable que l'été  
 » ils se tiennent le jour dans l'eau, lorsque le soleil est  
 » chaud ».

(245) §. LXVIII. *L'eau en est plus chaude.* L'eau  
 échauffée pendant le jour conserve sa chaleur la nuit, et  
 est alors plus chaude que l'air. C'est un fait certain que  
 Gronovius n'auroit point dû contredire.

(246) §. LXVIII. *Dix-sept coudées.* La coudée étant  
 d'un pied cinq pouces, les dix-sept coudées font vingt-  
 quatre pieds un pouce. Mais comme il y avoit des coudées  
 d'un pied huit pouces cinq lignes, les dix-sept coudées  
 doivent faire, suivant cette évaluation, vingt-huit pieds  
 onze pouces une ligne.

Elien (c) raconte qu'on a vu, sous Psammitichus, un  
 crocodile de vingt-cinq coudées, c'est-à-dire, de plus de  
 trente-cinq pieds, et sous Amasis, un autre de plus de  
 vingt-six coudées, c'est-à-dire, de plus de trente-six pieds.  
 M. Norden (d) en a vu de trente pieds de long et même de  
 cinquante.

(a) A Description of the East by Pococke, tom. 1<sup>st</sup>, pag. 203.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. VIII, cap. XXV, tom. 1, pag. 453, lin. 13.

(c) Ælian. Nat. Animal. lib. XVII, cap. VI, tom. II, pag. 922.

(d) Travels in Ægypt and in Nubia, vol. II, pag. 43.

(247) §. LXVIII. *Il a les yeux de cochon, les dents saillantes.* M. Camus remarque dans le second volume de sa traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote, pag. 262, qu'on pourroit dire avec plus de raison qu'il a des yeux de chat; et il ajoute que les yeux de celui qu'il a vu à Paris, étoient verts comme ceux du chat.

Quant aux dents saillantes, il y a dans le grec, *χαυλιόδοντας*, que j'avois d'abord rendu avec M. l'Abbé Bellanger, *il a les dents en forme de scie*, et je m'appuyois de ce passage de (a) Pline, *pectinatim stipante se dentium serie*, et de la description anatomique d'un (b) crocodile par MM. de l'Académie des Sciences, où il n'est point parlé des dents saillantes. Mais après avoir comparé grand nombre d'Auteurs qui ont fait mention des chauliodontes, j'ai remarqué qu'ils entendoient tous, par ce terme, des dents saillantes. Jean Diacre l'explique très-bien, *χαυλιόδοντα* (c) *μεν λέγονται, ὅσα ἔχουσι τοὺς ὀδόντας ἐξιστακίотας* (leg. *ἐξιστηκίотας*) *τῷ στόματι, ὅτιον ἐλέφας καὶ ὁ χοῖρος.* « On appello » chauliodontes les animaux qui ont les dents saillantes » hors de la bouche, tels que l'éléphant, le cochon ». Si l'on pouvoit avoir encore quelque doute, Diodore de Sicile le leveroit. « Le crocodile a, dit-il (d), beaucoup de dents » à l'une et à l'autre mâchoire, dont deux sont chauliodontes, et beaucoup plus grandes que les autres ». Si par ce mot il eût entendu des dents en forme de scie, il n'auroit pas remarqué qu'il y en avoit deux seulement de la sorte, puisqu'elles l'étoient toutes.

(248) §. LXVIII. *Qui n'a point de langue.* Aristote (e)

(a) Plin. Hist. Nat. lib. VIII, cap. xxv, tom. I, pag. 452, lin. 22.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III, pag. 166.

(c) Joh. Diacon. Scholia in Scut. Hesiodi, vers. 303, fol. cxxxxx, in aversâ parte, lin. 11.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. xxxv, tom. I, pag. 61.

(e) Aristot. Hist. Animal. lib. II, cap. x, pag. 784, E.

croyoit, de même qu'Hérodote, que le crocodile n'avoit pas de langue. Cet animal (a) a une substance charnue, semblable à une langue, et adhérente dans toute sa longueur à la mâchoire inférieure, qui peut lui servir à retourner ses alimens. Mais voici quelque chose de plus exact, que me fournissent les Mémoires de l'Académie des Sciences. « La (b) langue étoit longue de trois pouces, et large de » cinq lignes vers son milieu, ce qui se doit entendre de » la chair et des muscles de la langue ; car la peau qui la » couvre étoit bien plus grande, étant étendue dans la » mâchoire inférieure, au bord inférieur de laquelle elle » étoit attachée. Cette membrane, qui est la partie la plus » considérable de la langue des animaux qui ne s'en servent » pas pour parler, ou pour remuer, ou retourner ce qu'ils » mâchent ; mais qui, comme les crocodiles, les poissons et » les serpens, ne l'emploient qu'à goûter leur nourriture, » étoit toute percée de quantité de petits trous, qui sont les » embouchures des conduits sortant des glandes, dont la » partie supérieure de la langue est garnie ». M. Camus (c) a vérifié sur un crocodile qui étoit à Paris en 1772, ce qu'Hérodote et Aristote disent de la langue du crocodile.

(249) §. LXVIII. *Il ne remue point la mâchoire inférieure.* Aristote (d) dit aussi que la mâchoire inférieure du crocodile est immobile. Quoique l'autorité de ce savant Naturaliste soit d'un très-grand poids, il n'en est pas moins vrai que la mâchoire inférieure du crocodile est la seule mobile. C'est ce qu'ont observé MM. de l'Académie des Sciences, le docteur Grew cité par Ray, Klein et M. de

---

(a) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 202.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III, pag. 173.

(c) Hist. des Animaux d'Aristote, trad. par M. Camus, tom. II, pag. 262.

(d) Aristot. de Partibus Animal. lib. II, cap. XVII, pag. 997, B.

Buffon. Voyez la traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote par M. Camus, tom. II, pag. 264.

(250) §. LXVIII. *Qu'elle est impénétrable.* C'est (a) la raison pour laquelle on les tire sous le ventre, où la peau est tendre, et n'est point armée d'écaillés comme le dos. Voici ce qu'en disent MM. de l'Académie des Sciences.

« Tout le (b) corps étoit couvert d'écaillés, à la réserve de  
 » la tête.... Ces écaillés étoient de trois sortes : celles qui  
 » couvroient les flancs, les bras, les jambes, et la plus grande  
 » partie du col, étoient de figure à-peu-près ronde, de gran-  
 » deurs différentes, et semées irrégulièrement : toutes les  
 » autres avoient une figure et une situation plus régulières.  
 » Elles étoient de deux espèces. Celles qui couvroient le  
 » dos, le milieu du col, le dessus de la queue, n'étoient  
 » point séparées les unes des autres ; c'étoient des bandes  
 » qui traversoient le corps allant d'un des flancs à l'autre,  
 » et sur ces bandes il y avoit des gravures ou sillons qui  
 » représentoient des écaillés rondes qui n'étoient point  
 » disposées alternativement en manière de tuiles, mais tous  
 » les entre-deux étoient au droit l'un de l'autre ; ce qui  
 » faisoit des rangs selon la longueur du corps par le moyen  
 » des gravures, de même que les bandes en faisoient d'autres  
 » en travers : les séparations des bandes étoient bien plus  
 » visibles que celles des écaillés, qui n'étoient distinguées  
 » que par les gravures, au lieu que les entre-deux des  
 » bandes n'étoient garnis que de la peau, les écaillés étant  
 » mises les unes contre les autres comme des pavés, et non  
 » l'une sur l'autre comme les tuiles.... Pour percer le cro-  
 » codile, il faut le frapper très-droit et perpendiculairement  
 » dans les joints des bandes, où il n'y a que de la peau :  
 » car ces bandes sont comme impénétrables ; leur subs-

(a) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 203.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III, pag. 162.

» tance, qui paroît moyenne entre celle de l'os et du cartilage, ayant une dureté qui surpasse beaucoup celle des os les plus durs, et une flexibilité qui fait que, comme les cartilages, elle n'est point cassante....

» Les écailles qui garnissoient le ventre, le dessous de la queue, le dessous du col et de la mâchoire, le dessous des jambes et le dessous des pattes, étoient minces, flexibles, et sans crête. Elles étoient, de même qu'au dos, arrangées comme des pavés, sans poser l'une sur l'autre; mais elles ne faisoient pas des bandes continues, parce qu'elles étoient séparées les unes des autres, et jointes seulement par de forts ligamens. Leur figure étoit carrée, et leur substance n'avoit pas l'impénétrabilité de celles du dos ».

(251) §. LXVIII. *Il a la vue très-perçante.* J'ai (a) trouvé par expérience que les crocodiles ont la vue excellente. Lorsque je faisois un circuit pour me placer derrière eux, afin de pouvoir les tirer, j'ai toujours remarqué qu'ils commencent à regagner tout doucement la rivière, aussi-tôt que j'étois à la portée de leur vue.

Aristote (b) observe, ainsi qu'Hérodote, que le crocodile hors de l'eau a la vue très-perçante; il n'ajoute pas qu'il ne voit pas dans l'eau, mais qu'il voit mal. *Ἐπίπυσι δ' ἐν τῷ ὕδατι φαύλος.*

(252) §. LXVIII. *Le trochilus.* Marmol (c) assure que c'est un oiseau blanc, environ de la grosseur d'une grive. La plupart des Traducteurs rendent ce mot par celui de roitelet; mais cet oiseau hante les masures, les vieilles murailles, les haies, &c. au lieu que le (d) trochilus se plaît sur le bord des marais, des lacs, des rivières.

---

(a) Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 202.

(b) Aristot. Hist. Animal. lib. 11, cap. x, pag. 785, A.

(c) Dans son Afrique, tom. 111 de la traduction de d'Ablancourt.

(d) Plutarch. de Solertiâ Animal. pag. 980, D.

M. Camus prétend que (a) c'est une espèce de roitelet, et penche assez pour le sentiment de Salerne, qui croit que c'est le coureur. Le Père Sicard, savant et pieux Missionnaire de la Compagnie de Jésus, nous apprend (b) que c'est le *Sag-sag*. Je ne connois pas cette espèce d'oiseau. .

(253) §. LXVIII. *Qu'il ne lui fait point de mal.* M. Blanchard (c) prétend que « la retraite ne seroit pas sûre pour » le trochilus, si la Nature n'avoit point donné à ses plumes, » soit sur le dos, soit au bout des ailes, une roideur qui » picoteroit durement les parties charnues de la gueule du » crocodile, s'il vouloit la fermer ». M. Blanchard cite en marge Pline, lib. VIII, et Aristote, Hist. Anim. lib. IX, cap. VI.

Pline parle du trochilus, liv. VIII, chap. XXV, et Aristote, dans son Histoire des Animaux, liv. IX, chap. VI, pag. 927, E. Mais il n'y est point question des particularités que rapporte M. Blanchard d'après ces deux Auteurs. *Voyez* plutôt ce qu'en dit M. Camus dans sa traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote, tom. II, pag. 732.

(254) §. LXIX. *D'autres leur font la guerre.* Les habitans de Tentyres détestoient les crocodiles. Ils les cherchoient de tous côtés pour les tuer. Quelques-uns (d) croyoient qu'ils avoient contre les crocodiles la même vertu naturelle qu'ont les Psylles dans la Cyrénaïque contre les serpens; ils se plongent hardiment dans la rivière, et même ils la traversent sans en souffrir aucun mal, quoique personne autre n'osât le faire. On transporta à Rome des crocodiles pour les faire voir au peuple, et des Tentyrites les accompagnèrent. On prépara un réservoir, et l'on pratiqua à un des côtés une machine où ils étoient exposés à l'ardeur

(a) Histoire des Animaux trad. par M. Camus, tom. II, pag. 752.

(b) Mémoires des Missions du Levant, tom. V, pag. 450, nouvelle édition.

(c) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. IX, Mém. pag. 25.

(d) Strab. Geograph. lib. XVII, pag. 1169, B, C.

du soleil au sortir de l'eau. Les Tentyrites entroient dans l'eau, et tiroient sur cette machine les crocodiles avec un filet, afin que le peuple pût les voir. Ils les traînoient ensuite dans le réservoir.

Sénèque me paroît avoir raison de rejeter la vertu des Tentyrites contre les crocodiles. Il l'attribue (a) avec justice à leur audace et au mépris qu'ils font de ces animaux. Tout animal fuit ordinairement devant ceux qui sont assez hardis pour lui résister, et il devient hardi, quand il paroît qu'on le craint. Le même Sénèque remarque que ces peuples devoient si peu cette propriété de faire fuir les crocodiles à leur sang ou à leur race, que ceux qui, en les poursuivant, ne conservoient pas leur présence d'esprit, périssoient pour la plupart.

Voici un autre trait de hardiesse des Tentyrites. Pline (b) raconte que lorsqu'ils apperçoivent des crocodiles dans le fleuve, ils vont à eux en nageant, leur sautent sur le dos à la façon de ceux qui montent à cheval, et leur passent un gros bâton dans la gueule, qu'ils tiennent ouverte, et la tête penchée en arrière dans la disposition de mordre. Ils empoignent ensuite, avec les mains, les deux extrémités de ce bâton, et s'en servent comme d'un frein pour mener à terre leurs prisonniers. Quelquefois aussi ils les épouventent seulement de la voix, et les forcent à rendre les corps qu'ils ont récemment dévorés, afin de leur donner la sépulture. Aussi l'île qu'habitent les Tentyrites est-elle la seule dont les crocodiles n'osent point approcher.

(255) §. LXIX. *Et qu'ils instruisent à se laisser toucher.* Il paroît que c'est une espèce particulière de crocodile. On rend (c) de grands honneurs, dans le nome Arsinoïte, au crocodile; il est sacré et élevé à part dans le lac. Il est

---

(a) Senec. Natur. Quæst. lib. iv, cap. 11, tom. II, pag. 751.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. viii, cap. xxv, tom. I, pag. 453.

(c) Strab. lib. xvii, pag. 1165, D.

apprivoisé par les Prêtres. On l'appelle *sonchis*. Le *sonchis*, dit Damascius dans la Vie d'Isidore, est une espèce de crocodile. Le nom de *champse*, que lui donne dans ce paragraphe Hérodote, est sans doute le terme générique.

(256) §. LXIX. *Des pendans d'oreille*. Cela semble supposer que le crocodile a des oreilles externes; cependant ceux (a) que le Sultan envoya à Louis XIV, et que l'Académie des Sciences disséqua, n'en avoient point. On leur trouva les ouvertures des oreilles placées au-dessus des yeux, mais cachées et recouvertes de la peau, qui formoient comme deux paupières exactement fermées.

Lorsque l'animal étoit en vie et hors de l'eau, ces paupières s'ouvroient probablement. Quoi qu'il en soit, c'est, suivant toutes les apparences, à ces membranes qu'on attribuoit les pendans d'oreilles.

(257) §. LXIX. *Ou de pierre factice*. Il y a dans le grec : λίθια χυτὰ, qui signifient des ouvrages en pierre fondu. Etoit-ce du verre, de l'émail, ou quelque pierre précieuse factice? c'est ce que je n'oserois décider. Le verre est très-ancien; mais l'on ne sauroit déterminer son origine.

(258) §. LXIX. *Avec la chair des victimes*. Je ne puis moi persuader qu'il s'agisse ici d'un culte rendu aux crocodiles, et qu'on leur sacrifie des victimes. J'aime mieux croire qu'il est question de la coutume des Ombites, qui portoient aux crocodiles les têtes des victimes. Voyez §. xxxix, note 145.

(259) §. LXIX. *Champses*. Les Coptes (b) traduisent, dans l'Ancien Testament, le terme de crocodile Amsah, et dans un Glossaire Copte Grec de la Bibliothèque du Roi, on l'appelle, avec l'article masculin, P-amsah. Les Egyptiens modernes lui donnent le nom de Timsah, au rapport de

---

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III, pag. 165 et 166.

(b) Panth. Ægypt. lib. v, cap. II, pag. 70.

Pococke (a). Cela approche beaucoup du mot *champses*, qui peut d'ailleurs avoir été défiguré par les copistes.

(260) §. LXX. *Un morceau de porc.* Il y a dans le grec : *Une partie du dos d'un porc.* M. Blanchard (b) dit que c'est un *jambon*, et il cite en marge Hérodote. Le reste de sa Dissertation est écrit avec la même élégance et la même exactitude.

(261) §. LXX. *Il auroit beaucoup de peine.* J'ai rapporté note 254, sur le §. LXIX, pag. 313, une manière différente de prendre les crocodiles, qu'on trouve dans Pline; en voici une autre qu'on lit dans Pococke, et qui me paroît tenir de celles d'Hérodote et de Pline. « On fait crier (c), dit-il, » un animal à quelque distance de la rivière, et lorsque le » crocodile sort, on lui perce le corps d'un javelot auquel » on a attaché une corde; on le laisse retourner dans l'eau, » pour qu'il perde ses forces. On l'en tire ensuite, on lui » passe un bâton dans la gueule, et quelqu'un lui sautant » sur le dos, lui attache les mâchoires ».

Les habitans (d) d'Apollonopolis, qui font partie des Tentyrites, les prennent avec des filets, les suspendent à des pêcheurs, les battent de verges malgré leurs larmes et leurs gémissemens, les coupent par morceaux et les mangent.

(262) §. LXXI. *La queue... du cheval.* Aristote (e) dit la queue du cochon; Achilles Tattius (f) la queue courte et sans poils. Cette description s'accorde mieux avec les relations des Voyageurs que ce qu'en rapporte Hérodote.

(a) A Description of the East by D<sup>r</sup> Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 203.

(b) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. ix, Mém. pag. 26.

(c) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 203.

(d) Ælian. de Nat. Animal. lib. x, cap. XXI, pag. 567.

(e) Aristot. Hist. Animal. lib. II, cap. VII, pag. 785, D.

(f) Achill. Tat. de Amoris Leucipp. lib. IV, pag. 223.

Il y auroit bien des choses curieuses à dire sur l'Hippopotame et sur la description qu'en ont fait Hérodote et Aristote. Mais M. Schneider n'ayant rien laissé à désirer dans l'Histoire Critique qu'il en a donnée, je crois devoir renvoyer le lecteur à cet excellent ouvrage, qui se trouve à la suite de *Petri Artedi Synonymia piscium, &c. pag. 247 et seq. Lipsiæ, 1789, in-4.*

(263) §. LXXI. *On en fait des javelots.* Ces javelots étoient garnis d'une pointe de fer. Voyez le Trésor de la langue grecque au mot ξυσός. Les Abyssins font actuellement des boucliers avec la peau de cet animal. *Dantur qui (a) venatione hippopotamorum se sustentant et carne vescuntur. Corium autem crassissimum ad varios usus, in primis ad scuta, adhibent.*

(264) §. LXXII. *Lépidote.* Λεπιδωτός signifie écailé, et une espèce particulière de poisson; mais quelle espèce de poisson? c'est ce que j'ignore. Le Chevalier Von Linnée prétend que c'est la carpe rousse du Nil, *cyprinus (b) rubescens Niloticus.* J'ignore les raisons sur lesquelles s'appuie ce savant Naturaliste. Je doute fort qu'il en ait de bonnes, parce que les auteurs anciens, qui ont parlé du lépidote, n'en ont pas fait de description. Tout ce que l'on peut savoir, c'est, comme le porte son nom, que c'est un poisson à écailles. Le Père Sicard assure dans les Mémoires des Missions du Levant, tom. v, pag. 348, que c'est le poisson connu au Caire sous le nom de Bunni, qui pèse de vingt à trente livres. La remarque que j'ai faite sur le sentiment du Chevalier Von Linnée, peut s'appliquer à celui du savant Jésuite.

M. de Maillet prétend (c) qu'il y a au Caire une espèce de poisson nommée boulti, qui ressemble beaucoup à la

(a) Ludolf. Hist. Æthiop. lib. 1, cap. 11.

(b) Linnæi Syst. Nat. tom. 1, pag. 528.

(c) Description de l'Égypte, tom. 11, pag. 119.

carpe. Seroit-ce le bouni du père Sicard ? Si c'est le même, ce poisson ne peut être celui qu'Hérodote appelle lépidote, parce que, selon Macrisi, il n'a pas toujours été connu en Egypte.

Strabon (a) reconnoît, de même qu'Hérodote, que ce poisson étoit honoré par tous les Egyptiens. On ne peut douter qu'il ne le fût dans la ville de ce nom, comme l'Oxyrynchus l'étoit (b) à Oxyrynchus. Le père Sicard le nomme *Ibid.* Quechoué. Il assure que ce poisson est de la grandeur d'une alose, et que son museau est fort pointu. Si ce poisson est le seul dans le Nil qui ait ce caractère, on ne peut douter que ce savant Missionnaire n'ait rencontré juste.

Ce qui me persuade que les honneurs rendus à ces deux poissons ne s'étendoient pas au-delà du district de ces deux villes, c'est que Plutarque nous apprend que les Egyptiens avoient (c) en aversion le lépidote, l'oxyrynchus et le phagros, à cause que ces poissons avoient dévoré le membre viril d'Osiris, que Typhon avoit jeté dans le Nil. D'ailleurs, nous savons par le même Auteur, que les habitans de (d) Cynopolis mangeoient, sans scrupule, de l'oxyrynchus, et les Oxyrynchites des chiens, ce qui excita de son temps une guerre très-vive entre les habitans de ces deux villes.

(265) §. LXXII. *De l'anguille.* « Antiplanes (e), dans » son Lycon, se moque des Egyptiens sur leur culte. Les » Egyptiens, dit-il, si habiles dans le reste, le sont encore » bien plus en ce qu'ils regardent l'anguille comme égale » aux Dieux. Elle est d'un bien plus grand prix (f) qu'eux.

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1167, A.

(b) Id. ibid. pag. 1166, C; 1167, A.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 358, B.

(d) Id. ibid. pag. 380, B.

(e) Athen. Deipnosoph. lib. vii, cap. xiiii, pag. 299, E, F.

(f) J'ai tâché de conserver l'équivoque du grec, que le Traducteur latin n'a pas saisie.

» Nos prières suffisent pour obtenir des Dieux ce que nous  
 » leur demandons ; mais il faut dépenser douze drachmes (a)  
 » au moins ou même davantage pour les flairer seulement,  
 » tant cet animal est parfaitement saint ».

Quelques lignes plus bas, Anaxandrides dans sa comédie, intitulée les Villes, s'adressant aux Egyptiens, leur dit :

« Vous adorez le bœuf, je le sacrifie aux Dieux, vous  
 » regardez l'anguille comme une très-grande Divinité, et  
 » nous, comme le meilleur des mets ». Antiphanes et les Auteurs grecs qui s'égayoient sur le culte des Egyptiens, ignoroient sans doute le motif qui avoit fait proscrire l'usage de ce poisson. La chair de l'anguille et de quelques autres poissons, épaississant le sang et diminuant la transpiration, irritoit toutes les maladies qui ont rapport à l'éléphantiasis. Les Prêtres défendoient au peuple de s'en nourrir, et pour rendre la défense plus sûre, ils faisoient regarder ces poissons comme sacrés.

M. de Pauw (b) prétend que les Grecs ont été dans l'erreur, en mettant l'anguille au nombre des poissons sacrés. Mais je demanderai toujours à ce Savant où sont ses preuves.

(266) §. LXXII. *Le cravan*. Cet oiseau ressemble beaucoup à l'oie pour la figure ; mais il a toute la ruse et la finesse du renard. Belon l'appelle oie nonnette. Le mot grec est oie renard, *chenalopex*.

(267) §. LXXIII. *S'il ressemble*. On ne croyoit point encore, du temps d'Hérodote, que le phénix renaquit de ses cendres. Cette opinion s'accrédita dans la suite. Suidas assure au mot *φοῖνῆξ*, que lorsque cet oiseau s'est brûlé, il naît de ses cendres un ver qui se change en phénix.

Les Pères de l'Eglise Grecque et Latine ajoutèrent foi à cette fable, et ne manquèrent pas de la citer comme une preuve solide de la résurrection, à laquelle il n'étoit pas pos-

(a) 10 livres 16 sous de notre monnoie.

(b) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. VII, pag. 135.

sible de se refuser. Saint Clément le Romain, après avoir (a) rapporté la fable du phénix, chap. xxv, continue ainsi : « Nous regardons comme une merveille que le Créateur » de l'Univers ressuscite ceux qui l'ont servi saintement » dans la persuasion de la foi, lorsqu'il nous donne par » un oiseau des preuves de la magnificence de ses promesses. » Il dit en effet quelque part : Vous me ressuscitez, et » je vous louerai. Je me suis endormi, et je me suis ré- » veillé, parce que vous êtes avec moi. Job dit aussi : » vous ressuscitez cette chair qui a souffert tous ces » maux ».

Il me seroit très-aisé d'accumuler les passages des Pères, qui disent tous la même chose, mais comme cela me mèneroit trop loin, je me borne à celui-ci qui est de Saint Ambroise. *Avis (b) in regione Arabiæ, cui nomen est phœnix, redivivo suæ carnis humore reparabilis, cum mortua fuerit reviviscit. Solos non credimus resuscitari? Atqui hoc relatione crebrâ, et scripturarum auctoritate credimus.* Le même Père dit autre part : *Phœnix (c) avis in Arabiæ locis perhibetur, &c. . . doceat igitur nos hæc avis exemplo sui resurrectionem credere.*

Ce n'est pas assez d'avoir trouvé dans le phénix des preuves de la Résurrection; on y en a vu aussi de l'Incarnation. *Quid mirum (d) videtur, si virgo conceperit, cum Orientis avem, quam phœnicem vocant, in tantum sine conjuge nasci vel renasci constet, ut semper et una sit, et semper sibi ipsa nascendo vel renascendo succedat.*

Photius (e) me paroît bien judicieux, lorsqu'il dit qu'on

(a) Clemen. Rom. Epist. ad Corinth. cap. xxvi, pag. 124. Edit. Cantab. 1718.

(b) Ambros. de fide Resurrect. cap. viii.

(c) Ambros. Hexaemer. lib. v, cap. xxiii.

(d) Ruffinus in Symboli exposit. pag. 548.

(e) Photii Bibliotheca Cod. cxxvi, pag. 505, lin. 20, &c.

pourroit peut-être reprocher à Saint Clément d'avoir fait servir le phénix de preuve très-solide.

Ne condamnons pas cependant légèrement les Pères de l'Eglise. La fable du phénix étoit accréditée de leur temps. Cinquante-sept ans avant que Saint Clément le Romain occupât la chaire de Saint Pierre, tout le monde croyoit alors que le phénix venoit de paroître en Egypte. Tacite, qui n'étoit pas un homme crédule, rapporte ce fait dans ses Annales, liv. VI, §. XXVIII; cette fable étant alors regardée comme une vérité certaine, les Pères pouvoient s'en servir, sans qu'on soit en droit de leur en faire un crime.

On lit dans les éditions d'Hérodote : ἔστι δὲ ἐν τῇ γραφῇ παρόμοιος. Ce qui fait dire à notre Historien, que cet oiseau ressemble à son portrait, quoiqu'il eût dit, peu auparavant, qu'il n'en avoit jamais vu qu'en peinture. Gronovius s'est écarté du texte dans sa traduction. Deux manuscrits, l'un des Bénédictins de Saint-Remi à Rheims, l'autre de la Bibliothèque impériale à Vienne, portent ἔστι δὲ ἐν τῇ κ. τ. λ. Ce qui fait un sens excellent que j'ai suivi. Voyez la note de M. Wesseling. M. Borheck a admis cette leçon dans son édition.

(268) §. LXXIII. *Avec de la myrrhe.* Il y a dans le grec : *il bouche cela avec de l'autre myrrhe, dans l'endroit de l'œuf, par où creusant, il a introduit son père.* Κατότι τῆ ὄψ. Il faut corriger κατότι, qui est la forme ionique qu'Hérodote suit perpétuellement. Il écrit toujours καταπερ, κατύπερθε, κατὰ, pour καθάπερ καθύπερθε, καθὰ. De plus, cela est confirmé par un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, où on lit κατ' ὄτι.

(269) §. LXXIV. *Serpens sacrés.* A (a) Métélis (c'est ainsi qu'il faut lire dans Elien, d'après la note de M. Wesseling, et non Mélite) en Egypte, il y a dans une tour un

---

(a) Ælian. Nat. Animal. lib. XI, cap. XVII, pag. 629.

dragon sacré qu'on vénère, et qui a des hommes et des femmes attachés à son culte. On pose devant lui une table sur laquelle est un cratère où l'on a mis de la farine délayée dans de l'hydromel. On se retire ensuite, et le lendemain on trouve le cratère vide.

Phylarque (a) raconte qu'on rend de grands honneurs en Egypte aux aspics, que ces honneurs et la nourriture qu'on leur donne les apprivoisent et qu'ils vivent avec les enfans sans leur faire de mal. Ils sortent de leurs trous quand on les appelle, et viennent au bruit qu'on fait avec les doigts. Les Egyptiens, après leur dîner, mettent sur la table de la farine délayée avec du vin et du miel, appellent les aspics qui prennent leurs repas (b). Cette espèce d'aspic se nomme thermouthis. On en couronne les statues d'Isis comme d'un diadème.

(270) §. LXXV. *Les serpens ailés.* Ceux qui ont mis ces sortes de serpens au rang des fables ont certainement tort. Pausanias me paroît bien plus sage. « Il ne faut » point (c) être trop prompt à croire les choses qui sont » rares, ni refuser d'y ajouter foi. Quoique je n'aie ja- » mais vu de serpens ailés, je crois cependant qu'il y en » a, parce qu'un Phrygien apporta en Ionie un scorpion » qui avoit des ailes ressemblantes à celles de la saute- » relle ». Il y a grande apparence que c'est le *seraph volans* d'Isaïe (d) que la Vulgate a rendu par *Regulus volans*, et les Septante, par *aspic volant*, ἰχθυοειδὲς ἀσπίδων πετομένων. Voyez Bochart, Hierozoic. part. II, pag. 423, lib. III, cap. XII.

(271) §. LXXV. *Le lieu où sont ces os amoncelés.* M. Blanchard l'appelle, très-élégamment, un *charnier*. Au reste, ἀκανθα signifie non-seulement l'épine du dos, mais encore

(a) Ælian. Nat. Animal. lib. XVII, cap. v, pag. 921.

(b) Id. ibid. lib. x, cap. XXXI, pag. 581.

(c) Pausan. lib. IX, cap. XXI, pag. 752.

(d) Isaï. cap. XXX, vers. VI.

les os des serpens, et du poisson, ce que nous appelons arête. Νίγρος (a) δὲ ὁ ἡμέτερος..... ἄκανθαι ἐτύγγανεν ἰχθύος καταπιπικῶς. Notre ami Niger avala un jour une arête de poisson. On appelle ἄκανθαι, dit le scholiaste (b) d'Apollonius Rhodius, les os des serpens.

M. Blanchard (c) fait dire à Hérodote que les os de ces serpens étoient d'une longueur qui passe toute croyance.... les uns plus grands, les autres plus petits. Le grec ne parle pas de la longueur ou grosseur de ces os, il n'y est fait mention que du plus ou moins de grosseur de ces tas d'os. M. Blanchard (d) continue : « Méla dit ( lib. III, cap. VIII ) » que ces serpens ; qui étoient très-petits, et dont le » poison étoit très-présent, naissoient en certain temps de » l'année de la boue des marais, et prenoient leur vol du » côté de l'Égypte, où les vents qui règnent en cette saison » ( le printemps ) les chassent, et que les ibis en délivroient » le pays. Je ne sais comment le Père Hardouin a pu dire » que Méla avoit copié Hérodote. Cette description de » Méla ne s'accorde pas avec la grandeur des os, dont » Hérodote parle comme témoin oculaire ».

Le Père Hardouin ne se trompe point ; c'est M. Blanchard qui fait dire à notre Historien ce qu'il n'a point dit.

(272) §. LXXV. *Volent d'Arabie en Égypte.* Cicéron avoit sans doute d'autres Mémoires, puisqu'il fait venir ces serpens des déserts de l'Afrique. *Avertunt (e) pestem ab Ægypto (ibes), cum volucres angues ex vastitate Libyæ vento africo invectas interficiunt, atque consumunt.* Elien (f) avoit eu

(a) Plutarch. de Sanit. tuendâ, pag. 151, A.

(b) Apollonii Rhodii Schol. ad Argonaut. lib. IV, vers. 150, pag. 202, lin. 14.

(c) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. IX, Mém. pag. 29.

(d) Ibid.

(e) Cicero de Natura Deorum, lib. I, §. XXXVI.

(f) Elian. Histor. Animal. lib. II, cap. XXXVIII, pag. 107.

sous les yeux ces Mémoires, puisqu'il rapporte le trait cité par Cicéron, après avoir parlé de celui dont fait mention Hérodote. Les autres Auteurs, où il est question de cet oiseau, ne disent rien de la guerre qu'il fait aux serpens ailés qui venoient de l'Arabie, si l'on excepte (a) Ammien Marcellin et (b) Philès. Tant que nous n'aurons pas les sources où ont puisé Cicéron et Elien, nous ne pourrons assurer qu'ils ne se soient pas trompés. Ce qui me fait soupçonner quelque méprise de la part de ces deux Ecrivains, c'est le vers de Philès, où ce Poète, qui a écrit en vers Politiques, dit : *L'ibis s'étant nourrie des scorpions de Libye, tue les serpens ailés qui viennent d'Arabie en Egypte.* Quelqu'autre Auteur aura avancé le même fait, et Cicéron et Elien auront, par négligence, appliqué aux serpens ailés ce que cet Auteur avoit dit des scorpions.

(273) §. LXXV. *Ils honorent ces oiseaux.* L'ibis étoit consacré au Dieu Theuth (c), le Mercure des Egyptiens.

(274) §. LXXVI. *Du crex.* Le crex est une (d) espèce d'oiseau, dont le bec est très-pointu, et en forme de scie, et qui a les jambes longues. Gesner prétend que c'est un oiseau qu'on trouve en Angleterre, qui a les jambes longues, qui ressemble à la caille, excepté qu'il est plus gros qu'elle, et qui, au printemps et au commencement de l'été, répète sans cesse ces mots, *crex, crex.* M. Camus (e) croit plutôt que c'est un oiseau qu'a vu Bélon sur le Nil, qui est haut monté sur ses jambes, plus gros que le corlieu, et qui fait entendre souvent le son du mot crex. La raison de ce Savant pour adopter le sentiment de Bélon, c'est que le crex doit être commun en Egypte, puisqu'Hérodote le

(a) Ammian. Marcellin. lib. xxii, cap. xv, pag. 262.

(b) Philae de Animal. Propriet. cap. xvi, vers. 11.

(c) Plat. in Phædro, tom. iii, pag. 274, C.

(d) Scholiast. Aristophanis ad Aves, vers 1138.

(e) Histoire des Animaux d'Aristote, traduite par M. Camus, tom. ii, pag. 258.

prend pour terme de comparaison, en parlant de la taille de l'ibis.

Cette raison ne me paroît pas juste. Hérodote voulant faire connoître à ses compatriotes la grandeur de l'ibis, n'auroit pas été chercher pour cela un oiseau qui n'étoit connu qu'en Egypte, et qui devoit être aussi inconnu aux Grecs que l'ibis même. Il a dû prendre pour terme de comparaison, un oiseau commun en Grèce. Mais quel est-il, cet oiseau ? C'est ce que nous ignorons.

(275) §. LXXVI. *Et l'on en rencontre souvent.* Il y a dans le grec : τῶν δ' ἐν ποσὶ μᾶλλον εἰδευμένων τοῖσι ἀθρώποισι. Τὰ ἐν ποσὶ sont les choses vulgaires, qu'on rencontre communément en son chemin. Saint Jean Chrysostôme (a) a dit à-peu-près de même : ὁρᾷς πότεν (ὁ Κύριος) ἐφόδησι; ἀπὸ τῶν αἰσθητῶν, ἀπὸ τῶν παρὰ πόδας συμβαινόντων. « De quels moyens » s'est servi le Seigneur pour nous effrayer ? Des choses » sensibles, des choses qui arrivent journellement ».

Il a plu cependant à M. Blanchard de traduire (b) : « L'autre espèce a les pieds taillés comme les pieds humains ». Du Ryer avoit dit avant lui : « Ils ont les pieds semblables à ceux des hommes ». MM. de l'Académie des Sciences, trompés par ces infidèles traductions, ou peut-être par celle de Laurent Valla, que je n'ai pas sous les yeux, prennent de-là occasion de faire des reproches à Hérodote, et remarquent (c) très-sérieusement que cette ressemblance ne se trouve en aucun oiseau.

M. Bellanger avoit très-bien relevé (d) ce contre-sens de Du Ryer ; mais dans le reste de ce paragraphe, il a fait les mêmes fautes que ce Traducteur.

(a) Sti Joan. Chrysostomi, in Mathæum Homil. xv, pag. 169, A.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. ix, Mém. pag. 28.

(c) Mémoires de l'Académie des Sciences, vol. III, part. III, pag. 62.

(d) Essais de Critique, pag. 151.

Ce que dit (a) M. le Chevalier Bruce, de l'ibis, est une de ces méprises qui lui sont ordinaires. On n'a qu'à comparer son récit avec celui d'Hérodote, pour en être parfaitement convaincu. Je ne m'arrêterai donc pas à le réfuter. Mais lorsque ce Voyageur nous atteste, page 177, qu'on ne trouve point actuellement d'ibis en Egypte, il se trompe assurément. Je crois volontiers qu'il n'y en a point vu. Comment, en effet, en auroit-il rencontré, lui qui, de son propre aveu, n'a voyagé dans ce pays qu'en bateau? De retour dans sa patrie, il pouvoit, il devoit consulter les Mémoires de l'Académie des Sciences; il y auroit lu que cette illustre Compagnie pria Louis XIV de lui procurer un ibis. Ce grand Prince, qui a mérité à si juste titre le surnom de Protecteur des Sciences et des Lettres, fit écrire à son Ambassadeur à la Porte, pour prier le Grand-Seigneur de lui envoyer un ibis. Ce Prince s'empressa de satisfaire à la demande du Roi. Ce fut d'après cet ibis que l'Académie des Sciences en a consigné la description dans le troisième volume de ses Mémoires. D'ailleurs, le R. Père Sicard remarque dans le cinquième volume des Missions du Levant, page 343, que dans les îles du lac Tennesus, aujourd'hui Manzalé, îles qui sont en très-grand nombre, il y a beaucoup d'ibis noirs, et beaucoup d'ibis noirs et blancs.

M. de Maillet, Consul de France au Caire, prétend (b) que c'est l'oiseau qu'on y appelle Chapon de Pharaon, et à Alep, Saphan Bacha. Il paroît qu'il n'avoit aucune connoissance de la description qu'en donne Hérodote, et que s'il l'a jamais vu, il ne l'a pas connu pour être l'ibis.

(276) §. LXXVI. *Sans plumes.* M. Blanchard rend (c) cet endroit : « Elles ont la tête et le cou minces et déliés ».

---

(a) Travels to discover the source of the Nile, vol. 5th, pag. 175, et de la traduction, pag. 205.

(b) Description de l'Égypte, tom. II, pag. 116.

(c) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. IX, Mém. pag. 28.

Du Ryer a traduit de même, la tête et le cou menus. Ce sont deux contre-sens en deux mots : 1°. *ψιλός* signifie sans poils, sans plumes, *glaber*, *depilis*. Oppien (a), en parlant de la giraffe, dit qu'elle a le haut de la tête sans poils, *ψιλὸν ὑπερθε κάρη*, que tous les Interprètes, et même Gesner, rendent *parvum superne caput*. Mais M. Schneider, qui nous a donné une meilleure édition de cet Auteur, traduit *glabrum supra caput*. *Ψιλοί* se dit, dans les Historiens, des troupes légères, et par opposition à *ἰπλιῖται*, ou *soldats armés pesamment*. Ils n'avoient ni casques, ni corselets, ni grèvières, ni boucliers. *Ψιλαῖς τῆς (b) κεφαλαῖς*, dans Xénophon, ne veut pas dire la tête petite, mais des têtes sans casques; car les Perses avoient, dans les combats, la tête couverte de leur tiare. *Nudus*, chez les Latins, se prend souvent pour un homme habillé légèrement. Il est très-certain que *ψιλός*, dans le sens de *tenuis*, est un terme de grammaire, qui même est assez rare, suivant la remarque de Henri Etienne, dans son Trésor de la Langue Grecque. 2°. *Δειρὴ* n'est point le cou, mais la partie qui est en devant du cou, la gorge. Le Traducteur latin s'y est trompé pareillement, puisqu'il explique *τὴν δειρὴν πᾶσαν*, *totum collum*. Ammonius a bien saisi la différence qu'il y avoit entre *ἀυχὴν* et *δείρη*. *Ἀυχὴν* se dit, suivant cet excellent Grammairien, du derrière du cou, *δείρη* de la partie de devant (c), *ἀυχὴν καὶ δείρη διαφέρει*. *Ἀυχὴν μὲν γὰρ λέγεσθαι τὸ ἔπισθεν τῆ τραχήλου δείρη δὲ τὸ ἔμπροσθεν*. Thomas Magister dit aussi la même chose, page 129. Cette différence est sensible dans Homère, en parlant de Paris, que Ménélas tiroit par le casque; la courroie, dit-il, qui attachoit son armet sous la gorge, l'étrangloit :

Ἄγχι (d) δὲ μιν πολυπέστος ἰμάς ἀπαλὴν ὑπὸ δειρὴν.

(a) Oppiani Cyngetic. lib. III, vers. 470.

(b) Xenophon. Exped. Cyri, lib. I, cap. VIII, §. IV, pag. 53.

(c) Ammonius de Vocabulorum Differentiâ, voc. ἀυχὴν. pag. 27.

(d) Homeri Iliad. lib. III, vers. 371.

(a) Κόψει γὰρ αὐτὸν ἔχοντα κατὰ στήθος, παρὰ δεξιὴν  
 ἰσθμὸς ὀπίσω.

« Le serpent, se repliant, blessa l'aigle à la poitrine,  
 » près de la gorge ».

La signification d'αὐχὴν n'est pas moins déterminée dans  
 Homère.

(b) Ἐἰ περ γὰρ καὶ βλῆτο πονεόμενος ἢ τυπαίης,  
 οὐκ ἂν ἐν αὐχεν' ὀπίσθε πύσι βίλος, οὐδ' ἐνὶ νάτῳ,  
 Ἄλλὰ κεν ἢ στήρῳν, ἢ νηδύος ἀνηϊάσει  
 Πρόσσω ἰμίνιοι. ....

« Car si dans les combats vous étiez blessé de près ou  
 » de loin, ce ne seroit point au cou ou au dos, mais à la  
 » poitrine ».

MM. de l'Académie des Sciences ont reproché à Hérodote  
 d'avoir dit que l'ibis avoit la tête et le cou sans plumes;  
 cette accusation ne doit tomber que sur ceux qui ont défi-  
 guré cet Auteur. Ces Savans (c) ont remarqué que « l'ibis  
 » avoit le dessus de la tête, l'entour des yeux et le dessous  
 » de la gorge, proche du bec, dégarnis de plumes, et revê-  
 » tus d'une peau rouge et ridée ». Cela confirme le récit de  
 notre Historien.

On pourroit peut-être croire que notre Auteur se con-  
 tredit, et qu'il n'est pas d'accord avec la description de  
 MM. de l'Académie des Sciences, parce qu'il a assuré plus  
 bas que l'ibis a le plumage blanc, excepté *la tête* et le cou,  
 qui sont noirs, tandis qu'il venoit de dire que cet oiseau  
 avoit *la tête* et la gorge entière sans plumes. 1°. Hérodote  
 ne parle point de la couleur de la gorge et de la partie de la  
 tête qui étoit sans plumes. 2°. Cet Auteur, en disant la

(a) Homeri Iliad. lib. xii, vers. 204.

(b) Id. ibid. lib. xiii, vers. 288.

(c) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III,  
 pag. 64.

gorge entière, fait entendre clairement qu'il ne s'agissoit en cet endroit que d'une partie de la tête; et c'est ce que j'ai exprimé dans ma traduction, afin de me rendre plus clair.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici une description de cet oiseau. La voici telle qu'on la voit dans les Mémoires de (a) l'Académie des Sciences.

L'ibis ressemble, suivant (b) Strabon, beaucoup à la cigogne; mais « celle-ci (c) est absolument plus grande » et l'autre a le cou et les pieds plus longs à proportion. » L'ibis a, depuis l'extrémité des pieds jusqu'au bout du » bec, trois pieds et demi. Il y en avoit un à Versailles » dans le même temps, qui étoit encore plus petit..... son » plumage étoit d'un blanc sale et un peu roussâtre presque » par tout le corps, y ayant seulement au-dessous de l'aile » des taches de deux sortes de rouge; savoir, quelques- » unes d'un rouge pourpré, et d'autres d'un rouge de cou- » leur de chair. Les grandes plumes du bout des ailes » étoient noires; tout le haut de la véritable jambe étoit » couvert de petits filets de plumes fort rares, ainsi qu'il » se voit en quelques antruches. Il avoit le dessus de la tête, » l'entour des yeux et le dessous de la gorge, proche le » bec, dégarnis de plumes, et revêtus d'une peau rouge et » ridée..... Le bec de l'ibis étoit fort gros vers le com- » mencement, où il avoit un pouce et demi de large, le » bout n'étoit point en pointe, mais paroissoit coupé, » ayant demi-pouce en cet endroit; il se recourboit en » dessous dans toute sa longueur et dans ses deux parties; » au contraire de ce qui se voit dans la plupart des autres » oiseaux dont le bec est recourbé, parce qu'il ne l'est ordi-

---

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III, pag. 62, &c.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1179, B.

(c) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III, pag. 63.

» nairement que par le bout, et seulement en la mâchoire  
 » supérieure : il étoit d'un jaune fort clair à son commen-  
 » cement, et cette couleur se fortifiant insensiblement,  
 » devenoit de couleur aurore fort chargée vers le bout....  
 » sa surface étoit lisse et polie comme de l'ivoire ou de la  
 » corne. Les côtés du bec étoient tranchans, et avoient,  
 » ainsi que tout le reste du bec, une dureté et une fermeté  
 » capable de couper les serpens, dont il est tellement l'en-  
 » nemi, qu'il va les attendre à leur passage d'Arabie (a)  
 » en Egypte..... Le bas des véritables jambes étoit rouge;  
 » cette partie, à qui Gesner, Bélon et Johnston ne donnent  
 » pas un pouce de longueur dans leurs figures, en avoit  
 » plus de quatre..... Cette partie, aussi bien que le pied,  
 » étoit par-tout garnie d'écaillés de figure hexagone, à la  
 » réserve des écaillés des doigts, qui étoient toutes en table...  
 » Les doigts étoient bordés par des peaux qui s'allongeoient  
 » jusqu'à leur extrémité; ce qui faisoit que le doigt du  
 » milieu en avoit des deux côtés, et que les deux autres  
 » n'en avoient qu'en dedans. Le quatrième doigt, qui est  
 » derrière, avoit, de même que le grand doigt du milieu,  
 » de petites peaux de chaque côté; ce doigt étoit long et  
 » menu à l'ordinaire, et les ongles étroits pointus et noi-  
 » râtres, de même que les extrémités des doigts. *Enfin nous*  
 » *avons remarqué que la figure des pieds de l'ibis blanc*  
 » *n'a aucun rapport avec ce qu'Hérodote en dit, savoir*  
 » *qu'ils sont semblables (b) à ceux de l'homme* ».

Cet oiseau est consacré (c) à la Lune, et se laisse, dit Elien, mourir de faim, lorsqu'on le transporte hors de l'Égypte. Il y en a eu pendant plusieurs années à la ménagerie de Versailles; ce qui prouve qu'il faut être sur ses gardes en lisant les Anciens.

---

(a) Hérodote dit que ce n'est point cette espèce d'ibis qui attaque les serpens, mais la noire.

(b) Cela n'a d'autre fondement que l'ineptie des Traducteurs.

(c) Elian. de Naturâ Anim. lib. 11, cap. xxxviii, tom. 1, pag. 107.

Il faut encore mettre au rang des fables ce que rapporte le même (a) Auteur, d'après ceux d'entre les Egyptiens qui présidoient aux embaumemens de l'ibis, savoir que les intestins de cet oiseau avoient quatre-vingt-seize coudées de long, c'est-à-dire, cent trente-six pieds; MM. de l'Académie des Sciences ne (b) leur ont trouvé que quatre pieds huit pouces. Il n'en est pas ainsi de ce qu'Ælien (c) et Pline (d) nous disent que l'ibis se donne un lavement avec le bec. Cela se trouve confirmé par le mécanisme de son bec, qui, lorsqu'il est fermé (e), paroît parfaitement rond en dehors, et forme un canal en dedans de la même figure. Les deux parties ainsi jointes laissoient une petite ouverture par le bout pour en faire sortir l'eau de mer, dont on dit qu'il se nettoie le corps.

Il y a dans le Voyage de M. le Chevalier Bruce aux sources du Nil, tom. v, pag. 172, et de la Traduction, pag. 202, un article considérable sur l'Abou Hannes ou Ibis, qui est plein d'erreurs. L'Auteur les auroit sans doute évitées, s'il eût eu connoissance de la description de cet oiseau par MM. de l'Académie des Sciences. L'Auteur prétend (pag. 176, et de la Traduct. pag. 206,) qu'on n'en trouve pas en Egypte; cependant celui que le Grand-Seigneur envoya à Louis XIV, avoit été pris dans ce pays-là. De plus, M. le Chevalier Bruce fait dire à Hérodote, sans cependant le nommer, que l'ibis détruit les vipères de l'Égypte (*ibid*, pag. 175, et de la Traduction, pag. 205). De-là ce Voyageur s'inscrit en faux contre ce récit, sur ce que l'inondation du Nil ne permet pas aux vipères d'ha-

(a) Ælian. de Nat. Animal. lib. x, cap. xxix, tom. 1, pag. 579.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III, pag. 68.

(c) Ælian. Hist. Nat. Animal. lib. II, cap. xxxv, tom. 1, pag. 105.

(d) Plin. Histor. Natur. lib. VIII, cap. xxvii, tom. 1, pag. 453.

(e) Mémoires de l'Académie des Sciences, tom. III, part. III, pag. 65.

biter ce pays. Hérodote ne parle pas des vipères ; il se contente de dire §. LXXV, que dans la partie de l'Arabie qui touche à l'Égypte, il y a une plaine resserrée par des montagnes ; qu'au commencement du printemps des serpens ailés tâchent de pénétrer en Égypte par cette gorge ; mais que les ibis vont à leur rencontre, et en purgent le pays.

Il auroit été à souhaiter que M. Bruce eût eu une connoissance plus intime des Anciens.

M. Camus dit peu de choses de l'ibis dans sa Traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote ; mais ce qu'il en dit est juste. On sent qu'il est instruit de l'Histoire Naturelle, et c'est cette connoissance qui manque à Sir James.

(277) §. LXXVII. *Qui de tous les hommes cultivent le plus, &c.* Cet endroit a été mal rendu : *ἰπαρκίῳ* signifie j'exerce, *μάλις* se rapporte à *ἀνθρώπων πάντων*, et par conséquent la virgule doit se mettre après *μάλις*. Enfin, il ne s'agit point, en ce passage, de l'Histoire, comme l'avoit pensé feu M. Dupuy (a). Voyez aussi les notes de MM. Valckenaer et Wesseling.

M. Bellanger s'est trompé pareillement, lorsqu'il traduit (b) : *s'exercent à connoître, ou à écrire, tant pour leur instruction, que pour celle de la postérité, les actions de tous les hommes.* On est bien surpris, en lisant le grec, d'y trouver à peine un mot de cette longue phrase, qui n'est pas seulement une paraphrase, mais un contre-sens. On peut voir ma traduction, qui est exacte et littérale. Voyez les Essais de Critique de M. Bellanger, ouvrage qui a fait beaucoup d'honneur à ce Savant, quoiqu'il s'y trouve presque autant de contre-sens qu'il en a relevé.

On louoit (c) Thoth d'avoir inventé les lettres, ce qui étoit un soulagement à la mémoire. Le Roi Thamus au

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xxxi, Hist. pag. 22.

(b) Essais de Critique sur les écrits de Rollin, pag. 152.

(c) Plato in Phædro, tom. 111, pag. 275, A.

contraire croyoit que cette invention avoit rendu les hommes négligens, et qu'elle étoit cause qu'ils ne cultivoient plus cette faculté avec le même soin.

(278) §. LXXVII. *Il n'y a point d'hommes si sains.* Cela étoit vrai avant Hérodote, et cela l'a été long-temps après lui; mais lorsqu'on commença à négliger les canaux, l'eau se corrompit, les vapeurs qui s'en élevèrent rendirent l'air de l'Égypte très-mal sain, les fièvres malignes s'y firent bientôt appercevoir; elles devinrent épidémiques; et ces vapeurs s'y concentrant et devenant tous les jours de plus en plus pestilentielle, causèrent enfin cette maladie funeste connue sous le nom de peste. Il n'en étoit pas de même avant qu'on eût pratiqué des canaux, ou tant que ces canaux furent bien entretenus. Il peut se faire cependant que la partie de la Basse-Égypte qui touchoit à l'Eléarchie, n'ait jamais été bien saine.

C'est ce que n'a pas voulu voir (a) M. Gouget, qui oppose perpétuellement au témoignage des Anciens celui des Auteurs modernes, comme si l'Égypte actuelle ressembloit à celle des Grecs et même à celle des Romains.

(279) §. LXXVII. *Ils n'ont point de vignes.* M. Dupuy (b) a parfaitement bien vu qu'Hérodote ne parloit en cet endroit que de la partie de l'Égypte destinée à la culture du bled. Aux exemples d'Hérodote qu'a rapportés ce Savant pour faire voir qu'il y avoit des vignes en Égypte, on peut ajouter celui-ci, qui est d'un temps bien antérieur à celui de notre Historien. *Quare (c) nos fecistis ascendere de Ægypto et adduxistis in locum istum pessimum, qui seri non potest, qui nec ficum gignit, nec vineas, nec malogranata, insuper et aquam non habet ad bibendum.* Hel-

(a) De l'Origine des Loix, des Arts et des Sciences, tom. II, pag. 244 et 245.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXXI, Hist. pag. 20, &c.

(c) Numb. cap. XX, vers. 5.

ianicus (a) dit que la vigne a été découverte, pour la première fois, dans le territoire de Plinthine. Cette ville n'étoit pas loin de Marée, renommée pour la bonté de son vin. Voyez aussi, §. xxxvii, note 135.

(280) §. lxxvii. *De la biere.* Comme le vin étoit rare en Egypte, du moins dans la partie destinée à la culture du bled, on y avoit suppléé par une boisson qu'on faisoit avec de l'orge, et que j'ai appelée par cette raison, de la biere. Le houblon étant inconnu en ce pays, les Egyptiens y ajoutoient du chervi et du lupin (b), qui lui donnoient de l'amertume, de même que la racine d'une plante qui venoit d'Assyrie, que Saumaise (c) croit être le gingidion : témoins ces vers de Columelle.

Jam siser, Assyrioque venit quæ semine radix,  
Secta que præbetur madido satiata lupino,  
Ut Pelusiaci proritet pocula zythi.

Au reste, Strabon ne dit pas, comme le prétend (d) M. de Pauw, que la manière de brasser la biere varioit beaucoup en Egypte; mais que la biere étoit (e) une boisson commune à plusieurs peuples, et que chacun avoit une manière particulière de la faire.

Ce vin d'orge ou biere, s'appeloit en Grec, en un seul mot, βρύτος, comme nous l'apprend Athénée (f), qui rapporte un vers du Triptolème de Sophocles, tragédie actuellement perdue, où ce mot se trouve employé.

Diodore de Sicile (g) nous apprend aussi que les Egypt-

(a) Athen. Deipnosoph. lib. i, cap. xxv, pag. 34, A. Je lis dans ce passage πρώτων, au lieu de πρώτης.

(b) Columell. lib. x, de Cultu Hortor. vers. 114.

(c) Salmas. Exercitat. ad Solin. cap. lxxxiii, pag. 820, quem et confer de homonymis Hyles Iatricæ, cap. xvii.

(d) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, tom. i, sect. iii, pag. 149.

(e) Strab. Geograph. lib. xvii, pag. 1179, C, D.

(f) Athen. lib. x, cap. xiv, pag. 447, B.

(g) Diodor. Sicul. lib. i, §. xxxiv.

tiens faisoient avec de l'orge une boisson qu'ils appeloient Zythos , qui étoit peu inférieure au vin par son odeur agréable. Æschyle avoit fait la même remarque dans la tragédie intitulée (a) les Suppliantes, ainsi qu'Hécatee (b) de Milet, tous deux antérieurs à Hérodote.

Le grain, qu'Hérodote nomme un peu plus haut olyre, me paroît de l'épeautre, après un examen réfléchi d'un grand nombre de passages des Anciens, et je l'ai traduit ainsi. Il est très-certain que ce n'est point le riz, comme l'a cru (c) M. Shaw, et que cette plante n'a été connue en Egypte que plusieurs siècles après Hérodote. Le pain qu'en faisoient les Egyptiens se terminoit en pointe, comme le disent Pollux ( *Αἰγύπτιοι δὲ (d) τοὺς εἰς ἄξὺ ἀνηγιγμένους ἄρτους καλλίστους* ( lege ex Herodot. *καλλήστis* ) *φύμαζον* ) et Athénée, corrigé d'après Pollux par Casaubon, liv. III, chap. XXIX, pag. 114, C. Ainsi, l'on ne voit pas pourquoi M. de Pauw (e) fait dire à ces deux Auteurs qu'il falloit ajouter à ce pain beaucoup de pâte fermentée, ce qui lui communiquoit un goût acide.

(281) §. LXXVII. *Dans de la saumure.* « Les Egyptiens (f) regardent la mer comme Typhon, et le Nil, » qui s'y perd et s'y disperse, comme Osiris. — Les prêtres » ont, par cette raison, en horreur la mer; et le sel, qu'ils » appellent l'écume de Typhon, est du nombre des choses » qui leur sont interdites ». Ils faisoient cependant usage de sel fossile; car Plutarque avance dans un autre endroit, que les Prêtres (g) ne mettoient point de sel dans leurs

(a) Æschyl. in Supplicibus Mulieribus, vers. 960.

(b) Athen. lib. x, cap. xiv, pag. 447, C.

(c) Voyages de Shaw, tom. II, pag. 171.

(d) Jul. Pollucis Onomast. lib. VI, cap. XI, Segm. 73, tom. I, pag. 609.

(e) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. III, pag. 148.

(f) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 363, D, E.

(g) Id. ibid. pag. 352, F.

alimens, lorsqu'ils observoient la continence. Ils faisoient donc usage de sel lorsqu'ils ne l'observoient pas. Or, comme ils avoient en horreur le sel marin, il falloit donc nécessairement qu'ils se servissent d'une autre espèce de sel.

Nous apprenons par Arrian, que le pays d'Ammon (a) produisoit du sel fossile que quelques Prêtres d'Ammon portoient en Egypte. . . . Les Egyptiens se servoient de cette espèce de sel dans leurs sacrifices, parce qu'il est plus pur que celui de mer. Je croirois volontiers qu'Hérodote veut parler ici de cette espèce de sel.

(282) §. LXXVIII. *Un cercueil avec une figure en bois.* Plutarque parle aussi de cet usage; mais il prétend que (b) c'étoit moins pour exhorter les convives à boire et à se réjouir qu'on leur présentoit cette figure, que pour les engager à s'aimer réciproquement, et à ne point s'exposer aux maux qui font regarder la vie comme très-longue, quoiqu'elle ne soit que trop courte. J'ai bien peur que (c) Plutarque, qui étoit un homme grave et vertueux, n'ait imaginé un but moral, dans cet usage où il n'y en avoit pas.

L'idée de la mort étoit moins révoltante chez les Anciens, qu'elle ne l'a été depuis. « La vie, dit (d) Anacréon, court comme un char rapide. Dans peu nous ne serons plus qu'un peu de poussière. Pourquoi donc répandre sur la terre de vaines libations? Parfumez-moi plutôt pendant que je vis encore; couronnez-moi de roses, et faites venir ma maîtresse ».

---

(a) Arrian. de Exped. Alex. lib. III, cap. IV, §. VI et VIII, pag. 187.

(b) Plutarch. in septem Sapient. Convivio, pag. 148, B.

(c) Plutarque l'appelle un cadavre desséché, *σκελετὸν σῶμα*. On auroit tort cependant de l'appeler un squelette; car un squelette est l'assemblage de tous les os du corps humain dépouillés de leurs enveloppes. Galien est le premier qui ait donné à cet assemblage le nom de *Σκελετός*.

(d) Anacr. Od. av.

Telle est l'idée sous laquelle il faut envisager cet usage des Egyptiens, et le passage suivant du festin de Trimalchion prouve que c'en est l'esprit.

*Potantibus (a) ergo, et accuratissime nobis lautitias mirantibus, larvam argenteam attulit servus, sic aptam, ut articuli ejus vertebræque laxatæ in omnem partem flecterentur. Hanc cum super mensam semel iterumque abjecisset, et catenatio mobilis aliquot figuras exprimeret, Trimalchio adjecit :*

Heu, heu nos miseros, quam totus homuncio nil est !  
Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus.  
Ergo vivamus, dum licet esse bene.

Ces maximes détestables avoient déjà pénétré chez le Peuple de Dieu, dès le temps de Salomon, le plus sage des Rois, c'est-à-dire, plus de mille ans avant notre ère. Voici comment les libertins s'exprimoient alors selon le Livre de la Sagesse, chap. II, vers. 2, 6 et suiv. *Ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus.... Venite ergo et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creaturâ tanquam in juventute celeriter. Vino pretioso et unguentis nos impleamus : et non pretereat nos flos temporis. Coronemus nos rosis, antequam marcescant : nullum pratium sit, quod non pertranseat luxuria nostra.* Hâtons-nous de nous couronner de roses avant que le soleil ait terni le vif éclat de leurs couleurs, que la courte durée de ces fleurs, condamnées à ne voir qu'une aurore, nous avertisse de prévenir les ravages du temps et de saisir ces momens de bonheur qui fuient avec tant de vitesse pour ne plus revenir.

« Plût au Ciel, s'écrie (b) le vertueux et éloquent Père » de Neuville, que ce langage de séduction n'eût jamais été » entendu que parmi les nations, que chez l'infidèle Israël !

(a) Petronii Satyric. cap. xxxiv, sub finem.

(b) Dans son Sermon pour le mercredi des Cendres, sur la pensée de la Mort, pag. 18.

» Il retentit au milieu de nous, et jusque dans le sein de  
 » l'Évangile. Les philosophes, *dépravés par la raison*  
 » comme par la religion, étalent avec faste ces maximes  
 » ennemies de toute pudeur et de toute bienséance; ils en  
 » font la morale de leurs conversations, de leurs livres, de  
 » leurs théories, comme s'ils avoient entrepris d'ériger en  
 » école de licence et de volupté ces tombeaux où l'Esprit-  
 » Saint nous ordonne d'aller prendre des leçons de sagesse  
 » et de vertus ».

(283) §. LXXIX. *Contens des chansons.* Il ne s'agit, dans ce paragraphe, que des chansons des Egyptiens, et entre autres de leur Manéros; *νόμος* ne peut par conséquent convenir aux loix, et doit s'entendre des chansons. Thomas Gale a saisi parfaitement dans ses notes le sens de notre Auteur.

(384) §. LXXIX. *Et sur-tout celle qui se chante.* Ce passage est altéré dans toutes les éditions. M. Wesseling me paroît l'avoir bien rétabli. Je l'ai suivi. Voici comment il l'a écrit : καὶ δὴ καὶ ἄισμα, ἔν ἴστι, ὅπερ ἔν τε Φοινίκη αἰοιδιμόν ἴστι καὶ ἐν Κύπρῳ, καὶ ἄλλῃ· κατὰ μίνοι ἔθνα ὄνομα ἔχει· συμφέρεται δὲ ταῦτο εἶναι τὸ δι' Ἑλληνας Λῖνον ὀνομάζοντες αἰείδουσι· ὅσπερ πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα ἀποθνήσκουσι μετὰ τῶν περὶ Αἴγυπτον ἰόντων, ἐν δὲ δὴ καὶ τὸν Λῖνον ὀνόθεν ἔλαβον.

1°. Il sépare *ἔν ἴστι* en deux, ce qui est très-heureux.  
 2°. Il efface *Λῖνος* qui le suivoit, parce qu'il ne se trouve point dans deux excellens manuscrits et dans celui de Valla, et parce que ce mot trouble le sens. Il n'est pas non plus dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi. 3°. Il efface *τῆνομα*, ou bien il y substitue *νόμος*, ce qui me paroît mieux.

(285) §. LXXIX. *Qu'ils appellent Linus.* « Uranie eut (a)  
 » un fils aimable et gracieux, qui fut appelé Linus: tous

---

(a) Fragment. Hesiodi apud Eustath. ad Iliad. 18, vers. 570, pag. 1163, lin. 61.

» les chœurs et dans les festins ; au commencement et à  
 » la fin de tous les airs , ils invoquent Linus.

» Linus , dit (a) Diodore de Sicile , fut chez les Grecs le  
 » premier inventeur du rythme et de la mélodie. Cadmus  
 » ayant apporté de Phénicie en Grèce les lettres ou caractères ,  
 » Linus fut le premier qui les transporta dans le dialecte des Grecs , qui leur donna des noms , et qui en forma  
 » les caractères. On les appeloit lettres phéniciennes , parce  
 » qu'elles étoient venues du pays des Phéniciens dans celui  
 » des Grecs. Mais comme les Pélasges furent les premiers  
 » qui firent usage de ces caractères , et qu'ils les substituèrent  
 » aux anciens , on les surnomma Pélasgiques. Linus  
 » s'étant fait admirer par ses talens pour la poésie et la musique ,  
 » eut plusieurs disciples , dont les trois plus illustres furent  
 » Hercules , Thamyris et Orphée. Hercules apprenoit à jouer de la cithare ;  
 » mais il avoit l'esprit tardif et ne pouvoit apprendre ;  
 » Linus l'ayant frappé dans un mouvement d'impatience ,  
 » Hercules se mit en colère , et lui donna un coup si violent de sa cithare ,  
 » qu'il le tua....  
 » Linus avoit écrit en lettres pélasgiques les exploits du premier  
 » Bacchus , et d'autres Mythologies qu'il laissa à la postérité ».

Il y avoit , dit (b) Eustathe , un Linus plus ancien que celui qui fut le maître d'Hercules. C'est celui-ci dont parle Hérodote. Si Le Clerc eût fait attention à cela , il auroit épargné à Hérodote plusieurs reproches. Voyez ses notes sur le premier fragment d'Hésiode.

L'épigramme que rapporte Eustathe dans ses commentaires sur Homère ( tom. II , pag. 1163 , lin. 59 ) , regarde le second Linus.

« Linus (c) est , au rapport d'Aristarque , une sorte

(a) Diodor. Sicul. lib. III , §. LXVI , pag. 236.

(b) Eustath. tom. II , pag. 1163 , lin. 63.

(c) Eustath. tom. II , pag. 1163 , lin. 55.

» d'hymne ou de chanson, de même que le Pæan et le  
 » Dithyrambe ». Cette sorte de chanson étoit lugubre ;  
 Athénée (a) en a fait la remarque. Aussi trouve-t-on chez  
 les Poètes *αἰλιον* ou *αἰλινα*, adverbe composé de *λίον* et de  
*αἰ*, particule plaintive, pour exprimer les gémissemens.®

(b) *Μάτηρ, νιν ὅταν ἰοσῶντα •*  
*Φρινομόρωσ ἀκούσῃ,*  
*Ἄϊλιον, ἄϊλιον,*  
*Ὀὐδ' . . . . .*  
*Ἡΐσι δ'ύσμωροσ.*

« Lorsque sa mère apprendra qu'il a perdu l'esprit, elle  
 » ne cessera de chanter *Ælinon*, *Ælinon* ».

Tout le monde connoît le commencement de l'Idylle  
 de Moschus sur la mort de Bion, *αἰλινά μοι στοναχῆϊτι*. Ce  
 terme venoit des langues asiatiques. Les Barbares, dit  
 Euripides, commencent (c), dans la langue de l'Asie,  
 les chansons lugubres par *Ælinon*; lorsque le sang de leurs  
 Rois est versé. *Lin* signifie en (d) phénicien, plainte,  
 gémissement.

(286) §. LXXIX. *Elle s'appelle en Égyptien, Manéros.*  
 « *Isis* (e) ne fut pas plutôt arrivée dans un lieu désert,  
 » où elle s'imaginoit être seule, qu'elle ouvrit le coffre,  
 » et se mit à embrasser le corps mort d'Osiris, en pleurant  
 » amèrement. Pendant qu'elle étoit ainsi occupée, le fils  
 » du Roi de Byblos, qui l'avoit suivie, s'approcha douce-  
 » ment d'elle, et s'aperçut du sujet de sa douleur. Elle  
 » se retourna tout-à-coup, et dans sa colère, elle jeta sur  
 » lui un regard si terrible, qu'il mourut de frayeur. D'autres  
 » disent qu'il tomba dans la mer. Quoi qu'il en soit, on

(a) Athen. Deipnosoph. lib. xiv, cap. iii, pag. 619, C.

(b) Sophocl. Ajax Mastigoph. vers. 625.

(c) Euripid. Orest. vers. 1404.

(d) Le Clerc, not. in Hesiod. pag. 338. Edit. Amstel. in-8. 1701.

(e) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 357, D, E.

» lui rend de grands honneurs à cause de la Déesse. Ce  
 » Manéros, que les Egyptiens chantent dans leurs festins,  
 » est cet enfant. Quelques-uns prétendent qu'il s'appeloit  
 » Palestinus ou Pélusius, et que la Déesse fit bâtir la ville  
 » de ce nom pour en conserver la mémoire. Ils ajoutent que  
 » le Manéros, que les Egyptiens célèbrent dans leurs fêtes,  
 » fut l'inventeur de la musique. D'autres disent que Ma-  
 » néros n'est point un nom d'homme; mais une (a) chan-  
 » son qui convient aux festins et aux plaisirs de la table,  
 » et qu'ils chantent, afin que tout leur soit prospère. C'est  
 » en effet dans la joie du repas qu'ils font retentir les airs  
 » de ce Manéros ».

Les Mariandyniens avoient une chanson pareille qu'ils appeloient Bormus, comme le disent (b) Athénée et (c) Hésychius. C'est une chose remarquable, que le Manéros, le Linus (d) et le Bormus soient des chansons lugubres.

Ceci contredit la dernière partie du passage de Plutarque que je viens de citer; mais il peut se faire qu'il y ait eu deux chansons connues sous le nom de Manéros; l'une qui le célébroit comme l'inventeur de la musique; l'autre qui déplorait sa mort prématurée.

(287) §. LXXX. *Il n'y a parmi les Grecs que les Lacédémoniens qui, &c.* « Il faut (e) aussi que les jeunes gens » respectent non-seulement leurs pères, et qu'ils leur soient » soumis, mais même les vieillards; qu'ils leur cèdent le pas, » qu'ils se lèvent lorsqu'ils surviennent, et qu'ils se tiennent » tranquilles en leur présence ». Xénophon met dans la

(a) Je lis ἀδὸν d'après Hérodote. Διδάκτων ne fait aucun sens. Je fais ensuite quelques autres changemens au texte, qui me paroissent nécessaires, mais dont ce n'est pas ici le lieu de parler.

(b) Deipnosoph. lib. xiv, cap. 111, pag. 619, F.

(c) Au mot Βαρμὸς.

(d) Athen. loco laudato, C; et Hesych. au mot Βαρμὸς.

(e) Plutarch. Instit. Laconic. pag. 237, D.

bouche du jeune Périclès ces paroles : « Quand (a) les Athé-  
 » niens auront-ils pour les vieillards le même respect que  
 » les Lacédémoniens, eux qui commencent par mépriser  
 » leurs pères, et passent de là au mépris des gens âgés ? »

Plutarque rapporte deux traits d'histoire qui font beau-  
 coup d'honneur aux Lacédémoniens. Je me contente de  
 citer le dernier : « On célébroit la fête (b) des Panathénées.  
 » Un vieillard cherchoit une place; on l'appelloit de dif-  
 » férens côtés, comme si on eût voulu lui en faire une.  
 » Arrivé en ces lieux, il en étoit repoussé par des railleries  
 » offensantes. Parvenu enfin aux gradins où étoient assis  
 » les députés de Lacédémone (les Théores), tous se levèrent  
 » à l'instant et lui donnèrent place parmi eux. Le peuple,  
 » plein d'admiration, battit des mains en signe d'applau-  
 » dissement. Là-dessus un Spartiate s'écria : de par Castor  
 » et Pollux, les Athéniens connoissent les règles de la  
 » bienséance; les Lacédémoniens les pratiquent ». Valère  
 Maxime (c) rapporte à peu près le même trait. Cependant  
 Xénophon fait dire à (d) Socrate que c'est un usage uni-  
 versellement établi, que les jeunes gens cèdent le pas aux  
 plus âgés, qu'ils se lèvent lorsqu'ils entrent, et qu'ils leur  
 donnent la place d'honneur. Ces usages s'observent (e)  
 encore actuellement en Egypte, dit M. Savary.

Les Athéniens avoient aussi emprunté (f) des Egyptiens  
 une loi bien sage, qui défendoit de faire mourir une femme  
 enceinte avant qu'elle fût accouchée.

(288) §. LXXXI. *Avec des franges.* Ces franges servoient  
 non-seulement d'ornement; mais elles étoient encore né-

(a) Xenoph. Memor. Socrat. Dict. lib. III, cap. v, §. xv, pag. 152.

(b) Plutarchi Laconica Apophthegm. pag. 255, D.

(c) Valer. Maxim. lib. IV, cap. v, Extern. 2, pag. 381.

(d) Xenoph. Socrat. Memor. lib. II, cap. III, §. xvi, pag. 93.

(e) Lettres sur l'Egypte, &c. Lettre XIII, pag. 143 et suiv.

(f) Plutarchi. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 552, D. Ælianæ.  
 Var. Hist. lib. v, cap. xviii, pag. 432.

essaires pour empêcher ces habits de s'effiler. Les habits sans franges étoient ourlés ; ce qui faisoit le même effet.

(289) §. LXXXI. *Cérémonies orphiques.* « Bacchus (a) vou-  
 » lant passer avec ses troupes d'Asie en Europe, contracta  
 » amitié avec Lycurgue, roi de la Thrace, située près de  
 » l'Hellespont. Il y envoya d'abord les Bacchantes comme  
 » dans un pays ami : mais Lycurgue ordonna à ses troupes  
 » d'attaquer la nuit Bacchus, et de le tuer, lui et toutes les  
 » Mænades. Bacchus ayant appris cette nouvelle par un  
 » homme du pays, nommé Tharops, en fut effrayé, parce  
 » que ses forces étoient encore au-delà de la mer, et qu'il n'é-  
 » toit passé qu'avec un très-petit nombre de ses amis. Il  
 » retourna, par cette raison, secrètement à son armée. Ce-  
 » pendant, Lycurgue ayant attaqué les Mænades, les fit  
 » toutes passer au fil de l'épée, dans le lieu qu'on appelle  
 » Nysius. Bacchus étant revenu avec son armée, vainquit  
 » les Thraces dans un combat. Lycurgue fut pris, on lui  
 » creva les yeux, et après lui avoir fait souffrir toutes sortes  
 » de supplices, on le mit en croix. Bacchus donna par re-  
 » connoissance, à Tharops, le royaume de Thrace, et lui  
 » enseigna les mystères et les orgies. Œagre, fils de Tharops,  
 » succéda à son père, et ayant appris de lui les cérémonies  
 » des mystères, il les enseigna à son fils Orphée, qui sur-  
 » passoit tout le monde en génie et en savoir. Celui-ci en  
 » changea plusieurs cérémonies, et c'est pour cela qu'on a  
 » appelé Orphiques, les mystères que Bacchus avoit in-  
 » ventés et célébrés ».

Tel est le sentiment de Diodore de Sicile. Il rapporte cependant autre part que les Prêtres Egyptiens racontient qu'Orphée (b) avoit emprunté de leur pays la plupart des mystères, tels que ceux d'Osiris et d'Isis, qui sont les mêmes, au nom près, que ceux de Bacchus et de Cérés, aussi

(a) Diodor. Sicul. lib. III, §. LXIV, pag. 234, lin. 55.

(b) Id. ibid. lib. I, §. xcvi, tom. I, pag. 107.

bien que sa fable des Enfers. En introduisant, en effet, les peines des méchans et les récompenses des gens pieux, il ne faisoit qu'imiter, suivant ces mêmes Prêtres, ce qui se pratiquoit aux funérailles des Egyptiens.

Pausanias assure qu'Orphée étoit Egyptien. « Un Egyptien (a), dit-il, pensoit qu'Amphion étoit Egyptien, et qu'Orphée, cet homme habile dans la magie, que nous autres Grecs croyons Thrace, étoit pareillement Egyptien ». C'est ainsi qu'il faut rendre ce passage. M. Schmidt a prétendu prouver qu'Orphée étoit Egyptien. Voici les raisons sur lesquelles il s'appuie. Or ou Oros, suivant la terminaison grecque, est une Divinité Egyptienne, qui (b) répond à l'Apollon des Grecs. Phe ou Pho, signifie (c) chez les Coptes, engendrer. De-là, Semphos est rendu par fils d'Hercules, Sem ou Som étant l'Hercules Egyptien; et l'Hellébore blanc, qu'on appelle *genitura Herculis*, étoit nommé Somphia par les Egyptiens. Ainsi, Orphée doit être le fils d'Or ou Oros, c'est-à-dire, d'Apollon.

Il y avoit en Grèce des traditions qui s'accordoient très-bien avec cette étymologie. Car, selon ces traditions, Orphée étoit fils d'Apollon, comme le prouvent les vers suivans de (d) Pindare :

Ἐξ Ἀπόλλωνος υἱὸς, Φορ —  
 μικτῆς, αἰοιδῶν πατήρ  
 Ἐμολεῖν ἰουαίνης Ὀρφεύς.

« Vint aussi Orphée, fils d'Apollon, le père des chansons, cet excellent joueur de cithare ».

Le Scholiaste de Pindare rapporte, sur ces vers, un oracle de la Pythie, où Orphée est appelé fils d'Apollon.

Remarquez aussi que parmi les monumens égyptiens,

(a) Pausan. Eliacor. post. sive lib. vi, cap. xx, pag. 505.

(b) Herodot. lib. ii, §. cxliv et. clvi.

(c) Frid. Sam. de Schmidt opuscula, pag. 106.

(d) Pindari Pyth. Od. iv, vers. 515.

on trouve Orus ou Harpocrates (a), qui est le même, environné de plusieurs animaux; ce qui prouve encore que les Grecs, en mettant à la suite d'Orphée différens animaux, avoient puisé cette fable en Egypte.

On peut opposer, au témoignage unique de Pausanias, celui de tous les Ecrivains qui ont eu occasion de parler d'Orphée; ils conviennent tous qu'il étoit Thrace.

Mais y a-t-il eu un Orphée? je sais qu'on a prétendu que jamais il n'exista, et je crois que Vossius (b) est le premier qui ait été de ce sentiment. M. Mosheim, Abbé de Mariendal, est le second, ou du moins le plus célèbre de ceux qui ont suivi Vossius. Voyez les notes de ce Savant, sur le Système intellectuel de Cudworth, chap. IV, §. XVII, p. 342. Ce sentiment est fondé sur un passage de Cicéron, de *Naturâ Deorum*, lib. I, §. XXXVIII. *Orpheum Poetam docet Aristoteles numquam fuisse*. Ce passage d'Aristote, auquel Cicéron fait allusion, est perdu; mais il est certain que celui de Cicéron peut très-bien s'expliquer ainsi: « Aristote » enseigne qu'Orphée n'a jamais été Poète; » c'est-à-dire, que les vers qu'on lui attribue, ne sont pas de lui. Fabricius l'avoit entendu de la sorte, dans sa Bibliothèque Grecque, tom. I, pag. 111, et il est étonnant que M. l'Abbé Mosheim n'en ait pas eu connoissance. M. Davies, à qui nous avons obligation d'une excellente édition du *Traité de la Nature des Dieux*, l'a entendu de même que Fabricius, et n'a pas manqué de le citer. Verburge, l'Abbé d'Olivet et M. Ernesti n'ont rien dit sur ce passage. Cependant ce dernier, dans son Index, au mot ORPHÉE, paroît adopter l'opinion de M. Mosheim.

(290) §. LXXXI. *Et Pythagoriques*. Diogènes Laërce rapporte (c), d'après Aristote, que Pythagore faisoit usage

(a) Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, tom. III, planç. X, n<sup>o</sup>. 2.

(b) Vossius de *Arte Poeticâ*, cap. XIII, pag. 78.

(c) Diogen. Laert. lib. VIII, Segment. XIX, pag. 504.

d'habits et de couvertures de laine, parce qu'on ne connoissoit point encore le lin dans le pays où il demouroit. Cependant Apulée (a) nous apprend que les Pythagoriciens ne portoient point d'habits de laine. *Quippè lana, segnissimi corporis excrementum, pecori detracta, jam inde Orphei et Pythagoræ scitis, profanus vestitus est. Sed enim mundissima lini seges, inter optimas fruges terræ exorta, non modò indutui et amictui sanctissimis Ægyptiorum sacerdotibus, sed opertui quoque in rebus sacris usurpatur.* Il seroit fort aisé de grossir le nombre des citations ; mais elles ne diroient rien de plus.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire observer que Pythagore, quoiqu'un très-beau génie, étoit extrêmement superstitieux, et qu'il adopta le régime des Prêtres Egyptiens, qui étoit fondé sur la nature du climat qu'ils habitoient, sans considérer que ce même régime ne convenoit point à la Grèce.

Ceux qui étoient initiés à ces mystères, ne mangeoient rien qui eût eu vie. Voyez Euripides (b), *καὶ δι' ἀψόχῃς βορᾶς εἴηαι κακῆλευ'*, Orφία τ' ἀνακτ' ἔχων, βέκχευι. « Et ne vous » nourrissant que des choses qui n'ont point eu vie, cher- » chez à vous faire un nom, et prenant pour votre guide » Orphée, observez les cérémonies bacchiques ». Plutarque dit aussi (c) que l'on raconte que l'ancien Orphée s'abstint de toute nourriture animale.

Dans les éditions d'Hérodote, on lit seulement : *ὁμολογεῖται δὲ ταῦτα τῶσι Ὀρφικῶσι καλεομένοισι καὶ Πυθαγορείοσι.* Mais on trouve dans l'édition d'Alde, *ὁμολογεῖται δὲ ταῦτα τῶσι Ὀρφικῶσι καλεομένοισι, καὶ Βακχικῶσι, ἴδουσι δὲ Αἰγυπτίοισι, καὶ Πυθαγορείοσι.* Cette leçon est appuyée par le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, et par plusieurs

(a) Apul. Apologia, pag. 495, lin. ultimâ.

(b) Euripid. Hippolyt. vers. 963.

(c) Plutarch. in septem Sapient. Conviv. pag. 159, C.

autres dont font mention les variantes de l'édition de M. Wesseling. Aussi n'ai-je pas balancé à l'admettre dans ma traduction. Voyez aussi le savant M. Valckenaer sur l'Hippolyte d'Euripides, vers 952, pag. 266, col. seconde.

(291) §. LXXXII. *Ils se persuadent que l'issue sera la même.* Un prodige (a) est un effet dont on ignore la cause et qui arrive rarement. Les prodiges sont, dans ce sens, également soumis aux loix invariables de la Nature. L'événement qui les a suivis dans le physique, doit se reproduire, quand ils reparoissent, si toutes les circonstances sont d'ailleurs égales.

(291\*) §. LXXXIII. *Personne n'exerce la divination.* La divination se faisoit par l'inspection des entrailles des victimes, par la flamme qui s'élevoit lorsqu'on brûloit la victime, &c. Les Grecs avoient un grand nombre de devins: chez eux, on ne faisoit rien d'important sans les avoir consultés. Cet art absurde et ridicule n'en étoit pas moins sujet à des règles très-vétilleuses, et par le moyen desquelles il étoit très-facile d'en imposer à ceux qui n'en avoient aucune connoissance. Comme on consultoit les devins dans les opérations militaires, ainsi que dans la plupart des autres occurrences de la vie, ceux qui se destinoient au commandement des armées apprennoient cet art mensonger, afin qu'on ne pût pas leur en imposer. Les Egyptiens avoient aussi cette sorte de divination; il ne s'agit pas de celle-là dans le passage d'Hérodote, mais d'oracles rendus, et peut-être ai-je eu tort d'avoir traduit de la sorte.

(292) §. LXXXVI. *Ceux-ci pour les dents.* Les maux de dents n'étoient donc pas aussi rares en Egypte que le pensoit M. (b) Michaëlis.

(293) §. LXXXV. *De sa maison.* Οἰκίος, ou ioniquement ἰκνίος, de même que οἰκίτης, s'entend non-seulement des

(a) Je ne veux point parler des Miracles; Dieu seul en est l'auteur.

(b) Description de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 116.

esclaves, mais encore de la femme et des enfans de la maison, en un mot de toutes les personnes de la maison. On en trouve plusieurs exemples dans Hérodote.

Quant à l'usage de se couvrir la tête et le visage de boue à la mort de ses proches parens, il n'étoit pas encore introduit en Egypte à la mort du Patriarche Jacob. Son fils (a) Joseph se jeta sur le visage de son père, et répandit des larmes en l'embrassant. Il ordonna ensuite aux médecins qu'il avoit à son service de l'embaumer, et il le pleura pendant soixante-dix jours avec toute l'Egypte.

(293\*) §. LXXXV. *Et ayant attaché leur habillement avec une ceinture.* Les femmes baissoient leur habillement, afin de se découvrir le sein, et de crainte que cet habit, venant à tomber ne les exposât nues aux regards des passans, elles le tenoient serré au milieu du corps par le moyen d'une ceinture. C'est ce que signifie *ἰπεζωμέναι*. Voyez M. Wyttenbach, in *Selectis principum Historiarum*, pag. 355.

(294) §. LXXXV. *A l'endroit où on les embaume.* Les Egyptiens prenoient ce soin de la conservation des corps, parce qu'ils croyoient que l'ame restoit dans le corps tant qu'il subsistoit, et qu'elle ne passoit point dans d'autres corps qu'il ne fût détruit. *Ægyptü (b) periti sapientia, condita diu servant cadavera, scilicet ut anima multo tempore perduret, et corpori sit obnoxia, nec citò ad alios transeat.*

Cassien donne une autre raison de cette coutume, qui est très-vraisemblable, sans cependant être incompatible avec celle que je viens de rapporter. Il prétend (c) qu'on avoit imaginé cette méthode, parce qu'on ne pouvoit enterrer les morts tout le temps de l'inondation. Mais Héro-

(a) Genes. cap. 1, vers. 1, 2 et 3.

(b) Servius ad Virgil. Æneid. lib. III, vers. 68, tom. II, pag. 342, col. 1, lin. ult.

(c) Jo. Cassian. collat. xv, 3.

dote observe que cela se pratiquoit, à cause qu'il n'étoit (a) pas permis d'abandonner aux bêtes les corps morts. Ils ne les enterroient pas, de crainte qu'ils ne fussent mangés des vers, et ils ne les brûloient pas, parce qu'ils regardoient le feu comme une bête féroce qui dévore tout ce qu'il peut saisir.

Comme Hérodote n'a rien dit des cérémonies concernant la sépulture des Egyptiens, j'ai cru faire plaisir à mes lecteurs, en mettant ici ce qu'on en trouve dans Diodore de Sicile.

« Les parens (b) du mort fixent le jour des obsèques, » afin que les Juges, les parens et les amis du mort aient à » s'y trouver, et ils le déterminent, en disant qu'il doit » passer le lac de son nome. Arrivent ensuite les Juges au » nombre de plus de quarante; ils se placent et forment un » demi-cercle au-delà du lac. On approche de ses bords » un bateau que tiennent prêt ceux qui sont chargés de » cette cérémonie, et sur lequel est un nautonnier que » les Egyptiens nomment en leur langue *Charon*. Aussi » dit-on qu'Orphée ayant remarqué cet usage dans son » voyage en Egypte, en prit occasion d'imaginer la fable » des Enfers, en imitant une partie de ces cérémonies, et » en y en ajoutant d'autres de son invention. Avant que de » placer sur le bateau le cercueil où est le corps du mort, » la loi permet à un chacun de l'accuser. Si l'on prouve » qu'il a mal vécu, les Juges le condamnent, et il est » exclu du lieu de sa sépulture. S'il paroît qu'il a été accusé » injustement, on punit sévèrement l'accusateur. S'il ne » se présente personne pour l'accuser, ou si celui qui l'a » fait est reconnu pour un calomniateur, les parens ôtent » les marques de leur douleur, et font l'éloge du mort, » sans parler de sa naissance, comme cela se pratique en

---

(a) Herodot. lib. III, §. XVI.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. XCII, tom. I, pag. 102.

» Grèce, parce qu'ils pensent que les Egyptiens sont tous également nobles. Ils s'étendent sur la manière dont il a été élevé et instruit depuis son enfance, sur sa piété, sa justice, sa tempérance et ses autres vertus depuis qu'il est parvenu à l'âge viril, et ils prient les Dieux des Enfers de l'admettre dans la demeure des gens pieux. Le peuple applaudit et glorifie le mort, qui doit passer toute l'éternité dans les Enfers avec les bienheureux. Si quelqu'un a un monument destiné à sa sépulture, on y dépose son corps; s'il n'en a point, on construit dans sa maison une chambre, et l'on pose sa bière droite contre la partie du mur la plus solide. On place dans leurs maisons ceux à qui on n'a point accordé la sépulture, soit à cause des crimes dont on les a accusés, soit à cause des dettes qu'ils avoient contractées, et il arrive quelquefois dans la suite qu'on leur donne une sépulture honorable, parce que leurs petits-enfans étant devenus riches, payent leurs dettes, ou les font absoudre ».

Les Prêtres Egyptiens disent (a) qu'Orphée, en introduisant les peines des méchans dans les Enfers, et en admettant les prairies des bienheureux, n'avoit fait qu'imiter ce qui se pratiquoit aux funérailles des Egyptiens : que suivant l'ancienne institution de ces peuples, Mercure, le conducteur des ames, ayant mené le corps d'Apis jusqu'à un certain endroit, l'avoit remis à celui qui portoit le masque de Cerbère : Orphée ayant communiqué ces usages aux Grecs, Homère, marchant sur ses traces, en orna sa poésie. « Mer- » cure (b), dit-il, sa baguette à la main, convoquoit les ames des Poursuivans ». Et peu après : « Elles traversèrent l'Océan, passèrent près de Leucade, entrèrent par la porte du Soleil dans le pays des Songes, et bientôt elles arrivèrent dans la prairie d'Asphodèle, où habitent les ames qui sont les images des morts ».

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xcvi, tom. 1, pag. 107, 108.

(b) Homeri Odys. lib. xxiv, vers. 1 et seq.

Le Poète donne le nom d'Océan au fleuve, parce que les Egyptiens appeloient ainsi le Nil en leur langue. Il entend par les portes du Soleil, la ville d'Héliopolis. Il pense que la prairie et la demeure feinte des morts est le lieu qui borde le marais Achérusia près de Memphis, où il y a de très-belles prairies, des marais et des campagnes de lotos. C'est en suivant les traces d'Orphée qu'il dit que les morts habitent en ces lieux, puisque c'est-là que se font la plupart des funérailles des Egyptiens, et sur-tout les plus magnifiques, et qu'on n'y dépose les cadavres qu'après qu'ils ont passé le fleuve et le lac Achérusien. Le reste des fables que débitent les Grecs sur les Enfers, s'accordent avec ce qui s'observe encore actuellement en Egypte. Car le navire qui transporte les cadavres, s'appelle Baris (a), et l'on paie pour le passage une obole au nautonnier, qu'on nomme, dans la langue du pays, Charon. On dit que près de ces lieux sont le temple d'Hécate Ténébreuse, les portes du Cocyte et de Léthé fermées avec des barres d'airain, et celles de la Vérité; et proche de celles-ci une statue, sans tête, de la Justice.

Ces passages de Diodore sont d'autant plus curieux, qu'ils font voir l'origine des fables. Les vers qu'il cite d'Homère, prouvent que ce Poète connoissoit l'immortalité de l'ame. Mais où avoit-il pris cette doctrine? demande Madame Dacier, dans ses notes sur cet endroit de l'Odyssee. Elle

---

(a) Quoique tous les navires égyptiens s'appelassent proprement Baris (Herodot. lib. II, §. xcvi), ce nom étoit cependant spécialement affecté à la barque de Charon; témoins ces vers de Zonas (Analect. Veter. Poëtar. Græcor. tom. II, pag. 81, n°. VII):

Ἄϊδῶ ὡς ταύτης καλαμώδιος ὕδατι λίμνης  
 Καπιεύς νεκύων ἑάρην ἑλαυνομένην,  
 .....  
 .....Χάρων.

« O vous! Charon, qui conduisez la barque des morts sur ce » marais couvert de joncs. . . ».

répond que c'est dans la Théologie des Hébreux. Il est cependant certain que les Hébreux ne commencèrent à être connus des Grecs que dans le temps d'Alexandre. D'ailleurs, si les Grecs avoient puisé leur doctrine chez les Hébreux, elle n'eût point été mêlée de tant de fables. Eh ! pourquoi ne point voir, comme je l'ai dit ailleurs, que les Grecs l'avoient empruntée des Egyptiens ?

(295) §. LXXXVI. *Que la loi a chargées des embaumemens.* Il y a dans le grec *καταρται*. Ce terme, quoique général, s'applique particulièrement à ceux qui exercent ces arts, que les Latins appellent *artes sellulariæ*. Il y a dans la version latine, *certi ad hoc ipsum constituti*. On diroit que le Traducteur a lu *καταρτάχαται*, qui se trouve dans le manuscrit de Sancroft. J'ai suivi cette dernière leçon, comme faisant un meilleur sens.

(296) §. LXXXVI. *Celui dont je me fais scrupule.* C'étoit sans doute la figure de quelque Divinité, peut-être celle d'Osiris. C'est le sentiment d'Athénagoras. « Non (a) seulement, dit-il, on montre la sépulture d'Osiris, mais encore son corps embaumé ». Après quoi il apporte en preuve ce passage-ci d'Hérodote. On sait qu'Isis portoit par-tout avec elle le corps de son mari, ce qui suppose qu'elle l'avoit fait embaumer. Voyez Plutarque, de *Iside et Osiride*.

(297) §. LXXXVI. *Qui ne coûte pas si cher.* L'embaumement (b) de la première façon coûte un talent d'argent ou 5400 liv. de notre monnoie ; celui de la seconde vingt mines ou 1800 liv, et celui de la dernière peu de chose.

(298) §. LXXXVI. *En partie par le moyen des drogues, &c.* J'avois cru qu'Hérodote vouloit dire qu'on tiroit d'abord la cervelle par les narines, et qu'ensuite on introduisoit en sa place des parfums. La remarque de M. Rouelle m'avoit confirmé dans cette opinion. Cet habile Chimiste avoit

(a) Athenagoræ Legatio pro Christianis, §. xxv, pag. 115.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xci, tom. 1, pag. 101.

trouvé des drogues aromatiques (a) dans la tête de plusieurs momies. Si Hérodote, me disois-je, n'en parle point en cet endroit, il n'en parle nulle part. Or, il n'est pas vraisemblable que cet Historien ait oublié une partie essentielle de l'embaumement. Je m'étois trompé. Τα μείν, τὰ δὲ se rapportent manifestement à ἐξάγχοι τὸν ἐγκέφαλον. Il étoit impossible de vider entièrement le crâne avec ce ferrement. On en tiroit ce qu'on pouvoit. Les drogues dissolutives qu'on y injectoit enlevoient le reste. La phrase grecque ne peut s'entendre autrement. Il est vrai qu'en suivant ce sens, Hérodote ne dit plus qu'on ait embaumé la tête; mais il peut avoir oublié ce point, quoiqu'il soit essentiel, comme il est convaincu d'en avoir oublié d'autres dans le reste de ce qui concerne les embaumemens.

(299) §. LXXXVI. *Ils font ensuite une incision.* « Le » corps étant (b) étendu par terre, le Scribe trace sur le » flanc gauche tout ce qu'on doit couper. Celui qui doit faire » l'incision, coupe, avec une pierre d'Ethiopie, autant de » chair que l'ordonne la loi. Cela fait, il s'enfuit de toutes » ses forces, et les assistans le poursuivent à coups de » pierres, en le chargeant d'imprécations, comme s'ils vou- » loient détourner sur lui ce crime. Ils regardent en effet » comme odieux quiconque fait violence à un corps de » même nature que le leur, quiconque le blesse, en un mot, » quiconque lui fait quelque mal ».

(300) §. LXXXVI. *Les intestins.* Hérodote ne dit pas ce qu'on faisoit de ces intestins après qu'on les avoit nettoyés et passés au vin de palmier. Porphyre y suppléera. « Lors- » qu'on (c) embaume les cadavres des gens de qualité, on » en tire les intestins, on les met dans un coffre, et en-

---

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mém. pag. 145.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xci, tom. 1, pag. 101 et 102.

(c) Porphyr. de abstinentiâ ab Esu Animal. lib. iv, §. x, pag. 329.

» tr'autres (a) choses qu'on fait pour le mort, on prend  
 » le coffre, on atteste le soleil, et l'un des embaumeurs  
 » lui adresse, pour le mort, ces paroles qu'Euphantus a  
 » traduites de sa langue maternelle : *Soleil, souverain*  
 » *maître, et vous tous Dieux, qui avez donné la vie aux*  
 » *hommes, recevez-moi, et permettez que j'habite avec les*  
 » *Dieux éternels. J'ai persisté tout le temps que j'ai vécu*  
 » *dans le culte des Dieux que je tiens de mes pères ; j'ai*  
 » *toujours honoré ceux qui ont engendré ce corps ; je n'ai*  
 » *tué personne ; je n'ai point enlevé de dépôt ; je n'ai*  
 » *fait aucun autre mal. Si j'ai commis quelque autre faute*  
 » *dans ma vie, soit en mangeant, soit en buvant, ce n'a*  
 » *point été pour moi, mais pour ces choses. L'embaumeur*  
 » *montrait, en achevant ces mots, le coffre où étoient les*  
 » *intestins. On jetoit ensuite le coffre dans le fleuve. Quant*  
 » *au reste du corps, quand il étoit pur, on l'embaumoit.* »

Plutarque s'accorde bien avec Porphyre ; mais il omet des particularités essentielles. Je vais mettre les deux passages où il parle de ce fait, afin d'avoir occasion de les corriger. Le premier est dans le Banquet des sept Sages. « Ceux (b) qui ont fait l'incision, montrent au soleil les intestins, les jettent ensuite dans le fleuve, et prennent soin du reste du corps, comme étant déjà pur ». *Οἱ τὸν νεκρὸν ἀνατέμνοντες ἔδειξαν τῷ ἡλίῳ, εἶτ' αὐτὰ μὲν εἰς τὸν ποταμὸν κατέβαλον, τῷ δὲ ἄλλῃ σώματος ἤδη καθαρῷ γεγονότος ἐπιμίλονται.* Ce texte est manifestement corrompu : mais il ne faut pas corriger, avec M. Reiske, *εἶτα τὰ μὲν ἔγκατα εἰς τὸν π. κ.* Il faut conserver *εἶτ' αὐτὰ*, à cause du passage ci-dessus cité de Porphyre. *Ἐἰ δὲ τι ἄρα κατὰ τὸν ἑμαυτοῦ εἶον ἤμαρτον.... ἀλλὰ διὰ ταῦτα, δεῖξας τὴν κιβωτὸν, ἐν ἣ ἡ γαστήρ ἦν.* Je lis donc : *Οἱ τὸν νεκρὸν ἀνατέμνοντες, καὶ τὴν κοιλίαν ἐξελόγηες ἔδειξαν κ. τ. λ.*

(a) Le Traducteur latin a rendu cela d'une manière absurde et inintelligible.

(b) Plutarch. in vii Sapient. Convivio, pag. 159, B.

La preuve de cette correction se tire d'un autre passage du même Auteur, que voici. (a) *Αἰγυπιοὶ τῶν νεκρῶν τὴν κοιλίαν ἐξελόγηες, καὶ πρὸς τὸν ἥλιον ἀνασχίζοντες ἐκβάλλουσιν ὡς αἰγίαν ἀπάντων ὧν ὁ ἄνθρωπος ἤμαρτεν.* Ce passage est pareillement altéré. L'incision a dû précéder l'extraction des intestins. *Αἰνασχίζοντες* ne fait donc aucun sens. Je lis *καὶ πρὸς τὸν ἥλιον μαρτύροντες ἐκβάλλουσιν*, comme à l'endroit cité de Porphyre, *πρὸς τὸν ἥλιον μαρτύρονται*: cependant j'aurois mieux lire en suivant la trace des lettres et le premier passage de Plutarque, *καὶ πρὸς τὸν ἥλιον ἀναδείξαντες ἐκβάλλουσιν κ. τ. λ.* Ce passage, ainsi corrigé, doit être traduit: « Les Egyptiens tirent les intestins des cadavres, et après » les avoir montrés au soleil, ils les jettent, comme la cause » de toutes les fautes qu'a commis l'homme ».

(301) §. LXXXVI. *De natrum.* Ce que notre Auteur appelle *λίτρον* ou nitre, est le *natrum*, c'est-à-dire, un sel (b) alkali fixe, qui s'unit aux liqueurs lymphatiques, huileuses et aux graisses. Les embaumeurs égyptiens employoient le *natrum* pour enlever les liqueurs lymphatiques et la graisse, et les séparer des parties solides et fibreuses. En couvrant le corps de cette espèce de sel, on avoit pour but de le dessécher, et ce devoit être la première opération. Il paroît par conséquent qu'Hérodote n'a pas rapporté dans un ordre convenable la méthode des embaumemens. Si on eût commencé en effet à remplir le corps de myrrhe et d'aromates avant de le saler, le *natrum* agissant sur les matières balsamiques, et formant avec leurs huiles une matière savonneuse très-soluble, et par conséquent très-facile à être emportée par les lotions, auroit détruit la plus grande partie de ces aromates. Ajoutez à cela que Diodore

(a) Plutarch. de Esu Carnium Orat. II, pag. 996, E.

(b) Tout ce que je dis ici concernant les embaumemens, est tiré de l'excellent Mémoire de M. Rouelle sur ce sujet, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mémoires, pag. 123 et suiv.

de Sicile (a) rapporte que la myrrhe et la cannelle étoient les ingrédiens qu'on employoit en dernier lieu dans les embaumemens, et qu'il ne fait aucune mention du natrum.

(302) §. LXXXVI. *Pendant soixante-dix jours.* Cet usage étoit fondé sur ce que le natrum, en restant plus long-temps, auroit attaqué les parties solides ou fibreuses et les auroit dissoutes. Si le natrum eût été un sel neutre, tel que notre nitre, la défense de tenir les corps plus long-temps dans le sel auroit été superflue.

(303) §. LXXXVI. *Ils lavent le corps.* Cette lotion achevoit non-seulement d'emporter les matières lymphatiques, mais encore les restes du natrum, qui auroient été une source d'humidité, et par conséquent un principe de corruption. Cette méthode devoit donc précéder l'emploi de la myrrhe et des aromates qui auroient été enlevés par ce procédé.

(304) §. LXXXVI. *L'enveloppent entièrement de bandes de toile de coton.* « La momie (b) que l'on conserve dans » le cabinet de Sainte-Geneviève, et celles qui sont dans » celui des Célestins, ont deux espèces de bandages ; le » corps et les membres sont chacun séparément enveloppés » avec des bandes de toile, enduites de résine ou de bitume, » et elles sont si bien unies ensemble, qu'elles ne font » qu'une masse. C'est sans doute ce qui a fait croire à quel- » ques Auteurs que cette épaisseur n'étoit que les chairs » embaumées. Il y a d'autres bandes de toile sans matière » bitumineuse, qui enveloppent tout le corps, les deux bras » étant croisés sur l'estomac, et les deux jambes collées » ensemble. Ces momies sont emmaillotées par ces nou- » velles bandes, ou, si l'on veut, par ce dernier bandage, » de même qu'on emmaillotte les enfans. Ces bandes sont » jaunâtres, particulièrement celles de la momie du cabinet

---

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xci, tom. 1, pag. 102.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mém. pag. 135.

» de Sainte-Geneviève, et elles sont absolument sans matière résineuse. On peut donc facilement conclure que ces bandes ont pu être simplement enduites de gomme. Il paroît qu'Hérodote a oublié de décrire l'usage du premier bandage employé pour soutenir les matières résineuses à la surface du corps, et qu'ayant peut-être vu, chez les embaumeurs ou autre part, quelques corps emmaillottés comme les enfans, il n'aura décrit que le deuxième bandage ».

(305) §. LXXXVI. *De coton.* Le coton ou byssus étoit probablement consacré par la religion pour les embaumemens. Cet usage venoit sans doute de ce qu'Isis (a) ayant rassemblé les membres d'Osiris tué par Typhon, les enveloppa avec du byssus. Il me semble qu'on ne peut douter que le byssus ne soit le coton. M. Rouelle en donne la preuve. « Toutes les toiles des momies, dit-il (b), qui sont sans matière résineuse, que j'ai eu occasion d'examiner, sont toutes de coton; les morceaux de linge dont les oiseaux embaumés sont garnis, afin de leur donner une figure plus élégante, sont également de coton ». Greaves assure (c) cependant que les bandes de toile qui enveloppoient les momies, étoient de lin. Mais Greaves pouvoit n'avoir pas examiné cette toile avec autant de soin que M. Rouelle.

J'ai remarqué la même chose dans les momies qui sont conservées dans le *Museum Britannicum*, et que j'ai examinées en 1752 avec feu M. le Docteur Maty.

A ces preuves, on peut joindre celle-ci, qui ne me paroît pas moins forte. Je la trouve dans Julius Pollux. « Le byssus, dit-il (d), est, chez les Indiens, une espèce de

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXXV, tom. 1, pag. 96.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mém. pag. 150.

(c) Greaves's Miscellaneous Works, vol. 1st, pag. 68.

(d) Pollucis Onomast. lib. VII, cap. XVII, Segm. LXXV, tom. II,

» lin. En Egypte, on trouve sur un arbrisseau une espèce  
 » de laine dont on fait des toiles, qu'on pourroit regarder  
 » comme ressemblant beaucoup à celles de lin, excepté  
 » qu'elles ont plus de corps. Sur cet arbre vient un fruit  
 » qui ressemble fort à une noix; ce fruit a trois partitions.  
 » Lorsqu'il est mûr, il se fend. On en tire alors quelque  
 » chose qui est comme de la laine ». Les anciens donnoient  
 quelquefois à ce duvet le nom de laine (a) des arbres, ou  
 de lin d'arbre ou de bois. *Superior (b) pars Ægypti in  
 Arabiam vergens gignit fruticem, quem aliqui gossipion  
 vocant, plures xylon, et ideò lina inde facta xylyna. Par-  
 vus est, similemque barbatæ nucis desert fructum, cujus  
 ex interiore bombyce lanugo netur. Nec ulla sunt eis  
 candore mollitiæ præferenda.* On lit aussi dans Arrien :  
 « Les Indiens (c) font usage d'habillemens de lin, comme  
 » le dit Néarque, je veux dire de ce lin qu'on recueille  
 » sur les arbres, et dont j'ai déjà parlé ». Les habits de  
 toile de coton étoient très-agréables aux Prêtres Egyptiens,  
 comme on le voit dans Plin à la suite du passage que je  
 viens de citer. *Vestis inde sacerdotibus Ægypti gratis-  
 simæ.* Les initiés portoient aussi des habits de coton. *In (d)  
 ipso ædis sacræ meditullio, ante decæ simulachrum cons-  
 titutum tribunal ligneum jussus superstiti, byssinâ qui-  
 dem, sed floride depictâ veste conspicuus.* Comme le coton  
 étoit peu connu des Grecs, il n'est point étonnant qu'ils  
 s'y soient mépris, et qu'ils lui aient quelquefois donné le  
 nom de lin. Il y a grande apparence qu'Hérodote, §. xxxvii,

---

pag. 741. Il est certain que Pollux veut parler du coton; car le  
 lin n'a point été anciennement connu des Indiens, et maintenant  
 encore cette plante n'est point cultivée chez eux. Voyez aussi le  
 passage d'Arrien que je rapporte quelques lignes plus bas.

(a) Théophraste appelle les arbrisseaux qui portent ce duvet  
*ἄροφρα δένδρα*, arbres portant laine. Hist. Plant. lib. iv, pag. 53.

(b) Plin. Histor. Nat. lib. xix, cap. 1, tom. 11, pag. 156.

(c) Arrian. Indic. cap. xvi, §. 1, pag. 582.

(d) Apul. Metamorph. lib. xi, pag. 388, lin. 9.

Plutarque (a), &c. se sont trompés, lorsqu'ils ont avancé purement et simplement, que les habits des Prêtres Egyptiens étoient de lin; ou s'ils ont voulu parler de ce lin qui croît sur les arbres, ils auroient dû l'ajouter, afin d'ôter toute équivoque.

J'ajouterai à cela que si le byssus eût été du lin, on ne voit pas comment Pausanias, qui devoit connoître le lin, a pu dire que le byssus (b) ne croissoit nulle part ailleurs en Grèce que dans l'Elide. Voyez aussi, liv. III, note 198; liv. VII, notes 116 et 291.

Il y avoit déjà plusieurs années que cette note étoit faite, lorsqu'il parut à Londres, en 1776, une excellente dissertation de M. le Docteur Forster, de la Société Royale et de celle des Antiquaires de Londres sur le byssus des anciens. J'ai été très-flatté de m'être rencontré avec un homme de ce mérite.

Depuis ma première édition, je me suis aperçu que tel avoit été aussi le sentiment de M. Goguet. Voyez l'excellent ouvrage de l'Origine des Loix, des Arts et des Sciences, et de leurs progrès chez les anciens peuples, tom. 1, pag. 120 et suivantes.

(306) §. LXXXVI. *De commi.* C'est la gomme arabe (c) qu'on appelle aujourd'hui gomme de Sénégal. On la tire de l'acacia (d), arbre très-commun dans la Haute-Egypte, où il est connu sous le nom de sount, de même qu'il l'est sous celui de cyale dans l'Arabie Pétrée. Strabon appelle cet arbre (e) épine de la Thébaïde, et remarque qu'il produit de la gomme. Voyez aussi notre Auteur ci-dessous, §. xcvi.

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 352, C.

(b) Pausan. lib. v, sive Eliac. prior. cap. v, pag. 384.

(c) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 124.

(d) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 62.

(e) Strab. lib. xvii, pag. 1163, A.

(307) §. LXXXVII. *Sans y faire aucune incision.* M. Rouelle (a) remarque avec beaucoup de justesse qu'il est impossible de faire une pareille injection par le fondement du mort, sans le secours de quelques incisions. Elle ne pourroit remplir qu'une très-petite partie des intestins, et ce peu de liqueur injectée ne pourroit pas agir assez puissamment pour dissoudre les viscères. Il a donc fallu faire une incision du côté de l'anus, et même en d'autres endroits.

(308) §. LXXXVII. *Ensuite on sale le corps.* Hérodote a fait ici la même transposition que dans le premier embaumement, si le cédria n'étoit point corrosif. Il y a grande apparence qu'on commençoit par couvrir le corps de natrum, ou peut-être l'injectoit-on, afin de consumer les viscères.

(309) §. LXXXVII. *Le temps prescrit.* C'est-à-dire soixante et dix jours, comme on l'a vu au paragraphe précédent. Il paroît que le deuil commençoit avec ce procédé, et qu'il finissoit en même temps. Le deuil pour les Rois duroit (b) soixante et douze jours; celui de Joseph fut de soixante et dix (c) jours.

(310) §. LXXXVII. *Qu'elle dissout le ventricule, &c.* M. Rouelle (d), juge compétent en ces matières, assure que la liqueur du cèdre, n'étant qu'un baume ou une espèce de résine molle, ne pouvoit consumer les viscères. Cependant Dioscorides remarque que cette liqueur (e) a une qualité septique à l'égard des corps vivans, et qu'elle conserve les corps morts. De-là vient que quelques-uns l'ont

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mém. pag. 139.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXII, tom. 1, pag. 85.

(c) Genes. cap. 1, vers. 3.

(d) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mém. pag. 139.

(e) Dioscorid. lib. 1, cap. cv, pag. 56.

appelée la vie des morts. Le même Auteur ajoute qu'elle détruit les habits et les peaux, parce qu'elle les dessèche et les échauffe excessivement.

Voilà la vraie raison pour laquelle le cédria étoit la vie des morts et la mort des vivans, comme le remarque M. Rouelle d'après Pline. Si cette liqueur a réellement la dernière qualité que lui attribue Dioscorides, il n'y a point de transposition dans le procédé que décrit Hérodote. On injectoit le cédria, afin de détruire les viscères, et on saloit le corps, afin d'enlever les graisses et les liqueurs lymphatiques.

(311) §. LXXXVIII. *Surmaïa*. On est fort incertain sur la signification de ce mot. Selon quelques Auteurs, c'étoit une potion purgative composée de sel et d'eau, sans nous apprendre quelle espèce de sel c'étoit. Le Scholiaste d'Aristophanes (a) prétend que c'est le suc d'une plante qu'il ne nomme pas, dont les Egyptiens se servoient pour se purger, et je le croirois d'autant plus volontiers, que le cassier étoit un arbre indigène en Egypte, et que le séné vient de lui-même dans la Thébàide.

Nous verrons plus bas ce nom (b) employé pour signifier le raifort, dont je ne crois pas que le suc soit détersif.

Le traducteur latin a rendu ce passage *ablutione ubi ventrem percolaverunt*. M. Rouelle, qui n'a lu Hérodote que dans la traduction latine, demande avec raison, quelles (c) sont ces injections dont parle notre Historien; après quoi il ajoute: il est naturel de croire qu'elles sont faites avec la liqueur du cèdre, puisque Hérodote n'a parlé que de celle-là. Si cet habile chimiste eût su le grec, il auroit vu que cet Historien parloit ici de la liqueur appelée

(a) Scholiast. Aristoph. ad Pac. vers. 1255.

(b) §. cxxv.

(c) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mém. pag. 140.

surmaïa, et peut-être auroit il fait là-dessus quelque remarque intéressante.

(311\*) §. xc. *De l'embaumer, &c.* Ce réglemeut politique me paroît avoir été sagement établi, pour engager les villes à entretenir la sûreté dans leur territoire, et à veiller sur les accidens qui pouvoient y arriver. Elles y étoient particulièrement intéressées par l'assujettissement où la loi les mettoit de faire aux cadavres qu'on trouvoit sur leur territoire, des funérailles dont la dépense étoit très-considérable.

(312) §. xc. *Les prêtres du Nil.* Les Egyptiens rendoient un culte au Nil, on lui avoit élevé des temples, il en avoit un magnifique à (a) Nilopolis, ville de la province d'Arcadie, en Egypte, et l'on ne doute point qu'il n'en eût ailleurs. Du moins est-il certain, par ce passage-ci d'Hérodote, qu'il devoit avoir des prêtres dans toutes les villes situées sur les bords du fleuve; et suivant toutes les apparences, on lui rendoit une espèce de culte dans toutes ces villes. A l'égard de ce culte, voyez ce qu'en dit M. Jablonski (b), qui paroît avoir épuisé la matière.

M. de Voltaire prétend (c) qu'environ deux mille ans avant notre ère, on noyoit déjà, dans les eaux du Nil, une jeune fille, pour obtenir de ce fleuve un plein débordement, et il cite Hérodote. Cette particularité ne se trouve dans aucun Auteur ancien. Nous n'en devons la connoissance qu'à des Auteurs Arabes fort suspects.

J'ai dit, dans le Supplément (d) à la Philosophie de l'Histoire, que M. de Voltaire avoit puisé cette anecdote dans l'ouvrage du Docteur Hyde; mais comme ce savant Anglois cite Murtadi, Auteur Arabe, il est plus vraisem-

(a) Stephan. de Urb. in voce Νείλος.

(b) Panth. Ægypt. Pars 2, lib. iv, cap. 1, pag. 171, &c.

(c) Philos. de l'Histoire, pag. 197.

(d) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, première édit. pag. 249; seconde édit. pag. 360.

blable que M. de Voltaire l'a prise dans Pococke (a), qui la rapporte comme une tradition ancienne, ou dans le voyage de Shaw. Voici ce qu'on trouve dans (b) Kalkasenda. Abdol-Rahhman raconte que lorsque les Musulmans se rendirent maîtres de l'Égypte, les habitans de cè Royaume vinrent trouver Amrû, et lui dirent, que, suivant une tradition, le Nil ne se répandoit que lorsque vers le douze du mois de Bouna on noyoit une vierge dans le fleuve. Amrû n'ayant pas voulu leur permettre ce sacrifice, le Nil ne crut point pendant deux mois. Là-dessus il en écrivit à Omar, qui adressa une lettre au Nil, dans laquelle il lui dit : « Si tu refuses de te répandre volontairement » et de ton propre mouvement, sache qu'il y a un Dieu » vainqueur qui peut te contraindre à le faire; en attendant, nous prions Dieu instamment de te faire couler ». Amrû jeta cette lettre dans le Nil, et le lendemain les eaux crurent de seize coudées.

Si jamais ce culte abominable a été établi, ce ne peut être que dans les derniers temps. Mais voyez la réponse qu'on a faite à cela dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 355 et suiv. de la seconde édition.

(313) §. xc. *Ont seuls ce privilège. Οἱ ἰδίῃς αὐτοὶ... χειραπτάζοντες θάπτουσι.* 1°. J'ai traduit *αὐτοὶ seuls*, comme il le signifie en cent occasions. 2°. J'ai rendu *χειραπτάζοντες θάπτουσι*, ils ont ce privilège, et l'ensevelissent de leurs propres mains. Ce privilège est celui de toucher le corps mort dont je venois de parler. Il faut lire ici *χειραπτάζοντες*, mot composé qui vient de *χειρ* et d'*ἀπάζω*, ioniquement pour *ἀφάζω*. *Ἀφάζει*, dit Hésychius, *ἀναδέχεται, ἀπὸ τῆς ἀφῆς*. Cette leçon est autorisée d'un manuscrit du Docteur Askew

(a) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 27.

(b) Extrait des Extraits de Kalkasenda qui se trouvent à la suite du second volume des Voyages de Shaw, pag. 148 et 149, et de l'Original, in the collection of papers illustrating the foregoing observations, pag. 57, col. 2, pag. 58, col. 1.

et de deux autres cités dans les variantes de l'édition de M. Wesseling. Voyez M. Ruhnken. in *Auetar. Emendat. ad Hesych.* tom. II, pag. (a) 249, lin. 9, voc. κηροπέζυσα.

(314) §. xci. *Chemmis*. Les Egyptiens appeloient (b) cette ville Chemmō. Chemmis paroît une terminaison grecque. C'est la même ville que Panopolis. Diodore de Sicile nous l'apprend à l'endroit cité, et l'on voit dans Plutarque (c) que les Pans et les Satyres avoient autrefois habité aux environs de Chemmis : tradition fondée, suivant toutes les apparences, sur ce que le culte de Pan commença peut-être dans cette ville. Elle étoit très-ancienne; mais je n'oserois assurer qu'elle ait été fondée par Ichmin, fils de Misraim, comme l'assurent Léon l'Africain (in *Descriptione Africae*, pag. 724, ex edit. Elzevirii), et Vansleb, d'après quelques Auteurs Arabes. Quoi qu'il en soit, son nom moderne s'écrit diversement Akmim, Achmim, Ekmin, ou même Ichmin. M. Jablonski remarque que les Coptes (d) ont coutume de prononcer une voyelle devant les mots qui commencent par une consonne. En retranchant cette voyelle, ce mot approche beaucoup du nom ancien. On voit encore à Akmin quelques (e) restes d'antiquité, et entr'autres des ruines de trois temples. Le Docteur Pococke conjecture, d'après des indices assez légers, que le premier étoit consacré à Pan, le second au Soleil, et le troisième à Persée. Les pierres en sont très-grandes et ornées d'hieroglyphes. On remarque aussi sur une place de cette ville des colonnes de granit rouge, qui font croire à ce Savant qu'il y avoit en cet endroit quelque ancien bâtiment.

---

(a) Ces chiffres répondent à ceux qui sont cités en marge de l'édition d'Hésychius.

(b) Diodor Sicul. lib. I, §. xviii, tom. I, pag. 21.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 556, D.

(d) Panth. Ægypt. lib. II, cap. vii, pag. 294.

(e) A Description of the East by Rich. Pococke, tom. I<sup>st</sup>, pag. 77<sup>th</sup>, and 78<sup>th</sup>.

(315) §. xci. *Le temple où l'on voit une statue de Persée.* C'est toute l'enceinte sacrée qui renfermoit le temple. Les temples des anciens différoient des nôtres. Ils étoient environnés de murs. Il y avoit dans cette enceinte une fontaine, un bocage, et ce qu'on appelloit proprement le temple, qui n'étoit guère qu'une chapelle, où les Prêtres seuls avoient, je crois, le privilège d'entrer. Quelquefois j'appelle toute l'enceinte sacrée du mot temple, et quelquefois je la désigne d'une manière plus particulière. J'en ai fait la remarque livre I, notes 430 et 491.

(316) §. xci. *Qui de tous les jeux sont les plus excellens.* Il y a dans le grec : *διὰ πάσης ἀγωνίης ἔχοντα.* Je crois que cela ne peut se prendre que dans le sens que je lui ai donné. En voici d'autres exemples tirés du même Auteur (a) : *ἰσοκρίμοις διὰ πάντων τῶν Βασιλῶν,* le plus estimé de tous les Rois. (b) *Διὰ πάντων φασμάτων ἄξια θαυμάσαι,* de tous les prodiges le plus digne d'admiration.

(317) §. xci. *Des manteaux.* La chlène étoit proprement un habillement d'hiver ; cependant il y en avoit de légères. Celles qu'on donnoit pour prix à Chemmis, dont le climat étoit très-chaud, devoient être de cette nature. Les prix différoient suivant la différence des jeux et des lieux où on les célébroit. A Pellène en Achaïe, la chlène étoit le prix du victorieux dans les Théoxénies, fête qui se faisoit en l'honneur de Mercure et d'Apollon. Voyez le Scholiaste de Pindare, à l'endroit ci-dessous cité.

(c) *Καὶ ψυχρῶν. . . . ἰσθια—  
τὸν φάρμακον αὐρῶν  
Πελλάνα φέρε.*

« Il eut pour prix, à Pellène, le remède contre la rigueur des hivers ». C'est-à-dire la chlène.

(a) Herodot. lib. vi, §. LXXIII.

(b) Id. lib. viii, §. XXXVII.

(c) Pindar. Olympic. ix, vers. 146.

(a) Ἐκ δὲ Πελλάνας, ἐπισσάμενοι  
 Νῶϊον μαλακᾶσι κρόκαις.

« Ils furent couverts, à Pellène, d'un doux manteau ».

On donna dans la suite, aux Théoxyénies qui se célébroient à Pellène, de (b) l'argent en la place de chlaènes.

(318) §. xci. *Des peaux.* « Les anciens, dit un Scholiaste manuscrit d'Homère, qui se conserve dans la Bibliothèque de Leyde, donnoient en prix des peaux ». Cette coutume ancienne se prouve encore mieux par ces vers d'Homère :

(c) Ὅσχ' ἰερόιον, εὐδὲ βοειήν  
 Ἀρρυσθην, ἃ, τι πρῶτον ἀέθλια γίνεται ἀνδρῶν.

« Il ne s'agissoit pas de gagner un animal ou une peau de bœuf qui sont les prix des courses ». WESSELING.

(318\*) §. xci. *Que Danaüs et Lyncée.* Si Danaüs eût été le frère de Sésostris, c'étoit ici une occasion bien simple et bien naturelle pour nous en instruire, et Hérodote auroit d'autant moins manqué de le faire, qu'il nous apprend que les habitans de Chemmis lui firent la généalogie de Danaüs et de Lyncée, en descendant jusqu'à Persée. J'ai examiné ce point d'Histoire dans mon Essai de Chronologie, chap. x, §. iv, pag. 318 et suiv.

(319) §. xci. *La tête de la Gorgone.* Tout le monde connoît la fable de la Gorgone; mais il y en a une autre que peut-être peu de personnes connoissent.

« Alexandre (d) le Myndien raconte, au second livre de son Histoire des Bêtes de somme, qu'il y a en Libye un certain animal que les Libyens Nomades appellent Gorgone; qu'il a l'haleine si empestée, qu'il tue

(a) Pindar. Nem. x, vers. 82.

(b) Pausan. Achaic. sive lib. vii, cap. xxvii, pag. 595.

(c) Homer. Iliad. lib. xxii, vers. 159.

(d) Athen. Deipnosoph. lib. v, cap. xx, pag. 221, B, &c.

» tous ceux qui se trouvent à sa rencontre ; que selon  
 » d'autres , c'est de sa vue , et non de son haleine , qu'il les  
 » tue. Le même Auteur ajoute que dans la guerre contre  
 » Jugurtha , quelques soldats de Marius prenant cet animal  
 » pour une brebis sauvage , fondirent dessus à coups d'épées  
 » pour le tuer. La Gorgone , alors , écartant sa crinière qui  
 » lui couvroit les yeux , les tua sur - le - champ d'un de  
 » ses regards. Pareille chose arriva à d'autres. Enfin , ayant  
 » appris des gens du pays la nature de cet animal , on lui  
 » tendit des embûches par ordre du Général , et on le tua  
 » de loin à coups de flèches. La peau de la Gorgone et  
 » l'expédition de Marius , sont des preuves de cette his-  
 » toire ».

Cet animal fabuleux donna sans doute aux Grecs occasion d'imaginer la fable de la Gorgone. Peut-être aussi est-elle fondée sur le récit de Proclès de Carthage , qui a paru très-vraisemblable à Pausanias. Les déserts (a) de la Libye ont , dit-il , toujours eu des monstres qui passent toute créance ; parmi ces monstres , il y a des hommes et des femmes sauvages. Il avoit lui-même vu un de ces sauvages qu'on avoit transporté à Rome. Il soupçonne que Méduse étoit une de ces femmes qui , sortie du fond des forêts , faisoit des courses jusqu'au lac Tritonis , et causoit beaucoup de dégâts dans tous les lieux d'alentour , jusqu'à ce que Persée en eût purgé le pays.

On peut voir aussi la Dissertation de M. l'Abbé Massieu sur les Gorgones , dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions , tom. III , Mém. pag. 51.

(320) §. XCII. *Ils n'ont qu'une femme chacun.* Diodore de Sicile remarque (b) qu'en Egypte les particuliers épousoient autant de femmes qu'ils vouloient. On pourroit , ce me semble , concilier ces deux Auteurs , en disant qu'Hé-

(a) Pausan. Corinthiac. sive lib. II , cap. XXI , pag. 159.

(b) Diodor. Sicul. lib. I , §. LXXX , pag. 91.

rodote parle de l'usage, et Diodore de la Loi. La Loi permettoit la pluralité des femmes, mais plusieurs raisons détournent sans doute les particuliers d'user de leur droit. Ce qui se passe aujourd'hui en Turquie, nous autorise à le présumer. La Loi mahométane, dit Lady Wortley Montague (a), permet aux Musulmans d'avoir jusqu'à quatre femmes, mais il n'y a peut-être pas d'exemple qu'un mari ait fait usage de ce privilège. Si un Turc épouse une femme de qualité, il lui est défendu de penser à une autre; elle ne le souffriroit pas. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'avoir des concubines, et en ce cas même, il ne peut jamais les introduire dans la maison où demeure sa femme légitime: les autres femmes, quoique de moindre condition, ne sont pas moins jalouses de leur droit, et quoique la polygamie soit permise en Turquie, il n'y a peut-être aucun pays où elle soit moins exercée. Cela est pareillement confirmé par M. Niebuhr, qui dit que (b) la polygamie n'est pas si universelle en Orient qu'on le croit en Europe.... Il y a peu d'hommes d'un état médiocre, qui aient plus d'une femme, et beaucoup de gens distingués s'en tiennent à une pour toute leur vie.

Mais il est peut-être encore plus facile de concilier ces deux Historiens. Hérodote ne parle ici que des Egyptiens qui habitoient la partie marécageuse de l'Égypte, et il peut très-bien se faire que Diodore de Sicile n'ait eu en vue que ceux qui habitoient au-dessus.

Les Prêtres Egyptiens n'avoient (c) qu'une seule femme.

Chez les Hébreux, le souverain Pontife (d) ne pouvoit épouser qu'une seule femme, et encore falloit-il qu'elle fût vierge.

(a) Je cite de mémoire les Lettres de cette Dame, dont le mari étoit Ambassadeur à Constantinople.

(b) Description de l'Arabie, pag. 65.

(c) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXX, pag. 91.

(d) Levitic. cap. XXI, vers. 13.

(321) §. XCII. *Que les Egyptiens appellent Lotos.* Le lotos croît (a) dans les champs arrosés par le Nil; sa tige ressemble à celle de la fève; il pousse une petite fleur blanche et semblable à celle du lys; il produit plusieurs fleurs entassées les unes sur les autres; elles se resserrent quand le soleil se couche, et plongent la tête dans l'eau; mais au lever du soleil, elles se relèvent au-dessus de l'eau et s'épanouissent. Il pousse une tête grosse et dentelée comme celle du pavot, mais qui porte une plus grande quantité de graine. Il défleurit enfin, et sa graine se forme. Les Egyptiens ramassent les têtes du lotos, les mettent en un tas, afin que leurs gousses pourrissent; ensuite ils les lavent au Nil en séparant la graine des gousses; ils sèchent cette graine au soleil, et en font du pain. Cette plante a une racine faite en forme d'une pomme de coing, ayant une écorce noir-brune comme une châtaigne. La chair de cette racine est blanche, et bonne à manger crue ou cuite; mais elle est meilleure bouillie dans de l'eau, ou cuite sous la braise; car alors elle a le goût d'un jaune d'œuf. Cette racine s'appelle corsion. Quant à la graine du lotos, elle est plus petite et plus grêle qu'une fève.

Malgré cette description, et ce qu'ont écrit sur cette plante les modernes, et entr'autres Prosper Alpin, on ne la connoît pas encore parfaitement. On sait seulement que c'est une espèce de *Nymphæa*. Il seroit à souhaiter qu'un habile Botaniste parcourût les diverses provinces de l'Egypte, qu'il en examinât les plantes avec tout le soin possible, et qu'il les comparât avec les descriptions que nous en ont laissé Théophraste, Dioscorides et les Auteurs Arabes.

Cette note étoit faite il y a bien des années, lorsque l'ouvrage de M. Savary parut. Voici ce qu'il dit du lotos.

(a) Dioscor. lib. iv, cap. cxiv, pag. 287.

« Le lotus (a) est une nympnée particulière à l'Égypte, »  
 » qui croît dans les ruisseaux et au bord des lacs. Il y en a »  
 » de deux espèces, l'une à fleur blanche, et l'autre à fleur »  
 » bleuâtre. Le calice du lotus s'épanouit comme celui d'une »  
 » large tulipe, et répand une odeur suave, approchante de »  
 » celle du lys. La première espèce produit une racine ronde, »  
 » semblable à une pomme de terre. Les habitans des bords »  
 » du lac Menzalé (*Tennis*) s'en nourrissent. Les ruisseaux »  
 » des environs de Damiette sont couverts de cette fleur »  
 » majestueuse, qui s'élève de deux pieds au-dessus des eaux. »  
 » M. Pauw assure qu'elle a disparu de l'Égypte, et en »  
 » donne une description qui ne lui ressemble aucunement, »  
 » *Recherches sur les Égyptiens et les Chinois, tom. 1,* »  
 » pag. 165 et 166; mais il n'est pas étonnant que ce Savant »  
 » se soit trompé, puisque la plupart des Voyageurs qui ont »  
 » parcouru l'Égypte n'ont jamais vu le lotus, qui ne se »  
 » trouve point sur les grands canaux du Nil, mais dans les »  
 » ruisseaux qui traversent l'intérieur des terres ».

Il y a un arbre de ce nom; il en sera parlé plus bas, liv. IV, §. CLXXVII.

(322) §. XCII. *Elle est d'un goût agréable.* Cela doit se rapporter nécessairement à la racine, ainsi que la suite. Henri Etienne (b) pense qu'il s'agit ici du fruit du lotos qui est au milieu de la plante. Il se fonde sur ce qu'au livre IV, §. CLXXVII, il est dit que le fruit du lotos est doux. Mais il est ici question du lotos plante, et au liv. IV, du lotos arbre.

On pourroit objecter que τὸ ἐκ τῆ μέσῃ τῆ λωτῆ étant au neutre, ἐὸν στρογγύλον, qui est aussi neutre, doit s'y rapporter plutôt qu'à ρίζα, qui précède immédiatement, parce que ce mot est féminin. Je réponds à cela que le changement de genre est très-commun parmi les Grecs et

(a) Lettres sur l'Égypte, &c. pag. 8, note 9.

(b) Index in Thesaurum Ling. Græc. in voc. ἰγγύσσει, pag. 798.

les Latins, qui sous-entendent *χρῆμα*. Le P. Viger en fournira des exemples dans ses *Idiotismes de la langue grecque*.

(323) §. XCII. *Sur une tige, &c.* Il y a dans le texte : *ἄλλη κάλυξι παραφυομένη ἐκ τῆς ρίζης*. On a traduit : *in alio folliculo adnascente ex radice*. Κάλυξι ne signifie point une follicule. Qu'entendrait-on par une follicule qui sortiroit de la racine, et qui croîtroit près d'une autre follicule ? Il faut nécessairement qu'une follicule vienne sur une tige. Hésychius explique κάλυξι par *ελάστημα*. Je n'ai plus alors balancé à traduire une tige. Tout devient alors clair, et le terme ἄλλη suppose qu'il y avoit d'autres tiges, celles, par exemple, qui soutenoient les feuilles.

La figure du lotus *ægyptia* dans Prosper Alpin *de Plantis Exoticis*, pag. 213, et celle du *Colocassia Strongylobiza*, *ibid.* pag. 237, donnent une idée claire de ce que dit Hérodote, que le fruit vient sur une tige qui sort de la racine, et croît auprès d'une autre tige.

Cette espèce de lys paroît être le *nymphæa indica major*, dit Taratti dans l'*Herbarium Amboinense*, lib. II, cap. V.

Léon l'Africain (a) parle d'une plante, qui vient en Afrique, dont le fruit ne croît pas sur les branches de la plante, mais il sort d'une tige qui croît auprès de celle qui porte les branches et les feuilles.

(324) §. XCII. *Très-bons.* Il y a dans le grec : *τρακτὰ . . . τραγεται δὲ*, qui se disent des choses qui se mangent crues. *Τρακτῶσιν* est expliqué par Galien (b) par ces mots : *ἁμοῖς ἐσθιόμενοις*, « des choses mangées crues ». Voyez aussi *Foesiæ Econom. Hippocr.* pag. 628, col. 1 et 2.

(325) §. XCII. *Le byblus.* La plante qu'Hérodote appelle byblos, est le papyrus. Voici la description qu'en donne Théophraste, à laquelle je joindrai celle de Pline avec les

(a) Joan. Leonis Africani Africae descriptio, Liber IX, fol. 300.

(b) Galeni Glossarium in Hippocratem, pag. 580.

remarques de Guilandin. « Le Papyrus (a) ne vient pas » dans une eau profonde, mais d'environ deux coudées, » ou même moins. La racine, qui est de la grosseur du poignet d'un homme robuste, et longue de plus de dix » coudées, croît au-dessus de la terre même; mais elle y tient » par un grand nombre de racines obliques et minces. La » tige de cette plante est triangulaire et environ de quatre » coudées. Elle a une chevelure foible et ne servant à rien. » Elle ne porte point de fruit.

« . . . . . On fait usage des racines en place de » bois, non-seulement pour brûler, mais aussi pour faire » un grand nombre d'ouvrages; car le bois en est beau et » considérable. Le Papyrus sert lui-même à beaucoup de » choses. On en construit en effet des barques, et avec (b) » la pellicule qui est sous l'écorce, on fait des voiles, des » nattes, de certains vêtements, des couvertures de lit, des » cordages, et beaucoup d'autres choses en plus grand » nombre.

» On tire sur-tout de la plante un très-grand secours » pour la nourriture. Car tous les habitans (c) mâchent le

(a) Theophrast. de Plantis, lib. iv, pag. 54, in advers. parte.

(b) *Liber.*

(c) Pline, lib. xiii, cap. xi, pag. 597, copie Théophraste, qui s'exprime d'une manière un peu trop générale. Hérodote est plus précis en quelque chose, puisqu'il dit qu'on mange la partie inférieure de la longueur d'une coudée; mais il est trop général, puisqu'il fait entendre qu'on mange cette partie, au lieu qu'on se contente de la mâcher. Cela est aussi confirmé par M. le Chevalier Bruce, qui, dans le cinquième volume de son Voyage aux Sources du Nil, a un article intéressant sur le Papyrus, pag. 5, and following, et de la Traduction, pag. 15 et suivantes. Je dis intéressant, parce qu'il confirme ce qu'en ont écrit les Anciens. Mais tout ce qu'il avance n'étant pas également juste, je renvoie le lecteur au Livre v, note 151, où je le réfute.

Guilandin (in C. Plinii Major. Capita auctore Guilandin. Lausan. 1756, in-8. sect. vii) dit aussi avoir remarqué que les habitans mangeoient la partie inférieure et succulente de la tige;

» papyrus, crud, cuit à l'eau ou rôti; ils en avalent le suc,  
 » et rejettent ce qu'ils ont mâché. Le papyrus est tel, et  
 » sert à ces choses. Il en vient en Syrie, dans le lac où croît  
 » la canne odoriférante. Antigonus en fit faire des cordages  
 » pour ses vaisseaux.

» Le papyrus (a), dit Pline, croît dans les lieux maré-  
 » cageux de l'Égypte, ou dans les eaux dormantes, que le  
 » Nil laisse après son inondation, quand elles n'ont pas plus  
 » de deux coudées de profondeur. La racine est tortueuse  
 » et de la grosseur du bras (b); la tige est triangulaire, et  
 » n'excède pas (c) dix coudées. Elle va toujours en dimi-  
 » nuant et se termine en pointe. Le haut, en forme de  
 » thyrses, ne contient point de graine, et ne sert qu'à faire  
 » des couronnes aux Dieux au défaut de fleurs. Les habi-  
 » tans se servent des racines en la place de bois, non-seu-  
 » lement pour brûler, mais encore pour en faire différens  
 » vases. De la tige du papyrus (d) entrelacée, on construit  
 » des barques; et du *liber* on fait des voiles, des nattes,  
 » des habillemens, des couvertures de lit et des cordes. On  
 » mâche aussi cette plante (e) crue ou cuite, et on n'en  
 » avale que le suc. Il vient aussi en Syrie aux environs  
 » d'un lac où l'on trouve la canne odoriférante. Le Roi

---

mais lorsqu'il ajoute que cette particularité peut servir à faire reconnoître le papyrus, je pense qu'il se trompe, puisque les Egyptiens mangeoient aussi le sari et le mnausion. Theophrast. Hist. Plant. lib. iv, pag. 54, in advers. et avers. parte.

(a) Plin. Hist. Nat. lib. xiii, cap. xi, tom. 1, pag. 690.

(b) Théophraste dit de la grosseur du poignet.

(c) Théophraste dit que la tige a environ quatre coudées, et Prosper Alpin (de *Plantis Ægypti*, cap. xxxvi, pag. 110) assure que les tiges de cette plante s'élèvent de six ou sept coudées au-dessus de l'eau, ce qui avec les deux coudées couvertes par l'eau, fait huit ou neuf coudées.

(d) Théophraste se contente de dire : On fait des barques du papyrus, *πλοῖα ποῖσιν ἐξ αὐτῆς*.

(e) Voyez le passage de Théophraste, pag. 572.

» Antigonus, au défaut de Sparte, fit usage de ce papyrus  
 » pour les cordages de ses vaisseaux. On a appris depuis  
 » peu qu'il croissoit du papyrus dans l'Euphrates aux envi-  
 » rons de Babylone, et qu'on en faisoit aussi du papier ».

Cette plante croissoit dans le nome Sébennytique :  
*Cum (a) in Sebennytico saltem ejus nomo nonnisi Charta  
 nascatur. Le nome Saïtique en produisoit aussi en grande  
 abondance : Post (b) hanc Saïtica (charta) ab oppido ubi  
 maxima fertilitas. C'est une espèce de cypéris (souchet).  
 Morriison (c) l'appelle cyperus Niloticus vel Syriacus  
 maximus papyraceus.*

Cette plante étoit très-commune en Egypte, et il est  
 naturel de penser qu'Hérodote en mangea pendant le long  
 séjour qu'il fit en ce pays. Il est donc plus croyable que  
 Théophraste, qui, n'ayant jamais été en Egypte, n'a pu  
 savoir aussi certainement qu'Hérodote, si on mangeoit la  
 partie inférieure du papyrus, ou si on se contentoit de la  
 mâcher, comme il le dit. Il est aussi beaucoup plus croyable  
 que M. de Pauw (d), qui prétend que les anciens ont pris la  
 canne à sucre pour le papyrus.

« Le byblos, dit (e) Strabon, croît dans les lacs et dans  
 » les marais, et s'élève à environ dix pieds de haut. Sa  
 » tige est nue et porte au sommet une chevelure.... Le  
 » byblos ne (f) croît pas en grande quantité en ces lieux  
 » (les environs d'Alexandrie); car on ne le cultive pas. Mais  
 » on en trouve beaucoup dans les parties inférieures du

(a) Plin. Histor. Natur. lib. XIII, cap. XI, tom. I, pag. 690,  
 lin. 1.

(b) Id. ibid. cap. XII, tom. I, pag. 691, lin. 2.

(c) Morriison, Hist. Plantar. universal. Oxoniæ, 1715, III, 239,  
 sect. VIII, Tab. II, fig. 41.

(d) Recherches Philosophiques sur les Egypt. et sur les Chinois,  
 sect. III, pag. 168.

(e) Strab. lib. XVII, pag. 1151, A.

(f) Id. ibid. B.

» Delta. Il y en a deux espèces, l'une d'une qualité inférieure, et l'autre, qui est la meilleure, se nomme hiératique (propre aux usages sacrés). Quelques-uns de ceux qui veulent donner de l'extension aux revenus publics, ont employé, à l'égard de cette plante, la ruse qu'ont imaginée les Juifs à l'égard du dattier et du baumier. Car ils ne laissent pas croître en beaucoup de lieux, et sa rareté faisant hausser le prix, ils augmentent le revenu de l'Etat aux dépens de l'utilité publique, à laquelle ils portent grand dommage.

Voyez aussi ce que j'en dis tom. IV, liv. V, §. LVIII, note 131.

(326) §. XCII. *Qu'on emploie à différens usages.* On en fait des barques, des voiles, des nattes, des étoffes, des couvertures de lit, des cordages. Voyez le passage de Pline, pag. 373.

(327) §. XCII. *Dans un four ardent.* *Εν κλιβάνῳ διαφανεί.* M. Wesseling a fort bien expliqué dans sa note que *διαφανής* signifioit *ardent, rouge*. Aux exemples qu'il rapporte, on peut joindre celui-ci de l'Odyssée (a), où Homère, parlant du pieu qu'Ulysse fit chauffer, pour l'enfoncer ensuite dans l'œil de Polyphème, dit: *διεφάνετο δ' αἰνῶς, il étoit bien rouge*. Cette expression est elliptique. Il faut sous-entendre *ἐκ πυρός*, comme s'est exprimé notre Auteur plus bas, liv. IV, §. LXXIII.

(328) §. XCII. *Ne vivent que de poissons.* Quoique les Prêtres (b) ne mangeassent point de poissons, il s'en faisoit cependant une consommation d'autant plus grande dans l'intérieur du pays, qu'on en nourrissoit (c) les animaux sacrés. Les canaux du Nil, les lacs et les deux mers en fournissoient une très-grande quantité, qu'on pouvoit conserver facilement avec du sel qu'on trouve en abondance

(a) Hom. Odyss. lib. IX, vers. 379.

(b) Voyez ci-dessus, §. XXXVII.

(c) Ci-dessus, §. LXV.

en Egypte. Lorsque les Egyptiens commencèrent à commercer avec l'étranger, la pêche devint un objet encore plus considérable. Celle du lac Mœris rapportoit elle seule un talent (a) (5400 liv.) par jour pendant les six mois que l'eau se retiroit, et vingt mines (1800 liv.) seulement par jour durant les six autres mois. Encore à présent, on fait en Egypte un très-gros commerce de poissons (b) salés, qui se vendent à Constantinople, en Syrie et en Cypre.

(329) §. XCIII. *Les mâles vont devant.* « L'accouple-  
» ment (c) des poissons ovipares est encore moins sensible ;  
» ce qui a fait croire à plusieurs personnes que les femelles  
» devenoient pleines en dévorant la semence. Voici un fait  
» dont on est souvent témoin. Dans le temps du frai, les  
» femelles suivent les mâles, les frappent sous le ventre  
» avec la bouche ; les mâles en répandent plus promp-  
» tement la semence et en plus grande abondance. Au  
» contraire, dans le temps de la production, les mâles  
» suivent les femelles, ils avalent la plupart des œufs à  
» mesure qu'elles les pondent ; et des œufs pondus qu'ils  
» ne dévorent point, il vient des poissons ».

« Les (d) poissons femelles répandent leurs œufs ; les  
» mâles en avalent la plus grande partie ; il en périt aussi  
» dans l'eau ; mais ceux qui tombent dans des endroits  
» convenables se conservent et produisent enfin des pois-  
» sons. Si tous les œufs réussissoient, chaque espèce de  
» poissons seroit trop nombreuse. Entre ceux même qui  
» échappent, le plus grand nombre n'est pas fécond ; il n'y  
» a que ceux sur lesquels le mâle, en suivant la femelle, a  
» répandu sa semence ».

(330) §. XCIII. *La dévorent.* Voyez la note précédente

(a) Voyez §. CXLIX.

(b) Nouveaux Mémoires des Missions du Levant, t. VI, pag. 229.

(c) Aristot. Hist. Animal. lib. V, cap. V, pag. 836, A, B.

(d) Id. ibid. lib. VI, cap. XIII, pag. 869, C, D.

où Aristote nie avec raison que les femelles conçoivent de cette manière. Κάπτειν et ἀνακάπτειν signifient manger avec avidité, dévorer. De là cette machine (a) ronde qu'on mettoit au cou des esclaves, et qui les empêchoit de porter les mains à la bouche, et par conséquent de manger, s'appeloit *παυσικάπη*.

(331) §. xciii. *Qui sont de la grosseur des grains de millet.* « Le texte porte τῶν γὰρ ὠῶν ἀποβραίνουσι κατ' ὀλίγους » τῶν κέγχρων. Je corrige κατὰ λόγον τῶν κέγχρων. C'est une » expression équivalente à celle de ὅσον κέγχρος τὸ μείγθος » qu'on trouve lib. III, §. c. Les copistes ont également con- » fondu κατ' ὀλίγον et κατὰ λόγον dans Thucydides, lib. VI, » §. xxxiv, et dans un passage d'Hippocrates que je ne me » rappelle pas. Aristote en parlant des œufs de la langouste, » Hist. Animal. lib. V, cap. xvii, pag. 847, A. το δὲ μείγθος » τῶν μικρῶν ὠῶν ἐστὶν ἡλίκαν κέγχραμῖς. Les plus petits de ces » œufs sont de la grosseur des grains de la figue ». CORAY.

(332) §. xciii. *La cause en est sensible.* Il y a dans le grec : *ils éprouvent cela par cette raison-ci.*

(333) §. xciii. *De petits poissons.* Après ces mots il y a dans le grec : *il en est ainsi au sujet des poissons.* J'ai cru devoir supprimer cela par les raisons susdites.

(334) §. xciv. *Ils l'appellent kiki. Proximum (b) (Oleum) fit è cici, arbore in Ægypto copiosâ : alii crotonem, alii trixin, alii sesamum silvestre appellant : ibique non pridem. Et in Hispaniâ repente provenit altitudine Oleæ, caule ferulaceo, folio vitium, semine uvarum gracilium pallidarumque. Nostri eam ricinum vocant à similitudine seminis. Coquitur id in aquâ, innatansque oleum tollitur. At in Ægypto, ubi abundat, sine igne et aquâ sale aspersum exprimitur, cibis fædum, lucernis utile.*

(a) Julii Pollucis Onomast. lib. vii, cap. iv, Segm. xx, tom. II, pag. 699.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. xv, cap. vii, tom. I, pag. 736.

La plante qui fournit cette huile s'appelle ricin, nom qui lui vient du mot latin *ricinus*, qui lui a été donné à cause de la ressemblance de sa graine avec la tique, insecte que les Latins appeloient *ricinus*. Il y avoit en Égypte peu d'oliviers, et par conséquent l'huile d'olive devoit y être fort rare. Lorsque ce pays devint commerçant, on y en apporta de Judée et de Grèce. On sait (a) que Platon fournit aux dépenses de son voyage en Égypte en y vendant son huile. Voyez aussi §. LIX, note 218.

Quoique depuis le temps de Platon on ait importé en Égypte une très-grande quantité d'huile, je n'ai pu me persuader, malgré le témoignage (b) de M. Savary, qu'Amrou, Général d'Omar, ait trouvé 12000 vendeurs d'huile fraîche dans Alexandrie, lorsqu'il prit cette ville. Paris est beaucoup plus peuplé que ne l'a été Alexandrie dans son état le plus brillant, et je ne crois pas qu'il se trouve dans cette ville un aussi grand nombre de marchands d'huile. Ce doute m'a fait naître la curiosité de consulter l'Auteur Arabe cité par M. Savary. J'ai été bien surpris de trouver dans la traduction (c) latine qu'en a faite Erpenius, *12000 olitores vendentes olus viride*. Il seroit bien surprenant que M. Savary eût pris *olitores* pour des marchands d'huile, et *olus* pour de l'huile. Ce seroit une singulière méprise, sur laquelle je ne veux me permettre aucune sorte de réflexions. Vattier, qui a traduit en français l'ouvrage d'Elmacin, a bien rendu ce passage, à cela près qu'il se trompe sur le nombre : *il y avoit (d) quatre mille revendeurs qui vendoient des herbes potagères*. Le passage d'Elmacin est alors raisonnable. Dans un climat

(a) Plutarch. in Solon. pag. 79, E.

(b) Lettres sur l'Égypte, pag. 27.

(c) Historia Saracenicæ Arabicæ cum latinâ interpretatione Th. Erpenii, Lugd. Bat. 1625, in-fol. lib. 1, cap. III, pag. 30, lin. 17.

(d) Histoire Mahométane, ou les quarante-neuf Chalifes de Macine par Vattier. Paris, 1657, in-4. pag. 32.

aussi chaud qu'Alexandrie, il devoit se faire une grande consommation d'herbages.

(335) §. xciv. *En Grèce.* Suivant une autre leçon : *cette plante vient dans les marais.* L'opposition entre *τὰντα ἐν Ἑλλησι* *αὐτόματα φύεται* et *τὰντα ἐν τῇ Αἰγύπτῳ σπιρόμενά* prouve que *Ἑλλησι* est la vraie leçon.

(336) §. xcv. *Sous ce filet.* On en imagina dans la suite de plus propres et de plus commodés. Les Grecs appeloient ces filets *κωνοπίον* de *κόνωψ*, qui signifie un cousin. Les Latins avoient emprunté des Grecs le mot *conopeum*. L'ancien Scholiaste de Juvénal l'explique très-bien sur le vers 80 de la VI<sup>e</sup> satire.

Ut testudineo tibi, Lentule, conopeo....

Hoc est linum tenuissimum maculis variatum. Quia latine conopeum *culicare* dicunt.

« Comme (a) dans ce pays-ci, dit M. de Maillet, on n'a » ni pluies, ni brouillards à craindre, on place tous les » soirs son lit sur les terrasses.... Les cousins s'élèvent » rarement jusque-là.... Cependant, pour plus grande » précaution, les personnes un peu distinguées font dresser » sur ces terrasses une tente, au milieu de laquelle est » suspendu un pavillon de toile fine ou de gaze, qui tombe » jusqu'à terre.... Les gens du pays appellent ce pavillon » *namousié*, du mot *namous*, qui en leur langue signifie » un moucheron ».

(337) §. xcvi. *Avec l'épine.* Il y en a plusieurs espèces qu'on peut voir dans Dioscorides et ailleurs. L'Acanthe ou épine, dont parle ici Hérodote, ressemble beaucoup au lotos de l'île de Cercine. Il ne faut pas cependant la confondre avec cet arbre, comme a fait Servius (b) : *Acanthos*, dit-il, *arbor est in Ægypto, semper frondens ut oliva et laurus : et Acanthos dicta, quia spinis plena est.*

(a) Description de l'Égypte, &c. tom. II, pag. 134.

(b) Servius ad Georgic. lib. II, vers. 119.

*Abundat hæc etiam cercina insula.* En effet, l'île de Cercine n'abonde pas en Acanthes ou épines, mais en lotos. C'est une île de la petite Syrte, où il vient beaucoup de lotos. L'épine d'Égypte étoit un grand et gros arbre, dont on faisoit des poutres de douze coudées, selon (a) Théophraste. *Nec minus (b) spina celebratur in eadem gente, duntaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utilissima navium costis. Candida facillè putrescit. Aculeus spinarum et in foliis. Semen et in siliquis, quo coria perficiuntur gallæ vice. Flos et coronis jucundus, et medicamentis utilis. Manat et gummi ex eâ.* C'est l'acacia. Je parlerai du lotos arbre, liv. IV, §. CLXXVII, note 511.

(338) §. xcvi. *Avec des chevilles.* Je me suis écarté de la traduction latine. Γόμεφες signifie une cheville ou un clou, comme on peut le voir dans Homère (c). Ζυγά sont des pièces de bois qu'on met en travers. *Transtra* se prend aussi en ce sens chez les Latins. Έν δὲ ἰμάκρωσιν ne peut signifier *inferciunt*. Il ne s'agit point ici de garnir les intervalles avec du byblus en guise d'étoupes, mais d'affermir cet assemblage, et c'est ce que signifie le verbe ἰμάκρωσιν. Eustathe (d) l'interprète très-bien κατασφαλίζονται.

Les Arabes ont (e) encore actuellement une sorte de petits bâtimens qu'ils nomment frankis, dont les planches ne sont point clouées, mais liées et comme cousues ensemble.

(339) §. xcvi. *Ces navires ne peuvent.* Τὰυτα τὰ πλοῖα... οὐ δύνασται. Cela contredit les règles des Grammairiens, qui

(a) Theophrasti Historia Plant. lib. iv, cap. iii, pag. 305; ex Edit. Bodæi van Stapel.

(b) Plin. Histor. Natur. lib. xiiii, cap. ix, tom. i, pag. 688. Voyez aussi lib. xxiv, cap. xii, tom. ii, pag. 343.

(c) Homeri Odys. lib. v, vers. 248.

(d) Eustath. ad Homeri Odys. lib. v, pag. 1532, lin. 58.

(e) Description de l'Arabie, par Niebuhr, pag. 265.

veulent qu'on mette toujours le verbe au singulier avec un substantif neutre pluriel. On trouve mille exemples contraires dans les bons Auteurs.

(340) §. xcvi. *Le baris*. On lit dans Ammonius (a) que cette sorte de navires étoit en usage parmi les Egyptiens; mais le Scholiaste (b) d'Eschyle dit que les vaisseaux portoient en Perse ce nom, qui leur venoit de la ville de Baris.

(341) §. xcvi. *Ce n'est point là cependant*. Je lis avec M. Reiske : ἔστι δὲ οὐ τῆ δὲ ὄβρους. Hérodote veut dire qu'on ne passe plus par-là, lorsque le Nil n'est point débordé. L'interprétation de Corneille de Pauw ne me paroît pas juste : *ce n'est pas là la seule route*, &c., parce que cela devoit s'entendre du temps de l'inondation. Or Hérodote venoit de dire que lorsque le fleuve étoit débordé, on ne naviguoit plus dans les canaux.

M. Coray corrige ce passage : ἔστι δὲ οὐ, οὐδ' ὄβρους, et le traduit : « Mais il y a aussi des endroits où la navigation » se fait non pas près des Pyramides, mais à côté de la » pointe du Delta ».

Ce passage est certainement corrompu, et j'ai adopté la correction de M. Reiske. En l'admettant, ce passage d'Hérodote me paroît de la plus grande clarté. Ceux, dit cet Historien, qui, dans le temps de la crue du Nil, remontent de Naucratis à Memphis, prennent par les Pyramides. La raison en est sensible. Dans le temps de la crue, le courant des canaux étant rapide, et les bateaux ne pouvant être tirés par des chevaux, à cause de l'inondation, la navigation devient impossible. Mais lorsque les eaux se sont retirées, on remonte aisément par le canal jusqu'à la pointe du Delta et la ville de Cercasore. Cette navigation-ci est celle qui se pratique ordinairement, c'est-à-dire, lorsque le Nil

(a) Ammon. de Differentiâ Vocum, pag. 29.

(b) Æschyl. Scholiast. Pers. vers. 553.

n'est pas débordé ; l'autre est extraordinaire et n'arrive que dans le temps de la crue.

(342) §. xcvii. *La ville de Cercasore.* Hérodote décrit (a) très-bien la situation de cette ville : « L'Égypte, dit-il, » en s'éloignant de la mer, s'étend, vers le milieu des » terres, jusqu'à la ville de Cercasore, où le Nil se partage » en deux bras, dont l'un se rend à Péluse et l'autre à » Canope ». Le même Historien dit (b) un peu plus bas : « Jusqu'à la ville de Cercasore, le Nil n'a qu'un seul canal. » Mais au-dessous de cette ville, il se sépare en trois » branches ». On voit par cette description, que Cercasore étoit un peu au-dessus de la pointe du Delta, sans cependant pouvoir déterminer sa position ; c'est-à-dire, si elle étoit sur la rive orientale et du côté de l'Arabie, ou sur la rive occidentale et du côté de la Libye. Strabon éclaircit cette difficulté. « Lorsqu'on remonte (c) le Nil, la partie » de l'Égypte qui est à droite s'appelle Libye ; celle qui est » à gauche se nomme Arabie. Cercasore est dans la Libye ».

M. d'Anville a donc eu raison de placer cette ville, comme il l'a fait, et M. Savary auroit (d) dû le suivre plutôt que de le contredire. Hérodote et Pomponius Méla ne disant pas sur quelle rive cette ville étoit située, quoique M. Savary assure le contraire dans sa note, il falloit nécessairement s'en rapporter à Strabon.

(343) §. xcvii. *D'Anthylle.* Il paroît que c'est la même ville que Gynæopolis ; mais il me semble que M. d'Anville n'auroit pas dû la placer sur le canal Canopique, puisqu'au rapport d'Hérodote on s'y rendoit par la plaine, quand le Nil étoit débordé. L'excellence de son vin, qui l'emportoit (e) même sur celui de Marée, lui donna dans la

(a) Herodot. lib. ii, §. xv.

(b) Id. §. xvii.

(c) Strab. lib. xvii, pag. 1160, A, B.

(d) Lettres sur l'Égypte, pag. 276.

(e) Athen. Deipnosoph. lib. i, cap. xxv, pag. 33, F.

suite de la célébrité. Voyez aussi l'article ANTHYLLE dans ma Table Géographique, où je répons au reproche que m'a fait M. Hennicke.

(344) §. xcviII. *Assignée pour sa chaussure.* Athénée raconte (a) que ce revenu étoit affecté aux Reines d'Egypte et de Perse pour leur ceinture. Athénée veut seulement parler des Reines de Perse, qui le furent aussi d'Egypte depuis la conquête de ce pays par Cambyses. M. de Pauw a donc eu tort de le reprendre (b) à ce sujet.

(345) §. xcviII. *De Phthie.* Le grec est équivoque. Gronovius traduit Archandre, fils de Phthius, petit-fils d'Achæus. Pausanias empêche, à ce qu'il me semble, qu'on ne s'y méprenne. « Archandre, dit-il (c), et Architélès, » fils d'Achæus, se rendirent de la Phthiotide à Argos. Ils » devinrent à leur arrivée gendres de Danaüs, Architélès » ayant épousé Autometa, et Archandre Scæa ». Voilà la raison pour laquelle Hérodote l'appelle *Phthius*, que j'ai rendu par *de Phthie*.

J'avois fait cette remarque avant que l'édition de M. Wesseling eût paru. Voyez la note 353 sur le §. cxlv, du liv. I, pag. 452.

Le Prince, nommé Danaüs, ne peut être celui qui vint d'Egypte, et qui régna à Argos. Celui-ci est antérieur. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. x, §. iv, pag. 321 et 322; chap. xv, sect. III, §. III, pag. 428.

(346) §. xcix. *Fit faire.... des digues.* M. Wesseling lit ici ἀποσεινυγράσαι, sans aucune nécessité. Il me semble que ἀπογειφυρώσαι peut très-bien signifier faire une digue, puisque γειφυρώ se prend quelquefois en ce sens : Ο' (d) αὐτὸς Ἀθηναῖος ἀξιάσκειν ἐκ τῶν Δράκοντος καὶ Σόλωνος νόμους

(a) Athen. Deipnosoph. lib. I, cap. xxv, pag. 33, F.

(b) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. III, pag. 116.

(c) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. I, pag. 522, sub finem.

(d) Euseb. in Chronico, pag. 81, lin. 30.

ἔπισυντάξεν, χιμᾶσας εἰς Ἀθήνας καὶ μυθεῖς τὰ Ἐλευσίνια, καὶ γεφυρώσας Ἐλευσῖνα κατακλυσθεῖσαν ὑπὸ Κηφισσοῦ ποταμοῦ. « Les » Athéniens avoient demandé des loix à Adrien; il leur en » donna qui étoient un mélange de celles de Dracon et de » Solon. Il passa l'hiver à Athènes, se fit initier aux mys- » tères d'Eleusis, et fit construire une digue à Eleusis, qui » étoit submergée par les eaux du Céphisse ». Le mot ἀπογεφυρώσας en a imposé au savant et ingénieux M. Goguet, qui s'en est (a) servi pour prouver que Ménès avoit fait construire un pont sur un bras du Nil.

Τὸυτο μὲν, ἐν αὐτῷ πόλιν κτίσαι se rapporte ainsi que son apodotique τὸυτο δὲ, τοῦ Ἠφαίστου τὸ ἱεὸν ἰδρῦσασθαι, qui se trouve à la fin de ce paragraphe, se rapporte, dis-je, à οἱ ἱεῖρες ἕλεγον.

(347) §. xcix. *Memphis*. Comme cet article seroit trop long pour la Table géographique, j'ai cru devoir lui donner place ici. M. d'Anville (b) a très-bien vu que Gizeh n'occupe point l'emplacement de Memphis. Ce n'étoit pas non plus le sentiment de M. Norden; mais la raison qu'en donne ce savant Danois ne me paroît pas juste. « Est-il » croyable, dit-il (c), que les Egyptiens aient bâti une » ville si grande et si célèbre dans un lieu sujet à être » inondé la moitié de l'année? On peut encore moins ima- » giner que les Auteurs anciens eussent oublié une circons- » tance aussi particulière ». On pourroit répondre à M. Norden qu'Hérodote a (d) rapporté que Ménès avoit fait construire, à cent stades de Memphis, une digue qui empêchoit le Nil de submerger cette ville. Diodore de Sicile (e) parle

(a) De l'Origine des Loix, des Arts et des Sciences, &c. tom. 1, pag. 272.

(b) Mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne, pag. 139 et suiv.

(c) Travels in Egypt and Nubia by Captain Norden. vol. 1st, pag. 49.

(d) Hérodote. lib. II, §. xcix.

(e) Diodor. Sicul. lib. I, §. L, pag. 60.

aussi d'une digue que fit faire le Roi Uchoreus pour empêcher les inondations et arrêter les incursions de l'ennemi. Quoique cette digue soit peut-être différente de celle dont fait mention Hérodote, toujours est-il certain qu'elle remédiait à l'inondation du Nil. M. d'Anville place cette ville vis-à-vis El-Adouich. Je ne m'arrêterai point à discuter les raisons qu'il en apporte ; on peut les voir dans son (a) ouvrage sur l'Egypte. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il s'éloigne fort peu du sentiment du Docteur Pococke, qu'on sera peut-être d'autant plus satisfait de trouver ici, qu'il est fondé sur les récits d'Hérodote et de Diodore de Sicile, et que ce Savant avoit été sur les lieux. M. le Chevalier Bruce (b) est parfaitement d'accord avec le Docteur Pococke, et l'on fera d'autant mieux de lire ce qu'il en a dit, qu'il y réfute le Docteur Shaw, qui prétendoit que Memphis occupoit anciennement l'emplacement de Gizeh, que les Anglois écrivent Geesa, parce qu'ils sont dans l'usage de prononcer comme un *i* deux *ee*, et l'*a* comme un *e*. Mais la véritable orthographe de ce mot est Djizeh.

« Il est (c) très-extraordinaire, dit le Docteur Pococke, » qu'on ne connoisse pas bien la situation de Memphis, » ville grande et célèbre, qui a été long-temps la capitale » de l'Egypte ; mais comme on transporta à Alexandrie un » grand nombre des meilleurs matériaux, on ne doit pas » être surpris que lorsqu'on vint à bâtir le Caire et les » places voisines, on y ait porté ce qui en restoit. Cette » ville étant ainsi détruite, il est aisé de concevoir que le » Nil venant à la couvrir de ses eaux dans le temps de » l'inondation, ses ruines ont été enterrées peu à peu, et

(a) Mémoires sur l'Egypte, &c. pag. 142.

(b) Travels to discover the source of the Nile, Book, 1<sup>st</sup>, chap. 3<sup>d</sup>, pag. 55, and following ; et de la traduction, tom. 1, pag. 59 et suiv.

(c) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 39, and following.

» ont disparu, de manière à rendre méconnoissable son  
 » emplacement. Strabon fait mention (a) de deux distances  
 » qui servent à fixer la situation de Memphis; elle étoit,  
 » suivant cet habile Géographe, environ à onze milles (b)  
 » du Delta, et à cinq (c) de la hauteur sur laquelle on avoit  
 » bâti les pyramides. Diodore de Sicile se trompe (d), lors-  
 » qu'il met les pyramides à quinze milles de cette villé.  
 » Strabon ajoute qu'elle étoit près de Babyïone. Elle étoit  
 » par conséquent située sur le bord du Nil, entre les pyra-  
 » mides de Gizeh et celles de Sacara, aux environs de Mo-  
 » canan et de (e) Métrahenny, qui sont sur le chemin du  
 » Caire à (f) Faiume, sur le bord occidental du Nil,  
 » et plus près des pyramides de Sacara que de celles de  
 » Gizeh. J'ai vu en effet à Mocanan des ruines et des dé-  
 » combes, mais il y en avoit davantage à Métrahenny,  
 » et vis-à-vis sur le côté oriental de la rivière un grand  
 » nombre de grottes taillées dans le roc, où l'on enterroit  
 » probablement le peuple de Memphis, de même que celles  
 » qui étoient sur le côté occidental, servoient à la sépul-  
 » ture des Divinités, des Rois et des grands Seigneurs. Je  
 » remarquai aussi au sud de Métrahenny une grande digue,  
 » qui s'étendoit du côté de Sacara, et qui pourroit bien  
 » être celle dont fait mention Diodore de Sicile (g), et qui

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1160, C; 1161, B.

(b) Le texte de Strabon (pag. 1160, C,) dit trois schènes. En supposant le schène de quarante stades, et huit stades par mille, comme on comptoit du temps de cet Auteur, cela feroit quinze milles, et Pline en compte tout autant. Ce qui me persuade que c'est une faute d'impression dans Pococke, c'est qu'il évalue tout de suite les quarante stades de Strabon à cinq milles.

(c) Strabon dit à quarante stades, ce qui revient à cinq milles, à huit stades par mille. Voyez pag. 1161, B.

(d) Cent vingt stades. Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXIII, pag. 72.

(e) M. d'Anville la nomme Miniet Rahiné.

(f) Faium dans M. d'Anville.

(g) Lib. 1, §. 1, tom. 1, pag. 60.

» mettoit cette ville non-seulement à l'abri des inondations  
 » du Nil, mais encore à couvert des incursions de l'ennemi.  
 » Elle devoit par conséquent (a) être fort différente de celle  
 » dont parle Hérodote, qui changeoit la direction de la  
 » rivière, et qui étoit à douze milles et demi au sud de  
 » Memphis, distance trop grande pour servir de défense  
 » à la ville. Pline est encore plus précis. En plaçant (b)  
 » les pyramides entre Memphis et le Delta à quatre milles  
 » de la rivière et à six de Memphis, il fixe cette ville aux  
 » environs de l'endroit dont je parle.

» On trouve dans Hérodote une autre circonstance non  
 » moins importante. Il y avoit, dit cet Historien (c), au  
 » nord et à l'ouest de cette ville, un grand lac. . . . . J'ai  
 » vu pareillement plusieurs lacs au nord et à l'ouest de  
 » Métrahenny. Il est très-remarquable aussi que Ménès  
 » changea le cours du Nil, qui couloit au pied de la mon-  
 » tagne occidentale, et qu'il le fit passer à égale distance  
 » de ces montagnes, et de celles qui sont à l'est. Il est pro-  
 » bable que Calig Al-Heran, c'est-à-dire, le canal des Pyra-  
 » mides et le canal Occidental, quelques milles au-delà de  
 » Métrahenny, sur lequel est un très-grand pont, et qui  
 » passe à présent au pied de ces montagnes, peuvent être  
 » du moins, en quelques parties, des restes de l'ancien lit  
 » du Nil. Il paroît par ce récit, que Memphis s'étendoit  
 » depuis le vieux canal jusqu'au nouveau, et qu'elle tou-  
 » choit aux montagnes par quelques-unes de ses parties,  
 » car le Sérapium étoit dans un lieu (d) très-sablonneux, et

---

(a) Il me semble que c'est la même digue; la distance que lui donne Hérodote me fait pencher vers le sentiment de M. d'Anville. Cependant comme cette ville avoit cent cinquante stades de tour, il pouvoit se faire qu'elle touchât par une de ses extrémités à Métrahenny, et que l'autre s'approchât beaucoup de l'endroit où M. d'Anville suppose qu'elle étoit.

(b) Plin. Hist. Natur. lib. xxxvi, cap. xii.

(c) Lib. ii, §. xcix.

(d) Strab. lib. xvii, pag. 807. Edit. Paris.

» par conséquent vers les montagnes, dans un endroit que  
 » le Nil ne couvre pas de ses eaux, et dans l'espace de plus  
 » d'un mille depuis les montagnes, je trouvai le pays sablon-  
 » neux. Le palais des Rois étoit aussi sur un terrain élevé,  
 » et s'étendoit vers les parties basses de la ville. Fort près  
 » de ce palais, on voyoit des lacs et des bocages. J'ai vu  
 » près de Sacara un bois d'acacia, qui, avec celui de den-  
 » déra, est le seul qui croisse en Egypte sans art. Il peut se  
 » faire que ce bois soit un reste des anciens bocages qui  
 » étoient aux environs de Memphis. Cette ville ayant, sui-  
 » vant quelques (a) Auteurs, dix-huit milles de circon-  
 » férence, elle auroit pu très-bien occuper l'espace entier  
 » qui est entre la rivière et les montagnes, qui n'excède  
 » pas, à ce que je pense, quatre ou cinq milles. Mais ce qui  
 » fixe Memphis en cet endroit, c'est le récit de Pline,  
 » qui dit que les pyramides étoient entre Memphis et le  
 » Delta ».

M. Fourmont (b) prétend que les ruines de Memphis se voient encore aujourd'hui à Manof, et il appuie son sentiment des mêmes raisons qu'apporte le Docteur Pococke pour prouver que Métrahenny et ses environs étoient l'emplacement de l'ancienne Memphis. Je crois que Manof et Métrahenny sont deux noms du même lieu, et je suis d'autant plus porté à le penser, que le Docteur Pococke et MM. Norden et d'Anville n'ont point parlé de Manof.

M. Savary n'a rien dit de plus que ce qu'on lit dans Pococke. Son témoignage sert cependant à confirmer le récit du Docteur Anglois, et l'on fera bien de lire la Lettre xxxi, pag. 257 et suivantes.

(348) §. xcix. *Son ancien lit.* Si l'on en croit M. Savary,

---

(a) L'enceinte de cette ville étoit de cent cinquante stades. Diodor. Sicul. lib. i, §. l, pag. 60.

(b) Description Historique et Géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis. Paris, Briasson, 1755, in-12. petit format. pag. 204, &c.

« ce (a) canal n'est point ignoré; on le suit à travers le » désert; il passe à l'occident des lacs de Natron. Des bois » pétrifiés, des mâts, des antennes, débris des bâtimens » qui y naviguoient, en marquent encore la trace. Les » Arabes ont conservé à ce canal presque comblé le nom de » Bahr Bela ma, mer sans eau ». M. Savary me paroît avoir rencontré plus juste que M. d'Anville. Voyez ce dernier dans ses Mémoires sur l'Egypte, pag. 75.

(349) §. xcix. *Coulent d'un autre côté.* "Ος ἀπειργάμενος ῥίσι. M. Reiske lit ὀν ῥίσι, ce qui ne me paroît pas assez clair. Je lis ἄλλη ῥίσι, comme je l'ai exprimé dans la traduction.

(350) §. xerx. *Ménès, leur premier Roi.* Diodore de Sicile (b) convient avec Hérodote, que Ménès a été le premier Roi qui ait régné en Egypte; mais ils ne s'accordent pas sur le nom du fondateur de Memphis. Hérodote prétend que ce fut Ménès, et Diodore, que ce fut (c) Ucho-reus, huitième descendant d'Osymandyas. Il peut se faire que Ménès ait commencé à bâtir Memphis, que cette ville ait été peu de chose dans son origine, et qu'elle soit restée dans un état de médiocrité jusqu'au règne d'Ucho-reus, qui l'aura agrandie, et en aura fait une ville royale, ce qui aura fait accorder à ce Prince le titre de fondateur.

Eusèbe ( Canon, pag. 26 ), le Syncelle, pag. 152, et le Scholiaste de Stace, sur le liv. iv de la Thébàide, vers 737, pag. 458, eol. 1, attribuoient la fondation de cette ville à Epaphus, et le même Syncelle, pag. 148, à Apis, fils de Phoronée. Mais ces Auteurs sont trop modernes, et leur fidélité trop suspecte pour faire autorité.

(351) §. c. *Dans une si longue suite de générations.* Il est clair qu'Hérodote ne veut point parler ici de géné-

(a) Lettres sur l'Egypte, &c. pag. 12.

(b) Diodor. Sicul. tom. 1, lib. 1, §. xlvi, pag. 54.

(c) Id. ibid. §. 1, pag. 60.

rations proprement dites, mais de successions. On peut consulter cependant ce que j'ai dit dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. I, §. XI, pag. 83 et suiv.

(352) §. c. *Dix - huit Ethiopiens.* Ces dix - huit Rois Ethiopiens paroissent prouver que le trône n'avoit pas toujours été héréditaire en Egypte. Ce qui semble le confirmer, c'est que des Auteurs dignes de foi, et qui avoient fait des recherches curieuses sur ce pays (a) nous apprennent que le Roi s'éliroit. Synésius nous a conservé les formalités qui s'observoient en pareille occasion.

Près de (b) Thèbes est une montagne sacrée, et vis-à-vis on en voit une autre, entre lesquelles passe le Nil. Ceux qui aspirent à la couronne se rendent à la montagne de Libye, et sur la Sacrée, qu'on appelle la montagne d'Egypte, on dresse la tente du Roi; les Prêtres y prennent place suivant le rang qu'ils occupent. Lorsqu'on a prononcé à haute voix le nom d'un des candidats, les soldats élèvent leurs mains, les (c) Comastes, les Zacores et les Prophètes donnent leur suffrage. Ils sont en petit nombre, mais leur autorité est d'un très-grand poids; le suffrage d'un Prophète équivalant à cent mains, celui d'un Comaste à vingt, et celui d'un Zacore à dix.

Quand même on admettroit qu'il y avoit une sorte d'élection, on pourroit croire que ce n'étoit qu'une simple formalité, et telle à-peu-près que celle qui s'observe dans le Sacre de nos Rois. On sait que le Prélat qui fait la cérémonie du Sacre, s'adressant au peuple, lui demande s'il veut un tel pour Roi. Il seroit absurde de conclure de cet ancien usage que la couronne a jamais été élective en France, et qu'elle l'est encore. On peut dire la même chose de l'élection des Rois d'Egypte, si véritablement elle a

(a) Voyez ci-dessous, §. cxli, note 492.

(b) Synes. de Provid. pag. 94.

(c) Différens ordres de la hiérarchie égyptienne.

en lieu, comme nous l'apprend Synésius, qui est un auteur trop moderne pour qu'on puisse ajouter foi à ce qu'il nous en dit.

Quant aux dix-huit Rois Ethiopiens, qui paroissent avoir interrompu l'ordre des successions et des générations, cela forme une difficulté; mais cette difficulté n'est qu'apparente, et je crois l'avoir suffisamment éclaircie dans mon Essai sur la Chronologie, chap. 1, §. XI, pag. 83, et surtout page 84, où j'expose en peu de mots ce que l'on doit penser de cette multitude de Rois.

(353) §. c. *Nitocris*. On trouve dans ce nom des traces de celui de Minerve, que les Egyptiens appeloient Neith au rapport de Platon dans le Timée, vol. III, pag. 21, E. Et Eusèbe interprète Nitocris, Minerve victorieuse, *Chronic. pag. 21, sub finem.*

(354) §. c. *Qu'elle destinoit en apparence à des festins.* Dans un climat aussi chaud on devoit rechercher les appartemens souterrains, afin d'avoir de la fraîcheur. Au reste le texte est altéré, et je doute qu'on soit fort content de ce qu'en ont dit MM. Valckenaer et Wesseling. M. Toup me paroît l'avoir bien rétabli. (α) *Καιῶν μὲν τῷ λόγῳ, νόσ δὲ ἄλλα μηχανᾶσθαι. Hæc minime sana sunt. Nam illud καιῶν putidum est, et nullius salis. Alii καιῶν, alii καιῶν. Neutrum rectè. Rescribo ex vi et ductu sententiæ ξειῶνα μὲν τῷ λόγῳ, νόσ δὲ ἄλλα μηχανᾶσθαι. Verbo quidem ξειῶνα, animo autem aliud machinari. Mendum ortum ex affinitate litterarum. Ξειῶν, καιῶν, καιῶν. Sic error errorem parit.*

M. Coray, n'étant pas content de cette conjecture, en propose une autre, que je sou mets au jugement des lecteurs.

« La correction de M. Toup, *Ξειῶνα μὲν τῷ λόγῳ*, quoique » forcée, prouve au moins que cet ingénieux Critique avoit

---

(α) Emendationes in Suidam, part. 5a, pag. 193.

sur-tout concernant l'Égypte, mérite d'être plus cru que Diodore, qui ne fait souvent que compiler les Mémoires de ceux qui l'ont devancé.

Tacite l'appelle (a) Rhamsès. Scaliger remarque (b) qu'il avoit deux autres noms, Ramessès et *Ægyptus*; mais il ne s'appuie que sur Manéthon, dont l'autorité est nulle, comme j'en ai prouvé dans mon *Essai sur la Chronologie d'Hérodote*, pag. 8; chap. I, §. II; chap. X, §. IV, pag. 322 et suiv. Il est nommé Ramestis sur un obélisque, dont on voit une description dans (c) Ammien Marcellin, Ramessès et Rampsès dans Joseph, Sésoosis et Sésonchis dans Diodore de Sicile, et Sésoosis dans quelques manuscrits de Pline, lib. XXXVI, cap. XI. Voyez mon *Essai de Chronologie*, chap. I, §. VII, pag. 56.

Je l'ai placé dans mon *Canon Chronologique*, l'an 3358 de la période julienne, 1356 ans avant l'ère vulgaire, c'est-à-dire, 88 ans avant la prise de Troie.

(357) §. CII. *Avec des vaisseaux longs*. Au nombre de quatre cents, dit Diodore (d) de Sicile, qui ajoute que Sésostris fut le premier Roi d'Égypte qui fit construire des vaisseaux longs. Ce Prince ne se trouva point lui-même à cette expédition, il se contenta d'envoyer une flotte qui s'empara des îles qu'elle rencontra dans la mer Rouge, et qui subjuga la partie du continent qui touchoit à la mer jusqu'aux Indes.

(358) §. CII. *De-là*. Il y a dans toutes les éditions une virgule après *ἐθέντες δὲ*. Cette ponctuation vicieuse embarrasse la construction, en forçant à rapporter *ἐθέντες* à *λαβών*, tandis qu'il faut le joindre avec *ἀπίκιστο*. On lit très-bien dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, *ἐθέντες δὲ ὡς ὀπίσω ἀπίκιστο ἐς Αἴγυπτον κ. τ. λ.* L'édition d'Alde ne met pas non plus de virgule après *ἐθέντες δὲ*, mais on y

(a) Tacit. *Annal.* lib. II, §. LX.

(b) Ad Eusebii *Chronic.* A. DXXXIV.

(c) Ammian. Marcell. lib. XVII, cap. IV, pag. 126.

(d) Diodor. *Sicul.* lib. I, §. LV, tom. I, pag. 64.

trouve τῶν. après πολλῶν, qu'il faut effacer, ou changer en αἰετῶν, suivant la remarque de M. Valckenaer.

(359) §. CII. *Qui se trouvèrent sur sa route.* Diodore de Sicile est plus précis. « Sésostriis, dit cet Historien (a), » étant parti lui-même avec une armée de terre, subjuga » toute l'Asie. Il envahit non-seulement le pays dont s'em- » para dans la suite Alexandre, Roi de Macédoine, mais » encore des contrées où ce Prince n'a point pénétré. Il » passa en effet le Gange, et parcourut l'Inde entière jus- » qu'à l'Océan, et les Scythes jusqu'au Tanais qui sépare » l'Europe de l'Asie. On dit que ce fut en cette occasion que » des Egyptiens, laissés autour du Palus Mæotis, fondèrent » la nation des Colchidiens ».

(360) §. CII. *Jalouses.* Le célèbre M. Valckenaer lit δειῶς μαχομένοιισι περι, au lieu de δειῶς γλιχομένοιισι περι, et il apporte des raisons très-plausibles pour faire ce changement. Mais comme Hérodote a des tournures qui lui sont particulières, et qu'on ne peut assurer qu'une phrase n'est pas grecque, parce qu'elle ne se trouve point ailleurs, j'ai d'autant moins osé admettre la conjecture de ce Savant, que la leçon reçue fait un sens très-bon.

(361) §. CII. *Les parties naturelles de la femme.* Diodore de Sicile dit (b) que chez les peuples qui s'étoient bien défendus, il faisoit graver sur les colonnes le membre viril.

(362) §. CIII. *Et les Thraces.* Suivant une autre tradition rapportée par Valérius Flaccus, les Gètes, les plus braves (c) et les plus justes des Thraces, battirent Sésostriis, et ce fut sans doute pour assurer sa retraite, que ce Prince laissa une partie de ses troupes en Colchide.

(d) Cunabula gentis

Colchidos hic ortusque tuens: ut prima Sesostris

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LV, tom. 1, pag. 64.

(b) Id. ibid. pag. 65.

(c) Herodot. lib. IV, §. XCIII.

(d) Valerius Flaccus Argonaut. lib. V, vers. 418.

Intulerit Rex bella Getis; ut clade suorum  
 Territus, hos Thebas, patriumque redncat ad amnem,  
 Phasidis hos imponat agris, Colchosque vocari  
 Imperet.

(363) §. CIII. *L'armée égyptienne n'alla pas plus avant.* Cela veut dire que cette armée ne pénétra pas plus avant en Europe; mais cela ne signifie point qu'elle ne pénétra pas dans l'Inde, comme l'a prétendu prouver un Savant, dont je tairai le nom.

(364) §. CIII. *S'il y laissa une partie de son armée.* Pline le Naturaliste assure, je ne sais sur quelle autorité, que Sésostris fut battu par les Colchidiens. *Jam (a) regnaverat in Colchis Salauces et Esubopes, qui terram virginem nactus, plurimum argenti aurique eruisse dicitur in Suanorum gente, et alioqui velleribus aureis inclyto regno. Sed et illius aureæ cameræ, argentæ trabes narrantur, et columnæ, atque parastaticæ, victo Sesostre, Ægypti Rege, tam superbo, ut prodatur annis quibusque sorte reges singulos è subjectis jungere ad currum solitus, atque ita triumphare.*

(364\*) §. CIV. *C'est qu'ils sont noirs, et qu'ils ont les cheveux crépus.* Μελάνχροίς ἴσσι καὶ ὀλόγηραις. Ce passage est si positif, que je ne vois pas ce qui a pu déterminer M. Browne à l'expliquer d'un (b) teint plus foncé que celui des Grecs. L'épithète *atrati*, donnée par Ammien Marcellin, favoriseroit notre explication plutôt que celle de M. Browne; mais cette épithète n'est pas isolée, et voici le passage entier: *Homines (c) autem Ægyptii plerique subfusci sunt et atrati.* « La plupart des Egyptiens sont d'une » couleur foncée et tirant sur le noir ». Cet Ecrivain parle

(a) Plin. Histor. Natur. lib. xxxiii, cap. iii, tom. II, pag. 614, lin. 5.

(b) Nouveau Voyage dans la haute et basse Egypte, &c. par M. Browne, tom. I, pag. 242.

(c) Ammian. Marcellin. lib. xxii, cap. xvi, pag. 268.

des Egyptiens de son siècle. Il vivoit environ huit siècles après Hérodote. L'Egypte , soumise aux Perses du temps de ce dernier Historien, l'avoit été depuis aux Grecs et aux Romains. Le mélange de ces diverses nations avoit altéré la couleur naturelle de ces peuples. Ils n'étoient plus absolument noirs, mais *subfusci*, basanés, tirant sur le noir. M. Browne cherche à appuyer son opinion par la couleur des mumies ; mais il auroit fallu prouver que ces mumies étoient antérieures à Hérodote, en un mot, qu'elles étoient d'un siècle qui a précédé le mélange des Egyptiens avec les nations qui les ont conquis. La portion de mumie conservée dans le Cabinet de Sainte-Geneviève , m'autorise à faire cette question. C'est le pied, la jambe et la moitié de la cuisse d'un enfant de deux ou trois ans. La superficie de la chair est noire, et si lisse qu'on peut la comparer à un beau vernis de la Chine. Cette mumie décide la question. J'ai vu cette mumie, ainsi que feu M. le Comte de Caylus, dont j'ai emprunté (a) les propres paroles ; mais j'ignore si elle a échappé à la destruction combinée des Vandales.

De plus, Hérodote parlant de cette colombe qui vint de l'Egypte dans le pays des Dodonéens, et qui dans le fond étoit une femme, ajoute : Lorsque les (b) Dodonéens disent que cette colombe étoit noire, ils nous donnent à entendre que cette femme étoit égyptienne.

(365) §. CIV. *Les Colchidiens , les Egyptiens et les Ethiopiens sont les seuls.* Je me rappelle d'avoir lu quelque part, et sur-tout dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, que les Colchidiens étoient un reste des dix Tribus d'Israël, transportées dans ce pays par Salmanasar. On se fait, à ce qu'il me semble, sur cette transmigration des dix Tribus, des idées bien éloignées du vrai. 1°. Il périt beaucoup de monde dans la guerre qui la précéda. 2°. On ne

---

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXXII, Hist. pag. 129.

(b) Herodot. lib. II, §. LVII.

transplanta dans des provinces éloignées, que les principaux habitans, ceux qui avoient quelque intérêt à exciter des soulèvemens, et on laissa dans le pays le peuple, afin de le cultiver. 3°. On les transporta dans la Médie, l'Assyrie et la Mésopotamie, comme on le voit au quatrième livre des Rois, chap. xvii, vers. 6, et chap xviii, vers. 11. Comment donc ces Israélites auroient-ils pu planter une colonie dans la Colchide ? Si, contre toute apparence, ils avoient été dans ce pays, n'est-il pas vraisemblable qu'ils l'auroient abandonné, lorsque Cyrus permit aux Hébreux de rebâtir Jérusalem et son temple ? L'édit de ce Prince regardoit en effet non-seulement les Juifs, mais encore les Israélites. Mais ce qui lève absolument toute difficulté, et ce qui détruit entièrement cette opinion, c'est que les Colchidiens étoient noirs, et qu'ils avoient les cheveux crépus, comme le rapporte Hérodote. Saint Jérôme et Sophronius, cités par (a) Bochart, appellent la Colchide la seconde Ethiopie, et Sophronius avance, dans la vie de Saint André, que vers l'embouchure de l'Apsarus, et sur les bords du Phase, il y avoit des Ethiopiens. Or, les Hébreux n'avoient aucune ressemblance avec ce peuple.

Hérodote n'est pas le seul Auteur de ce sentiment. Pindare (b) avoit avant lui nommé ces peuples *Κελαινώπις*, aux visages noirs. Sur quoi le Scholiaste remarque, p. 237, col. 2, qu'étant originaires d'Egypte, ils étoient de couleur noire, *μελανόχροισι*. Apollonius Rhodius dit aussi que « de » l'Egypte (c) il sortit quelqu'un qui parcourut toute l'Europe et l'Asie, se fiant au courage et à la force de ses » troupes. Il fonda dans ces pays un grand nombre de villes, » dont les unes sont encore habitées, et les autres ne le sont » plus; car il s'est écoulé bien des siècles depuis ce temps-

(a) Bochart. Geograph. Sacr. lib. iv, cap. xxxi, pag. 286.

(b) Pindar. Pyth. iv, vers. 377.

(c) Apollonii Rhodii Argonaut. lib. iv, vers. 272, &c.

» M. *Æa* subsiste encore actuellement; ses habitans descendent des hommes qu'il y établit ». Le Scholiaste d'Apollonius Rhodius nous apprend sur ces vers que ce conquérant est Sésonchosis, c'est-à-dire, Sésostris (a); qu'il fonda la ville d'*Æa*, et que les Colchidiens sont une colonie des Egyptiens.

M. de Voltaire (b) prétend que ces Colchidiens descendoient plutôt de ces esclaves que les Scythes emmenèrent de l'Égypte, lorsqu'ils vinrent la rançonner. Mais les Scythes n'entrèrent point en Égypte. Psammitichus, Roi de ce pays, vint (c) au-devant d'eux dans la Syrie de la Palestine, et les engagea, à force de présens et de prières, à s'en retourner. L'opinion de M. de Voltaire porte donc absolument à faux.

Si d'un côté ce peuple avoit conservé la circoncision, d'un autre il avoit perdu l'usage des embaumemens. La difficulté de se procurer les aromates nécessaires en fut sans doute la cause. Le voisinage des Scythes leur fit ensuite adopter l'usage de couvrir leurs morts dans de la peau, de les suspendre à un arbre, et de les laisser pourrir en cet état.

L'Auteur du poëme des Argonautes dit aussi, qu'il n'est permis aux Colchidiens ni de brûler les corps morts, ni de les couvrir de terre; mais qu'ils les mettent dans des peaux de bœufs non-tannées, qu'ils suspendent aux arbres loin de la ville (e).

J'ai dit qu'ils avoient pris cet usage des Scythes. Voyez sur la sépulture de ces derniers, livre IV, §. LXXIII, note 164.

(a) Diodore de Sicile le nomme de même, lib. I, §. LIII, vol. I, pag. 62.

(b) Philosoph. de l'Histoire, pag. 113.

(c) Herodot. lib. I, §. CIV.

(d) *Ælian*. Var. Hist. lib. IV, cap. I, pag. 530 et 531.

(e) Apollon. Rhod. Argonaut. lib. III, vers. 204.

(366) §. CIV. *Les Phéniciens, &c.* Le Chevalier Marsham (a) prend occasion d'un passage de Joseph pour identifier Sésac avec Sésostris. M. Desvignoles (b) a très-bien vu que Joseph (c) disoit que ce que racontoit Hérodote sur l'expédition de Sésostris en Palestine, étoit vrai; que cet Historien seulement s'étoit trompé sur le nom de ce Prince, et que ce n'étoit point Sésostris, mais Sésac, qui avoit conquis la Judée, en un mot, que Sésostris et Sésac sont des Princes très-différens. Au reste, ce que dit Joseph en cet endroit et (d) ailleurs, est cependant très-équivoque. Il est certain que les Juifs n'étoient pas les seuls peuples de ce pays qui fussent circoncis; les Ammonites l'étoient pareillement aussi bien que les Arabes qui occupoient Azot et les autres villes maritimes de la Palestine. Voyez la note de Gronovius.

M. Bruce s'inscrit en faux contre cette assertion d'Hérodote. Il eût été bien (e) absurde, dit-il, d'envoyer Samson pour apporter un si grand nombre de prépuces des Philistins, comme des preuves de sa victoire, si, comme le dit Hérodote, les Philistins avoient été dans l'usage de se couper eux-mêmes le prépuce plus de mille ans auparavant.

Sésostris mourut vers l'an 3,402 de la période julienne, et les exploits de Samson tombent à-peu-près sur l'an 3,579 de la même période. Ainsi il n'y a que 157 ans entre la mort de Sésostris et le temps où fleurissoit Samson. Mais je passe légèrement là-dessus, parce que ce n'est pas le fond de la question. J'y viens donc.

1°. Quand Hérodote avance que les Phéniciens se faisoient circoncire, il a voulu dire seulement que la plus grande partie de ce peuple observoit cet usage, 2°. Il n'indique pas

(a) *Chronicus Canon*, pag. 22.

(b) *Chronologie de l'Histoire Sainte*, tom. II, pag. 116.

(c) *Joseph. Antiq. Jud.* lib. VIII, cap. X, §. III.

(d) *Idem contra Apionem*, lib. I, §. XXII, pag. 453.

(e) *Travels to discover the source of the Nile*, vol. III<sup>d</sup>, Book VII<sup>th</sup>, chap. XIII<sup>th</sup>, pag. 346, et de la traduction, pag. 595.

le temps où cet usage s'introduisit chez eux. Peut-être ne veut-il parler que de son temps, ou de temps très-peu antérieurs. Si cela est ainsi, tous les habitans de la Palestine devoient être incirconcis du temps de Samson. 3<sup>o</sup>. M. Bruce, en substituant dans le passage d'Hérodote les Philistins aux Phéniciens, donne lieu de croire qu'il a confondu ces deux peuples, et qu'il les a cru un seul et même peuple. Hérodote auroit pu l'instruire du contraire. « Depuis (a) la Phénicie, dit-il, la même péninsule s'étend le long de la Méditerranée, par la Syrie de la Palæstine et l'Égypte, où elle aboutit ». Voyez aussi *Relandi Palæstina, cap. VII*.

(367) §. CIV. *A la plus haute antiquité. Ἀρχαίων*, signifie un usage qui remonte à l'origine de la nation, qui est établi de tout temps. *Institutum ab ipsâ primâ gentis origine susceptum*.

(368) §. CIV. *Laquelle de ces deux Nations, &c.* Il est très-vraisemblable que la Haute-Égypte a été peuplée par les Ethiopiens, et que les usages Egyptiens avoient beaucoup de ressemblance avec ceux de l'Éthiopie. Il est par conséquent très-probable que la circoncision a pris naissance chez les Ethiopiens, qui s'y sont vu forcés probablement par des raisons de santé. L'ingénieux Auteur des Recherches Philosophiques sur les Américains, prétend que les Egyptiens et les Abyssins ont été contraints de se (b) circoncire, afin de se garantir des vers qui s'engendroient en ces pays entre les replis du prépuce et sous le gland.

M. de Pauw ne cite aucun Auteur, et comme je n'ai trouvé ce fait nulle part, je conjecture que cet Ecrivain ayant lu un peu rapidement Hérodote, aura confondu ce qu'il dit de la circoncision avec ce qui suit. Voici le passage d'Hérodote, §. XXXVII. « Les Egyptiens se font cir-

(a) Herodot. lib. iv, §. xxxix.

(b) Recherches Philosophiques sur les Américains, tom. II, quatrième partie, sect. iv, pag. 120.

» concire par principe de propreté, parce qu'ils en font plus  
 » de cas que de la beauté. Les Prêtres se rasent le corps  
 » entier tous les trois jours, afin qu'il ne s'engendre ni ver-  
 » mine, ni aucune autre ordure sur des hommes qui servent  
 » les Dieux ».

(369) §. CIV. *Par le commerce.* Ἐπιμισγόμενοι (a) ne peut se rapporter aux Ethiopiens; autrement cela contrediroit ce que venoit de dire Hérodote, qu'il ignoroit laquelle des deux nations tenoit la circoncision de l'autre. Ce terme doit donc se rapporter aux autres peuples qui ont eu commerce avec l'Egypte.

On connoît l'attachement qu'ont toutes les Nations pour les coutumes qu'elles tiennent de leurs pères. Si ces peuples-ci n'eussent point reçu la circoncision de l'Egypte, et si elle eût été établie de tout temps chez eux, ils y auroient été plus attachés, et ne l'auroient point quittée en fréquentant d'autres Nations. Or c'est cependant ce qui arriva à ceux d'entre les Phéniciens qui étoient en relation avec les Grecs : ils prirent de nouvelles coutumes, et négligèrent tout-à-fait cette pratique, ce qu'ils n'auroient point fait, si cet usage eût été fondé sur leurs loix, et s'il ne leur eût point été étranger.

(370) §. CV. *Ce sont les seuls qui, &c.* Les Egyptiens avoient donc une manière particulière de travailler le lin. Hérodote (b) a dit ci-dessus qu'en faisant de la toile, les autres Nations pousoient la trame en haut, et que les Egyptiens la pousoient en bas. C'est peut-être de cette coutume dont il veut parler ici.

(371) §. CV. *Lin Sardonique.* Le lin de Colchide passoit donc en Sardaigne, et de-là en Grèce. Ce tour me paroît bien long. Il me semble cependant qu'on ne peut donner d'autre raison de cette appellation. Mais pourquoi envoyoit-

(a) M. Wesseling est aussi de cet avis.

(b) Lib. II, §. XXXV.

en d'abord en Sardaigne cette sorte de lin? Les Auteurs n'en disent rien; et cela me paroît bien extraordinaire. Il me semble qu'il y a une faute dans l'original, et qu'il faut lire *Σαρδιακόν*, au lieu de *Σαρδοικόν*, du lin de Sardes. Cette ville pouvoit servir commodément d'entrepôt à cette sorte de marchandise. Le lin s'y manufacturoit probablement et s'y teignoit. Les teintures de Sardes étoient renommées. On trouve dans Hésychius (a) *Βάμμα Σαρδιακόν* sur quoi on peut consulter les Commentateurs. Le lin de Sardes avoit aussi de la réputation, et c'étoit sans doute celui qui venoit de la Colchide. Pollux dit que le lin dont on fait les filets (b) doit être d'Egypte, ou de la Colchide, ou de Carthage, ou de Sardes. Je ne dissimulerai pas cependant qu'il ajoute tout de suite, qu'Hérodote dit que les Grecs nomment lin de Sardaigne celui qui vient de la Colchide. Mais il peut se faire que cette faute soit très-ancienne, et que Pollux l'ait trouvée dans l'exemplaire dont il se servoit.

La Colchide rapportoit autrefois beaucoup de lin, et le Prince de (c) Mingrelie, qui fait partie de l'ancienne Colchide, paie actuellement aux Turcs un tribut annuel de soixante mille brasses de toile de lin faite dans le pays.

(371\*) §. CVI. *J'en ai pourtant vu dans la Palestine de Syrie, &c.* Si le pays où Hérodote a vu ces emblèmes, eût appartenu à David ou à Salomon, on ne peut douter que ces Princes ne les eussent fait abattre, et par conséquent que notre Historien n'eût pu les voir. Il y a grande apparence que du temps d'Hérodote on comprenoit sous le nom de Palestine un pays beaucoup plus étendu que celui qu'on entendoit sous cette dénomination, du temps de David et de Salomon, et que cet Historien vouloit parler d'une contrée qui n'avoit jamais été soumise à ces Princes. Rien

(a) Hesych. voc. Βάμμα.

(b) Jul. Polluc. Onomastic. lib. v, cap. iv, Segm. 26, pag. 487.

(c) Voyage de Chardin, tom. 1, pag. 115.

n'empêche qu'on ne place ces emblèmes dans le territoire d'Ascalon, dont on connoît l'attachement au paganisme. Or on sait par Hérodote, liv. 1, §. cv, que cette ville étoit de la Palestine. Il est hors de doute que, selon le même Histoiresien, liv. 111, §. v, le pays depuis Jényssus jusqu'au lac Serbonis étoit de la Syrie de la Palestine. Je doute fort que ce pays ait jamais appartenu à David. Mais quand même il auroit fait partie de ses états, comme il étoit désert, il peut se faire qu'une statue, qui y avoit été élevée par ordre de Sésostris, ait échappé à la vigilance de ce Prince religieux.

(372) §. cvi. *Est pareillement Egyptien et Ethiopien.* *Καὶ γὰρ Αἰγυπτίων καὶ Αἰθιοπίδα ἔχει.* Il y a dans l'édition d'Alde, *καὶ γὰρ Αἰγυπτίην καὶ Αἰθιοπίδα ἔχει*, qui me paroît la véritable leçon. Cette leçon ne se trouve point dans les variantes de l'édition de M. Wesseling.

Comme j'ai trouvé *Αἰγυπτίην* dans toutes les éditions, je soupçonne que *Αἰγυπτίων* est une faute d'impression.

(373) §. cvi. *Par la force de mon bras.* C'est, à ce qu'il me semble, sans sujet qu'on voudroit lire avec Diodore (a) de Sicile, *ὄπλοισι τῶσι ἰμῶσι*. Ce vers de Claudien paroît une traduction d'Hérodote.

(b) *Ast ego, quæ terras humeris pontumque subegi.*

Le terme grec *ἄμοισι* doit se rendre en françois par un équivalent. Il en est de même du mot latin *humeris*, qui n'auroit pas dû choquer Rubenius et Burmann. La note de Heinsius auroit dû faire changer d'opinion à ce dernier Commentateur. M. Gesner a fait sentir la force et la convenance de cette expression. Voyez la note de ce Savant sur ce vers.

(374) §. cvi. *Sésostris ne dit pas....* Quelques traductions rapportent *δηλῶς* et *διδήλωκε* à l'inscription; mais cela fait un contre-sens. Comment cette inscription, gravée dans

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LV.

(b) Claudian. Bell. Gildon. vers. 114.

un pays; auroit-elle pu indiquer le nom de la personne représentée dans un autre pays? Bien plus, si dans un autre endroit de la même figure, il se fût trouvé une autre inscription qui l'eût indiqué, comment auroit-il pu se trouver des personnes qui eussent cru que c'étoit une figure de Memnon? Il faut nécessairement sous-entendre Σίσωστρις avec δηλοῖ et διδύλωκε.

(375) §. CVII. *Son frère.* Il s'appeloit Armais, si l'on peut croire ce que dit (a) Manéthon, qui ajoute que c'est le même Prince que les Grecs appeloient Danaüs. Mais voyez ce que j'ai dit là-dessus dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre x, des Rois d'Argos, §. IV, pag. 322 et suivantes, ainsi que dans l'avertissement, qui est en tête de cet Essai, pag. 8.

(376) §. CVII. *D'en étendre deux sur le bûcher.* Le récit d'Hérodote paroît fabuleux; celui de Diodore de Sicile est plus adroit. « Sésostris, dit-il (b), revenant en Egypte de » sa grande expédition, séjourna près de Péluze; tandis » qu'il étoit en ces lieux, son frère lui tendit des em- » bûches dans un repas où il l'avoit invité avec sa femme » et ses enfans. Lorsqu'ils se furent endormis après s'être » enivrés, il fit porter pendant la nuit, autour de la tente » du Roi, une grande quantité de roseaux secs, qu'il tenoit » prêts depuis long-temps, et auxquels il fit mettre le feu. » La flamme ayant paru tout-à-coup, les gardes du Roi, » qui étoient pris de vin, ne lui donnèrent que de foibles » secours. Ce Prince, levant les mains au ciel, et faisant » des vœux aux Dieux pour son salut, et celui de sa femme » et de ses enfans, se sauva par les intervalles de la flamme. » Etant échappé contre toute espérance, il fit aux Dieux » les offrandes dont on a parlé plus haut, et sur-tout à Vul- » cain, comme lui étant redevable de son salut ».

---

(a) Joseph, contra Apionem. lib. 1, §. xv, tom. II, pag. 447.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LVII, tom. 1, pag. 67.

(377) §. CVIII. *Les prisonniers de guerre.* Il y a dans le grec : la troupe qu'il avoit amenée des pays qu'il avoit subjugués.

(378) §. CVIII. *Avant ces travaux exécutés malgré eux.* Il y a dans le grec , mot à mot : ils faisoient contre leur gré que l'Égypte , qui auparavant étoit commode pour les chevaux , &c. M. Bellanger a rendu cela : « Par (a) ce travail , » sans mauvaise intention et sans le vouloir , ils firent un » grand tort à l'Égypte , puisque d'un pays où auparavant » l'on pouvoit commodément aller par-tout avec des chevaux , &c. ». Sans mauvaise intention et sans le vouloir , est un contre-sens. Ils firent un grand tort à l'Égypte , n'est pas dans le grec , et contredit formellement Hérodote. Autant vaudroit dire que les Hollandois ont fait un grand tort à leur pays en l'entrecoupant de canaux.

Selon M. Chassebœuf - Volney (b) , Sésostris est antérieur à Moïse. Ce Prince fit couper , suivant Hérodote , l'Égypte de fossés et de canaux , de manière qu'on ne pouvoit plus y voyager avec des chariots. Donc , selon M. Chassebœuf , l'Écriture sainte n'a rapporté qu'une fable , lorsqu'elle nous (c) apprend que Pharaon poursuivit les Israélites avec six cents chars.

Malheureusement pour M. Chassebœuf , la première assertion est fautive. Le passage de la mer Rouge est antérieur de cent soixante-quinze ans au règne de Sésostris ; ce passage étant de l'an 3,183 de la période julienne , quinze cent trente-un ans avant notre ère , et Sésostris étant monté sur le trône l'an 3,358 de la période julienne , treize cent cinquante-six ans avant notre ère.

M. Chassebœuf devoit se rappeler qu'il a concouru pour un prix à l'Académie des Belles-Lettres sur un sujet relatif

(a) Essais de Critiques sur les écrits de Rollin , les traductions d'Hérodote , &c. pag. 153.

(b) Voyage en Syrie et en Égypte , tom. 1 , pag. 41 , note.

(c) Exod. cap. xiv , vers. 7.

à la chronologie : que son Mémoire fut rejeté avec indignation, et qu'il méritoit de l'être. Je lui conseille d'étudier la chronologie, ou plutôt de ne jamais écrire sur des sujets qui y aient le moindre rapport.

(379) §. CVIII. *De l'eau saumache.* Πλωτονίροις, dans le grec. Hésychius (a) explique πλάτυ ὕδωρ par τὸ ἀλμυρὸν. D'ailleurs Plutarque (b) rapporte que les eaux des sources et des puits en Egypte étoient salées et amères. On peut aussi consulter Casaubon dans ses notes sur le (c) chap. iv du livre second des Deipnosophistes d'Athénée. Sans ces autorités, j'aurois cru que c'étoit cette espèce d'eau que l'on appelle eau dure, eau qui n'a point de saveur, et qui contient un sel neutre, qu'on appelle sélénite. La raison tirée de l'eau saumache des puits est très-vraisemblable, et subsiste encore actuellement. Le Docteur Pococke (d) remarque qu'on trouve par toute l'Egypte des puits d'eau saumache. Mais ce ne fut point la seule raison qui engagea Sésostris à faire creuser ces canaux. Diodore de Sicile en apporte deux autres. « Sésostris (e), dit-il, creusa dans tout » le pays, depuis Memphis jusqu'à la mer, une grande » quantité de canaux qui aboutissoient au fleuve, afin que » les Egyptiens pussent transporter leurs denrées d'une ma- » nière commode et abrégée, afin qu'ils pussent plus facile- » ment commercer ensemble, et qu'il y eût par-tout une plus » grande abondance de toutes les choses nécessaires. Mais » la principale de toutes les raisons étoit de fortifier le pays » contre les incursions de l'ennemi, et de le rendre d'un » accès difficile ». Ces deux raisons me paroissent très-vraisemblables. Dans un temps où les Egyptiens, bien loin

(a) Au mot πλατύ.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 367, B.

(c) Col. 84, lin. 55.

(d) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>er</sup>, pag. 198.

(e) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LVII, tom. 1, pag. 66 et 67.

d'entretenir aucun commerce avec les étrangers, les abhorroient, Sésostris, en Prince sage, facilita le commerce intérieur, qui amena dans la suite celui du dehors. Celui-ci commença à Psammitichus, qui favorisa les Grecs; mais il ne fut jamais brillant qu'après la fondation d'Alexandrie, et sous les Ptolémées. Après cette phrase, il y a dans le grec : ce fut par ces raisons que l'Égypte fut entrecoupée. J'ai cru devoir supprimer cela par les raisons que j'ai déjà alléguées

(380) §. CIX. *L'origine de la géométrie. Inventā (a) enim hæc ars est, tempore, quo Nilus, plus æquo crescens, confudit terminos possessionum, ad quos innovandos adhibiti sunt Philosophi, qui lineis diviserunt agros: inde geometrica dicitur.*

Anticlides rapporte (b) cependant, au second livre de la vie d'Alexandre le Grand, que ce fut Mœris qui inventa les premiers élémens de cette science, et que Pythagore la perfectionna. Platon (c) en fait remonter l'invention beaucoup plus haut, et l'attribue à Theuth, qui est le Mercure des Egyptiens. Ce Dieu inventa aussi les nombres, le calcul et l'astronomie. Jamblique rapporte l'usage (d) de mesurer les terres en Égypte au temps où l'on plaçoit le règne des Dieux, c'est-à-dire, dans les siècles les plus reculés. Nous trouvons la mesure et le partage des terres avant l'arrivée de Joseph (e) en ce pays. Chacun alors y avoit son domaine particulier. Sésostris fut, sans doute, le premier qui fit servir l'arpentage des terres à la juste répartition des impositions; mais cela même prouve que l'arpentage étoit connu long-temps avant lui. Voyez sur les cartes géographiques, livre v, note 101.

---

(a) Seryius ad Eclog. Virgil. III, vers. 41, pag. 48.

(b) Diogen. Laert. lib. VIII, Segm. XI, tom. I, pag. 497.

(c) Plato in Phædro, tom. III, pag. 274, C.

(d) Vit. Pythagor. §. XXIX, pag. 134.

(e) Genes. cap. XLVII, vers. 20.

Saint Clément d'Alexandrie attribue aussi l'invention (a) de cette science aux Egyptiens ; mais sans en déterminer l'époque.

(381) §. CIX. *Qui a passé de ce pays en Grèce.* Pamphila (b) raconte que Thalès de Milet apprit la géométrie des Egyptiens, et qu'il en apporta la connoissance en Grèce. *Thales Milesius (c) ex septem illis sapientiâ memoratis viris faciliè præcipuus. Fuit enim geometricæ penes Graios primus repertor.*

(382) §. CIX. *Du pôle, du cadran solaire.* M. Wesseling entend par *πόλος* un cadran solaire, et il s'appuie d'un passage de Julius Pollux (d), qui dit que ce que l'on appelloit une horloge, pourroit aussi s'appeler un pôle : *Τὸ δὲ καλέμενον ὀρολόγιον ἤπευ πόλον ἂν τις ἴποι.*

Je suis fâché de ne pouvoir adopter le sentiment d'un si habile homme. Si *πόλος* signifie un cadran solaire, que veut dire, dans Hérodote, *γνώμων*? Conçoit-on un cadran solaire sans style, sans aiguille? Hérodote fait très à propos mention du pôle en cette occasion, parce que celui qui veut tracer un cadran solaire doit connoître la hauteur du pôle, afin qu'il puisse placer le style d'une manière parallèle à l'axe du monde.

Cette invention étoit très-récente en Grèce, puisque Suidas et Diogène Laërce (e) l'attribuent à Anaximandre, soit qu'il en fût l'inventeur, ou qu'il la tint des Babylo niens. Or, Anaximandre est né, suivant le même Auteur, la troisième année de la quarante-deuxième olympiade.

(383) §. CIX. *De la division du jour en douze parties.* Il paroît par ce passage, que du temps d'Hérodote le jour se

(a) Clem. Alex. Stromat. lib. 1, pag. 361, lin. 22.

(b) Diogen. Laert. lib. 1, Segm. 24, tom. 1, pag. 16.

(c) Apulæi Florida, pag. 816.

(d) Julii Pollucis Onomast. lib. ix, cap. v, Segm. XLVI, tom. II, pag. 1009.

(e) Diogen. Laert. in Anaximandro, lib. II, Segm. II, pag. 79.

partageoit en douze parties. Cependant on ne peut en conclure qu'on donnoit à ces douze parties le nom d'heures, comme le croyoient Léon Allatius et feu M. Wesseling. On ignore quand on commença à distinguer les vingt-quatre parties du jour par le nom d'heures ; mais il est certain que ce fut assez tard, et les passages qu'on apporte d'Anacréon et de Xénophon pour prouver le contraire, ne doivent pas s'entendre de ce que nous appelons heures.

1°. Dans Anacréon, *μεισονυχίους πρὸ ἄρας*, ode III, signifie seulement au milieu de la nuit, sans aucun rapport à une heure particulière. *Νυκτὸς ἀμολγῆ* dans Homère, qui signifie le temps avancé de la nuit, est expliqué par le (a) Scholiaste ἢ τῆ μεισονυχίῳ ἄρα, qui est l'expression d'Anacréon.

2°. Le passage de Xénophon n'est pas plus décisif. Ὁ (b) μὲν ἥλιος φωτίνειὸς ἀν τὰς τε ἄρας τῆς ἡμέρας ἡμῶν καὶ τὰλλα πάντα σαφηνίζει, le soleil nous montre par sa lumière et les temps du jour et tout le reste. C'est le véritable sens, et la suite le fait voir clairement. Ἡ δὲ νύξ, διὰ τὸ σκοτεινὴ εἶναι, ἀσαφιστέρα ἴσθιν, ἄσθρα ἐν τῇ νυκτὶ ἀνέφηναν, à ἡμῶν τὰς ἄρας τῆς νυκτὸς ἐμφανίζει. « Les ténèbres rendant la nuit obscure, » ils ont fait paroître les astres qui nous montrent les temps de la nuit ». L'expression est ici la même que dans la première partie de ce passage. Si le commencement doit s'entendre des heures indiquées par un cadran solaire, la suite doit s'expliquer des cadrans lunaires. Or on sait que ces sortes de cadrans sont d'une invention très-moderne.

La partie du jour, qu'on a depuis appelée heure, se nommoit alors *σημεῖον*, *σημαῖον*. Voyez Pollucis Onomast. lib. I, cap. VII, segment. LXXI et LXXII, tom. I, pag. 47.

(a) Ad Homeri Odyss. lib. IV, vers. 841.

(b) Xenoph. Memorab. Socrat. lib. IV, cap. III, §. IV, pag. 225 et 226.

(384) §. cx. *Sésostris est le seul Roi d'Égypte, &c.*  
 » Sésostris ayant rassemblé (a) des forces, marcha contre  
 » les premiers Ethiopiens, je veux dire, ceux qui habitent  
 » au midi, et les ayant vaincus, il les força à lui payer tri-  
 » but en ébène, en or et en dents d'éléphant ».

(385) §. cx. *Du danger qu'il avoit évité.* Μνημόσυρον est  
 un monument destiné à conserver la mémoire de quel-  
 que chose. J'ai ajouté ces termes *du danger qu'il avoit*  
*évité*, afin de me rendre clair, et parce qu'ils sont de la  
 plus exacte vérité, et qu'ils sont fondés sur le §. cvii et  
 sur le récit de Diodore de Sicile. « Il (Sésostris) fit placer  
 » dans (b) le temple de Vulcain qui est à Memphis, sa  
 » statue et celle de sa femme, de trente coudées de haut,  
 » et celle de ses enfans, de vingt. Chacune étoit d'une  
 » seule pierre. Ce fut en mémoire de cet événement ».  
 Diodore raconte ensuite les embûches que lui tendit son  
 frère; embûches dont Hérodote a fait mention un peu plus  
 haut, au paragraphe cvii. Il ajoute que Sésostris échappa  
 par le secours de Vulcain au danger qui le menaçoit, et  
 que ce fut pour perpétuer la mémoire du bienfait de ce  
 Dieu, qu'il fit placer ces statues dans le temple de cette  
 Divinité.

(386) §. cx. *Long-temps après.* « La gloire (c) de ce Roi  
 » s'accrut avec le temps, au point que l'Égypte étant tom-  
 » bée, beaucoup de générations après, sous la domination  
 » des Perses, et Darius, père de Xerxès, voulant ardem-  
 » ment faire placer sa statue à Memphis devant celle de  
 » Sésostris, le Grand-Prêtre s'y opposa, déclarant dans  
 » l'Assemblée des Prêtres, où l'on disputoit là-dessus, que  
 » Darius n'avoit point encore surpassé les actions de ce  
 » Prince. Bien loin d'être irrité de la liberté du Grand-

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. lv, pag. 64.

(b) Id. ibid. §. lvii, tom. 1, pag. 67.

(c) Id. ibid. §. lviii, tom. 1, pag. 68.

» Prêtre, Darius en fut charmé, et dit qu'il tâcheroit d'égaliser Sésostris, s'il vivoit autant de temps que lui ; qu'il invitoit cependant le Grand-Prêtre à comparer les actions que tous deux avoient faites dans le même âge, et que de cette comparaison résulteroit la plus juste preuve de la vertu de l'un et de l'autre ».

(387) §. cx. *Que Darius pardonna.* On ne voit pas que, selon Hérodote, Darius ait jamais été en Egypte. Peut-être lui fit-on savoir l'opposition du Grand-Prêtre, et qu'il la pardonna. Il paroît, par un passage d'Aristote, que Darius attaqua ce pays, et qu'il le mit sous le joug. « Darius (a), » dit-il, ne voulut point tourner ses armes contre la Grèce, » qu'il n'eût auparavant assujetti l'Egypte: aussi-tôt qu'elle fut à lui, il attaqua les Grecs ». Dans ce cas-là, le Prêtre de Vulcain a pu s'opposer à Darius en personne. Cependant l'autorité d'Aristote est de peu de poids, lorsqu'on la compare à celle de notre Historien. Mais peut-être faut-il lire Xerxès dans Aristote, au lieu de Darius. \*

(388) §. cxl. *Son fils Phéron.* Eusèbe l'appelle Pharaon, Diodore (b) de Sicile Sésostris. S'il est vrai, comme on le sait d'ailleurs, que Pharaon soit un nom commun aux Rois d'Egypte, ou Phéron ou Phouron, comme on trouve dans l'ancienne langue des Coptes, alors il aura pu s'appeler Pharaon Sésostris, de même qu'il y a eu Pharaon Néco, Pharaon Hophra, qui sont Nécos et Apriès, dont il est parlé ci-dessous §. clviii et clxi. WESSELIING.

(389) §. cxl. *Dans une ville, &c.* Diodore (c) de Sicile nomme cette ville Hiérébolos. C'est peut-être une faute des Copistes. Quoi qu'il en soit, cet Historien rapporte la même fable qu'il paroît avoir puisée dans notre Auteur, et l'on peut en conclure que la corruption des mœurs étoit portée

(a) Aristot. Rhetoric. lib. II, cap. xx, pag. 570, A.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. LIX, tom. I, pag. 64.

(c) Id. ibid.

à un très-haut point en Egypte. On n'a plus de peine à comprendre la sage précaution que prit Abraham (a) en entrant dans ce pays, et l'excès d'impudence avec lequel se conduisit la femme de Putiphar (b) à l'égard de Joseph.

(390) §. CXII. *Phéron eut pour successeur.* Après Phéron, que Diodore de Sicile nomme Sésostris, il y eut un (c) grand nombre de Rois qui ne firent rien de mémorable. Beaucoup de générations après, Amasis ou Amosis, comme d'autres Auteurs l'écrivent, monta sur le trône. Ce Prince traita durement ses sujets, en punit beaucoup contre les règles de la justice, et en priva un grand nombre de leurs biens. On supporta pendant quelque temps sa tyrannie; mais Actisanès, Roi d'Ethiopie, étant entré en Egypte, les Egyptiens se révoltèrent, et Actisanès monta sur le trône. Ce Prince ne fit mourir, pendant son règne, aucun malfaiteur; il se contenta de leur faire couper le nez, et de les reléguer ensuite dans une ville sur les frontières de Syrie, à laquelle on donna le nom de Rhinocolure, à cause des nez coupés. Mendès, Egyptien, que quelques-uns appellent aussi Marrus, lui succéda. Il fit (d) le labyrinthe. Ce Prince étant mort, il y eut une anarchie pendant cinq générations. On choisit ensuite Protée.

(391) §. CXIII. *Protée dans leur langue.* Après l'anarchie (e), qui subsista pendant cinq générations, on élut pour Roi un homme de peu de naissance, que les Egyptiens appellent (f) Cétès, et les Grecs, Protée. Il vivoit dans le temps de la guerre de Troie. A l'égard de ce qu'on dit

(a) Genes. cap. XII, vers. 11, &c.

(b) Genes. cap. xxxix, vers. 7, &c.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. LX, &c. pag. 69, &c.

(d) Diodore ne s'accorde pas avec lui-même. Voyez ci-dessous, §. cxlviii, note 520.

(e) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXII, tom. I, pag. 71.

(f) Ce nom a donné occasion d'imaginer la fable qu'il étoit le pasteur des troupeaux de Neptune; κῆτος en grec signifiant un animal marin, *Cetus, bellua marina.*

de la grande connoissance qu'il avoit des vents, et de ce qu'il prenoit la forme d'un animal, et quelquefois celle d'un arbre, du feu ou de quelqu'autre chose, les Prêtres en conviennent, et cela s'accorde avec ce qu'ils en disent. En fréquentant assidument les Astrologues, il étoit devenu habile dans la connoissance des vents, et l'usage, observé par les Rois d'Egypte, donna lieu aux Grecs d'imaginer sa métamorphose. Ces Princes ont en effet coutume de mettre autour de leurs têtes des figures de lions, de taureaux et de serpens, emblèmes de leur dignité, et quelquefois aussi des arbres, du feu avec des parfums, qui leur servoient d'ornement, et les faisoient respecter de la multitude étonnée.

(392) §. CXII. *Le camp des Tyriens.* Nous verrons au §. CLIV le camp des Ioniens et des Cariens, et dans Joseph (a) le camp des Juifs.

(393) §. CXII. *Tyndare.* Voici la généalogie de Tyndare. Jupiter (b), Lacédémon, Amyclas, Cynortas, Œbalus, Tyndare. Hippocoön (c) chassa son frère Tyndare. Les enfans d'Hippocoön ayant tué Œonus, fils de (d) Licymnius et ami d'Hercules, ce Héros marcha contre eux, les défit dans un grand combat, en tua un grand nombre, et s'étant emparé de Sparte, il rétablit Tyndare, mais à condition qu'il remettrait le Royaume à ses descendans.

(394) §. CXII. *Tire son nom.* Je lis *ιπώνυμον* et j'ai suivi le sens que Stanley donne à ce mot. Voyez ses remarques sur le vers 188 de la pièce d'Eschyle, intitulée les Sept Chefs devant Thèbes.

Æneas Gaza, sophiste de profession, et qui de Philo-

(a) Antiq. Jud. lib. XIV, cap. VIII, §. II, pag. 696.

(b) Pausan. Laconic. lib. III, cap. I, pag. 204.

(c) Diodor. Sicul. lib. IV, §. XXXIII, pag. 278.

(d) Licymnius étoit frère d'Alcène. Pausan. lib. III, cap. XV, pag. 241.

sophe s'étoit fait Chrétien, nous apprend (a) que Protée avoit été mis au rang des Dieux, et qu'Hélène, que les initiés nommoient Vénus Etrangère, participoit aux mêmes sacrifices : καὶ ἡ Ἑλένη τῶν ἱερῶν αὐτῆ κοινωνεῖ, ἣν Ζεῖην Ἀφροδίτην ὀνομάζουσιν οἱ τελομεῖνοι.

Gaza florissoit dans le cinquième siècle, vers l'an 484 de l'ère chrétienne.

(395) §. CXIII. *Après l'avoir enlevée.* « La prise de Troie » se rapporte à l'an 1,184 avant l'ère chrétienne, 3,530 de » la période julienne. La dernière année du siège de Troie » est la 1,185 avant Jésus - Christ, 3,529 de la période » julienne. Hélène (b) dit dans l'Iliade que cette année est la » vingtième depuis qu'elle est sortie de sa patrie, et qu'elle » est venue à Troie. Or le siège de Troie fut de dix ans. Il » avoit donc déjà duré neuf ans. A ces neuf ans, ajoutez-en » onze pour faire les vingt ans du séjour d'Hélène à Troie : » vous trouverez qu'elle fut enlevée par Pâris ou Alexandre, » vers l'an 1,204 ou 1,205 avant l'ère chrétienne, 3,510 » ou 3,509 de la période julienne, dans le système de ceux » qui croient que Pâris la conduisit à Troie aussi-tôt après » l'enlèvement. Elle étoit fort jeune quand cela arriva. » Thésée l'avoit déjà enlevée, qu'elle n'étoit pas encore » nubile, ὅν καθ' ἄραν, selon Hellanicus dans Plutarque (c). » Elle n'avoit que dix ans, au rapport de (d) Diodore de » Sicile. Pâris l'enleva quinze ans après, suivant Thrasyllus (e); car il compte onze ans depuis l'enlèvement d'Hélène par Thésée, jusqu'à l'apothéose d'Hercules, et » quatre ans de-là à celui de la même Hélène par Pâris.

(a) Æneæ Gazæi Theophrastus, sive de Immortalitate animæ, pag. 43; Lipsiæ, in-4. 1655. — Cette citation m'a été communiquée par mon illustre et savant Confrère M. de Sainte-Croix.

(b) Iliad. lib. xxiv, vers. 765 et 766.

(c) Plutarch. in Theseo, pag. 14, E.

(d) Diodor. Sicul. lib. iv, §. LXXIII, pag. 307.

(e) Clem. Alexand. Stromat. lib. 1, pag. 401.

» Hélène avoit donc quarante-cinq ans au temps de la prise  
» de Troie ».

BELLANGER.

Le calcul de M. l'Abbé Bellanger est fondé sur la chronologie d'Eusèbe. J'ai discuté tout ce qui concerne la prise de Troie dans mon Essai de Chronologie, chap. XIV.

(396) §. CXIII. *Dans la mer d'Egypte.* Hérodote appelle mer d'Egypte celle qui non-seulement baignoit l'Egypte, mais encore les côtes adjacentes. Strabon paroît être du même sentiment. « La mer (a) se sépare, dit-il, en deux » golfes, dont l'un, qui est à gauche, s'appelle le Pont- » Euxin; l'autre est composé de la mer d'Egypte, de Pam- » phylie et d'Issus ».

WESSELING.

(397) §. CXIII. *Thonis, Gouverneur de cette bouche du Nil.* Quelques (b) autres Écrivains prétendent que Thonis étoit Roi de la bouche Canopique, et qu'il fut l'inventeur de la médecine chez les Egyptiens. Il traita Ménélas d'une manière fort honorable, avant que d'avoir vu Hélène. Mais quand il l'eut vue, il lui fit la cour, et même il voulut lui faire violence. Ménélas en ayant eu connoissance, le tua. La ville de Thonis et Thoth, le premier mois des Egyptiens, tirent de lui leur nom.

Ce récit paroît moins croyable que celui d'Hérodote. Thoth, ou le Meroure des Egyptiens, n'a aucun rapport avec Thonis, et Thoth, premier mois des Egyptiens, vient de Thoth, le Mercure de ce peuple.

(398) §. CXV. *Tu l'emmenes furtivement.* Il y a dans le grec : ὄρχισαι ἔχων ἐκκλίψας, que M. Reiske (c) changeoit en ὄρχισαι οἰκίωνου λεχέων ἐκκλίψας. Cela n'est pas nécessaire. On trouve souvent le participe joint à ce verbe. Héro-

(a) Strab. Geograph. lib. II, pag. 182, C, D.

(b) Eustath. ad Homeri Odys. lib. IV, vers. 228, pag. 1493, lin. 55 et seq.

(c) Miscellanea Lipsiensia nova, tom. VII, pag. 639.

dote en fournit encore des exemples, et l'on trouve dans le Rhéteur Alcidas (*a*), en parlant de ce même Paris, ἀποπλίον ἄχρειο. Il mit à la voile.

(399) §. cxvi. *Lorsqu'il décrit.* Il y a mot à mot : cela est certain ; car il a décrit de la sorte dans l'Iliade les courses d'Alexandre. Κατὰ est ioniquement pour καθά ; car d'en faire une préposition qui gouverne πλάνην, comme le prétend Portus dans son Lexique ionien, cela me paroît trop éloigné. Ἐποίησι signifie a décrit en vers. Voyez ci-dessus, §. LIII, note 203. Ἀναπαδίξω veut dire, je reviens sur mes pas, je dis une seconde fois. Voyez les Commentaires de la Langue Grecque de Budée, pag. 806, édition de Robert Etienne, 1548.

(400) §. cxvi. *Dans l'endroit où il s'agit des exploits.* Ce sont les Grammairiens qui ont désigné de la sorte les livres d'Homère. Ils donnent, par exemple, au premier livre le nom de colère d'Achilles, au cinquième celui d'exploits de Diomèdes, &c. Hérodote ne paroît point avoir connu ces dénominations. Je serois d'autant plus tenté de retrancher cela, que les Grammairiens désignent de la sorte le cinquième livre, et que les vers cités sont tirés du sixième, vers 289 et suivans.

(401) §. cxvi. *Femme de Thonis.* On pourroit croire que j'aurois dû traduire *femme de Than*, parce qu'il paroît au premier coup-d'œil, que Θῶνος fait au nominatif Θῶν ; on se tromperoit. Θῶνος est une (*b*) syncope pour Θῶνιος dont le nominatif est Θῶνις.

(402) §. cxvii. *Ces vers du Poète.* Je croirois volontiers que κατὰ est ici ioniquement pour καθά. J'aurois mieux cependant lire καί avec le savant M. Valckenaer, qui a fait sur ce passage une note très-curieuse et très-instructive ;

(*a*) Alcidas, κατὰ Παλαμίδος, inter Orat. Græc. pag. 186, lin. 5, ex Edit. Steph. 1575.

(*b*) Eustath. ad Homeri Odys. lib. iv, vers. 228, pag. 1493, lin. 54 et 55.

comme tout ce qui est sorti de la plume de cet habile critique. Je ne puis cependant être de son avis, lorsqu'il attribue ces mots de (a) Xénophon, *ἐν ἄλλῃ δὲ τόπῳ* à quelque Grammairien d'un siècle plus récent, le même passage se trouvant dans Stobée, pag. 31, lign. 5, édition de Francfort 1581. D'ailleurs, il nous reste si peu d'Auteurs grecs, qu'il me paroît trop hardi de décider que *τόπος* n'a jamais été employé que par des Grammairiens récents pour signifier un passage d'un Auteur.

(403) §. CXVII. *Les Cypriques*. Le sujet de ce Poème étoit la guerre de Troie, depuis la naissance d'Hélène. Vénus avoit fait naître cette Princesse, afin de pouvoir promettre à Paris une beauté accomplie, et Jupiter (b) avoit consenti à sa naissance par le conseil de Momus, afin de détruire de nouveau le genre humain par la guerre de Troie qui devoit s'élever à son occasion. Comme l'Auteur de ce Poème rapportoit tous les événemens de cette guerre à Vénus, Déesse de Cypre, cet ouvrage en a tiré son nom. Il n'y est donc pas question d'aventures amoureuses, comme le pensoit Dacier dans ses notes sur la Poétique d'Aristote. Ce Philosophe (c) loue Homère de ce qu'il n'a pris pour sujet de l'Iliade, qu'une seule partie de la guerre de Troie, la colère d'Achilles; et il lui oppose ceux qui embrassent dans leurs Poèmes la vie entière d'un homme, un temps complet, et une action, renfermant beaucoup de parties, comme ont fait les Auteurs des Cypriques et de la petite Iliade.

• Ælien (d) prétend, d'après Pindare, qu'Homère donna à sa fille les Cypriques pour sa dot. Le Pindare dont il est parlé dans ce passage d'Ælien, est sans doute quelque

(a) Xenoph. Memorabil. Socratis dicta, lib. II, cap. I, §. XX, pag. 73.

(b) Schol. Homeri ad lib. I Iliad. vers. 5.

(c) Ars Poët. cap. XXIIV, pag. 671, B, C.

(d) Ælian. Var. Histor. lib. IX, cap. XV, tom. II, pag. 600.

Grammairien. D'autres les attribuent à Hégésias (a) ou à Stasinus, ou à (b) Dicæogènes, ou à quelqu'autre Poète, peut-être sans plus de fondement. Il ne paroît pas qu'Hérodote en connût l'Auteur, autrement il l'auroit nommé. Saint Clément d'Alexandrie (c) se contente de dire, l'Auteur des Cypriaques, sans rapporter son nom.

Athénée (d) nous a conservé treize vers de ce Poème, et le Pseudo-Dydime six, sur le cinquième vers du premier livre de l'Iliade.

Plusieurs Savans et (e) Saumaise entr'autres, confondent les Cypriaques avec la petite Iliade ; mais voyez la Dissertation de Rykius, de Prim. Italiae colonis, cap. x, pag. 446.

Personne n'a parlé plus savamment de ce Poème que M. Heyne. Voyez son Excursus I, ad lib. II Æneidos, pag. 229, ou plutôt pag. 279 ex nuperâ editione.

On feroit, si on vouloit, une très-grosse liste de tous les ouvrages attribués à des Auteurs qui n'y ont eu aucune part. Je me contente de dire qu'on a mis aussi sur le compte d'Homère le Poème sur la prise d'Æchalie, quoiqu'il soit (f) de Créophylus de Samos.

(404) §. CXVIII. *Des fables.* *Μάταιος* signifie *futilis, mendax, falsus*. Rien de si aisé que ce passage, et je ne m'y serois point arrêté, si M. l'Abbé Bergier n'avoit dit (g) qu'Hérodote appelle l'Histoire du siège de Troie un discours insensé, *μάταιος λόγος*, et s'il n'avoit donné à entendre que cet Historien regardoit le siège de Troie comme une fable. 1°. *μάταιος λόγος* ne signifie pas un dis-

(a) Athen. Deipnosoph. lib. xv, cap. viii, pag. 682, E.

(b) Aristot. Ars Poët. cap. xvi, pag. 664, D.

(c) In Protreptico, pag. 26.

(d) Athen. lib. xv, pag. 682.

(e) Exercitat. Plin. in Solin. pag. 598, col. 2.

(f) Callimachi Epigram. vi, Eustath. ad Homeri Iliad. lib. II, tom. I, pag. 331.

(g) Origine des Dieux du Paganisme, tom. I, part. II, pag. 7.

cours insensé. 2°. C'est une question que fait Hérodote ; il demande aux Prêtres Egyptiens, si ce qu'on disoit du siège de Troie étoit vrai ; et il paroît par la suite qu'il y ajoutoit foi. Thucydides regardoit lui-même la guerre de Troie comme un fait certain, quoi qu'en dise le même M. Bergier au même endroit, où l'on voit, continue le même Auteur, que « Thucydides, dans le préambule de son Histoire, représente les premiers Grecs comme un peuple » nomade et vagabond, qui n'avoit ni demeure fixe, ni » aucun lien de société, et qu'il ne tient aucun compte » de ce que l'on disoit des temps héroïques ou fabuleux ». M. Bergier venoit de parler de la guerre de Troie ; ainsi il est clair que cela doit s'appliquer à cette guerre. Voici maintenant ce qu'on lit dans Thucydides : « Ceci (a) est pour » moi une grande preuve de la foiblesse des anciens. Car » il ne me paroît pas qu'avant la guerre de Troie la Grèce » ait rien fait en commun ».

Platon ne dit nulle part non plus qu'il ne « veut (b) pas » qu'on ajoute foi à ce qu'Homère et les autres Poètes » racontent de la fureur d'Achille, et des bassesses de » Priam ». Mais ce Philosophe regarde (c) la colère de ce Héros, et les supplications de Priam, comme des choses de mauvais exemple pour les jeunes gens, et c'étoit une des raisons qui lui avoit fait proscrire Homère de sa République.

(405) §. CXVIII. *Assis leur camp.* Il ne s'agit point ici de fortifications, comme on le voit dans la traduction latine. Les Grecs ne commencèrent à fortifier leur camp que la dixième année de la guerre, et après la colère d'Achilles. La valeur de ce Héros leur avoit tenu lieu auparavant de remparts.

(a) Thucydid. lib. I, §. III.

(b) Origine des Dieux du Paganisme, tom. I, part. II, pag. 6.

(c) Plat. de Republ. tom. II, lib. III, pag. 388, A, B.

(406) §. CXXVIII. *Jusqu'à ce qu'ils se fussent, &c.* Il y a dans le grec *εἰς ἃ ἐξῆλλον*. Cette façon de parler est particulière aux Ioniens, au lieu de *ἕως ὧν*. George de Corinthe (a) dit très-bien, *ἀγὴ τῆ ἕως ὧν, εἰς ὃ λέγουσιν. Ἡρόδοτος εἰς ἃ ἐξῆλλον*. Voyez aussi la savante note de M. Brunck sur le vers 89 des Phéniciennes d'Euripides.

Au reste, il étoit écrit dans les destinées que la ville de Troie devoit être prise. Teucer, fils de Scamandre, étant parti de l'île de Crète, arriva en Asie, et appela de son nom le pays Teucrie, et les peuples Tencriens. Dardanus (b), chassé de Samothrace par une inondation, se rendit à une colline qui étoit sur le rivage opposé. Comme il vouloit s'y établir, Apollon l'en détourna, et lui apprit que ceux qui l'habiteroient ne pourroient qu'être malheureux. Dardanus choisit en conséquence une autre colline, où il bâtit la ville de Dardanie. Ayant épousé Bateia, sœur de Scamandre, il en eut Ilus et Erichthonius. Ilus mourut sans enfans. Erichthonius eut d'Astyoché, fille de Simois, Tros. Tros eut de Callirhoë, fille de Scamandre, Ilus et d'autres enfans. Ilus étant en Phrygie, l'Oracle d'Apollon, qu'il consultoit, lui défendit d'habiter sur cette première colline, parce qu'elle étoit consacrée à la Déesse Até, et que cette raison avoit empêché Dardanus de s'y établir. Cependant, Ilus ayant remporté en Phrygie la victoire à la lutte, eut pour prix cinquante garçons et cinquante jeunes filles, qu'il emmena avec lui. Le Roi (c) lui donna aussi une génisse de diverses couleurs, suivant l'ordre de l'Oracle, qui lui ordonna de bâtir une ville dans l'endroit où elle s'arrêteroit. Lorsqu'elle fut arrivée sur la colline d'Até, elle se coucha. Ilus y fonda une ville, à laquelle il donna le nom d'Ilion. Até étoit une Déesse qui nuisoit aux hommes. Até signifie *damnum, noxa*.

(a) Gregorius de Dialectis, pag. 223.

(b) Schol. Lycophr. ad Cassandr. vers. 29, pag. 6, col. 2, lin. 9.

(c) Apollodor. lib. III, cap. XI, §. III, pag. 207.

(407) §. CXIX. *D'immoler deux enfans.* C'étoit sans doute pour appaiser les vents. Ces sortes de sacrifices étoient ordinaires en Grèce, mais odieux en Egypte.

(a) Sanguine placastis ventos et virgine cæsâ.

.....  
Sanguine quærendi reditus.

Plutarque rapporte ce passage dans son *Traité de la Malignité d'Hérodote*, page 857. B. Amyot, qui savoit supérieurement la langue grecque, a fait ici un étrange contresens. Voici de quelle manière il s'exprime. « Car Ménéfas » ne pouvant avoir le temps à propos pour faire voile, il » songea une chose damnée et maudite, c'est qu'il prit deux » petits enfans du país, et les *chastra*; à l'occasion de quoy » estant hay de ceux d'Égypte, et poursuivy, il s'enfuit » avec ses vaisseaux en la Libye ».

Voyez ci-dessous, liv. VII, §. CXCI.

(408) §. CXIX. *De quel côté il alla ensuite.* Il parott qu'il relâcha en Phénicie, avant que d'arriver en Grèce.

Ménandre (b) de Pergame parle dans ses écrits de l'arrivée de Pâris en ce pays, qu'il fixe au temps où Hiram donna sa fille en mariage à Salomon. Si cela étoit, il faudroit mettre la prise de Troie environ cent quatre-vingt-douze ans après l'époque d'Eratosthènes et d'Apollodore, que suit Eusèbe. Mais cet Ecrivain est trop récent, et ses écrits étant perdus, on ignore si son témoignage est de quelque poids. Voyez mon *Essai de Chronologie*, chap. XIV.

(409) §. CXXI. *Rhapsinite.* Diodore de Sicile l'appelle (c) Remphis. Il fit beaucoup de mal à ses sujets par son avarice et par ses extorsions. Il amassa en or et en argent quatre cent mille talens; ce qui, à 5,400 livres le

(a) Virgil. *Æneid.* lib. II, vers. 116.

(b) Clem. Alex. *Stromat.* lib. I, pag. 386, lin. ult. et 387; Tatian. *Orat. ad Græc.* §. LVIII, pag. 128.

(c) Diodor. *Sicul.* lib. I, §. LXII, pag. 71, sub finem.

talent, comme l'évalue le savant Abbé Barthelemy, fait 2,160,000,000 livres, somme incroyable.

(410) §. CXXI. *Tant de richesses.* Πλῆθον... ἀργύρου. Je remarque cette expression, parce qu'elle fait voir combien est fausse la critique de l'Abbé Sevin (a), qui vouloit qu'on lût, dans la vingt-troisième Ode d'Anacréon, ὁ πλεῖστος ἔργε Κροίσου, au lieu de ὁ πλεῖστος ἔργε χρυσοῦ, qui est cependant la véritable leçon.

(411) §. CXXI. *Qui lui succédèrent.* J'avois d'abord traduit, à qui l'on confia dans la suite le gouvernement. Cette version étoit sans doute plus littérale. On sous-entend τῶν ἀρχῶν avec ἐπιγραφήνων; mais comme cela ne veut rien dire autre chose que *les Rois qui lui succédèrent, &c.*, et que cette expression est plus françoise que l'autre, j'ai cru par cette raison substituer celle-ci à la première. Voyez livre I, note 23.

(412) §. CXXI. *L'Architecte, &c.* Pausanias rapporte une (b) fable tout-à-fait semblable de Trophonius, dont l'autre devint si célèbre.

(413) §. CXXI. *Va droit au vase.* En suivant ce sens, il faut placer la virgule après ἰθίως; autrement il faut rendre cet adverbe par *statim*.

(414) §. CXXI. *Craignant l'effet de ses menaces.* J'ai traduit cela un peu librement. Le grec porte : *Comme il en étoit traité rudement.* Quant à ces mots-ci, ἡ μῆτηρ τῆ περιέοργος παιδός, je les regarde, avec MM. Geinoz et Wesseling, comme une glose, et je les ai omis par cette raison.

(415) §. CXXI. *Le cou.* Τῶν ἀρκῶν ποδιῶνας, *utrium petiolos.* Ce terme, qui se prend ici dans l'acception propre, doit s'entendre au figuré dans l'oracle rendu à Egée :

(c) Ἀρκῆ με τὸν πρῶτον μὴ λῦσαι πόδα.

(a) Mémoires de l'Académie des Inscript. tom. III, Hist. pag. 124.

(b) Pausan. Bœot. sive lib. IX, cap. XXXVII, pag. 785.

(c) Euripid. Medea, vers. 680.

(416) §. CXXI. *Comptant que c'étoit autant de gagné pour eux.* Il y a dans le grec : *ἐν κέρδει ποιοιμένους*, *lucro apponentes*, comme s'exprime Horace, Ode ix<sup>e</sup> du premier livre. La traduction latine *lucri facientes* n'est pas exacte.

(417) §. CXXI. *Il se laissa sans doute persuader.* Τὸν δὲ πεισθῆναι τε δὴ, καὶ καγαμῆναι. La particule δὴ a été omise dans la traduction latine. Elle n'est pas cependant oiseuse ; elle répond au *nimirum* ou *scilicet* des Latins, et se dit en raillant, ou d'une manière ironique, comme dans Térence : *populus id curat scilicet*.

(418) §. CXXI. *Il leur rasa par dérision, &c.* C'étoit, dans tout l'Orient, le plus sensible outrage qu'on pût faire à un homme, que de lui raser la barbe. Ce fut ainsi que (a) Hanon, Roi des Ammonites, traita les Envoyés de David. Ce Prince, sage et valeureux, envoya pour se venger de cet outrage, une armée contre Hanon. Joab, qui la commandoit, battit ce Prince, et prit la capitale de ses Etats.

(419) §. CXXI. *Que je ne puis croire.* Hérodote, comme on le voit ici, ne croyoit pas aveuglément tout ce que lui racontotent les Prêtres. Voyez plus bas, §. CXXII, et cent autres endroits de cet ouvrage, qui prouvent que cet Historien n'étoit pas aussi crédule qu'on le pense communément.

(420) §. CXXI. *Le bras.* Il y a dans le grec *χείρ*. Ce mot se prend souvent pour signifier le bras avec la main. Palladius s'exprime ainsi dans son Commentaire sur le livre d'Hippocrates de *Fracturis* : (b) Δεῖ δὲ εἰδέναι ὅτι τὰ τῆς χειρὸς μέρη τρία εἰσιν. Ὡν τὸ μὲν ἓν, καλεῖται ὤμος· τὸ δὲ ἄλλο, ἄκρα χεῖρ· τὸ δὲ μέσον, πῆχυς. « Il faut savoir que le bras » (*χείρ*) est composé de trois parties, dont l'une s'appelle

(a) II. Regum, cap. x, vers. 4.

(b) Palladius in lib. Hippocratis de *Fracturis*, pag. 201, sect. vi, ex Edit. Foësii.

» l'épaule (*ἀμμος*), l'autre, la main (*ἄκρα χεῖρ*, mot à mot  
 » l'extrémité du bras), celle du milieu, le coude (*πῆχυνς*) ». Galien est encore plus précis. « Il y a, dit-il, une (a) cer-  
 » taine analogie entre les parties du bras entier, *τῆς χειρός*  
 » ὅλης, et celles du (b) scélos. Le bras (*βραχίον*) répond  
 » dans le *χεῖρ*, à la cuisse dans le scélos, et le coude au  
 » tibia. La partie restante, l'extrémité du bras (*ἄκρα χεῖρ*,  
 » la main) a de l'analogie avec le pied, et nous n'avons pas  
 » de nom particulier pour l'exprimer... C'est donc avec  
 » raison qu'Hippocrate a dit simplement le pied, *πούς*,  
 » sans ajouter l'épithète *ἄχρος*, et qu'il n'a pas nommé sim-  
 » plement *χεῖρ*, et qu'il y a joint l'épithète *ἄχρα* ». (L'ex-  
 » trémité du bras ou la main).

La même chose est clairement exprimée dans Démétrius de Phalère. « De même (c) que le bras *χεῖρ* est un certain  
 » tout, dont les parties entières font parties de ce tout,  
 » telles que les doigts et le coude; car chacune de ces par-  
 » ties a une configuration qui lui est propre, et des parties  
 » particulières : de même une sentence quelconque, qui  
 » comprend un grand tout, pourroit renfermer en elle quel-  
 » ques parties qui seroient elles-mêmes des touts ».

Homère emploie aussi très-souvent ce terme en ce sens :

(d) *Νύξε δέ μιν κατὰ χεῖρα μείσην, ἀγκῶνος ἔνερθεν.*

« Il le blessa au milieu du bras, au-dessous du coude ».

(e) *Κατὰ δ' αἶμα νεωτάτη ἔρρει χειρός.*

« Le sang couloit de son bras nouvellement blessé ». La preuve qu'en cet endroit *χεῖρ* signifie le bras, c'est qu'au vers 529, il avoit dit: *Μηριόνης... δουρὶ βραχίονα τύψεν.* « Mérión

(a) Galen. in Hippocrat. de Fracturis, tom. v, pag. 542, lin. 22.

(b) Le scélos, *σκέλος*, comprend la cuisse, la jambe et le pied.

(c) Demet. Phaler. de Elocutione, pag. 545, lin. 11, &c.

(d) Homeri Iliad. lib. xi, vers. 252.

(e) Id. ibid. lib. xiii, vers. 539.

» le frappa de sa pique au bras ». Quand le même Poète veut désigner la main, il ajoute souvent *ἐπὶ καρπῷ*. *Ὅυτασι χεῖρα ἐπὶ καρπῷ, vulneravit ei manum. Iliad. lib. 7, vers. 458.* *Νάρκησι χεῖρ ἐπὶ καρπῷ, obtorpuisset ei manus. Lib. VIII, vers. 328.* *Ὀρχιόντι ἑλλήλων ἐπὶ καρπῷ χεῖρας ἔχοντες. Saltabant alter alterius tenentes manus. Lib. XVIII, vers. 594.* Tous ces passages ont été mal rendus par M. Bitaubé.

(421) §. CXXI. *Nouvellement mort.* Les Grammairiens prétendent qu'on ne joint *πρόσφατος* qu'avec *νεκρός* pour signifier un homme mort récemment. Phrynichus (a) avoue qu'il a long-temps hésité là-dessus; mais enfin il l'a trouvé employé avec un autre substantif dans l'Andromède de Sophocles : *Ευρίσκειτο δὲ Σοφοκλῆς ἐν τῇ Ἀνδρομέδῃ τῆς αὐτῆς.*

*Μηδὲν φοβῆσθαι πρόσφατος ἐπιστάλας.*

« Ne craignez point des ordres récents ».

L'Andromède étoit une pièce satirique.

(422) §. CXXII. *Aux dés avec Cérès.* M. Szathmari explique cela des années d'abondance et de stérilité, qui arrivèrent sous ce Roi. Voyez sa dissertation sur les Pharaons, imprimée à Franéker.

V A L C K E N A E R .

(423) §. CXXII. *De Cérès.* De Déméter dans le grec. « Les Egyptiens (b) regardant la terre comme le réceptacle de tout ce qui naît, lui donnent le nom de mère. » Les Grecs l'appellent Déméter, mot qui en approche, » et qui a été un peu changé avec le temps. Ils la nommoient autrefois Géméter (terre mère); témoin Orphée, » où on lit : *Γῆ μήτηρ πάντων Δημήτηρ πλατοδότηρα*, Terre » mère, Déméter, qui nous donnez toutes sortes de richesses ».

(424) §. CXXIII. *Que l'ame de l'homme est immortelle.* Hérodote ne dit pas que les Egyptiens soient les premiers

(a) Phryn. Eclog. Dictionum Attic. pag. 68.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. XII, tom. 1, pag. 16.

qui aient cru à l'immortalité de l'ame, mais qu'ils sont les premiers qui aient avancé que l'ame, étant immortelle, passoit après la destruction du corps dans celui de quelque animal. Je ne doute pas que les Egyptiens n'aient cru de tout temps à l'immortalité de l'ame. Il seroit aisé de prouver que Noë y croyoit. Ce dogme se perpétua dans sa famille. Mesraïm, son petit-fils, peupla l'Egypte. Ainsi l'immortalité de l'ame fut connue de tout temps dans ce pays. M. Bruce a donc eu tort d'assurer que le scarabée (a) n'a pu être l'emblème de l'immortalité de l'ame, parce que, *dans le temps où cet emblème a été inventé, l'immortalité n'étoit point encore l'objet des réflexions des hommes.* Si le scarabée n'a jamais été chez les Egyptiens l'emblème de l'immortalité, ce n'est pas par la raison qu'en apporte Sir James. On peut consulter Horus Apollo, lib. 1, cap. x, xii; lib. 11, cap. xli. Presque tout ce que M. le chevalier Bruce emprunte des anciens est faux ou pris à contre-sens.

Quant au dogme de la métempsychose, Hérodote pourroit avoir raison. Le dogme de l'immortalité s'altéra peu à peu et dégénéra enfin dans la transmigration des ames. Cependant les Indiens revendiquent cette dernière opinion. Osiris et Sésostris, qui les subjuguèrent, la rapportèrent peut-être en Egypte. On a beaucoup écrit sur ce sujet, sans qu'il soit éclairci, sans même qu'il puisse l'être. Je crois qu'il est plus sûr de convenir de son ignorance.

(425) §. cxxiii. *Quelques Grecs ont adopté cette opinion.* L'immortalité de l'ame étoit connue depuis long-temps en Grèce; les Poésies d'Homère la supposent manifestement. Aussi ce n'est point la pensée d'Hérodote. Cet Historien veut parler des Philosophes qui ont admis le dogme de la métempsychose. Phérécydes de Syros est, au rapport de Cicéron, le premier qui ait soutenu celui de l'immortalité.

---

(a) Travels to discover the source of the Nile, Book, 1<sup>st</sup>, chap. viii, pag. 127, et de la traduction, pag. 139 et 140.

*Pherecydes (a) Syrius primus dixit animos esse hominum sempiternos.* Tatien avance (b) au contraire que Phérécydes attaqua l'immortalité de l'ame, et qu' Aristote hérita de lui cette opinion. Le savant M. Wesseling rétablissoit, avec sa dextérité ordinaire, le texte de Tatien, qui est manifestement altéré. Πυθαγόρας Ἐυφορβὸς γενεῆσθαί φησιν, τῶν Φερεκύδης δόγματος κληρονόμος ἐστὶ· ὁ δὲ Ἀριστοτέλης τῆς ψυχῆς διαβάλλει τὴν ἀθανάσιαν. « Pythagore dit qu'il avoit été autrefois Euphorbe. Il est l'héritier du dogme de Phérécydes. A l'égard d' Aristote, il attaque l'immortalité de l'ame ».

Voyez la note de feu M. Wesseling. Les Bénédictins se sont apperçus de la faute, et l'ont très-bien corrigée. Voyez S. Justini opera, Parisiis, 1742, in-fol., pag. 265, not.

Les Gaulois pensoient aussi que les ames des hommes étoient immortelles, et qu'elles passaient du corps d'un homme dans celui d'un autre. Les Druides tâchoient de persuader cette opinion à leurs disciples. César le dit (c) positivement dans ses Commentaires, et son témoignage est confirmé par celui de (d) Diodore de Sicile et par celui d' Ammien Marcellin. Voici comment s'exprime ce dernier Ecrivain (e) : *Per hæc loca ( les Gaules ) hominibus paulatim excultis, viguere studia laudabilium doctrinarum, inchoata per Bardos, et Euhages, et Druidas. Et Bardis quidem fortia virorum illustrium facta heroïcis composita versibus cum dulcibus lyræ modulis cantitarunt : Euhages vero scrutantes seriem et sublimia naturæ pandere conabantur. Inter hos Druidæ ingeniiis celsiores, ut auctoritas Pythagoræ decrevit, sodaliciis adstricti consortiis, quæstionibus occultarum rerum altarumque erecti sunt, et despectantes humana pronuntiarunt animas immortales.*

(a) Cicer. Tuscul. Disput. lib. I, §. XVI.

(b) Tatian. Orat. ad Græcos, §. XLI, pag. 88 et 89.

(c) Cæsaris Comment. de Bello Gallico, lib. VI, §. XV.

(d) Diodor. Sicul. lib. V, §. XXVIII, pag. 352.

(e) Ammian. Marcellin. lib. XV, cap. IX, pag. 75.

Les Gaulois portoient la chose si loin, qu'en prêtant de l'argent ils exigeoient qu'on le leur rendit dans l'autre monde, parce qu'ils étoient persuadés de l'immortalité de l'ame. Je ne balancerois pas, ajoute (a) Valère Maxime, de qui j'emprunte ce trait, à les regarder comme des insensés, si le Philosophe Pythagore n'eût pas pensé comme eux : *dicerem stultos, nisi idem Braccati sensissent, quod Palliatus Pythagoras sensit.*

Les Druides avoient-ils eux-mêmes imaginé cette doctrine ? Il est vraisemblable qu'ils la tenoient des Grecs, et cela n'est pas étonnant. La ville de Marseille excelloit, comme le dit (b) Strabon, dans l'Eloquence et dans la Philosophie ; les Gaulois alloient y puiser leurs connoissances. Ils prirent même tant de goût pour les Grecs, qu'ils passaient leurs contrats en grec. Cependant Alexandre, surnommé Polyhistor, prétendoit (c) que Pythagore avoit emprunté des Gaulois la doctrine de l'immortalité de l'ame. Ce sentiment pêche contre toute vraisemblance, et d'ailleurs, comme cet Ecrivain est le seul qui l'ait soutenu, je ne crois pas devoir m'y arrêter davantage.

Quoi qu'il en soit, le dogme de la transmigration des ames est d'une absurdité révoltante, et ne mérite pas d'être réfuté sérieusement ; c'est l'avis de Lactance, et j'y souscris avec plaisir : *quæ (d) sententia deliri hominis quoniam ridicula est, et mimo dignior quam scholâ fuit, ne refelli quidem serio debuit : quod qui facit, videtur vereri ne quis id credat.*

(426) §. CXXIV. *Chéops.* Diodore de Sicile suit ici d'autres Mémoires. Après Rhampsinite, qu'il appelle Rhemphis, comme je l'ai remarqué plus haut, §. CXXI, note 409,

(a) Valer. Maxim. lib. II, cap. VI, §. X.

(b) Strab. Geograph. lib. IV, pag. 273, B.

(c) Sti Clementis Alexandr. Stromat. lib. I, pag. 357, lin. 16.

(d) Lactant Divinar. Institut. lib. VII, cap. XII.

il y eut sept (a) Rois fainéans. Le huitième, qu'il nomme Chembès ou Chemmis, ou même Chemnis, suivant d'autres leçons, est le Chéops d'Hérodote.

On ne voit pas quelle raison a pu engager M. de Pauw à faire l'apologie de ce Prince, et à rejeter comme une fable (b) ce que raconte Hérodote de son gouvernement despotique, comme si le despotisme n'étoit pas la maladie de la plupart des Souverains, et comme s'ils ne cherchoient pas presque tous à l'introduire dans leurs Etats. L'Egypte avoit eu de bonnes Loix dans son origine; elles furent sans doute observées pendant plusieurs siècles, et les peuples furent alors heureux. Mais les Princes cherchèrent à s'affranchir de la gêne qu'elles leur imposoient, et peu à peu ils y parvinrent.

M. de Voltaire a eu raison de regarder la construction des pyramides comme la preuve de l'esclavage des Egyptiens, et c'est avec beaucoup de justesse qu'il a remarqué qu'on ne pourroit contraindre les Anglois à élever de pareilles masses, quoiqu'ils soient beaucoup plus puissans que ne l'étoient alors les Egyptiens. Cela est exactement vrai, et M. de Pauw, en attaquant M. de Voltaire, s'est écarté du point de la question. Il falloit prouver que les Rois d'Angleterre pourroient forcer les Anglois à élever de pareils monumens, comme Hérodote le dit positivement des Rois d'Egypte. Il falloit, dis-je, prouver cela, et ne point avancer que la culture des campagnes coûte neuf fois plus de travail aux Anglois qu'aux Egyptiens, et que leur marine fait périr en un an plus de monde chez eux que *la construction de toutes les pyramides n'en a pu absorber en un long laps de siècles*. M. de Pauw ne veut pas voir que la cupidité, le desir de s'enrichir, &c. font entreprendre librement aux

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXIII, tom. 1, pag. 72.

(b) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. VI, tom. II, pag. 73.

Anglois des travaux étonnans, qu'ils n'y sont point forcés, en un mot, qu'ils peuvent s'en dispenser; au lieu que les Egyptiens étoient contraints, par leurs Princes, à ces travaux pénibles, serviles et assujettissans.

(427) §. CXXIV. *A construire la chaussée.* « On voit (a) transporter les pierres par le canal qui s'étend » environ deux mille au nord des pyramides, et de là » par cette chaussée extraordinaire. Car aujourd'hui on » voit une chaussée qui commence en cet endroit; elle a » environ mille verges de long sur vingt pieds de large. » Sa longueur s'accordant si bien avec le récit d'Hérodote, » prouve qu'on l'a toujours entretenue depuis ce temps-là, » quoiqu'on en ait changé une partie des matériaux. Elle » est fortifiée de chaque côté par des arcs-boutans semi- » circulaires d'environ quatorze pieds de diamètre. Ces arcs- » boutans commencent au nord, et sont au nombre de » soixante. Soixante pieds plus loin la chaussée tourne à » l'ouest pendant un petit espace, au bout duquel est un » pont de douze arches, chacune de vingt pieds de large, » et les piles de dix pieds. Plus de cent verges au-delà est » un autre pont. La chaussée reprend en cet endroit, et » continue environ cent verges au sud, et aboutit à-peu- » près à un mille des pyramides, où le terrain est plus » haut. On a élevé cette chaussée, à ce qu'il paroît, parce » que le terrain sur lequel elle est construite, est bas et » long-temps couvert d'eau, et il semble que c'est par la » même raison qu'on a continué à l'entretenir ».

« Si vous (b) avez dessein de satisfaire votre curiosité » sur quelqu'autre sujet, vous n'avez qu'à approcher de » quelques anciens ponts, dont j'ai donné les plans, les » sections et les profils, et qui sont situés à l'est un quart » de rhumb nord de Gizeh, et au nord un quart de rhumb » ouest des pyramides. Ils sont sur une plaine qui est tous

(a) *A Description of the East by Rich. Pococke*, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 42.

(b) *Travels in Ægypt. and Nubia by Norden*, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 80.

» les ans inondée dans le temps de la crue du Nil, environ  
 » à une demi-lieue des montagnes, et à la même distance  
 » de la première pyramide. Il y a deux ponts, le premier  
 » va du nord au sud, et le second de l'est à l'ouest. On  
 » ignore à présent l'usage auquel on les avoit destinés. Leur  
 » situation, dans un terrain qui n'est pas plus exposé aux  
 » eaux que les autres plaines, surprend un peu, et il  
 » n'est pas possible d'imaginer pourquoi on les a cons-  
 » truits, à moins de supposer qu'il y avoit autrefois un  
 » canal en cet endroit (a). Leur construction et les inscrip-  
 » tions qu'on y voit, font voir qu'ils ont été bâtis par les (b)  
 » Sarrasins. Celui qui va du nord au sud a deux arches sur  
 » deux cent quarante-un pieds de longueur, et vingt pieds  
 » quatre pouces de largeur. Leur hauteur est de vingt-deux  
 » pieds au-dessus de l'horizon. La pierre de ces ponts est  
 » presque aussi tendre que celle de Bentheim. Ils sont à  
 » quatre cents pas environ l'un de l'autre. A l'extrémité  
 » de chaque pont est une espèce de mole de brique, qui  
 » n'aboutit à rien ».

Il est à propos d'observer ici la différence sensible qui se trouve dans la relation du Docteur Pococke et celle de M. Norden.

	Mes. angl.	Mes. franç.		
Le pont a, suivant Pococke, douze arches de vingt pieds de large chacune.....	240 pieds	225	3 pouc.	4 lig.
Les onze piles à dix pieds.....	110	102	11	9
TOTAL des mesures du Docteur Pococke.....	350	328	3	1

(a) Hérodote parle dans ce paragraphe d'un canal qui conduisoit les eaux du Nil à la première pyramide, et qui, tournant autour, formoit une île dans laquelle elle étoit.

(b) Le canal dont j'ai parlé dans la note (a), prouve qu'on  
 Suivant

	Mes. danois.	Mes. franç.
Suivant M. Norden, le pont n'a que dix arches de quinze pieds sept pouces. Voyez la planche 44 de son premier volume.....	155 pi. 10 po. envir.	154 pi. 2 po.
Les neuf piles à neuf pieds neuf pouces font...	96 1 $\frac{1}{2}$	94 5
<b>TOTAL</b> des mesures de Norden.....	251 11 $\frac{1}{2}$	248 7

Ce pont a, suivant le Docteur Poccoke, environ quatre-vingts pieds de plus que ne lui en donne M. Norden. Il est bon de remarquer que dans la narration de M. Norden, il faut lire deux cent cinquante-un pieds, au lieu de deux cent quarante-un. Une différence si prodigieuse dans les dimensions de ces deux Savans, me fait soupçonner que le pont décrit par M. Norden est le second que le Docteur Poccoke n'a fait qu'indiquer sans en donner les mesures.

(428) §. CXXIV. *La pyramide.* Il ne sera peut-être pas inutile de dire ici deux mots de l'usage auquel on avoit destiné les pyramides. Un Savant, plus (*a*) connu par la hardiesse de ses opinions que par leur justesse, pensoit que les Egyptiens ayant dessein de faire passer à la postérité la plus reculée leur histoire, avec les connoissances qu'ils avoient acquises dans les sciences, et de les mettre à l'abri des révolutions qui pouvoient arriver à leur patrie, construisirent ces pyramides, sur lesquelles ils les avoient fait graver en caractères hiéroglyphiques. Cette idée, que les bornes d'une note ne me permettent pas de déve-

---

avoit aussi bâti des ponts. Ils peuvent avoir été réparés par les Sarrasins, et c'est tout ce qu'on peut inférer du récit de M. Norden. On voit, par ce que j'ai rapporté de Poccoke au commencement de cette note, que la chaussée elle-même avoit été réparée.

(*a*) M. Diderot.

*Tome II.*

E e

opper, et qui l'est dans l'Encyclopédie à l'article EGYPTIENS ( Philosophie des ), m'avoit d'abord subjugué. Quelques réflexions m'ont ensuite ramené au sentiment le plus communément reçu.

1°. Les hommes, voulant satisfaire leur vanité, laissoient ordinairement après eux des monumens qui empêchoient leur mémoire de s'effacer. On élevoit sur leurs tombeaux des tertres de terres amoncelées qui perpétuoient leurs noms, et on les plaçoit quelquefois sur le bord de la mer, afin qu'ils servissent de marque aux matelots, et qu'on les apperçût de loin. Il y avoit de ces élévations qui étoient immenses. Celle qu'on fit sur le tombeau (a) d'Alyattes, Roi de Sardes, avoit de tour six stades et deux plèthres, c'est-à-dire, cinq cent quatre-vingt-dix-huit toises deux pieds dix pouces, et de largeur treize plèthres, c'est-à-dire, deux cent quatre toises trois pieds neuf pouces. Il étoit de terres amoncelées et retenues par de grandes pierres. Gygès fit élever à sa maîtresse un monument si élevé, qu'on l'appercevoit de tout le pays qu'enferme le mont Tmolus. Il est par conséquent très-naturel de penser qu'il a pu se trouver en Egypte des Rois qui aient entrepris pour eux-mêmes des choses encore plus grandes.

2°. Qu'on se rappelle le soin qu'on prenoit en Egypte des cadavres; on les embaumoit avec un soin et une profusion étonnante, et on les plaçoit dans des grottes taillées exprès dans le roc, où il s'en trouve encore aujourd'hui. Si l'on a taillé avec tant de peine des grottes pour recevoir les corps des simples particuliers, que n'ont pas dû faire des Rois pleins d'orgueil, et qui vouloient se distinguer de la foule de leurs sujets?

3°. Les Anciens racontent que ces pyramides ont servi à la sépulture des Rois. Si les Auteurs des deux premières n'y ont point été placés, c'est, au rapport de Diodore de

---

(a) Herodot. lib. 1, §. xciii.

Sicile (a), parce qu'ils craignoient d'être mis en pièces après leur mort, par le peuple qu'ils avoient vexé. Strabon (b) dit pareillement qu'elles étoient destinées à la sépulture des Rois. M. Shaw (c) prétend que la seconde et la troisième pyramide n'ont pu servir de sépulture à leurs Auteurs, parce qu'elles sont absolument closes, et qu'il n'y a point d'ouverture pour y entrer. Mais si cette ouverture a été fermée avec tant d'art qu'on ne puisse la reconnoître, que devient la conjecture de ce Savant? « Elles ont, dit Strabon (d), sur les côtés, à-peu-près vers le milieu de la » hauteur, une pierre qu'on peut ôter; lorsqu'on l'a fait, » on trouve un passage tortueux qui conduit au cercueil ».

4°. Si, en construisant ces pyramides, les Egyptiens avoient eu dessein de transmettre à la postérité la plus reculée leurs sciences et les traits les plus frappans de leur histoire, ils les auroient gravés de manière à résister aux injures des temps. Les hiéroglyphes des obélisques subsistent encore aujourd'hui, et l'on en voit aussi sur d'autres monumens de la plus haute antiquité. Pourquoi n'y en a-t-il donc point sur les pyramides? Si le temps les a effacés, pourquoi a-t-il épargné ceux des obélisques? Mais écoutons M. Norden.

Ce Voyageur curieux et habile ayant observé qu'il n'y avoit point d'hiéroglyphes sur les pyramides, ajoute: « Le » temps (e) ne peut les avoir effacés; car s'ils en eussent » mis, ils ne les auroient pas confiés à une pierre de sable, » mais à une pierre dure, qui les auroit certainement » conservés jusqu'à notre siècle..... les monumens et les » édifices où on en a mis, en sont presque entièrement » couverts ».

---

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXIV, tom. 1, pag. 73 et 74.

(b) Strab. lib. xvii, pag. 1161, C.

(c) Voyages de Shaw, tom. II, pag. 152.

(d) Strab. Geograph. lib. xvii, pag. 1161, C.

(e) Travels in Egypt. and Nubia, vol. 1st, pag. 94.

5°. Il paroît, par la construction même des pyramides, qu'il n'y en a jamais eu. Elles devoient être toutes revêtues de marbre; quelques-unes le sont encore en partie d'un marbre poli, où l'on n'apperçoit pas le plus léger indice qu'il y ait en des caractères gravés. J'ajoute à cela qu'Hérodote nous apprend qu'il y avoit des figures d'animaux sur les côtés de la chaussée, et sur la pyramide qui étoit à l'extrémité du labyrinthe (a). Je conjecture que ces figures d'animaux étoient des hiéroglyphes. Si cet Historien en a fait la remarque au sujet de la chaussée et de cette pyramide, est-il vraisemblable qu'il les eût passés sous silence en parlant des autres pyramides.

L'idée de M. Diderot, dont j'ai dit deux mots au commencement de cette note, n'est pas cependant en pure perte. Qu'on l'applique aux obélisques, et je la crois alors en sa place. Voyez ci-dessous, §. CLXX, note 568.

(429) §. CXXIV. *Cinq stades de long sur dix orgyies de large.* Voici l'évaluation des mesures d'Hérodote et du Docteur Pococke.

Le stade olympique, dont il paroît qu'Hérodote se sert en cette occasion, paroît être de 94 toises  $\frac{1}{2}$ .

Longueur de la chaussée, 5 stades; 452 toises  $\frac{1}{2}$ .

Largeur de la chaussée, 10 orgyies; 9 toises  $\frac{1}{2}$  ou 55 pieds.

Longueur de la chaussée, suivant Pococke, 1,000 verges (b); 469 toises, 1 pied, 11 pouces, 8 lig. de Paris.

Largeur de la chaussée, suivant Pococke, 20 pieds anglais; 18 pieds, 9 pouces, 3 lig.  $\frac{1}{2}$  de Paris.

La largeur de la chaussée, suivant Hérodote, excède celle du Docteur Pococke de 36 pieds, 2 pouces, 8 lig.  $\frac{1}{2}$ .

La longueur de cette chaussée s'accorde très-bien avec le récit du Docteur Pococke. Il n'en est pas de même de la

(a) Herodot. lib. II, §. CXLVIII. Cette pyramide ne subsiste plus.

(b) La verge Angloise équivaut à deux pieds, neuf pouces, neuf lignes, trois sixièmes de ligne.

largeur ; mais ayant été réparée, et les matériaux en ayant été changés, comme l'a remarqué ce Savant, il faut absolument qu'on ait retranché beaucoup de sa largeur, pour des causes que nous ignorons. En effet, il n'est pas possible qu'une chaussée destinée à charrier des pierres d'une grandeur aussi énorme que celles qui ont servi à la construction des pyramides, ait eu aussi peu de largeur qu'elle en a à présent.

Diodore de Sicile (a) prétend que cette chaussée n'existoit plus de son temps, et il croit qu'elle avoit été détruite après la construction des pyramides, parce qu'on n'en avoit plus besoin. Il y a grande apparence qu'il avoit mal observé, et ce n'est point là le seul endroit où cet Historien paroît mériter quelque reproche.

(430) §. cxxiv. *Sans compter.* Le texte est manifestement altéré. M. Wesseling lit : *πᾶσιξ καὶ τῶν ἐπὶ τῷ λόφῳ. . . . καὶ τῶν ὑπὸ γῆν.* J'ai suivi cette correction. Corneille de Pauw rétablit le même passage de la sorte : *Καὶ τῶν ἐπὶ τῷ λόφῳ. . . . καὶ τῶν ὑπὸ γῆν οἰκημάτων, τὰς. . . . τῷ Νεῖλι ἐσαγαγὼν ἔτι αὖ οὐκ ὀλίγα.* « Et l'on employa un grand nombre d'années et » aux ouvrages de la colline et aux édifices souterrains ». Le sens est à-peu-près le même. Voyez la note de M. Wesseling.

(431) §. cxxiv. *De la colline.* « Les pyramides (b) ne » sont pas dans une plaine, mais sur le roc qui est au pied » des hautes montagnes qui accompagnent le Nil, et qui » séparent l'Égypte de la Libye. Le roc (c) n'étant point » égal par-tout, on l'a aplani avec le ciseau, comme on le » reconnoît en différens endroits. Cette plaine artificielle » va en talus du côté du nord et du côté de l'est ; ce qui » a rendu praticables de ce dernier côté, les chaussées qui

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXIII, tom. 1, pag. 73.

(b) Travels in Ægypt. and Nubia by Norden, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 67.

(c) Id. ibid. pag. 71.

» ont facilité le transport des matériaux nécessaires pour  
 » les pyramides. Cette plaine peut avoir quatre-vingts pieds  
 » d'élévation perpendiculaire au-dessus du terrain que le  
 » Nil couvre de ses eaux. Ce terrain a une lieue danoise  
 » de circonférence ».

(432) §. CXXIV. *Aux édifices souterrains.* « Au nord (a)  
 » et à l'ouest de la seconde pyramide, est un fossé taillé dans  
 » le roc, qui a environ quatre-vingt-dix pieds de large sur  
 » trente de profondeur. On y a taillé aussi dans le roc de  
 » petits appartemens, dont quelques-uns sont doubles. Au-  
 » dessus des portes, environ à dix pieds de terre, il y a  
 » des trous taillés dans le roc, qui paroissent destinés à re-  
 » cevoir les extrémités des pierres. Ces pierres devoient,  
 » comme je le pense, couvrir un portique posé sur des  
 » colonnes, qui auroient pu être devant ces appartemens.  
 » Dix pieds plus haut, on voit des trous taillés pareille-  
 » ment dans le roc; ce qui me fait croire qu'on pouvoit  
 » avoir eu dessein de faire des appartemens au-dessus de  
 » ceux-là, taillés aussi dans le roc, et de pratiquer une ga-  
 » lerie devant ces appartemens, comme il y en avoit une  
 » devant ceux du bas ».

(433) §. CXXIV. *Pour lui servir de sépulture.* Les canaux et le sarcophage ont été découverts, et il n'est plus permis de douter que ces pyramides n'aient servi de sépulture aux Rois. Voyez l'ouvrage curieux et intéressant de M. Savary, intitulé *Lettres sur l'Égypte*, lettre xvii, page 186, et la lettre xviii, qui est tirée de l'ouvrage de M. Maillet.

---

(a) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 45. Ce que dit le Docteur Pococke de ces fossés et des appartemens souterrains, fait voir qu'il applique à la seconde pyramide ce qui ne convient qu'à la première. On ne voit pas dans Hérodote qu'on ait rien fait de pareil à la seconde. On peut dire la même chose de M. Norden. Voyez les planches 50 et 52 du premier volume, où il a donné les plans de quatre canaux.

(434) §. CXXIV. *Huit plèthres de largeur.* Les différens Auteurs varient beaucoup entr'eux sur les dimensions de cette pyramide. Hérodote lui donne plus bas huit plèthres de largeur, c'est-à-dire, huit cents pieds; Strabon un (a) peu plus d'un stade. C'est probablement, un stade de dix par mille. Diodore (b) de Sicile, sept plèthres ou sept cents pieds. Pline (c), huit cent quatre-vingt-trois pieds.

Qu'il me soit permis de relever ici une singulière méprise du P. Hardouin. Pline ayant dit que la largeur de la pyramide, d'un angle à l'autre, étoit de huit cent quatre-vingt-trois pieds, passe à la largeur de la pyramide à son sommet, qui étoit, selon ce Naturaliste, de vingt-cinq pieds, *latitudo à cacumine pedes 25*. Le P. Hardouin a changé cette leçon en celle-ci : *altitudo à cacumine, pedes 27. S.* C'est-à-dire, de la base à son sommet, elle a 15,500 pieds. Je ne crois pas qu'on puisse imaginer une leçon plus absurde. En effet, dans cette supposition, cette pyramide auroit eu plus d'une lieue de hauteur; et comme sa largeur étoit égale à sa hauteur, elle auroit dû en avoir autant. Cependant Pline assure qu'elle n'avoit à sa base que huit cent quatre-vingt-trois pieds. Greaves lui (d) en donne six cent quatre-vingt-treize. Poccocke et Norden ne parlent pas de sa largeur. Mais comme Hérodote (e) nous apprend que la hauteur étoit la même, et Norden lui assignant cinq cents pieds pour la hauteur, il faut supposer qu'il lui donne aussi la même largeur:

Je vais mettre ces mesures sous le même point de vue avec leur réduction, suivant celles qui sont en usage parmi

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1161, C.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXIII, tom. 1, pag. 72.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. xii, pag. 738, lin. 14.

(d) Pyramidograph. pag. 68.

(e) Strabon et Diodore de Sicile disent qu'elle est un peu plus haute que large.

nous, afin que d'un coup-d'œil on puisse en saisir les différences.

Evaluation suiv. les mesures  
de France.

Largeur Suivant Hérodote, 8 plèthres.....	125	tois	5 pi.	6 po.	8 lig.
..... Suivant Diodore de Sicile, 7 plèthres.....	110		1	1	4
..... Suivant Strabon, 1 stade.	94		1		
..... Suivant Pline, 883 pieds romains. Le pied romain évalué à 1,306 parties du nôtre.....	133		2	9	11 $\frac{2}{15}$
..... Suivant Greaves, 693 pieds anglais.....	108		2	5	10
..... Suivant le Bruyn.....	117		2		

Ces mesures, qui sont exactes, diffèrent de beaucoup de celles que M. Savary prête (a) à ces Auteurs. Il avoit sans doute sous les yeux des éditions différentes de celles dont je fais usage.

La mesure de Diodore de Sicile approche de fort près de celle de Greaves, Mathématicien habile; mais celle de le Bruyn ne s'éloigne pas beaucoup d'Hérodote.

« Ce qu'on (b) peut alléguer en général pour excuser et » justifier les erreurs et les différences qui peuvent se trouver dans ces mesures, c'est que le terrain d'aucun des » côtés de cette pyramide n'est exactement de niveau; car » il va en pente depuis l'angle oriental, tout le long de ce » flanc, jusqu'à l'angle méridional, et en revanche, on remonte depuis celui-ci jusqu'à l'angle occidental; de plus, » les côtés de l'ouest et du nord se trouvent couverts de » tout le sable que les vents étésiens y ont apporté de temps » en temps. Ainsi, il est difficile d'en déterminer au juste

(a) Lettres sur l'Égypte, &c. pag. 190.

(b) Voyages de Shaw, tom. II, pag. 145, et de l'original, pag. 414.

» la base horizontale : d'autant plus qu'on ne peut dire avec  
 » certitude , jusqu'à quelle hauteur ces sables mouvans s'y  
 » sont accumulés ; ce qu'il seroit cependant principalement  
 » nécessaire de savoir , parce que sans cela tous les calculs  
 » des mesures qu'on en peut faire , sont extrêmement in-  
 » certains , et doivent varier , suivant les circonstances par-  
 » ticulières de la situation , dans le temps qu'on en prend  
 » les dimensions ».

Voici , à mon avis , ce qui doit faire pencher la balance du côté d'Hérodote. M. Savary (a) observe que les assises de cette pyramide ont depuis deux pieds jusqu'à quatre d'élévation ; que celles qu'il a mesurées avoient plus de trois pieds de hauteur , et qu'il n'en a point trouvé au-dessous de deux. D'un autre côté , il remarque qu'Albert Lewenstein en a compté deux cent soixante , et que cet Allemand ayant monté par l'angle sud-est ou sud-ouest , qui sont moins exposés aux sables de Libye , il n'est pas étonnant qu'il ait trouvé un plus grand nombre d'assises que la plupart des autres voyageurs. M. Savary donne à ces assises deux pieds et demi l'une portant l'autre. Je crois que c'est trop peu , et qu'il faut leur donner deux pieds neuf pouces. Les deux cent soixante assises feront alors sept cent quinze pieds. Si l'on suppose , comme cela est très-vraisemblable , qu'il y a eu plusieurs de ces assises recouvertes par les sables , on n'aura pas de peine à retrouver les sept cent cinquante-cinq pieds d'Hérodote , et à se rendre raison des différences qu'on remarque dans les observations des autres voyageurs.

(435) §. cxxv. *En forme de degré.* Le texte ajoute : *Que quelques-uns appellent Crosses , et quelques autres Bomides.* Les Bomides sont de petits autels , ou plutôt , de petites bascs. Quant aux Crosses , voyez la note de M. Wesseling. Ces degrés sont des assises de pierre ; celle

---

(a) Lettres sur l'Égypte , pag. 190 , 191 et 192.

qui est à la base débordé de beaucoup; la seconde débordé moins, et ainsi des autres. Ces assises avoient (a) depuis deux pieds jusqu'à quatre d'élévation. Toutes celles qu'a mesurées M. Savary, avoient plus de trois pieds de hauteur, et il n'en a point trouvé au-dessous de deux. Les Voyageurs varient beaucoup sur le nombre de ces assises, et l'on peut voir là-dessus M. Savary, à l'endroit cité, et la fin de la note précédente.

(436) §. cxxv. *Quand on eut commencé, &c.* Ces pyramides étoient formées de différentes assises de pierres, qui alloient en diminuant. L'assise inférieure débordoit toujours celle qui étoit immédiatement au-dessus, et chaque face de la pyramide présentoit une espèce d'escalier. On posoit sur la première assise une machine propre à élever les pierres destinées à construire la seconde, et sur celle-ci une autre machine, et ainsi de suite. Sans cette manière de bâtir, il auroit été peut-être impossible d'élever à une grande hauteur ces pierres énormes. Je dis peut-être, parce que les édifices surprenans élevés dans ces siècles reculés, prouvent, à mon avis, que les mécaniques étoient alors portées au plus haut point de perfection. Quand ces pyramides étoient achevées, on les revêtoit de marbre ou d'autre matière; de sorte qu'elles ne présentoiént à la vue qu'un talus parfaitement uni. On commençoit ce revêtement par le sommet, ainsi que le vouloit la raison. C'étoit en quelque sorte la dernière main et la perfection de l'ouvrage. Aussi Hérodote se sert-il du mot *ἰκκισία*.

(437) §. cxxv. *À l'aide de machines.* On ignore quelle sorte de machines servoit à élever ces pierres, notre Historien n'en ayant rien dit. Diodore de Sicile (b) prétend qu'on fit usage de terres amoncelées, parce qu'on n'avoit pas encore inventé de machines pour élever les pierres. La

---

(a) Lettres sur l'Égypte, &c. pag. 190.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXIII, tom. 1, pag. 73.

grue, dont nous nous servons en pareil cas, est un moyen insuffisant, lorsqu'il est question des masses énormes employées par les anciens dans leurs bâtimens. Le bec de cet instrument ne peut opposer assez de résistance à l'effort de la pierre, et doit nécessairement se briser. Je soupçonne les Anciens d'avoir fait usage du plan incliné, et c'est peut-être la méthode qu'indique Diodore de Sicile en parlant de terres amoncelées. Ce plan oppose une résistance que rien ne peut surmonter. On plaçoit dessus des rouleaux qui facilitoient la marche de la pierre, et à l'aide des cabestans et à force de bras, on la faisoit avancer. Cette méthode est lente, et doit être plus coûteuse que celle dont nous nous servons aujourd'hui, parce que ces plans doivent être d'une solidité capable de vaincre la pesanteur des pierres. Mais elle me paroît certaine, et elle est encore en usage à Genève, où l'on ne connoit point la grue. C'est par ce moyen qu'ici on a élevé, du bord de la rivière sur le quai du Cours-la-Reine, cet énorme bloc de marbre qui doit peser au moins dix milliers.

(438) §. cxxv. *Revêtir et perfectionner.* Ἐκπαιέν signifie achever, perfectionner, orner, mettre la dernière main à un ouvrage. Hérodote veut parler du revêtement de la pyramide, et c'est par cette raison que j'ai traduit revêtir et perfectionner. Hérodote emploie ce terme dans ce sens, livre v, §. LXII. Voyez la note de M. Wesseling.

Ce revêtement étoit de marbre. M. Norden (a) dit, « qu'on n'apperçoit pas la plus petite marque qui prouve » que cette pyramide ait été revêtue de marbre; quoique » certains Voyageurs l'aient conjecturé en voyant le sommet de la seconde pyramide doublé de granit. Il y a si » peu d'apparence qu'elle en ait été revêtue, qu'on ne remarque pas dans les degrés le plus petit fragment de granit ou de marbre, qu'il n'auroit pas cependant été pos-

---

(a) Travels in Egypt and Nubia by Norden, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 73.

» sible d'enlever de manière qu'il n'en fût resté aucun ».

Le même M. Norden observe (a), en parlant de la seconde pyramide, que « le sommet est revêtu de granit sur » les quatre faces, si bien joint et tellement poli, que » l'homme le plus hardi n'oseroit y monter ».

M. Shaw va plus loin : « Il ne (b) paroît pas, dit-il, » que cette pyramide, non plus que les autres trois grandes, aient jamais été entièrement finies. . . Les marches, » ou les *petits Autels*, comme les appelle Hérodote, ne » devoient pas non plus demeurer dans l'état où nous les » voyons, et où ils ont toujours été; mais tous les coins en » devoient être remplis de pierres taillées en prisme, de » manière que les faces de la pyramide devoient être tout » unies, comme celles de la pyramide de Cestius à Rome. » Il ne paroît pas qu'on ait jamais commencé ce travail à la » plus grande ni à la plus petite de ces trois pyramides; » il manque même à la première une grande partie de sa » pointe ou du sommet, par où l'on devoit probablement » commencer l'ouvrage ».

Cela s'appelle donner un démenti formel à Hérodote. Cependant on pouvoit inférer du récit de Pline, que ce Naturaliste s'accordoit avec Hérodote : car il dit (c) que ces pyramides sont à un peu moins de quatre milles du Nil, à sept mille cinquante pas de Memphis, près du village de Busiris, où se trouvent des hommes accoutumés à les monter.

Si les degrés n'eussent pas été revêtus de marbre, il n'auroit pas été fort étonnant qu'on eût monté au haut de ces pyramides, et cela n'auroit pas valu la peine d'être remarqué. Mais ce qui met la chose hors de doute, c'est que le même Pline ajoute, trois lignes plus bas, *est autem*

(a) Travels in Egypt and Nubia by Norden, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 75.

(b) Voyages de Shaw, tom. II, pag. 146.

(c) Plin. Hist. Natur. lib. xxxvi, cap. xii, pag. 738 et 739.

*saxo naturali elaborata et lubrica.* Elle est bâtie avec une pierre naturelle et polie. Heureusement M. Savary lève toutes les difficultés. « Il (a) suffisoit, dit-il, de remarquer » les débris du mortier que l'on trouve encore en plusieurs » endroits des gradins, avec des éclats de marbre blanc, » pour voir qu'elle a été revêtue ». M. de Maillet (b) s'est servi des mêmes raisons pour prouver que les pyramides avoient été revêtues de marbre. Son ouvrage ne m'appartenant pas alors, et y ayant plus de fables et de traits d'ignorance que de vérités, je l'avois parcouru très-superficiellement.

(439) §. cxxv. *En caractères égyptiens.* Probablement en caractères ordinaires, et non point en hiéroglyphes. Comme M. Norden (c) n'a point apperçu d'hiéroglyphes sur ces pyramides, il conjecture que les pyramides ont précédé cette manière d'écrire. Cette conséquence ne me paroît point juste. M. Norden n'y a point vu non plus les inscriptions dont parle Hérodote, Diodore de Sicile, Pline, &c. en conclura-t-il qu'elles n'ont point existé? Il pouvoit seulement inférer que s'il y en avoit eu, elles étoient effacées lorsqu'il voyagea en Egypte, en 1737. Vansleb (d) en avoit vu en 1673. Mais peut-on compter sur son récit, et ne seroit-ce point plutôt quelque reste de l'inscription dont parlent les Historiens anciens? Aucun de ceux-ci n'a remarqué qu'il y ait eu des hiéroglyphes sur les pyramides, et leur construction indique assez qu'il n'a pu y en avoir. Les unes avoient été revêtues de marbre, et les autres devoient l'être. Le haut de la première pyramide, que les Voyageurs nomment communément la seconde, est encore revêtu de marbre poli, où l'on n'ap-

---

(a) Lettres sur l'Egypte, &c. pag. 194.

(b) Description de l'Egypte, &c. tom. 1, pag. 290.

(c) Travels in Ægypt. and Nubia by Norden, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 69.

(d) Voyez la note du Docteur Templeman dans sa Traduction des Voyages de Norden, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 69.

perçoit pas la moindre trace qui indique qu'il y ait eu des hiéroglyphes.

(440) §. cxxv. *En raiforts.* Il y a dans le grec, *Συρμαίη*. Je l'ai expliqué par railfort, d'après Pline le Naturaliste. *Aliqui (a) prodiderunt in raphanos et allium ac cæpas, mille sexcenta talenta erogata.*

(441) §. cxxvi. *Prostituer sa fille.* Cette histoire a (b) paru si horrible, que beaucoup de personnes en ont douté. On vit cependant en Angleterre, le siècle dernier, un crime de cette nature. Mervin, lord Audley, Comte de Castlehaven, prostitua sa femme, purement pour son plaisir.

Ἔοικμα signifie particulièrement, chez les Athéniens, un lieu de prostitution, *lupanar*. (c) Ἐυθύμαχον δὲ (θανάτῳ ἐζημιάσθη) διότι τὴν Ὀλυθίαν παῖδίσκην ἔστησεν ἐπ' οἰκήματος. « Vous punîtes de mort Euthymachus, parce qu'il avoit » prostitué dans un lieu public une jeune fille d'Olynthe ». (d) Τοῦτοι (νεπρὲ τῶν ἐπιθυμῶν τῶν ἀφροδισίων) τῶν ἀπολυτόνων μεσση μὲν αἱ ὁδοὶ, μεσση δὲ τὰ οἰκήματα. « Les rues, » les lieux de prostitution sont pleins de remèdes aux plaisirs de l'amour ». Charpentier a mal traduit *les maisons*.

(442) §. cxxvi. *Qu'on bâtit la pyramide qui est au milieu des trois.* M. Shaw dit qu'Hérodote (e) raconte que la seconde pyramide « fut érigée de l'argent que la fille de » Chéops gagna par ses galanteries ». M. Shaw se trompe. Suivant notre Historien, la première pyramide est de Chéops, la seconde de Chéphren, et la troisième de Mycérinus. Celle de la fille de Chéops étoit au milieu de ces trois pyramides, et devant la première.

(a) Plin. Histor. Natur. lib. xxxvi, cap. xii, tom. II, pag. 738, lin. 12.

(b) Note du Docteur Templeman sur les Voyages de Norden, vol. I, pag. 67.

(c) Dinarch. advers. Demosthen. pag. 93, lin. 11.

(d) Xenoph. Socratis Memorab. lib. II, cap. II, §. IV, pag. 83.

(e) Voyages de Shaw, tom. II, pag. 149.

(443) §. CXXVII. *Son frère Chéphren.* Diodore de Sicile (a) remarque qu'il y a des Auteurs qui assurent que ce ne fut pas son frère qui lui succéda, mais son fils Chabryin ou Chabryen, suivant une autre leçon. Chéphren ou Chabryen me paroissent le même mot, écrit d'une manière différente, suivant la diversité de la prononciation. Les manuscrits de Sancroft et de Vicnne en Autriche, écrivent ce mot, dans Hérodote, Chébrein; ce qui approche beaucoup de Chabryin de Diodore de Sicile.

(444) §. CXXVII. *Ni édifices souterrains.* Cela prouve encore que MM. Norden et Pococke se sont trompés, et que ce qu'ils appellent la seconde pyramide, est véritablement la première. Voyez ci-dessus, note 432, la remarque a, page 438, et la note 438 sur le §. CXXV.

(445) §. CXXVII. *Où l'on dit qu'est le tombeau de Chéops.* Hérodote n'assure point que le corps de Chéops fut dans cette pyramide. On lit dans Diodore de Sicile, en parlant de la première et de la seconde pyramide, « que quoique » les Rois (b) les eussent destinées à leur servir de sépulture, il arriva cependant qu'aucun d'eux n'y fut enterré. » Le peuple indigné, à cause des travaux dont ils l'avoient » accablé et de la violence et de la cruauté dont il en avoit » été traité, menaçoit d'arracher leurs cadavres de leurs » tombeaux et de les mettre en pièces; aussi ces deux Rois » ordonnèrent-ils à leurs parens de les enterrer secrètement dans un lieu inconnu ».

(446) §. CXXVII. *Au lieu que l'autre.... se trouve dans une île.* Hérodote entend par l'autre, la première pyramide. Le Docteur Pococke (c) s'y est trompé. Il fait dire à notre Historien, que la seconde n'avoit pas de bâtimens souterrains comme la première, ni un canal qui y conduisit les

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXIV, tom. 1, pag. 73.

(b) Id. ibid. pag. 73 et 74.

(c) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 45.

eaux du Nil, mais qu'on y avoit fait une île par le moyen d'un aqueduc. Ce Savant ne s'est point apperçu que le texte étoit altéré. Voyez la note suivante.

(447) §. CXXVII. *Qui s'y rendent.* Je lis avec M. Wesseling, *ρίουσα δι' οἰκοδομημένῳ ἀυλῶντος ἴσω τῆσιν περιρρίει.* Il est clair en effet qu'il s'agit ici du canal qui portoit les eaux du Nil à la grande pyramide, où l'on disoit que Chéops étoit enterré. Cette conjecture est confirmée par le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi. Il n'y a pas de point après *ρίουσα*, et il y a un esprit doux sur *διοικοδομημένῳ*, ce qui prouve que le Copiste n'a oublié que l'apostrophe.

(448) §. CXXVII. *De pierre d'Ethiôpie de diverses couleurs.* Hérodote n'en dit pas davantage, *λίθου Ἀἰθιοπικῆ πυροπέκλου.* Je crois que c'est la pierre que Pline appelle *Pyropæcylos*, et qui est, je pense, le granit. *Circà (a) Syenen verò Thebaïdis Syenites quem antè Pyropæcilon vocabant.*

Aucun autre ancien, ni aucun moderne, n'a fait mention de cette particularité. Je conjecture que c'étoit la première assise, celle qui servoit de base; le terme *προπέκλος* paroît le déterminer.

On pourra m'objecter qu'Hérodote assurant que cette pierre étoit éthiôpienne, elle ne pouvoit venir de Syène, ville de la Thèbaïde. . . . Il faut observer 1°. qu'il étoit d'une difficulté presque insurmontable de faire venir par terre de l'Ethiôpie proprement dite, des pierres d'une masse aussi prodigieuse, et tout-à-fait impossible de les faire venir par eau, à cause de la cataracte. 2°. Syène étant frontière de l'Ethiôpie, comme on le voit dans Strabon (b), pouvoit très-bien, dans un langage peu exact, passer pour être de l'Ethiôpie.

(a) Plin. Hist. Natur. lib. xxxvi, cap. viii, tom. ii, pag. 735, lin. 7.

(b) Strab. Geograph. lib. xvii, pag. 1171, D.

(449) §. CXXVII. *De moins que la grande.* Le texte est altéré. Je suis M. Wesseling, qui lit : τὸ μέγας, au lieu de τὸ αὐτὸ μέγας, et οἰκοδόμησι, en la place de οἰκοδομῆς. Ὑποβάς ne doit pas s'entendre des fondemens; Hérodote venoit de dire que cette pyramide n'approchoit pas de la grandeur de celle de Chéops. Ὑποβαίω signifie très-bien *inferior sum.*

M. Borheck, qui a fait imprimer en 1781, à Lemgow, une édition toute grecque d'Hérodote, a admis dans le texte une partie de la conjecture de ce Savant, ὑποβάς δὲ τὸν πρῶτον δόμον λίθου Αἰθιοπικῆ ποικίλου τισσιράκοντα πόδας, ὑπόβασιν τῆς ἐτέρας τὸ αὐτὸ μέγας, ἰχομένη τῆς μεγάλης οἰκοδόμησι. « Il fit faire le premier étage de cette pyramide de quatre pieds de haut, et d'une pierre d'Ethiopie de diverses » couleurs. La base étoit de la même grandeur que celle » de l'autre, et elle étoit contiguë à la grande pyramide ».

Il y a une partie de cette conjecture qui appartient à ce Savant, exclusivement à tout autre, du moins autant que j'ai pu le savoir. Il m'avoit fait l'honneur de m'envoyer ses notes sur Hérodote jusqu'au §. xciv du second livre, et j'en ai profité. Mais j'ignore s'il en a fait imprimer la suite. Quoi qu'il en soit, je suspens mon jugement jusqu'à ce que j'aie connoissance des motifs qui lui ont fait admettre cette conjecture. En attendant, je crois devoir donner la préférence à celle de M. Wesseling. On peut voir, dans la note de ce dernier, la conjecture de Corn. Pauw, et les raisons dont l'appuyoit ce Savant.

(450) §. CXXVII. *Qui a environ cent pieds de haut.* « Cette (a) plaine, dit M. Norden, peut avoir quatre-vingts » pieds d'élévation perpendiculaire au-dessus du terrain » que le Nil couvre de ses eaux ».

---

(a) M. Norden entend par-là cette colline dont le sommet est aplani. Travels in Egypt. &c. vol. 1st, pag. 71.

Les cent pieds d'Hérodote re-  
viennent à . . . . . 94 pieds, 5 pouc., 4 lig.

Les quatre-vingts pieds de  
M. Norden équivalent à . . . . . 63                    4

On ne doit point être surpris de cette différence. M. Norden paroît n'avoir jugé de la hauteur de cette colline que par estime.

(451) §. CXXVIII. *Qu'ils ne veulent pas même les nommer. C'est sans doute par cette raison que les Historiens sont peu d'accord entr'eux sur le nom des Princes qui ont fait construire ces pyramides. Qui de iis (a) scripserint, sunt Herodotus, Euhemerus, Duris Samius, Aristagoras, Dionysius, Artemidorus, Alexander Polyhistor, Butorides, Antisthenes, Demetrius, Demoteles, Apion. Inter eos omnes non constat à quibus factæ sint, justissimo casu oblitteratis tantæ vanitatis auctoribus.*

La première fut construite par Suphis, au rapport de Manéthon (b), ou par Armaïs, suivant quelques autres (c). Cet Armaïs étoit frère de Sésostris. Amasis étoit, au rapport (d) de quelques autres Historiens, le fondateur de la seconde, et Maron de la troisième.

(452) §. CXXVIII. *Berger Philitis.* « Hérodote, dit » M. Shaw (e), raconte que la seconde pyramide fut érigée » de l'argent que la fille de Chéops gagna par ses galanteries, et que les deux plus grandes étoient l'ouvrage du » berger Philition; donnant la courtisane Rhodope pour » fondatrice de la plus petite. *Il faut avouer cependant*

(a) Plin. Histor. Natur. lib. xxxvi, cap. xii, tom. II, pag. 738, lin. 11.

(b) Syncell. Chronograph. pag. 56.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXIV, tom. I, pag. 75.

(d) Id. ibid.

(e) Voyages de Shaw, tom. II, pag. 149, sub finem.

» qu'*Hérodote*, qui nous a transmis tous ces beaux contes,  
 » ne mérite pas trop d'être cru à cet égard ».

M'étant procuré, depuis ma première édition, le texte anglois de M. Shaw, j'y trouve, page 417, cette expression : « Herodotus indeed, who hath preserved these Reports, » doth not give much credit to them ». Le Traducteur n'a pas entendu ce passage ; il signifie : « Il est vrai qu'*Hérodote*, » qui à conservé ces bruits publics, n'y ajoute pas beau- » coup de foi ».

Ainsi M. Shaw est en partie justifié quant à l'imputation qu'on suppose qu'il a faite à notre Historien. Mais cela n'empêche pas qu'il n'ait commis une inconséquence bien singulière. Les deux grandes pyramides étoient la première et la seconde ; si la seconde fut érigée par la fille de Chéops, comment peut-on dire que les deux plus grandes le furent par le berger Philition ? J'ai fait voir ci-dessus, §. CXXVI, note 442, sur ce qui regardoit la pyramide de la fille de Chéops, que M. Shaw s'étoit trompé. Quant à ce qu'il fait dire à notre Historien, que les deux plus grandes sont l'ouvrage du berger Philition, j'observe, 1°. qu'il falloit écrire (a) Philitis, mais c'est une bagatelle ; 2°. qu'*Hérodote* avoit trop de sens pour avancer une pareille absurdité. Aussi lisons-nous dans son Histoire que la première est de Chéops, et la seconde de Chéphren ; mais que les Egyptiens, par aversion pour la mémoire de ces deux Princes, qui les avoient traités avec beaucoup de dureté, les appeloient les pyramides de Philitis, berger qui faisoit paître en ce temps-là ses troupeaux dans leur voisinage.

M. Shaw ajoute qu'*Hérodote* donne la courtisane Rhodope pour fondatrice de la plus petite. C'est précisément le contraire. Nous voyons dans cet Historien, §. CXXXIV,

---

(a) Un manuscrit de la Bibliothèque du Roi et l'édition d'Alde portent Φιλιτιωνος ; ainsi Philition n'est pas, à proprement parler, une faute.

que quelques Grecs prétendoient que cette pyramide étoit de la courtisane Rhodopis ; mais il assure qu'ils se trompoient, que Mycérinus en étoit le fondateur, et §. cxxxv, il prouve qu'il auroit été impossible à cette courtisane de faire un pareil ouvrage. Rendons justice à M. Shaw ; ce Savant aura lu un peu trop rapidement notre Historien, et probablement il ne le cite que de mémoire. Cela n'empêche point que ses voyages ne soient curieux et instructifs.

(453) §. cxxxix. *Il jugea les différends de ses sujets, &c.* Il paroît par ce passage, et par le reste de ce paragraphe, que les Rois rendoient souvent eux-mêmes la justice à leurs sujets. Voyez aussi le commencement du §. clxxiii. On ne voit pas après cela ce qui a pu engager M. de Pauw à dire que (a) les Rois d'Egypte n'eurent jamais le droit de juger ou de prononcer dans une cause civile. Voyez aussi le §. clxxiii, où Amasis rend la justice à ses sujets.

(454) §. cxxxix. *Se plaignoit du jugement.* « Il dépendoit beaucoup d'argent (b) en rendant la justice, parce qu'il faisoit des présens aux honnêtes gens qui paroissoient avoir été maltraités dans les jugemens ». *Ἐκ τῆς δίκης* signifie à cause de son jugement.

(455) §. cxxx. *Sais.* Didyme appelle cette ville (c) Mycérine, au rapport d'Hésychius ; car Hérodote, ajoute-t-il, dit que Mycérinus y régna. Mais Hésychius donne ce nom à Memphis. Il la nomme autre part Mucérines.

(456) §. cxxxii. *Et se lamentent pour un certain Dieu.* Il paroît que ce Dieu étoit Osiris. Du moins cette cérémonie avoit-elle quelque rapport avec celle qu'on faisoit en l'honneur de ce Dieu. « Ils font voir (d), pendant quatre jours de suite, un bœuf doré couvert d'une housse de fin

(a) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, oct. ix, tom. II, pag. 291.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. lxxv, pag. 74.

(c) Hesych. voc. *Μυκρίνα* et *Μυκρίνας*.

(d) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 366, E.

» lin de couleur noire, à cause de la douleur de la Déesse »  
( Isis ).

(457) §. CXXXII. *Cette génisse à la lumière.* M. (a) Bryant, toujours préoccupé de son système, fondé sur de vaines étymologies, assure qu'Hérodote s'est trompé en cette occasion, et sur-tout M. Wesseling. Il est très-vraisemblable que la figure que ce dernier Savant a mise dans son édition de cet Auteur, regarde l'histoire dont fait mention Hérodote. Ce n'est point un taureau, comme le dit M. Bryant, mais une vache, et par conséquent ce ne peut être un emblème du bœuf Apis. L'inscription prouve, suivant le même M. Bryant, que ce taureau avoit rapport à une fête et non à des funérailles. Le récit d'Hérodote fait voir que dans une certaine fête on portoit tous les ans cette vache hors de la salle, où elle étoit enfermée le reste de l'année. Ainsi l'inscription a trait à cette fête. L'un ne détruit pas l'autre. Hérodote tenoit ces particularités des Prêtres, et il devoit en être mieux instruit que M. Bryant.

(458) §. CXXXIII. *Pour faire à la Déesse de vifs reproches.* Je lis avec M. Valckenaer, *πίμψαι ἰς τὸ μαντήιον τῆ δῆς ἰνιδισίση μιμψάμενοι.* Voyez la note de ce Savant.

(459) §. CXXXIII. *Et tous les lieux agréables.* *Ενηθηρία;* ce sont des retraites agréables propres à inspirer la volupté, telles que les *Actæ* des Siciliens et les *Maiumæ* des Egyptiens et des Syriens. Grégoire, Archevêque de Corinthe, rapporte ce passage dans son traité sur les Dialectes (b). Il y a seulement une légère différence, l'article *τῆς* après *ἰναι*, qui ne se trouve pas dans les éditions d'Hérodote, et qui ne fait même aucun sens. M. Valckenaer le change en *τῆς*, et je ne doute point que ce ne soit la véritable leçon.

(460) §. CXXXIII. *En convertissant les nuits en jours.* Il suffisoit sans doute au bon Mycérinus, que la nuit fût

(a) A new System, or an analysis of Ancient Mythology, pag. 502.

(b) Gregorius de Dialectis, pag. 224.

éclairée, pour qu'elle passât pour le jour, et pour s'imaginer qu'il donnoit un démenti à l'Oracle. Si Hérodote dit un peu plus haut qu'il passoit le temps à boire et à se divertir, sans discontinuer ni jour ni nuit, cela ne doit pas se prendre au pied de la lettre. Il faut nécessairement dormir pour réparer ses forces, et Hérodote avoit trop de sens pour supposer que ce Prince ne prenoit aucun repos, comme l'avance M. de Pauw, Recherches Philosophiques sur les Egyptiens, sect. VIII, pag. 257.

(461) §. CXXXIV. *De pierre d'Ethiopie.* Si Hérodote eût voulu parler ici de la même pierre dont il a fait mention plus haut, §. CXXVII, il se seroit exprimé de même. Pline, content de le copier, nous dit : *Tertia minor (a) prædictis, sed multò spectatior, Æthiopicis lapidibus assurgit.* Diodore de Sicile est un peu plus précis. Il nous apprend (b) que cette pyramide étoit d'une pierre noire, approchante de la pierre de Thèbes, et Strabon (c) d'une pierre noire, dure et difficile à travailler. Il y a grande apparence que c'est la même qu'on connoît sous le nom de Basalte, qu'on tiroit de la montagne d'Arabie (d) près de l'Ethiopie, et de l'Ethiopie, selon Pline. *Invenit (e) eadem Ægyptus in Æthiopiâ quem vocant Basalten, ferrei coloris atque duritiæ.* Sa couleur, et la grande quantité qu'on en trouvoit en Ethiopie, lui avoient peut-être fait donner, du temps d'Hérodote, le nom de pierre éthiopienne.

Le mot Basalte est étranger à la langue grecque. Celui

(a) Plin. Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. xii, tom. II, pag. 738, lin. 16.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXIV, tom. I, pag. 74.

(c) Strab. lib. xvii, pag. 1161, D.

(d) Quoique ce ne soit en quelque sorte que la même montagne, Ptolémée la distingue par différens noms, la montagne de Troie, celle d'Albâtre, celle de Porphyre, celle de Pierre noire, et celle de Basanite. Cette dernière touchoit à l'Ethiopie. Ptolem. Geogr. lib. iv, pag. 117. — *Nota.* Cette page est chiffrée par erreur 121.

(e) Plin. Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. vii, tom. II, pag. 734.

de Basanite, qu'on trouve dans Ptolémée, est probablement une corruption; peut-être aussi confondit-on le basalte avec la pierre de touche. Pline met à l'endroit ci-dessus cité, cette pierre au nombre des marbres. Il se trompe, ainsi que les autres Naturalistes anciens qui ont avancé la même chose, puisqu'elle ne fait point effervescence avec les acides. Les Naturalistes modernes, beaucoup plus exacts que les anciens, s'en sont assurés dans ces derniers temps.

La fameuse statue du Nil, autour duquel jouent seize enfans, emblème de la crue de ce fleuve, étoit de basalte, c'est-à-dire, de cette lave dont on vient de parler. L'empereur Vespasien la plaça à Rome dans le temple de la Paix. *Nunquam (a) hic major repertus est quam in templo Pacis ab Imperatore Vespasiano Augusto dicatus : argumento Nili xxi liberis circa ludentibus, per quos totidem cubiti summi incrementi augmentis se amnis intelliguntur.* Cette statue n'existe plus. Celle qu'on voit aujourd'hui dans les jardins du Vatican en est probablement une copie. Elle est de marbre blanc, aussi bien que celle qui est aux Tuileries autour du grand bassin.

(462) §. CXXXIV. *Jusqu'à la moitié.* « Chaque (b) côté » de la base avoit trois plèthres. Quant à la hauteur, il » la fit faire jusqu'à la quinzième (c) assise d'une pierre » noire approchante de celle de Thèbes, et la finit d'une » pierre semblable à celle des autres pyramides. Si elle est » inférieure par la grandeur à celles dont on vient de » parler, elle l'emporte de beaucoup par la richesse des

(a) Plin. *Histor. Natur. lib. xxxvi, cap. vii, tom. II, pag. 734.*

(b) Diodor. *Sicul. lib. I, §. Lxiv, tom. I, pag. 74.*

(c) Hérodote dit jusqu'à la moitié. Il y avoit par conséquent trente assises de pierre. Ces assises étoient de cinquante pieds chacune, c'est-à-dire de quatre pieds huit pouces trois lignes cinq sixièmes, comme les a trouvés le Docteur Pococke. Cela fait, pour la hauteur, cent cinquante pieds anglais, c'est-à-dire cent quarante pieds neuf pouces sept lignes de notre mesure.

» matériaux, et l'art avec lequel on l'a travaillée. On a  
 » écrit sur (a) le côté qui est au nord le nom de Mycérinus  
 » son Auteur. Plus (b) loin, on voit sur la plus grande  
 » hauteur de la colline la troisième pyramide; elle est plus  
 » petite que les deux autres, mais elle a coûté davantage.  
 » Elle est, depuis les fondemens presque jusqu'au milieu,  
 » d'une pierre noire qu'on transporte de loin des mon-  
 » tagnes d'Ethiopie, et dont on fait des mortiers. Cette  
 » pierre étant dure et difficile à travailler, les ouvrages  
 » qu'on en fait deviennent d'un grand prix.

» Il y a au sud (c) une chaussée de grandes pierres de onze  
 » pas de large. Elle conduit à un temple qui est devant la  
 » troisième pyramide. Les pierres de ce temple ont six pieds  
 » de largeur sur autant d'épaisseur, ce qui est aussi l'épais-  
 » seur de son mur. La plupart ont seize ou dix-sept pieds  
 » de long, et quelques-unes vingt-deux. Le bâtiment en-  
 » tier a cent soixante pieds de long, et cent quatre-vingts  
 » de front. A l'est de cet édifice est la troisième pyramide  
 » qu'on dit bâtie par Mycérinus. Hérodote dit qu'elle a  
 » trois cents pieds carrés. Au sommet, elle en a quatorze  
 » du côté du nord, et douze du côté de l'est. Elle a soixante-  
 » dix-huit degrés d'un pied neuf pouces de largeur. Notre  
 » Auteur affirme qu'elle étoit bâtie jusqu'à la moitié, de  
 » marbre d'Ethiopie, c'est-à-dire qu'elle en étoit revêtue.  
 » Diodore de Sicile parle de quinze assises; de sorte que  
 » calculant chaque assise à cinq pieds de profondeur, cela  
 » fera soixante-quinze pieds, ce qui répond, à six pieds  
 » près, à la hauteur que j'ai trouvée de cent cinquante-six  
 » pieds, les degrés ayant deux pieds de haut ».

---

(a) Si l'on eût gravé sur cette pyramide des hiéroglyphes, Diodore en auroit fait mention pareillement. Ceci est une nouvelle preuve que les pyramides n'avoient point été destinées à conserver l'Histoire et les Sciences de la nation.

(b) Strab. Geograph. lib. xvii, pag. 1161, C, D.

(c) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 47.

(463) §. CXXXIV. *Ayant vingt pieds de moins.* Cela doit s'entendre, à ce qu'il me semble, de la hauteur de la pyramide, puisqu'il parle tout de suite de sa largeur. Mais on ne voit point de proportion entre cette hauteur et la largeur de la base. Je crois le texte altéré, et cela me paroît d'autant plus vraisemblable, que si cette pyramide n'eût eu que vingt pieds de moins que celle de Chéops, Hérodote n'auroit pu dire qu'elle étoit beaucoup plus petite. M. Norden (a) a trouvé qu'elle avoit cent pieds de moins que les deux autres. Pline la fait plus large qu'Hérodote de soixante-deux pieds. *Tertia (b) minor prædictis, sed multo spectatior, Æthiopicis lapidibus assurgit cccclxii pedibus inter angulos.*

(464) §. CXXXIV. *De la courtisane Rhodopis.* « Quelques-uns (c) attribuent cette pyramide à Inaron (d); » d'autres disent que c'est le tombeau de la courtisane » Rhodopis; les Gouverneurs de quelques Nomes en étant » devenus amoureux, firent faire cette pyramide à frais » communs, afin de gagner ses bonnes grâces.

» On (e) dit que cette pyramide fut construite par les » amans de la courtisane, que Sappho appelle Doricha ; » elle étoit maîtresse de son frère Charaxus, qui conduisoit » à Naucratis du vin de Lesbos dont il faisoit commerce; » d'autres la nomment Rhodope. On conte qu'un jour » qu'elle se baignoit, une aigle enleva l'un de ses souliers » que tenoit sa suivante, et le porta à Memphis. Le Roi » rendoit alors la justice; l'aigle planant au-dessus de sa » tête, laissa tomber le soulier dans son sein. Ce Prince, » surpris de cet événement singulier, et de la petitesse de

(a) *Travels in Egypt. and Nubia* by Norden, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 75.

(b) *Plin. Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. xii, tom. II, pag. 738.*

(c) *Diodor. Sicul. lib. I, §. LXIV, tom. I, pag. 75.*

(d) On trouve dans d'autres leçons de Diodore, le nom de ce Roi écrit Inarus, Indron, Maron.

(e) *Strab. Geograph. lib. XVII, pag. 1161, D; 1162, A.*

» ce soulier, fit chercher par tout le pays, la femme à qui  
 » il appartenoit. Ayant été trouvée à Naucratis, on la pré-  
 » senta au Roi, qui en fit sa femme. Lorsqu'elle mourut,  
 » on lui donna la sépulture dont on vient de parler ».

Achilles Tattius dit, dans son Roman (a) de Clitophon et de Leucippe, qu'il y avoit près de Tyr une petite île, que les Tyriens appeloient le tombeau de Rhodope.

(465) §. CXXXIV. *Sous Amasis.* Elien (b) suppose que Rhodopis étoit femme de Psammitichus, mais comme il y a un intervalle de quarante-sept ans entre la mort de ce Prince et l'avènement d'Amasis, on ne peut point dire que cette courtisane ait fleuri sous ce premier Roi. Périzonius prétend, dans ses notes sur cet endroit d'Elien, qu'il y eut deux Rhodopis; l'une, qui de courtisane devint la femme de Psammitichus; l'autre qui fut esclave avec Esope, et qui fleurit sous Amasis. Elien a tiré sans doute cette fable de Strabon (c); mais ces Auteurs ne parlent point de deux Rhodopis. Sur quelle autorité Périzonius les admet-il?

(466) §. CXXXIV. *Fils d'Héphestopolis.* Ou selon la version de Valla, de la ville d'*Héphestopolis*, de la ville de *Vulcain*. Mais est-il d'usage de dire en grec, ἱέρδμονος τοῦ Ἡφαιστοπόλιος? Ne faudroit-il pas τοῦ Ἡφαιστοπόλιτις ou Ἡφαιστοπολίτιω?

B E L L A N G E R.

M. Wesseling rapporte dans sa note des noms aussi singuliers, Agésipolis, Cratéripolis, &c. Nous en avons aussi dans notre langue.

(467) §. CXXXIV. *Esope le fabuliste.* Ἰστορικὸν τοῦ λογοποιῦ. Λογοποιός signifie un Historien et un Fabuliste. Il se prend dans le premier sens un peu plus bas, §. CXLIII, où

(a) Achill. Tattius de Clitophon et Leucippes amoribus, lib. II, cap. XVII, pag. 159.

(b) Elian. Hist. Var. lib. XIII, cap. XXXIII, tom. II, pag. 901, &c.

(c) Voyez la seconde partie de la note précédente.

notre Auteur parle de l'Historien Hécatée, et dans Lucien (a). Ici il signifie Fabuliste. On peut consulter Suidas aux mots *λογοποιός* et *λογοποιών*. Aristophanes (b) appelle les fables d'Esopé *λόγοι*. *Ὡς ἐν Αἰσώπῳ λόγοις ἐστὶν λεγόμενον δὴ τι*. « Car on conte dans les fables d'Esopé ». Voyez aussi le même Aristophanes dans la comédie intitulée la Paix, vers 129. Il paroît que c'étoit le terme consacré. Sénèque s'en est servi, quoiqu'il écrivit en latin. *Non (c) audeo te usque eo producere, ut fabellas quoque et Æsopæos logos... solitâ tibi venustate connectas*. Xénophon (d) emploie ce mot dans le même sens: *ἴτω ὅν λέγεις ἀντοῖς τὸν τῷ κυνὸς λόγον;* « Que ne leur dites-vous la fable du chien »? Antiphanes, Poète comique, dans la Pièce intitulée les Jeunes Gens, se sert (e) du mot *λογοποιήμα*, pour dire une fable, une fiction, *Ἐγὼ τῆς μὲν φήμην τὰς Γοργόνας εἶναι τι λογοποιήμα*. « J'avois cru jusqu'ici que les Gorgones n'étoient qu'une » fable ».

Démétrius de Phalère avoit fait (f) un Recueil des fables d'Esopé. *Ἄλλα μὴν καὶ λέγων Αἰσώπειων συναγωγαί*. C'est ainsi qu'il faut traduire, et non avec Meibomius *sed et orationum Æsopiarum collectiones*. Ménage n'a pas corrigé cette faute dans ses notes.

Cependant *λόγος*, opposé à *μῦθος*, signifie la vérité, ou plutôt le sens caché sous l'enveloppe de la fable. *Ἰδιῶται μῦθους ἀκούσαντες, ὧν τὰς λόγους οὐκ ἐπίστανται, μίγα ἐπ' αὐτοῖς φρονέουσι (g)*. « Des ignorans entendant des fables dont ils » ne comprennent pas le sens, s'en enorgueillissent beaucoup ».

(a) Lucian. de Macrob. §. x, tom. III, pag. 214.

(b) Aristoph. in Avib. vers. 651.

(c) Seneca Consolat. ad Polybium, cap. xxvii, pag. 219.

(d) Xenoph. Memorabil. lib. II, cap. vii, §. xiii, pag. 121.

(e) Athen. Deipnosoph. lib. vi, cap. 1, pag. 224, C, D.

(f) Diogen. Laert. lib. v, Segm. 80, pag. 309.

(g) Origen. contra Calsum, lib. 1, pag. 330, D.

(468) §. CXXXIV. *La mort d'Esopé.* Plutarque assure (a) que Crésus envoya Esopé à la Cour de Périandre, Tyran de Corinthe, et à l'Oracle de Delphes. Sur le témoignage de cet Auteur grave, on ne peut guère douter qu'Esopé n'ait vécu du temps de Crésus et à sa Cour. Selon Suidas (b), ce Fabuliste étoit de Samos ou de Sardes, d'autres disent qu'il étoit de Mésambria, ou de Cotyæum en Phrygie. Il vécut à la Cour de Crésus, et fut aimé de ce Prince. Il périt à Delphes d'une mort injuste, les Delphiens l'ayant précipité du haut de la roche Hyampée vers la (c) fin de la quatrième année de la cinquante-quatrième olympiade. De-là vint le proverbe, Sang Esopéen (d), dont on se servoit en parlant de ceux à qui on avoit ôté la vie injustement, et de ceux qui étoient coupables de crimes difficiles à expier; car le Dieu fut fort irrité contre les Delphiens, parce qu'ils avoient fait mourir injustement Esopé. Il étoit plus (e) ancien que Pythagore; car il vivoit vers la quarantième olympiade: on dit qu'il fut esclave de Xanthus le Lydien, ou d'un certain Samien, nommé Iadmon, dont fut aussi esclave Rhodopis de Thrace, célèbre courtisane que Charaxus, frère de Sappho, épousa, et dont il eut des enfans. Plutarque (f) raconte que « Crésus envoya Esopé à Delphes » avec beaucoup d'or, afin d'offrir au Dieu un sacrifice » magnifique, et de distribuer à chaque citoyen de cette » ville quatre mines, ou 360 liv. de notre monnoie. Ayant » eu, à ce qu'il paroît, quelque différend avec les Delphiens, il fit le sacrifice, mais il renvoya l'argent à Sardes,

(a) Plutarch. in Convivio septem Sapientium, pag. 150, A.

(b) Suidas voc. Ἔσωπος, tom. 1, pag. 660.

(c) Voyez mon Essai de Chronologie, chap. XIX.

(d) Suidas voc. Ἀἰσώπειον αἶμα.

(e) Suidas voc. Ἄἰσωπος, tom. 1, pag. 660. Voyez aussi mon Essai de Chronologie, chap. XIX et XXI.

(f) Plutarch. de his qui serò à Numine puniuntur, pag. 556, F; 557, A.

» regardant les habitans de cette ville comme indignes de la  
 » générosité de ce Prince. Les Delphiens irrités l'accusèrent  
 » d'un commun accord de sacrilège, et le firent mourir,  
 » en le précipitant du rocher Hyampée. Le Dieu de Delphes  
 » irrité de cette action, rendit leurs campagnes stériles, et  
 » leur envoya toutes sortes de maladies terribles. Pour faire  
 » cesser ces fléaux, ils firent proclamer, aux grandes fêtes  
 » de la Grèce, que s'il se trouvoit quelqu'un qui voulût  
 » exiger d'eux quelque satisfaction de la mort d'Esope, ils  
 » la lui feroient. A la troisième génération, il se présenta  
 » un Samien, nommé Idmon (le même qu'Idmon dont  
 » parle Hérodote), qui n'étoit point parent d'Esope, mais  
 » un des descendans de ceux qui l'avoient acheté à Samos.  
 » Les Delphiens lui ayant fait quelque satisfaction, furent  
 » délivrés des maux qui les affligeoient ». Les Athéniens se  
 firent beaucoup d'honneur, en élevant une statue à Esope.

(a) *Æsopo ingentem statuam posuere Attici ;  
 Servumque collocârunt æternâ in basi ,  
 Patere honoris scirent ut cunctis viam ,  
 Nec generi tribui, sed virtuti, gloriam.*

Cette statue étoit l'ouvrage du (b) célèbre Lysippe ; on  
 l'avoit placée en face de celles des sept Sages.

Ptolémée, fils d'Héphestion, raconte, au sixième livre  
 de ses Histoires extraordinaires, qu'Esope (c) ayant été  
 » tué par ceux de Delphes, ressuscita, et combattit avec  
 » les Grecs au passage des Thermopyles.

(469) §. CXXXV. *Charaxus de Mytilène.* Sappho avoit  
 deux autres frères (d), Eurygius et Larychus, ou plutôt  
 Larichus, comme on le trouve écrit dans Athénée (e) ; les

(a) Phædr. Fab. lib. II, Epilog.

(b) *Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. III, pag. 45, n°. XXXV.*

(c) Ptolem. Hephæst. Hist. ad Historiæ Poeticæ scriptores anti-  
 quos, pag. 333 et 334.

(d) Suidas voc. Σαρφός.

(e) Athen. Deipnosophist. lib. X, cap. VI, pag. 424, lin. ult.

Doriens aimant les noms terminés en ichos, comme Boïporichos.

(470) §. CXXXV. *Donna un prix.* On voit dans Athénée (a) que la courtisane de Nœucratis, qui fut aimée de Charaxus, et qui fut déchirée par les vers de Sappho, se nommoit Dorica. Il ajoute qu'Hérodote l'appelle Rhodopis, parce qu'il ignoroit que Rhodopis, qui fit présent de ces fameuses broches au temple de Delphes, étoit différente de cette Dorica. Mais sur quelle autorité Athénée avance-t-il ce fait ? Strabon (b) est de même avis que notre Auteur. Posidippe fait souvent mention de Dorica dans son Ethiopie. Le même Posidippe a fait sur cette Dorica une épigramme que nous a conservé Athénée à l'endroit que je viens de citer, et que l'on trouve beaucoup plus correctement dans le Recueil précieux de M. Brunck. *Analect. Veter. Poëtar. Græcor. Tome II, page 51, xx.*

M. Lefebvre-Villebrune, en voulant corriger cette épigramme, l'a corrompue encore plus (c) qu'elle ne l'étoit auparavant ; il en nomme l'auteur Pausidippe. Ignore-t-il que ce nom n'est que l'équivalent de Posidippe ?

Suidas (d) dit que Sappho l'appelle Doricha.

(471) §. CXXXV. *Pour une femme de son état.* Ὡς ἀνέστην Ἰναίον. M. Valckenaer a très-bien expliqué ce passage par celui-ci d'Élien (*de Natura Animal. IV, 54.*) πᾶσι δὲ ἀπαίσιον, ὡς δὲ Ἰναίον Ἀίγυπτιον, « un bel enfant pour un » Egyptien » ; et par ceux-ci de Cicéron et de Cornélius Népos ; *Multæ etiam, ut in homine Romano, litteræ, « il étoit très-savant pour un Romain. De Senectute, cap. IV. Satis exercitatum in dicendo, ut Thebanum scilicet, « du moins pour un Thébain », Cornelius Nepos, in Epamin. XV, cap. V, 2.* On peut joindre à ces exemples,

(a) Athen. Deipnosophist. lib. XIII, cap. VII, pag. 596, B.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1162, A.

(c) Athénée traduit en françois, tom. IV, pag. 127.

(d) Voc. Ἰδαίριδος ἀράνημα.

celui-ci d'Élien : *μόσχον* (a) *εὐλίφαντος ἀρσένων ἢς ἐπινοῖται*, « un » jeune éléphant femelle, beau, autant que des éléphants » peuvent l'être, beau pour un éléphant ».

(472) §. cxxxv. *Elle les envoya au temple de Delphes.* « Celui qui (b) nous conduisoit (c) nous ayant montré le » lieu où avoient été les broches de fer de la courtisane » Rhodopis, ne convenoit-il pas, dit Diogénianus en co- » lère, à la même ville qui a fait mourir Esope, de donner » à Rhodopis une place pour y déposer la dixme du prix de » ses charmes » ?

M. Le Febvre-Villebrune a métamorphosé ces (d) broches en obélisques. De plus, il dit que Dorica sut *soutirer* à Charaxus beaucoup d'argent, et page suivante, que Naucratis offre de charmantes *filles de joie*.

Je n'ai jamais vu des expressions si basses. Il faut que ce M. Le Febvre ait vécu familièrement parmi les plus viles personnes de la société.

(473) §. cxxxv. *Où on les voit encore aujourd'hui.* Ces broches n'existoient plus du temps de Plutarque. Le Cicerone qui lui montrait les raretés de Delphes, lui fit voir seulement (e) la place où elles avoient été.

(474) §. cxxxv. *Archidice.* « Un jeune (f) homme étoit » amoureux d'Archidice, courtisane de Naucratis. Celle-ci, » fière de ses charmes et de difficile accès, faisoit payer » chèrement ses faveurs. Lorsqu'il lui avoit fait quelque » présent, elle se livroit un peu, et bientôt il n'étoit plus » question de l'amant. Ne pouvant donc obtenir ses faveurs, » parce qu'il n'étoit pas riche, il en jouit en songe, et son » amour cessa aussi-tôt ».

(a) Ælian. Nat. Animal. lib. x, cap. 1, pag. 545.

(b) Plutarch. cur Pythia carmine desierit respondere, pag. 400, F; 401, A.

(c) Περιγητικός, c'est celui que les Italiens appellent Cicerone.

(d) Athénée traduit en françois, tom. iv, pag. 126 et 127.

(e) Plutarch. cur Pythia carmine desierit respondere, pag. 400, F.

(f) Ælian. Var. Hist. lib. xii, cap. lxxiii, tom. II, pag. 830, &c.

Quelques personnes ont confondu Archidice avec une courtisane nommée Thonis, dont parle Plutarque, s'imaginant que Thonis étoit son nom égyptien, parce que cet Auteur en rapporte (a) une histoire semblable à celle qu'on vient de voir. Mais Thonis vivoit sous Bocchoris, c'est-à-dire, au moins deux siècles avant Archidice, puisque celle-ci n'acquit de la célébrité qu'après Rhodopis, qui vivoit elle-même sous Amasis.

(474\*) §. CXXXV. *A Mytilène.* Les Grecs ne mettent jamais *ὄς* avec des noms de villes, de provinces, &c., comme l'a très-bien remarqué M. Valckenaer, l'un des plus habiles Critiques de ce siècle. On oppose à cette observation un passage de l'Odyssée d'Homère, liv. XXIII, vers 311. Mais les éditions de Florence et d'Alde portent, ἤλθ' εἰς Λατοφάγων. On ajoute un passage d'Eschines (b) de *falsâ Legat.* Mais il y a dans deux manuscrits, ἤκομιν εἰς Μακεδονίαν. Pour revenir à Hérodote, on trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi *ὄς*, et dans un autre *εἰς*.

(475) §. CXXXV. *Le déchira dans ses vers.* Il y a dans le grec *μιν*, qui peut se rapporter à Charaxus ou à Rhodopis. Je me suis déterminé pour le premier, parce qu'il est le sujet de la phrase. Cependant comme les Grecs ne s'astreignent pas toujours à cette marche régulière, on peut d'autant plutôt le rapporter à Rhodopis, que l'on sait par Athénée (c), que Sappho la déchira dans ses vers. Il est vrai que cet Auteur nomme Dorica la courtisane sur le compte de laquelle Sappho s'égayait; mais il faut faire attention qu'il prétend qu'Hérodote s'est mépris en l'appelant Rhodopis. Il est très-vraisemblable que c'est lui qui se trompe.

(476) §. CXXXVI. *Asychis fut Roi d'Égypte.* Diodore de Sicile n'est pas ici d'accord avec notre Auteur. Il ne

(a) Plutarch. Vit. Parall. in Demetrio, pag. 901, D.

(b) Æschin. de Falsâ Legat. pag. 31, lin. 7; ex Edit. Henr. Steph.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. VII, pag. 596, B.

parle ni d'Asychis, qui succéda à Mycérinus, ni d'Anysis, qui monta sur le trône après Asychis ; mais il met en leur place Bocchoris (a), et il ajoute que long-temps après ce dernier Prince, Sabacon régna en Égypte. Ce n'est pas tout. Le même Historien raconte autre part (b) que Tnéphactus, père de Bocchoris, régna aussi. Etoit-il donc le même que Mycérinus ? Je n'en crois rien. Je pense plutôt que Diodore s'est trompé sur le rang où il place ces Princes, et qu'ils sont du nombre des trois cent trente Rois dont Hérodote ne parle point. (Voyez liv. II, §. CI.) L'autorité du Syncelle (c), qui assure que Bocchoris ayant été vaincu et fait prisonnier par Sabacon, fut brûlé vif, me touche d'autant moins, que ce trait ne s'accorde pas avec ce que raconte Diodore de Sicile de la douceur de ce Prince, qui ne vouloit pas qu'on punît personne de mort. Voyez sur ce Prince, mon Essai de Chronologie, chap. I, §. VII et XII.

(477) §. CXXXVI. Une loi. Cette loi a paru plus sage à Diodore de Sicile, « que (d) toutes les fables des Grecs » sur l'enfer. Elles étoient un moyen insuffisant pour conduire les hommes à la vertu, et l'objet perpétuel des railleries et des mépris des méchans. Les punitions des méchans et les honneurs (e) des gens de bien étant publics chez les Egyptiens, et ne consistant pas dans des fables ; les uns et les autres étoient tous les jours avertis de leurs devoirs, et c'étoit la méthode la plus utile pour la correction des mœurs ».

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXV, tom. I, pag. 75.

(b) Id. ibid. §. XLV, tom. I, pag. 54.

(c) Syncell. Chronograph. pag. 74 et 184.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. XCIII, tom. I, pag. 104.

(e) En Égypte on n'accordoit jamais les honneurs de la sépulture, même aux Rois, qu'après un examen de leur vie. Les honneurs des gens de bien, et la punition des méchans doivent s'entendre ici des honneurs de la sépulture ou de sa privation. Voyez le même Diodore.

Ces moyens sont bien foibles pour prévenir les crimes et pour exciter à la vertu; la religion en offre d'inaffables.

(478) §. CXXXVI. *Après le trépas d'aucun des siens.* Il y a dans le grec : Μήτ' ἄλλοι μηδένα τῶν ἰωῦτῃ ἀπογενόμενος θάψαι. Τῶν ἰωῦτῃ doit s'entendre de ses enfans; ἀπογενόμενος signifie étant mort. J'en fais la remarque, parce que tous les Traducteurs s'y sont trompés, excepté MM. Wesseling et Valckenaer, qui en ont averti les premiers. Hésychius explique ἀπογενόμενος par ἀποθανόντες, et l'on trouve dans Hippocrates, (a) ἀπογενομένη τὴ ἐμβίωσις, aussi-tôt après sa mort. Mais qu'est-il nécessaire d'accumuler les exemples dans une chose si claire?

(479) §. CXXXVI. *Du fond du lac.* Il y a mot à mot dans le texte : « Car mettant dans le lac, sous le limon, l'extré- » mité plate de leurs avirons, tout le limon qui s'y atta- » choit, on le rassembla et on en fit des briques. Telle est » la manière dont on s'est servi pour me faire ». ὑποτύπτειν signifie mettre quelque chose de plat sous une autre afin de l'enlever. Nous en verrons plus bas deux autres exemples; le premier, liv. III, §. CXXX; l'autre, liv. VI, §. CXIX.

(b) Οἱ χῆνες ὑποτύπτοντες, ὥσπερ ταῖς ἄμαις,  
..... τοῖν ποδοῖν.

« Les oies enlevant ( la boue ) avec leurs pieds, comme » si c'étoit avec une truelle ». On peut consulter la note de M. Hemsterhuis sur ce vers d'Aristophanes, et celle de M. Brunck.

(480) §. CXXXVII. *Il ne fit mourir personne.* Il est dit cependant plus bas, §. CLII, qu'il fit mourir Nécos, père de Psammitichus, mais peut-être Nécos étoit-il de la famille Royale, et Sabacos pouvoit craindre qu'il ne lui enlevât la

(a) Hippocrat. Epidem. lib. IV, §. XX, pag. 757.

(b) Aristoph. Av. vers. 1145.

couronne. Si l'on en croit le (a) Syncelle, il fit aussi brûler Bocchoris ; mais je pense que ce dernier Prince est fort antérieur à Sabacos ; car celui-ci ne régna en Egypte qu'un assez grand nombre d'années après, si l'on s'en rapporte à Diodore (b) de Sicile, qui place lui-même Bocchoris assez mal, à ce que je crois. Je serois d'avis de le mettre au nombre de ces trois cent trente Rois qui succédèrent à Ménès, et dont Hérodote n'a pas jugé à propos de parler. Quoi qu'il en soit, ce n'est point lui qui fit couper le nez aux malfaiteurs, et qui forma l'établissement de Rhinocolure, comme l'avance (c) M. de Pauw. On voit qu'il le confond avec (d) Actisanès, autre Prince éthiopien, qui régna aussi en Egypte, et qui traita de la sorte les brigands. Strabon, que M. de Pauw critique en cette occasion, ne dit point le nom de ce Prince, mais on le sait par Diodore de Sicile.

*Voyez mon Essai de Chronologie, chap. I, §. XII.*

(481) §. CXXXVIII. *Est la même que Diane.* Bubastis étoit vierge, elle présidoit aux accouchemens et étoit le symbole de la lune. Cette ressemblance avec la Diane des Grecs l'avoit fait nommer par eux la Diane des Egyptiens. Elle ne lui ressembloit pas cependant exactement, et n'étoit pas chez ceux-ci Déesse des montagnes, des bois et de la chasse. C'est peut-être cette différence qui a fait dire à Juvénal :

*Oppida tota canem venerantur, nemo Dianam.*

*Satyr. xv, vers. 8.*

(482) §. CXXXVIII. *La ville ayant été rehaussée.* Ce n'étoit pas seulement à Bubastis que cela s'étoit pratiqué, mais

(a) Syncelli Chronograph. pag. 74 et 184.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXV, tom. I, pag. 75.

(c) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. IX, tom. II, pag. 274.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. LX, vol. I, pag. 69; Strab. lib. XVI, pag. 1102, B.

généralement à toutes les villes et à toutes les bourgades qui n'étoient point bâties sur des collines. Sésostris avoit déjà exhausé ces villes, Sabacos les exhausé encore davantage. Sésostris, dit Diodore de Sicile, ayant fait (a) faire de grandes élévations avec de la terre rapportée, il y fit bâfir les villes dont le terrain n'étoit point naturellement assez élevé, afin que dans le temps de la crue des eaux les hommes et les bestiaux eussent une retraite assurée. Le terrain (b) étant plat, dit le même Historien, les villes, les bourgs et les hameaux étant situés sur des élévations faites de terres rapportées, on croit voir de loin les Cyclades.

(483) §. CXXXVIII. *On le voit en entier.* Gronovius fait une longue note pour prouver que Ἰσοπτός ἴσσι est une mauvaise leçon, et qu'il faut lire Ἰσοπτός ἰσσι. Mais Henri Etienne avoit déjà mis cette dernière leçon dans son édition toute grecque de 1570. Gronovius l'avoit donc consultée avec beaucoup de négligence, puisqu'il impute cette faute à tous les Editeurs qui l'ont précédé. Deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi ont pareillement Ἰσοπτός ἰσσι.

(484) §. CXXXVIII. *Au temple de Mercure.* Le Mercure égyptien s'appeloit Thoth ou Theuth. Thoth étoit, chez les Egyptiens, l'inventeur des sciences, et comme Mercure, chez les Grecs, il présidoit aux sciences : ceux-ci désignoient Thoth en leur langue par le nom d'Hermès ou Mercure. Ils avoient aussi donné le nom de Mercure à Anubis, à cause de quelques autres rapports qu'ils avoient remarqués entre ces deux Divinités. « Ce n'est point le chien » proprement dit (c) qu'ils honorent sous le nom de Mer- » cure ; ce sont ses qualités, sa vigilance, sa bonne garde, » son instinct qui lui fait distinguer l'ami de l'ennemi, ce

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LVII, tom. 1, pag. 66.

(b) Id. ibid. §. XXXVI, tom. 1, pag. 43.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 355, B.

» qui, pour me servir des termes de Platon, a rendu cet  
 » animal un emblème convenable de ce Dieu, le patron  
 » immédiat de la raison ».

Servius dit aussi : *Quia Canino (a) capite pingitur Anubis, hunc volunt esse Mercurium, idè quia nihil est cane sagacius.*

(485) §. cxxxix. *Temple de Mercure.* Il y a ensuite dans le texte : ce temple est de la sorte. L'*ισρόν* étoit toute l'enceinte sacrée, le *ναός* étoit proprement le temple, ou plutôt une chapelle où l'on plaçoit la statue du Dieu. Dans les Livres Saints le *ναός* est la partie du temple de Jérusalem, où les Prêtres seuls avoient le droit d'entrer. Hérodote l'appelle, quelques lignes plus haut, le grand temple, parce qu'il y avoit probablement dans l'enceinte sacrée ou *ισρόν*, d'autres temples ou chapelles plus petits. Voyez ci-dessus note 315.

(486) §. cxxxix. *Fut délivrée.* Τέλος δὲ τῆς ἀπαλλαγῆς. J'entends cela de même que Τέλος θάνατοι, τέλος γάμοιο dans Homère, pour θάνατος, γάμος. Ou bien il faut mettre une virgule après τέλος δὲ, et lire τῆς ἀπαλλαγῆς. Dans ce cas-là il faudroit traduire : l'Egypte fut enfin délivrée de...

(487) §. cxxxix. *Les Oracles du pays.* Il y a dans le grec : les Oracles dont se servent les Ethiopiens. Ces Oracles sont ceux de Jupiter. Voyez ci-dessus §. xxix.

(488) §. cxl. *Anysis sortit.* Diodore (b) de Sicile dit qu'après le départ de Sabacos, il y eut une anarchie de deux ans, qui fut suivie du règne de douze Rois, qui firent bâtir à frais communs le labyrinthe.

(489) §. cxl. *À l'insu de Sabacos.* Thomas Magister explique très-bien cela au mot Σιγῆ. Τίθεται δὲ ἰνᾶνθια (Ἡρόδοτος) τὸ σιγῆ ἀντὶ τῆ ἀγνοίας. « Hérodote se sert ici du » mot Σιγῆ, en silence ; en la place de ἀγνοίας, à l'insu ».

(a) Servius ad Æneid. lib. viii, vers. 698.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. lxxvi, tom. 1, pag. 76.

Varinus Phavorinus (a) dit la même chose et dans les mêmes termes au mot *κρύφα*, en cachette.

(490) §. cXL. *Amyrtée*. L'Égypte (b) s'étant révoltée sous Artaxerxès Longuemain, et Inaros ayant été pris, Amyrtée, qui s'étoit fait Roi, se retira dans les marais; son fils (c) Pausiris régna après lui. Voyez, sur l'époque de la retraite de ce Prince dans l'île d'Elbo, mon *Essai de Chronologie*, chap. I, §. XII, pag. 108 et suiv.

(491) §. cXLI. *Pendant plus de cinq cents ans*. Il y a dans le texte d'Hérodote, sept cents ans. Feu M. le Président Bouhier a tâché de prouver (d) qu'entre Anysis et la retraite d'Amyrtée dans les marais, il n'y avoit guère plus de trois cents ans. Il pense que les copistes d'Hérodote ont confondu les lettres numériques H H H, qui signifient trois cents, avec celles-ci  $\overline{\text{H}}$  H H, qui marquent sept cents. M. Wesseling est de même avis. Les raisons de ces Savans n'en ont point imposé au dernier Editeur d'Hérodote, M. Borheck. Il a admis dans le texte *πεντακόσια*, cinq cents. J'ignore les motifs qui l'ont déterminé, parce qu'il n'a point accompagné son édition de notes. J'avois vu, avant que son édition parût, qu'il falloit lire cinq cents ans, d'après l'idée que je m'étois faite de la chronologie d'Hérodote. J'ai développé mon opinion dans mon *Essai sur la Chronologie de cet Historien*, chap. I, §. XII, pag. 108 et suiv.

(492) §. cXLI. *Un prêtre de Vulcain*. « Un Roi ne (e) » peut régner en Égypte, s'il n'a point la connoissance des » choses sacrées. Si un homme d'une autre classe vient par » hasard à s'emparer de la couronne, il faut qu'il se fasse » recevoir dans l'ordre sacerdotal ». Les Rois, dit (f) Plu-

(a) Pag. 321, sub finem.

(b) Thucydid. lib. I, §. cx, pag. 71.

(c) Herodot. lib. III, §. xv.

(d) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. VII, pag. 70.

(e) Plato in Politico, tom. II, pag. 290, E.

(f) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 354, B.

tarque, « se prenoient parmi les Prêtres ou les guerriers ;  
 » ces deux ordres étant distingués, l'un par sa sagesse,  
 » l'autre par sa valeur. Lorsqu'on choisissoit un guerrier  
 » pour Roi, on l'admettoit sur le champ dans l'ordre des  
 » Prêtres, qui lui faisoient part de leur philosophie cachée.  
 » Les Prêtres (a) avoient le droit de censurer le Prince, de  
 » lui donner des avertissemens et de diriger toutes ses  
 » actions. Ils avoient aussi fixé (b) le temps de sa promenade,  
 » de ses bains, et celui où il pouvoit voir sa femme ».

« Le fait d'un Prêtre, dit M. l'abbé Bellanger dans une  
 » note sur cet endroit, est de vaquer au culte divin, et à  
 » l'édification des Peuples, et non pas de tenir les rênes du  
 » gouvernement. L'Histoire nous donne ici un exemple qui  
 » fait voir combien il est dangereux de donner le timon  
 » d'un Etat à un Prêtre : il néglige, il méprise même les  
 » gens de guerre ; il laisse languir les arts libéraux ; il met  
 » le Royaume à deux doigts de sa perte : il faut un miracle  
 » pour conserver l'Etat ».

Quand M. Bellanger écrivoit cette note, il ne se rap-  
 peloit pas sans doute l'administration de l'Abbé Suger et  
 celles des cardinaux d'Amboise, de Richelieu et de Fleury.

(493) §. CXLII. *Et les traita avec mépris.* M. Valckenaer  
 lit : τὸ τῶν μαχίμων. J'aurois mieux τοὺς μαχίμους τῶν Αἰγυπτίων,  
 comme on trouve quelques lignes plus bas. Dans le manus-  
 crit B de la Bibliothèque du Roi, il y a τὸν ἐν ἀλογίῳ  
 ἔχειν παραχρησάμενον τῶν μαχίμων Αἰγυπτίων ὡς οὐδὲν δεησόμενον  
 αὐτῶν.

(494) §. CXLII. *Douze aroures.* L'aroure est de cent cou-  
 dées égyptiennes carrées, c'est-à-dire, dix mille coudées.  
 Si la coudée égyptienne est d'un pied, huit pouces, six lignes,  
 comme le veut M. d'Anville, l'aroure sera de huit cent vingt-  
 neuf toises, cinq pieds, un pouce en carré. L'arpent étant

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXX, tom. 1, pag. 80.

(b) Id. ibid. pag. 82.

de neuf cents toises carrées, mesure de Paris, l'aroura sera moins forte que l'arpent de soixante-dix toises.

Hérodote ne dit pas que la paie du Général ne fût pas plus forte que celle du soldat, comme le lui fait dire gratuitement M. de Pauw (a). Quand nous disons que les troupes n'ont en France que cinq sols par jour, nous entendons parler du simple soldat, du fantassin, et non des officiers dont la paie est plus forte à proportion de leurs grades.

(495) §. CXLII. *Roi des Arabes.* Les Arabes qui habitoient au-delà du Jourdain et dans l'Arabie Pétrée, étoient soumis aux Rois d'Assyrie. Joseph se trompe lorsqu'il (b) accuse Hérodote de n'avoir point dit que Sennacherib fut Roi d'Assyrie, ou bien cela ne se trouvoit pas dans l'exemplaire dont il faisoit usage.

(496) §. CXLII. *De Marchands, &c.* Les Egyptiens étoient partagés en trois (c) classes, celle des gens de qualité qui parvenoient aux honneurs, et occupoient, de même que les Prêtres, les places distinguées; celle des gens de guerre qui cultivoient aussi la terre; enfin celle des ouvriers, qui exerçoient les emplois les plus vils. La première classe comprenoit aussi les Prêtres; ou, pour mieux dire, les places de distinction étoient réservées aux Prêtres. La dernière classe, qui devoit être très-nombreuse, se soudivisoit encore (d).

Diodore de Sicile parle probablement de trois divisions principales; Hérodote fait mention (e) de sept classes.

(497) §. CXLII. *Une multitude prodigieuse de rats.*  
« Cette fable a peut-être été forgée par les Prêtres d'Egypte, » sur un événement réel, dont l'écriture-Sainte (IV. Reg.

(a) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. VII, pag. 141.

(b) Joseph. Antiq. Jud. lib. x, cap. 1, §. 14, tom. 1, pag. 513.

(c) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xxviii, tom. 1, pag. 33.

(d) Id. ibid. §. lxxiv, tom. 1, pag. 85.

(e) Herodot. lib. II, §. clxiii.

» cap. XIX, vers. 9, et Isai. cap. XXXVII, vers. 9,) et Joseph  
 » nous ont conservé la mémoire. Tharaca, Roi d'Éthiopie,  
 » vint au secours des Egyptiens, et défit (a) les Assyriens.  
 » Ces Ethiopiens étoient peut-être des Troglodytes, des  
 » peuples qui se logeoient dans des cavernes, dans des trous  
 » comme les rats, et les Egyptiens, les appelant rats par  
 » cette raison, auront trompé Hérodote en ceci, comme en  
 » ce qui concerne le soleil, qui, selon eux, avoit changé de  
 » lever et de coucher. Il y avoit des Troglodytes dans la  
 » partie orientale de l'Afrique, et dans la partie occidentale  
 » de l'Arabie, et l'une et l'autre étoit peuplée d'Ethiopiens,  
 » du moins en partie ».

B E L L A N G E R.

La défaite de l'armée de Sennacherib est incontestable. Les Egyptiens l'attribuoient à la protection de Vulcain, et les Juifs à celle de Dieu, qui avoit envoyé dans le camp des Assyriens l'Ange exterminateur. Mais en quel endroit se passa ce mémorable événement? Fut-ce devant Jérusalem, comme le croient le très-grand nombre des Interprètes de l'Écriture, ou devant Péluse, comme le dit Hérodote? Car il est certain que cet Historien a eu en vue le même événement que rapportent les Livres Saints.

Il paroît, par le récit de l'Écriture, que Sennacherib se rendit en Egypte avant que de vouloir attaquer Jérusalem, et qu'il prit les places qui lui en ouvroient le chemin. S'il eût eu dessein en effet de s'emparer d'abord des Etats d'Ezéchias, il auroit commencé par attaquer Jérusalem. Mais laissant cette place à l'écart, il va faire le siège de Lachis, qui paroît une clef de la Judée, du côté de l'Égypte, et qui manifeste bien son intention d'entrer dans ce dernier pays. Tandis que Sennacherib faisoit le siège de cette (b) place, il dépêcha à Jérusalem Rabsacès, un de ses Géné-

---

(a) On peut présumer que Tharaca défit les Assyriens; mais Joseph n'en dit rien; M. Bellanger lui prête cela.

(b) Isai. cap. xxxvi, vers. 2.

raux, avec ordre d'exhorter Ezéchias à se soumettre. « En » quoi mettez-vous votre confiance, dit Rabsacès, à ce » Prince, pour oser résister au Roi mon maître? Est-ce » dans les (a) Egyptiens? Mais c'est s'appuyer sur un » roseau qui vous percera. Est-ce dans le secours de votre (b) » Dieu? Mais où sont les (c) Dieux Emath et Arphad? où » est le Dieu Sépharvaim? Ont-ils délivré Samarie de mes » mains »? Si Sennacherib eût formé le siège de Lachis après la conquête d'Egypte, et en allant de ce pays à Jérusalem, comme l'ont cru les Interprètes de l'Écriture, Rabsacès auroit ajouté très-certainement : « Les Dieux » des Egyptiens n'ont pu délivrer l'Egypte de mes mains, » et vous mettez votre confiance en votre Dieu »! Mais le langage de ce Général prouve manifestement que Sennacherib n'avoit point encore conquis l'Egypte, et qu'il étoit en marche pour s'y rendre, lorsqu'il l'envoya à Jérusalem. Aussi le Prophète dit en un autre endroit : *Baculum suum (d) levabit super te in viâ Ægypti*. « Il lèvera son » bâton sur vous, en allant en Egypte ».

Rabsacès retourna auprès de Sennacherib, après s'être acquitté des ordres de ce Prince. Celui-ci étoit pour lors devant (e) Lobna. Tandis qu'il en faisoit le siège, il apprit que Tharaca, Roi d'Ethiopie, venoit pour le lui faire lever; aussi-tôt il renvoya Rabsacès à Jérusalem, avec des lettres menaçantes. Ezéchias les ayant lues, s'humilia devant Dieu, le Prophète le rassura, et l'Ange du Seigneur frappa dans le camp des Assyriens cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Il est clair, par ce récit, que Sennacherib ne perdit point une partie si considérable de son armée devant Jérusalem, mais pendant qu'il étoit occupé au siège

(a) Isai. cap. xxxvi, vers. 6.

(b) Id. ibid. vers. 7, 15.

(c) Id. ibid. vers. 19.

(d) Id. cap. x, vers. 24.

(e) Id. cap. xxxvii, vers. 8, 9, 14, 33, 36.

de Lobna. Mais quelle étoit donc cette ville? Il y en avoit une de ce nom dans la tribu de Juda. Ce ne peut être celle-là. En allant d'Assyrie en la Judée, on la rencontre avant Lachis. Si l'Ecrivain sacré eût voulu parler de cette place, il l'auroit fait attaquer par Sennacherib avant Lachis, et non point commencer par celle-ci, et revenir ensuite sur ses pas pour former le siège de Lobna.

Il paroît par l'Ecriture, du moins à considérer la marche de Sennacherib, que Lobna étoit la clef de l'Egypte, dont ce Prince cherchoit à s'ouvrir l'entrée. Or tout le monde sait qu'on ne pouvoit pénétrer en Egypte du côté de l'Orient, qu'après s'être rendu maître de Péluse. Il est donc très-vraisemblable que Lobna est la même ville que Péluse. Si on avoit connoissance de son nom égyptien, on seroit peut-être plus hardi à décider. Tineh, nom sous lequel elle est aujourd'hui connue, est moderne. Mais ce qui porte la vraisemblance presque jusqu'à la conviction, c'est que Joseph (a) dit que Sennacherib étoit devant Péluse, et près de prendre cette place, lorsqu'il apprit que Tarsicé, Roi d'Ethiopie, venoit au secours des Egyptiens. Ce récit, qui s'accorde très-bien avec celui de l'Ecriture, et qui est encore confirmé par le témoignage d'Hérodote, fait voir que la ville de Lobna dont parlent ici les Livres Saints, est la même que Péluse de Joseph et d'Hérodote.

Je me suis aperçu après coup que le feu père Gillet, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève, étoit aussi de ce sentiment. On peut consulter sa première remarque sur le dixième Livre de sa traduction des Antiquités Juives, tom. II, pag. 358 et suivantes.

Passons maintenant à la manière dont périrent les troupes Assyriennes devant Péluse. Hérodote raconte qu'une grande multitude de rats ayant rongé la nuit leurs carquois, leurs arcs et les courroies de leurs boucliers, cette

---

(a) Joseph. Antiq. Judaic. lib. x, cap. 1, §. iv, tom. 1, pag. 512.

armée se voyant sans armes, prit la fuite, et qu'il en périt beaucoup. Mais il me paroît plus vraisemblable que ce fut une maladie pestilentielle qui occasionna cette grande mortalité parmi les troupes des Assyriens, comme le raconte (a) Joseph. On sait que la Basse-Egypte est un pays marécageux, et que dans ces sortes de pays, les fièvres pestilentielles (b) font de grands ravages dans les armées. D'un autre côté, les Assyriens étant accoutumés à un climat sec, devoient être plus susceptibles que les Egyptiens des effets qui résultent des émanations des eaux croupies. Si l'Écriture dit que ce fut l'Ange du Seigneur qui frappa cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens, *venit (c) Angelus Domini, et percussit in Castris Assyriorum centum octoginta quinque millia*, cela ne doit pas se prendre au pied de la lettre. On connoît le langage figuré des Orientaux. En parlant de la peste que Dieu envoya à son peuple pour punir David, on trouve la même expression : « Dieu envoya aussi l'Ange à Jérusalem, afin de la frapper », *misit (d) quoque Angelum in Jerusalem, ut percuteret eam*.

Les Egyptiens, ou peut-être Tharaca, roi d'Éthiopie, profitèrent sans doute de la foiblesse du reste de l'armée de Sennacherib, pour achever de la détruire.

Cette opinion me paroissoit d'autant plus vraisemblable, lorsque je publiai ma première édition, qu'elle étoit appuyée du témoignage de Joseph. Mais après y avoir plus

(a) Joseph. Antiquit. Judaic. lib. x, cap. 1, tom. 1, pag. 513. Cet Historien suppose que cette maladie attaqua les Assyriens devant Jérusalem. Il est probable, par l'Écriture, que ce fut devant Lobna; or j'ai prouvé, par Joseph lui-même, que Lobna de l'Écriture étoit la ville de Péluse. Voyez le commencement de cette note.

(b) Voyez les Observations sur les Maladies des armées dans les camps et dans les garnisons, par feu M. le Chevalier Pringle.

(c) Reg. lib. iv, cap. xix, vers. 35; Isai. cap. xxxvii, vers. 36.

(d) Paralipom. lib. 1, cap. xxi, vers. 15.

mûrement réfléchi, je la trouve non-seulement dénuée de vraisemblance, mais encore absolument fausse.

1°. Dans les environs de Péluze, il n'y avoit pas d'eaux stagnantes, par conséquent, point d'émanations putrides qui pussent corrompre l'air, et altérer la santé des Assyriens.

2°. Supposé qu'il y en ait eu, comment auroient-elles pu causer la mort, en trois jours, à 185,000 hommes? Il auroit fallu pour cela un miracle, au moins aussi grand que celui que rapporte l'Écriture. En cherchant à décréditer les Livres Saints, on tombe, sans s'en appercevoir, dans des absurdités révoltantes.

J'ai consigné aussi cette extravagante opinion dans un Mémoire (a) sur quelques époques des Assyriens. J'ai bien du regret qu'aucun de mes savans confrères ne m'ait fait quelque observation à ce sujet, et qu'on ait laissé passer cela à l'impression.

(498) §. CXLII. *De Vulcain*. Les Grecs rendoient de la sorte le Phthas des Egyptiens, comme on peut le voir dans Snidas. *Φθὰς ὁ Ἡφαίστος παρὰ Μιμφίγαις*. « Vulcain est » adoré sous le nom de Phthas par les habitans de Mem-  
» phis ». *Secundus Vulcanus*, dit Cicéron (b), *Nilo natus*, *Phthas*, *ut Ægyptii appellant*. C'étoit le grand Architecte de tout ce que nous voyons. « Les Egyptiens,  
» dit (c) Jamblique, l'appellent Phthas, parce qu'il a fait » tout avec le plus grand art et la plus grande vérité. Les

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XLV, Mém. pag. 385.

(b) Cic. de Natur. Deorum, lib. III, §. XXII. Il y a long-temps que les Critiques ont expulsé Opas, qu'on trouvoit dans les anciennes éditions, et qu'ils lui ont substitué Phthas. L'Auteur de l'Origine des premières sociétés a cependant adopté ce premier terme, et il en fait venir Cyclope, Cécrops, Pélops, *opus*, opérer, et mille autres. Voyez la note 206 sur le §. LV.

(c) Jamblich. de *Mysteriis Ægypt.* sect. VIII, cap. III, pag. 159.

» Grecs ne considérant en lui que l'art, l'ont appelé Vulcain ». Il étoit, suivant les mêmes Egyptiens, le père de tous les Dieux, Ἡφαιστος ὁ τῶν θεῶν πατήρ, comme on le voit sur l'obélisque de Ramesses, que Constance fit transporter à Rome (a). C'étoit ce feu, cet éther, dont les ames ne sont qu'une émanation, auquel elles doivent se réunir. Les Grecs, faute d'entendre cela, crurent qu'il s'agissoit du feu artificiel, et ils firent Phthas l'inventeur du feu, de même que leur Vulcain. Il y a cependant des Prêtres, dit Diodore de (b) Sicile, qui assurent que Vulcain a été le premier Roi, qu'il a été l'inventeur du feu, et que ce bienfait lui a fait obtenir la couronne.

(499) §. CXLII. *Il y avoit eu trois cent quarante-une générations.* Les Prêtres d'Egypte confondoient probablement les générations avec les successions, puisqu'on a vu des frères succéder à leurs frères, et des étrangers monter sur le trône. Hérodote dit qu'il y avoit eu autant de Grands-Prêtres que de Rois, et il compte 341 Rois. Cependant il assure, dans le paragraphe suivant, qu'il y avoit eu 345 Pontifes. Il faut qu'il y ait une erreur quelque part, qui vient de la négligence des copistes.

(500) §. CXLII. *Autant de Grands-Prêtres et autant de Rois.* Cette exacte correspondance des Rois avec les Grands-Prêtres, qui seroit peut-être possible pendant un siècle ou deux, devient impossible lorsqu'il s'agit d'un grand nombre de siècles. Les Prêtres Egyptiens abusèrent certainement de la bonhomie d'Hérodote; et l'on ne sait comment excuser cet Historien de n'avoir pas senti que ces Annales, qu'on lui lisoit avec tant d'affectation, avoient été forgées dans des temps très-postérieurs. En effet, comment les Egyptiens, qui n'avoient pas dans les premiers temps la connoissance des caractères hiéroglyphiques, et

(a) Ammian. Marcellin. lib. xvii, cap. iv, pag. 126.

(b) Diodor. Sicul. lib. i, §. xiii, tom. i, pag. 17.

encore moins celle de l'écriture cursive, pouvoient-ils avoir des annales si anciennes? Comment, dans un temps où l'on n'avoit aucune idée de la sculpture, pouvoient-ils avoir des statues de leurs premiers Rois et de leurs premiers Pontifes?

(501) §. CXLII. *Ni dans les temps antérieurs.* Hérodote veut dire, à ce qu'il me semble, que pendant ces 11,340 ans, ou même avant ce temps-là, ou après, aucun Dieu n'avoit eu une forme humaine. Du Ryer est, à son ordinaire, à cent lieues de son Auteur. M. l'Abbé Bergier me paroît aussi s'en être un peu éloigné. « Hérodote (a), dit-il, » rapporte, d'après les Egyptiens, que pendant 11,340 » ans, aucun Dieu n'avoit paru en Egypte sous une forme » humaine, et qu'un homme ne peut pas naître d'un » Dieu ».

On ne trouve rien de pareil dans Hérodote, comme on peut le voir dans ma traduction, qui est littérale. Diodore de Sicile dit cependant qu'indépendamment des Dieux célestes, et qui avoient été de tout temps, les Egyptiens en avoient d'autres qui avoient été (b) des mortels, qu'on avoit élevés à ce rang suprême à cause de leurs vertus et de leurs bienfaits. Varron, le plus savant des Romains, disoit (c) qu'il étoit utile aux Etats que les hommes forts et courageux se crussent issus des Dieux, quand même cela auroit été faux, parce qu'un homme qui en est persuadé, entreprend avec plus d'audace, exécute avec plus d'ardeur, et que cette opinion lui inspire une sécurité qui lui fait terminer une entreprise avec plus de succès. Plutarque (d) assure que les habitans de la Thébaïde ne reconnoissoient point de Dieu qui eût été mortel; qu'ils n'adoroient que

---

(a) Origine des Dieux du Paganisme, tom. I, partie I, pag. 139 et 140.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. XIII, tom. I, pag. 17.

(c) S. August. de Civitate Dei, lib. III, cap. IV, pag. 61.

(d) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 359, D.

Cneph, qui étoit immortel, et n'avoit point eu de commencement : aussi étoient-ils le seul peuple de l'Égypte qui ne contribuât point à l'entretien des animaux sacrés.

(502) §. cxlii. *Le soleil s'étoit levé quatre fois.* Ce passage a exercé plusieurs Savans du premier mérite, entr'autres MM. de la Nauze, de Brequigny, Goguet, le Chevalier de Louville, et un Anonyme, dont on peut voir les systèmes exposés et réfutés par M. Dupuy, dans les Mémoires (a) de l'Académie des Inscriptions.

M. Dupuy pense, 1°. que la préposition *ἐξ* doit se prendre dans la signification la plus ordinaire pour *ex*, *de*. M. de Brequigny expliquoit cette préposition par *ἐξω*. M. Dupuy lui objecte que les exemples en sont rares, et qu'ils sont tirés d'ailleurs que d'Hérodote. Mais cette rareté est-elle une preuve suffisante qu'Hérodote ne s'en soit point servi en ce sens ? Quand même il ne s'en trouveroit pas d'autre exemple dans cet Auteur, il suffit qu'il y en ait dans les Écrivains du siècle où il vivoit. La préposition *ἐκ* dans *ἐπιμοσ*, se prend en ce sens dans ces vers de Sophocles :

(b) Μήτ', εἰ τῷ πρόσκειμαι χρηστῷ,  
 Ξυναίοιμ' ἔυκλος, γοῖων  
 Ἐπιμοσ ἴσχυσα πτέρυγας  
 Ὀξυτόων γόων.

Le Scholiaste explique très-bien *ἐπιμοσ* par ἀντὶ τοῦ ἐκτός αἰμαῆς. Ἐκπρεπίστεραν dans Thucydides, liv. III, §. LV, est expliqué par le Scholiaste, *ἐξω τοῦ πρέποντος*. Thomas Magister dit positivement ἡ ἐξ ἔστιν ὅτι καὶ ἀντὶ τοῦ ἐξω τίθεται. La préposition *ἐξ* se met aussi quelquefois pour *ἐξω*. Il apporte ensuite en preuve ce passage d'Hérodote : *Ἡρόδοτος ἐν τῇ δευτέρῃ αὐστράκῃ ἐλεγεν ἐξ ἠθίων τὸν ἥλιον ἀνατεῖλαι ἠγουν, ἐξω*

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tòm. xxix, Hist. pag. 79 et suiv.

(b) Sophocl. Electr. vers. 240.

*εἰς οὐνοὺς*, c'est-à-dire hors de son lieu accoutumé. Cette explication du mot *ἠθίαν* me donne occasion de passer à la seconde raison de M. Dupuy. Ce Savant est d'avis que *ἠθία* (a), par rapport au soleil, comprend toutes les parties de l'horizon, toute l'amplitude ortive et occase, terminée par les deux tropiques.

Voilà de grands mots, et qui ne sont faits que pour en imposer aux ignorans. Parlons plus simplement : *ἠθία* signifie lieu ordinaire, demeure ordinaire; Hérodote le prend toujours en ce sens. *Κιμύριοι ἐξ ἠθίαν ὑπὸ Σκυθίαν τῶν Νομάδων ἐξανάστραψεν*. Lib. I, §. xv. Quand il s'agit du soleil levant, *ἠθία* ne peut s'entendre que de l'endroit où il a coutume de se lever à tel jour de l'année; quand on parle de midi, c'est le lieu où il est à cette heure-là. Voilà ce qu'a toujours entendu le vulgaire de tous les temps et de tous les pays, vulgaire pour qui écrivent les Historiens, et en particulier celui-ci.

Soit donc qu'on interprète *ἐξ ἠθίαν* contre son ordinaire, ou hors de son lieu accoutumé, le sens sera toujours le même. Hérodote dit que le soleil s'est levé quatre fois hors de son lieu accoutumé, parmi lesquelles il en remarque deux, comme plus extraordinaires que les deux autres, savoir, qu'il s'étoit levé où il se couche maintenant.

Les Egyptiens croyoient relever leur Nation par ces fausses merveilles, auxquelles Hérodote ne paroît pas avoir ajouté beaucoup de foi. Quant à moi je les regarde comme une fable grossière imaginée par des gens fort ignorans.

M. l'Abbé Bellanger croyoit que les Egyptiens avoient voulu indiquer, d'une manière mystérieuse, les désordres où avoit été leur année dans les temps anciens. Je me contenterai de donner un précis de sa note, parce qu'elle est trop longue, et que M. d'Origny l'a fait imprimer en entier

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. xxix, Hist. pag. 95.

dans sa (a) *Chronologie des Rois du Grand Empire des Egyptiens*.

Le soleil, dit-il, met environ trois cent soixante-cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes à faire sa course annuelle. Notre année étant de trois cent soixante-cinq jours, nous insérons tous les quatre ans un jour dans le mois de Février. Cette année s'appelle bissextile. Mais comme tous les quatre ans il manque quarante-quatre minutes d'un jour complet, nous supprimons tous les cent ans une intercalation, suivant la réformation faite au calendrier par le Pape Grégoire XIII.

Avant que les Egyptiens se fussent avisés d'intercaler, leur année n'étoit que de trois cent soixante-cinq jours, suivant le témoignage d'Hérodote, liv. II, §. IV. Les cinq heures quarante-neuf minutes de surplus s'accumuloient, et de quatre en quatre ans faisoient à-peu-près un jour. En 730 ans, le solstice d'hiver se rencontroit alors au même jour et au même mois où le solstice d'été s'étoit rencontré auparavant.

Cette explication n'appartient point à M. l'Abbé Bellanger. Scaliger l'avoit (b) proposée; mais il avoit très-bien vu que ce n'étoit point-là changer de coucher et de lever, *sed hoc non fuerit occasum et orientem mutare*.

1°. En admettant cette hypothèse, le solstice d'hiver se seroit trouvé en 11,340 ans quinze fois au même jour et au même mois où le solstice d'été s'étoit trouvé, ou dans le langage des Prêtres Egyptiens supposé par M. Bellanger, le soleil se seroit levé dans cet espace de temps quinze fois à l'endroit où il avoit coutume de se coucher. Cependant ces Prêtres n'en comptoient que deux.

2°. M. Bellanger part d'une fausse supposition. Hérodote ne dit point qu'avant que les Egyptiens se fussent avisés

(a) Tom. II, pag. 75 et suiv.

(b) De Emendat. Tempor. lib. III, pag. 198. Edit. Genev. 1629.

d'intercaler , leur année fut de trois cent soixante-cinq jours. Il assure au contraire qu'elle étoit de trois cent soixante jours, mais qu'ils intercaloient tous les ans cinq jours. Les Egyptiens ont connu l'intercalation des cinq heures quarante-neuf minutes , mais on en ignore le temps. *Voyez* ci-dessus §. iv , note 10.

3°. Si cette intercalation n'eût pas eu lieu , comme le dit M. Bellanger , l'année égyptienne se seroit trouvée dans un grand désordre. Les Prêtres n'auroient donc eu garde d'énoncer comme un fait ancien et qui se perdoit dans la nuit des temps, une chose qui se passoit sous les yeux même de notre Historien , et qui devoit être très-sensible.

Je l'ai déjà dit , et je le répète encore ; il me paroît que c'est un de ces contes que les Prêtres Egyptiens faisoient à Hérodote , afin de faire valoir la haute antiquité de leur nation.

M. Goguet pense , dans une (a) dissertation sur ce passage , que le miracle opéré sous Ezéchias peut avoir donné lieu à ce conte. Ce miracle est de l'an 713 avant notre ère. Hérodote voyageoit en Egypte 460 ans avant J. C. , c'est-à-dire , 253 ans après ce prodige. On ne peut donc dire qu'il s'étoit écoulé un temps considérable depuis cet événement. La mémoire devoit en être récente , et les autres peuples auroient dû en avoir autant de connoissance que les Egyptiens. Mardokempad , Roi de Babylone , qui avoit remarqué le prodige , envoya complimenter Ezéchias. Ce Prince ne manqua pas d'expliquer à l'ambassadeur de Mardokempad les particularités du miracle. Tous les Princes de l'Orient en furent bientôt instruits , et les Egyptiens comme les autres. Il ne fut donc pas possible à ce peuple de forger la fable en question , ou , pour parler plus juste , cette fable n'a pu être imaginée d'après le miracle ; elle date des temps d'igno-

---

(a) De l'Origine des Loix , des Arts et des Sciences , tom. III , pag. 297 , &c.

fance, où l'on pouvoit avancer impunément tout ce qu'on vouloit.

Les Grecs avoient un pareil conte qu'ils avoient peut-être imaginé d'après les Egyptiens. Platon (a) rapporte comme une fable du vieux temps, que sous le règne d'Atrée, le soleil et les astres s'étoient couchés où ils se lèvent actuellement.

Un Lexique manuscrit (b) de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés dit que les Grammairiens ne veulent pas qu'on dise ἦθη au pluriel, mais seulement au singulier, mais qu'Antiphanes l'a dit au pluriel. ἦθη se trouve dans tous les Auteurs : ainsi je croirois le texte de ce lexique altéré, et je lirois ἴθη, qui ne se rencontre au pluriel, à ce que je pense, que dans les Ecrivains du siècle d'Antiphanes.

(503) §. CXLIII. *L'Historien Hécatee. Ο λογοποιός.* Nous avons vu ci-dessus, §. CXXXIV, ce terme dans un autre sens, et nous l'avons expliqué dans la note 467 sur cet endroit. Nous avons aussi parlé de la signification qu'il a ici; mais comme nous n'en avons point apporté de preuves, en voici quelques-unes. Ἐγῖοι (c) δὲ τῶν λογοποιῶν λέγουσιν ὡς τῆν τῆς μητρὸς ἀδελφὴν ἔγημαν. « Quelques Historiens disent qu'il » épousa sa tante maternelle ». Arrien appelle le même (d) Hécatee λογοποιός, et donne le même nom (e) à Hérodote. Harpocracion dit, λογοποιός, ὁ ὑφ' ἡμῶν ἱστορικὸς λεγόμενος. Ἰσοκράτης Βουσίριδι, καὶ Ἡρόδοτος ἐν τῷ δευτέρῳ. « Logopoios » est ce que nous appelons un Historien, Isocrates dans » l'éloge de Busiris, et Hérodote dans son second livre ».

(504) §. CXLIII. *Chacun étoit le fils de son prédécesseur.* Il y a dans l'original, que chacun étoit fils de son père.

(a) Plat. in Politico, tom. II, pag. 169, A.

(b) Biblioth. Coislin, pag. 482.

(c) Xenoph. Cyropæd. lib. VIII, cap. V, §. XIII, pag. 550.

(d) Arrian. De Expeditione Alexandri, lib. II, cap. XVI, pag. 151; et lib. V, cap. VI, pag. 352.

(e) Id. ibid. lib. III, cap. XXX, pag. 254; lib. V, cap. VI, pag. 352.

M. Valckenaer conjecture qu'il faut lire *ἑκαστοῖσι ἰσχυρῶς*, et je serois fort de son avis, si un manuscrit du Roi, et la marge de l'édition de Henri Etienne, ne portoient *ἰσχυρῶν ἑκαστοῖσι*.

(505) §. CXLIII. *Hécatee*. « L'antiquité fait mention de » plusieurs Auteurs du nom d'Hécatee. Celui dont parle » Hérodote étoit Historien, de la ville de Milet, et fils » d'Hégésandre ( livre v, §. xxxvi et cxxv ; livre vi, » §. cxxxvii ). On le distinguoit d'Hécatee d'Abdères, &c., » par le surnom de Milésien. Il avoit voyagé en Egypte » ( lib. II, §. cxlili ) et ailleurs. On peut supposer qu'il » étoit né sous le règne de Cyrus ; car, lors du soulèvement » des Ioniens contre Darius, successeur de Cambyses, Hé- » catée fut appelé à toutes les délibérations. ( Voyez les en- » droits d'Hérodote cités ci-dessus. ) Or, dans les conjon- » tures délicates, on ne consulte guère que des gens d'un » âge mûr, et en état de donner des avis salutaires. Il ne » devoit donc avoir guère moins de quarante-cinq ans au » commencement de la soixante-neuvième olympiade. Sui- » das le fait vivre vers la soixante-cinquième olympiade, » et il ajoute qu'Hérodote avoit beaucoup profité de ses » écrits. Le plus important de ses ouvrages étoit son His- » toire. Elle contenoit les événemens mémorables arrivés » dans les différens pays de la Grèce, et n'embrassoit point » ce qui s'étoit passé chez les Nations étrangères. Entre » plusieurs faits véritables, il avoit débité des traditions » fort suspectes. Nous n'avons plus aujourdhui cet ouvrage. » Le style en étoit clair, naturel et concis ; les périodes en » étoient bannies, ainsi que les figures et les autres orne- » mens, qui depuis devinrent fort à la mode parmi les His- » toriens Grecs ; c'est ce que nous apprend Denys d'Hali- » carnasse ».

B E L L A N G E R.

L'Abbé Bellanger a emprunté la plus grande partie de sa note du Mémôire de l'Abbé Sevin, qui se trouve tome vi des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, pag. 472

et suiv. Hécatee de Milet étoit né probablement sous le règne de Cyrus, et il poussa sans doute sa carrière jusqu'à la fin du règne de Darius, fils d'Hystaspes. Voyez *Hellanicæ Lesbii Fragmenta, ex edit. Frid. Gul. Sturz, pag. 4.*

(5q6) §. CXLIII. *Piromis*. Hécatee avoit eu la sottise de se faire remonter à un Dieu au seizième degré. Les Prêtres d'Égypte, qui vouloient la lui faire sentir, le menèrent dans l'intérieur du temple, où ils lui montrèrent une suite de trois cent quarante-cinq statues. Ils lui dirent que ces statues représentoient des Grands-Prêtres, des *Piromis* engendrés de *Piromis*, et qu'ils ne devoient leur origine ni à un Dieu, ni à un Héros.

Ce sens est très-clair, et a été très-bien saisi par feu M. Wesseling; et l'on ne voit pas pourquoi M. Bryant (a) assure qu'il y a sur ce passage des opinions étranges et contradictoires, que je n'apperçois ni dans M. Wesseling, ni dans les Commentateurs les plus intelligens.

M. Bryant conclut du passage d'Hérodote, que *Piromi* signifie un homme. Mais M. Renaudot (b) avoit remarqué avant lui que dans la langue Copte, *Romi* signifie homme, et *Piromi* la même chose avec l'article. Il infère ensuite qu'Hérodote s'est trompé, en attribuant à ce mot la signification d'homme bon et vertueux. M. Jablonski étoit de même avis, puisqu'il prétendoit que notre Historien (c) avoit confondu *Piromi* avec *Piremei*, et que *Piremei* signifie celui qui fait ce qui est juste. Il peut se faire qu'Hérodote se soit trompé. Mais, qui nous assurera que *Piromi* signifiât autrefois un homme simplement, et non un homme vertueux et bon? Si l'on n'eût entendu par ce mot qu'un homme, sans aucun égard à ses qualités morales, comme

(a) A New system of ancient Mythology by Jacob Bryant, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 122, London, 1773, in-4.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. II, pag. 256.

(c) Jablonski Prolegomen. ad Panth. Ægyptior. pag. 38.

ce terme devoit revenir à tout instant dans la langue , il étoit impossible que notre Historien s'y méprît. Disons plutôt que de son temps , Piromi signifioit un homme bon et vertueux , et que c'étoit le titre qu'on donnoit alors aux Grands-Prêtres Egyptiens , comme nous donnons actuellement aux nôtres celui de Saint - Père ; mais que dans la suite , il ne signifia plus qu'un homme , sans aucun égard à ses qualités morales.

M. Lacroze observe (a) que Brahma , que les Indiens du Malabar prononcent Biroumas , a la même signification dans le *Samscret* , ou la langue sainte des Indiens , et que Pirmia , dans celle des habitans de l'île de Ceilan , signifie encore aujourd'hui un homme. Ce rapport est-il l'effet du hasard , ou celui des conquêtes de Sésostris , qui laissa des colonies en divers endroits de l'Asie ?

(507) §. CXLIV. *Avoient été des Piromis.* Le grec dit : *Avoient été tels.* Le sens de la phrase est : Les Prêtres firent voir que tous ceux dont ils montroient les statues , bien loin d'avoir été des Dieux , avoient été des Piromis engendrés de Piromis , c'est-à-dire des Grands-Prêtres engendrés d'autres Grands-Prêtres. J'en avertis , parce que plusieurs personnes ont rendu ce passage : « Ils faisoient voir que tous » ces Pontifes , dont ils montroient les colosses , avoient eu » ces deux qualités , c'est-à-dire , qu'ils avoient été bons » et vertueux ».

Le mot *tel* ne doit point se rapporter aux deux qualités qu'Hérodote croit désignées par le terme Piromis. Il ne sert qu'à indiquer ce qu'il a dit plus haut , que ces statues représentoient des Grands-Prêtres engendrés les uns des autres.

(508) §. CXLIV. *Les Dieux avoient régné.* Le règne de ces Dieux paroîtra fabuleux à un grand nombre de lecteurs. Cependant Hérodote et Diodore de Sicile qui en font mention , ne l'auroient pas fait sans doute , quelque supersti-

---

(a) Hist. du Christ. des Indes , pag. 429.

ticieux qu'ils fussent, s'ils n'eussent eu les plus grandes autorités. Or quelle autorité plus authentique peut-on apporter d'un fait, que celle des Annales d'une Nation très-savante. On sait que tous les gouvernemens ont été d'abord théocratiques; qu'ensuite ils sont devenus monarchiques ou républicains. Dans la théocratie, les Prêtres gouvernoient seuls; dans les monarchies et les républiques, ils avoient conservé un grand ascendant. Qui empêche que l'Égypte n'ait été gouvernée un très-grand nombre d'années par les Prêtres, que ce gouvernement vraiment théocratique n'ait été appelé du nom du Dieu auquel étoit attaché le Grand-Prêtre qui jouissoit de l'autorité souveraine? Mais voyez mon Essai de Chronologie, chap. 1, §. x, vers la fin.

Diodore de Sicile prétend que le règne des Dieux (a) et des Héros, c'est-à-dire des hommes déifiés, a duré un peu moins de dix-huit mille ans, et que jusqu'à la cent quatre-vingtième olympiade, les hommes ont régné près de quinze mille ans. Le texte de Diodore est altéré dans cette dernière partie; mais ce n'est point ici le lieu de le discuter.

(509) §. CXLIV. *Qu'ils avoient habité avec.* Je lis ici, avec le manuscrit de Sancroft, *isiorras*, au lieu de *oisiorras*. Il paroît que Valla avoit trouvé la même leçon dans son manuscrit, puisqu'il a traduit *cum hominibus habitantes*. Voyez la note de M. Wesseling.

(510) §. CXLIV. *Orus.* Plutarque (b) rapporte qu'Orus fut tellement irrité de ce qu'Isis avoit rendu la liberté à Typhon, qu'il lui arracha le bandeau royal. Mais le même Auteur dit (c), dans un fragment trouvé dans un manuscrit qui avoit appartenu au Comte d'Oxford, et qui est actuellement dans le *Museum Britannicum*, qu'Orus tua

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. XLIV, tom. 1, pag. 53.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 358, D.

(c) *Fragmēta duo Plutarchi*, pag. 8, in-8. Londini, 1773.

sa mère pour venger son père , et qu'un des plus anciens Dieux l'ayant jugé , lui laissa le sang et la moelle qu'il tenoit de son père , et lui ôta la graisse et les chairs qui s'étoient formées dans le sein de sa mère.

*Ωρος* est une terminaison grecque ; les Egyptiens disoient : Or , comme on le voit écrit dans Joseph contre Apion , tom. II , pag. 460. On a mis , il est vrai , Oros dans le texte de cet Auteur , mais on trouve dans les variantes Or.

(511) §. CXLIV. *Typhon*. Typhon étoit un mauvais génie , qui enleva la couronne à son frère Osiris , et le tua. Comme il étoit pâle et roux , les Egyptiens évitoient la compagnie des personnes de cette couleur. Dans les temps où l'on sacrifioit encore des hommes , on égorgeoit ceux qui étoient roux sur (a) le sépulcre d'Osiris , ou bien on les (b) brûloit vifs. Isis , femme d'Osiris , le fit mourir , suivant (c) Diodore de Sicile ; mais Orus se contenta de le chasser du trône , si l'on aime mieux s'en rapporter à Hérodote. Quant à Plutarque , il raconte qu'Orus (d) lui livra bataille , et remporta la victoire après un combat de plusieurs jours ; que l'ayant fait prisonnier , il le livra lié à Isis , qui lui rendit la liberté au lieu de le faire mourir. Il étoit fils de Saturne (e) et de Rhéa.

Ceux qui seront curieux d'en savoir davantage sur Typhon , feront bien de consulter le *Pantheon Ægyptiorum* de Jablonski , tom. III , pag. 40 , &c.

(512) §. CXLIV. *Osiris* , que nous appelons *Bacchus*. Quelques-uns prétendoient (f) en Egypte qu'Osiris étoit le Nil qui fécondoit la terre , désignée par Isis. Mais ils avoient donné ce nom au Nil , parce qu'ils regardoient

(a) Diodor. Sicul. lib. I , §. LXXXVIII , tom. I , pag. 99.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride , pag. 330 , D.

(c) Diodor. Sicul. lib. I , §. LXXXVIII , tom. I , pag. 99.

(d) Plutarch. de Iside et Osiride , pag. 380 , D.

(e) Id. ibid. pag. 355 , D.

(f) Id. ibid. pag. 363 , D.

l'accroissement de ce fleuve comme un don d'Osiris, qui étoit le même que le soleil. « Ils appellent le Nil, dit (a) » Plutarque, un écoulement d'Osiris ».

Osiris étoit le même que le soleil. On ne peut en douter après les témoignages précis des anciens. *Nec (b) in occulto est, neque aliud esse Osirin quàm Solem, nec Isin aliud esse quàm Terram, ut diximus, Naturamve rerum. . . . : Hinc Osirin Ægyptii, ut Solem esse asserant, quotiens hieroglyphicis litteris suis exprimere volunt, insculpunt sceptrum, inque eo speciem oculi exprimunt, et hoc signo Osirin monstrant; significantes hunc deum Solem esse, regalique potestate sublimem cuncta despiciere: quia Solem Jovis oculum appellat antiquitas.*

Diodore de Sicile rapporte la même chose. « Les anciens » Egyptiens, dit-il (c), frappés d'étonnement et d'admiration à la vue du ciel et de la nature de l'univers, pensèrent » qu'il y avoit deux Dieux éternels, et qui avoient devancé » les autres, le Soleil et la Lune, qu'ils appellent Osiris et » Isis ».

Les Grecs vouloient qu'Osiris fût Bacchus, parce qu'ils trouvoient beaucoup de rapports entre les fables qu'ils racontaient de Bacchus, les traditions des Egyptiens sur Osiris, et les cérémonies instituées en l'honneur de ces deux Divinités. Bacchus et Osiris avoient fait la conquête des Indes, raison de plus en faveur de leur identité. Des Savans (d) modernes ont cru qu'Isuren, l'une des trois Divinités auxquelles les Indiens rendent encore un culte, est l'ancien Osiris; mais les rapports qu'il y a entr'eux sont trop éloignés. Bacchus n'étoit autre que le Soleil, comme l'a fait voir Macrobe dans ses Saturnales, liv. I, chap. XVIII.

Les Egyptiens désignoient Osiris par un sceptre avec un

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 366, A.

(b) Macrob. Saturn. lib. I, cap. XXI, pag. 210.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. XI, tom. I, pag. 14.

(d) Histoire du Christ. des Indes, liv. VI, pag. 430.

œil, comme on le voit dans le passage de Macrobe que je viens de rapporter. Son nom signifioit en Egyptien, *qui a grand nombre d'yeux, multioculus*. « Ils représentent (a) » le Roi et Seigneur Osiris avec un sceptre et un œil, et » quelques-uns interprètent son nom *πολύφθαλμος*, c'est- » à-dire, qui a beaucoup d'yeux, parce qu'en Egyptien » Os signifie beaucoup, et Iri, œil ». Ce nom (Osiris) expliqué (b) en grec veut dire, « qui a beaucoup d'yeux, » et avec raison, parce que le soleil darde de tous côtés ses » rayons, qui sont comme un grand nombre d'yeux, dont » il voit la terre et la mer entières ».

Osch (c) ou Os, comme prononçoient les Grecs par adoucissement, signifie *beaucoup* en Copte, et Iorh (d), *la prunelle de l'œil*.

Les Prêtres de ce Dieu portoient, par cette raison, des bonnets couverts d'yeux. On remarque, dans les Antiquités Egyptiennes, deux figures (e) que M. le Comte de Caylus prenoit pour des Egyptiens ordinaires et sans caractères; mais les yeux dont leurs bonnets sont semés, font voir que c'étoient des Prêtres d'Osiris.

(513) §. CXLV. *Environ mille soixante ans*. Il y a dans le texte grec, environ seize cents ans, et l'on ne trouve aucune variété dans les manuscrits. Mais Hérodote dit tout de suite que depuis Hercules jusqu'à lui, il n'y avoit que neuf cents ans. Or on sait par (f) Apollodore et Diodore de Sicile (g), qu'il n'y a eu que cinq générations entre Bacchus

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 354, F, et 355, A.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. xi, tom. 1, pag. 14.

(c) Frid. Sam. Schmidt de Sacerd. et Sacrif. Ægyptior. pag. 19, note.

(d) Id. *ibid.*

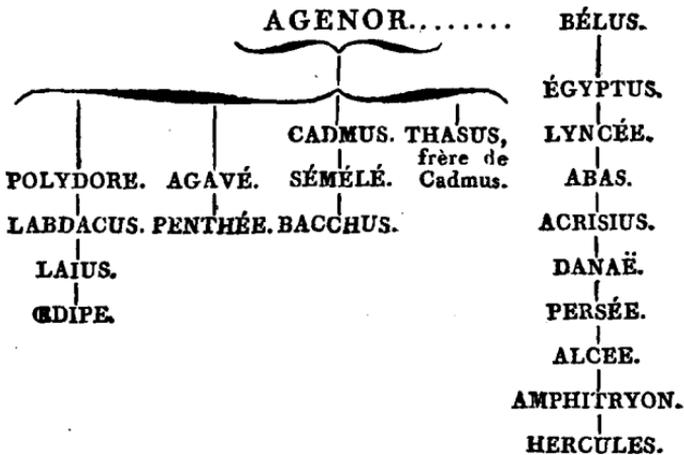
(e) Antiquités Egyptiennes, Etrusques, &c. tom. III, pag. 12; planche 2, fig. 4 et 5.

(f) Apollodor. lib. II, cap. 1, II, III.

(g) Diodor. Sicul. lib. IV, §. II, tom. 1, pag. 247. — La généalogie d'Hercules se tire des trois premiers chapitres du Livre II

et Hercules, lesquelles cinq générations ne peuvent faire, suivant le calcul même d'Hérodote, qu'environ cent soixante ans. Il s'ensuit que de Bacchus à Hérodote, il ne doit y avoir que mille soixante ans. C'étoit aussi le sentiment de (a) Lydiat, de feu M. le Président Bouhier (b) et de M. Wesseling. Ces raisons ont paru sans doute si convaincantes à M. Borheck, qui a donné à Lemgow une édition toute grecque de notre Historien, qu'il n'a pas balancé à l'admettre dans le texte. J'ai cru devoir suivre l'exemple de ces Savans et traduire en conséquence.

Voici ces Généalogies :



(514) §. CXLV. *Fils de Pénélope et de Mercure.* Tous les Mythologues en ont parlé. On peut y joindre cette épigramme de l'Anthologie : « Celui-ci (c) tire son origine de Jupiter même; témoin l'aurole qu'il porte sur la tête. Car

---

de la Bibliothèque d'Apollodore, et de plusieurs passages détachés de Diodore de Sicile, qu'il seroit trop long de citer.

(a) Ad Marm. Arundell. pag. 243.

(b) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. XI, pag. 124.

(c) Antholog. sive Florilegium diversor. Epigrammat. pag. 336. Analecta veter. Poetar. Græc. tom. III, pag. 204, n<sup>o</sup>. COLXII.

» Jupiter a engendré Mercure, et Mercure Pan ». Remarquez que cette auréole ou nuage qu'on plaçoit sur la tête d'un Dieu, indiquoit qu'il descendoit de Jupiter. Je vais ajouter les vers suivans du Syrinx de Théocrite, à cause de leur singularité.

Ἵουδινὸς ἰνιάτειρα, Μακροπτολίμοιο δὲ μάτηρ  
Μαίας Αντιπέτροιο βοὸν τέκεν ἰθυντῆρα·  
Ἵουχι Κεράσαν, ὃν ποκα θρέψατο ταυροπάταρ,  
Ἀλλ' ὅν Πιλιπίς αἶθε πάρος φρένα Τέρμα σάκουσ.  
ἽΟυνομ' ἽΟλον.

« La femme d'Outis, mère de Macroptolémus a engendré celui qui gouverna la nourrice d'Antipétrus ; je ne veux point dire ce Cérastès que nourrit jadis la fille du Taureau ; mais celui dont le cœur étoit brûlé par le bord d'un bouclier à qui il manque la lettre pi. Son nom est Olon ».

Ou pour m'exprimer d'une manière moins énigmatique : la femme d'Ulysse, mère de Télémaque, a mis au monde celui qui préside aux chèvres nourrices de Jupiter ; je ne veux point parler du berger Cérastès que nourrissent jadis des abeilles, mais de celui dont le cœur étoit brûlé par la Nymphé Pitus, et dont le nom est Pan.

Tout le monde sait que lorsque Polyphème demanda à Ulysse son nom, il lui répondit qu'il s'appeloit Outis. Macroptolémus et Télémaque signifient la même chose. La chèvre Amalthée nourrit Jupiter. Le Poète appelle ce Dieu Antipétrus, à cause que Rhéa donna à Saturne une pierre en sa place. Cérastès est le même que Comatès, nourri par des abeilles. Voy. Théocrite, Idylle VII, vers 84 et 85. Les abeilles sont appelées filles du Taureau, parce qu'on croyoit qu'elles provenoient de la putréfaction de la chair de cet animal. La circonférence d'un bouclier s'appelle en grec ἴτυς ; ajoutez un P, vous aurez Pitus, qui est le nom d'une Nymphé aimée de Pan. Olon et Pan signifient la même chose.

Cette explication est empruntée du Commentaire de Claude de Saumaise sur le (a) Syrinx de Théocrite, pag. 210 et seq. Ce Savant la devoit probablement lui-même à quelque ancien scholiaste inédit.

(515) §. CXLVI. *Quoiqu'ils ne fussent que des hommes.* Il y a dans le grec, *τούτους ἄλλως*. M. Wesseling aimeroit mieux lire *τοὺς ἄλλως*, ce qui ne remédie pas à la difficulté. M. Toup (b), qui a été l'un des plus grands Critiques de ce siècle, corrigeoit *ἄλλως*. Ἐφη ἂν τις καὶ τούτους ἄλλως γενομένους ἀνδρας ἔχειν τὰ ἐκείνων οὐνόματα τῶν προγεγονότων θεῶν. *Dixerit aliquis et hos meros homines natos, habere non nisi nomina Deorum prisorum.* Ἄλλως ἀνδρας, *non nisi homines.* Est notus græcismus, sed non omnibus notus.

(516) §. CXLVIII. *La ville des Crocodiles.* Nous ignorons le vrai nom de cette ville. Il y a grande apparence qu'il dériveroit du mot champses, qui signifie un crocodile en égyptien, selon la remarque d'Hérodote. *Voyez ci-dessus, §. LXIX.* Cette ville fut nommée Arsinoë, probablement sous les (c) Ptolémées.

(517) §. CXLVIII. *Et six au sud.* Il y a dans l'édition de M. Wesseling, *ἕξ καὶ πρὸς νότον*. Il faut nécessairement lire *ἕξ δὲ πρὸς νότον*, avec le manuscrit A du Roi, et les éditions d'Alde et de Henri Etienne. Dans le manuscrit B du Roi, il y a *ἕξ μὲν πρὸς νότον*, ce qui est une faute.

(518) §. CXLVIII. *De sépulture aux crocodiles sacrés.* On embaumoit (d) les crocodiles sacrés, lorsqu'ils venoient à mourir, et on les mettoit dans une caisse sacrée. Je ne vois pas ce qui a pu engager M. Rollin à dire, dans son

(a) Cl. Salmasii Inscript. veter. explicatio; ejusdem ad Dosiada Aras, Theocriti Fistulam notæ.

(b) Epistola critica ad Episcopum Glocestriensem, pag. 80; et de la seconde édition de ses Œuvres complètes, tom. II, pag. 497.

(c) Strab. lib. XVII, pag. 1165, D.

(d) Herodot. lib. II, §. LXIX.

Histoire ancienne (a), qu'on nourrissoit dans les souterrains du labyrinthe ces crocodiles sacrés. M. l'Abbé Banier rapporte (b) aussi le même fait, quoiqu'Hérodote et les versions latines et françoises que j'ai consultées n'en parlent pas. D'ailleurs cela auroit été peut-être impossible. Cet animal aime la chaleur, et c'est pour cela qu'il (c) passe la plus grande partie du jour sur terre, et qu'il se retire la nuit dans le Nil, parce que l'eau en est plus chaude que l'air et la rosée. Comment donc pourroit-il vivre dans un lieu souterrain et toujours froid ?

(519) §. CXLVIII. *Quant à ceux d'en haut.* Un Architecte, chargé de faire un plan du labyrinthe, d'après la description d'Hérodote, seroit, je crois, fort embarrassé. C'est ce que j'ai avancé dans ma première édition, et je suis encore à présent de cet avis. Mais notre Historien ne s'étoit pas proposé cela pour but.

Expliquons maintenant toutes les parties du labyrinthe. Je prends pour guide (d) M. Wytttenbach, persuadé qu'en sa compagnie je ne puis m'égarer.

1°. *Αὐλαὶ κατὰστυγοὶ* ne sont pas des cours couvertes, mais des cours fermées par des murs. Ces cours étoient ornées, chacune d'un péristyle, d'une colonnade de marbre blanc, *αὐλὴ δὲ ἐκάσῃ περιήγυλος λίθου λευκοῦ ἀρμοσμένου ταμάλιστα.*

2°. Il y avoit douze bâtimens ou corps-de-logis, autant que de cours. C'est ce qu'Hérodote appelle τὰ εἴγη.

3°. *Ὀικήματα* sont des chambres plus ou moins grandes. *Ὀικημα* a cette signification en cent endroits. Je me contente de celui-ci : *Κλειομένης (e) ἡσθεὶς τοῦ παιδίου τῆ παρμινίσι,*

(a) Hist. anc. tom. I, pag. 16.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. V, Hist. pag. 248.

(c) Herodot. lib. II, §. LXXVIII.

(d) Selecta Principum Historicorum, &c. pag. 355.

(e) Herodot. lib. V, §. LI.

ἤτε ἰς ἕτερον οἶκον. « Cléomènes, charmé du conseil de sa » petite fille, passa dans une autre chambre ».

4°. Ἐλιγμοί sont des passages tortueux qui mènent des cours aux corps-de-logis.

5°. Πασάς est l'espace, ou plutôt les deux tiers de l'espace qui est entre les antes. J'ai conservé le terme grec, parce que nous n'en avons pas qui y réponde. Ce n'est pas l'*Atrium* des Latins. Vitruve répand quelque jour là-dessus. Quantum (a) inter antas distat, ex eo tertia dempta spatium datur introrsus. Hic locus apud nonnullos προσάς, apud alios πασάς nominatur. La planche LV, du Vitruve de Perrault, en donnera peut-être quelque idée.

Les ἰλιγμοί et les pastades appartiennent aux cours, les δίοδοι aux corps-de-logis. Ces derniers sont des issues qui conduisent des bâtimens à des cours.

Ceux qui voudront se donner la peine de comparer ma traduction avec celle de du Ryer, s'apercevront qu'il s'est beaucoup éloigné du sens d'Hérodote.

(520) §. CXLVIII. *Le toit de tous ces corps-de-logis est de pierre.* M. l'Abbé Banier reproche (b) à Hérodote d'avoir dit que les salles étoient voûtées. Hérodote ne parle pas de voûtes. On n'en voit que dans la traduction de du Ryer. Paul Lucas a remarqué (c), dans les restes de l'édifice qu'il croit ceux du labyrinthe, que les plafonds étoient de grandes pierres de marbre qui occupoient toute la largeur des chambres.

Les Historiens ne sont pas d'accord sur les Princes qui ont fait construire ce labyrinthe. Hérodote prétend que ce sont les douze Rois qui régnèrent conjointement et succédèrent à Séthos. Diodore de Sicile attribue, en un (d) en-

(a) Vitruvius de Architecturâ, lib. vi, cap. x.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. v, Hist. pag. 248.

(c) Cité dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *ibid.*

(d) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXI, pag. 70; §. xcvi, pag. 109.

droit, cet édifice à Mendès ou Marrus, en un (a) autre à Ménas ou Ménès, et ailleurs (b), aux douze Rois. Pline (c) nomme Pétésuccus le Prince qui le fit élever; tandis qu'Eusebe (d) pense, ainsi que (e) Jules Africain, que ce fut Lacharis, fils de Sésostris.

De cette diversité d'opinions, quelques Savans ont conclu qu'il y avoit eu plusieurs labyrinthes. S'il falloit en admettre autant qu'il y a de Princes nommés par différens Ecrivains, il faudroit en compter six, parmi lesquels il s'en trouveroit trois dans le seul Diodore de Sicile. Cependant ces six labyrinthes se réduisent à un seul, et c'est ce que je vais prouver. Pour procéder avec ordre, j'établirai d'abord, qu'il n'y a jamais eu de labyrinthe construit par Ménès, et ensuite que les labyrinthes de Mendès et de Pétésuccus sont les mêmes que celui des douze Rois. Je commence par la première proposition.

1°. Il n'y a eu qu'un seul Roi en Egypte qui ait porté le nom de Ménas ou Ménès. 2°. C'est le premier Prince qui ait régné après les Dieux. 3°. Il est monté sur le trône, selon Diodore de Sicile, 14,940 ans avant notre ère, comme je l'ai prouvé dans mon *Essai sur la Chronologie d'Hérodote*, chap. I, §. VIII, pag. 52 et 53. 4°. Si ce Prince introduisit (f) le luxe de la table, des lits et des ameublemens, comme le dit cet Historien, on ne peut en conclure que les tables fussent alors servies avec délicatesse, et qu'il y eût de la somptuosité dans les ameublemens. Les arts n'étoient pas encore connus, ou du moins ils étoient dans leur enfance. Les Egyptiens avoient mené jusqu'alors une vie agreste; ils avoient demeuré dans des antres, de même que

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXXXIX, pag. 100.

(b) Id. ibid. §. LXVI, pag. 76.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. XXXVI, cap. XIII.

(d) Eusebii Chronicorum lib. prior. pag. 15.

(e) Syncelli Chronographia, pag. 60.

(f) Diodor. Sicul. lib. I, §. XLV, pag. 54.

les Troglodytes, et ne s'étoient nourris que des fruits que la terre produisoit d'elle-même. Ménas les rassembla dans des habitations grossières, leur apprit à cultiver la terre et leur donna des loix. On ne peut rien inférer de plus du passage de Diodore, et tel fut le luxe introduit par Ménas. Tout est relatif. Ce genre de vie, très-grossier sans doute, en comparaison de celui qui fut connu dans la suite, étoit un vrai luxe relativement au genre de vie qu'avoient mené jusqu'alors les Égyptiens. Or, je demande si l'on peut concevoir que dans un temps où les sciences étoient inconnues, où les arts étoient dans leur enfance, on ait pu élever une pyramide et un labyrinthe capables d'exciter l'admiration de la postérité, ouvrage qui suppose dans les arts et dans les sciences des progrès étonnans et une perfection qui n'a jamais été que l'apanage des siècles éclairés. 5°. Ménas étant monté sur le trône 14,940 ans avant notre ère, comment seroit-il possible que ce labyrinthe se fût conservé entier dans ce laps immense de siècles? 6°. Ménas le fit construire (a) pour éterniser sa reconnoissance envers un crocodile qui lui avoit sauvé la vie, lorsqu'étant poursuivi par ses chiens, il fut forcé de se réfugier dans le lac Mœris. Mais ce lac n'existoit pas alors, et il ne fut creusé par le Prince de ce nom, que plus de 2,300 ans après; puisque Mœris est le soixante-quatorzième Roi après Ménès, selon Diodore, et qu'il ne commença à régner que vers l'an 12,598 avant notre ère, comme je l'ai prouvé dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. 1, §. VIII, pag. 56. 7°. Lorsque cet Historien nous donne des détails sur la vie de Ménès, il passe sous silence la construction de ce monument, quoique c'eût été là le lieu d'en faire mention. 8°. Le même Diodore parle, en deux (b) endroits, du labyrinthe de Mendès, sans nous apprendre en quel lieu

---

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXXIX, pag. 100.

(b) Id. ibid. §. LXI, pag. 70; §. XCVII, pag. 109.

il étoit situé. Est-il vraisemblable que cet Historien eût omis une particularité aussi importante, s'il n'en eût pas déjà fait mention ?

Toutes ces raisons réunies me persuadent que son texte a été altéré par les copistes. Ce point démontré, il est facile de le rétablir, en substituant Mendès à Ménès. Ce changement est très-léger, et l'on ne peut disconvenir qu'il ne se soit glissé dans les manuscrits des fautes encore plus graves, comme ne l'ignorent pas ceux qui ont pris la peine de les examiner. Le seul Diodore de Sicile en fourniroit un grand nombre d'exemples. Il est donc prouvé que Ménès n'a jamais fait construire de labyrinthe, et que tout ce que cet Historien en raconte doit se rapporter à celui de Mendès.

Je passe maintenant à la seconde proposition : le labyrinthe de Mendès est le même que celui des douze Rois.

1<sup>o</sup>. Le labyrinthe de Mendès étoit moins admirable par la grandeur des ouvrages, qu'il n'étoit inimitable par l'art : *Ἄουχ (α) οὕτω κατὰ τὸ μέγεθος τῶν ἔργων θαυμαστόν, ὡς πρὸς τὴν φιλοτιμίαν δυσμίμητον*. Si Strabon ne dit pas positivement la même chose, du moins le donne-t-il assez à entendre par la magnifique description qu'il en fait, et par ce qu'il ajoute, que cet édifice (b) égale les pyramides. Hérodote va encore plus loin en parlant du labyrinthe des douze Rois. « J'ai vu, dit-il, ce (c) bâtiment, et l'ai trouvé au-  
» dessus de toute expression. Tous les ouvrages, tous les  
» édifices des Grecs ne peuvent lui être comparés, ni du  
» côté du travail, ni du côté de la dépense ; ils lui sont  
» de beaucoup inférieurs. Les temples d'Ephèse et de Samos  
» méritent sans doute d'être admirés ; mais les pyramides  
» sont au-dessus de tout ce qu'on peut en dire, et chacune

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXXI, pag. 70 et 71.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1165.

(c) Herodot. lib. II, §. CXLVIII.

» en particulier peut entrer en parallèle avec plusieurs des  
 » plus grands édifices de la Grèce. Le labyrinthe l'emporte  
 » même sur les pyramides ».

Ce premier rapport donne lieu de penser que le labyrinthe de Mendès est le même que celui des douze Rois.

2°. Le labyrinthe de Mendès étoit situé, selon (a) Diodore de Sicile, près du lac Moëris. Strabon, qui ne reconnoît d'autre labyrinthe que celui de Mendès, et qui entre dans un plus grand nombre de détails qu'aucun autre Ecrivain, si l'on excepte Hérodote, nous (b) apprend qu'il étoit bâti à l'endroit où le canal, dérivé du Nil, se jetoit dans le lac Moëris. Cette particularité le fera toujours reconnoître. Or, c'est la même particularité que rapporte Diodore de Sicile en parlant du labyrinthe des douze Rois. « Ces (c) Princes, » dit-il, ayant choisi dans la Libye un lieu près de l'endroit où le canal se jette dans le lac Moëris, ils y firent construire un tombeau avec les plus belles pierres ». Vient ensuite la description de ce monument, qui s'accorde avec celle de Strabon, quoique celle-ci soit plus détaillée.

Si le labyrinthe de Mendès de Diodore de Sicile correspond parfaitement dans le peu qu'en dit cet Ecrivain, avec la description qu'il fait de celui des douze Rois, et si celui-ci répond exactement à la description de celui de Mendès, donnée par Strabon, on ne peut douter que ce ne soit le même édifice.

3°. Hérodote, qui ne connoît d'autre labyrinthe que celui des douze Rois, nous apprend (d) qu'ils le firent construire un peu au-dessus du lac Moëris. Cette particularité s'accorde donc avec ce que Diodore de Sicile raconte de ceux de Mendès et des douze Rois, et avec ce

---

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXXXIX, pag. 160.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1165.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXVI, pag. 76.

(d) Herodot. lib. II, §. CXLVIII.

que rapporte Strabon de celui de Mendès. Ces Ecrivains ont donc tous eu en vue le même édifice.

4°. Si Hérodote (*a*) ajoute que ce labyrinthe étoit assez près de la ville des Crocodiles, Strabon (*b*) nous instruit que celui de Mendès étoit à cent stades de la ville d'Ar-sinoë, que l'on appelloit anciennement la ville des Crocodiles. Donc le labyrinthe de Mendès est le même que celui des douze Rois.

5°. Diodore de Sicile raconte que Mendès (*c*) avoit fait élever près du labyrinthe une pyramide de figure quarrée. Strabon n'a pas oublié cette pyramide en parlant du labyrinthe de Mendès. « A (*d*) l'extrémité, dit-il, de ce bâtiment qui occupe plus d'un stade, est une pyramide » quarrée, qui sert de tombeau, dont chaque côté a quatre » plèthres de largeur sur autant de hauteur ». Voici maintenant comment s'exprime Hérodote en parlant du labyrinthe des douze Rois : « A (*e*) l'angle où finit le labyrinthe, s'élève une pyramide de cinquante orgyies, sur laquelle on a sculpté en grand des figures d'animaux ». Quoique Strabon ne s'accorde pas avec Hérodote sur les dimensions de cette pyramide, puisque le premier lui donne quatre cents pieds, et le second trois cents, cependant on ne peut disconvenir que cette pyramide, ainsi que sa situation, ne soit un nouveau caractère qui démontre l'identité de ces labyrinthes, ou plutôt qu'il n'y en a qu'un.

6°. Il est évident que Pline ne reconnoissoit qu'un seul labyrinthe, et que ce labyrinthe étoit celui dont parle Hérodote, et par conséquent le même que celui dont il est fait mention dans Diodore de Sicile et dans Strabon.

---

(*a*) Herodot. lib. II, §. CXLVIII.

(*b*) Strab. lib. XVII, pag. 1165, D.

(*c*) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXXXIX, pag. 100.

(*d*) Strab. pag. 1165, C.

(*e*) Herodot. lib. II, §. CXLVIII.

Voici ses propres paroles : (a) *Durat (labyrinthus) etiam nunc in Ægypto Heracleote nomo, qui primus factus est ante annos, ut tradunt, quater mille sexcentos, à Petesucco Rege, sive Tithoë, quanquam Herodotus totum opus regum esse dicit, novissimique Psammetichi.* Ce passage prouve qu'il n'y avoit qu'un seul labyrinthe en Egypte, mais que l'on étoit incertain sur le Prince qui l'avoit fait commencer. Car ces mots, *primus factus est* ne doivent pas s'entendre, comme s'il y avoit eu d'autres labyrinthes en Egypte, mais seulement du temps où il avoit été commencé : ou peut-être Pline faisoit-il allusion au labyrinthe de Crète, qui ne peut être regardé comme postérieur à celui d'Egypte, qu'en supposant que celui-ci a été commencé plusieurs siècles avant qu'il ait été achevé par les douze Rois; car il y a un intervalle de près de sept siècles entre la construction du labyrinthe de Crète et l'avènement des douze Rois au trône d'Egypte. D'ailleurs ces mots, *totum opus*, prouvent que si Hérodote pensoit que cet édifice étoit entièrement l'ouvrage des douze Rois, Pline ne le croyoit pas.

On pourroit m'objecter que Pline, plaçant ce labyrinthe dans le nome Héracléotique, ne pouvoit avoir en vue celui des Ecrivains précédens qui mettent le leur à une médiocre distance d'Arsinoë. Je réponds que ce nome étant dans la Libye, et confinant à l'Arsinoïte, pouvoit s'étendre jusqu'au près d'Arsinoë. D'ailleurs, la description qu'en font Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile et Pline lui-même, se ressemble tellement, qu'on voit clairement qu'ils ont parlé du même édifice; et l'on ne peut s'y méprendre, à moins qu'on n'ait l'esprit préoccupé d'un système.

On pourroit encore me demander pourquoi, s'il n'y a eu qu'un seul labyrinthe, trouve-t-on les Historiens si peu d'accord sur le nom du Prince qui l'a fait élever. Je ré-

---

(a) Plin. lib. xxxvi, cap. xiiii, tom. II, pag. 739.

ponds que Mendès l'aura commencé, que Pétésuccus l'aura fait continuer, et que les douze Rois l'auront fait achever. Comment, en effet, seroit-il possible que ces douze Rois, qui n'ont régné, de l'aveu (a) de Diodore de Sicile, que quinze ans, aient pu exécuter une entreprise aussi immense que celle-là dans un règne si court, et dont les dernières années furent agitées par une guerre civile? Bien plus, il est impossible de prouver que cet Historien ait voyagé par toute l'Egypte, et il est douteux qu'il ait vu le labyrinthe. Il aura lu dans un Historien que ce labyrinthe étoit de Mendès, et dans un autre, qu'il étoit l'ouvrage des douze Rois, et là-dessus, il aura conclu qu'il y avoit deux labyrinthes. Cette conclusion n'est pas digne sans doute d'un Ecrivain si judicieux : mais si l'on fait attention à l'immensité de son plan, on ne sera pas surpris qu'il n'ait pas eu le temps d'en combiner toutes les parties, et qu'il y ait quelques-unes de ces parties qui se ressentent de la précipitation avec laquelle il a dû l'exécuter.

Il est donc démontré, 1°. qu'il n'y a eu qu'un seul labyrinthe; 2°. qu'il étoit situé dans la Libye, à l'endroit où le canal, qui portoit les eaux du Nil dans le lac Moëris, se joignoit à ce lac; 3°. qu'il étoit à une médiocre distance de la ville des Crocodiles, depuis appelée Arsinoë; 4°. que si les douze Rois ne l'ont pas fait en entier, comme l'insinue Hérodote, il a été commencé par Mendès, continué par quelques autres Princes, et enfin achevé par les douze Rois qui régnèrent conjointement et succédèrent à Séthos.

M. d'Anville (b) suppose qu'il y a eu deux labyrinthes, l'un du Roi Mendès dans le nome Arsinoïte, l'autre des douze Rois dans l'Héracléotique. Cet habile Géographe s'est trouvé probablement forcé d'admettre deux laby-

---

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXVI, pag. 76.

(b) Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne, pag. 159 et suiv.

rinthes, parce qu'il pensoit que le lac Moëris, qu'il croit être le Bahr-Bathen, est fort éloigné d'Arsinoë. Mais le Bahr-Bathen ne peut être le lac en question, comme on peut le voir dans la note suivante. Une méprise en a occasionné une autre.

Le labyrinthe ne peut être non plus à l'endroit que M. d'Anville a désigné sous le nom de labyrinthe de Mendès, et qu'il a mis cent stades au-dessus d'Arsinoë. Suivant la description qu'en donne (a) Strabon, il est environ à cent stades au-dessous de cette ville.

Le labyrinthe n'est pas non plus le Casr Kérun, comme le prétend l'Abbé Banier, qui l'appelle (b) Quellay Caron, et le (c) Docteur Pocke Bellet Caron (la ville de Caron). 1°. La situation du Casr Kérun ne peut convenir à celle que donnent au labyrinthe Hérodote et Strabon. 2°. Quoi qu'en dise Paul Lucas, on sait par Granger, et quelques autres Voyageurs habiles, que le Casr Kérun est un très-petit édifice, qui n'a pas plus de seize toises de long sur dix de large entre ses murailles maîtresses. Il ne peut donc convenir à un bâtiment aussi vaste que le labyrinthe, où les seize préfectures d'Egypte s'assembloient (d) sous les Romains.

On voit des ruines considérables à Sennour. M. Gibert présume (e) que le labyrinthe étoit en cet endroit. Cela me paroît très-vraisemblable. Ce lieu est, de même que le labyrinthe (f) de Strabon, à trente ou quarante stades de l'extrémité nord du canal, et à cent stades d'Arsinoë, aujourd'hui Feium.

Feu M. l'Abbé Brotier lut un Mémoire à l'Académie

(a) Strab. lib. xvii, pag. 1165, D.

(b) Mémoires de l'Académie, des Inscript. tom. v, Hist. pag. 246.

(c) A Description of the East, tom. 1<sup>st</sup>, pag. 61, &c.

(d) Plin. lib. xxxvi, cap. xiii, tom. II, pag. 739.

(e) Mémoires de l'Académie des Inscript. tom. xxviii, pag. 241.

(f) Strab. lib. xvii, pag. 1165, A et D.

quelques années avant sa destruction, dans lequel cet ingénieux et savant Ecrivain prétendoit prouver qu'il y avoit eu trois labyrinthes en Egypte. Les raisons qu'il alléguoit pour le prouver ne me parurent pas assez convaincantes pour m'engager à changer d'opinion. Ce Mémoire n'a point été publié.

(521) CXLIX. *Le lac Moëris.* La plupart des Modernes reprochent aux anciens d'avoir donné au lac Moëris une étendue incroyable, et de se contredire entr'eux. M. Rollin (a) évalue à cent quatre-vingts lieues les trois mille six cents stades que donne Hérodote au périmètre de ce lac. Je ne suis plus alors surpris de son incrédulité. M. d'Anville pense que le lac Moëris d'Hérodote n'est pas le même que celui de Strabon. Il me paroît se tromper.

Il faut distinguer le lac du canal de communication. Le lac proprement dit, ou lac de Kern, est l'ouvrage de la nature; le canal de communication, celui de l'art. Le premier n'a rien de bien merveilleux, le second a droit à notre admiration; nous sommes étonnés qu'on ait pu suffire au travail nécessaire pour l'achever. Hérodote donne au tout le nom de lac Moëris, il dit deux mots du lac proprement dit, mais il s'étend particulièrement sur la partie qui a été creusée de main d'homme, c'est-à-dire sur le canal. Strabon distingue avec beaucoup d'exactitude le canal du lac; il appelle le premier *διωρυξ* un canal, et l'autre *λίμνη* un lac.

Après avoir fait voir que les Anciens étoient d'accord entr'eux sur ce lac, passons à sa situation.

Les principaux sentimens sur cet objet se réduisent à deux; celui de M. d'Anville et celui de M. Gibert. M. d'Anville suppose que le Bahr-Bathen remplit toutes les conditions d'Hérodote; M. Gibert est persuadé que le Bahr-Jusef convient mieux à la description de cet Historien. Le

---

(a) Histoire Ancienne, tom. 1, pag. 17.

premier s'est servi, avec beaucoup de dextérité, des passages des Anciens pour appuyer son opinion; le second me paroît les avoir mieux discutés. J'ai cru devoir adopter le sentiment de ce dernier. M. Gibert partage son Mémoire en deux parties. Dans la première, il réfute M. d'Anville; en voici le précis :

Le Bahr-Bathen va du nord au sud, ainsi que le lac Moëris; mais il a cela de commun avec d'autres canaux. Il ne peut être le Moëris par plusieurs raisons. 1°. Le lac Moëris se portoit (a) à l'ouest vers le milieu des terres le long de la montagne qui est au-dessus de Memphis, et communiquoit sous terre, au rapport des gens du pays, avec la Syrte de Libye. Le Bahr Bathen ne fait point de coude, ne gagne point le milieu des terres, et ne peut communiquer avec la Syrte de Libye, et le Bahr-Jusef et la montagne de Libye étant entre deux.

2°. Le Bahr-Bathen a beaucoup moins de tour que ne lui en donnent Hérodote, Diodore de Sicile, et Pline. M. d'Anville suppose qu'il faut entendre de la surface, ce que ces Auteurs disent de la circonférence; mais ces termes (b) d'Hérodote, τὸ περίμετρον τῆς περιόδου, et ceux-ci de Diodore de Sicile, (c) τὴν μὲν γὰρ περίμετρον αὐτῆς φασὶν ὑπάρχειν, ne sont pas susceptibles de ce sens.

Les manuscrits de ces deux Historiens s'accordent tous sur ces termes, et l'on ne doit point supposer qu'ils aient été altérés, précisément parce qu'on a besoin d'étayer un système. Si l'on veut que ce soit une méprise d'expression, comme l'avance M. d'Anville (d), c'est en supposer une dans deux hommes d'un mérite supérieur, dont ne seroient pas capables les plus médiocres Ecrivains.

(a) Herodot. lib. II, §. CL.

(b) Id. ibid. §. CXLIX.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. LI, tom. I, pag. 61.

(d) Mémoires sur l'Égypte, &c. pag. 156.

3°. Le lac Mœris ne peut être le lac Bathen, puisque le premier étoit près de la ville des Crocodiles (a), qui depuis prit le nom d'Arsinoë (b), et s'appelle actuellement Feium, et que le Bahr-Bathen en est éloigné de plusieurs lieues.

Passons maintenant à la seconde partie du Mémoire de M. Gibert, je veux dire celle où il établit son opinion.

Le Bahr-Jusef me paroît être le Mœris. 1°. Il va du midi au nord, comme le dit Hérodote, mais cette raison ne suffit pas.

2°. Il fait un coude à l'ouest, se porte dans le milieu des terres, le long de la montagne au-dessus de Memphis, et peut communiquer à la Syrte, s'il a une issue souterraine, comme le prétendoient les gens du pays.

3°. Le Bahr-Jusef a environ trente-deux lieues du midi au nord, et sa courbure jusqu'au lac du nome Arsinoïte est de huit à neuf lieues, ce qui fait (c), en le doublant, quatre-vingt à quatre-vingt-deux lieues. Cela s'accorde très-bien avec ce qu'Hérodote et Diodore de Sicile donnent de circuit au lac Mœris. Les trois mille six cents stades de ces Historiens, ou soixante schènes, font un peu plus de soixante-treize lieues. Cela approche beaucoup; mais si le schène étoit un peu plus fort, cela nous rapprocheroit encore davantage de la mesure du Bahr-Jusef : or l'on sait que le schène varioit (d) d'un lieu à un autre.

4°. Il y avoit des écluses à l'entrée du lac Mœris. On trouve encore à l'endroit où elles devoient être placées, des ruines d'une ville que les Arabes appellent *Babain*, ville des Portes.

(a) Herodot. lib. II, §. CXLIX.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1165, D.

(c) Je ne fais point entrer en ligne de compte la coupure ou canal qui joignoit le Nil au Bahr-Jusef, parce qu'il ne paroît pas qu'Hérodote en fasse l'évaluation; j'en dis cependant deux mots en finissant cet article.

(d) Strab. lib. XVII, pag. 1156, A et B.

Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement de ce qui concerne ce lac, ne peuvent mieux faire que de consulter la Dissertation de M. Gibert dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome xxviii, pag. 225 et suiv.

Le canal commence à Hermopolis, aujourd'hui Ashmunein, ou plutôt en-deçà, suivant la carte (a) de M. Norden, court quatre lieues vers l'ouest, suivant Granger, et se retournant ensuite, continue sa route du sud au nord jusqu'au Faioum. Diodore de Sicile parle d'un canal de communication (b) de quatre-vingts stades de long, qui font un peu plus de trois lieues. Il est évident que c'est cette partie du Bahr-Jusef qui va quatre lieues vers l'ouest, ou plutôt un peu moins, suivant M. Norden, puisque ce Voyageur en met le commencement en-deçà entre Roda et Ashmunein. Mais il me paroît certain que ce savant Danois a tout confondu.

Le sentiment (c) du docteur Pococke sur le Bahr-Jusef approche beaucoup de la vérité. Il s'est bien apperçu que c'étoit le canal de communication; mais il prétend que le lac de Kern seul est le véritable Moëris, et c'est en cela qu'il se trompe. M. Brouwne (d) pense aussi que le Birket-el-Keroun est le Moëris. Le sentiment de ces deux Savans se réfute de lui-même. Ce dernier a seulement raison de soutenir que le Birket-el-Keroun n'est pas l'ouvrage de l'art. Le docteur Pococke s'est cru d'autant plus en droit de penser que ce lac étoit le Moëris, qu'il avoit apperçu (e) à l'extrémité opposée de ce lac une projection de terre d'une forme semi-circulaire, avec des rochers blancs et une hauteur, qui pourroit être, à ce qu'il croit, la partie inférieure des deux pyra-

(a) Planche 79, vol. II.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. LII, tom. I, pag. 61.

(c) A Description of the East, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 64.

(d) Nouveau Voyage dans la haute et basse Egypte, tom. I, pag. 251.

(e) A Description of the East, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 65.

mides, qui s'élevoient de 47 toises au-dessus de l'eau. M. Gilbert, qui ne connoissoit pas l'ouvrage du savant Anglois, a parfaitement (a) réfuté les raisons sur lesquelles il s'appuyoit.

M. Le Roi avoit lu à l'Académie des Belles-Lettres un Mémoire sur le lac Moëris, où il prétend réfuter le sentiment de ses devanciers. Il l'a fait depuis imprimer dans le second volume des Mémoires de la troisième Classe de l'Institut National, pag. 117 et suiv. Il a pris, dit-il, pour son guide M. Norden, qui ne dit qu'un mot du Bahr-Jusef dans son texte, vol. II, pag. 19, et rien du tout du Moëris, et ne l'a pas même figuré dans ses planches. Il est vrai que dans la planche LXXIX on apperçoit la coupure du Bahr-Jusef, par laquelle il communique au Nil. Il seroit bien étonnant que M. Le Roi eût pris cela pour le Moëris, puisque cela contrediroit formellement son opinion. Tous les Auteurs ne parlent que de deux lacs à l'ouest de cette partie du Nil, le Bahr-Bathen et le Bahr-Jusef. M. Le Roi prétend qu'aucun de ces deux lacs n'est le Moëris. Il faut donc en trouver un troisième, contre le sentiment de tous les Géographes. Pour y parvenir, il bouleverse cette partie de l'Egypte, et conduit son lecteur, à l'aide de passages mal entendus, dans des lieux où il lui est impossible de se reconnoître.

(522) §. CXLIX. *Font juste un stade.* Δίκαιος répond parfaitement au mot *juste* de notre langue. Un grammairien manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, dit très-bien *δίκαιον μέτρον τὸ ἴσον.* Hérodote B. Les Grecs donnent même à ce terme une signification qui approche de celle-là, lorsqu'ils disent *δίκαιον ἄρμα*, « un char qui avance » d'un mouvement égal ». Voyez ce qu'en a dit feu M. Béjot dans les Mémoires de l'Académie des Belles - Lettres, tom. XXXIV, pag. 17 et suiv.

---

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXVIII, pag. 242.

(523) §. CXLIX. *Rend au trésor royal.* Βασιλῆιον signifie proprement le palais du Roi. Le trésor étoit probablement dans son palais. Τὸ Βασιλικόν se prend pour le trésor royal. On sous-entend ταμίιον.

(524) §. CXLIX. *Un talent d'argent.* L'argent (a) qui provenoit de la pêche de ce lac étoit destiné pour la parure de la Reine et pour les parfums dont elle faisoit usage.

Le talent vaut 5,400 liv. de notre monnoie, et la mine 90 liv. Les vingt mines valent par conséquent 1,800 liv. Ainsi la pêche du lac rapportoit par jour 5,400 liv. lorsque les eaux se retiroient, et 1,800 liv. seulement lorsqu'elles rentroient. Cela fait par an 1,296,000 liv.

(525) §. CL. *Par un canal souterrain.* Ce canal, ou plutôt cette issue devoit être l'ouvrage de la nature. Il me semble que M. Wesseling s'y est mépris, lorsqu'il dit (pag. 177 de son édition, note 79) que la mine que firent les voleurs Assyriens depuis leur maison jusqu'au palais de Sardanapale, étoit un exemple peu propre à éclaircir l'immense canal souterrain qui joignoit le lac Moëris à la Syrte. Le but d'Hérodote étoit seulement de faire voir l'emploi de la terre du lac qu'il n'apercevoit nulle part, et non de prouver que ce lac communiquoit avec la Syrte.

(526) §. CL. *Faire des libations.* « Comme les (b) Rois » étoient Prêtres eux-mêmes, . . . ils ne buvoient pas de » vin avant Psammitichus; et s'ils faisoient quelquefois » des libations aux Dieux avec cette liqueur, ce n'est pas » qu'ils crussent qu'elle leur fût agréable, mais parce qu'ils » la regardoient comme le sang des Dieux, qui avoient » autrefois combattu contr'eux, et qu'ils pensoient que » leurs corps s'étant mêlés avec la terre, avoient produit la » vigne ».

(a) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LII, tom. 1, pag. 62.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 353, B.

(527) §. CLI. *Etoient aussi dans l'usage de porter.* Il y a dans le grec, *ἰφόρειον*. Les aoristes, le futur, et quelquefois l'imparfait, doivent se rendre comme s'il y avoit, a coutume de . . . . Faut d'avoir remarqué cette propriété, on a fait souvent dire à des Auteurs ce qu'ils n'avoient point dit. Τὸ (a) ὕψος . . . δίκην σκηπτῶ πάντα διεφόρησιν. *Sublime instar fulminis omnia solet prosternere.*

(528) §. CLII. *Ce fut son second exil.* Το δεύτερον ne peut s'accorder avec *Βασιλεύοντα*. Psammitichus n'avoit été élevé sur le trône qu'avec les onze autres Rois. Ce mot se rapporte donc manifestement à son exil. Mais comme il n'avoit été exilé qu'une seule fois par les onze Rois, j'en ai fait une phrase isolée en François, afin d'éviter toute ambiguïté.

(529) §. CLIII. *L'Oracle de Latone.* Cette Déesse, l'une (b) des huit plus anciennes Divinités d'Egypte, s'appeloit Buto dans la langue du pays; elle étoit particulièrement honorée dans la ville de ce nom. Elle avoit été nourrice d'Apollon et de Diane, c'est-à-dire, d'Orus et de Bubastis, et les avoit préservés de la fureur de Typhon. La musaraigne lui étoit consacrée. Antoninus Liberalis (c) nous apprend qu'elle prit la forme de ce petit animal pour échapper aux poursuites de Typhon. Plutarque rapporte que les (d) Egyptiens rendirent les honneurs divins à la musaraigne, à cause qu'elle (e) ne voit pas, les ténèbres étant, suivant eux, plus anciennes que la lumière.

M. Jablonski trouve à la Latone des Egyptiens des rapports avec la nuit, et conjecture qu'elle étoit (f) le symbole de la lune dans son plein.

(a) Longin. *περὶ Τύσεως*; sect. 1, sub finem: Græv. not. ad Hesiod. Opera et Dies, vers. 185.

(b) Herodot. lib. 11, §. CLVI.

(c) Antonin. Liberal. Fabul. xxviii, pag. 146.

(d) Plutarch. Sympos. lib. 1v, Probl. v, pag. 670, B.

(e) La musaraigne n'est point aveugle; elle a les yeux fort petits.

(f) Pantheon Ægyptiorum, lib. 111, cap. 1v, pars 2, pag. 110.

(530) §. CLII. *Des Ioniens et des Cariens.* Diodore de Sicile (a) omettant toutes ces circonstances, se contente de dire que Psammitichus prit à sa solde des Arabes, des Cariens et des Ioniens, et qu'avec ces troupes il battit à Momemphis les onze Rois.

Polyen rapporte la même histoire avec quelques différences. « Le Dieu (b) Ammon, dit-il, avoit annoncé à » Témenthès, qui l'avoit consulté sur son règne, de se » donner de garde des coqs. Psammitichus ayant appris de » Pigrès, qu'il avoit avec lui, que les Cariens avoient mis » les (c) premiers sur leurs casques des panaches, com- » prit le sens de l'Oracle. Il prit à sa solde beaucoup de » Cariens, les conduisit à Momemphis; et y ayant livré » bataille près du temple d'Isis, il remporta la victoire ».

Ce Roi Témenthès étoit sans doute un des onze Rois dont fait mention Hérodote. Il en est de ce fait comme de beaucoup d'autres faits anciens. Les événemens sont vrais en gros, mais les superstitieux y ajoutent des circonstances qui ne s'accordent pas plus entr'elles qu'avec la raison.

(531) §. CLII. *Pour pirater.* Les Cariens étoient des pirates. Voyez Hésychius au mot Καῖραι.

(532) §. CLIII. *Qui sont du côté du midi.* Diodore de Sicile dit (d) que ce Prince fit bâtir le portique oriental du temple du Dieu de Memphis.

(533) §. CLIII. *Le Dieu Apis, &c.* Ceci me paroît une glose qui de la marge aura passé dans le texte. Voyez la note de M. Wesseling.

(534) §. CLIV. *A Memphis.* On trouve la même chose dans (e) Diodore de Sicile. Polyen (f) ajoute que la partie

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXVI, pag. 77.

(b) Polyæn. lib. VII, Strateg. III, pag. 609.

(c) Voyez Herodot. lib. I, §. CLXXI.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXVII, tom. I, pag. 77.

(e) Id. ibid.

(f) Polyæn. Strateg. lib. VII, cap. III, pag. 610.

de la ville de Memphis qu'occupaient les Cariens, s'appeloit Caromemphites. Je croirois plutôt, avec Etienne le Géographe (a), que ce furent les Cariens établis dans cette ville qu'on nomma de la sorte.

(535) §. CLV. *Quarante coudées.* C'est-à-dire cinquante-cinq pieds, suivant M. d'Anville, ou cinquante-trois pieds huit lignes, comme le veut M. le Comte de Caylus, qui ne donne à la coudée qu'un pied, trois pouces, onze lignes. Hérodote ne rapportant point les dimensions de l'intérieur de cette chapelle, on ne peut l'évaluer. En supposant le bloc plein, elle formoit un cube de cent quarante-neuf mille trois cent quarante-cinq pieds, qui, à deux cent cinquante livres le pied cube, devoit peser trente-sept millions trois cent trente-six mille deux cent cinquante livres, poids énorme, et qui a de quoi étonner l'imagination.

Voyez M. le Comte de Caylus dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome xxxi, Hist. pag. 35 et suiv.

(536) §. CLVI. *Des îles flottantes.* J'ignore si l'île de Chemmis a jamais été flottante. On peut en douter, surtout d'après ce qu'en dit notre Historien. Les Grecs prétendoient que l'île de Délos avoit été flottante. Je suis persuadé qu'ils n'ont imaginé cette fable, que sur le récit des Egyptiens qui s'étoient établis chez eux, et qu'ils ont attribué à l'île de Délos, lieu de la naissance d'Apollon, ce que les Egyptiens leur racontotent de celle de Chemmis, qui avoit servi d'asyle à leur Apollon. Un rocher de deux mille toises de longueur ne peut nager sur les eaux; mais les Grecs, grands amateurs du merveilleux, n'y regardoient pas de si près.

Théophraste (b), Pline (c) et Sénèque (d) parlent d'îles

(a) Voc. Καριόν. pag. 558.

(b) Theophr. Hist. Plant. lib. iv, fol. 59; in aversâ parte, lin. 10.

(c) Plin. Histor. Natur. lib. 11, cap. xcvi, tom. 1, pag. 116.

(d) Seneca Natur. Quæst. lib. 111, cap. xxv, pag. 727.

flottantes; mais les unes sont de pierre ponce et les autres ne sont que des troncs d'arbres réunis, qui ne pèsent pas plus que le volume d'eau dont elles occupent la place. Ces exemples ne contredisent donc en aucune manière les principes de l'hydrostatique. On peut lire l'endroit indiqué de Sénèque dans l'excellente traduction de cet Auteur, par feu M. de la Grange, avec les remarques de M. Desmarets, de l'Académie des Sciences.

(536\*) §. CLVI. *Sont nés de Bacchus et d'Isis.* « Antichides, cité par (a) Plutarque, dit qu'Isis avoit épousé » Bacchus ».

(537) §. CLVI. *Eschyle, fils d'Euphorion.* C'est sans doute dans quelque pièce qui n'est point venue jusqu'à nous. Pausanias (b) dit aussi qu'Eschyle, fils d'Euphorion, a le premier appris aux Grecs l'histoire égyptienne que Diane étoit fille de Cérès et non de Latone. M. Jablonski (c) pensoit que Pausanias l'avoit emprunté d'Hérodote, et M. Wesseling paroît assez de son avis; mais il peut se faire qu'il l'ait lue dans Eschyle, ou même qu'il ait été instruit du culte des Egyptiens.

(538) §. CLVII. *Psammitichus régna cinquante-quatre ans.* Les (d) Egyptiens se soulevèrent contre Apriès, son arrière-petit-fils, qu'Amasis fit étrangler après l'avoir fait prisonnier. Mais l'Égypte ayant été conquise par les Perses sous le fils d'Amasis, un descendant de Psammitichus et de même nom que lui, la fit révolter contre les Perses. Comme Diodore de Sicile, de qui j'emprunte ce fait, ne dit point en quelle année cela arriva, et combien de temps ce Prince conserva la couronne, et qu'aucun autre Auteur n'en a fait mention, je n'en puis rien dire de certain; cependant le même Historien rapporte de ce Psammitichus un trait, qui

---

(a) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 365, F.

(b) Pausan. Arcad. sive lib. VIII, cap. xxxvii, pag. 676.

(c) Panth. Ægyptior. tom. III, cap. IV, §. IV.

(d) Herodot. lib. II, §. CLXI, &c.

est de la première année de la quatre-vingt-quinzième olympiade.

Tamos (a), Satrape d'Ionie, craignant le ressentiment d'Artaxerxès, parce qu'il avoit favorisé le jeune Cyrus, se réfugia avec ses biens et ses enfans en Egypte auprès de Psammitichus, Roi d'Egypte, descendant de l'ancien Psammitichus, et qui lui avoit de grandes obligations. Mais ce Prince mettant en oubli les bienfaits qu'il en avoit reçus, et méprisant les droits des supplians, le fit mourir avec ses enfans, afin de s'emparer de sa flotte et de ses richesses.

(539) §. CLVII. *Azotus, ville considérable.* Diodore de Sicile parle (b) d'une expédition de Psammitichus en Syrie, et à cette occasion, il raconte que les Egyptiens abandonnèrent ce Prince, parce qu'il donnoit sa confiance aux étrangers. Hérodote rapporte aussi la même histoire, §. xxx; mais il en donne une autre raison. M. de Pauw en conclut (c) que la milice d'Egypte ne se trouva pas au siège d'Azotus; mais à tort, puisqu'Hérodote ne dit pas en quel temps une partie de cette milice se retira en Ethiopie. Voyez liv. II, §. xxx.

(540) §. CLVIII. *De creuser le canal.* De la (d) branche Pélusiaque on a tiré un canal qui se jette dans le golfe Arabique ou Mer Rouge. Nécus, fils de Psammitichus, le commença, Darius le poussa jusqu'à un certain point; mais il le discontinua sur ce qu'il apprit qu'en creusant l'isthme, on submergeroit l'Egypte. On lui fit voir que ce pays étoit plus bas que la Mer Rouge. Mais dans la suite Ptolémée l'acheva, et on y fit, dans un lieu très-commode, des écluses qu'on ouvroit ou qu'on fermoit selon le besoin. Ce canal s'appela le fleuve de Ptolémée, du nom du Prince qui le fit

(a) Diodor. Sicul. lib. XIV, §. xxxv, tom. I, pag. 670.

(b) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXVII, tom. I, pag. 77.

(c) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, sect. IX, pag. 328.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. xxxiii, tom. I, pag. 39.

achever. Il entre dans la Mer Rouge à la (a) ville d'Arsinoë. Strabon (b) et Aristote (c) attribuent le commencement de ce canal à Sésostris; cependant ce Géographe rapporte aussi autre part (d) le sentiment de notre Historien.

Je parlerai plus amplement de ce canal, liv. IV, §. XXXIX, et j'y ferai usage d'une remarque tirée des Auteurs Arabes qu'a bien voulu me communiquer M. de Sacy, qui joint à une connoissance supérieure des langues Orientales la plus rare modestie.

(541) §. CLVIII. *Près de Patumos.* Je ponctue avec M. Wesseling, ὀλίγον βεβῆσιος πόλιος· παρὰ Πάτυμον τὴν Ἀραβίην πόλιν εἰσίχει εἰς τὴν Ερυθρὴν θάλασσαν. La conjecture de ce Savant est confirmée par le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi. Mais le manuscrit D du Roi, en admettant la ponctuation du manuscrit B, change δὲ en δᾶ. Ἐσίχει δᾶ εἰς τὴν. E. θ.

Ce passage prouve invinciblement que le golfe Arabe portoit aussi le nom de Mer Erythrée, long-temps avant le règne d'Alexandre, comme l'a avancé M. Gosselin, dans son excellent ouvrage intitulé : Recherches sur la Géographie systématique et positive des Anciens, tom. II, pag. 77. Cependant le même Savant avoit fait usage, tom. I, pag. 204 et 205, de ma traduction d'Hérodote, où cette opinion est clairement énoncée, et cela sans l'improver. Voyez aussi la Table Géographique, au mot *ΑΡΑΒΙΚΟΝ (golfe)*.

(542) §. CLVIII. *Et se porte au Midi.* M. Wesseling lit φέρουσα. Sa conjecture est appuyée par les manuscrits B, D et la marge du manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, où l'on trouve γρ. φέρουσα. Il y avoit dans toutes les éditions

(a) Voyez ΠΑΤΥΜΟΣ dans la Table Géographique.

(b) Strab. Geograph. lib. I, pag. 65, C; 66, A.

(c) Aristot. Meteorolog. lib. I, cap. XIV, pag. 648, E.

(d) Strab. lib. XVII, pag. 1157, A.

qui ont précédé celle de ce Savant, *φέρους*, qui, se rapportant à *διὰφάγας*, faisoit un sens ridicule. M. Borheck a admis, dans sa nouvelle édition, la conjecture de M. Wesseling.

(543) §. *ELIX. Près de Magdole.* Ce fut contre Josias, Roi de Judée, que se livra cette bataille. Elle ne se donna pas près de Magdole, qui étoit une ville de la Basse-Egypte, mais proche de Mageddo. La ressemblance de ces deux noms a trompé Hérodote. Voyez mon Essai de Chronologie, chap. I, §. XII, pag. 114 et 115.

Hérodote se contente de nous apprendre que Nécós, ayant battu Josias à Mageddo, prit la ville de Cadytis. Les Livres Saints (a) nous instruisent de quelques particularités qu'il est important de rapporter. Nécós alloit attaquer Nabuchodonosor, Roi de Babylone. Il côtoyoit dans cette intention les bords de la mer. Josias, Roi de Juda, qui ne voyoit pas tranquillement un puissant Prince entrer dans ses Etats avec des forces considérables, marcha à sa rencontre, fut battu et tué à Mageddo. Il y a grande apparence que ce furent les généraux de Nécós, qui assiégèrent Cadytis, et qui la prirent. Quant à lui, il continua son expédition, et s'empara de toute la partie du Royaume de Nabuchodonosor jusqu'à l'Euphrate. A son retour, il s'arrêta à Rebla, ville probablement située entre Mageddo et Jérusalem. Ayant appris en ces lieux que les Juifs avoient établi pour Roi Joachaz, quatrième fils de Josias, il manda ce Prince auprès de lui, et dès qu'il fut arrivé, il le fit arrêter, se rendit ensuite à Jérusalem, plaça sur le trône Joakim, second fils de Josias, et lui ayant imposé un tribut d'un talent d'or et de cent talens d'argent, c'est-à-dire, de 610,200 liv. de notre monnaie, il reprit la route de ses Etats, emmenant avec lui Joachaz

(a) IV. Reg. cap. xxiii, vers. 29, 33, 34 et 35. II. Paralipomen. cap. xxxvi, vers. 1 et seq.

qui mourut en Egypte. La quatrième année du règne de Joakim, il retourna dans les Etats de Nabuchodonosor, et s'étant attaché au siège de Charchamis ou Charmis, comme l'appellent les Septante, il fut battu (a) complètement par ce Prince, qui, poussant ses conquêtes de proche en proche, entra en Egypte, et la subjuga. Cet événement est de l'an 4,107 de la période julienne, 607 ans avant notre ère. C'est vraisemblablement de cette année qu'il faut compter les 40 années de dévastation qu'éprouva l'Egypte, et qui furent prédites (b) par Ezéchiel.

(544) §. CLIX. *Dans le pays des Milésiens.* Voyez liv. I, §. XCII, note 254.

(545) §. CLX. *Il ne fut pas permis aux Eléens.* Diodore de Sicile attribue ce conseil (c) à Amasis, Plutarque à un (d) Sophiste, ou plutôt à un Philosophe, les Philosophes ayant porté ce nom. Si la réponse du Roi d'Egypte, quel qu'il soit, est juste, celle de l'Indien Iarchas me le paroît aussi. « Nous autres (e) Indiens, dit-il, qui avons appris des » Egyptiens que les Eléens ont établi dix juges des jeux » Olympiques, nous n'approuvons point cette loi. Ils abandonnent au hasard un choix qui devrait être l'effet de » la prudence, le sort pouvant tomber sur un homme nullement qualifié pour cette place. Mais quand même les » Eléens, après avoir fait un choix des plus honnêtes gens, » en tireroient ensuite dix au sort pour être Hellanodices, » ils n'en seroient pas moins reprehensibles. En effet, puis- » qu'il faut que ces juges soient au nombre de dix, s'il se » trouve un plus grand nombre d'hommes justes, on les » prive d'un honneur qui leur est dû, et s'il n'y en a pas » dix, on admet des gens qui devraient en être exclus. Les

(a) Jeremias, cap. XLVI, vers. 2.

(b) Ezechiel, cap. XXIX, vers. 13.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. XCV, tom. I, pag. 106.

(d) Plutarch. in Quæstionibus Platon. pag. 1000, A.

(e) Philostrat. vit. Apollon. lib. III, cap. XXX, pag. 121.

» Eléens feroient donc mieux de ne se point astreindre au  
 » nombre, et d'être toujours également stricts sur l'équité  
 » de ceux qu'ils élisent ».

Les Eléens ne profitèrent pas de l'avis du Roi d'Egypte. Cependant on ne peut leur reprocher d'avoir jamais jugé avec partialité. Lorsqu'ils furent assujettis aux Romains, les grands de Rome leur écrivirent quelquefois en faveur de quelques athlètes; mais les Juges n'ouvrirent ces (a) lettres qu'après que le prix avoit été adjugé.

(546) §. CLXI. *Après lui succéda.* Le nom d'Après m'avoit paru du dialecte ionien, parce qu'Athénée, qui a rendu en dialecte commun, un passage qu'il a emprunté de Ctésias, met (b) Aprias. Mais ce mot se trouve écrit dans Diodore de Sicile, de même que dans Hérodote.

(547) §. CLXI. *Le plus heureux.* Comment Hérodote peut-il dire qu'Après fut le Prince le plus heureux *ἰσθαίμωνος*, après Psammitichus? lui qui perdit la couronne, et qui fut étranglé par ses sujets. *Ἐσθαίμων* signifie aussi riche; mais ni lui, ni son aïeul Psammitichus, ne furent assurément pas les Princes les plus riches qui aient régné en Egypte.

Hérodote a sans doute voulu dire que jusqu'au moment de la révolte, ce Prince avoit été le plus heureux des Rois d'Egypte. Mais voyez la note 564.

(548) §. CLXI. *Il régna vingt-cinq ans.* Il en régna vingt-deux, suivant Diodore de Sicile (c), dix-neuf selon le Syncelle (d), qui dans un autre endroit (e) lui en donne cependant trente-quatre.

(549) §. CLXI. *A en parler plus amplement.* Hérodote avoit certainement en vue le §. CLIX du liv. IV, comme

(a) Dion. Chrysost. in Rhodiac. pag. 344, C, D.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. 1, pag. 560, E.

(c) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXVIII, tom. 1, pag. 78.

(d) Syncell. Chronograph. pag. 75.

(e) Id. ibid. pag. 210.

l'ont très-bien remarqué le Président Bouhier (a) et M. Wesseling (b). Ce qui arrête cependant ce dernier, c'est qu'Hérodote promet ici d'en parler plus amplement, et qu'il ne l'a fait au contraire qu'en peu de mots. Mais il peut se faire que cet Auteur ait oublié sa promesse, ou que quelque raison particulière que nous ignorons lui ait fait changer de pensée.

(550) §. CLXI. *De dessein prémédité.* 'Ex προνοίας. C'est ainsi que s'expriment les Grecs. Par exemple, τραύμα ἐκ προνοίας est une blessure faite de dessein prémédité. Voyez Lysias, pag. 99, lig. 20; pag. 100, lig. 2, et le titre de l'Oraison suivante, même page.

(551) §. CLXII. *Lui couvrit la tête d'un casque.* Le casque étoit, en Egypte, la marque de la royauté. Voyez ci-dessus, §. CLI, ἐπὶ βασιλείῃ, « pour le mettre en possession » de la couronne ». Les exemples de cette préposition en ce sens sont très-communs. 'Ἐπὶ βλάβῃ (c), *nocendi causâ*, pour nuire.

(552) §. CLXII. *Que cela ne s'étoit pas fait contre son gré.* Diodore de Sicile raconte qu'Amasis (d), bien loin de faire tous ses efforts pour ramener ceux qui avoient abandonné Apriès, suivant les ordres que lui avoit donné ce Prince, les engagea à persister dans leur rébellion, et qu'il se révolta avec eux.

(553) §. CLXII. *Le traita d'une manière méprisante.* J'ai cru que les Lecteurs me sauroient gré de m'être écarté ici du texte de mon Auteur. Il y a mot à mot : « Amasis » se trouvoit par hasard à cheval, levant la cuisse, il fit un » pet, et ordonna à Patarbémis de porter cela à Apriès ».

(554) §. CLXII. *Amasis lui répondit.* L'édition toute

(a) Recherches sur Hérodote, pag. 8.

(b) Dissertat. Herodot. cap. II, pag. 10.

(c) Xenoph. Memorab. Socratis dict. lib. IV, cap. II, §. XIX, pag. 214.

(d) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXVIII, tom. I, pag. 69.

grecque de Henri Etienne porte *ὑποκρίσθαι*. On a eu raison de substituer à cette leçon *ὑποκρίσθαι*, qui est en marge de cette édition, et qui se trouve aussi dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi. Homère emploie souvent *ὑποκρίνομαι* pour signifier je réponds, et jamais *ἀποκρίνομαι* qui ne se trouve que dans des Auteurs plus récents. Mais Hérodote, un des grands imitateurs du Prince des Poètes, s'en sert à son exemple, et Thucydides en fait aussi usage dans le même sens.

(555) §. CLXII. *Sans perdre de temps.* Ὀυδένα χρόνον ἐπισχόντες signifie incontinent, sans différer. Μικρὸν ἐπισχόντα, peu après. Ὅτι τὰ (α) ὑποζύγια καὶ ὅτι ἴσιν ἐι φάγοι, μικρὸν ἐπισχόντα διεφθείρει. « Si les bêtes de charge en mangent un tant » soit peu, elles meurent peu après ».

(556) §. CLXIII. *Se rencontrèrent à Momemphis.* La bataille se donna proche de Maréa, suivant Diodore (b) de Sicile. Momemphis étoit près du lac Maréa, et sur ce lac étoit la bourgade de ce nom. M. Rollin, fidèle à la traduction de du Ryer, a mis (c) Memphis pour Momemphis. Cependant un examen un peu réfléchi auroit dû lui faire éviter cette faute. Il faut se mettre pour cela dans la position où se trouvoit Apriès. Ce Prince envoie une armée contre les Cyrénéens. Elle est battue. Les troupes lui imputent ce malheur, se révoltent et mettent la couronne sur la tête d'Amasis, qu'Apriès leur avoit envoyé pour les apaiser. Il est clair que tout cela se passe tandis que l'armée revenoit de la Cyrénaïque. Apriès, indigné contre Amasis, envoie Patarbémis, Seigneur de sa Cour, avec ordre de lui amener le rébelle. Amasis répond qu'il se prépare à marcher contre lui. Patarbémis revient avec cette réponse. Apriès lui fait couper les oreilles. Les Egyptiens,

(a) Theophr. Histor. Plantar. lib. iv, fol. 49, in adversa parte.

(b) Diodor. Sicul. lib. i, §. LXVIII, tom. i, pag. 79.

(c) Histoire Ancienne, tom. i, pag. 94.

qui lui étoient restés fidèles, se révoltent. Il part de Saïs avec ses troupes étrangères, et joint Amasis près de Memphisa. Or cette ville étoit sur la route de Saïs à la Cyrénaïque, et Memphis, située au-dessus de la pointe du Delta, en étoit bien éloignée.

Jérémie parle (a) aussi des troupes auxiliaires d'Après, dans lesquelles ce Prince mettoit toute sa confiance.

(557) §. CLXIV. *Sont partagés en sept classes.* Les Egyptiens étoient partagés en trois classes, suivant Diodore de Sicile, comme on l'a vu plus haut, §. CXXI, note 496; et Strabon (b), qui nomme ces trois classes, les Prêtres, les gens de guerre, les cultivateurs, comprend dans cette dernière classe les artisans. Mais Diodore nomme cinq classes dans un autre (c) endroit, les Prêtres, les soldats, les bergers, les laboureurs et les artisans. Platon les divise en six (d) classes, les Prêtres, les artisans, les bergers, les chasseurs, les laboureurs et les gens de guerre. Il peut très-bien se faire qu'il n'y ait eu chez ce peuple que trois classes principales, dont la dernière se subdivisoit et renfermoit les bergers, les laboureurs, les artisans, &c., et que ce soit la cause des différences qu'on remarque entre Hérodote et Platon.

Les Indiens sont divisés en quatre classes principales, qui admettent chacune différentes subdivisions; les Brames, les gens de guerre, les laboureurs et les artisans. L'origine de cette division se perd dans la nuit des temps. Les Indiens, qui sont si anciens eux-mêmes, tenoient-ils cet usage des Egyptiens, ou ceux-ci des Indiens? C'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. Peut-être ces deux peuples l'avoient-ils imaginé sans se rien communiquer.

(a) Jerem. cap. XLVI, vers. 21.

(b) Strab. lib. XVII, pag. 1135, C.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXXIII et LXXIV, tom. I, pag. 84 et 85.

(d) Plat. in Timæo, tom. III, pag. 24, A.

Cependant ils ont entr'eux tant de rapports dans leurs coutumes religieuses et civiles, que j'ai de la peine à me persuader que l'un de ces deux pays, l'Egypte et l'Inde, n'ait point envoyé des colonies dans l'autre. Je pencherois plus volontiers pour l'Egypte. Je ne connois aucune tradition qui fasse mention que les Indiens aient jamais conquis l'Egypte, et l'on sait qu'avant l'expédition de Sésostris, Bacchus avoit fait la conquête des Indes. Les détails de cette conquête sont fabuleux ; mais l'événement en lui-même n'en paroît pas moins vrai.

Les enfans suivant toujours la profession de leurs pères, ils s'y adonnoient sans talent, sans génie. Aussi l'industrie n'avoit-elle fait aucun progrès chez ces peuples ; s'ils inventèrent différens arts, on peut assurer qu'ils n'en portèrent aucun à un certain degré de perfection.

(558) §. CLXIV. *La moitié de Natho.* Hérodote dit clairement que les Hermotybies occupoient la moitié du nome Natho. M. d'Anville, qui a oublié ce nome dans sa description de l'Egypte, avance, d'après du Ryer, que Natho (a) est la moitié de l'île Prosopitis, quoiqu'Hérodote ne parle point de la position de ce nome. M. Bellanger avoit fait la même faute.

Je croirois volontiers que ce nome est le même que celui que Ptolémée appelle Neouth ; et peut-être faut-il lire, et dans cet Auteur et dans Hérodote, Neith, qui est le nom de la Divinité égyptienne qui répond à la Minerve des Grecs.

(559) §. CLXV. *Ils sont tous consacrés à la profession des armes.* Tout pays qui a des armées étrangères perpétuellement subsistantes, et où le métier des armes est en possession des plus grands honneurs, est esclave ou sur le point de le devenir. Des soldats étrangers toujours armés, sont moins les défenseurs des citoyens que les satellites du des-

---

(a) Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne, pag. 81.

poté. L'amour de la patrie, cette passion des grandes âmes, qui nous porte à tant de belles actions, s'affoiblit et s'éteint. L'intérêt qui formoit l'union entre le Prince et ses sujets, cessant d'être le même, on s'attache foiblement à la défense de l'Etat. L'Égypte en est une preuve. Ses despotes, non contents des troupes nationales qu'ils avoient toujours sur pied, eurent encore recours à des troupes étrangères. Ils furent alors battus, et passèrent sans peine sous la domination des Perses, et dans la suite sous celle des Grecs, des Romains, des Mamelucs et des Turcs. Le Despote ne peut être aimé de ses esclaves; et cependant, sans l'amour de ses sujets, le Prince chancelle sur son trône, et est prêt à tomber, lorsqu'il s'y croit le plus solidement affermi.

« Il y a trois sortes de gouvernemens parmi les hommes, » dit Eschines (a), le Monarchique, l'Oligarchique et le » Républicain. Les Monarchies et les Oligarchies se gouvernent *par le caprice de ceux qui sont au timon des* » affaires; les Républiques, *par les loix établies*. Sachez » donc, Athéniens, que les peuples libres conservent et » leur liberté et leur vie *par les loix*, les Monarchies et » les Oligarchies *par la défiance et une garde toujours* » armée ».

Si l'on examine avec soin l'intérieur de la République Romaine et celui des différentes Républiques de la Grèce, on verra que les individus, assujettis à des loix très-générantes, n'y étoient libres que de nom. Si, d'un autre côté, on médite les annales des différentes Monarchies de l'Europe, on s'apercevra aisément que les peuples n'y sont jamais exposés aux caprices des souverains; que des loix sages et modérées les mettent à l'abri de toutes sortes de vexations; que les particuliers peuvent disposer, comme

---

(a) Æschin. contrà Timarch. pag. 261, A. Les anciens entendoient par Monarchie les Etats du Despote. Monarque et Despote étoient chez eux synonymes, ce qui est bien différent chez nous,

don leur semble, de leurs personnes et de leurs biens, sans avoir à craindre ni conscriptions, ni réquisitions; en un mot, qu'ils sont les seuls peuples vraiment libres.

Je n'ignore pas qu'il y a des abus dans les Monarchies; mais n'y en a-t-il pas dans les Républiques? J'ose dire qu'en parcourant l'Histoire ancienne et la moderne, on en trouvera en plus grand nombre et de plus crians dans les Républiques. Un citoyen sage doit chérir et respecter le gouvernement dans lequel il est né, n'y porter jamais la plus légère atteinte, ni par ses discours, ni par ses actions, s'y tenir dans toutes les occasions fortement attaché, et le maintenir de tout son pouvoir et de toutes ses facultés.

(560) §. CLXVI. *D'Athribis.* J'ai dit dans ma Table géographique que cette ville étoit près du nome Busirites. Cela est confirmé par Strabon (a). Je crois que M. Savary a (b) trop éloigné Bousis (Busiris) d'Atrib (Athribis). Cette (c) dernière ville étoit de l'Augustamnique II.

(561) §. CLXVI. *Isle située, &c.* Dans le grec, ce nom est dans une île; mais comme ce nom occupe l'île entière, j'ai cru devoir m'exprimer de la sorte. Il est bon de remarquer aussi l'expression de notre Auteur : *ce nom habite dans une île*, pour, *est situé dans une île.* C'est une imitation d'Homère, qu'Hérodote s'est toujours proposé pour modèle. Le Prince des Poètes avoit dit au second livre de l'Iliade, vers 625, ὄϊσ' ἐκ Δαλιχίσιο Ἐχινάων θ' ἱεράων νήσων αἰ ναίεισι πύρην αἰλός. Sur quoi l'on peut voir le Commentaire d'Eustathe, page 306, qui est des plus importans. Sophocles dit (d) de même dans l'AjAx, κλεινὰ Σαλαμίς, σὺ μὲν ποῦ ναίεις ἀλίπλαγκτος.

(562) §. CLXVIII. *Quatre arustères de vin.* L'arustère est

(a) Strab. lib. XVII, pag. 1154.

(b) Lettres sur l'Égypte, pag. 283. Voyez aussi sa carte de l'Égypte.

(c) Hieroclis Synecdemus, pag. 728.

(d) Sophocl. Ajax. vers. 396.

la même mesure que le cotyle, ainsi qu'on le voit dans Hésychius, au mot ἀρροτήρ. Le cotyle est la moitié du septier, comme nous l'apprend Quintus (a) Rhemnius Fannius.

(563) §. CLXIX. *Qu'un Dieu même n'avoit pu le détrôner.* Ce Prince étoit extrêmement orgueilleux. Voici le portrait qu'en fait Ezéchiel, ou plutôt, Dieu qui s'adresse au Prophète (b) : *Loquere, et dices : hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te Pharao, Rex Ægypti, Draco magne, qui cubas in medio fluminum tuorum, et dicitis : Meus est fluvius, et ego feci memetipsum.* « Dieu, dit (c) » saint Pierre, résiste aux superbes, et comble les humbles » de ses faveurs ». Ὁ Θεὸς ὑπερηφάνους ἀντιτάσσεται, ταπεινοὺς δὲ δίδωσι χάριν.

(564) §. CLXIX. *Qu'ils l'étranglèrent.* Le Prophète Jérémie prédit la mort de ce Prince plus de vingt ans auparavant. *Hæc (d) dicit Dominus : Ecce ego tradam Pharaonem Ephree, Regem Ægypti, in manu inimicorum ejus, et in manu quærentium animam illius.* Ce Prince est le même que Pharaon Ouaphré des Septante, ou Pharaon Ephrée de la Vulgate, et le Vaphrès de Manéthon. Hellanicus (e) l'appelle Partamis; mais je pense qu'il le confond avec Patarbémis, Seigneur égyptien, qu'Apriès envoya à Amasis pour l'engager à rentrer dans le devoir.

Suivant l'écriture (f), Nabuchodonosor fit la conquête de l'Égypte, et il paroît que ce fut par ses ordres que périt Apriès. Bien plus, l'Égypte devoit être réduite en solitude, ses villes désertes, ses habitans détruits par le glaive, ou dispersés jusqu'aux frontières de l'Éthiopie, et cette

(a) De Ponderibus et Mensuris, vers. 66 et 67.

(b) Ezech. cap. XXIX, vers. 3.

(c) Sti Petri Epist. I, cap. v, vers. 5.

(d) Jerem. cap. XLIV, vers. 30. Vel, cap. LI, Septuag. Interpret.

(e) Athen. Deipnosoph. lib. xy, cap. vii, pag. 680, C.

(f) Jerem. cap. XLIV, vers. 30, et cap. XLVI, vers. 26.

désolation devoit durer quarante ans. *Erit (a) terra Ægypti in desertum et in solitudinem. . . Dabo terram Ægypti in solitudines , gladio dissipatam usque ad terminos Æthiopiæ non pertransibit eam pes hominis , neque pes jumentum gradietur in eâ , et non habitabitur quadraginta annis. Daboque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum , et civitates ejus in medio urbium subversarum , et erunt desolatæ quadraginta annis , et dispergam Ægyptios in nationes , et ventilabo eos in terras.*

Les Historiens Grecs, qui nous ont transmis l'histoire de l'Égypte, gardent le silence sur cette conquête de Nabuchodonosor; et bien loin de parler de la dévastation de ce pays, ils font remarquer au contraire qu'il ne fut jamais si florissant que sous Amasis, dont le règne paroît cependant devoir concourir avec les quarante années de désolation dont fait mention l'Écriture, puisque ce Prince mourut après un règne de quarante-quatre ans, comme le dit Hérodote, liv. III, §. x.

Ce silence, ou pour parler plus juste, cette contradiction des Historiens a d'autant plus lieu de nous surprendre, qu'à compter du règne de Psammitichus, les Grecs savoient avec certitude tout ce qui s'étoit passé en Égypte, comme nous l'apprend Hérodote (b). M. Wesseling (c) vient au secours de Jérémie et d'Ezéchiel, et rejette l'oubli d'Hérodote et de Diodore de Sicile sur les Prêtres Égyptiens, à qui, dit-il, l'amour de la Patrie aura fait dissimuler les maux dont Nabuchodonosor avoit affligé leur pays. Mais la même raison auroit dû empêcher les Prêtres de parler aussi des excès auxquels se porta Cambyses contre l'Égypte. D'ailleurs comment les Grecs établis en Égypte, qui n'avoient pas les mêmes motifs que les Égyptiens, ont-ils gardé le silence sur cette conquête et sur cette dévastation ?

(a) Ezech. cap. xxxix, vers. 9 et seq.

(b) Herodot. lib. II, §. cliv.

(c) In notis ad Diodor. Sicul. pag. 79, note 95.

Si l'on s'imagine que la dévastation de l'Égypte regarde la guerre civile qui s'éleva vers la fin du règne d'Après, il faut faire attention que l'Égypte ne fut pas détruite, que ses malheurs se réduisirent à une bataille perdue, et que cette bataille n'eut pour ce pays d'autre suite que de changer de Roi, enfin qu'aucun prince étranger ne prit part à la querelle des deux compétiteurs.

D'un autre côté, Jérémie et Ezéchiel étant inspirés de Dieu, n'ont pu avancer et n'ont rien avancé qui ne fût vrai au pied de la lettre. Le silence des Historiens Grecs ne pouvant contre-balancer la certitude que nous donne le témoignage de ces Prophètes, cherchons la raison de ce silence. La voici, si je ne me trompe.

Hérodote ne s'étoit pas proposé d'écrire l'Histoire d'Égypte. Il ne vouloit en donner qu'une simple Notice. En effet, il parle de plusieurs Rois Ethiopiens qui régnèrent dans ce pays par droit de conquête. Cependant il ne fait mention ni de villes prises, ni de victoires remportées. Pourquoi voudroit-on qu'il eût parlé des conquêtes de Nabuchodonosor sur Nécôs, et du tribut qu'il imposa à ce Prince et à ses successeurs? cette dernière conquête étoit-elle donc plus intéressante que celle des Rois Ethiopiens, sur laquelle cependant il n'a fait que glisser?

On n'a fait cette objection, j'ose le dire, que parce qu'on a méconnu le plan de notre Historien, ou parce qu'on n'a pas voulu se le rappeler. Quel est-il donc ce plan? le voici: Les Grecs avoient eu des démêlés et des guerres sanglantes avec les Perses. Hérodote se propose de transmettre à la postérité l'Histoire de ces guerres. Tel est son but, but qu'il annonce de la manière la plus claire au commencement du premier livre. Voulant remplir son objet de la manière la plus instructive et la plus intéressante, il remonte aux temps les plus anciens, à l'origine des inimitiés qui armèrent ces deux peuples les uns contre les autres. Il falloit surtout faire connoître cette nation qui avoit cherché à asservir  
les

les Grecs. En conséquence il parle de son origine, de son accroissement, de ses conquêtes. Quand il parle de ses conquêtes, il fait une description du pays qui en fut le théâtre, des mœurs de ses habitans, de son Gouvernement. C'est la marche qu'il suit par rapport à la Scythie, à l'Egypte, &c. Une Histoire détaillée de ces pays auroit fait perdre de vue son objet principal. Il n'en rapporte que ce qui pouvoit piquer la curiosité de ses contemporains. Ainsi son Histoire d'Egypte n'est qu'un abrégé très-succinct des principaux événemens. De même qu'il a passé et qu'il a dû passer sous silence les conquêtes des Rois Ethiopiens, de même il n'a rien dit de celle de Nabuchodonosor et de la dévastation de l'Egypte, qui arrivèrent sous les règnes de Nécos, de Psammis, d'Après, et sous le commencement de celui d'Amasis. Il a eu d'autant plus de raison de n'en point parler que le Roi de Babylone n'annexa pas l'Egypte à ses Etats, et qu'il se retira après avoir imposé un tribut à Nécos et à ses successeurs. Hérodote n'ignoroit pas, selon toutes les apparences, cette conquête. Les Prêtres l'en avoient probablement instruit, ainsi que les Grecs établis en Egypte. Mais comme bien loin d'entrer dans son plan, elle l'en auroit écarté, il n'a pas jugé à propos d'en parler. Lorsqu'il dit plus bas, §. CLXXVII, que jamais l'Egypte n'avoit été plus heureuse que sous Amasis, cela ne contredit pas les prédictions de Jérémie et d'Ezéchiel. Ces prédictions regardent la fin du règne de Nécos, les règnes de Psammis, d'Après et le commencement de celui d'Amasis. La tranquillité dont jouit ce dernier Prince pendant la plus grande partie de son règne qui fut très-long, fit éprouver aux Egyptiens un bonheur qu'ils ne connoissoient plus depuis long-temps, et c'est par cette raison que notre Historien en a fait la remarque. Sans cela, cette assertion seroit très-fausse. Car, absolument parlant, jamais l'Egypte n'avoit été si florissante que sous Sésostris. Hérodote lui-même ne l'ignoroit pas; et c'est ce qui prouve qu'en parlant de la prospérité de

l'Égypte sous Amasis, il ne vouloit parler de cette prospérité que relativement aux malheurs qu'elle avoit éprouvés sous les trois règnes précédens.

Résumons. La conquête de l'Égypte est de l'an 4,107 de la période julienne, 607 ans avant notre ère. Ce fut Nabopolassar II, le même que Labynète d'Hérodote, et Nabuchodonosor de l'Écriture, qui en fit la conquête. C'est de cette année qu'il faut compter les quarante ans de dévastations que devoit éprouver l'Égypte, suivant les prédictions d'Ezéchiel. Nabuchodonosor imposa un tribut à Nécos et à ses successeurs. Apriès refusa de le payer. Son orgueil, dont parle l'Écriture, lui fit mécontenter ses sujets; ils se révoltèrent. Nabonadius, le même que Nabonid de Bérosee et de Mégasthènes, fils de Nabopolassar II, qu'Hérodote nomme Labynète et l'Écriture Nabuchodonosor, ainsi que son père, Roi de Babylone, entra en Égypte, et, s'étant joint aux rebelles, il subjuga le pays, et ayant fait prisonnier ce Prince, il le remit entre les mains d'Amasis, le chef des rebelles, qu'il établit Roi en sa place.

Ces faits ne sont que légèrement indiqués par l'Écriture Sainte et par l'Histoire profane. Il faut une très-grande attention pour les reconnoître. Ce qui a induit en erreur la plupart des Commentateurs de l'Écriture, c'est le nom de Nabuchodonosor qu'elle donne au père et au fils, sans les distinguer l'un de l'autre. Il faut aussi faire attention que Nabonadius ou Nabuchodonosor II ne succéda pas immédiatement à son père Nabuchodonosor I, que plusieurs Princes régnèrent avant lui, et entr'autres Darius Mède, qui est le même que Nérégasolarus du Canon de Ptolémée, et que Nériglissar de Bérosee et de Mégasthènes. Voyez mon Essai de Chronologie chap. v, et le Canon Chronologique sous les années 4,107, 4,134, 4,137, 4,141 et 4,144.

(565) §. CLXIX. *Dans cette salle est une niche avec une porte à deux battans. Ce passage, l'un des plus difficiles d'Hérodote, m'a donné beaucoup de peine. Je ne me suis*

déterminé pour le sens que j'ai suivi qu'après de mûres réflexions, et qu'après en avoir conféré par lettres avec MM. Valckenaer et Toup. Voici ce que m'écrit le premier avec la modestie qui convient à un vrai Savant.

De Leyde, 13 Janvier 1772.

« Ceux qui liront les notes de feu M. Wesseling et les » miennes, y trouveront quelques bonnes remarques. Mais » vous, Monsieur, en traduisant tout l'ouvrage, vous aurez » souvent été fâché de trouver si peu de secours dans les » passages difficiles. Je crois qu'il y en a encore des cen- » taines, et parmi ceux de ce genre sont les endroits que » vous proposez . . . . . Jamais je n'ai pu (a) comprendre » ce que signifioit *ἐν τῇ πασάδι διὰ θυράματα ἴστησι*. Les » niches me plaisent fort : mais si on peut traduire *θυράματα* » par niches, la dernière phrase peut-elle signifier (b) dans » l'une desquelles ».

M. Toup m'écrit d'Angleterre, le 24 décembre 1772. « The difficulty lies in the word, &c. La difficulté git dans » le mot *θυράματα* qui est employé diversement par diffé- » rens Auteurs. Voyez Hésychius et Suidas au mot *θύρετρα*, » *Demosth. contra Midiam. pag. 146, edit. de Taylor*, » et Ulpien en cet endroit. Voici, à ce qu'il me semble, » la pensée d'Hérodote : dans le *πασάς* étoit une porte à » deux battans, qui ouvroient une petite chambre ou cabi- » net, dans lequel étoit déposé le corps. Peut-être *θυράματα* » signifie-t-il une armoire où le corps étoit placé, et c'est » dans ce sens qu'il faut entendre ce mot dans les Ecrivains » dont fait mention le passage de Stobée rapporté dans les » notes de M. Wesseling ».

Je vais maintenant rendre compte de ma traduction.

1°. *Πασάς* signifie une chambre, et même une chambre

(a) Si je n'ai point entendu ce que n'a pu comprendre M. Walckenaer, je suis certainement bien excusable.

(b) Cela fait allusion à une méprise que j'ai rectifiée.

à coucher. Πασὰς μεγάλη doit être une grande chambre, ce que j'ai exprimé par salle.

2°. Διὰ θυράματα me paroissent une armoire à deux battans, pratiquée dans l'épaisseur du mur. J'ai substitué le terme de niche, comme étant plus noble. (a) Τῶς (b) δὲ νόμος οὐκ ἐν οἰκήμασι καὶ θυράμασιν ἐπῆμεν δεῖ, ἀλλ' ἐν τοῖς ἡθέεσι τῶν πολιτευομένων. « Les loix ne doivent point être » renfermées dans des maisons et des armoires, mais elles » doivent être gravées dans le cœur des citoyens ».

On ne peut douter que cette niche ne fût fermée d'une porte à deux battans. Hérodote dit au Livre troisième, §. xvi, qu'on mit dans le tombeau d'Amasis, tout contre les portes, le corps d'un Egyptien. Τὸν μὲν ἄνθρωπον τέτον..... ἔθαψε ἐπὶ τῆσι θύρῃσι ἐντὸς τῆς ἐαυτῆ θήκης.

Je suis d'autant plus persuadé d'avoir suivi le vrai sens de ce passage, qu'il s'accorde très-bien avec la description des catacombes d'Alexandrie par le Docteur Pockocke, dont je vais donner ici la traduction.

« (c) A l'ouest d'Alexandrie, au-delà du canal de Canope, » et près du tombeau d'un Sheik, on voit quelques cata- » combes. Elles consistent en plusieurs chambres taillées » dans le roc, de chaque côté d'une galerie ouverte. Des » deux côtés de ces chambres, il y a trois étages de trous » assez grands pour y recevoir des corps. On peut conjec- » turer que les fauxbourgs commençoient en cet endroit, » où il y avoit des jardins, des tombeaux et des lieux (d)

---

(a) C'est le sens que j'ai suivi dès le commencement, qui étoit assez du goût de M. Valckenaer, et de celui de M. Toup, comme il paroît par la dernière partie de sa lettre. Mais ce dernier m'a entièrement décidé par sa lettre du 20 mai 1773. « I think you » are quite right in rendering it, *une niche*, &c. Je pense que » vous avez tout-à-fait raison en traduisant une niche, &c. ».

(b) Stob. Sermon. xli, pag. 251.

(c) A Description of the East, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 9.

(d) Je m'écarte ici de l'Original anglois, pour m'attacher à la note de Strabon qui est au bas de la page.

» propres à embaumer les corps morts, puisque le quartier  
 » appelé Nécropolis, ou ville des morts, étoit à l'ouest de  
 » la ville. Les catacombes s'étendoient plus d'un mille à  
 » l'ouest, et il y en a un grand nombre tout le long de  
 » la mer. Il y en a plusieurs qui ont été emportées par les  
 » eaux, comme il paroît par les restes qu'on en voit dans  
 » la mer. J'ai été dans quelques grottes taillées dans le roc,  
 » dans des galeries longues et étroites, parallèles l'une à  
 » l'autre, et quelques-unes qui les coupent à angles droits.  
 » Je conjecture que c'étoit là qu'on embaumoit les corps.  
 » Les catacombes les plus extraordinaires sont au-delà ;  
 » on peut les regarder comme les plus belles qu'on ait dé-  
 » couvertes. *Ce sont de belles chambres taillées dans le roc,*  
 » *avec des niches dans quelques-unes, destinées à recevoir*  
 » *des corps, et ornées de chaque côté de pilastres d'ordre*  
 » *dorique* ».

(566) §. CLXX. *Le sépulcre de celui que je ne me  
 crois pas permis de nommer.* C'est le tombeau d'Osiris.  
 Du moins c'est le sentiment d'Athénagoras, qui me paroît  
 très-vraisemblable. Ce Père, après avoir rapporté ce pas-  
 sage entier d'Hérodote, ajoute : « (a) Non-seulement on  
 » montre le sépulchre d'Osiris, mais encore son corps em-  
 » baumé ».

(567) §. CLXX. *Attenant.* Je lis *ἐχόμενον* avec M. Wes-  
 seling et le manuscrit de Sancroft.

(568) §. CLXX. *De grands obélisques.* Les obélisques sont  
 des espèces de colonnes composées de deux parties, le fût  
 et la flèche pyramidale. Le fût est d'ordinaire en (b) pro-  
 portion décuple de sa largeur. La flèche pyramidale va en  
 diminuant et se termine en pointe comme les pyramides,  
 ce qui lui a fait donner le nom de *Pyramidion* ou petite  
 pyramide. Sa hauteur égale la largeur de l'obélisque à sa

(a) Athenagoræ Legatio pro Christianis, §. xxv, pag. 115.

(b) Kircher Obel. Pamphil. pag. 52.

base. Ils sont presque (a) tous de granit proprement poli. Les caractères hiéroglyphiques qui s'y trouvent, et qui ont quelquefois deux pouces de profondeur, sont rudes et raboteux. Du moins il ne paroît pas qu'ils aient jamais été polis. Comme on n'y apperçoit, de même que sur les obélisques, aucune marque de ciseau, il est probable que ces caractères ont été formés au poinçon, et que le corps de l'obélisque a été poli par le frottement.

Cette forme avoit (b) été imaginée pour représenter les rayons du soleil, et le mot obélisque en égyptien signifioit un rayon. Le P. Kircher pense que (c) Pitehpère, terme égyptien qui répond au mot obélisque, veut dire doigt du soleil.

Les obélisques (d) peuvent avoir servi à décorer les portes d'un temple, d'un palais, ou l'extrémité d'une colonnade, comme l'imagine M. Norden; mais on s'étoit proposé un but plus important. Les débordemens du Nil, qui changeoient chaque année la face de l'Égypte, sur-tout avant qu'on eût exhaussé l'assiette des villes, et qu'on les eût mises en quelque sorte à couvert du ravage des eaux, firent sans doute imaginer aux Égyptiens un moyen de mettre leur histoire et leurs sciences à l'abri de toutes les révolutions que pourroient apporter dans le pays les inondations annuelles du Nil. Ils n'en trouvèrent pas de meilleur que de les graver sur des colonnes du marbre le plus dur, et ils ne manquèrent pas de mettre ce plan à exécution, comme on le voit par les anciens. « Si vous proposez quelque question de philosophie, dit Jamblique, nous vous la résoudrons par les anciennes colonnes d'Hermès, qui, ayant été

---

(a) Voyages de Shaw, vol. II, pag. 138. J'ai dit *presque* tous, parce que M. Norden en a vu quelques-uns de marbre blanc, mais sans hiéroglyphes. Voyez ses Voyages, vol. I, pag. 97.

(b) Plin. Hist. Natur. lib. XXXVI, cap. VII, tom. II, pag. 735.

(c) Obelis. Pamphil. pag. 44.

(d) Travels in Egypt and Nubia by Norden, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 96.

» connues de Platon, et avant lui de Pythagore, leur ont  
 » servi à composer leur philosophie ». Φιλόσοφον (a) δ' ἔϊ τι  
 προβάλλεις ἰρώτημα, διακρινόμενοι σοὶ καὶ τοῦτο κατὰ τὰς Ἑρμῆ  
 καλαιᾶς στήλας, ἃς Πλάτων ἤδη πρόσθεν καὶ Πυθαγόρας διαγίον-  
 τες, φιλοσοφίαν συνιστήσαντο. Hermès inventa ces colonnes,  
 et il y fit graver les décrets des astres.

(b) Στηλῶν ἃς ἤματι πάνσοφος Ἑρμῆς  
 'Ουραίνων ἄστρων' ἰδίαις ἐχάρμαξι προνοίαις.

Pline (c) fait mention d'un grand nombre d'obélisques;  
 il en compte plusieurs de Mestres, quatre de Sothis, deux  
 de Ramessès; le dernier desquels ayant été transporté à  
 Rome par (d) l'Empereur Constance, fut placé dans le grand  
 cirque. Cet obélisque étant tombé, le Pape Sixte v le fit  
 relever devant l'Eglise de Saint-Jean-de-Latran. Il y a deux  
 obélisques sans caractères hiéroglyphiques, dont l'un est de  
 Smarrès et l'autre d'Eraphius, un troisième de Nectabis,  
 sans caractères pareillement; Ptolémée Philadelphie le fit  
 placer à Alexandrie. Auguste fit transporter à Rome deux  
 obélisques, l'un de Semnésertée, l'autre de Sésostriis; le  
 premier fut placé dans le grand cirque, et se voit à présent  
 à la porte del Popolo; le second fut élevé dans le champ de  
 Mars; mais celui-ci est rompu et couvert de terre. Pline  
 parle encore d'un autre obélisque fait à l'imitation de celui  
 de Nunchorée, qu'on transporta dans le cirque de Néron.  
 Le Pape Sixte v le plaça devant l'Eglise de Saint-Pierre.  
 Il subsiste encore beaucoup d'obélisques en Egypte, d'une  
 extrémité de ce pays à l'autre. Le premier (e) que j'y ai  
 vu, dit M. Norden, est à Alexandrie, le dernier dans l'île  
 de Giesiret-ell-Heiff (f). Ces obélisques sont d'une seule

(a) Jamblich. de Mysteriis, sect. 1, cap. 11, pag. 3.

(b) Maneth. Apotelesm. lib. v, vers. 2.

(c) Plin. Hist. Natur. lib. xxxvi, cap. viii, tom. II, pag. 735.

(d) Ammian. Marcellin. lib. xvii, cap. iv, pag. 124, &c.

(e) Travels in Egypt and Nubia, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 97.

(f) L'île appelée Philæ par les anciens, et Hessa par M. d'Anville.

pièce, ou du moins ils étoient de la sorte dans leur origine. Leur piédestal est un cube qui n'excède pas communément de deux ou trois pieds la largeur de l'obélisque. J'ai vu deux obélisques dans l'île de Giesiret-ell-Heiff, l'un de marbre blanc et debout, sans hiéroglyphes; l'autre de granit, étendu par terre, et sur chacune de ses faces on voit un rang d'hiéroglyphes. Celui-ci a huit pieds en quarré, et vingt-deux pieds de haut. Il paroît plus moderne que tous ceux que j'ai eu occasion de voir, du moins est-il mieux conservé.

On voit dans les ruines, près d'Essouan (a), un obélisque fait sur les lieux; il est sans hiéroglyphes et rompu en deux; chaque face a trois pieds de large, mais on ne sauroit en mesurer la longueur, parce qu'il est en grande partie en terre sous le sable. A Lukoreen, qui fait partie de l'ancienne Thèbes, il y a deux obélisques, dont chaque face a six pieds huit pouces et demi de large, avec une hauteur proportionnée. Ils sont tous deux élevés devant le portail, ou à l'entrée des ruines magnifiques qu'on admire en cet endroit, et sont en ce genre ce que l'art a pu exécuter de plus parfait. Il y en a quatre entiers près de Carnac, et dans la même place où on les a d'abord élevés. A l'entrée et vis-à-vis de la grande salle, près de Carnac, il y a deux obélisques placés en diagonale, et deux autres devant un petit temple; ils sont moins hauts que les deux précédens, et ont environ onze à douze pieds de haut sur un peu plus d'un pied et demi de largeur à chaque face. Ils sont de granit: le grain en est si fin, qu'il approche beaucoup du porphyre. On trouve encore parmi les ruines de Carnac (b) de grandes masses de pierre blanchâtre, qui, étant jointes autrefois ensemble, formoient des obélisques d'une taille prodigieuse. Ces obélisques étoient d'une seule pièce, aussi bien que les autres; ils se sont probablement

---

(a) Syène.

(b) Cet endroit fait partie de l'ancienne Thèbes.

brisés quand on les a renversés. Ils sont couverts d'hiéroglyphes en compartimens. A (a) Matareen, village près du Grand-Caire, il y a un obélisque bien proportionné, et de la hauteur de celui de Cléopâtre à Alexandrie. Quoique les hiéroglyphes soient bien faits, il est cependant inférieur à cet égard aux obélisques de Carnac et de Lukoreen. Enfin il y a deux obélisques à Alexandrie, dont il y en a un qui est connu sous le nom d'obélisque de Cléopâtre.

(569) §. CLXX. *Trochoïde*. Malgré les changemens arrivés dans l'île de Délos, je crois facile de déterminer la position de ce lac, et même de le retrouver. Apollon n'ayant encore que quatre ans, construisit près du lac rond περιήγειος (b) ἔγγυθι λίμνης, un autel avec des bois de cerf entrelacés, pour lequel on eut tant de respect dans la suite des temps, qu'on bâtit à l'entour un temple. Plutarque assure avoir vu cet autel. « En considérant, dit-il (c), le nid de l'alcyon, » il m'est souvent venu dans la pensée de dire et de chanter » avec Homère (d), tel est l'autel de bois de cerf que j'ai » vu à Délos dans le temple d'Apollon, autel qu'on met » au rang des sept merveilles ». Le temple de Délos étoit donc près du lac Trochoïde. Mais voici une autre preuve. « Lorsque la vénérable Latone, dit (e) Théognis, vous » (Apollon) enfanta sur les bords du lac Trochoéis, elle » saisit avec les mains un palmier, &c. ». Or ce palmier étoit, suivant Homère (f), près de l'autel d'Apollon, et

(a) C'est la ville d'Héliopolis, qui est hors du Delta et dans la partie Arabique. Voyez la Table Géographique.

(b) Callimach. Hymn. in Apollinem. vers 59.

(c) Plutarch. de Solertiâ Animal. pag. 983, F.

(d) Plutarque fait ici un léger changement au vers d'Homère, qui est le sept cent soixante-deuxième du Livre vi de l'Odyssée, et qui dit : « Telle est cette plante de palmier que je vis à Délos » près de l'autel d'Apollon ».

(e) Theognid. Sentent. vers. 5, &c. Le Traducteur François a défiguré ce passage. Voyez Collection des Moralistes anciens.

(f) Homer. Odys. lib. vi, vers. 162.

selon la tradition des Déliens, le Dieu étoit né dans l'endroit même où l'on avoit bâti le temple. *Est tanta (a) apud eos (Delios) ejus fani religio, atque antiquitas, ut in eo loco ipsum Apollinem natum esse arbitrentur.* Ce lac est donc celui dont (b) M. Spon nous a donné une description, et M. de Tournefort a eu tort de reprendre ce Voyageur, et de placer (c) lui-même ce lac à l'extrémité nord-est de l'île. « Il semble, dit ce dernier Auteur, que cette pièce » d'eau soit le marais dont parle Hérodote. Car ce nom de » marais ne sauroit convenir à la fontaine Inopus, puisque » Callimaque fait mention séparément du marais et de la » fontaine ». C'est-à-dire en d'autres termes : la pièce d'eau de vingt pas de largeur, qui est à l'extrémité nord-est de l'île, ne peut être la fontaine Inopus, donc c'est le lac rond dont fait mention Hérodote. Voilà, je l'avoue, une singulière logique. Callimaque appelle ce lac (d) *περιγηγής λίμνη*, et dans un autre endroit *τροχόισσα*, mais Théognis le nomme de même qu'Hérodote.

(570) §. CLXXI. *Les accidens arrivés à celui, &c.* Voyez les notes 456 et 566. Le grec dit seulement, les accidens qui lui sont arrivés ; mais comme celui à qui se rapporte ce pronom est trop éloigné, j'ai cru devoir le remplacer par cette périphrase.

(571) §. CLXXI. *Je me garderai bien de les révéler.* Les anciens ne dévoient jamais les mystères de leur religion. Apollonius, après avoir dit dans ses Argonautiques que les Argonautes descendirent dans l'île d'Electre, fille d'Atlas (l'île de Samothrace), pour se faire initier dans les mystères, ajoute : « Je n'en dirai (e) pas davantage touchant ces

(a) Cicer. Act. 11, in Verrem. lib. 1, §. XVII.

(b) Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce, &c. tom. 1, pag. 106.

(c) Voyage du Levant, tom. 1, pag. 290 et 291.

(d) Callimach. Hymn. in Apollin. vers. 59; Hymn. in Delum, vers. 261; Theognid. vers. 5.

(e) Apollon. Rhod. Argonaut. lib. vers. 919.

» mystères; je vous fais mes adieux, île de Samothrace, » et à vous aussi, Génies qui l'habitez et qui participez » à ces Orgies, Orgies qu'il ne nous est pas permis de » chanter ».

Il est à remarquer que dans un siècle où l'on étoit moins superstitieux que dans celui d'Hérodote, Apollonius de Rhodes a été plus réservé que notre Historien. *Voyez* ce que celui-ci en a dit dans ce même livre, §. LI.

Hérodote est probablement le premier qui se soit servi de cette expression, *ἔυσωμα κείσθω*, puisque la plupart de ceux qui en ont fait usage, ajoutent *καθ' Ἡρόδοτον*, « pour » me servir de l'expression d'Hérodote ». Les Critiques la blâmoient (a) et mettoient à côté cette marque X, pour désigner qu'elle étoit vicieuse, parce qu'Hellanicus dit en la lisant, *τὰυτὰ ἔσω ἔυσωμα*, sans partager ce mot en deux; ce qui signifie alors, *que ces choses soient d'un goût agréable*, M. Wesseling doutoit avec raison qu'on dût lire *ἔυ σόμα* en deux mots, comme les Grammairiens le donnent à penser. Sophocles l'a écrit de même qu'Hérodote (b) : *ἔυσωμ' ἔχει, πῶι*. « Taisez-vous, mon fils ». Le Scholiaste, qui rapporte la plaisanterie d'Hellanicus, dit : *εἰώθεισιν οὕτω λέγειν, ἀντὶ τῆς οἰώπας*. « L'on a coutume de s'exprimer ainsi, au lieu de » *οἰώπας*, *taisez-vous* ».

(572) §. CLXXI. *Thesmophories*. Cérès étoit la même qu'Isis, comme on l'a vu plus haut, §. LIX. Isis enseigna les (c) premières loix aux hommes, à se rendre justice les uns aux autres, et à bannir d'entr'eux la violence par la crainte du châtement : de-là les Grecs la surnommèrent Thesmophore (Législatrice), et ses fêtes furent appelées Thesmophories. *Voyez* sur ces fêtes le savant ouvrage de M. de Sainte-Croix sur les Mystères des Anciens.

(a) Scholiast. Sophoclis ad Philoct. vers. 201.

(b) Sophocl. Philoctet. vers. 201.

(c) Diodor. Sicul. lib. I, §. xiv, tom. I, pag. 18; lib. v, §. LXXIII, pag. 385.

(573) §. CLXXI. *Apportèrent ces mystères d'Égypte.* L'index de l'édition de Gale et de Gronovius, porte, au mot Danaïis : *Danai filia Thesmophoria in Ægyptum afferunt.* Il faut *ex Ægypto.* Cette faute se retrouve dans l'édition de M. Wesseling.

(574) §. CLXXII. *A cause de son peu de naissance.* Mot à mot, *comme ayant été auparavant Plébéen, et non d'une maison illustre.* On trouve la même chose dans Hellanicus (a); mais Diodore de Sicile dit que (b) c'étoit un homme distingué. Cela ne se contredit point; Amasis n'étoit point distingué par sa naissance, mais par ses actions et par la faveur du Prince. Il s'étoit insinué dans les bonnes grâces d'Apriès par une couronne de fleurs (c) qu'il lui présenta le jour de sa naissance. Ce Prince, enchanté de la beauté de cette couronne, l'invita au festin qu'il donnoit à cette occasion, et le mit ensuite au nombre de ses amis.

Un Lexique manuscrit de la Bibliothèque du Roi, sans nom d'Auteur, nous apprend que *δημότης* est un mot ionien employé par Hérodote, pour signifier un homme du peuple, et que Xénophon est le seul Auteur attique qui s'en soit servi en ce sens. Dans tous les autres Auteurs, *δημότης* signifie un homme de la même bourgade, et l'on met *δημοτικός* pour indiquer un homme du peuple. *Δημότην οἱ Ἴωνες τὸν τῶν πολλῶν ἔνα. Οὕτως καὶ Ἡρόδοτος. Τῶν δὲ Ἀττικῶν μῖνος Ξενοφῶν. Ὅτι δ' ἄλλοι τούτου μὲν δημοτικὸν, δημότην δὲ, τὸν τοῦ αὐτῆς δήμου, ὡς φυλῆτην, τὸν τῆς αὐτῆς φυλῆς, καὶ λοχίτην, τὸν ἐν τῷ αὐτῷ λόχῳ τεταγμένον.*

Ce mot se trouve plusieurs fois en ce sens dans Xénophon. En voici un (d) exemple, ὁ δὲ Κῦρος, νομίζων Φεραύλακ

(a) Athen. Deipnosoph. lib. xv, cap. vii, pag. 680, B.

(b) Diodor. Sicul. lib. i, §. lxxviii, tom. i, pag. 79.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. xv, pag. 680, B, C.

(d) Xenoph. lib. viii, cap. iii, §. iii, pag. 495.

τὸν ἐκ τῶν δημοτῶν, καὶ συνετὸν εἶναι καὶ φιλόκαλον, κ. τ. λ.  
*Voyez* aussi *Cyropædie*, lib. II, cap. III, §. VI, de *Republi-  
 cã Atheniensium*, cap. I, §. IV.

(575) §. CLXXII. *Et son habileté.* Je suis du sentiment de M. Wesseling, qui pense que οὐκ ἀγνωμοσύνη signifie ici οὐκ ἀνοήτως, et qu'il ajoute à σοφίη, dont l'Auteur venoit de se servir. *Voyez* la note de ce Savant.

(576) §. CLXXII. *Un bassin d'or.* Cette sorte de vase avoit plusieurs noms. Celui de ποδαινικτήρ, dont se sert Hérodote, est assez rare. Dioclès, Poète comique, qui n'est point venu jusqu'à nous, l'a employé dans ce vers de ses Bacchantes que nous a conservé Julius Pollux (a):

Ἵδρία τις, ἢ χαλκῆς ποδαινικτήρ ἢ λέειης.

C'est ainsi qu'il faut lire ce vers, comme l'a très-bien vu M. Toup (b).

(577) §. CLXXIII. *Jusqu'à l'heure où la place est pleine.* Personne, à mon avis, n'explique mieux les différentes parties du jour que Dion Chrysostôme (c). Πρωί, le lever du soleil, le grand matin; περὶ πλήθυναι ἀγοράν, le milieu de la matinée, c'est-à-dire, la troisième heure; τὰς μεσημερίας, midi; περὶ δείλην, le milieu de l'après-midi, c'est-à-dire, la neuvième heure du jour; ἑσπέρα, le soir, le coucher du soleil. La traduction latine est ridicule. *Voyez* l'index d'Elie (Histor. Var.) au mot πλήθω, Casaubon dans ses notes sur Suétone, Caligula, chap. xv; Duker sur le huitième livre de Thucydides, §. xcii; la note de Kuster sur ces mots de Suidas Ἀγορᾶς ἄραν; ma note 34½ sur le §. ccxxiii du vii<sup>e</sup> livre, et la 13<sup>e</sup> sur le §. ix du viii<sup>e</sup> livre.

(a) Jul. Pollucis Onomastic. lib. x, cap. xxii, Segment. LXXVIII, pag. 1245.

(b) Curæ novissimæ in Suidam. pag. 69, et de la seconde édition tom. III, pag. 101.

(c) Dio Chrysost. de Gloriâ, Orat. LXVI, pag. 614, C, D.

(578) §. CLXXIII. *Des plaisanteries ingénieuses et indécentes.* Ἦν μάταιός τε καὶ παιγιήμων. Valla a traduit : *Morionem agebat ac scurram.* Ce n'est pas cela. *Παιγιήμων* se dit d'un homme qui fait des plaisanteries fines et ingénieuses, de ces plaisanteries qui conviennent à un homme bien élevé; *Μάταιος* de celui qui en fait qui choquent la décence, les mœurs. Amasis avoit beaucoup d'esprit; avant que d'être Roi, il avoit fréquenté la bonne compagnie; il y avoit puisé ce goût de la bonne plaisanterie. Mais comme c'étoit un homme de basse naissance, son éducation avoit été négligée; il n'est pas étonnant qu'il eût conservé, même dans la grandeur, le goût et les inclinations de ses premières années. *Voyez* la note de M. Valckenaer.

(579) §. CLXXIII. *Il deviendrait insensiblement.* Il y a dans le texte, λάθει ἂν ἦτοι μανίς. *Voyez* sur le verbe *λαθάνω*, joint au participe, les Commentaires de Budée sur la langue grecque, et les Idiotismes du P. Viger. Les exemples de cette façon de parler se trouvent par-tout. Théocrite s'est servi de la même expression (a) : *λαθῶ δὲ μανίς ποικα.* « Je deviendrai fou sans m'en apercevoir ».

(580) §. CLXXIV. *Qui souvent le convainquoit.* Il y a dans le grec *κατηλίσκετο*. MM. Valckenaer et Wesseling souhaiteroient qu'on lût *καὶ ἤλισκετο*. Il est très-vrai que *ἠλίσκεσθαι* est extrêmement usité dans cette signification, et qu'on n'a que ce seul exemple où *καταλίσκομαι* soit pris dans ce sens. Mais combien n'y a-t-il pas de mots qu'on ne trouve qu'une seule fois? A l'égard de la préposition, il y a mille exemples, et chez les Grecs et chez les Latins, où elle n'ajoute rien à la signification du simple. *Voyez* la note de M. Ernesti sur le troisième vers du premier livre de l'Iliade, celle de M. Brunck sur le vers 695 de l'Hippolyte d'Euripides, et ma traduction de la Retraite des Dix mille, liv. IV, tom. I, pag. 284, note 36.

---

(a) Theocrit. Idyll. XIV, vers. 9.

(581) §. CLXXV. *Andro-Sphinx*. Figure monstrueuse qui (a) avoit le corps d'un lion et le visage d'un homme. Cependant les Artistes (b) Egyptiens représentoient communément le sphinx avec le corps d'un lion et le visage d'une jeune fille. On plaçoit (c) ordinairement ces sphinx à l'entrée des temples, pour servir de type de la nature énigmatique de la théologie égyptienne.

(582) §. CLXXV. *C'est un édifice d'une seule pierre*. Voyez sur cet édifice monolithe M. le Comte de Caylus, Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXXI, Hist. pag. 23.

(583) §. CLXXV. *Comme un présage fâcheux*. Il y a dans le grec : τὸν δὲ Ἀμασιν ἐνθυμίσαν ποιησάμενον, que le Traducteur latin a rendu *id advertens Amasis*. . . . Cela n'est pas exact. Ἐνθυμίσαν οὐ ἐνθυμίσαν ποιῆσθαι, signifie *in religionem, in omen vertere*. Voyez la note de M. Duker sur Thucydides, liv. VII, §. XVIII, pag. 455, note 78.

(584) §. CLXXVII. *L'Egypte ne fut jamais plus heureuse*. Ce récit paroît exagéré à ceux qui feront attention aux malheurs dont les Prophètes (d) Jérémie et Ezéchiel menacent les Egyptiens. Peut-être ces prophéties ne regardent-elles que la fin du règne d'Apriès, et même le commencement de celui d'Amasis. Voyez la note 564.

(585) §. CLXXVII. *Vingt mille villes bien peuplées*. « Ce » pays étoit (e) autrefois le plus peuplé de la terre con- » nue, et maintenant il ne paroît inférieur à aucun autre. » Dans les temps anciens il avoit plus de dix-huit mille, » tant bourgades considérables que villes, comme on le

(a) Clem. Alexand. Stromat. lib. v, §. VII, vol. II, pag. 671, lin. 8.

(b) Ælian. Nat. Animal. lib. XII, cap. VII, tom. II, pag. 671.

(c) Plutarch. de Iside et Osiride, pag. 354, C. Clem. Alexand. Stromat. lib. v, §. v, vol. II, pag. 664, lin. 20.

(d) Jerem. cap. XLII, XLIII, XLIV, XLVI; Ezech. cap. XXIX, XXX, XXXI et XXXII.

(e) Diodor. Sicul. lib. I, §. XXXI: tom. I, pag. 36.

» voit par les Registres sacrés. On en comptoit plus de  
 » trente mille sous Ptolémée, fils de Lagus. Ce nombre  
 » subsiste encore maintenant. Il y avoit autrefois sept mil-  
 » lions d'habitans, et de notre temps il n'y en a pas moins  
 » de trois ».

Il faut qu'il y ait erreur dans les derniers nombres de Diodore; car Joseph assure (a) que de son temps il y avoit encore en Egypte sept millions cinq cent mille ames, sans compter les habitans d'Alexandrie, qui montoient à plus de trois cent mille.

Théocrite s'accorde aussi avec Diodore, puisqu'il (b) compte 33,339 villes. Car il comprend dans ce nombre les villes de la Phénicie, de la Coelézyrie, de l'Arabie, de la Libye, &c. qui étoient soumises à Ptolémée Philadelphie.

Il faut faire attention que ce ne sont pas des villes proprement dites, et qu'on y comprend jusqu'aux moindres villages. Malgré cette explication, je ne doute pas que ce nombre ne paroisse excessif à ceux qui compareront cette population avec la nôtre. Si cependant on fait attention que l'Egypte étoit le pays le plus abondant en toutes sortes de grains qu'il y eût sur la terre, qu'on n'y voyoit point de bois, qui occupent dans les autres pays des terrains immenses, que les habitations se touchoient, pour ainsi dire; qu'il n'y avoit pas un seul détour du fleuve, un seul canal, un seul endroit un peu plus élevé que les autres, où l'on ne vît on une ville, ou un village; si, dis-je, on fait attention à toutes ces choses, on reviendra, je l'espère, de ses préventions. Je les avois eues ces préventions, lorsque je donnai la première édition de ma traduction. Mes réflexions m'ont ramené au vrai. Voyez aussi Heynii Opuscula Academica, tom. I, pag. 225 et seq.

(586) §. CLXXVII. *Emprunta cette loi de l'Egypte.*

(a) Joseph. de Bello Judaico, lib. II, cap. XVI, §. IV, pag. 190.

(b) Theocr. Idyll. XVII, vers. 82.

*Apud (a) quos (Athenienses) inertia e latebris suis, languore marcens, in forum, perinde ac delictum aliquod, protrahitur, fitque ut facinorosæ, ita erubescendæ rea culpæ.*

*Ejusdem urbis sanctissimum Consilium Areopagus, quid quisque Atheniensium ageret, aut quonam quæstu sustentaretur diligentissime inquirere solebat, ut homines honestatem, vitæ rationem memores reddendam esse, sequerentur.*

Dracon avoit établi cette loi à Athènes; Solon l'adoucit, et commua la peine de mort en celle de l'infamie, envers ceux qui y avoient contrevenu trois fois. Quant à ceux qui n'y avoient manqué qu'une fois, ils étoient condamnés à une amende de cent drachmes, 90 liv. C'est ce que nous apprend Lysias dans son Plaidoyer contre Ariston, selon (b) Harpocraton, au mot *Αργίαις δίκαις*.

Plutarque pensoit aussi comme Lysias, que Dracon avoit établi la peine de mort contre ceux qui seroient convaincus d'oisiveté. « Toutes les loix de Dracon (c), dit-il, excepté » celles qui concernoient les meurtriers, furent abrogées » à cause de leur sévérité et de la grandeur des peines. Car » il s'en falloit de peu qu'on ne punit de mort toutes les » fautes, puisqu'on faisoit mourir ceux qui étoient con- » vaincus d'oisiveté, et que ceux qui avoient volé des her- » bages et des fruits subissoient la même peine que les » sacrilèges et les meurtriers. Aussi vanta-t-on beaucoup » dans la suite le mot de l'Orateur Démades, qui dit, que » les loix de Dracon avoient été écrites avec du sang au » lieu d'encre. Ce Législateur, interrogé, à ce que l'on dit,

(a) Valer. Maxim. lib II, cap. VI, §. III et IV, pag. 169 et 170.

(b) C'est un fragment d'Harpocraton, qui ne se trouve que dans quelques manuscrits de cet Auteur. Il est entr'autres dans celui de la Bibliothèque donnée à l'Université de Cambridge par George premier.

(c) Plutarch. in Solone, pag. 87, E.

» pourquoi il avoit décerné une peine capitale contre la  
 » plupart des fautes, répondit, qu'il croyoit les petites  
 » dignes de mort, et qu'il n'avoit pu trouver de plus grande  
 » punition pour les grandes ».

Tous les Auteurs ne s'accordent pas cependant sur la peine de mort infligée par Dracon aux gens oisifs. Jul. Pollux prétendoit (a) qu'ils encouraient l'infamie.

Diphilus parle, dans une Comédie intitulée le *Marchand*, d'une Loi à-peu-près semblable, en vigueur à Corinthe. « Il y a, dit-il, dans cette ville (b), une Loi, suivant » laquelle, si on voit quelqu'un vivre avec splendeur, on » lui demande ce qu'il fait, et d'où il tire de quoi fournir » à sa dépense. Si ses revenus y suffisent, on le laisse jouir; » mais si sa dépense excède ses facultés, on lui défend de » continuer : s'il désobéit, on le met à l'amende. Mais si » un homme sans biens vit avec splendeur, on le livre au » bourreau. Il n'est pas possible en effet qu'un tel homme » puisse vivre sans faire de mal. Il faut nécessairement qu'il » vole la nuit les passans, qu'il perce le mur d'une maison, » qu'il s'associe avec ceux qui commettent ces crimes, ou » qu'il fasse le métier de Sycophante, ou de faux témoin. » On fait bien de purger un Etat de pareilles pestes ».

(587) §. CLXXVIII. *Des Juges.* Hérodote les appelle Προστάται ἰμφορίῳ; mais leur vrai nom est celui de Timuches, comme nous l'apprend (c) Athénée. Ἐμφορίον, signifie une place de commerce. Προστάτης τῷ ἰμφορίῳ indique le Juge de cette ville, et non point un Juge particulier pour le commerce, ce que nous appelons un Consul, comme l'a pensé M. Chishull (d).

(588) §. CLXXVIII. *S'attribuent.* Il y a dans le grec :

(a) Jul. Pollucis Onomastic. lib. VIII, cap. VI, Segment. XLII, tom. II, pag. 880.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. VI, cap. III, pag. 227, F.

(c) Id. ibid. lib. IV, cap. XII, pag. 149, F.

(d) Antiquitat. Asiat. pag. 100.

μιστακοιῦνται. Le Lexique de Timée explique *μιστακοιῦσθαι* par *ἀντιποικιῖσθαι*. Voyez sur ce mot l'excellente note de M. Ruhnken.

(589) §. CLXXX. *Fortuitement*. On ignoroit la vraie cause de cet incendie. Cependant le Scholiaste de Pindare (a) l'attribue aux Pisistratides, c'est-à-dire à Hipparque et Hippias, enfans de Pisistrate. Voyez liv. v, note 147.

(590) §. CLXXX. *Mille talens d'alun*. On tiroit de l'alun de Lipara, de Mélos, de Sardaigne, de Phrygie, d'Arménie et d'Egypte, comme nous l'apprend Dioscorides, lib. v, cap. CXXIII. On se servoit en médecine de celui de Mélos (b) et d'Egypte (c). Le plus estimé étoit celui d'Egypte, et ensuite celui de Mélos : *Laudatissimum (d) in Ægypto, proximum in Melo*. Les habitans de Delphes, en vendant cet alun, pouvoient en tirer une somme très-considérable, qui leur auroit servi à payer leur quote-part. Je n'ai pas balancé, par cette raison, à rendre cette leçon à Hérodote, que Gronovius, se fiant trop au manuscrit de Florence, avoit expulsée. *Στυρία*, qu'il a substitué d'après ce manuscrit, n'est point un mot grec, et paroît l'abrégé de *στουκτηρία*.

Le talent pèse 51 liv. 6 onces, 7 gros, 24 grains. Ainsi les 1,000 talens d'alun faisoient 51,432 livres, 4 onces, 5 gros, 24 grains. Il y avoit 60 mines dans un talent. La mine pesoit par conséquent un marc, 5 onces, 5 gros, 52 grains. Les 20 mines équivaloient à-peu-près à 17 liv. 2 onces, 2 gros, 32 grains.

(591) §. CLXXXI. *Battus, fils d'Arcésidas*. Je lis Βάττιω τῷ Ἀρκεσίδῳ, avec les manuscrits de Vienne, de Sancroft

(a) Ad Pindari Pyth. Od. VIII, vers. 10, pag. 270.

(b) Hippocrates de Ulcerib. tom. II, §. VIII, pag. 670; §. IX, pag. 671.

(c) Id. ibid. §. X, pag. 672.

(d) Plin. Hist. Natur. lib. XXXV, cap. XV, tom. I, pag. 716, lin. 20.

et de Valla : Battus, fils d'Arcésilas, et surnommé l'Heureux, étoit (a) contemporain d'Apriès, et par conséquent d'Amasis.

W E S S E L I N G.

Il étoit nécessaire d'ajouter qu'il étoit fils d'Arcésilas, afin de le distinguer de Battus le Fondateur, ou de Battus III.

Battus monta sur le trône l'an 575 avant notre ère, la xx<sup>e</sup> année du règne d'Apriès, et mourut l'an 554 avant la même ère, la xvi<sup>e</sup> année du règne d'Amasis.

(592) §. CLXXXI. *C'étoit en effet le remède, &c. Τοῦτο γὰρ οἱ κακοῦ εἶναι μῆχος. Μῆχος signifie ici remède. Homère s'en est servi en ce sens :*

(b) οὐδὲ τι μῆχος

Ἐυρίμιναι δυνάμισθα.

« Nous ne pouvons trouver de remède à nos maux ».

(c) Μοι χαλιπᾶς νόσῳ εὐρί τι μῆχος.

« Trouve-moi quelque remède à cette fâcheuse maladie ».

(593) §. CLXXXI. *Le dehors de la ville.* Il y a grande apparence que cette statue fut placée dans la ville ; en ce cas-là elle étoit tournée du côté de la campagne, c'est le sens que j'ai suivi, Mais le texte peut tout aussi bien signifier, qu'elle étoit hors de la ville et tournée de son côté. Le lecteur choisira le sens qui lui plaira le plus.

(594) §. CLXXXII. *Son portrait.* La peinture étoit connue des Egyptiens peut-être dès les premiers siècles. Mais ils ne paroissent pas avoir mieux réussi dans cet art que dans la sculpture. L'antiquité ne fait mention d'aucun Peintre, ni d'aucun Sculpteur égyptien qui ait acquis de la célébrité. Ils avoient le secret d'appliquer les couleurs sur le marbre

(a) Herodot. lib. IV, §. CLIX.

(b) Homer. Iliad. lib. II, vers. 342.

(c) Theocrit. Idyll. II, vers. 95.

avec tant d'habileté, qu'encore aujourd'hui on aperçoit dans des édifices (a) à moitié ruinés des peintures qui ont un éclat, un coloris et une fraîcheur qui feroient croire qu'elles sortent des mains de l'Artiste; mais les teintes n'en sont ni fondues, ni dégradées.

(595) §. CLXXXII. *Un corselet de lin qui mérite d'être vu.*  
Il le méritoit sans doute, à cause de la beauté de l'ouvrage. On faisoit en Egypte des étoffes avec de très-beaux desseins :

(b) *Hæc tibi Memphitis tellus dat munera : victa est  
Pectine Niliaco jam Babylonis acus.*

Et même on y brodoit à l'aiguille.

(c) *Candida Sidonio perlucent pectora filo,  
Quod Nilotis acus percussum pectine Serum  
Solvit.....*

*Voyez liv. III, §. XLVII, où Hérodote fait la description d'un pareil corselet. On peut aussi consulter la note sur ce passage.*

(596) §. CLXXXII. *Firent bâtir le temple.* Strabon dit aussi que le temple de Minerve Lindienne (d) fut bâti par les filles de Danaüs. Mais Diodore de Sicile attribue le (e) temple et la statue de la Déesse à Danaüs lui-même. L'épigramme de Callimaque (f) n'est pas contraire au récit d'Hérodote, comme le pensoit feu M. Wesseling, puisqu'il n'y est question que d'une statue de la Déesse consacrée à Minerve par les filles de Danaüs. Si cette épigramme, que nous a transmise (g) Eusèbe, est bien rétablie par (h)

(a) *Travels in Egypt and Nubia by Captain Norden, vol. 2<sup>d</sup>, pag. 51.*

(b) *Martial. Epigram. lib. XIV, 150.*

(c) *Lucani Pharsal. lib. X, vers. 141.*

(d) *Strab. lib. XIV, pag. 967, C.*

(e) *Diodor. Sicul. lib. V, §. LVIII, pag. 377.*

(f) *Callimachi fragmenta a Ric. Bentleio collecta CV, pag. 478.*

(g) *Eusebii Præpar. Evangel. lib. III, §. VIII, pag. 99, B.*

(h) *Callim. Fragm. pag. 478.*

Richard Bentley, il s'ensuit que ce n'étoit pas proprement une statue, mais un morceau de bois informe, comme l'étoit la Déesse de Phrygie, adorée à Pessinunte, et transportée depuis à Rome. Le terme d'*ἄγαλμα* dont se sert Diodore de Sicile dans le passage ci-dessus cité, ne contredit point cette opinion, puisqu'il s'emploie aussi dans ce sens. Mais il y a grande apparence que lorsque l'art de la statuaire eut été perfectionné, les Rhodiens firent faire une statue de la Déesse, qui étoit un chef-d'œuvre. Autrement, on ne conçoit pas qu'on eût fait transporter à Constantinople un morceau de bois informe, pour servir d'ornement à cette ville. Elle fut (a) placée sur une base de pierre devant la porte du Sénat de Constantinople. Lorsque cet édifice eut été consumé par le feu, elle fut enterrée sous les décombres, et l'on crut généralement qu'elle avoit été réduite en cendres. Mais lorsqu'on nettoya ce lieu, afin de rebâtir le Sénat, il se trouva que la statue n'avoit point été endommagée. Ce qui, ajoute (b) Zozime, fit concevoir de meilleures espérances aux personnes les plus savantes, et leur fit croire que la Déesse conservoit toujours pour la ville la même bonté, et que sa providence s'étendoit toujours sur elle. Zonare (c), qui parle de cet incendie dans ses Annales, et qui le place sous le règne de Basilisque, c'est-à-dire, vers l'an 476 de notre ère, remarque qu'il consuma la statue de Minerve Lindienne; ce qui détruit absolument le récit de Zozime. Le récit de Zonare me paroît d'autant plus vraisemblable, qu'il est difficile d'imaginer que cette statue ait pu résister à la violence des flammes. Zozime n'a imaginé ce prodige que pour soutenir la cause du paganisme qui tomboit de toutes parts. Quoi qu'il en soit, c'est la dernière fois qu'il est fait mention de cette statue dans l'Histoire.

---

(a) Zozimi Histor. lib. v, pag. 328.

(b) Id. ibid. sub finem, et pag. 329.

(c) Zonaræ Annal. lib. xiv, pag. 52, D; pag. 53.

(597) §. CLXXXII. *A lui payer tribut.* Après battu sur mer (a) les habitans de Cypre ; mais il ne paroît pas qu'il se soit emparé de leur île. Cet avantage (b) étoit réservé à Amasis. Ce dernier Prince mourut après un règne de quarante-quatre ans , dans le temps que Cambyses , Roi de Perse , marchoit contre l'Égypte , la troisième année de la soixante-troisième olympiade , en laquelle Parménides de Camarine remporta le prix de la course , l'an 4,188 de la période julienne , 526 ans avant notre ère.

---

(a) Diodor. Sicul. lib. I, §. LXVIII, tom. I, pag. 71 et 72.

(b) Id. ibid. pag. 79, lin. 91, &c.



---

## SUPPLÉMENT :

- I. Concernant l'Ere de Sésostris, découverte dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale ;
- II. Sur l'étymologie du mot Canope ;
- III. Notice sommaire des deux Zodiaques de Tentyra.

### I.

#### *L'Ere de Sésostris.*

IL y a à la Bibliothèque Nationale plusieurs manuscrits de Ptolémée ; mais comme il ne s'en trouve que deux qui importent à cette notice, je ne parlerai que de ces deux-là. Le premier vient de la Bibliothèque des Médicis, et fut apporté en France vraisemblablement par Catherine de Médicis. Ce manuscrit, qui est du treizième siècle, est coté MCCCXC. Il contient :

1°. *Claudii Ptolemæi Magnæ Constructionis liber.*

2°. *Tractatus absque titulo, quod tamen opus ineditum, ut opinor, videtur esse introductio in Expeditos Canones. Initium ἡ μὲν σύστασις, ὡς Σύρε...*

3°. *Liber inscriptus Canonum Expeditorum διατάξεις καὶ Ψηφοφορία. Initio proponitur æstima-  
manda illa solis eclipsis quæ anno octavo Æræ*

Diocletiani contigit, quæ æstimatio Ptolemæi esse nequit.

4°. Ptolemæi Planisphærium.

5°. Ptolemæi liber de apparentiis et significationibus inerrantium.

Le P. Petau a publié cet ouvrage en grec et en latin dans son Uranologium.

6°. Appendix ad librum superiorem, sive stellarum primæ et secundæ magnitudinis nomina et apparentiæ.

7°. Ptolemæi de judicandi facultate et animi principatu, liber.

8°. Theonis Alexandrini in libros duos Magnæ Constructionis, commentariorum libri duo.

9°. Theodosii Sphæricorum libri tres.

Ouvrage important, dont Théon a emprunté, dans son explication des Phénomènes d'Euclides, des démonstrations, dont les unes sont en entier, et les autres sont mutilées. Il n'est pas possible d'entendre ces démonstrations, si l'on n'a pas auparavant étudié les Sphériques de Théodose. La première édition de cet ouvrage a été publiée à Paris en 1558, in-4.

10°. Autolycus de Sphærá mobili.

11°. Euclidis Optica. Præfixum auctoris anonymi proœmium.

Les Scholies, qui sont en grand nombre, ne sont pas écrites de la même main.

Le second de ces deux manuscrits est du quatorzième siècle. Il a été transporté depuis peu de

la Bibliothèque du Vatican dans celle de la Nation. Il se trouve sous le n<sup>o</sup>. M. XXXVIII.

Le huitième article du premier manuscrit contient un Recueil de préceptes à l'usage de l'Ecole Astronomique d'Alexandrie, qui sont la plupart de Théon, célèbre Astronome d'Alexandrie, et père de la savante Hypatie, qui fut massacrée en 415 dans une émeute populaire.

Il y a au feuillet 154 *recto* du premier manuscrit, et au feuillet 535 *recto* du second, une règle pour trouver le lever de la Canicule, sans aucune démonstration, parce que ces démonstrations se trouvoient dans le traité sur le lever de la Canicule, qui n'est pas venu jusqu'à nous.

Il est question dans cette règle d'un Roi d'Egypte, nommé Ménophrès, qui doit avoir eu une grande célébrité, et même qui doit avoir fait une Ere, puisque Théon prend aussi son règne, ou plutôt une année remarquable de son règne, pour la base de son calcul jusqu'à la fin de l'Ere d'Auguste, ou le commencement de celle de Dioclétien, dite aussi l'Ere des Martyrs.

Je ne rapporterai pas cet exemple, ou règle en entier, parce qu'il est absolument étranger à l'Histoire d'Egypte; je n'en mettrai que la partie qui concerne ce Roi, et qui peut faire connoître non-seulement le temps où il a vécu, mais encore l'année où cette Ere fut instituée, et le jour du lever héliaque de la Canicule à Alexandrie, qui concourt avec le premier de Thoth dans l'année

vague égyptienne, par où les Egyptiens commençoient leur année. Voici donc de quelle manière s'exprime Théon :

(1) Περὶ τῆς τοῦ Κυνοῦ ἐπιτολῆς  
ὑπόδειγμα.

Ἐπὶ τοῦ ρ ἔτους Διοκλητιανοῦ περὶ τῆς τοῦ Κυνοῦ ἐπιτολῆς, ὑποδείγματος ἕνεκεν, λαμβάνομεν τὰ ἀπὸ Μενωφρέως (Vaticanus codex Μενωφρέως) ἕως τῆς λήξεως Αὐγούστου ὁμοῦ τὰ ἐπισυναζόμενα αἷχε, οἷς ἐπιπροστιθῶμεν τὰ ἀπὸ τῆς ἀρχῆς Διοκλητιανοῦ ἔτη ρ, γίνονται ὁμοῦ ἔτη αψε.

« Par exemple, si nous voulons trouver le  
» lever de la Canicule, la centième année de  
» Dioclétien, prenons les années de Ménophrès  
» jusqu'à la fin de celle d'Auguste. Ces années  
» ajoutées font 1605 ans. Joignons-y les cent  
» années de Dioclétien, nous aurons 1705 ans ».

Comme Théon prend dans cet exemple les années d'Auguste et de Dioclétien pour les Eres d'Auguste et de Dioclétien, il est évident qu'il entend par les années de Ménophrès l'Ere de ce Prince. Cette Ere devoit être alors connue de tous les Savans. Mais quelle est-elle cette Ere, dont aucun auteur n'a parlé et dont jusqu'à présent

---

(1) Ce passage de Théon m'a été communiqué de la manière la plus obligeante par M. Parquoy, savant distingué, sur-tout en Chronologie, attaché à la Bibliothèque Nationale.

nous n'avions pas même soupçonné l'existence? quel est ce Roi d'Egypte sous qui elle fut instituée? c'est ce que nous allons tâcher de découvrir.

On sait que les différentes Eres n'ont été instituées que pour perpétuer la mémoire de quelques événemens remarquables, tels que la fondation d'un Empire, une victoire éclatante qui amène un nouvel ordre de choses, le recouvrement de la liberté d'un peuple, &c. Ce fut dans ces vues que l'on institua l'Ere de Nabonassar, qui commença avec le règne de ce Prince, lorsqu'il eut secoué le joug des Assyriens; celle de la fondation de Rome; celle d'Auguste, qui coïncide avec l'an de la période julienne 4,687, 27 ans avant Jésus-Christ, qui fut l'année où le Sénat donna à Octavien le titre d'Auguste, année qui fut la première de l'Empire Romain; celle d'Actium, qui la précède de trois ans; celle de Tyr, lorsque cette ville recouvra sa liberté, 126 ans avant notre Ere. Il en est de même de toutes les autres Eres.

D'après ces données, il me paroît hors de doute que Ménophrès fut un Prince célèbre, dont les grandes actions donnèrent occasion à une Ere, très-connue en Egypte, puisque le mathématicien Théon date de cette Ere, et qu'il en fait la base de ses calculs. De tous les Rois d'Egypte, il n'y en a pas un qui se soit plus distingué que Sésostris, et qui ait porté plus haut la gloire du nom Egyptien. Lorsqu'il eut achevé

ces conquêtes qui l'ont immortalisé aux yeux du vulgaire, il n'est pas surprenant que ses sujets enivrés, enthousiasmés de sa gloire, aient institué une Ere qui devoit perpétuer la mémoire de ses exploits.

Pour trouver l'année où elle fut instituée, il faut remonter de l'an 328 de notre Ere, qui est la dernière de celle d'Auguste. En ajoutant 1,605 ans, comme l'exige l'exemple proposé par Théon, on aura l'an de la période julienne 5,391 et l'an 1,323 avant notre Ere, qui tombe la trentetroisième année du règne de Sésostris, le Thoth commençant dans l'année vague égyptienne, le 14 août, qui répond au jour du lever héliaque de la Canicule à Alexandrie pour cette année et au commencement de l'inondation du Nil : car le Scholiaste d'Aratus, soit que ce soit Théon lui-même ou tout autre, dit ( page 19, ligne avant-dernière de l'édition de Morell, 1559, *in-4.* ou page 22, col. 2, ligne 15, de l'édition d'Oxford, 1672, *in-8.* ) : « On a consacré ce signe en » entier au soleil ; car c'est alors que le Nil com- » mence à monter, que la Canicule paroît à la » onzième heure et que l'on a fixé le commen- » cement de l'année ».

Le concours de cette Ere avec le règne de Sésostris sert merveilleusement à dissiper les doutes que l'on pourroit encore avoir de la justesse de mes calculs sur la chronologie des Rois d'Egypte ; il sert aussi à confirmer ces calculs et à prouver

qu'ils ne sont point arbitraires, puisque bien loin d'être dérangés par une Ere, dont je ne m'étois pas douté et dont personne ne s'étoit douté jusqu'à présent, cette Ere est une nouvelle preuve de leur justesse.

Il ne me reste plus qu'à prouver que Ménophrès est le même Prince que Sésostris ou Pharaon Sésostris; car le terme de Pharaon est commun à tous les Rois d'Egypte.

Il faut se rappeler, 1°. que les mots égyptiens ne pouvoient se prononcer par les Grecs, et qu'ils ne pouvoient même s'écrire en caractères grecs, comme Aristides l'a observé à l'occasion du mot Canope, ainsi que nous l'avons remarqué note 55, page 197 de ce volume, et comme M. de Sacy l'a démontré dans l'article II de ce Supplément; 2°. il faut considérer que dans le mot Ménophrès, qui est écrit par un œmicron dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et par un oméga dans celui du Vatican, il faut, dis-je, considérer que dans ce mot, Ophrès est le seul terme que les Egyptiens puissent revendiquer à juste titre, et que la première syllabe *men* a été ajoutée par les Grecs pour adoucir la rudesse du terme égyptien, et le rendre plus agréable à leurs oreilles. Ainsi le Prince qu'Hérodote nomme Apriès et Manéthon Vaphrès, le prophète Ezéchiel (1) le nomme

---

(1) Ezechiel, cap. xxix, vers. 3.

dans les Septante et dans la Vulgate, Pharaon, et dans l'hébreu, Hophra, et Jérémie (1) Pharaon Ouaphrè, ou plutôt Ouaphrès dans les Septante, et Pharaon Ephrée ou Ephrèès dans la Vulgate. On retrouve donc dans le nom d'Apriès celui de Pharaon, avec de légères altérations. J'en dis autant des Princes qu'Hérodote nomme Chéphren et Phéron. Ce dernier s'appelle Phouron dans l'ancienne langue Copte, ainsi que l'observe M. Wesseling dans ses notes sur Hérodote, page 153 : il est évident que c'est un Pharaon. Chéphren en est aussi un, en prenant seulement la dernière syllabe. Le Nécos d'Hérodote est encore un Pharaon, et l'on ne peut en douter, lorsque le Prince, qui enleva Sara à Abraham, et qui est nommé par l'Écriture, Pharaon, l'est par (2) Joseph Néchaos.

D'après ces principes, il ne faut considérer dans le mot Ménophrès que les deux dernières syllabes Ophrès. On y retrouve bien clairement le nom de Pharaon, que l'on vient de voir changé tantôt en Phouron et Phéron, et tantôt en Ephrèès, et Ouaphrès et même en Chéphren. Quant à la première syllabe *men*, elle a été ajoutée par les Grecs, pour la douceur de la pro-

---

(1) Jerem. cap. LI, vers. 30, secundum Septuag. interpretes; secundum Vulgatam, vers. cap. XLIII, vers. 30.

(2) Joseph, Bell. Jud. lib. v, cap. ix, pag. 347, versus finem.

nonciation, *euphoniæ gratiâ*, comme je l'ai observé. En voici un exemple : l'Écriture donne le nom de Pharaon au Prince sous qui les Israélites sortirent de l'Égypte ; Joseph l'appelle (1) Pharaohès, et Chærémon (2) le nomme Aménophis. En décomposant ce mot de la même manière que nous avons décomposé celui de Ménophrès, nous retrouverons également le vrai terme Pharaon. Ainsi le Ménophrès de Théon est le Sésostris d'Hérodote ; ou Pharaon Sésostris, sous qui cette Ere a été instituée.

## II.

*Sur l'étymologie du mot Canope, note 55,  
pag. 197.*

On se rappelle l'opinion des Grecs, qui s'imaginoient que Ménélas, à son retour de Troie, étant entré en Égypte par la bouche du Nil, qu'on appela dans la suite Canopique, son pilote, nommé Canobos, étant descendu sur le rivage, y mourut de la piqûre d'un serpent ; que Ménélas lui ayant rendu les derniers devoirs, bâtit en ces lieux une ville, à laquelle il donna le nom de son pilote, et où il laissa les gens inutiles de sa

---

(1) Joseph, Antiquit. Judaic. lib. II, cap. XIII, pag. 106.

(2) Idem contra Apionem, lib. I, §. XXXIII, tom. II, pag. 465.

flotte. J'ai rejeté cette étymologie, quoiqu'elle fût appuyée de l'autorité de plusieurs graves auteurs, parmi lesquels on compte Tacite et Ammian Marcellin, et j'ai adopté l'explication d'Aristides. Ce Rhéteur, qui s'étoit instruit dans son voyage en Égypte de ce qui s'y trouvoit de plus curieux, en conversant avec les Savans les plus distingués de ce pays, assure que le nom égyptien de Canope approche beaucoup du nom grec, mais qu'il est difficile de l'écrire en caractères grecs. S'il ne donne point par cette raison le nom égyptien de cette ville, du moins nous apprend-il que ce nom signifie en grec χρυσοῦν ἰδαρος, *sol d'or*.

M. de Sacy, à qui les langues orientales sont très-familiales, a retrouvé d'après cette donnée son vrai nom égyptien. Après avoir prouvé que les mots égyptiens avoient beaucoup d'aspirations; que les Grecs, trouvant ces aspirations trop dures, et qu'aucune de leurs lettres ne pouvoit les exprimer, avoient pris le parti de les supprimer; ce savant ajoute (1): « Le nom de Canope nous fournit un exemple frappant d'une pareille suppression. Aristides nous apprend que le nom Κάνωκος étoit originairement égyptien, mais que sa prononciation dure et difficile à écrire en lettres grecques, avoit été adou-

---

(1) Magasin Encyclopédique, an ix, tom. vi, pag. 470 et suiv.

» cie en passant dans cette langue. Il ajoute que  
 » le mot égyptien signifie χρυσοῦν ἔδαφος, *sol d'or*.  
 » En égyptien de la Basse-Egypte, KA'HI (cahi),  
 » et en dialecte du Saïd, KA'H (cah) signifie  
 » terre, sol, et NOTB (noub) veut dire or : ainsi  
 » KA'HNOTB (cahnoub), ou si l'on veut avec le  
 » signe du génitif KA'H NNOTB (cah Annoub)  
 » signifie terre d'or, sol d'or. On voit ici l'aspi-  
 » ration égyptienne supprimée dans le mot grec.  
 » Au contraire, les Egyptiens qui aiment cette  
 » aspiration, ne manquent pas de l'employer  
 » dans les mots qu'ils empruntent du grec, et  
 » s'en servent pour remplacer les esprits de cette  
 » langue : ainsi pour n'en donner qu'un exem-  
 » ple, ils écrivent ΗΡΟΔΟΣ (Hrodos) pour P'édos,  
 » nom de l'île de Rhodes ».

M. de Sacy, dont la modestie égale les con-  
 noissances, m'a observé que plusieurs Savans  
 avoient dit à peu-près la même chose avant lui,  
 et que s'il ne les a pas cités, c'étoit parce que  
 cette étymologie étoit connue de toutes les per-  
 sonnes habiles dans les langues orientales. Cela  
 est vrai, de Jablonsky sur-tout, qui cite lui-  
 même à ce sujet La Croze. Voyez le Pantheon  
 Ægyptiorum, lib. v, cap. iv, §. iv, pag. 159  
 et seq.

## III.

*Eclaircissement sur l'ancienneté des Egyptiens ;  
notice des deux Zodiaques de Tentyra.*

La longévité des Patriarches, dont les Egyptiens et les peuples de l'Orient n'avoient conservé que des idées confuses, donna lieu à ces nations de débiter sur leur ancienneté une infinité de fables. Hérodote, qui en rapporte une partie, s'est bien donné de garde de les garantir. Ces fables, qui avoient été rejetées par des hommes qui n'étoient éclairés (1) que par les lumières naturelles, ont été, à la honte de notre siècle, accueillies dans une nation distinguée par ses connoissances, où elles ont trouvé de zélés partisans. Ces Savans se seroient sans doute moins empressés à les adopter, si elles n'eussent pas détruit ce que l'Ecriture Sainte nous apprend sur la création du monde. Mais Dieu se rit des vains efforts des hommes. La vérité et l'authenticité de l'Ecriture reposent sur la base la plus solide ; c'est un roc inébranlable, contre lequel viennent se briser les vagues de l'incrédulité.

Les incrédules, découragés du peu de succès de leurs tentatives en ce genre, rougissoient peut-être en secret d'avoir employé une arme

---

(1) Cicero de Divinatione, lib. I, §. XIX.

d'autant plus foible entre leurs mains, qu'ils ne se piquent pas d'être fort versés dans la connoissance des anciens temps. Mais tout-à-coup ils reprirent courage à l'arrivée des desseins de deux Zodiaques, découverts, l'un à Tentyra, aujourd'hui Dendera; l'autre à (1) Henné. M. Corabœuf a voulu dire, sans doute, Esné; et c'est ainsi que l'appelle (2) Abulféda. L'Edrisi la nomme (3) Asnâ, Vansleb (4) Isne et Isna, Pococke (5) Esne, Bruce (6) Esné, Norden (7) Esnay, et le Père Sicard, Assena, quoiqu'il la confonde (8) avec Assuan ou Syene; c'est l'ancienne ville de Latopolis. Le Glossaire Ægyptiaco-Arabicus rend Asnâ par le mot égyptien Latos, qui est le nom d'un poisson, l'objet du culte des habitans de cette ville.

Quoi qu'il en soit du nom de cette ville, M. Burokhardt fait remonter (9) l'époque de la

(1) Description des Pyramides de Ghizé, pag. 114, 118 et 119.

(2) Abulfedæ Descriptio Ægypti, pag. 18.

(3) Edrisii Africa, pag. 522.

(4) Nouvelle Relation en forme d'un journal d'un Voyage fait en Egypte, pag. 407.

(5) A Description of the East, vol. 1, pag. 111.

(6) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1<sup>st</sup>, pag. 141.

(7) Travels in Ægypt and Nubia, vol. 2<sup>d</sup>, pag. 58, and 126.

(8) Abulfedæ Descriptio Ægypti, not. 49, pag. 17.

(9) Description des Pyramides de Ghizé, pag. 119.

construction du premier de ces Zodiaques à quatre mille ans, c'est-à-dire à l'an 2,200 avant notre Ere, époque postérieure au déluge de 128 ans. Quant au second Zodiaque, il est beaucoup plus ancien, et le même astronome lui assigne sept mille ans; mais par une générosité rare, il le réduit à un peu plus de six mille ans. Ne lui en donnons que six mille juste, et il se trouvera qu'il a été construit 217 ans avant la création du monde, suivant le Père Petau.

Quel triomphe pour les incrédules! il n'a pas été de longue durée. M. Visconti, célèbre antiquaire, dont les connoissances et les talens sont universellement reconnus, et dont l'œil, exercé sur les anciens monumens, lui fait aisément discerner leurs différens âges, a jugé à la première inspection, que ces deux Zodiaques étoient récents. L'examen réfléchi qu'il en a fait ensuite, l'a confirmé dans son premier jugement. Ce savant a bien voulu, à la prière de M. Sylvestre de Sacy, m'en communiquer une notice. Je la publie avec son agrément, afin de prémunir le public contre les charlataneries des incrédules de profession.

---

## NOTICE SOMMAIRE

DES DEUX ZODIAQUES DE TENTYRA,

PAR M. VISCONTI.

LES deux Zodiaques du temple de Tentyra, ou Dendera, dans la Haute-Egypte, sont tous les deux sculptés sur des plafonds; le plus grand, sur celui du Portique ou Pronaos, le second, sur celui d'une pièce rectangulaire annexée au temple.

Le grand Zodiaque est distribué en deux bandes; chacune d'elles subdivisée en deux autres, l'une supérieure, l'autre inférieure. Dans la supérieure, qui est aussi la plus large, sont représentés des signes du Zodiaque, au nombre de six, entremêlés de plusieurs figures symboliques, et d'une grande quantité de petites étoiles. Une suite de dix-neuf bateaux remplit la portion inférieure de la bande; chacun de ces bateaux porte aussi une figure symbolique: des cartels rectangulaires avec des inscriptions égyptiennes accompagnent chaque figure.

L'autre grande bande contient les six catastérismes, qui restent; et au-dessous de ces catastérismes l'on voit dix-neuf autres bateaux avec des navigateurs semblables aux premiers.

Les signes du Zodiaque sont disposés suivant leur ordre naturel de droite à gauche, conformément à l'usage de l'écriture égyptienne; mais la seconde bande se réunissant à la première, dans cette disposition connue dans la Paléographie grecque par le mot (1) Boustrophédon, les figures, pour ne pas varier l'ordre de droite à gauche, sont renversées, et les bateaux au-dessous d'elles se touchent presque par leurs fonds.

Deux grandes figures de femmes, et d'autres symboles, environnent les deux bandes et forment le cadre de tout le Zodiaque.

Le premier signe est celui du Lion. La Vierge avec l'épi de bled, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire ou Centaure, le Capricorne à la manière de celui du Zodiaque grec, remplissent la première bande. Le Verseau, jeune homme qui répand de l'eau par deux petits vases; les Poissons, le Bélier avec le museau tourné en arrière; le Taureau, qui est aussi dans l'attitude grecque, deux Divi-

(1) C'est cette sorte d'écriture qui va de droite à gauche et de gauche à droite, à la manière des bœufs qui tracent en labourant des sillons dans un champ. Cette manière d'écrire étoit celle des anciens Grecs. Il nous reste encore quelques inscriptions en boustrophédon; la plus célèbre de toutes est celle de Sigée. Elle a été publiée et savamment commentée par Edm. Chishull, in *Antiquitatibus Asiaticis Christianam Æram antecedentibus. Londini, 1728, in-fol.*

mités égyptiennes, qui se donnent la main à la place des Jumeaux; enfin le sceptre d'Osiris, surmonté d'un Epervier au lieu de l'Ecrevisse, sont les signes de la bande inférieure.

On a cru que le commencement du Zodiaque par le Lion marquoit une époque très-reulée, à laquelle ce signe étoit solstitial, et que cette époque pouvoit bien être celle du monument. Cette hypothèse est insoutenable, parce qu'il y a, dans ce Zodiaque même, des preuves du contraire, lesquelles démontrent aussi que le rapport des signes avec les saisons de l'année n'étoit pas différent de celui que nous connoissons pour les Catastérismes grecs. La Balance, symbole de l'équinoxe, est à sa place, c'est-à-dire que ce signe suit celui du Lion après l'intervalle d'un seul Catastérisme; ce qui ne pourroit pas arriver si le Lion étoit solstitial. Le débordement du Nil est marqué par la figure d'Isis sur un bateau, accompagnée d'une autre divinité, et dans l'attitude de répandre de l'eau par deux petits vases. Ces figures sont renfermées dans l'espace assigné au Catastérisme qui répond à l'Ecrevisse; et l'on sait que le débordement annuel de cette rivière arrive au commencement de l'été. Le symbole de la constellation de Sothis ou de la Canicule se trouve aussi dans le même Dodécatémerion.

D'ailleurs, la Balance qui n'est pas entre les pattes du Scorpion, le Sagittaire en forme de

Centaure à quatre pieds de cheval, la ressemblance de la plupart des signes à ceux des Grecs, prouvent que ce Zodiaque a été exécuté non-seulement dans un temps auquel les opinions des Grecs n'étoient pas étrangères à l'Égypte, mais encore dans un temps qui ne remonte même pas à la plus haute époque de l'astronomie grecque.

Je suis presque convaincu que cet ouvrage doit avoir été exécuté dans cet espace de temps, dans lequel le Thoth vague, ou le commencement de l'année vague égyptienne, qui étoit aussi l'année sacerdotale, répondoit au signe du Lion; ce qui est arrivé à-peu-près depuis l'an 12 jusqu'à l'an 132 de l'ère vulgaire.

Si l'opinion de la Nauze, qui admet (1) une année fixe en Égypte, depuis le règne d'Alexandre le Grand, et place le commencement de cette année au onzième jour d'août Julien proleptique, étoit mieux démontrée, alors on pourroit assigner à ce Zodiaque une époque un peu plus ancienne.

La corniche extérieure du même portique porte une grande inscription grecque, dont il a été impossible à M. Denon de prendre copie. Quand on la connoîtra, nous aurons des lumières

---

(1) Le Mémoire de M. de la Nauze, intitulé : Du Calendrier Égyptien; seconde partie : de l'année solaire des Égyptiens, dite l'année Alexandrine, se trouve dans le volume xvi des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Mémoires, pag. 175 et suiv. 179 et suivantes.

pour décider la question que je viens de poser. On ne doit pas cependant se dissimuler qu'une autre inscription grecque, gravée au-dessus de la porte de l'enceinte extérieure du même temple, contient des noms romains et annonce un César, qui ne sauroit être qu'Auguste ou Tibère.

A l'égard du petit (1) Zodiaque, il donne l'idée d'un planisphère, puisqu'il est gravé au-dedans d'un grand cercle inscrit dans un segment carré d'un plafond rectangulaire. Là tous les signes, qui se succèdent aussi dans leur ordre naturel de droite à gauche, quoique moins régulièrement disposés, sont à-peu-près caractérisés de la même manière, et entremêlés des mêmes symboles que dans le grand Zodiaque. Les têtes des figures sont tournées vers le centre, leurs pieds vers la circonférence du cercle. Les quatre points qui marquent les solstices et les équinoxes,

---

(1) J'avois imaginé que ce petit Zodiaque étoit celui que l'on avoit trouvé à Esné. Je me suis trompé: voici ce que m'écrivit à ce sujet M. Visconti.

« Il est vrai que les voyageurs parlent d'un Zodiaque » découvert à Esné, endroit de la Haute-Egypte que » l'on croit répondre à l'ancienne Latopolis; mais moi, » je n'en parle pas, parce que je n'en ai aucun dessein. » Les deux Zodiaques qui font le sujet de ma notice, se » trouvent à Dendera, l'ancienne Tentyra, tous les deux » dans le même temple; j'en ai vu les dessins assez bien » faits, quoique très à la hâte, par M. Denon, qui les a » pris sur les lieux ».

VISCONTI.

sont ceux qui répondent aux quatre parties du cercle qui se rapprochent le plus des quatre côtés du carré. Il paroît à la disposition des autres sculptures qui ornent ce même plafond, que le commencement du Zodiaque est à la Balance; c'est-à-dire, à celui de ces quatre points principaux qui étoit le plus près du commencement de l'année.

A la vérité, la disposition peu régulière des signes pourroit bien faire naître l'idée que celui de la Vierge est le premier de tous. Dans ce cas-là, il faudroit considérer ce Zodiaque comme ayant rapport à l'année fixe Alexandrine, qui eut lieu depuis (1) le règne d'Auguste, et qui commençoit le 29 août.

Au reste, les douze Catastérismes ne sont pas placés sur le bord du cercle : ils sont dans l'in-

---

(1) J'ai proposé l'année fixe Alexandrine postérieure à la conquête de l'Égypte, par Auguste, afin d'expliquer le commencement de l'année à la Vierge, qu'on pourroit croire indiqué dans le petit Zodiaque. Je l'ai fait seulement pour faire correspondre le grand Zodiaque et le petit tous les deux à la même année. Mais si le grand Zodiaque pouvoit avoir rapport à une année fixe sous les Ptolémées, alors on pourroit expliquer le petit par le Thoth vague, qui répondroit à merveille avec la même époque. Mais je crois plus probable que l'on ait disposé ce petit Zodiaque (assez confus comme je le remarque) simplement sur ses rapports aux points des solstices et des équinoxes, sans s'embarrasser du commencement de l'année civile.

térieur, et un peu amoncelés les uns sur les autres. La circonférence est occupée tout autour par trente-six figures symboliques, analogues à celles qui paroissent dans les bateaux, au-dessous du grand Zodiaque, et par leurs accessoires. Ces figures, à mon avis, ne sont autre chose que les (1) trente-six Décans, Génies qui président chacun à dix degrés du cercle Zodiacal, assez connus par les anciens livres astrologiques et par quelques rares monumens.

Les deux bateaux qui surpassent ce nombre dans le grand Zodiaque, sont probablement relatifs aux jours Epagomènes et à quelque Génie tutélaire de toute l'année. Un de ces deux bateaux précède les trente-six autres, et porte une divinité à tête d'Epervier; le trente-huitième, qui en ferme la marche, est le seul qui soit monté par plusieurs figures.

Enfin il est bon de remarquer que l'architecture du temple de Tentyra, quoique dans le goût égyptien, et même quelques-uns des hiéroglyphes sculptés sur ses murs, offrent des rapports d'analogie non équivoques avec les arts de la Grèce.

Paris, 8 mai 1801.

V I S C O N T I.

---

(1) Pour ne pas revenir deux fois sur les Décans, j'ai réuni sous le même article ce qui me paroissoit y avoir rapport dans les deux Zodiaques.

V I S C O N T I.

## (1) SUPPLÉMENT

A LA NOTICE PRÉCÉDENTE,

PAR M. VISCONTI.

Il paroît que M. L. . . pour expliquer le commencement de l'année au signe du Lion, ne voudroit pas donner lieu à ma seconde conjecture, par laquelle j'ai recours à une année fixe en Egypte, avant le règne d'Auguste. J'avoue que la première explication, que je tire du Thoth vague, est plus naturelle; cependant je ne crois pas devoir exclure la possibilité de la seconde: voici mes motifs.

1°. Quoique cette année fixe, selon M. de la Nauze, n'ait eu lieu que pour Alexandrie, il est bon toutefois de se rappeler qu'Alexandrie donnoit le ton à toute l'Egypte; que cette contrée obéissoit toute également au pouvoir des Ptolémées; qu'un mélange singulier des usages

---

(1) Ce supplément regarde ces mots de la page 572, *à la vérité, la disposition régulière, &c.* sur lesquels j'avois pris la liberté de demander à M. Visconti quelques éclaircissemens. Cet habile Antiquaire, qui n'est pas moins obligeant que savant, a bien voulu me les envoyer. Ce sont ces éclaircissemens que je publie par forme de supplément.

grecs et des rits égyptiens s'y répandoit tous les jours de plus en plus. Nous la voyons à Memphis, cette étrange confusion, et le témoignage irréfragable de l'inscription apportée par le Général Dugua, nous en assure au-delà de tout doute. On pourra d'autant plus adopter ce système à l'égard de nos Zodiaques, qu'ils montrent de la manière la plus claire un mélange de la Mythologie et des arts de la Grèce, avec la Religion et les arts de l'ancienne Egypte, et enfin qu'ils peuvent avoir été exécutés par ordre des Rois alexandrins et par des artistes grecs de cette capitale de l'Egypte.

2°. J'ai cru qu'il ne falloit pas exclure tout-à-fait cette seconde conjecture, parce qu'il étoit bon de se ménager une ressource pour l'explication de ces Zodiaques, même dans le cas où l'inscription grecque, qui est gravée sur l'entablement du Portique, et que M. Denon n'a pu copier, appartiendroit à quelque Ptolémée. Il est vrai que l'inscription de l'enceinte extérieure annonce des Empereurs romains; mais il pourroit se faire qu'il n'en fût pas de même dans l'inscription que maintenant on n'a pas copiée, et que sûrement on lira et qu'on copiera quelque jour. Je suis d'avis qu'il faut être d'autant plus réservé, et s'abstenir de toute décision péremptoire, qu'il me paroît qu'un antiquaire peut sur les dessins de M. Denon, prononcer en toute sûreté que le temple de Tentyra ne peut pas être

antérieur à la conquête d'Alexandre; mais qu'on n'est pas assez autorisé pour assurer, sans des preuves ultérieures, que ce temple a été absolument bâti sous la domination romaine. Attendons, pour nous décider, que l'inscription principale en soit connue. Si elle nous présente le nom de quelque Roi Lagide, ces Zodiaques deviendroient une nouvelle preuve de l'opinion de M. de la Nauze (1) sur l'année fixe alexandrine sous les Ptolémées, opinion qui, malgré sa probabilité, a été vigoureusement attaquée (2) par M. Fréret.

Paris, 11 août 1801.

VISCONTI.

---

(1) Voyez page 570, note.

(2) Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. xvi, Mémoires, pag. 308 et suivantes.

J'ajoute sur ces mots, *la figure d'Isis sur un bateau*, qui se trouvent page 569, ligne 19, que selon Plutarque (*de Iside et Osiride*, pag. 364, C, D.) les Egyptiens donnoient au Soleil et à la Lune, c'est-à-dire à Osiris et à Isis, non un char, mais un bateau.

FIN DU TOME SECOND.